

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES ORGANISMES EXTÉRIEURS AU COURS DE L'ANNÉE 2019



TABLE DES MATIÈRES

AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE DORDOGNE-PÉRIGORD	5	EPIDOR	277
AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION DU LOGEMENT	105	MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES	305
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE LA DORDOGNE	127	PÔLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE	313
CINÉ-PASSION EN PÉRIGORD	159	SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA DORDOGNE	339
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT	169	SYNDICAT MIXTE AIR DORDOGNE - AÉROPORT BERGERAC DORDOGNE PÉRIGORD	347
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE	211	SYNDICAT MIXTE PÉRIGORD NUMÉRIQUE	355
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU DÉPARTEMENT	231	SOLIHA DORDOGNE-PÉRIGORD	367
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE	243	EPIDROPT	387
DORDOGNE HABITAT	261	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT	397

Culture(s)

le magazine de l'Agence culturelle
départementale Dordogne-Périgord

AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE DORDOGNE-PÉRIGORD

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
I. UN DÉPARTEMENT, DES CRÉATIONS	7
II. UN PROGRAMME, DES PUBLICS	30
III. LES SERVICES EN DIRECTION DES ACTEURS CULTURELS	94
IV. LA COMMUNICATION	98
V. L'ÉQUIPE	102

n°11
septembre 2019
janvier 2020

INTRODUCTION

CHIFFRES-CLÉS

279 conventions de partenariat

49 379 spectateurs

3 170 participants (dispositifs spécifiques/stages)

2 889 scolaires ayant bénéficié d'ateliers EAC

107 contrats prestations artistes (intermittents /cession)

149 contrats prestations techniques (intermittents/ prestataires)

135 représentations

19 expositions

58 artistes ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé

42 artistes ou équipes artistiques en résidence

En 2019, l'Agence culturelle départementale a maintenu son activité sur l'ensemble du département. Outre les projets multiples menés avec les acteurs culturels, l'année écoulée témoigne d'une augmentation sensible des partenariats avec les acteurs de la jeunesse et du champ social :

- Elle a instauré en étroite collaboration avec la direction de l'Education du Conseil départemental un espace de travail concerté avec l'Etat (Education nationale et DRAC). Cet espace de travail a permis de mieux identifier les territoires les plus vulnérables et de développer des projets d'éducation artistique et culturelle plus adaptés. Ainsi, le nombre de jeunes impactés en temps scolaire par des projets a plus que doublé (1125 en 2018, 2889 en 2019).

- La deuxième édition du programme culturel pour la jeunesse SPRING ! a mobilisé plus de 7000 jeunes et consolidé l'action de 25 partenaires du territoire engagés dans des actions en faveur de la jeunesse.

- La collaboration étroite avec la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention a permis de reconduire des dispositifs en direction des seniors accueillis en EPHAD, des personnes en situation de handicap et avec l'appui de la conférence des financeurs, des seniors à domicile. Le dispositif en direction des MECS a été reconduit dans 4 nouveaux établissements.

Le soutien aux pratiques en amateur s'est renforcé et a conforté l'action déjà ancienne de nombreux périgourains.

La ressource en direction des acteurs du territoire qu'ils soient publics ou associatifs, s'est structurée. Coordonnée par l'équipe, elle consiste à proposer un ensemble de services, d'outils pratiques et à apporter des réponses adaptées pour conseiller et accompagner les acteurs culturels du territoire. Elle s'est déployée dans les domaines juridiques et administratifs, des techniques du spectacle et des arts visuels, de la communication et en 2019 dans le domaine de l'action culturelle et de la médiation. Elle s'articule aujourd'hui autour de

trois modes d'accompagnement : le conseil personnalisé, le développement des compétences, les outils et services en ligne.

L'Agence culturelle départementale a été partenaire de plusieurs créateurs. Qu'ils soient installés en Dordogne ou venus d'horizons plus lointains, les artistes du spectacle vivant ou des arts visuels confirmés ou émergents ont été invités à travailler dans le cadre de résidences. Celles-ci ont contribué à l'économie de leur projet mais elles ont aussi été l'occasion de rencontrer

les habitants et de développer une relation plus immédiate à l'art.

En 2019, L'Agence culturelle départementale a renouvelé son engagement dans les programmes départementaux « A nous les vacances » et « Etranges lectures ». Elle a également coordonné le programme « Paratge, Lo mouvement d'oc et d'ailleurs ». Cette 5ème édition a été l'occasion, tout en le consolidant auprès des acteurs de la culture occitane, de le départementaliser en développant de nouveaux partenariats : La SMAC (salle

de musique actuelle) à Périgueux, Le Rocksane à Bergerac, le CRAC en vallée de l'Isle, le Br'oc Branlant à St Estèphe, le GRHIN à Nontron, l'Adeta, à St-Cyprien, La Claque à Prigonrieux, la commune de Coly St-Amand...

Le bilan de l'année 2019 tend à conforter l'identification de l'Agence culturelle comme un outil de service public départemental de la culture et comme un opérateur de l'action culturelle.

I. UN DÉPARTEMENT, DES CRÉATIONS

I. 1. LES ARTS VISUELS

I. 1. 1. Les résidences de l'art en Dordogne

Le programme départemental des « Résidences de l'Art en Dordogne » qui se déploie sur le département permet d'offrir aux artistes invités – le plus souvent des plasticiens et également des designers – pendant trois mois, un temps de recherche et de création et l'opportunité

de s'enrichir, d'échanger, d'expérimenter et de créer au sein d'un nouveau contexte. Les usagers des structures d'accueil et la population locale peuvent quant à eux s'initier à l'art actuel, suivre un processus de création et même y être associés.

SIMON NICAISE | PLASTICIEN**RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION À SARLAT, RÉSIDENCE POUR UN PLASTICIEN**

Orientation de la résidence : Nouvelles Lectures du patrimoine

Simon Nicaise est né en 1982, il vit à Paris. Son travail se développe essentiellement dans les champs de la sculpture et de la performance. Simon Nicaise détourne des objets du quotidien qu'il transforme et charge de tensions pour révéler, entre autres, la fragilité de l'instant et du sens.

A Sarlat, Simon Nicaise s'est mis en situation du compagnon du devoir réalisant une étape du Tour de France. Il y a créé des œuvres, des outils, des emblèmes, inspirés des valeurs et savoir-faire des compagnons.

La Ville de Sarlat a proposé d'accueillir l'artiste dans un logement récemment restauré et un atelier

lui était réservé en plein centre-ville. En cohérence avec la thématique de la résidence à Sarlat « Nouvelles lectures du Patrimoine », Simon Nicaise a proposé un ensemble de sculptures en résonance avec le mouvement des compagnons du devoir. Le bon emplacement et l'ouverture au public de son atelier, ainsi que les multiples rencontres et ateliers organisés ont participé du rayonnement de la résidence sur le territoire. L'artiste souhaitait pouvoir collaborer avec des artisans du sarladais. Ce type de collaboration aurait demandé une anticipation difficilement compatible avec la temporalité prévue au préalable pour la résidence à



Sarlat. Par ailleurs, Simon Nicaise a présenté une exposition minimaliste. Le choix de présenter ce travail dans le lieu patrimonial qu'est l'imposante Chapelle des pénitents blancs semble avoir déconcerté le public venu nombreux, attiré par sa récente réhabilitation.

Séjours en résidence : du 1^{er} mars au 15 mai 2019 et 2 semaines en septembre 2019

Rendez-vous avec le public :

Présentation de l'artiste et de sa démarche au public : Mercredi 6 mars - centre culturel de Sarlat

Projection « Ghost Dog » de Jim Jarmush et présentation par Simon Nicaise du film et du lien avec sa démarche
Jeudi 14 mars – Cinéma Le Rex à Sarlat

Présentation des projets de résidence de Simon Nicaise en fin de séjour de recherche : jeudi 16 mai - Service du patrimoine de Sarlat

Restitution/ exposition des projets et oeuvres créés en résidence : du 12 octobre au 17 novembre 2019 à la Chapelle des pénitents Blancs à Sarlat

Fréquentation : Rencontres et ateliers : 125 participants

Exposition et vernissage : 3166 personnes

Partenaires :

Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Dordogne, Ville de Sarlat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Agence culturelle Dordogne-Périgord

STUDIO MONSIEUR (MANON BLANC ET ROMAIN DIROUX) | DESIGNERS**RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION AU PEMA DE NONTRON**

Orientation de la résidence : En collaboration avec des professionnels métiers d'art



Nés en 1987 – Vivent entre Paris et Tours.

Ce duo de designers constitué depuis 2012, crée des objets, mobiliers et luminaires. Depuis janvier 2018, les multiples rencontres entre Studio Monsieur et des artisans d'art ont abouti à la création de couteaux en bois pyrogravé, émail, pierre et cuir. Les expérimentations et prototypes ont été réalisés en collaboration avec La coutellerie nontronnaise, Michel Lemans – coutelier forgeron, La

coutellerie Le Périgord, Natacha Baluteau – émailleuse d'art, Pierre Carcauzon – sculpteur et tailleur de pierre et Caroline Samuel – maroquinier.

L'exposition Ricochet – couteau et savoir-faire présentait les prototypes et le processus créatif lié à chaque projet.

L'idée de concevoir de nouveaux couteaux Nontronnais et d'y associer des compétences singulières telles que le travail de l'émail ou de la pierre a été bien accueillies par les Professionnels métiers d'art. La série de couteaux en bois pyrogravé est déjà éditée et commercialisée à la coutellerie Nontronnaise. Les éditions et commercialisations des autres séries de couteaux sont à l'étude pour 2020. A Nontron, le principe est d'accueillir essentiel-

lement des designers pour une durée de 3 mois étalés sur 2 ans afin d'aboutir à de réelles collaborations entre designers et professionnels métiers d'art. Les créations de ces résidences participent du rayonnement du PEMA auprès des professionnels de l'artisanat et du design. Le cadre de la collaboration avec les artisans demande à rédiger un nouveau cahier des charges de collaboration afin de redéfinir la durée de collaboration, la rémunération des artisans... Plusieurs temps de réflexion sont envisagés afin de revoir le principe et le fonctionnement de la résidence de designers à Nontron pour débiter une prochaine résidence dans des conditions optimales dans 2 ou 3 ans.

Séjour en résidence : fractionné du printemps à l'automne 2019

Rencontre avec les artistes et les artisans d'art impliqués dans les créations de résidence :

vendredi 10 mai 2019 - auditorium de Nontron

Restitution / exposition des projets et objets créés en résidence : 23 novembre 2019 au 1er février 2020 au château de Nontron

Fréquentation exposition : 1015 personnes

Rencontres et ateliers : 40 participants

Partenaires : Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental Dordogne-Périgord, Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin, Communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

Ouverture des Résidences de l'Art en Dordogne à d'autres structures d'art contemporain

Le dispositif des « Résidences de l'Art en Dordogne » s'est ouvert à des structures Art contemporain de la Nouvelle-Aquitaine et d'autres régions. Ces collaborations s'inscrivent dans le contexte de la signature du Contrat de filière arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine 2018-2020, qui vise à créer une véritable dynamique de filière, à stimuler et favoriser les relations et coopérations des acteurs des arts visuels de la région Nouvelle-Aquitaine.

STRAIGHT DISORDER & BAY OF GONG (BRUNO CHARENTON) | ARTS NUMÉRIQUES

Résidence de recherche et de création à Bergerac, résidence pour des artistes de l'art numérique



En résidence en 2018, l'association Straight Disorder et Bay of Gong ont réalisé Monôme(s) une création numérique, sonore et visuelle à la Gare Mondiale à Bergerac. Un second temps de résidence en septembre 2019 a permis de finaliser la création en vue de premières diffusions publiques prévues à l'automne. Monôme(s) associe la musique de Bay Of Gong et les créations numériques de Straight Disorder qui interagissent au cœur

d'une architecture-cabane réalisée par Zébra3, où les ambiances se succèdent, contrastées, organiques ou technologiques, invitant le spectateur à pénétrer cet univers. Par le biais du programme, la première réelle expérience d'une résidence accueillant les arts numériques a été tentée et réussie. Cette esthétique contemporaine reste encore trop peu présente dans le département. En effet, peu de lieux sont en capacité de la présenter. Pourtant, compte tenu du nombre de spectateurs venu découvrir Monôme(s), et quelques autres propositions arts numériques, il existe bien un public en Dordogne en recherche de cette esthétique. La Gare Mondiale est un lieu en

mesure de l'accueillir et son public de s'y intéresser. Le résultat de la résidence est très convaincant : l'univers sonore et visuel proposé au cœur d'une architecture cabane est une création de qualité, à la hauteur des créations contemporaines arts numériques présentées dans des festivals et lieux dédiés. Suite aux premières diffusions en 2019, des temps de résidence sont encore nécessaires pour mener des réflexions sur le statut de l'œuvre, sa communication au public et de trouver d'autres solutions techniques en vue de sa présentation publique. Ainsi, il est prévu d'accompagner à nouveau ce projet singulier en 2020.

Déroulement du projet en 2019 :

De janvier à septembre : réalisation de l'architecture-cabane par Zébra 3.

Du 9 au 13 septembre : résidence de création à la Gare Mondiale

13 septembre : restitution de la résidence devant des professionnels du spectacle vivant et des arts visuels de la Nouvelle-Aquitaine

Diffusions publiques :

- 2 novembre à Bergerac – Espace René Coicaud dans le cadre du festival pluridisciplinaire TraFik

- 10 novembre au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire dans le cadre de la clôture de Bivouac en bus

Fréquentation : 300 personnes

Partenaires : Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental Dordogne-Périgord, Gare Mondiale/ Melkior Théâtre, Communauté d'Agglomération de Bergerac, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et Zébra 3.

XAVIER MICHEL, JOHN MIRABEL, JI-MIN PARK ET FANG DONG | ARTISTES INVITÉS

Résidence de recherche et de création au Pôle d'interprétation de la Préhistoire

L'École Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux (EBABX), l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (P.I.P) se sont associés pour la mise en œuvre d'une résidence de recherche et de création en Vallée Vézère dans le cadre des « Résidences de l'Art en Dordogne » et de la résidence Le Pavillon. Les artistes du Pavillon* en 2019 ont séjourné en résidence plusieurs semaines au Pôle d'interprétation de la Préhistoire aux Eyzies. Ils ont porté leur regard sur la Vallée Vézère et sa thématique autour de la préhistoire, son territoire et son paysage, croisant l'art et la science. Ils ont présenté au public leurs œuvres et travaux de recherches sur les thèmes du campement et de l'habillement, du paysage, des carottes et concrétions géologiques. D'autres restitutions se sont également déroulées à la

MECA /FRAC Aquitaine et dans le cadre du festival FACS à Bordeaux. Notre programme de résidence s'inscrivait pour la première fois dans un autre contexte. La mise en œuvre a été complexe, les objectifs, les moyens, les durées et les lieux étant différents... Les 4 artistes ont séjourné 1 mois aux Eyzies. Ce temps a été consacré à la découverte et visites des sites, des richesses et ressources patrimoniales liées à la Préhistoire et au paysage de la Vallée Vézère. Le temps de recherche et de création des deux résidences s'est déroulé à Bordeaux. La restitution aux Eyzies a pu sembler « parcellaire », mais a toutefois permis de se rendre compte que la vallée de l'homme est une réelle ressource de création pour des jeunes. De plus, un cycle d'événements - rencontres, conférences, diffusion du spectacle arts numériques Monôme(s) - s'est déroulé pendant la durée de l'ex-

position avec des interventions de professionnels (artistes, historien de l'art, philosophe, auteurs et réalisateur). Ces différents points de vue proposés sur le croisement Préhistoire/science/création contemporaine ont intéressé un grand nombre de personnes. Des rencontres et workshops déjà engagés se poursuivront autour de la thématique « Art et Sciences » entre les enseignants et les étudiants de PACEA à Bordeaux (Université - unité mixte de recherche rattachée au CNRS, dédiée à l'archéologie), de l'École des Beaux-arts de Bordeaux et des scientifiques au Pôle d'interprétation de la Préhistoire.

**Le Pavillon, hébergé et coordonné par l'École Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux (EBABX), est une résidence annuelle de recherche de 10 mois pour de jeunes artistes accompagnés de Ange Leccia et de Dominique Pasqualini, directeurs du Pavillon.*

Séjours de recherche au PIP : du 1^{er} au 14 avril et du 17 au 30 juin 2019

Restitution /exposition « Manger la roche » : du 22 septembre au 24 novembre 2019

Autour de l'exposition :

Rencontre « ART et SCIENCE en regard (au fond de la grotte) » mercredi 23 octobre 2019 : dans le cadre de la publication aux éditions

Confluences de Préhistoires de France (nouvelle édition) de Jacques Jaubert, préhistorien, et de La grotte est un corps de Dominique Pasqualini, artiste, une Conférence le 30 octobre "Pourquoi et comment l'art moderne a-t-il inventé la préhistoire ? ", animée par Rémi Labrusse, historien de l'art contemporain.

rencontre a eu lieu avec les auteurs et l'éditeur et écrivain Eric Audinet. Ils ont échangé sur leur perception respective de l'image préhistorique, ses traces, son origine, son sens.

Diffusion de la création art numérique Monôme[s] précédée de la visite de l'exposition le 10 novembre
Projection le 24 novembre : « De Cro-magnon à Picasso... un art préhistorique contemporain », documentaire de Jean-Paul Jouary et Jean-Michel Agnoux, en présence des auteurs, dans le cadre du Mois du film documentaire.

Fréquentation / Rencontres : 250 personnes / **Exposition :** 8870 personnes

Partenaires : Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental Dordogne-Périgord, Pôle d'Interprétation de la préhistoire, Ecole supérieure des Beaux-arts de Bordeaux, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

AUTOUR DES « RÉSIDENCES DE L'ART EN DORDOGNE »

Des actions en lien avec la présence des artistes en résidence

Plusieurs manifestations sont organisées afin de présenter aux publics les artistes, leur démarche, leurs recherches, projets et œuvres réalisés lors de leur résidence. Elles prennent la forme de rencontres publiques, ateliers de pratiques et croisements artistiques, vernisages, expositions, ...
Des ateliers de pratiques artistiques sont organisés et proposés gratuitement pour les enfants de centres de loisirs, des adultes d'ateliers de pratiques amateurs, membres d'associations ou pour le public scolaire. Les ateliers sont organisés au sein des lieux d'exposition, des écoles ou siège des associations.

Ont été réalisés :

- des rencontres publiques lors desquelles les artistes présentent leur démarche avec l'appui d'une projection de leurs œuvres,
- des conférences,
- des ateliers de pratiques artistiques encadrés par les artistes invités en résidence pour 6 classes d'établissements scolaires (1^{er} et 2nd degrés) du département.

Ateliers de pratique artistique encadrés par Simon Nicaise et Anthony Gripon artiste sarladais)
Réalisation de sculptures / barbecues– dessin et modelage :
CM1/CM2 - Ecole de Temniac (2 classes)

- CE1/CE2 et CM1/CM2) - Ecole d'Auriac-du-Périgord, (2 classes)
- 1 classe de 6^{ème} - Collège La Boétie - Sarlat
Ateliers de pratique artistique dans le cadre de la résidence de designers et professionnels métiers d'art encadrés par Studio Monsieur, designers : CE1 - Ecole de Nontron - 23 participants - 6h studio Monsieur - réalisation de porte-clés en cuir : façonnage d'animaux en cuir
Encadrés par Patricia Masson, céramiste : - CP - Ecole Louis Aragon Piégut-Pluviers - 18 participants – Patricia Masson - 6h d'ateliers poterie, réalisation de sculptures-fourmis.

Fréquentation : 161 participants - 36 h d'ateliers

Valorisation et rayonnement des projets, œuvres créés par les artistes plasticiens invités en résidence

Afin de conserver les traces du travail en résidence des artistes des années précédentes, de le diffuser aux publics et professionnels de l'art contemporain, un dépliant de 4 pages par artiste a été réalisé. 6 éditions ont ainsi été imprimées cette année.

Le programme qui s'est ouvert en 2019 à l'art numérique et à de nouveaux partenariats, démontre qu'il est facilement aménageable pour

évoluer et se diversifier tout en gardant ses premiers d'objectifs qui sont les mêmes qu'en 1996, date de sa création : l'accès à la création contemporaine pour les publics et l'offre d'un temps d'expérimentation à partir des ressources du territoire. Cependant, les conditions matérielles, humaines, financières et temporelles ne permettent pas aux artistes de réaliser un panel d'œuvres important. Il ne s'agit pas d'une commande passée aux

artistes, même si dans la majorité des cas, les artistes choisissent de réaliser de nouvelles œuvres. A l'avenir, il semble important de rappeler dans la communication l'objet du programme et de nommer la présentation de fin de résidence « Restitution » et non « Exposition », afin que le public sache mieux à quoi s'attendre et ne soit pas déconcerté ou déçu.

I. 1. 2. L'accompagnement artistique

L'Agence culturelle accompagne les artistes dans leurs démarches de création, de production et de diffusion, mais aussi dans la structuration de leur activité, en leur proposant un accompagne-

ment à la carte, en fonction de leurs besoins et de leurs parcours professionnel.
L'intégration et la participation active de l'Agence culturelle dans les réseaux professionnels régio-

naux et nationaux, permet également de fédérer des moyens et des dynamiques autour d'un projet ou d'une démarche artistique particulière.

PATRICIA MASSON | EXPOSITION DES PROJETS DE RÉSIDENCE AU PÉROU AU PEMA DE NONTRON DU 2 FÉVRIER AU 9 MARS 2019

L'Agence culturelle a accompagné en 2018 Patricia Masson, céramiste, pour son projet de résidence de recherches à Lima. Elle y a trouvé inspiration dans les traditions locales et la culture pré-inca avec la figure phare du Cuchimilco,

statuette de la culture Chancay (1000-1450 apr. J.-C), personnage symbole trouvé dans les sépultures. En 2019, elle l'a accompagnée pour la présentation publique de ses statuettes et autres pièces, recherches, photos et dessins, issus

de ses expérimentations auprès des artisans péruviens dans le cadre de l'exposition de 4 céramistes « Voyages en céramique » présentée au Château de Nontron.

MONIF AJAJ | RÉSIDENCE ET EXPOSITION AU CENTRE HOSPITALIER VAUCLAIRE JANVIER - AVRIL 2019



Monif Ajaj, peintre syrien installé en Dordogne, a été accueilli en résidence au Centre hospitalier Vauclaire, à Montpon, en partenariat avec l'association Zap'Art, au cours du premier trimestre

2019. Il y a mené un travail avec les patients, sous forme d'ateliers de pratique du dessin et de la peinture ; l'ensemble a été présenté au public lors d'une exposition dans le locaux de Zap'Art du 1^{er} au 12 avril 2019. Dans le cadre de ce projet, l'Agence culturelle a accompagné l'artiste en participant à ses frais de recherche et de production (financement 2018).

Cette résidence a permis à Monif Ajaj de faire évoluer son travail ; après une longue période de création consacrée à la férocité de la

guerre en Syrie et à ses atrocités, il souhaitait que cette résidence ouvre une nouvelle voie dans sa démarche, ses sujets et sa pratique. En outre, son implication dans la résidence, sa générosité et le travail mené avec les patients ont suscité d'autres résidences. C'est ainsi que Monif Ajaj a été accueilli en résidence par la fondation John Bost à La Force, et invité à réaliser, trois mois durant, des ateliers avec les patients. Une autre résidence, dans une structure spécialisée à Toulouse, est prévue en 2020.

LO-RENZO | EXPÉRIMENTATION, PRODUCTION DE PIÈCES ET PRÉPARATION D'UNE RÉSIDENCE

LO-renzo, artiste plasticien installé en Dordogne, mène depuis 2012 un projet intitulé « j'ai trouvé mon île - bolide z », qui le conduit à explorer différents territoires et à y implanter ses bolides, métaphore de l'action poétique de l'artiste dans

notre quotidien, tel un élément qui vient à la fois perturber et fertiliser un système.

Après la création et l'implantation de plusieurs bolides – en Dordogne, sur l'île de la Réunion, en Allemagne et en Islande – LO-renzo a poursuivi

son projet en 2019 avec un séjour en Nouvelle-Calédonie. Dans ce contexte, l'Agence culturelle a participé aux frais de recherche et de production de l'artiste.

AGATA KAWA | FORMATION TECHNIQUE À LA PRATIQUE DE LA CÉRAMIQUE

Le travail d'Agata Kawa, plasticienne et illustratrice installée en Dordogne depuis 2013, se réfère à la question du vivant, et aux rapports entre l'homme, l'animal et la nature. Réalisées à partir de matériaux organiques et végétaux, parfois d'objets glanés, ses œuvres suggèrent un dialogue entre humanité et animalité, raison et instinct, inconscience et rationalité, et inter-

rogent les notions de passage, de métamorphose, de transition. Récemment engagée dans des recherches liées aux grottes, à la terre et à l'animisme, et dans la perspective de nouvelles productions, Agata Kawa a souhaité perfectionner sa pratique de la céramique. Dans ce contexte, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord a accompagné

le projet de formation d'Agata Kawa en participant au financement de stages techniques. Un premier stage « Initiation – Les argiles et la cuisson » s'est déroulé au mois de mai avec la céramiste Patricia Masson, résidant à Valeuil, dans le nord du département. Un autre stage, consacré au moulage, a eu lieu durant l'été à Limoges, avec la céramiste Nadège Mouyssinat.

Plusieurs pièces réalisées lors de ces stages ont été présentées au Pôle Expérimental des Métiers d'Art (PEMA) de Nontron, au sein

de l'exposition « Merveilleux & Fantastique » (21 septembre -2 novembre 2019), permettant

ainsi à l'artiste de s'inscrire dans un nouveau réseau professionnel.

INNA MAAÍMURA | EXPÉRIMENTATION, PRODUCTION DE PIÈCES ET PRÉPARATION D'UNE EXPOSITION A l'Espace culturel François Mitterrand - Périgueux



Adeptes d'un art minimal, Inna Maaímura, artiste résidant en Dordogne, mène depuis plusieurs années une réflexion autour de la notion d'obscurité. Ce projet se caractérise par des installations immersives et in situ, plastiques et parfois sonores, souvent créées dans des lieux préhistoriques ou

dans des musées. Dans la continuité des installations présentées au Moulin de la Baysse à Excideuil, puis au Générateur à Gentilly ou encore au Musée d'anthropologie de Brno en République tchèque, Inna Maaímura poursuit ses recherches sur cette notion, qu'il aborde par une approche globale, aussi bien culturelle, qu'historique, philosophique, anthropologique, physique ou poétique...

L'Agence culturelle a accompagné Inna Maaímura par une aide financière destinée à poursuivre ses recherches et à produire de

nouvelles pièces qui seront présentées à l'Espace culturel François Mitterrand au printemps 2020.

Inna Maaímura est invitée par l'Office de la Culture de Domme (OCD) à présenter ensuite ses créations, durant l'été, au cœur de la bastide. Ces deux expositions, conçues simultanément et en résonance l'une de l'autre, devraient offrir au travail de l'artiste un éclairage particulier, et une meilleure visibilité.

DAWA SALFATI ET NOÉMIE LELARGE | RÉSIDENCE DE CRÉATION EN VUE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE INSTALLATION

Dawa Salfati pratique la photographie, Noémie Le Large est plasticienne et s'oriente vers la création pluridisciplinaire. Ensemble, elles ont conçu Sudoripare, une installation immersive sonore et visuelle, imaginée comme un temps de contemplation et de méditation. Des photographies évoquant l'univers aquatique flottent dans l'espace ; le spectateur est invité à s'allonger au sol pour les contempler. Cette installation a été créée

à l'occasion du « Hoop Festival » et présentée au château d'Excideuil durant l'été 2018.

En mars 2019, elles ont été accueillies par l'Agence culturelle pour un temps de travail dans les caves de l'Espace culturel François Mitterrand, afin d'expérimenter et développer leur projet. Grâce à la mise à disposition de cet espace et de matériel, avec l'accompagnement de techniciens de l'Agence culturelle, elles ont pu peaufiner

la présentation de cette installation, notamment la question de l'éclairage, et travailler à la valorisation et la communication de ce projet. A l'issue de cette semaine de résidence, un temps de restitution a été l'occasion de confronter leur travail au public ainsi qu'à des regards professionnels.

CAMILLE LAVAUD | PROLONGEMENT D'UN ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Dans le cadre de leurs actions analogues et complémentaires de soutien aux créateurs d'images – plasticiens, illustrateurs, auteurs de BD, la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBDI), à Angoulême, et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, à Périgueux, ont collaboré afin d'accompagner la recherche et la production

d'œuvres de Camille Lavaud, plasticienne et illustratrice. Ce projet relève de l'accompagnement concerté des artistes néo-Aquitains, et s'inscrit dans le prolongement d'une résidence « Jeunesse et territoire » coordonnée par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et réalisée par Camille Lavaud à Ribérac, en 2018.

Dans ce contexte, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord a participé en 2019 aux frais de recherche et de production de Camille Lavaud. Une exposition du travail réalisé sera accueillie à l'Espace culturel François Mitterrand à l'automne 2020.

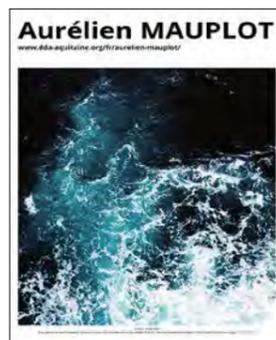
OLIVIER MARTY | ACCOMPAGNEMENT À LA PRODUCTION D'ŒUVRES

Olivier Marty est peintre, dessinateur et vidéaste ; il vit en région parisienne. Il a séjourné plusieurs fois au Domaine Perdu, à Meyrals, et réalisé une série de dessins autour des vallées de la Dordogne, de la Beune et de la Vézère. Ces séjours lui ont également inspiré des photographies, une vidéo

et des toiles, réalisées en atelier. L'Agence culturelle a participé financièrement à la production de ces œuvres, qui ont été présentées à l'automne à la Galerie du Domaine Perdu, lors d'une exposition personnelle intitulée « Suivre les rivières ».

L'inscription de cette exposition dans le parcours culturel BIVOUAC a permis à la Galerie du Domaine perdu de s'ouvrir à un réseau d'acteurs culturels de proximité et d'échanger avec eux.

AURÉLIEN MAUPLLOT | RÉALISATION D'UN TIRÉ À PART ET ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE D'UNE EXPOSITION



Dans le cadre d'un partenariat avec Documents d'Artistes en Nouvelle-Aquitaine (fonds documentaire en ligne dédié aux arts

visuels), l'Agence culturelle valorise chaque semestre le travail d'un artiste Néo-Aquitain en éditant un tiré à part, diffusé avec son magazine semestriel. Le tiré à part associé au magazine n°11 (septembre 2019-janvier 2020) était consacré au travail d'Aurélien Mauplot, plasticien résidant dans la Creuse.

Parallèlement, et grâce à l'entremise de l'Agence culturelle, Aurélien Mauplot était invité par l'association Athena à présenter

une exposition personnelle à la Ligne bleue, à Carsac-Aillac (du 28 septembre au 15 novembre 2019). La concomitance de la publication et de l'exposition a permis d'apporter un bel éclairage sur le travail de cet artiste. En outre, l'exposition était inscrite dans le parcours culturel BIVOUAC, ce qui a accentué encore sa visibilité et contribué à rapprocher l'association Athéna des acteurs culturels de son secteur. Les bonnes

relations et la proximité géographique avec la Gare Doisneau en particulier ont engendré une collaboration pour la présentation du travail d'un autre artiste, Yannick

Cormier, dont les photographies seront mises à l'honneur à travers deux expositions présentées simultanément à la Ligne bleue à Carsac-

Aillac et à la Gare Robert Doisneau à Carlux, au printemps 2020.

YANNICK CORMIER | ACCOMPAGNEMENT À LA PRODUCTION D'ŒUVRES

Yannick Cormier est photographe documentaire. Après quinze années passées en Inde, il vit aujourd'hui en Dordogne. Avec une proximité et une empathie qui caractérisent son travail, il s'intéresse aux rites contemporains et à la question de l'identité.

Au printemps 2020, il présentera à la Gare Robert Doisneau, à Carlux, des photographies issues de la série Dravidian Catharsis, réalisée dans le Tamil Nadu, au sud de l'Inde. Simultanément, il présentera à la Ligne bleue à Carsac-Aillac Espiritus de Invierno, une série réa-

lisée récemment dans la péninsule ibérique et qui témoigne des rites carnavalesques pratiqués encore aujourd'hui dans cette région. Dans la perspective de ces expositions, l'Agence culturelle participe financièrement à la production de ses photographies.

29 autres artistes ont par ailleurs été reçus pour présenter leur travail et recevoir des conseils personnalisés pour développer leur projet.

I. 2. LE SPECTACLE VIVANT

I. 2. 1. Résidences d'artistes en Dordogne

Dispositif coordonné par l'Agence culturelle départementale, avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental de la Dordogne, Les résidences d'artistes en Dordogne inaugurent un nouveau mode d'accueil en résidence d'équipes artistiques retenues pour la qualité de leur démarche et leur capacité à mener des projets expérimentaux ancrés dans des territoires. Ce dispositif est dédié aux équipes artistiques du spectacle vivant ayant un projet de création, recherchant des partenaires pour un accueil en résidence, acceptant les

principes d'itinérance en Dordogne et de rencontre avec un territoire et ses habitants. Il répond aux objectifs suivants :

- soutenir la création par des présences artistiques longues permettant une résonance départementale,
- renforcer les présences artistiques professionnelles en Dordogne à partir des lieux de fabrique, des structures labélisées ou conventionnées départementales ou régionales,
- mutualiser les moyens financiers, logistiques et techniques en travaillant à la mise en réseau de

structures culturelles non labélisées désireuses de renforcer leur engagement dans le soutien à la création,

- développer l'action culturelle auprès des publics en s'appuyant sur les présences artistiques.

Quatre équipes artistiques ont été retenues pour cette première expérimentation : Stimbre avec un projet multimédia dans une friche industrielle, la Compagnie Les EnchantReurs qui, par l'entremise du clown, vient bousculer la réalité quotidienne, l'Ensemble Drift pour la création d'un

spectacle autour de la bande-dessinée « La saga de Grimr », enfin le Collectif Vous êtes ici qui souhaite déconstruire une pièce mise en scène au plateau « Le procès de Philip K ». Ce dernier projet est prévu à l'automne 2020.

Partenaires : Agora / Pôle National Cirque de Boulazac, centres culturels de Sarlat, Bergerac, Terrasson, scène de musiques actuelles Le Rocksane à Bergerac et SMAC Le Sans Réserve à Périgueux, La Gare Mondiale/Melkior Théâtre de Bergerac et Le Lieu Pôle de création pour l'Enfance et la Jeunesse / Cie Florence Lavaud à St Paul-de-Serre

RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET DE MÉDIATION – BERGERAC MÉMOIRES EN FRICHE/STIMBRE



Musique électronique, poésie, chant Jo Stimbre / Direction artistique, chant, photographie, Gaëlle Chalton / Multi-instrumentiste, ingénieur du son, Julien Perraudou / Scénographie, création vidéo et numérique, Olivier Roset / Création lumière, Jean Philippe Vigié

Par la poésie, la musique, le chant, la vidéo, et le sound design, via la création d'un spectacle-concept prenant sa source dans des lieux abandonnés, le projet « Mémoires en friche » tend à faire évoluer la symbolique, à valoriser le patrimoine industriel comme matière première de création. Le projet repose sur des résidences qui aboutiront en 2020 à la création d'un spectacle transmédia et d'un album du même nom.

A Bergerac, il a eu pour théâtre d'investigation les anciens locaux de l'ESCAT, la création s'appuyant sur des matériaux collectés durant la résidence auprès de personnes connaissant l'histoire du lieu dont les résidents de l'EPHAD du centre hospitalier de Bergerac. Le temps de résidence a permis aux artistes de créer une chanson qui marquera leur passage à Bergerac dans le spectacle ainsi qu'un blog qui retrace régulièrement les différentes étapes du projet.

SÉJOUR EN RÉSIDENCE

Du 28 octobre au 19 novembre

Les actions en lien avec la présence des artistes en résidence :

Lundi 28 octobre

Présentation du projet à un groupe de résidents à l'EHPAD « Au jardin d'Antan » et à trois étudiants en section Service à la Personne - découverte de l'univers musical du duo Stimbre

Repérage des personnes susceptibles de participer au projet durant la semaine (constitution d'un groupe de 5 personnes).
Présentation de la réalisation du film avec le réalisateur portant sur la friche et création de certaines séquences en cinéma d'animation

à partir des propos des anciens collectés par les jeunes.

Mardi 29 octobre

- Visite de la friche et rencontre avec les jeunes, les personnes âgées et d'autres personnes référentes qui ont connu la friche.
- Portraits photo de personnes âgées par la compagnie
- Atelier des jeunes : création avec le vidéaste à partir de dessins et de la technique du stop motion.

Fréquentation : 25 personnes (résidents de l'EPHAD, familles et partenaires du projet)

Partenaires : CAB / Centre culturel et Le Rocksane, EHPAD Centre hospitalier de Bergerac, étudiants en section Service à la Personne, Agence culturelle Dordogne-Périgord

Mercredi 30 octobre

- Atelier de création avec les jeunes au centre culturel : écriture de l'histoire avec Jo Stimbre, interprétation et enregistrement des voix off
- Visite du centre culturel pour les jeunes et les anciens, suite des ateliers sur les techniques d'images animées.

Jeudi 31 octobre

Finalisation du projet au Rocksane avec les jeunes, visite de la salle de musique, discussion autour du travail des artistes.

Restitution l'après-midi à l'EPHAD devant les résidents, leurs familles et les jeunes, suivie d'un verre de l'amitié.

RAOUT | COLLECTIF LES ENCHANTREURS / L'APPRENTIE COMPAGNIE LE RAOUT DE CHEZ FRED I



Raout est une aventure artistique inédite imaginée par Caroline Obin, Harry Holtzman et Yvett Rotscheid du collectif Les EnchantReurs. Ensemble, ils interrogent la place de l'art et de la fiction dans notre réalité quotidienne par le biais de la figure du clown.

Au centre de Raout, il y a 4 clowns, qui s'invitent en milieu humain. Ils emménagent dans une médiathèque, un bar, un EHPAD et ou encore un pavillon résidentiel.

Du 8 au 13 décembre 2019 (Médiathèque Louis Aragon et parvis de l'Agora) :

Le Cercle étincelant de confiance - Cabinet de consultation

Restitution publique : vendredi 13 décembre **Fréquentation : 150 personnes**

Partenaires : Agora / PNC de Boulazac, Centre culturel de Sarlat, Agence culturelle départementale, ACIM

En introduisant la fiction dans la réalité, les clowns sèment le désir, le rêve, l'utopie et réenchangent notre quotidien.

Autour des clowns, une plasticienne/scénographe/costumière, favorise, contredit, récupère les gestes, les impulsions, les agitations provocatrices des clowns pour les transcender dans la matière. A ses côtés, un penseur associé, philosophe ou sociologue, documentariste ou écrivain observe, transcrit, traduit, donne à réfléchir, fait trace de cette aventure entre les clowns et les humains.

A Boulazac, Le Raout de chez Fred se décompose en trois volets. Pour cette première partie, trois clowns épaulés par trois éminents assis-

tants ont ouvert pour une semaine unique un cabinet de consultation. Sur rendez-vous ou à l'improviste, ils ont accueilli avec beaucoup d'intérêt adultes, familles, collègues de bureaux, associations... pour soigner les maux de la société ! Une cérémonie initiatique avec toutes les personnes qui ont foulé du pied le cercle étincelant de la confiance a clôturé le Raout I.

Poursuite des 2^{ème} et 3^{ème} volets en 2020 à Sarlat où la compagnie souhaite investir l'ancien café Chez Jacky et à Boulazac pour le Raout de chez Fred II

Séjour en résidence Le Raout de chez Fred I Agora de Boulazac

Du 4 au 14 décembre à Boulazac

LA SAGA DE GRIMR | ENSEMBLE DRIFT

Sol Hess : voix, chant, guitares, basse / Jérémie D'Aviau : batterie, clavier, mélodica, glockenspiel / Frédéric Cazaux : clavier, basse, harpe celtique, boîtes à musique et componsiums, mélodica / Benjamin Lacquement : réalisateur et régisseur vidéo / Création lumière d'Eric Blossé



La Saga de Grimr est à l'origine une bande dessinée de Jérémie Moreau, jeune révélation qui a obtenu pour cet album le Fauve d'Or au Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême en 2018. Il s'agit

d'un conte initiatique puissant inspiré par la lecture de La cloche Islandaise d'Allor Laxness. Ni film d'animation ni diaporama, l'adaptation à l'écran apporte un léger mouvement aux vignettes tout en respectant la présence des bulles

et le temps de la narration. D'un point de vue sonore, la musique, interprétée en direct, caractérise les différentes ambiances et sentiments qui traversent le récit. Tous les éléments sont joués en live, supervisés par le vidéaste, qui par le biais de logiciels de Vjing instaure un dialogue vivant entre musique et images en temps réel, accompagnés d'un jeu de lumières soigné. Un dispositif étudié, destiné à faire jaillir et à décupler la puissance dramatique du livre de Jérémie Moreau.

Séjours en résidence :

Du 17 au 21 septembre - Bergerac / Le Rocksane

Du 18 au 21 novembre - Périgueux/Le Sans-Réserve

Les actions en lien avec la présence des artistes en résidence :

Atelier BD-concert du 6 septembre 2019 au 16 avril 2020 : Ecole Bout des Vergnes (1 classe de CM2)

Intervenants : Sol Hess (musicien et scénariste de bande-dessinée), Jérôme d'Aviau (musicien, dessinateur de bande-dessinée et réalisateur de film d'animations) et Frédéric Cazaux (musicien)

Projet : Initiation au BD-concert et création d'une « petite » forme spectaculaire présentée en première partie du spectacle La Saga de Grimr

Déroulement : 3 types d'ateliers

1. Atelier écriture scénario / dessin
2. Atelier musique
3. Atelier répétition & mise en scène

20 heures d'ateliers

Fréquentation : 30 participants

Partenaires : Le Rocksane, Le Sans Réserve, Le Lieu, Ecole primaire du Bout des Vergnes, Agence culturelle Départementale

3^{ème} séjour en résidence prévu au Lieu en février 2020

I. 2. 2. Autres résidences de création

HUMUS MACHINE | COMPAGNIE DU CHIEN ROUGE



Musicien et comédien, Guilhem Surpas est co-fondateur des groupes Almacita et Mena Bruch dans lesquels il est à la fois parolier, chanteur, compositeur et musicien. Depuis plus de dix ans, il écrit des textes qui sont la matière littéraire d'Humus machine, nouveau spectacle porté par la Compagnie du

Séjour en résidence : du 29 avril au 3 mai - Le Nantholia à Nantheuil

Sortie de résidence : vendredi 3 mai à 18h30 dans le cadre de Paratge

Fréquentation : 60 personnes - Partenaires : Association Canopée / Le Nantholia, Service culturel d'Eymet, Conseil Départemental de la Dordogne, Agence culturelle Dordogne-Périgord

CIE SYLEX | SYLVIE BALESTRA | BBL

Conception : Sylvie Balestra / Danse : Pierre Mickaël Faure / Musique : Nicolas Godin / Scénographie et fabrication des costumes : Lucie Hannequin / Création lumière : Eric Blossé

Sylvie Balestra est une danseuse-chorégraphe formée à la danse contemporaine, à l'improvisation, à la performance et aux pratiques somatiques. Son intérêt

pour l'anthropologie de la danse, étudiée à l'Université, dans le but d'intégrer cette approche dans sa démarche artistique, la conduit à développer des créations à partir de réalités sociales et d'observations anthropologiques. S'appuyant sur la vidéo et les outils numériques, son écriture s'enracine dans le réel, retrace des récits de corps, qu'elle confronte à l'espace public

Séjour en résidence : du 23 septembre au 5 octobre

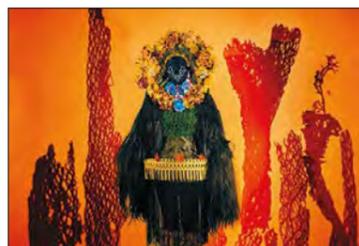
Restitution : 12 novembre (Festival Traffik)

Fréquentation : 60 personnes - Partenaires : OARA, Festival FACTS, Bordeaux (33), Laboratoire PACEA et Université de Bordeaux (33) /CCN / Malandain Ballet Biarritz (64), GLOB théâtre, Bordeaux (33), Théâtre Ducourneau / Scène conventionnée d'Agen, CDCN La Manufacture (33), Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord (24). Cette création a également bénéficié du dispositif Créa Fonds.

Chien Rouge. En juin 2017, sa rencontre avec Guy Bervin, bassiste parisien, partenaire musical de Billy Obam et Princesse Erika, lance le démarrage du projet. Pascal Saulière, trompettiste connu pour sa collaboration au sein de Stef Tég, des Ejectés et des Peacemakers, et Benoît Saulière, batteur – enseignant au Conservatoire départemental de la Dordogne les rejoignent, suivis par deux jeunes musiciens, Sven Descourcières à la guitare et Cécile Douchet aux saxophones. Une formation en sextet qui injecte un sang neuf aux compositions de Guilhem Surpas. Les textes, en occitan et en français, parsemés d'anglais et d'espagnol, traitent de thèmes d'actualité tels que les dérives de la rentabilité au travail dans Camina ou l'accueil des réfugiés dans No tenemos tiempo. On y trouve des chansons à portée moins politique, comme Luna bela, qui exalte la poésie de la nuit ou encore une reprise de War, chanson de Bob Marley traduite en occitan.

POLLEN & PLANCTON | COMPAGNIE ANDREA CAVALE

Scénographie, costumes, conte : Anne Careil / Assistant scénographie : Fabien Delisle / Musique, lumières : Manuel Duval / Décor : Manuel Duval, Anne et Chantal Careil / Interprétation : Mariele Baraziol, Naëma Brault, Anne Careil, Fabien Delisle



L'artiste Anne Careil prolonge son univers graphique en créant un conte musical et dansé sur les rêves

Séjour en résidence : du 21 au 25 octobre - La Gare Mondiale à Bergerac

Sortie de résidence publique : vendredi 25 octobre

Fréquentation : 60 personnes

Partenaires : Agence culturelle Dordogne-Périgord, Gare Mondiale/Melkior Théâtre, Mairie de Parcoul-Chenaud
Autres séjours en résidence prévus en 2020.

WILL | DUO MILL

Pour leur création Will, Delphine Barbut (chanteuse et guitariste) et Florent Pelage (bassiste et claviériste) ont choisi de s'appuyer sur une nouvelle de Stevenson pour imaginer un concert-fiction.

Considéré par certains comme le chef-d'oeuvre de Stevenson, Will du moulin est un texte court pouvant être vu comme une parabole sur le renoncement au monde. Il met au coeur du récit un homme dans sa quête de nouveaux espaces,

d'évasion d'une étrange créature aquatique.

Sollicitée pour ses talents de dessinatrice, Anne Careil, s'est fait un nom dans le monde de l'édition en tant qu'illustratrice avant d'exposer dans les espaces d'art ses dessins à l'encre noire, d'une extrême finesse. Attirée par les univers étranges, les glissements poétiques entre réel et imaginaire, fascinée par les masques et costumes et leur puissance d'évocation et de transformation, elle fabrique ses premières créatures dans la lignée de sa pratique graphique. C'est ainsi que, de fil en aiguille, a surgi Pollen & Plancton, un conte musi-

cal et dansé, où le théâtre d'ombre ajoute sa part de féerie.

Ce spectacle tout public, à partir de 7 ans, interroge le désir puissant qui peut nous pousser à nous extraire d'un monde connu avec ses repères et ses limites, pour nous confronter à l'inconnu, à l'étranger, dans la quête d'une plus grande connaissance des réalités extérieures, de nous-mêmes et des autres. Une réflexion poétique qui interroge notre place dans le monde, le besoin d'aller au-delà des apparences, questionne les actes qui construisent ou détruisent notre lien au vivant.

partagé entre mobilité et immobilité, en proie à son conditionnement humain, à ses limites.

Alors qu'ils étaient à la recherche d'un support pour structurer leur musique, majoritairement instrumentale, les membres du duo Mill ont puisé dans ce récit poétique de Stevenson la matière d'un spectacle à voir et à écouter.

Dans un dialogue constant entre son et image, le spectacle met en lumière des scènes du livre entremêlant extraits enregistrés du texte, projection d'images fixes et ambiances sonores. Les images utilisées sont issues de collections d'amateurs et de professionnels. La trame sonore, elle, tend à refléter les états émotionnels du personnage, oscillant entre innocence, curiosité, désillusion et plénitude. Afin d'entrer en résonance avec

la démarche à contre-courant de cet être singulier, les musiciens ont renoncé aux connexions numériques pour se tourner vers du

matériel et des objets obsolètes.

Le choix de la diapositive comme support d'image s'inscrit dans cette même volonté.

Séjours en résidence

Du 1^{er} au 5 juillet - La Gare Mondiale / Melkior Théâtre - Bergerac

Du 12 au 14 novembre - Espace culturel François Mitterrand – Périgueux

Restitution publique : 14 novembre – Espace culturel F.Mitterrand – Périgueux

Fréquentation : 20 personnes

Partenaires : Gare Mondiale/Melkior Théâtre, Le Paradis Galerie Verbale, Le Sans Réserve, Centre Multimédia de Neuvic, Lycée agricole de Coulounieix-Chamiers, Agence culturelle départementale

VOYAGE | COMPAGNIE GENERIK VAPEUR | COMPAGNIE CARABOSSE



La présence de longue date de Generik Vapeur sur le territoire de Saint-Amand-de-Coly a permis de structurer un festival de rue qui, depuis une décennie, fait

l'attraction - si l'on excepte l'imposante abbaye du XII^{ème} siècle - de ce petit bourg tranquille classé parmi les plus beaux villages de France. Pour marquer le dixième anniversaire de cet événement, la commune et l'association « St Amand fait son intéressant » ont réuni deux des plus retentissantes compagnies d'art de la rue pour une grande et spectaculaire déambulation à travers le village et ses alentours. Generik Vapeur - célèbre pour ses réalisations géantes, mobiles, vibrantes et vrombissantes -, associée à la

compagnie Carabosse, dont les installations de feu font la notoriété, ont conduit le public tout au long d'un itinéraire fabuleux et flamboyant, émaillé de surprises. Le public embarqué pour un voyage aux dimensions multiples, a pu redécouvrir les réalités géographiques et historiques de ce territoire. Au-delà de sa création, ce projet a répondu à un objectif plus vaste, celui de mobiliser toute la population, des écoliers aux artisans, autour d'un grand moment participatif, convivial, culturel et artistique.

Séjours en résidence

2 Janvier au 12 juillet – Coly-Saint-Amand

Création : 12 juillet dans le cadre du Festival des arts de la rue

Partenaires : Association St Amand fait son intéressant – Municipalité de St Amand-Coly – OARA – Agence culturelle Dordogne-Périgord

JE NE PARLE PAS OCCITAN EN PUBLIC | COMPAGNIE LILO



Texte : Emilie Esquerré et Frédéric El Kaïm / Interprétation : Emilie Esquerré, Jean-Marc Foissac,

Séjours en résidence :

Du 8 au 12 juillet - Centre culturel La Fabrique - Saint-Astier

Du 9 au 11 octobre - Le Palace - Périgueux

Restitution publique jeudi 10 octobre - Le Palace - Périgueux

Fréquentation : 80 personnes

Vendredi 11 octobre - Le Palace - Périgueux

2 représentations scolaires dans le cadre de la Journée de Liaison occitane

Partenaires : Une compagnie et Cuvier de Feydeau à Artigues-près-Bordeaux - Espace culturel La Forge à Portets, Région Nouvelle Aquitaine - Conseil départemental de la Dordogne, Commune de Mensignac, Espace culturel d'Eymet, La Fabrique à Saint-Astier, Théâtre de l'Odysée à Périgueux, Agence culturelle Dordogne-Périgord, Région Occitanie, Ville de Toulouse et Théâtre du Ring à Toulouse, Conseil Départemental des Landes et Théâtre des 2 Mains de Villeneuve-de-Marsan, - Théâtre de La Rampe Tio, Théâtre des 39 marches, Théâtre de Ségure à Tuchan

WARREN | COMPAGNIE MOI NON PLUS !

Texte et mise en scène : Laurent Eyllier / Interprétation : Laurent Eyllier, Flore Audebeau, Julien Pluchard, Marion Gardie
Domicilié en Dordogne, Laurent Eyllier mène en parallèle une carrière d'acteur et de metteur en scène dans le Bordelais. Sa nouvelle création porte sur le thème de la différence et l'incompréhension que celle-ci peut susciter dans l'entourage, même le plus proche.

Françoise Goubert / Mise en scène, dramaturgie : Frédéric El Kaïm / Création vidéo : Franck Cantereau / Création lumière : Benoît Chéritel
Auteure et comédienne installée en Dordogne, proche du milieu occitan mais pas suffisamment «occitane» pour en revendiquer l'identité, Emilie Esquerré a imaginé un récit qui lui ressemble. Elle incarne au plateau Irène, jeune

femme ballotée entre deux cultures qui s'imbriquent l'une dans l'autre de manière inextricable.

Pour alimenter ce spectacle, la comédienne et son équipe artistique se sont inspirées de la collecte occitane entreprise auprès des locuteurs du département. Cette immersion lui a permis d'interroger les défis soulevés par sa double appartenance.

Séjour en résidence : Du 7 au 11 octobre - Le Lieu - Saint-Paul-de-Serre

Partenaires : La Boîte à Jouer, Théâtre des Cuisines, Maison de Quartier Le Tauzin, Compagnie Florence Lavaud, Théâtre de La Licorne, Centre culturel La Forge, commune d'Eymet, commune de Lormont, OARA, Agence culturelle Dordogne-Périgord

SOURDURENT



Ernest Bergez alias Sourdure : voix, violon, électronique / Elisa Trebouville : banjo, voix, percus-

Séjour en résidence

Du 21 au 25 mai au Rocksane, salle de musiques actuelles - Bergerac

Sortie de résidence : samedi 25 mai dans le cadre de Paratge

Partenaires : Le Rocksane, Agence culturelle Dordogne-Périgord

sions / Loup Uberto : luth trois cordes basse, voix / Jacques Puech : cabrette & voix

Sourdure est un musicien créatif et ingénieux qui aborde l'immense friche des traditions musicales et orales d'Auvergne (airs populaires, bourrées, chansons de réveillés, marches de nocés...) pour construire une musique composite,

au-delà des marges, solidement ancrée dans le présent. Dans un esprit expérimental, le musicien se plaît à soumettre les airs traditionnels à des traitements analytiques dans le but d'en revivifier et en réactualiser la structure et la texture. Il a décliné son projet au pluriel, créant ainsi Sourdurent.

TUTA | ARTÚS

Batterie, Alexis Toussaint / Chant, violon Matèu Baudoin / Vielle à roue, Romain Baudoin / Basse Romain Colautti / Guitare, dispositif électro-acoustique Nicolas Godin / Chant, tambourin à corde, synthétiseur, Tomàs Baudoin / Son, Benjamin Rouyer / Lumière, Thierry Moine

Séjour en résidence

Du 3 au 7 juin / Périgueux – Le Sans Réserve

Sortie de résidence : vendredi 7 juin dans le cadre de Paratge

Partenaires : Le Sans Réserve, Agence culturelle Dordogne-Périgord

Cette création est inspirée d'une réalité souterraine, La Verna, emblème du plus grand réseau karstique au monde : La Pierre Saint Martin. Ce gouffre qui défie la perception humaine est abordé dans cette création comme une métaphore des méandres inconscients qui nous animent, de l'ignorance,

obscurité dont l'homme doit s'extirper pour accéder à la connaissance et la spiritualité représentées par la lumière. Ce lent processus de transformation a été retranscrit musicalement par des explorations autour du sauvage et du méditatif, évoquant le passage de la confusion à la clarté.

1. 2. 3. L'accompagnement artistique

Dans le domaine du spectacle vivant comme dans celui des arts plastiques, l'Agence culturelle départementale accompagne des équipes artistiques du département :

LES ARTISTES DU SPECTACLE VIVANT ACCOMPAGNÉS EN 2019 :

Christian Paboeuf Quartet - Thibaut : percussions – Régis Lahontaa : bugle, trompette – Xavier Duprat : piano - Christian Paboeuf : hautbois, flûtes à bec, vibraphone.

Objet du soutien : aide à l'enregistrement.

Louise Lafoscade (costumière pro) : conseils administratifs + contacts

Cie Bois et Charbon (théâtre) : contacts programmeurs

Sophie Bonduelle (théâtre musique) : contacts

Cie Keruzha (danse) : conseils administratifs + contacts

- en émergence ou en cours de professionnalisation pour un regard artistique, une mise en réseau, un soutien promotionnel.

La Ronde des Crayons (spectacle Jeune Public) : conseils à la réalisation d'un dossier + budget de création

Théâtre des Zoulous (école de spectacle vivant + spectacles Jeune Public) : conseils administratifs + contacts

Cie Tout Feu Tout Flamme (clown) : conseils administratifs + contacts

Cie le Nez sur le cœur (clown) : conseils administratifs + contacts

Nourelaïe Khaoua (chanteuse conteuse) : conseils administratifs + contacts

Cie Thalia (Théâtre) : conseils + contacts

- confirmés mais qui ont besoin d'un coup de pouce pour finaliser leur projet ou en recherche de lieu pour travailler ou se produire.

Esther Zomerman (spectacle de rue Jeune Public) : conseils + contacts

Cie Alix au pays des merveilles (théâtre marionnettes jeune public) : conseils administratifs + aide création association + contacts programmeurs + conseils à la réalisation d'un dossier

Cie Les Astres Songeurs (théâtre Jeune Public) : conseils administratifs + contacts programmeurs

Cie Les Pianos Mobiles (musique et rue) : conseils administratifs + contacts programmeurs

LE DISPOSITIF BOOST



Il a pour objectif d'accompagner des artistes émergents de la scène des musiques actuelles départementale. Il est piloté conjointement par Le Sans Réserve à Périgueux, le Rocksane à Bergerac et l'Agence culturelle départementale.

Il a vocation à soutenir un ou deux groupes durant une période d'un an, en s'appuyant sur quatre axes : la formation, l'accueil en résidence, le conseil administratif et juridique, le soutien en communication.

LES GROUPES SOUTENUS EN 2019 :

INDIVIDU XY (FOLK)

Individu XY est à la fois le nom d'un trio folk rock acoustique et le nom du personnage principal du spectacle *Odyssée XY*, conçu par ce même trio. Conte moderne à portée philosophique, ce spectacle dessine les contours d'un monde post-apocalyptique et raconte la quête d'identité de

l'individu après l'effondrement d'un monde dominé par le consumérisme et l'individualisme. Le trio composé de Hoo Doo (guitare, chant), Romane Beaugrand (violoncelle) et Ambroise Harivel (batterie, percussions) crée un univers musical oscillant entre rock, folk et musique de chambre.

Retenu dans le cadre du dispositif Boost 2018/19, ce groupe a bénéficié notamment d'une résidence au Sans Réserve à Périgueux en octobre 2018, accompagné artistiquement par le comédien et metteur en scène Fabien Bassot pour la dimension scénique.

THE GHOST TOWNS (DUO POST ROCK)

The Ghost Town, littéralement la ville fantôme. Tout ce que contient de fascinant, de mystérieux et d'effrayant ce concept de ville morte a attiré plus d'un artiste. Le groupe de musique actuelle The Ghost Towns en fait la teneur même de son projet : « Notre musique veut ressembler à ça, à

une inquiétante attirance. » Le duo a souhaité installer un véritable univers musical et visuel. Une guitare et une batterie oscillant entre profondeur et légèreté, deux voix envoûtantes, s'emploient à recréer cette atmosphère d'étrangeté. Une trame narrative servant de conducteur,

raconte les aventures de deux personnages mi-humains, mi-robots, Samo et Towny, partis explorer ce monde atemporel pratiquement désert à la recherche d'histoires et mélodies passées, de celles que l'on pourrait entendre le soir dans certaines de ces villes fantômes...

PROTOCOLE GANZFELD (ELECTRO ROCK / TRIP HOP)



Anthony Baccheta : programmation machine-synthétiseur / Frédéric Valet : basse / Kamel Dembri : batterie, percussions / Cécile Marten Flageat : chant

Anthony Baccheta (machines, synthés) et Frédéric Valet (basse) décident en 2017 d'expérimenter

ensemble un récit musical. Ils proposent alors la création d'un petit collectif de musiciens qui se réunit régulièrement pour le plaisir de partager un univers sonore constitué de compositions originales électro rock / trip hop / ambient... En 2018, avec la volonté de voir aboutir le projet, la formation se donne une identité, Protocole Ganzfeld.

Ce nom est inspiré d'un dispositif créé par un scientifique allemand en 1930 : le protocole Ganzfeld (champ sensoriel uniforme) est utilisé en parapsychologie pour étudier les perceptions extra-sensorielles, et plus particulièrement la télépathie. Une référence dont on suppose qu'elle n'est pas sans effet sur le climat musical. Le groupe a enregistré en février 2019 chez Guillaume Martial, directeur musical de Benabar.

ZORG (NOUVELLE MUSIQUE TRADITIONNELLE)

Adrien Fossaert : violon, chant, basse / Kick Miguel Amaro : cajon, didgeridoo, flûte harmonique, kalimba / Lucas Demuyck : guimbarde, appeaux, shruti bos, chant
Créé en Juillet 2018 à Bourdeilles, Zorg s'inspire de la musique traditionnelle occitane pour en élargir

les horizons. De la même manière que Béla Bartók crée son « folklore imaginaire », Zorg crée sa propre musique dans une démarche de composition qui fait place à l'électro, à la techno et au rock. Zorg ouvre également son univers

musical à l'expérimentation, à l'improvisation.

Les trois chanteurs qui composent le groupe mêlent leurs voix puissantes à un riche instrumentarium où dominent des percussions aux couleurs exotiques.

I. 3. LES EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES

I. 3. 1. « VAGABONDAGE 932 » 2018/2020



La compagnie Ouïe/Dire (collectif d'artistes pluridisciplinaires) mène depuis 2016 «Vagabondage 932», un projet d'expérimentation artistique axé sur l'observation de rénovations urbaines, dans le quartier Jacqueline Auriol à Coulounieix-Chamiers. Les artistes résident à raison d'une semaine par mois dans un appartement au cœur du quartier, mis à disposition par Grand Périgueux Habitat. Cette immersion au milieu des habitants et des acteurs du territoire permet de d'expérimenter une nouvelle relation à l'art, favorise la pratique et multiplie la création d'œuvres (dessins, enregistrements sonores, photographies et films, journaux, cartes postales, etc.), les rendez-vous culturels (expositions, concerts...).

En 2019, 13 artistes ont été accueillis en résidence :
Troubs (dessinateur), Laurent Lolmède (dessinateur), Placid (gouachiste), Claire Lacabanne (vidéaste photographe), Guillaume

Guerse (dessinateur), Bertoyas (peintre/dessinateur), Pierre Morel (auteur de bande dessinée), Joël Thépault (plasticien sculpteur), Seb/Cazes (dessinateur botaniste), Ninh Lê quan (compositeur/percussionniste), Mathias Forge (Tromboniste), Christian Pruvost (trompettiste), Isabelle Duthoit (Voix/ clarinette)

Actions réalisées

- Réalisation de différents projets artistiques : enregistrements sonores, séries dessinées, films...
- Exposition de Bertoyas et d'un compagnon d'Emmaüs sur la thématique de la migration des populations
- Exposition Portraits de rues de Laurent Lolmède, dessinateur, au Château des Izards à Coulounieix-Chamiers, du 23 mars au 7 avril 2019
- Publication du journal Le Voltigeur n°2 réalisé par les artistes de Vagabondage 932 et

d'un Voltigeur junior n°1, réalisé avec 2 classes de CM2 de l'école Primaire Eugène Leroy – Edition à 5 000 exemplaires

- Restitutions de travaux des artistes, dessins en direct et rencontres : Apéro-murette, au Bar PMU « Chez nous » et au Jardin familial à Coulounieix-Chamiers...
- Ateliers de pratique et rencontres avec les élèves de l'Ecole primaire Saint-Exupéry, les usagers du centre social Saint-Exupéry, les enfants de la crèche Petit Prince.

2 temps forts :

- looping #2 - vendredi 14 juin / Inauguration du jardin familial, concert performance, exposition de sculptures végétales, de peintures et dessins et diffusion d'un film d'animation.
- Exposition « Vagabondage 932 » Hors les murs - 12 et 13 dans le cadre du 30e fes-

tival de la bande dessinée de Bassillac-et-Auberoche.

A Chamiers, la résidence d'expérimentation « Vagabondage 932 » qui se poursuit en suivant le processus de rénovation urbaine du quartier permet de consolider ou développer des actions artistiques et des rencontres avec le public des structures scolaires ou sociales du quartier : l'école primaire, Emmaüs, conseil citoyen, centre social... Cette année, des artistes du spectacle vivant, un réalisateur de film d'animation et un sculpteur sont venus compléter l'équipe de dessinateurs et phonographistes en résidence ; ainsi les œuvres et les rencontres se diversifient et des temps forts réunissent les populations en mettant l'accent sur le vivre ensemble et la création pluridisciplinaire. Les champs d'action et les lieux de présentation se sont étendus ; les artistes ont inauguré

un nouveau lieu de présentation au cœur du quartier suite à l'obtention d'un jardin familial. Le comité de suivi de la résidence s'enrichit par la présence assidue des partenaires du projet et aussi régulièrement des membres du conseil citoyen et du personnel du centre social de Chamiers.

Le principe de Vagabondage 932 suscite de l'intérêt à l'extérieur du département. La Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image d'Angoulême, ainsi que des membres de l'ANRU se sont rapprochés de la compagnie Ouïe/Dire et de l'Agence culturelle. L'une souhaite développer le même type de résidence à partir de 2020 dans un quartier prioritaire d'Angoulême avec la compagnie Ouïe/Dire et l'ANRU s'est engagée à participer à Ça déménage !, un des projets au long cours de « Vagabondage 932 ».

Partenaires : Ce projet est réalisé dans le cadre d'un partenariat multiple associant la Ville de Coulounieix-Chamiers, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord/Conseil départemental de la Dordogne, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et, dans le cadre du Contrat de ville du Grand Périgueux 2015-2022, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, la Préfecture de la Dordogne et le Grand Périgueux Habitat.

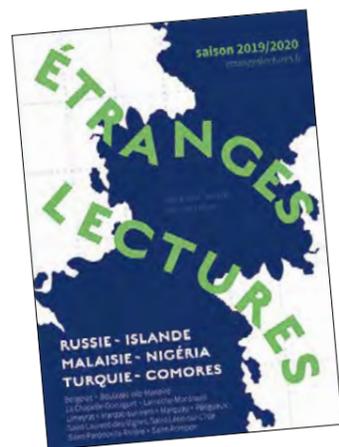
Fréquentation : 1 000 personnes.

II. UN PROGRAMME, DES PUBLICS

II. 1. UNE SAISON DÉDIÉE À LA CRÉATION CONTEMPORAINE

II. 1. 1. Les événements départementaux

II. 1. 1. 1. « ETRANGES LECTURES » saison 2018-2019 et saison 2019-2020



Depuis 2018, l'Agence culturelle départementale a rejoint le collectif d'organisation d'Etranges Lectures afin de contribuer au rayonnement de ce programme départemental qui invite le public à la rencontre de lectures étrangères. L'Agence culturelle départementale apporte ainsi son concours en assurant :

- la gestion administrative et financière du programme (dossiers de demande de subvention, contrats, paies et droits d'auteurs)
- des interventions en milieu carcéral proposées par la médiatrice de la structure.



ETRANGES LECTURES 2019 en chiffres

11 Communes

3 centres de détention

10 Intervenants (artistes et présentateurs)

Fréquentation : 600 Personnes

Prix des lecteurs : 35 bibliothèques participantes – 484 lecteurs/cinq titres/ soit 2420 lectures

En 2019, Etranges Lectures a poursuivi ses collaborations pour se rendre accessible au plus grand nombre avec les festivals Lettres du Monde, Ōrizons, Cinespañol et l'association Ciné-Cinéma de Périgueux.

La fréquentation en augmentation marque l'intérêt croissant du public périgourdin de plus en plus sensibilisé à la littérature étrangère dans tout ce qu'elle comporte d'ouverture au monde et de diversité. 9 lectures ont été présentées en milieu carcéral avec beaucoup d'intérêt de la part des détenus.

PROGRAMME DE JANVIER À JUIN 2019 :

LES BUVEURS DE LUMIERE | JENNY FAGAN

Traduction de l'anglais (Ecosse)

Présentation : Céline Schwaller / Traduction Danielle Schramm – Présentation : Pierre Lecture : Isabelle Gazonnois

Mardi 22 janvier - Périgueux

Suivi de la projection de The Bookshop (Isabel Coixet, 2017) proposé par l'association Ciné-Cinéma

Jeudi 24 janvier - Villamblard

Vendredi 25 janvier - St Méard de Dronne

Maison d'arrêt de Périgueux et centre de détention de Neuvic

LE MONDE DEPUIS MA CHAISE | SERGIO SCHMUCLER-

Traduction de l'espagnol (Mexique) Dominique Lepreux

Présentation : David Correia de Andrade

Lecture : Daniel Kenisgberg

Mardi 19 mars - Périgueux

Jeudi 21 mars - Val de Louyre et Caudeau

Et aussi au Centre de détention de Mauzac

UN FUSIL, UNE VACHE, UN ARBRE ET UNE FEMME | MEIR SHALEV

Traduction de l'hébreu (Israël) par Sylvie Cohen

Présentation : Noam Ginossar, enseignante d'hébreu

Lecture : Gilles Ruard

Mardi 21 mai - Périgueux

Jeudi 23 mai - La Bachellerie

Vendredi 24 mai - St Geyrac

Et aussi au Centre de détention de Mauzac-et-Grand Castang

En partenariat avec le Festival Ōrizons

TERRE ET CENDRES | ATIQ RAHIMI

Traduction du persan (Afghanistan) par Sabrina Nouri

Présentation : Khojesta Ebrahimi, enseignante de littérature persane

Lecture : Fabien Bassot

Mardi 11 juin - Périgueux

Jeudi 13 juin - Ginestet

Vendredi 14 juin - Bourdeilles

Et aussi au centre de détention de Mauzac

PROGRAMME DE NOVEMBRE À DECEMBRE 2019 :

TEXTO | DMITRY ALEKSEEVITCH GLOUKHOVSKI

Traduction du russe par Denis E. Savine

Lecture : Gilles Ruard

Mardi 19 novembre - Périgueux - Médiathèque - Amphithéâtre Jean-Moulin

En présence de l'auteur et en partenariat avec le festival Les Lettres du Monde

Avec la participation des élèves de russe du Lycée Bertran-de-Born et de la librairie Les Ruelles

Jeudi 21 novembre - Saint-Laurent-des-Vignes

Vendredi 22 novembre - Limeyrat

Et aussi au Centre de détention de Mauzac

ÖR AUÐUR | AVA ÓLAFSDOTTIR

Traduit de l'islandais par Catherine Eyjólfsson (Prix des lecteurs Étranges lectures 2018)

Lecture : Fabien Bassot

Mardi 10 décembre - Périgueux (Médiathèque - Amphithéâtre Jean-Moulin)

En partenariat avec les Éditions ZULMA et avec la participation de la librairie La Mandragore

Jeudi 12 décembre : Périgueux (Résidence de personnes âgées)

Vendredi 13 décembre - Marquay

Et aussi au Centre de détention de Neuvic-sur-l'Isle

II. 1. 1. 2. « A NOUS LES VACANCES » 25 février au 1^{er} mars / A NOUS LES VACANCES ! 2019 en chiffres



Cette initiative répond aux missions du Département visant au rééquilibrage culturel entre les zones urbaines et les zones rurales et au souci de démocratiser l'offre culturelle en proposant la gratuité pour

5 communes : Agonac, Saint-Cyprien, Brantôme-en-Périgord, La Force, Mussidan

Fréquentation : 668 personnes

tous ces rendez-vous pendant les vacances scolaires de février. Sous forme itinérante, ce programme départemental rayonne tous les ans dans cinq lieux du département avec la participation des différents services du Conseil départemental (culture, jeunesse et sport), de l'Association Ciné Passion en Périgord et de l'Agence culturelle départementale. Le temps d'une journée, alternent ateliers de pratique dans différentes disciplines, spectacles et projections de cinéma culturelle pour les 0/16 ans.

LES PROPOSITIONS DE L'AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

- Atelier d'initiation au théâtre animé par la médiatrice de l'Agence culturelle, Fanny Rousseau. Échauffement de la voix et du corps. Travail autour des émotions et petits exercices d'improvisation

Fréquentation : 115 participants
Agonac : 23 / Saint-Cyprien : 15 / Brantôme en Périgord : 21 / La Force : 27 / Mussidan : 29

- Atelier de fabrication et manipulation de masques animé par Fabien Bassot à partir d'une base de masque neutre, personnalisation d'un masque grâce à des photos/images découpées dans des magazines. Puis, découverte de la pratique du masque en abordant le mouvement, le rythme et l'énergie.

Fréquentation : 63 participants
Agonac : 14 / Saint-Cyprien : 6 / Brantôme en Périgord : 15 / La Force : 15 / Mussidan : 13

- Spectacle Le garçon qui en savait trop - Compagnie Lazzi Zanni. Avec Noémie Richard et Timothée François – Mise en scène : Fabien Bassot.

La compagnie périgourdine, résolument orientée vers les écritures contemporaines propose un spectacle fantastique sans parole qui évoque avec humour le danger de vouloir trop remplir la tête des enfants... A partir d'un court texte de l'écrivain tchèque Miloš Macourek, cette nouvelle très naïve raconte l'histoire d'une petite fille qui adore apprendre, qui le fait avec facilité, tant que sa

maman ne cesse de vouloir lui faire absorber une foule d'informations. Cette histoire, sous une apparence naïve, parle des relations difficiles entre un enfant et sa mère, quand elle décide de faire de lui un petit monstre de foire. Le sujet est traité avec dérision et humour sous une forme onirique et fantastique.

II. 1. 1. 3. « SPRING ! » du 17 mars au 17 avril 2019



Financé par le Conseil départemental de la Dordogne et la DRAC Nouvelle-Aquitaine, le programme SPRING ! 2019 s'est déroulé du 16 mars au 17 avril dans 23 communes du département (+13 communes par rapport à 2018). Il s'est adressé à un large public d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes, de famille. Construit dans la diversité des expressions artistiques actuelles en danse, musique, théâtre, arts visuels et arts numériques, SPRING ! a présenté la création d'aujourd'hui dans ce qu'elle a de plus exigeant, inattendu et foisonnant.

Le jeune public, tour à tour spectateur ou acteur, a été plongé par une immersion active au cœur de la création. Théâtre, danse, perfor-

SPRING ! 2019 en chiffres
22 lieux partenaires
17 spectacles
4 expositions
44 représentations

mances, musique, ciné-concerts, arts visuels, arts numériques sont autant d'esthétiques qui ont été proposées aux regards de tous et aux expériences sensorielles de chacun.

L'artiste Blexbolex a signé le visuel de l'édition 2019.

Partenaires : Education Nationale, ONDA (Office National de Diffusion Artistique), Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Communauté de communes du Pays Fénelon, Communauté de communes du Pays Ribéracois, Communauté de communes Isle-Vern-Salembre, Communauté de communes Dronne-et-Belle, Communes de Bergerac, Beauronne, Champagnac-de-Bélaïr, Carsac-Aillac, Coulounieix-Chamiers, Douzillac, Eymet, Issigeac, Limeyrat, Mareuil, Montignac, Mussidan, Nantheuil, Neuvic-sur-l'Isle, Périgueux, Prigonrieux, St-Amand-de-Coly, Saint-Cyprien, Saint-Léon-sur-l'Isle, Sarlat, Ribérac, Terrasson,

130 heures d'actions EAC autour des spectacles
50 heures d'actions de sensibilisation tout public
Fréquentation : 7 102 personnes

Tocane-Saint-Apre, Verteillac, Scène conventionnée L'Odyssée, Centre culturel de Bergerac, Centre culturel de Sarlat, Centre culturel L'Imagiscène de Terrasson, Centre culturel Le Chaudron à Montignac, La Gare Mondiale à Bergerac, Espace culturel Aliénor d'Aquitaine à Mussidan, Espace culturel d'Eymet, Le Nantholia à Nantheuil (Association Canopée), Espace socio-culturel Le Ruban Vert à Mareuil, Le Forum culturel à Ribérac, Association CRAC, Association Maquiz'art, Association Autour du Chêne, Association Point-Org, Amicale Laïque de St-Amand-de-Coly, Collectif Ouïe/Dire, La Manufacture / Centre de développement chorégraphique national Bordeaux Nouvelle-Aquitaine, Ciné-Passion en Périgord, Bibliothèque départementale Dordogne- Périgord et bibliothèques du réseau départemental

PROGRAMME ARTISTIQUE

OMEGA POINT | COLLECTIF DA SWEEP



Da Sweep est le nom de scène que s'est donné Sébastien Guérive, musicien-compositeur qui développe un travail de transformation de la matière sonore à l'aide de l'ordinateur (MAO). Réalisé avec la complicité de Mikaël Dinik, concepteur d'images, Omega Point est un live audio-visuel qui interroge ce point oméga défini comme « point

Mardi 19 mars - Bergerac - séance scolaire

ultime de l'évolution de l'univers en mouvement, ligne d'horizon invisible vers laquelle se dirigent le temps, la matière, la conscience ». Partant du constat que l'individu, à l'ère du tout numérique, est privé de son lien vital avec la nature et aspire à retrouver cet état primordial, les artistes imaginent un dispositif lui-même très numérisé, construit sur un aller-retour permanent entre sons et images, qui propose un voyage dans le temps et l'espace propre à reconnecter l'individu au monde qui l'entoure, l'aidant à se reconnecter ainsi à lui-même. Le musicien invente

une musique à la fois organique et synthétique à laquelle répondent, dans une continuité avec la matière sonore, les images projetées en mapping sur une structure scénographique composée de onze cylindres verticaux, tel un orgue géant en suspension. Il résulte de ce mariage poétique des sons et des images en mouvement un monde contemplatif propice à la réflexion et à la vibration. Plongé dans le noir, l'auditeur est invité à s'immerger dans un environnement singulier et envoûtant, et à vivre une expérience sensorielle inédite.

GRRRRR | COMPAGNIE SYLEX



Grrrrr est un solo de danse pour les tout-petits, qui se joue en cercle dans une très grande proximité. La

pièce propose un rituel dansé où des figures animales apparaissent faites de peaux, de poils et de plumes. Grâce à un costume impressionnant, le corps de la danseuse se transforme, du tigre à l'oiseau en passant par le cheval. Tout ce bestiaire d'animaux hybrides amène les spectateurs dans un univers à la fois doux, grotesque et

magique. Par une approche anthropologique et ludique, ce spectacle sensibilise les jeunes spectateurs en les ramenant aux origines de la danse. Expérience joyeuse et sauvage, Grrrrr nous invite tous à nous mettre en mouvement, enfants et adultes, dans un grand bal final.

Mercredi 20 mars – Mareuil – séance familiale

Jeudi 21 mars – Tocane-St-Apre – 2 séances scolaires

Vendredi 22 mars – Verteillac – 2 séances scolaires

Mardi 26 mars – Saint-Cyprien – 2 séances scolaires

Jeudi 28 mars – Montignac – 1 séance scolaire

Mardi 2 avril – St-Amand-de-Coly – 1 séance scolaire

Jeudi 4 avril – Bergerac – 2 séances scolaires

FILOPAT ET CIE | DAVID SIRE ET PIERRE CAILLOT

C'est autour de l'œuvre de Gunter Rätz, réalisateur allemand de films d'animation, et de sa plus célèbre série, Filopat et Patafil que David Sire et son complice de scène Pierre Caillot accompagnent en musique et chansons cette projection de quatre courts métrages. Filmés image par image, Filopat et Patafil sont les personnages principaux de la série, deux marionnettes muettes en fil de fer et en liège, évoluant dans un décor minimaliste d'objets de récupération. Ces

Samedi 23 mars – Montignac – séance familiale

Dimanche 24 mars – Mussidan – séance familiale

Vendredi 22 mars – Eymet – séance scolaire

PARLE À LA POUSSIÈRE | COMPAGNIE HECHO EN CASA



Ana, reporter, doit partir au Japon dans la région du Kansai, entre Kyoto et Osaka, pour photographier un parc d'attractions «Le Nara Dreamland» abandonné

Lundi 25 mars – Terrasson – 2 séances scolaires

INAUGURAL | COMPAGNIE LA TIERCE

Inaugural est le troisième volet d'un triptyque qui tente de renouveler une écriture du mouvement en déjouant l'arbitraire du geste. Explorant les espaces entre les corps et des objets de pierre et de bois posés sur scène, la pièce s'intéresse au glissement d'une situation abstraite vers de la fiction, s'appuyant sur la force d'évocation d'actions simples, de gestes usuels. Cette danse architecturale, dépouillée de tout artifice, cherche à faire exister les

Mardi 26 mars – Sarlat – séance scolaire

véritables petits trésors cachés du cinéma reprennent vie sur le contrepoint sonore et poétique des deux musiciens. L'émotion, l'espace et le temps sont au cœur de cette création à voir en famille.

En plein cœur de la nuit, au Ryokan Hakuhou, dans sa chambre d'hôtel, Ana reçoit la visite de Sadako Sasaki morte à Hiroshima en 1955. A la lisière du fantastique, entre présent et passé, un voyage initiatique sous un ciel constellé de mille grues en papier. Les mots de Fabrice Melquiot, les pas de danse sous un ciel étoilé de grues en papier, incarnent poétiquement cette fable contemporaine.

« espaces entre » en stimulant l'imaginaire du spectateur. Depuis 2017, La Tierce est en compagnonnage avec la Manufacture, CDCN Nouvelle-Aquitaine

LA BOUM LITTÉRAIRE

Quatre auteurs se donnent rendez-vous pour sélectionner huit chansons parmi des tubes des années 60 à nos jours. Ils inventent alors une histoire en huit épisodes

Samedi 30 mars – Terrasson – séance familiale

permettant de relier les chansons entre elles. Une fois sous les projecteurs, ils livrent à plusieurs voix cette histoire saugrenue pour animer un bal littéraire unique en

son genre. Les spectateurs sont invités à écouter puis à entrer dans la danse !

PALIMPSESTE | SYLVAIN DANIEL QUARTET

Avec Palimpseste, le musicien Sylvain Daniel propose un roadtrip dans les ruines de Détroit réalisé à partir du recueil photographique Ruins of Detroit d'Yves Marchand et Romain Meffre. Une ville fantôme que l'on découvre à travers un spectacle mêlant images, traitement numérique et musique live.

Samedi 30 mars – Eymet – séance familiale

Les quatre musiciens, encadrés par un triptyque vidéo tracent un itinéraire musical à travers la ville : les photographies de l'hôtel de ville, des banlieues, des souvenirs d'usines, prisons et autres théâtres désaffectés plongent le spectateur dans un dispositif et récit immersifs. En hommage aux différents

symboles de la ville, berceau de nombreux courants musicaux, Palimpseste nous entraîne dans une quête du son de Détroit avec des compositions qui n'ont rien à envier à la soul de la Motown, au hip-hop de Jaydee ou à l'électro de Juan Atkins.

LES PASSAGERS | COMPAGNIE PIC LA POULE

D'emblée, Les Passagers propose de surprendre les jeunes spectateurs en les invitant à s'interroger sur la fabrique du spectacle vivant. Dans un aller-retour entre

Vendredi 29 mars – Sarlat – séance scolaire

Dimanche 31 mars – Bergerac – séance familiale

Lundi 1^{er} avril – Bergerac – 2 séances scolaires

le travail d'une compagnie en création et l'imaginaire d'une fiction théâtrale, les enfants sont amenés à comprendre l'importance de l'entraide et la notion

d'objectif commun. Un spectacle conçu comme une odyssée vers le monde adulte où le jeu des acteurs est ponctué de musique et de trouvailles scénographiques.

ANIMALE | COMPAGNIE PERNETTE / ASSOCIATION NA



Performance envoûtante d'une danseuse et de cinquante...

Mardi 2 avril – Nantheuil – 2 séances scolaires

souris! La chorégraphe Nathalie Pernette a longuement étudié le comportement de ces animaux, leur sensibilité aux sons, aux mouvements, aux lumières, aux corps étrangers...et les convoque sur scène à ses côtés. Dans une chorégraphie aléatoire, les souris s'approchent d'elle, s'éloignent,

grimpe, se réfugient dans leur enclos. Répulsion ancestrale ou fascination pour ces petits rongeurs ? Venez le découvrir dans cette danse lente et atypique.

ERMITOLOGIE - LES SONGES D'ANTOINE | CLÉDAT ET PETITPIERRE

Dans un aller-retour permanent entre sculpture et performance, les créations de Clédat & Petitpierre prennent des formes singulières. Leurs "sculptures à activer" oscillent ainsi entre deux temporalités : celle "durable" de l'exposition et celle de l'événement performatif. Conçue sur le mode du défilé de carnaval, La Parade

Mercredi 3 avril - Périgueux – séance familiale

Jeudi 4 avril – Périgueux – 2 séances scolaires

Moderne est une œuvre sculpturale et déambulatoire, constituée de 10 figures, librement puisées dans les œuvres peintes de grands artistes de la première moitié du XXème siècle : Magritte, Ernst, De Chirico, Léger, Munch, Arp, Brauner, Malévitch... En y regardant de plus près, on reconnaît le personnage hurlant du célèbre tableau d'Ed-

vard Munch, Le Cri, celui de L'Ellipse de René Magritte ou La Femme au chat de Fernand Léger... Les deux plasticiens et performeurs s'inspirent également du ballet Parade, imaginé en 1917 par Cocteau, Satie, Picasso et Massine pour les Ballets russes et dont l'esprit nouveau, la dimension fantaisiste et burlesque avaient alors fait polémique.

PEUBLÉTO - RÊVES ET RÉALITÉS | COMPAGNIE AUGUSTE-BIENVENUE



Originaire du Burkina Faso, Bienvenue Bazié a dû lutter contre

Jeudi 4 avril – Nantheuil – séance familiale

la pression familiale et sociale pour pouvoir aller au bout de son choix artistique : la danse. Aujourd'hui chorégraphe et danseur reconnu, installé à Bordeaux, il revient scéniquement sur son itinéraire dans une mise en dialogue de son corps dansant face au regard critique de ses parents. Peubléto est un solo

très personnel sur la nécessité de s'affranchir des injonctions extérieures, de trouver sa propre voie.

GOMMETTE | COMPAGNIE JEANNE SIMONE

Gommette est un solo de danse et de mots à destination des enfants, en immersion dans leur espace quotidien : l'école. Danse de gestes et de mots du quotidien, décalage physique et verbal de l'usuelle poésie du lieu, Gommette propose de renouveler le regard des enfants sur cet espace quotidiennement éprouvé, d'appréhender une proposition corporelle. Gommette est

Du 1^{er} au 5 avril - Ecoles de la communauté de communes Isle - Vern - Salembre

4 séances scolaires

aussi un projet en quatre étapes, un trajet au sein de l'école qui s'adresse aux enseignants d'abord, puis aux enfants et enfin réunit parents et enfants dans ce lieu du commun. Dans le cadre de Spring !, le CRAC et l'Agence culturelle départementale s'associent pour développer un parcours danse avec la Cie Jeanne Simone. Cette action s'inscrit dans un Contrat Territorial

d'Action Culturelle nommé « Graines de Citoyens ». Il est l'outil de la Communauté de Communes Isle-Vern-Salembre, pour mener à bien sa politique éducative et culturelle sur le territoire de la Vallée de l'Isle et mis en œuvre par le CRAC (Centre de Rencontres et d'Actions Culturelles).

À L'ENVERS DE L'ENDROIT | COMPAGNIE JEANNE SIMONE

À l'envers de l'endroit est un duo dansé, une proposition à vivre l'école autrement, destinée aux enfants et à leurs parents. Ensemble, la traverser, observer ses espaces sous un angle poétique et ludique, se jouer de ses usages

Samedi 6 avril – Neuvic- sur-l'Isle – 2 séances familiales

et de sa fonction. Cette performance est une création chorégraphique dédiée à chaque école et à ses singularités.

« À l'envers de l'endroit » est un temps où parents, enfants et enseignants partagent leurs percep-

tions de l'espace école, y vivent de nouvelles émotions ensemble, et peuvent les partager. Cette proposition invite à rentrer en intimité avec ce lieu, ensemble, à se le réapproprier.

LIVÈRE | COMPAGNIE ENTRE LES GOUTTES

Livère est une pièce contemporaine sur la thématique de la famille recomposée, qui interroge la fraternité au-delà des liens du sang. C'est l'histoire d'un souvenir, celui de Moi... Ce jeune garçon retrace sa rencontre avec Livère, la fille de son nouveau beau-père, adolescente étrange et rude,

Mardi 9 avril – Mussidan – séance scolaire

comme l'hiver... Moi livre son histoire comme dans un jeu d'enfant grandeur nature, où sa rencontre avec Livère prendra toute la place. La mise en scène fait un zoom sur cette intimité fraternelle, et la place de l'enfant dans une famille qui se décompose et se recompose... A travers ce récit d'adoles-

cence se dessine un lumineux conte moderne, entre réalité sociale et onirisme, où l'écriture sobre et poétique propre à Stéphane Jaubertie, va droit au cœur. Cette pièce de Stéphane Jaubertie est publiée aux Editions théâtrales jeunesse et a reçu le prix Godot 2015.

LET'S FOLK | COMPAGNIE MARION MUZAC | MZ PRODUCTIONS



Avec Let's Folk !, la danseuse et chorégraphe Marion Muzac affiche son esprit d'ouverture dans une entreprise généreuse : faire de la danse un terrain d'entente entre culture savante et pratiques populaires, et entre générations. Sur les airs pop-folk-soul du groupe Jell-oO

Mercredi 10 avril – Ribérac – séance familiale

Jeudi 11 avril – Ribérac – séance scolaire

en live, quatre danseurs reprennent des danses populaires anciennes et récentes, de France et d'ailleurs : Schuhplattler bavarois, polka, bourrée auvergnate, tarentelle italienne, branles que l'on danse en formant une chaîne, rondeau, gavotte où l'on se tient par le petit doigt, ahwash berbère... Let's folk! s'inspire des danses folkloriques qui, partout dans le monde, ont fait et continuent à faire communauté. La création de Marion Muzac les revisite, portée par l'idée de transmission et d'invitation à la fête. La

belle idée de Marion Muzac est d'inviter les amateurs à rejoindre les danseurs professionnels sur le plateau pour partager le plaisir de la danse.

Pour cela, elle a coutume d'organiser, en amont du spectacle, des ateliers pour préparer un groupe qui pourra participer au spectacle. Des jeunes du territoire bénéficieront de cette préparation et auront le privilège d'être associés aux représentations de Ribérac.

MON PROF EST UN TROLL | COLLECTIF OS'O

C'est l'histoire de Max et Alice, deux enfants malicieux, qui voient arriver leur nouveau directeur d'école, un troll, Monsieur Arrgghh aux pratiques autoritaires et barbares.

Samedi 13 avril – Carsac - Aillac – séance familiale

Il dévore les enfants trop curieux, les envoie à la mine, et les force à manger des choux de Bruxelles au beurre de cacahuète ! Face à ce totalitarisme, Alice et Max tentent,

en vain, de mobiliser les adultes. Ils décident alors de mettre en œuvre une solution révolutionnaire...

AUTOUR DE DÉTROIT, MILES DAVIS, UNE HISTOIRE DU JAZZ | CONFÉRENCE MUSICALE DE DANIEL BROTHIER

Depuis l'avènement du Be Bop au milieu des années 40 jusqu'aux débuts du Hip Hop, entre 1980 et 1990, le trompettiste et compositeur Miles Davis, a régénéré et exploré tous les courants musicaux

Jeudi 21 mars 2019 – Eymet – Une séance scolaire et une séance familiale

importants du XXème siècle. Dans sa riche trajectoire, le musicien n'a pas échappé aux influences musicales de Détroit, qui fut à l'origine de mouvements musicaux - tout particulièrement l'avènement de la

techno. Cette conférence propose de faire découvrir ou de redécouvrir l'univers de Miles Davis et de mettre en relief le rayonnement musical de la ville de Détroit.

CROCK'NOTES

Rencontre musicale à la médiathèque en lien avec le concert Palimpeste par Sylvain Daniel membre de l'Orchestre National de Jazz.

Jeudi 28 mars 2019 - Issigeac - séance familiale

L'ÎLE FANTÔME | EXPOSITION GUNKANJIMA (JORDY MEOW ET YUGI SAGAN)

Une exposition photographique présentant l'île d'Hashima, anciennement dévolue à l'exploitation du charbon. Tel un appel à la découverte, des photographies de Jordy Meow invitent à connaître des

- du 7 au 12 janvier - Montignac

- du 14 au 18 janvier 2019 - Thenon

- du 11 au 16 mars 2019 - Limeyrat

- du 18 au 23 mars 2019 - Terrasson

Bilan des parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) et des autres actions en faveur de la jeunesse et des familles (cf.chap 2.) Depuis sa création en 2018, SPRING ! évolue pour s'adapter à la réalité des partenaires et du territoire. Aussi en 2019, des résidences de médiation ont été expérimentées

lieux insolites du Japon (industries et paysages).

Lors du vernissage vendredi 5 avril à l'Espace culturel François Mitterrand, le public sera invité à assister à l'activation de l'œuvre Les Baigneurs. Puisant à nouveau dans

pour mieux organiser la relation au public, jeunesse et famille toujours au cœur du projet. Ces expériences montrent qu'une présence artistique plus longue fédère mieux les acteurs locaux et rend possible la mise en place d'espaces pertinents de rencontre entre les périgourdiens et les œuvres. Le programme de

le corpus de la peinture moderne, Clédat & Petitpierre mettent ici en scène deux baigneurs, aux silhouettes généreuses soulignées de maillots à rayures, dans un intermède ludique, fantasque et coloré...

SPRING ! s'élabore dans une relation à la carte avec les partenaires. L'édition 2019 a été aussi marquée par une plus grande transversalité des disciplines facilitée par un partenariat fort avec la scène conventionnée de l'Odysée à Périgueux.

II. 1. 4. « PARATGE » Lo Movement d'Òc et d'ailleurs du 12 avril au 8 juin 2019



PARATGE 2019 en chiffres

21 représentations

17 équipes artistiques

10 ateliers de pratiques en amateurs

5 conférences

2 expositions

Fréquentation : 4356 personnes

PARATGE, coordonné par l'Agence culturelle départementale et financé par le Conseil départemental de la Dordogne et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine est une invitation à la découverte de la culture occitane résolument vivante et inscrite au cœur des cultures du monde.

En 2019, Paratge s'est enrichi de nouveaux partenariats. Si le terme occitan Paratge est réputé intra-

duisible, il n'en est pas moins synonyme d'ouverture, de découverte de l'autre et de « vivre ensemble », des valeurs partagées par l'ensemble des acteurs de ce programme. Ainsi 18 associations, 14 communes, 8 collèges et 17 écoles élémentaires ont participé à ce programme et ont offert à chacun la possibilité d'une découverte de la culture occitane d'aujourd'hui. Les pratiques en amateur n'ont pas

été oubliées avec de nombreux ateliers et conférences.

Pour sa cinquième édition, PARATGE a convoqué pêle-mêle l'art des troubadours dans une interprétation réactualisée par le Troubadours Art Ensemble, l'association de la musique électronique et du bal traditionnel avec EBtè ! de Joan Francés Tisnèr, les chants polyphoniques de Lo Barrut et de La Mal Coiffée, les concerts

à danser de Télamuré, Moiz'Bat, Lou Dàvi, Humus Machine et Zorg, les expérimentations très actuelles de Sourdurent, France, Artús ou encore Super Parquet, la poésie chantée de Laurent Cavalié, Arnaud Cance, les textes lus des écrivains Emmanuelle Pagano et Claude Chambard accompagnés musicalement par Matèu Baudoin, l'hommage à la poétesse Marcelle Delpastre par Bernat Combi et Maurice Moncozet.

PARATGE est aussi synonyme de création avec trois groupes accueillis en résidence : Artús qui a présenté son nouveau spectacle CERC lors d'une soirée très hypnotique avec France. Sourdure est passé d'un projet solo au quartet Sourdurent. Une première qui a été partagée dans un esprit 100% Auvergne avec Super Parquet. Guilhem Surpas a réuni des musiciens d'horizons multiples pour un

projet très métissé intitulé Humus Machine.

Les partenaires : Conseil départemental de la Dordogne, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine), Education nationale, Communauté d'agglomération bergeracoise, Communes de Saint-Amand-de-Coly, Nontron, Sarlat, La Coquille, Nantheuil.

PROGRAMMATION ARTISTIQUE | SPECTACLES

MOIZ'BAT

Groupe de musique «groove trad évolutif», c'est dans le champ des musiques traditionnelles d'Occitanie que Moiz'Bat explore les sonorités puissantes, les alliances

acoustiques instrumentales et les ressources de l'improvisation. Mêlant traditionnel et contemporain, musiques primitives et savantes, chant et danse, l'expres-

sion musicale de Moiz'Bat est à la fois enracinée, hypnotique et métissée.

Vendredi 12 avril - Nontron

LOU DÀVI EN GAOUACH | ARNAUD CANCE

Musicien aveyronnais, Arnaud Cance mêle compositions personnelles en français et en langue d'oc à des reprises de la chanson occitane. Son répertoire dévoile un univers tendre, espiègle et plein de

poésie. Musicien touche-à-tout, il colore chaque morceau d'une large palette de rythmes et de sonorités en s'accompagnant à la guitare, aux percussions corporelles et à la loop station. Arnaud Cance, c'est aussi

une voix chaleureuse et envoûtante, qui sait aussi bien transmettre une émotion que réveiller l'envie de danser!

Samedi 13 avril - Nontron

LO POLIT MAI | EMMANUELLE PAGANO, CLAUDE CHAMBARD, MATÈU BAUDOIN

A l'initiative de Permanences de la Littérature, association bordelaise qui vise à promouvoir la

littérature contemporaine à travers des actions transversales et pluridisciplinaires, le projet de

création Lo Polit Mai propose une vision contemporaine de l'Occitanie, entre musique et littéra-

ture. Ce projet a été soutenu par l'Agence culturelle départementale qui a invité les trois artistes, Emmanuelle Pagano, romancière,

Vendredi 26 avril - Plazac

Samedi 27 avril - Saint-Estèphe

HUMUS MACHINE

Musicien et comédien, Guilhem Surpas est co-fondateur des groupes Almacita et Mena Bruch dans lesquels il est à la fois parolier, chanteur, compositeur et musicien.

Depuis plus de dix ans, il écrit des textes qui sont la matière littéraire d'Humus machine, nouveau spectacle porté par la Compagnie du

Vendredi 3 mai - 18h30 - Nantheuil

Claude Chambard, poète, et Matèu Baudoin musicien, à résider en mai 2018 à Nontron en Dordogne, pour

Chien Rouge. En juin 2017, sa rencontre avec Guy Bervin, bassiste parisien, lance le projet. Pascal Saulière, trompettiste et Benoît Saulière, batteur – enseignant au Conservatoire départemental de la Dordogne les rejoignent, suivis par deux jeunes musiciens, Sven Descourcières à la guitare et Cécile

poser les jalons de cette création atypique.

Douchet aux saxophones. Une formation en sextet qui injecte un sang neuf aux compositions de Surpas. Les textes, en occitan et en français, parsemés d'anglais et d'espagnol, sont résolument modernes et traitent de thèmes d'actualité.

...E LOS LEONS | LA MAL COIFFÉE



Originaires du Minervois, les quatre voix féminines de La Mal Coiffée réinventent un chant polyphonique où la poésie et la langue occitane sont indissociables de l'expression populaire. Ancrée dans la modernité, leur musique fait résonner le timbre profond et chaleureux du

Samedi 4 mai - 21h - Saint-Cyprien

Languedoc soutenu par un puissant jeu rythmique. S'accompagnant de percussions et de tambours dont elles font vibrer sans vergogne les peaux, les filles de La Mal Coiffée tissent leur chant de sensualité, de grâce de malice et parfois même d'animalité rugueuse, dans une complicité non feinte. La langue occitane sonne vive et drue dans leurs bouches qui voudraient bien se transformer en gueules de lionnes, pour les besoins de leur nouveau spectacle ...E los leons. Librement inspiré de l'ouvrage

Diotime et les lions, d'Henri Bauchau mis en paroles et musique par Laurent Cavalié - partenaire de longue date du quatuor féminin - ce récit chanté raconte l'épopée d'une jeune fille dont les lointains ancêtres étaient des lions. Alors que les traditions de son clan la poussent vers la place réservée aux femmes de sa lignée, elle ne peut pourtant ignorer les pulsions sauvages de ses ancêtres qui battent en elle.

MARCELA FOREVER | MAURICE MONCOZET ET BERNAT COMBI

Poétesse et paysanne née en 1925 à Germont, en Corrèze, Marcelle Delpastre est fille et arrière-petite-fille de paysans du Limousin. Elle a cultivé seule sa terre et élevé son bétail, tout en se consacrant à un travail d'écriture essentiellement poétique, en occitan et

Dimanche 12 mai - 16h30 – Saint-Amand-de-Coly

en français. Une poésie qualifiée de « symphonie élémentaire » par Philippe Gardy. Marcelle Delpastre fut viscéralement engagée dans l'écriture. Sa poésie est bâtie sur le modèle des psaumes. En forme de continuum, ses textes adoptent un mode incantatoire qui touche au

plus profond de l'être. Autour de l'œuvre de cette figure immense Bernat Combi (voix, bourdons, percussions) et Maurice Moncozet (rebecs, flûtes, percussions) proposent un voyage poétique et initiatique incitant au recueillement.

LIRICA MEDITERRANEA | TROUBADOURS ART ENSEMBLE

Troubadours Art Ensemble s'est constitué au fil des années autour de Gérard Zuchetto, auteur, chercheur, compositeur et interprète des troubadours. Par une démarche originale, Troubadours Art Ensemble réactualise l'art des troubadours dans une interpré-

Vendredi 17 mai - Sarlat

tation expressionniste et colorée, non académique, mêlant instruments anciens et contemporains. L'expérimentation musicale ainsi que l'interprétation vivante des chansons des troubadours et des chants séfarades s'appuient sur la connaissance du contexte

musical et poétique médiéval en contrepoint duquel s'élève la voix de poètes plus récents : Reverdy, Garcia Lorca, Machado,... Lirica Mediterranea est le nom du nouveau projet de cet ensemble.

MON OMBRA E IEU | LAURENT CAVALIÉ

Depuis des années, Laurent Cavalié remet en pleine lumière le patrimoine oral languedocien : tout d'abord à travers un collectage qui lui a permis de recueillir des centaines de chansons nées entre Corbières et Minervois, puis en popularisant ces thèmes à travers des projets musicaux variés : La Mal Coiffée dont il est le directeur

Samedi 18 mai - Rouffignac

artistique, Du Bartàs où il officie en tant qu'accordéoniste-chanteur, également en solo avec un premier album Soli solet paru en 2009. Il collabore à de nombreux projets et participe à la fondation de Sirventés, coopérative artistique qui contribue depuis 1996 au renouveau de la scène occitane. Alchimiste du chant

populaire et poly-instrumentiste, Laurent Cavalié glane donc ses inspirations en terre languedocienne. Avec quelques tambours anciens, des percussions végétales, une mâchoire d'âne et son accordéon, il fait vibrer cette corde sensible qui nous relie à la mythologie populaire dans ce qu'elle a de plus noble.

EBTÈ! | JOAN FRANCÉS TISNÈR, FRANCÉS DUMEAUX, JAKES AYMONINO

Compositeur, musicien et chanteur gascon, Joan Francés Tisnèr est l'un des pionniers du renouvellement de la création musicale occitane. Avec EBTÈ!, sa création 2018, il poursuit son exploration de la danse traditionnelle couplée à l'électronique avec trois de ses complices musiciens. Continuant **Vendredi 24 mai** – Saint-Léon-sur-L'Isle

SOURDURENT + SUPER PARQUET

L'entité Sourdure, jusqu'ici portée en solo par Ernest Bergez s'incarne désormais au pluriel et se décline à cinq pour devenir « Sourdurent ». Ernest Bergez fait avec Sourdure - son nom de scène - l'un des projets électroniques les plus passionnants du renouvellement de la création musicale occitane. Depuis une dizaine d'année, il s'est façonné une approche radicale de la com- **Samedi 25 mai** - Bergerac

LE BAL RITAL | TÉLAMURÉ

Télamuré naît en 2008 de la rencontre de trois musiciens de l'Italie du Sud : les frères Francesco et Giovanni Semeraro, originaires de la région des Pouilles et le calabrais Francesco Rosa. Baignés dans la tradition musicale de leurs terres d'origine, leurs chemins se croisent à Paris, dans les cafés des quartiers de Belleville, Ménilmontant et Montreuil, où ils se retrouvent autour de leurs racines communes. Ce patrimoine culturel issu des expressions vivantes de leurs villages, constitue le noyau autour duquel les trois musiciens tissent, au fil des ans, leur répertoire. Ils recréent avec Le Bal Rital, l'esprit des fêtes populaires de l'Italie du Sud dominé par la tarentelle, danse

à exalter la richesse de sa langue gasconne et à puiser dans la grande bibliothèque sonore des enregistrements et témoignages, constituée et enrichie au fil des années, il innove sa musique des trouvailles de cette précieuse collecte. Les conversations deviennent son et rythme, les paysages sonores et

électroacoustiques tissent un canevas que la danse brode à l'envi. La danse – comme souvent quand il s'agit de tradition - devient indissociable de la musique, chanteur et danseur ne faisant qu'un. Dans ce domaine aussi, le multiculturalisme est de rigueur et les danseurs urbains sont les bienvenus !

fabrique des hybrides sans âge et sans frontières. Plus que jamais librement digéré, le répertoire traditionnel issu du Massif Central mute et s'hybride à des formes inventées. Cette fois l'instrumentarium s'amplifie et se diversifie : guitares, cabrette, gaïda, uilleann pipe, banjo, percussions. Sourdure en quintette, c'est Sourdure puissance cinq !

rituelle chargée à l'origine d'un pouvoir de guérison, au rythme effréné caractéristique. Tarantella se réfère à une grande famille dans laquelle l'on retrouve la plupart des danses et musiques du Sud de l'Italie : pizzica, tammurriata, tarentelle de Calabre, saltarello et autres. Une musique énergique et enivrante qui invite à la transe.

PLATEAU ARTÚS + FRANCE + ZORG



Artús : A l'issue de sa résidence au Sans Réserve à Périgueux, le groupe Artús présentera sa nouvelle création Tuta. Cette création est inspirée d'une réalité souterraine, La Verna, emblème du plus grand réseau karstique au monde : La Pierre Saint Martin. Ce gouffre qui défie la perception humaine est abordé dans cette création comme une métaphore des méandres inconscients qui nous animent, de l'ignorance, obscurité dont l'homme doit s'extirper pour accéder à la connaissance et la spiritualité représentées par la lumière. **Vendredi 7 juin** - Périgueux

AGRAM | LO BARRUT

Bâtie autour de la voix et de la riche littérature occitane, Lo Barrut est une formation vocale mixte au répertoire constitué de compositions originales. Dans ses créations, Lo Barrut laisse libre cours à une expression collective, s'attachant **Samedi 8 juin** – Prigonrieux

Ce lent processus de transformation sera retranscrit musicalement par des explorations autour du sauvage et du méditatif, évoquant le passage de la confusion à la clarté. Batterie, Alexis Toussaint / Chant, violon Matèu Baudoin / Vielle à roue, Romain Baudoin / Basse Romain Colautti / Guitare, dispositif électro-acoustique Nicolas Godin / Chant, tambourin à corde, synthétiseur, Tomàs Baudoin / Son, Benjamin Rouyer / Lumière, Thierry Moinet.

France : Engagés dans une démarche expérimentale, les musiciens de France ont pour particularité d'étirer en concert une longue pièce répétitive qui repose sur des micros-variations tonales continues. En résulte une expérience hypnotique où le son devient matière et où les notions de temps

sont brouillées. Le son est soutenu, la répétition implacable. Conciliant immobilité et fulgurance totale, le climat ainsi créé propulse l'auditeur aux marges de ses propres perceptions, dans un bain de sensations insoupçonnées.

Vielle à roue, Yann Gourdon, / basse, Jérémie Sauvage, / batterie, Mathieu Tilly

Zorg : Trio voix, violon, percussions. Entre terre occitane et terre des aborigènes, le trio Zorg nous conduit dans une épopée sauvage au son d'une voix qui ensorcelle, d'un violon qui grince et se mêle aux rythmes des bourdons de la guimbarde et du didgeridoo. Une musique indomptée des temps modernes qui fera sursauter les païens et sourire les curieux.

à mettre en valeur la singularité de chaque timbre de voix. Le spectacle Agram rassemble des histoires chantées en un récit captivant où se mêlent les émotions les plus variées. La poésie et les harmonies font voyager l'auditeur

de la douceur des souvenirs de l'enfance aux affres de l'existence, de l'introspection la plus sombre à une réflexion engagée sur le monde.

CONFÉRENCES

Mar. 30 avril - St-Cyprien

Troubadours et Royaume(s) d'Espagne : allers et retours entre Aquitaine, Castille et Aragon

Dim. 12 mai - St-Amand-de-Coly

Balade : Bonnes fontaines, pierres levées, saints ermites... quelques endroits pas très catholiques en Périgord...

Mercredi 15 mai – Sarlat

Jeudi 16 mai - Nontron

Les troubadours, poètes-musiciens des XIIe et XIIIe siècles

Samedi 18 mai - Rouffignac

Émotions et révoltes populaires, des jacqueries à Jacquou Le Croquant : mythe et réalité du paysan rebelle

EXPOSITIONS

Du 6 au 17 mai - Sarlat

Peiregòrd, terra daus trobadors

Du 15 au 27 mai - Sarlat

L'écriture à l'origine - Calligraphie

Bilan Génération Paratge (EAC) et des Ateliers en faveur des amateurs (cf. Chap 2.2)

PARATGE en 2019, par le développement du nombre de partenaires, s'est largement déployé à l'échelle du département. Cet ancrage territorial démontre la vitalité de cette manifestation et le lien fort qu'elle opère avec les partenaires culturels associatifs au-delà de ce que l'on nomme communément le réseau occitan. En témoigne les collaborations avec les deux salles de musiques amplifiées, le Sans réserve et le Rocksane, et le croisement de PARATGE avec d'autres manifestations établies telles que les festivals La Vallée et La Claque. Génération Paratge, dédié au jeune public, se développe également et s'est adressé

pour la première fois à des classes non inscrites dans le cursus linguistique. PARATGE en 2019 est aussi synonyme de création : Artus, Sourdurent et Humus Machine ont pu bénéficier de soutiens techniques et financiers pour mener à bien leurs projets. Enfin PARATGE témoigne de la belle vitalité des pratiques amateurs en affichant systématiquement complets sur l'ensemble des stages proposés.

II. 1. 5. « BIVOUAC » Parcours culturel en Sarladais du 22 septembre au 24 novembre

BIVOUAC 2019 en chiffres

Fréquentation : 800 personnes

2 concerts + 1 performance audiovisuelle (+ une soirée dj set reportée)

5 communes



A l'automne 2019, des acteurs culturels du Sarladais se sont associés pour valoriser leurs manifestations à travers un programme commun : BIVOUAC.

L'Agence culturelle départementale coordonne ce programme tout public, pluridisciplinaire et de proximité, qui réunissait cette année :

- les concerts de Cannibale et des Waykiki Boys, organisés à Meyrals par l'association **Le Sillon** (300 personnes),
- l'exposition **Manger la roche**, restitution de la résidence de John Mirabel, Xavier Michel, Ji-Min Park et Fang Dong, présentée au **Pôle d'Interprétation de la Préhistoire** (PIP) aux Eyzies (10 574 visiteurs),
- l'exposition **Vahi ahoaho** d'Aurélien Mauplot accueillie par l'association Athena à la **Ligne bleue** à Carsac-Aillac (250 visiteurs),

A travers la coordination de manifestations qui ont lieu au cours d'une même période, dans un périmètre géographique réduit, avec une volonté de cohérence artis-

- l'exposition **Suivre les rivières** d'Olivier Marty, à la **Galerie du Domaine Perdu** à Meyrals (700 visiteurs),
- l'exposition de Simon Nicaise à la Chapelle des Pénitents blancs à Sarlat ; restitution du séjour de recherche mené par l'artiste qui était accueilli en résidence par le **service du Patrimoine et la ville de Sarlat**,
- l'exposition permanente de Robert Doisneau et l'exposition temporaire « **Rock is dead** » de Carole Epinette à la **Gare : Robert Doisneau à Carlux**,
- la soirée musicale **Rock is not dead**, prévue à la Gare : Robert Doisneau à Carlux et reportée au printemps 2020, en raison de la météo.

Afin de permettre aux publics de découvrir ces propositions artistiques variées, deux circuits **BIVOUAC en bus** étaient organisés le dimanche 10 novembre 2019,

cette première édition de BIVOUAC a permis de rapprocher des disciplines et des publics, et de conférer à l'ensemble une dyna-

au départ de Carsac-Aillac et des Eyzies (37 participants). Ce circuit a attiré moins de participants qu'escompté, peut-être en raison du fait que les gens du secteur avaient déjà vu les expositions ; cela révèle que, localement, le public est autonome en terme de mobilité.

A l'issue de cette journée de visite itinérante, les participants étaient invités à découvrir la performance audiovisuelle **Monôme(s)**, créée par Bay of Gong et Straight Disorder, présentée au PIP aux Eyzies (80 spectateurs au total).

Par ailleurs, dans le cadre du programme **Tandem** coordonné par l'Agence culturelle et destiné à favoriser les rencontres entre générations autour de propositions artistiques, une sortie en bus était proposée aux seniors le 7 octobre 2019, avec une visite itinérante des expositions présentées aux Eyzies, à Meyrals et à Carlux.

mique et une meilleure visibilité, via une communication commune. La fréquentation des expositions a été particulièrement élevée à la Galerie du Domaine perdu à

Meyrals, ainsi qu'à la Chapelle des Pénitents blancs à Sarlat ; pour l'ensemble des lieux, la fréquentation a été considérable durant les vacances de Toussaint.

Dans le cadre de BIVOUAC, l'Agence culturelle assure la coordination du programme, encourage les rapprochements entre acteurs culturels, apporte son soutien à certains événements, et réalise les supports de communication. Elle peut aussi contribuer directement à la programmation en y intégrant des propositions artistiques sin-

II. 1. 6. Programme de l'Espace Culturel François Mitterrand

Le programme d'expositions à l'Espace culturel F. Mitterrand a pour objectif de promouvoir la création contemporaine dans le domaine des arts visuels et d'accompagner le regard des publics dans sa découverte.

L'Agence culturelle y présente en moyenne 4 expositions par an, thématiques ou monographiques. L'une d'elles est généralement consacrée au dessin et/ou l'illustration et organisée en lien avec le festival de la BD de Bassillac ; une autre est dédiée à un artiste ou une équipe artistique ayant bénéficié l'année précédente d'une aide de l'Agence culturelle pour le dévelop-

gulières et expérimentales. C'est ainsi que les participants du circuit **BIVOUAC en bus** ont eu l'opportunité d'assister à la performance audiovisuelle Monôme(s) au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire ; une expérience inattendue pour la majorité de ce public plutôt habitué à fréquenter des expositions ; une découverte rendue possible par diversité des propositions au sein d'un même rendez-vous.

pement d'une recherche et la production d'œuvres ; d'autres sont consacrées à des artistes de renommée nationale ou internationale.

S'appuyant sur les salles d'exposition et de médiation à l'Espace culturel François Mitterrand, l'Agence culturelle met en œuvre ces expositions grâce à des collaborations avec des associations ou établissements publics pour l'emprunt d'œuvres, parfois pour le commissariat, et accompagne chaque exposition d'un programme de sensibilisation à destination des différents publics : visites commentées, ateliers pour les groupes et

Du point de vue des organisateurs, outre l'émulation suscitée par ce programme commun, BIVOUAC a permis des temps de réflexion et d'échanges entre les différents acteurs culturels, permettant à certains d'entre eux de sortir d'une forme d'isolement.

Les partenaires souhaitent à l'unanimité reconduire le programme en 2020, avec une ouverture possible à d'autres acteurs culturels, et toujours des propositions artistiques variées.

les familles, projections de films, interludes musicaux, etc.

Par un programme de qualité ouvert à des esthétiques très diverses, par les bonnes conditions de présentation des œuvres et d'accueil du public, par des actions de médiation et des rendez-vous réguliers, l'Espace culturel François Mitterrand reçoit non seulement un public fidèle mais aussi, au fil du temps et en fonction des manifestations, de nouveaux visiteurs – de tous horizons – qui contribuent à renouveler et diversifier les publics.

LA PARADE MODERNE | CLÉDAT & PETITPIERRE

Exposition à l'ECFM à Périgueux - du 20 mars au 12 avril 2019



Yvan Clédat et Coco Petitpierre sont sculpteurs, performers et metteurs en scène. Ils réalisent notamment des « sculptures à activer », objets volumineux et colorés dans

Fréquentation : 1181 personnes dont 756 en groupes

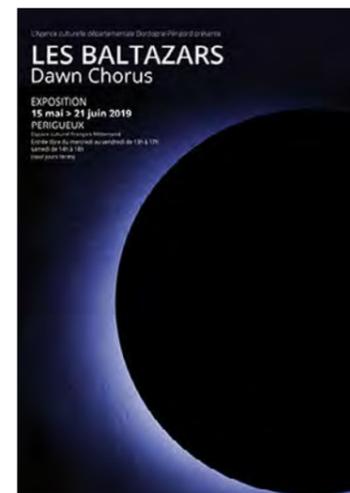
lesquels ils peuvent se glisser pour les habiter, les déplacer, leur donner vie. Ces figures, empruntées à l'histoire de l'art et à la culture populaire, sont activées lors de performances ; elles peuvent également être conçues pour des spectacles. Leur travail, du musée à la scène, explore les possibilités de la sculpture, confrontée à l'expérience du mouvement, de l'espace et du corps.

Au printemps, leur démarche singulière a été présentée à Périgueux, à travers le spectacle Ermitologie, programmé à l'Odyssée dans le cadre de Spring ! et La Parade

moderne, présentée à l'Espace culturel François Mitterrand. Conçue sur le mode du défilé de carnaval, La Parade moderne est une œuvre sculpturale et déambulatoire, constituée de 10 figures librement puisées dans les œuvres peintes des grands artistes de la première moitié du XX^e siècle ; elle était présentée ici de manière statique. Le public a pu découvrir la dimension spectaculaire et burlesque de Clédat & Petitpierre avec la présentation d'une autre œuvre, Les Baigneurs, activée par les artistes à l'occasion du vernissage de l'exposition.

DOWN CHORUS | LES BALTAZARS

Exposition à l'ECFM à Périgueux - du 15 mai au 21 juin 2019



Duo d'artistes installé en Dordogne, Aurélie et Pascal Baltazar créent

Fréquentation : 764 personnes dont 338 en groupes

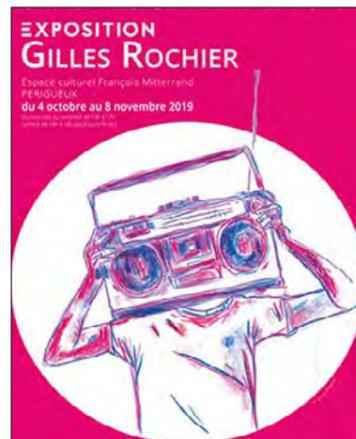
des installations immersives, faites de vapeur d'eau et de lumière : tableaux aux teintes évolutives, cadres d'où s'échappent des cascades de brume, chaudron où danse une fumée rythmée par les variations de lumière et le bruissement de l'eau...

Dans le cadre d'un accompagnement concerté avec des partenaires en Région, l'Agence culturelle Dordogne-Périgord a soutenu pendant deux ans la production, la diffusion et la promotion du travail des Baltazars.

Ce programme, qui a démarré en Lot-et-Garonne au cours de l'été 2017, a permis aux artistes de mener des recherches et travailler à de nouvelles pièces. L'Agence culturelle a poursuivi cet accompagnement, en 2018, par une aide à la production et a accueilli à Périgueux, en 2019, une exposition présentant plusieurs installations, immersives et méditatives.

GILLES ROCHIER... ET LA BANDE DESSINÉE DU RÉEL

Exposition à l'ECFM - du 4 octobre au 8 novembre 2019



Dans le cadre du partenariat qui l'unit au Festival de la BD de Bassillac depuis 2016, l'Agence culturelle a présenté cette année une exposition consacrée à Gilles

Fréquentation : 924 personnes dont 479 en groupe

MÉCANIQUES DISCURSIVES

Exposition à l'ECFM - du 23 novembre 2019 au 3 janvier 2020



L'Agence culturelle accueille une installation onirique de Fred

Fréquentation : 1188 personnes dont 640 personnes en ateliers et visites commentées (50 groupes) et 548 visiteurs libres

Rochier. Dessinateur autodidacte, il croque depuis toujours ses proches et le quotidien de sa vie en banlieue ; son œuvre autofictionnelle se démarque par un trait singulier, qu'il qualifie lui-même d'anguleux. Il est notamment l'auteur, aux éditions 6 Pieds sous terre, de Temps mort, TMLP - Ta Mère La Pute (Prix révélation au festival d'Angoulême en 2012) et la Petite couronne.

Conçue en collaboration avec les Requins Marteaux et la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBDI) d'Angoulême, avec le commissariat de Camille de Singly et Marc Pichelin, cette

exposition s'articulait autour de la notion de réel dans la bande dessinée ; elle était enrichie de planches originales d'autres auteurs travaillant dans le champ de la « BD du réel » : Edmond Baudoin, Etienne Davodeau, Emmanuel Guibert et Troubs.

Plusieurs actions de sensibilisation ont jalonné l'exposition : visites commentées, ateliers, projection du film De bruit et de fureur de J.C. Brisseau (partenariat avec Ciné-Cinéma)... ainsi qu'une performance lors du vernissage de l'exposition.

de découpages et de vidéo-projections, ils composent de grandes fresques animées, créées in situ sur les murs intérieurs ou extérieurs des bâtiments qui les reçoivent.

II. 1. 2. Les corélisations avec les acteurs du territoire

Dans les domaines des arts visuels, du spectacle vivant et de la culture occitane, l'Agence culturelle départementale apporte son soutien aux acteurs culturels du territoire s'engageant dans la présentation de répertoires contemporains. Qu'ils

soient publics ou associatifs, elle les accompagne dans l'organisation d'une manifestation ou d'une saison culturelle en proposant un conseil artistique, un accompagnement administratif, un soutien financier et technique. Elle par-

ticipe ainsi à la vitalité culturelle du département, encourage les acteurs dans leurs initiatives et donne une visibilité de ces actions dans ses documents d'information et sur son site internet.

MYTHOLOGIE OU LE DESTIN DE PERSÉE | COMPAGNIE ANAMORPHOSE

Laurent Rogero : mise en scène / Elise Servières : comédienne / Hadrien Rouchard ou Laurent Rogero : comédien

En sept tableaux et deux comédiens, avec pour seul accessoire un tas de tissus, le metteur en scène

Laurent Rogero s'empare de tous ces personnages – dieux cruels et pathétiques, humains malmenés, monstres à abattre - qui, par la magie du théâtre, deviennent tout à coup des figures modernes et

familiales, et nous entraînent dans une folle et joyeuse épopée.

Judi 10 janvier - Nantheuil / Association Canopée

Fréquentation : 77 personnes

DOM JUAN | THÉÂTRE DU ROI DE COEUR

Mise en scène : Chloé de Broca / Assistanat à la mise en scène : Martin Jaspar / Avec : Paul Bertin-Hugault, Nicolas Grosrichard, Maud Bouchat, Alexandre Risso / Chorégraphie : Mélodie Décultieux Par une démarche de proximité avec le public, Le Théâtre du Roi de Coeur souhaite démontrer que le théâtre n'a pas vieilli et qu'il est facilement accessible.

Dom Juan, tout le monde connaît le célèbre séducteur pris au piège de ses démons.

Le spectateur est invité à réveiller cette vieille statue de pierre dressée dans nos mémoires. La dimension esthétique du spectacle va dans ce sens. Les costumes sont

lourds de poussière et de terre, de vieux artifices théâtraux sont mis en scène pour accompagner le changement de personnages. Quatre acteurs sur scène : un acteur incarne Dom Juan, un autre Sganarelle, les deux autres se répartissent les rôles restants. S'organise alors autour des deux figures centrales une ronde où les visages se mêlent les uns aux autres, se confondent, se déforment et produisent un vertige grisant et inquiétant. Le drame se mêle à la fête, le tragique au comique. Une soirée qui a remporté un franc succès pour cette compagnie que l'association accueille chaque année.

Samedi 19 janvier - Milhac d'Auberoche / ACIM

Fréquentation : 100 personnes

BARTÓK EN PÉRIGORD

Sylvain Roux : flûte traversière / Ophélie Renard : alto / Sylvain Meillan : violoncelle / Bruno Laurent : contrebasse

Depuis quelques années, avec une petite pointe d'humour, Sylvain Roux se pose la question suivante : « Qu'aurait composé Bartók, s'il avait fait ses collectages de musique populaire en Périgord ? » Passionné par les musiques tradi-

tionnelles et les musiques improvisées, il souhaitait prendre le temps de mener un travail de fond à partir, notamment, des magnifiques mélodies traditionnelles occitanes du Périgord, collectées et publiées, en 1902, par les abbés Casse et Chaminade. Se sentant proche de l'esprit de Béla Bartók, ce nouveau quatuor propose une réécriture de ces mélodies en abordant une réflexion sur la modalité, l'amoda-

LES FLEURS DE BACH | COLLECTIF TUTTI

Yvan Blanloeil : mise en scène / Julie Laderach : violoncelle / Chris Martineau : alto et voix / Co-production OARA

Le pari musical des Fleurs de Bach consiste à proposer une composition originale, mêlant à la fois écriture et improvisation : un clin d'œil aux élixirs du Dr Bach (essences de

plantes qui agissent sur les émotions !) mais aussi, en filigrane, aux musiques pour cordes de Jean-Sébastien Bach qui ont nourri le parcours des deux musiciennes Chris Martineau (altiste) et Julie Läderach (violoncelliste). Celles-ci ont développé au fil de leur travail en duo une « pâte sonore » où

VOYAGES EN CÉRAMIQUE

Expériences de céramistes à travers le monde au Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron.

L'exposition réunit quatre céramistes partis à l'étranger au gré de rencontres et savoir-faire autour de l'art céramique. C'est sous la forme de carnets de voyage que sont présentés les travaux nourris de leurs séjours. En 2016, Boris Cappe et Virginie Preux ont été invités à un symposium en Russie, en 2018, Tristan Chambaud-Héraud a participé à un workshop aux USA

tandis que Patricia Masson, elle, est partie à la découverte de la culture péruvienne.

L'Agence culturelle a accompagné Patricia Masson pour son projet de résidence de recherches à Lima. Elle y a trouvé inspiration dans les traditions locales et la culture pré-inca avec la figure phare du Cuchimilco, statuette de la culture Chancay (1000-1450 apr. J.-C), personnage symbolique trouvé dans les sépultures. Elle a présenté une installation de statuettes et autres

lité, la polymodalité, les rythmes traditionnels de danse, la polyrythmie etc., ceci dans une démarche propre à une musique contemporaine dans laquelle l'improvisation apporte un souffle vivace et actuel.

Vendredi 8 février - Saint-Pierre-de-Chignac / ACIM

Fréquentation : 30 personnes

toute hiérarchie de langages ou de matériaux est balayée. Vivent dans leur imaginaire musical les sons du paysage, les sons d'avant le langage, les cultures d'ailleurs.

Jedi 14 février - Nantheuil / Association Canopée

Fréquentation : 79 personnes

pièces issues de ses expérimentations imprégnées des gestes des artisans péruviens.

Exposition du 2 février au 9 mars Nontron / PEMA

Partenariat : PEMA de Nontron, Drac Nouvelle-Aquitaine et Agence culturelle départementale

Fréquentation : 1 346 personnes

PAMPELIGOSSE | DANIEL L'HOMOND

Daniel L'Homond conte ici le périple d'un homme, Pompuquet, qui croit s'offrir de simples vacances mais rencontre en chemin sa véritable quête. Le héros croise ainsi l'Amour, la Mort, la Chance, les autres... Et le conteur chamboule allègrement les époques, caram-

bole les intrigues, rebondit du Japon à l'Espagne, des Tropiques à l'Angleterre.

Dans son Univers d'Heroic Fantasy, Daniel L'Homond, avec la verve qu'on lui connaît, nous figure ici une véritable saga humaine. On trouvera, au fil de Pampeligosse,

la profondeur dans la légèreté, la réflexion au cœur de l'humour. Pampeligosse se veut questionnant et rafraîchissant.

Samedi 2 mars - Saint-Mayme-de-Péreyrol / Comité des fêtes

Fréquentation : 80 personnes

LES HURLEMENTS D'LEO : 20 ANS !



Cela va faire 20 ans que Les hurlements d'Leo laissent sur leur passage l'énergie positive, affirmée et résolue de ceux qui ne se taisent pas et gardent une taille humaine. C'est aussi l'énergie de leurs 20 ans qu'ils ont su garder et qui les porte aujourd'hui vers un nouveau projet musical.

Les hurlements d'Leo, c'est un groupe de 8 musiciens, mais c'est avant tout une éthique, une philosophie : Vivre ensemble ! Créer ensemble et partager.

Après 12 albums, plus de 2000 dates en groupe, des projets solos, une tournée de 115 concerts en hommage à leur inspirateur Mano solo et des collaborations avec d'autres groupes, leur nouvelle création Luna de papel se veut aiguisée par l'expérience de chacun. L'écriture plus introspective s'inscrit dans la réalité de chaque membre du groupe où chacun pose sa voix, son identité. De nouveaux instruments font

leur entrée dans la formation. Les 12 compositions avec violon, oud, section de cuivres, accordéon sans flonflons et riffs de guitares acérés viennent nourrir leur style toujours très rock.

Attendus par un public fidèle, Les hurlements, troubadours de l'existential incarnent le spectacle vivant, bien vivant. Ils se retrouvent tous les huit, forts de leurs expériences, comme au retour d'un grand voyage, le retour à la maison avec des tas d'histoires à raconter et à hurler !

Vendredi 8 mars - Saint-Cyprien / Association Le Sillon

Fréquentation : 289 personnes

CARGO, L'ARCHIPEL D'ETHER | COLLECTIF A.A.O

Imaginé et dansé par Carole Vergne et Hugo Dayot / chorégraphie & images de synthèse : Carole Vergne / film d'animation : Hugo Dayot / conception de la lumière : Maryse Gautier / régie lumière : Stéphane Guilbot / son : Laurent Sassi

Deux voyageurs, Sol et Persil, arrivés par une brèche, atterrissent à leur grande surprise dans une contrée inconnue. Personne à l'horizon. Juste la sensation qu'une tempête est passée par là. Ces deux personnages se mettent alors en quête de se frayer un

chemin à la recherche d'une nouvelle adresse. Mais par où passer ? Par où aller ? Ils font alors la rencontre de l'homme sans tête qui les guide clandestinement jusqu'à la grande ville. Une ville tellement remplie de bruits et de fureurs que les Hommes y ont disparu. Livrés

à eux-mêmes, égarés dans les dédales des rues, entre les hauts murs de briques et les volets fermés à double tour, la pluie se met alors à tomber...

MOIZ'BAT

Groupe de musique «groove trad évolutif», c'est dans le champ des musiques traditionnelles d'Occitanie que Moiz'Bat explore les sonorités puissantes, les alliances acoustiques instrumentales et les ressources de l'improvisation.

MILES DAVIS, UNE HISTOIRE DU JAZZ, DU BE BOP AU HIP HOP

Conférence musicale de Daniel Brothier



Le jazz épouse l'histoire de la musique du XXème siècle, autant que la musique classique a marqué et laissé son empreinte pendant un demi-millénaire dans l'histoire de l'art. Depuis l'avènement du

L'OCCITANIE POUR LES NULS !

Saviez-vous que les troubadours avaient inventé le rap ? Que le village de Marzas fut détruit par un bouc et une pomme ? Que l'auteur du Se Canta était un fou ? Et surtout, saviez-vous que tout ce qui précède est vrai ! ?

Jeudi 14 mars et vendredi 15 mars - Périgueux (2 séances scolaires/1 tout public)

Ce spectacle était proposé dans le cadre du festival collégien Turbulences, en partenariat avec

Mêlant traditionnel et contemporain, musiques primitives et savantes, chant et danse, l'expression musicale de Moiz'Bat est à la fois enracinée, hypnotique et métissée. Ce bal a été proposé sans le cadre d'un projet de ter-

Be Bop au milieu des années 40, jusqu'aux débuts du Hip Hop, entre 1980 et 1990, Miles Davis, régénère et explore le passé et le présent de tous les courants musicaux importants du XXème siècle en se projetant toujours vers l'avenir. Le jazz, et la vie de Miles Davis sont étroitement imbriqués. L'idée est de le faire découvrir ou redécouvrir la vie musicale de Miles Davis, à travers son parcours artistique, en évoquant les artistes qui l'ont

Avec sa musique, son humour et une bonne dose de mauvaise foi, Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon...

l'association Collèges en jeu et l'Odysée de Périgueux.

Fréquentation : 400 personnes

ritoire Carnaval sur le secteur Dronne-et-Belle.

Vendredi 29 mars - Brantôme / Association Le Ruban Vert et Collège Aliénor d'Aquitaine

Fréquentation : 300 personnes

influencé et qu'il a côtoyés et en présentant ses principales productions discographiques qui ont marqué l'histoire du jazz.

Une conférence très bien documentée mais trop peu illustrée musicalement pour une majorité d'habitues des concerts de jazz.

Samedi 6 avril - Saint-Geyrac / ACIM

Fréquentation : 50 personnes

Samedi 6 avril - Beauregard de Terrasson / Association Itinérance culturelle en Terrassonnais

Fréquentation : 71 personnes

Samedi 15 juin - Eyliac / ACIM

Fréquentation : 50 personnes

L'ÉCOLE DE SAVIGNAC FAIT SA... HOOPETTE !

L'association W.I.L.D est née de l'imagination de quatre amies diplômées d'un Master en Management de Projet Culturel à Paris liées par la même sensibilité pour les arts, le spectacle vivant et de la volonté de s'engager dans l'entrepreneuriat culturel. L'association a concrétisé

PASTORS OF MUPPETS

Unique en son genre, ce groupe de 12 musiciens furieux reprend depuis plus de 10 ans des standards du métal avec des instruments à vent. Metallica, Machine Head, Pantera, Guns N'Roses, Opeth, Dimmu Borgir, Mastodon, Megadeth, AC/DC, Slipknot, Korn... sont réarrangés et interprétés avec talent et énergie, ce qui a permis

LA PIE SWING

La Pie Swing c'est une rencontre autour du jazz manouche, saupoudré d'une dose d'énergie rock.

Né de la rencontre de trois virtuoses, La Pie Swing est une exploration, une évasion dans un monde où l'énergie du swing vous monte à la tête, vous endiable les pieds, vous secoue le corps tout en vous faisant rêver...de couleurs orientales.

Samedi 11 mai - St-Antoine d'Auberoche

Fréquentation : 89 personnes

son projet avec l'organisation de cet événement à l'esprit guinguette et décalé qui s'est déroulé en 2019 à St Jory Las Bloux
Pour cette soirée de promotion et soutien au Hoop' Festival, la programmation été 100 % locale avec The Ghost Towns, Hoop' Dj set et

aux Pastors of Muppets d'être programmés au Hellfest et dans de nombreux festivals en France et ailleurs. En 2018, ils ont remporté à l'unanimité le prix du jury du festival international de fanfares d'Amorebieta-Etxano, Haizetera. Leur troisième auto-production, Heavy Birthday, est sortie en 2017.

Leur troisième auto-production, Heavy Birthday, est sortie en 2017.

le duo Romane (So Lune) et Dawa (Ua Tea).

Samedi 13 avril

- Saint-Jory-Las-Bloux

Dj's Hoop Team en fin de soirée

Fréquentation : 189 personnes

Les élèves du Trèfle gardonnais ont bénéficié d'une masterclass avec les Pastors of Muppets le **28 février samedi 11 mai** - La Force / Partenaires : Rocksane / Trèfle gardonnais

1^{ère} partie : les élèves du Trèfle gardonnais / de la Rocksane du Rocksane

Fréquentation : 112 personnes

BALTRINGUE | CIRQUE PLEIN D'AIR



Ce petit cirque est un petit cirque où l'on entend la pluie, le voisin spectateur qui respire, qui rit... Ici tout est vu, tout est senti, tout est proche. Il est rempli de l'amour qui tient fragilement sur les deux

BODY AND BLUES / ERIC SÉVA

Eric Séva : sax baryton, soprano, soprano, compositions / Christophe Cravero : piano, Fender Rhodes, B3, violon / Manu Galvin : guitare / Christophe Wallemme : basse, contrebasse / Stéphane Huchard : batterie / Harrison Kennedy : voix, mandoline, banjo / Michael Robinson : voix : Sebastian

LA VALLÉE S'EN-VISAGE

11 mai-8 juin : Festival La Vallée

Ce festival de territoire prolonge l'action menée tout au long de l'année par le CRAC dans le cadre du COTEAC « Graines de citoyens » en direction des jeunes et des familles.

grosses mains d'un homme fort, sur les épaules d'une petite femme et sur les doigts d'un musicien complice. Des mécaniques de métal et de bois avec chacune leur petit exploit tiré du passé. A tous, ils forment ce cirque d'autrefois animé par de formidables et contemporaines prouesses.

En concertation et sur proposition de l'Agora/PNC de Boulazac Nouvelle-Aquitaine, le territoire

Danchin (Producteur, auteur, chercheur, musicien)

Le parcours d'Eric Séva, de l'univers des bals populaires à celui des scènes les plus prestigieuses, s'inscrit dans une logique comparable à celle du jazz.

Entouré d'un panel impressionnant de musiciens dont le passé confirme la familiarité avec les

L'Agence culturelle apporte chaque année un soutien technique sur toute la durée de la manifestation et a coréalisé en 2019 l'accueil d'un spectacle dans le cadre de Paratge :

départemental a pu bénéficier de l'accueil de Baltringue

Mercredi 15 et jeudi 16 mai : Nantheuil/PNAC Agora de Boulazac/Association Canopée

Fréquentation séance tout public : 72

Séance scolaire : 100 personnes

Lundi 21 octobre - Fouleix/ PNAC Agora de Boulazac/Communauté d'Agglomération de Périgueux et commune de Fouleix

Fréquentation : 110 personnes

racines du jazz, Eric Séva a composé pour ce projet plusieurs thèmes magnifiques à la gloire de la note bleue.

Samedi 18 mai - Eymet / Association Maquiz'Art dans le cadre de Jazz'Off

Fréquentation : 125 personnes

EBTè! Avec Joan Francés Tisnèr, Francés Dumeaux, Jakes Aymonino.

Vendredi 24 mai - St-Léon-sur-l'Isle (cf. programme de Paratge)

JOËL THÉPAULT

Installations au Moulin de la Baysse à Excideuil

Depuis 2004, l'association Excit'œil invite chaque année un artiste à investir le Moulin de la Baysse et à y présenter des œuvres, parfois créées in situ. En 2019 les nouvelles coprésidentes d'Excit'œil, Violaine Bariller et Lydie Clergerie, ont poursuivi l'aventure des Rendez-vous de mai et ont invité l'artiste

Joël Thépault. Collecteur d'objets délaissés, arpenteur de terres à la recherche de trouvailles que lui offre la nature, Joël Thépault est l'inventeur de sculptures intrigantes qui font souvent cohabiter matériaux naturels et objets de récupération. Il a présenté plusieurs installations, dans les diffé-

rentes pièces du moulin, et a reçu un soutien financier de l'Agence culturelle pour ses frais de production et ses droits de monstration.

Exposition du 11 mai au 2 juin

Excideuil : Moulin de la Baysse / Association Excit'œil

Fréquentation : 350 personnes

LINA MODIKA



Lina : Chant / Glockenspiel / Mélodica - Zan : Guitares

Née d'une union entre la France et la Sicile, l'histoire musicale de Lina Modika s'est dessinée au sein d'une famille où la musique, souvent spontanée et improvisée, tenait une place prépondérante.

FESTIVAL BRIKABRAK

Le Bugue – **Du 29 mai - 5 juin** / 16^{ème} édition / Association Point6Org.

Brikabrak est un moment privilégié durant lequel l'association suspend son itinérance de toute une année dans le Périgord Noir pour installer un chapiteau au Bugue à la Pentecôte.

L'Agence culturelle départementale assure un accompagnement technique durant toute la durée de la manifestation permettant d'équiper cette année une salle et deux chapiteaux.

Si Lina joue du glockenspiel, de la scie musicale et du mélodica, le chant a toujours été le fil conducteur d'un cheminement musical caractérisé par la pluralité des orientations stylistiques : jazz, art lyrique, goût prononcé pour les cultures musicales du monde lié à différents séjours en Afrique de l'ouest, au Maroc et en Europe centrale.

En 2007, naît une complicité musicale avec le guitariste Zan, avec lequel elle se produit en duo autour d'un répertoire éclectique dans

lequel elle revisite les standards du jazz, de la pop, de la soul. Dotée d'une grande sensibilité, sa voix au timbre particulier saisit l'auditeur dès les premières sonorités pour l'embarquer dans un voyage musical aux multiples facettes.

Samedi 25 mai : Condat-sur-Vézère/Itinérance culturelle en Terrassonnais

Fréquentation : 38 personnes

diversifiée s'adressant à tous les âges permettra de faire découvrir toutes sortes de formes : marionnettes, théâtre d'objets, contes de fées, théâtre de cape et d'épées et autres surprises loufoques.

VURMA

Les «vurma» sont des points de repères, un système de signes, un langage symbolique, un ensemble de traces laissées par les tsiganes sur les routes afin de se retrouver entre eux.

Christophe Lasnier joue à l'accordéon un répertoire virtuose, fin et précis appris lors de séjours

en Roumanie et en Macédoine, auprès des maîtres du genre, Viorel Tajkuna, Mircéa Dobre et Vinko Stéfanof (du Kocani Orchestre).

Essentiellement en roumain et romani, les chants racontent une vision singulière du monde marquée par la dure vie d'un

peuple nomade inexorablement marginalisé.

Mercredi 5 juin à 18h30 Hautefort /BDDP et Bibliothèque d'Hautefort

Vendredi 7 juin à 18h30 Jumilhac-Le-Grand/BDDP et Bibliothèque de Jumilhac-Le-Grand

Fréquentation : 60 personnes

L'OCCITANIE POUR LES NULS !

Saviez-vous que les troubadours avaient inventé le rap ? Que le village de Marzas fut détruit par un bouc et une pomme ? Que l'auteur du Se Canta était un fou ? Et surtout, saviez-vous que tout ce qui précède est vrai ! ?

Avec sa musique, son humour et une bonne dose de mauvaise foi, Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon...

Samedi 6 avril / Beauregard de Terrasson /Association Itinérance culturelle en Terrassonnais

Fréquentation : 71 personnes

Samedi 15 juin /Eyliac /Association culturelle en Isle-Manoire

Fréquentation : 50 personnes

BIG BAND MUNICIPAL DE BASSENS

Créé en 1987 sous la forme d'un orchestre d'harmonie dans la commune de Bassens, cette formation amateur se tourne très vite vers le jazz et la formation Big Bang. Aux concerts uniquement musicaux se greffent tous les deux ans des spectacles à thèmes avec mis en scène : hommage au Grand Orchestre du Splendid, un siècle de chanson

française, le Jazz symphonique, etc ... Pour fêter ses 30 ans c'est tout naturellement que l'orchestre revient à ses premières amours et décide de refaire un coup de chapeau au Grand Orchestre du Splendid. La formation de 35 musiciens et chanteurs reprendra le temps d'une soirée les grands

standards du Grand orchestre du Splendid (La salsa du démon, Macao, Amusez-vous...)

Samedi 29 juin /Grand-Brassac / association brassacoise culture musique

Fréquentation : 175 personnes

BIENNALE EPHÉMÈRES

Parcours d'art contemporain à Monbazillac, Tuilières, Mouleydier, Trémolat, Creysse, Issac, Ste Capraise et Lalinde

Du 6 juillet au 30 septembre
Depuis 2008, la Biennale EpHémères croise art contemporain et patrimoine en moyenne

vallée de la Dordogne. Porté par l'association Les Rives de l'Art, cet événement se déploie durant les trois mois

d'été sur des sites paysagers ou architecturaux du Bergeracois, renouvelés en partie lors de chaque édition. La singularité de cet événement repose sur l'association d'un lieu repéré et d'un artiste pressenti pour l'investir artistiquement. Les artistes invités créent ou adaptent

« in situ » des œuvres en résonance avec le site qu'ils ont choisi.

L'Agence culturelle apporte son soutien à ce projet par une participation financière destinée aux frais de production et au règlement des droits de monstration d'un artiste précédemment accueilli dans le

cadre des « Résidences de l'Art en Dordogne ». En 2019, Alexandra Sà, accueillie en résidence à Ribérac en 2006, sera l'une des artistes invitées à participer au programme.

FESTIVAL PIÙ DI VOCE



Le principe du festival Più di Voce repose sur une rencontre fructueuse entre des artistes confirmés et jeunes talents autour de la transmission de l'art vocal et de son interprétation. Tous les étés, l'Académie d'Art Lyrique accompagne de jeunes professionnels dans une

expérience scénique unique, leur confiant les rôles titres d'une oeuvre lyrique renouvelée chaque année. Les seconds rôles et la constitution des chœurs sont assurés par des stagiaires préalablement auditionnés. Pour sa XIVème édition, le Festival Più di Voce en Périgord, présentera La Traviata, adaptation libre de l'opéra de Guiseppe Verdi.

Sous forme d'un récit théâtralisé illustré musicalement, dans une version resserrée où les airs sont accompagnés au piano, l'oeuvre

ainsi « allégée » est accueillie dans des lieux aménagés pour l'occasion en milieu rural, avec le soutien technique de l'Agence culturelle.
Dimanche 21 juillet à 21h - Plazac
Mardi 23 juillet à 21h - Campagne
Vendredi 26 juillet à 21h - Tamniès
Dimanche 28 juillet à 21h - Rouffignac Saint-Cernin-de-Reilhac
Mardi 30 et mercredi 31 juillet à 21h - Saint-Léon-sur-Vézère

Fréquentation : 1 197 personnes

100^{ÈME} FÉLIBRÉE À PÉRIGUEUX

Montrer une vision plus contemporaine de la culture occitane en mettant en place une programmation singulière à l'ECFM, le Département, aux côtés de l'Agence culturelle départementale, a démontré son engagement pérenne depuis des années. Cette félibrée a permis de faire connaître de manière très significative l'Espace culturel François Mitterrand aux habitants de

Périgueux, du département et d'ailleurs. Il y a eu également la naissance d'un jardin médiéval innovant intitulé Hortus, jardin troubadour, òrt troubadour. Ce jardin rend à la fois hommage aux troubadours mais également l'immense écrivain périgourdin Bernat Lesfargues. Pour finir, ce jardin, projet fort inter-service, a généré des actions autour de la socialisation sans précédent (ex :

Les panneaux en occitan du jardin Hortus, les plaquettes en occitan du jardin et l'exposition Perigòrd, terra occitana, la prise de parole du Président entièrement en occitan). Tout cela a permis de rendre la langue visible et lui permet d'exister de manière naturelle.

Il y a eu plusieurs rendez-vous :

Vendredi 5 juillet / Journée à destination du public scolaire
« Littérature et musique »

Séances en simultané :
 Visite du jardin troubadour avec Jean-François Gareyte médiateur à l'Agence culturelle - Conte par Monique Burg - Concert par Romain Baudoin
Samedi 6 juillet / Proposition familiale « Littérature et musique »

2 représentations de Marcela Forever par Maurice Moncozet et Bernat Combi
 Dégustation apéritif traditionnel concocté par l'Union Occitane Camille Chabaneau
 Visite commentée du jardin « Hortus, jardin troubadour, òrt trobador » par Jean-François Gareyte

JULIEN MOUROUX | CRÉATION LAND ART

Dans la continuité de différents évènements artistiques organisés depuis 12 ans sur le territoire de Sorges et Ligeux en Périgord, la SPAC (Société Périgourdine pour les Arts Contemporains) a accueilli en septembre 2019 Julien Mouroux, artiste de Land Art pour un temps de résidence et de création. Julien Mouroux était invité à réaliser une œuvre personnelle, ainsi que des actions de médiation et créations collectives avec des habitants volontaires. L'Agence culturelle a apporté une participation financière destinée aux frais de production et au règlement des droits de monstration de Julien Mouroux. La pièce réalisée, une œuvre monumentale à base de balles de foin et d'écorces d'arbres, a été présentée dans le bourg de Ligeux à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. La présence continue de Julien Mouroux, hébergé dans un logement rénové de la commune, les ateliers qu'il a menés avec les

Dans le domaine des arts visuels, le soutien de l'Agence culturelle auprès des porteurs de projets (associations ou collectivités) concerne généralement l'ingénierie et la mise en œuvre de projets, le conseil administratif et juridique ou encore l'aide technique. Lorsqu'une participation financière est apportée, elle est la plupart du temps destinée à la part artistique du projet : aide à la production d'une œuvre, règlement des droits de monstration de l'artiste, etc.

CANNIBALE + WAYKIKI BOYS (BIVOUC)

L'année dernière, à la même époque, une première collaboration de l'Agence culturelle avec l'association Le Sillon avait permis l'organisation d'une soirée dédiée aux arts numériques avec la pré-

Dimanche 7 juillet :
 Défilé du cortège dans l'enceinte de l'Espace culturel François Mitterrand
 Visite commentée du jardin Hortus, jardin troubadour, òrt trobador par Jean-François Gareyte
Fréquentation : 3 300 personnes

élèves de l'école, les échanges qu'il a eus avec les habitants, l'expérience créative placée au cœur du village... tout cela conforte la SPAC dans sa volonté d'accueillir des artistes en résidence. A l'avenir, l'association pourrait inviter d'autres artistes à séjourner à Ligeux et solliciter l'Agence culturelle pour un nouveau partenariat.
Présentation : 20, 21 et 22 septembre - Ligeux

un plateau partagé entre deux groupes aux influences épicées. Centré autour de la basse et des percussions, mélangeant cumbia colombienne, ska jamaïcain et afrobeat nigérian, Cannibale puise

principalement ses influences dans la musique des Caraïbes et de l'Afrique de l'Ouest de la fin des années 1960. Entre *No Mercy For Love*, le premier album signé de 2017, et le nouveau *Not easy to cook* (Born Bads records), le groupe de Normandie a accumulé plus de 100 dates par an. Mais le plus surprenant dans ce nouvel album, c'est la moiteur qui s'en dégage. Difficile de résumer l'affaire autrement qu'en comparant ces 10 chansons à une cocotte-minute où auraient cuit des bouts de dancehall, de ska londonien et de dub hawaïen. C'est là que le disque, enregistré par le groupe dans son village français du

LOUISE | COMPAGNIE LE BRUIT DE L'HERBE QUI Pousse

Création et interprétation : Elise Ducrot, Judith Guillonnet et Marie Julie Peters-Desteract /
 Création lumière : Nicolas Douchet /
 Création sonore : Jean-Christophe Quinsac
 A l'intérieur de son monde clos, Louise réinvente sa vie, donne corps à ses rêveries et se confronte à ses démons. Louise crée, forme et transforme. Elle déchire ce qui l'émeut, assemble les morceaux

bout du monde, réussit un petit miracle : sonner français, mais côté Polynésie française. Il faut dire que le groupe cultive une certaine idée de l'exotisme et n'hésite pas à mélanger les ingrédients - pop anglaise, afrobeat, rock garage déjanté, effluves psychédéliques, reminiscences des Caraïbes ou du Maghreb - et à assaisonner le tout à sa propre sauce. Cannibale est un tourbillon sonore où les mélodies s'entrecroisent, où les morceaux semblent parfois se construire en cascade, un bouillon de culture épicé et machiavélique !

d'histoires réelles ou fantasmées et façonne un chemin de laine et de liens à l'image de sa vie. Louise n'est ni seule, ni immobile. Parfois elle s'emmêle, surtout lorsque les autres s'en mêlent. Elle et Elles. Elle est Elles. Se battre, se réconcilier ou peut-être juste s'accepter...
 Production : Compagnie « La Cie Le Bruit de l'herbe qui pousse » Avec le soutien de Le Tas de Sable - Cie

Les Waykiki Boys, groupe parisien d'électro tropical surf composé de 4 musiciens, se nourrissent du catch mexicain « la lucha libre », du style tropical et de la cumbia psychédélique péruvienne. Habités des scènes depuis 2013 avec au compteur 149 concerts joués dans de nombreuses salles européennes telles que Hottannany à Brixton, La Cantiere à Milan ou encore Le New Morning à Paris, Waykiki Boys est le groupe parfait pour nous entraîner dans une danse sans fin.

Samedi 14 septembre / Meyrals / Association Le Sillon

Fréquentation : 214 personnes

Ches Panses Vertes, Compagnie Coup de pouce à La Grange aux Loups - Cie Le Loup qui Zozote. Création accompagnée par le Jardin Parallèle - Cie Succursale 101 et Cie Pseudonymo.
Samedi 5 octobre / Carves / Théâtre du Fon du Loup
Fréquentation : 62 personnes

JOURNÉE DE LIAISON OCCITANE PÉRIGORD-LIMOUSIN



Mise en relation des collégiens et des lycéens ayant l'option occitan. Pour la troisième année, la journée de liaison occitane a permis de mettre en relation des collégiens et lycéens venus de trois départements de la région. A l'initiative de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO) et en partenariat avec le Conseil départemental de la Dordogne, elle a été pensée afin d'inciter les collégiens à poursuivre l'apprentissage de l'occitan au lycée. L'Agence culturelle départementale a apporté sa contribution

NOVELUM LES 50 ANS !

L'association Novelum (en occitan le « renouveau ») est la section Périgord de l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO), mouvement fédéral qui travaille au développement de la langue occitane, par le biais d'activités pédagogiques et éditoriales, d'actions de valorisation auprès des décideurs locaux et du grand public. Fort d'une cinquantaine de membres, Novelum anime et fédère un réseau d'une trentaine d'ateliers de langue et de lieux ressources (cafés oc) ; elle édite chaque année des livres

à cette rencontre en proposant une ouverture sur la création contemporaine

Cette journée a réuni plus de 250 collégiens et lycéens des départements de la Dordogne, Corrèze et Haute-Vienne. Elle visait à faire découvrir l'occitan par une approche contemporaine à travers un spectacle et des rencontres artistiques.

Engagé dans la mise en œuvre du schéma départemental de développement de la langue et de la culture occitane, le Conseil départemental a axé prioritairement son champs d'action vers la transmission et la jeunesse. L'organisation de cet événement confirme l'existence d'un pôle fort dans le nord de la Région Nouvelle-Aquitaine

Sur tous les thèmes (littérature, poésie, essais, documents, onomastique, culture populaire...), ainsi qu'une revue entièrement rédigée en occitan (Paraulas). A la demande, elle anime des conférences ou des soirées sur les multiples aspects de l'identité occitane du Périgord et, depuis près de 10 ans, intervient en tant qu'opérateur linguistique conventionné par le Département dans le cadre de la politique publique en faveur de la langue et de la culture occitanes. Pour son cinquantenaire, Novelum

et affirme l'ambition de travailler avec le jeune public.

A ce jour, plus de 500 collégiens répartis sur neuf établissements et 115 lycéens sur quatre établissements bénéficient d'un enseignement en occitan. Ce différentiel entre collégiens et lycéens est observé sur toute la Nouvelle-Aquitaine. C'est dans un esprit de rapprochement que les collectivités s'engagent à réduire l'écart et à permettre de maintenir durablement la continuité des enseignements.

Périgueux / 11 octobre 2019 / Espace culturel François Mitterrand et le Théâtre Le Palace à Périgueux
Organisation d'ateliers et spectacle
Je ne parle pas occitan en public

Fréquentation scolaire : 230 personnes

a pris part à plusieurs événements de portée départementale, Expoésie en mars, la centième Félibrée en juillet, et a organisé une journée festive à Périgueux samedi 12 octobre.

Cette manifestation au cours de laquelle s'est produit le groupe Humus Machine était placée sous le signe de l'ouverture culturelle, associant expositions, démonstrations, spectacles et grand bal public.

Samedi 12 octobre / Périgueux
Fréquentation : 120 personnes

BIG RUBATO

Patrick Ingueneau réunit trois musiciens singuliers autour de son nouveau répertoire de chansons. Pour ce chanteur, musicien et comédien fantasque, cette rencontre promettait un défrichage des genres entre récital, concert et spectacle, exubérance et poésie.

Les pierres sonnantes et les percussions de Toma Gouband, les claviers et orgues bouillonnants de Julien Padovani, et la basse puissante d'Olivier Lété : voilà les membres de ce Big Rubato qui jonglent au-delà des styles, avec

la volonté d'une musique populaire, fantaisiste, libre et exigeante.

Jeudi 17 octobre / Bergerac

Fréquentation : 39 personnes

Samedi 19 octobre / Monfaucon

Fréquentation : 22 personnes

FRANKIE GOES TO POINTE À PITRE | TURBO NIGLO ET ZORG

Le Tri-Cycle Enchanté organise depuis huit ans un festival destiné à sensibiliser à la problématique des déchets et aux potentialités de la « récup ». Pour marquer l'évé-

nement, il invite des artistes dont l'esthétique marginale fait écho à sa démarche résistante et socialement engagée. Chaque année, l'Agence culturelle départementale

apporte son soutien pour l'organisation de ce festival.

Samedi 19 octobre / Bourdeilles / Association Le Tri-Cycle Enchanté

Fréquentation : 198 personnes

TRIO VURMA

Christophe Lasnier joue à l'accordéon un répertoire virtuose, fin et précis appris lors de séjours en Roumanie et en Macédoine, auprès des maîtres du genre, Viorel Tajkuna, Mircéa Dobre et Vinko

Stéfanof (du Kocani Orkestar). Les chants sont essentiellement en roumain et romani. Les paroles racontent une vision singulière du monde marquée par la dure vie d'un peuple nomade inexorable-

ment marginalisé, totalement en lien avec la nature et le vivant.

Samedi 19 octobre / Florimont-Gaumier / Association DECLIC

Fréquentation : 75 personnes

ENHCO BROTHERS

Dès leur plus jeune âge, ils étudient parallèlement le classique et le jazz et donnent ensemble leurs premiers concerts dans des fêtes de villages. Depuis ils ont sillonné le monde avec leurs groupes personnels, en duo ou aux côtés d'autres artistes ; de Paris à Pékin, de New York à Tokyo, de Londres à Ouagadougou en passant par Damas et Tel Aviv... Ils ont chacun

plusieurs disques à leur actif et sont à la tête de projets originaux unanimement salués par la critique. Ils se retrouvent régulièrement en duo pour des moments uniques ou la complicité entre deux frères fait des merveilles ! Sur scène, tout est énergie et improvisation. Thomas Enhco et David Enhco créent une musique sans frontières, dense en

émotions, avec grâce, audace et virtuosité.

Samedi 19 octobre : Eymet

Fréquentation : 206 personnes

BRASS UNDER INFLUENCE

Cette fanfare inspirée par la musique de la Nouvelle Orléans a su drainer dans une ambiance très conviviale et joyeuse un public familial et fidèle à l'ouverture de

saison de l'association Point Org, témoignant ainsi de la reconnaissance des actions de l'association tout au long de l'année sur son territoire.

Samedi 19 octobre : Audrix / Association Point Org./Association MNOP

Fréquentation : 180 personnes

MONÔME(S) | STRAIGHT DISORDER & BAY OF GONG

Cf. Chapitre Un département, des créations (arts visuels)

Samedi 2 novembre / Bergerac / Dans le cadre du Festival Trafik / Gare Mondiale-Melkior Théâtre

Fréquentation : 60 personnes

BARBARA ET BREL | LOU CASA



Il n'est jamais aisé de s'approprier et d'interpréter des chansons créées, portées, sublimées par des

artistes tels que Barbara et Brel. Lou Casa relève le défi avec brio et mêle ses propres musiques et sensibilités actuelles aux répertoires croisés de ces deux artistes aux liens forts. Lou Casa propose des éclairages nouveaux sur des textes fins et prenants accompagnés d'arrangements originaux.

Mercredi 6 novembre à 20h30 / Nantheuil (Le Nantholia) / Association Canopée

Fréquentation : 124 personnes

Vendredi 6 décembre à 20h30 / Beauregard-de-Terrasson / Association Itinérance culturelle en Terrassonnais)

Fréquentation : 92 personnes

Dans le cadre du « Mois du Lébéro » consacré à la femme, l'Agence culturelle départementale s'est associée à la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord et au CEPSM pour proposer deux soirées conte :

ELLES ÉTAIENT UNE FOIS | MURIEL BLOCH

Muriel Bloch a fait voyager son public au pays des femmes et des filles. Elle était accompagnée par le

musicien Joao Mota à la guitare, au chant et aux percussions La Chapelle Aubareil / **22 novembre**

Fréquentation : 200 personnes

ELLE EST MON GENRE | ALBERTO GARCIA SANCHEZ

Véritable bijou de finesse, d'humour et de virtuosité verbale, Alberto Garcia Sanchez a abordé avec justesse et beaucoup d'émo-

tion la réalité du vécu des femmes dans notre société. Le spectacle été précédé d'une conférence de Muriel Bloch Les femmes

dans la société. Les Eyzies (PIP) / **23 novembre**

Fréquentation : 220 personnes

ELLES ÉTAIENT UNE FOIS | MURIEL BLOCH

Champagnac de Bélair / **23 novembre** / Communauté de communes Dronne et Belle/

Mairie et Bibliothèque de Champagnac-de-Bélair

Fréquentation : 60 personnes

PAR TES YEUX | COMPAGNIE DROMOSPHERE

Texte : Martin Bellemare (Canada-Québec), Gianni Grégory Fonet (France) et Sufo Sufo (Cameroun) Avec : Christian Bena Toko, Coralie Leblan et Audrey Saffré.

Cette création de la Compagnie Dromosphère soutenue en 2018 par l'Agence culturelle en partenariat avec La Gare Mondiale à Bergerac, a mené trois auteurs de trois continents à se pencher sur les préoccupations d'adolescents vivant à des kilomètres les uns des autres.

Trois auteurs ont porté à la scène différents visages du monde. Ils se sont déplacés d'un continent

à l'autre afin d'avancer ensemble et ont fait mûrir leurs écritures au contact des réalités qu'ils traversaient. Ils sont allés écouter les adolescents et ont filmé les paysages de leurs quotidiens. Ces films sont devenus la matière scénographique de la pièce qui fait se croiser et cohabiter des histoires enracinées chacune dans un lieu, un paysage, une langue. Trois voix intriquées, entremêlées, tissées, comme le sont de plus en plus les destins des êtres humains vivant aujourd'hui, offrent un panorama d'où découvrir la vision que ces jeunes ont de leur monde globalisé.

Le spectacle faisait partie d'un parcours artistique avec la compagnie Dromosphère à destination des élèves du collège Pierre Fanlac de Belvès.

Gianni Grégory Fonet, metteur en scène de la compagnie, est intervenu auprès de quatre classes de 4^{ème} et 3^{ème} les 12,13, 21, 22 novembre, 9 et 10 décembre.

Mardi 26 novembre / Le Bugue / Association Point-Org (séance scolaire)

Fréquentation : 110 personnes

BOÎTE DE NUITS | LA TOUTE PETITE COMPAGNIE

Fameux marchands de sable, Monsieur Paul et Michel expliquent leur métier et dévoilent tout ce que nous avons toujours rêvé de savoir sur ce 6e continent inexploré qu'est le sommeil : Pourquoi les insomniaques sont-ils insensibles au sable ? Comment réveiller les Touaregs dans le désert ? Que penser des petits sablés ? Le Dodo était-il un animal de nuit ?

Dimanche 8 décembre / Les Eyzies / Association Point-Org

Fréquentation séance tout public : 111 personnes

Lundi 9 décembre

Fréquentation : 123 personnes

II. 2. DISPOSITIFS ET PROGRAMMES EN FAVEUR DES PUBLICS

La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine. Ils sont des garan-

ties d'universalité dans le respect de la diversité générale. L'action culturelle portée par l'Agence culturelle départementale en direction des habitants contribue à l'épanouissement individuel et au lien social. Elle développe ou

accompagne des projets prenant en compte le contexte géographique, économique, sociologique, culturel départemental et agit en direction de la jeunesse et des publics éloignés de la culture.

II. 2. 1. Culture et jeunesse

II. 2. 1. 1. L'éducation artistique et culturelle

En élaborant des parcours artistiques et culturels dédiés aux jeunes dans tous les temps de leur vie (familiale, scolaire et de loisirs), l'Agence culturelle départementale contribue à développer leur sens critique et leur épanouissement personnel.

Son action repose sur les trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) : la connaissance,

la pratique artistique et la rencontre des œuvres et des artistes. Que ce soit dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, du patrimoine et de la culture occitane, elle élabore chaque année un programme qui s'articule sur des temps forts artistiques. Ils relèvent d'un vaste dispositif partenarial qui associe le Département, l'Éducation Nationale (DSDEN 24

et DAAC du Rectorat) et la DRAC Nouvelle-Aquitaine. L'Agence culturelle départementale se pose ainsi comme l'interface incontournable de tous les acteurs impliqués, tant institutionnels que culturels, et assure aussi bien la coordination des projets sur le terrain que leur suivi budgétaire et administratif.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2019 en chiffres

137 classes ou groupes soit 2 889 jeunes / 495 heures d'ateliers

270 jeunes (ALSH, pôle ado, atelier en famille) / 99 d'heures d'ateliers

28 équipes artistiques mobilisées

DANS LE CADRE DE SPRING !

Parcours Compagnie Clédât et Petitpierre



Le spectacle *Les Songes d'Antoine* et l'exposition *La Parade moderne*

réalisés par la Compagnie Clédât et Petitpierre ont permis une sensibilisation à l'Histoire de l'Art, où formes, sculptures et costumes revendiquent un héritage issu de l'Arte Povera. Les ateliers de danse contemporaine ont proposé aux élèves de travailler autour de la

sculpture vivante, des formes et de l'espace.

Etablissements concernés : écoles primaires de Pazayac, Thenon, Le Lardin, Miallet, Villeteureix, La Tour Blanche, St Médard-de-Mussidan et Manzac-sur-Vern.

Centres de loisirs de Montignac, Ribérac et Sarlat. Intervenante danse : Coralie Couillon

Fréquentation : 9 classes et 3 centres de loisirs / 266 élèves et 131 enfants / 20h d'ateliers.

Parcours Compagnie Pic la Poule

A travers son développement, l'enfant jusqu'à l'âge adulte connaît de multiples transformations. Le spectacle *Les Passagers* est une odyssée pour grandir. La Cie Pic la Poule a proposé de stimuler les capacités d'abstraction de l'enfant, entre monde réel et monde rêvé.

Les tableaux mouvants du spectacle mais aussi l'expression corporelle au sein des ateliers de danse ont permis le déploiement d'un imaginaire.

Etablissements concernés : écoles élémentaires de Sarlat (Jules Ferry), de Saint-Amand-de-Coly,

de Lalinde et de Bergerac (René Desmaison et Alba).

Intervenants danse : Cie Pic la Poule et Géraldine Mainguet.

Fréquentation : 10 classes / 199 enfants / 27 h d'ateliers.

Parcours Compagnie Pernelle

En partenariat avec le projet Science'Art mené sur le Périgord Vert et organisé par l'Inspection Académique associant les sciences et la recherche artistique, le parcours éducatif était tourné vers la relation homme-animal, à travers ses relations complexes : fascination, répulsion, interactions pos-

sibles, symbiose, parasitage, ou complémentarité. Le spectacle ainsi que les interventions en danse dans les écoles ont permis aux élèves de traverser plusieurs expériences sur les différents rapports entre corps vivants.

Etablissements concernés : écoles maternelles de La Coquille, Thiviers, St-Jory-de-Chalais, Jumilhac-le-Grand, St-Paul-la-Roche et Nantheuil.

Intervenante danse : Gaëlle Lorth

Fréquentation : 11 classes / 210 élèves / 44h d'ateliers.

Parcours Compagnie Sylex

Par une approche anthropologique propre à la Cie Sylex, le spectacle *Grrrrr* a été une ouverture vers d'autres cultures avec une attention portée au corps physique et au corps social.

Etablissements concernés : écoles maternelles de La Tour Blanche, Cercles, Montignac, Saint-Amand-de-Coly, Saint-André-d'Allas, Grun-Bordas, Calès, Limeuil, Saint-Cyprien et crèche à La Claire Fontaine de Saint-Cyprien

Intervenantes Danse : Sylvie Ballestra/ Cie Sylex et Charlotte Cattiaux.

Fréquentation : 11 classes / 366 élèves / 26h d'ateliers

Parcours Compagnie Hecho en casa

Ce parcours reposait sur la transdisciplinarité des arts, où théâtre, danse, écriture et arts plastiques ont permis d'aborder certains événements de l'histoire, la réalité de la guerre ou les

convergences du passé. Les élèves ont fabriqué une fable contemporaine en re-racontant l'histoire de façon chorale, dansée ou plastique. Visuels : Kristof Guez Intervenant Théâtre : Cie Hecho en casa

Fréquentation : 4 classes / 6^{ème} / 20h d'ateliers.

Parcours « Gunkanjima », l'île fantôme (exposition)

Sous l'intitulé « Inventaire du monde », le parcours a été une ouverture aux arts visuels et une initiation à l'outil photographique. Suite à la visite de l'exposition, les élèves, guidés par Kristof Guez,

photographe, ont construit en atelier une exposition.

Etablissements concernés : écoles primaires de Saint-Amand-de-Coly et de Montignac.

Fréquentation : 2 classes / 47 élèves / 10h d'ateliers.

Exposition du travail des enfants réalisé avec Kristof Guez

Parcours La Tierce



En cherchant à produire des espaces pour l'imagination, ce parcours était envisagé comme une expérience intimement partagée entre la compagnie La Tierce et les élèves, tous acteurs d'images potentielles.

Etablissements concernés : Collège Yvon Delbos à Montignac
Intervenants danse : Cie La Tierce.

Fréquentation : 2 classes / 4^{ème} / 5h d'ateliers.

RÉSIDENCE DE SENSIBILISATION Compagnie La Tierce

La compagnie La Tierce a développé un projet artistique autour de son univers chorégraphique avec les élèves du collège La Boétie à Sarlat.

Fréquentation : 6 classes de 3^{ème}, ULIS et SEGPA / 30h d'ateliers.

Master Class Sylvain Daniel

Sylvain Daniel a animé deux masters-class à destination des jeunes musiciens qui ont participé à la première partie du concert.

Mardi 12 et vendredi 29 mars 2019 / 6h - **Etablissements concernés :** Collège Georges et Marie Bousquet à Eymet

Intervenant : Sylvain Daniel

Fréquentation : un groupe de 15 élèves volontaires accompagnés par leur professeur de musique.

DANS LE CADRE DE PARATGE

Génération Paratge est un dispositif d'EAC qui facilite l'immersion dans la culture occitane par de la pratique en atelier, la découverte de spectacles et des restitutions collectives.

• Le parcours Compagnie Pernette

Pour le 1^{er} degré : La figure de la femme sorcière.

Restitution dans le cadre des rencontres de culture occitane à Sarlat les 16 et 17 mai Partenariat : Centre culturel de Sarlat et ASCO

Spectacle : Belladonna - Pièce chorégraphique pour trois danseuses / tout public à partir de 8 ans.

Avec Belladonna – belle femme ou fleur à la fois poison et remède –, Nathalie Pernette poursuit son tra-

vail de création autour du bizarre et de l'inquiétant, à la limite du fantastique. Ici, elle s'intéresse tout à la fois à la femme et à la sorcière, en révélant la part secrète, puissante, paisible ou maléfique de la

gent féminine, telle que l'histoire nous l'a transmise depuis la nuit des temps. De cette fantasmagorie jaillit une danse qui esquisse un portrait fascinant de la femme, à travers les trois âges de la vie. Comme à son habitude, la chorégraphe s'est aussi attachée à mêler douceur, poésie, force et humour

pour toucher les spectateurs dans leur imaginaire et leur vécu.

Chorégraphie : Nathalie Pernette assistée de Regina Meier -
Interprétation : Laure Wernly, Nathalie Pernette, Nicole Pernette
- Création musicale : Franck Gervais
- Costumes : Fabienne Desflèches
- Direction technique : Stéphane Magnin - Création lumières / régie

• Le parcours avec Pauline Simon, Elisa Trébouville et Bastien Mignot

Pour le 2^{ème} degré : La bourrée entre tradition et inventivité

Restitution dans le cadre des rencontres de culture occitane à La Coquille les 9 et 10 mai Partenariat : Commune de La Coquille

Spectacle : Per Qué Torçut Dansan Lo Monde. Dans ce spectacle, Pauline Simon et Ernest Bergez explorent le potentiel d'invention de la tradition musicale et dansée auvergnate dans une perspective expérimentale. Le point de départ : la description d'une danse aujourd'hui disparue, La Goignade, dans un traité de danse rédigé par Fernand Dezangles au début du XX^{ème} siècle. Cette bourrée polé-

mique aurait parcouru la France du Moyen-Age avant d'être interdite et condamnée. Et pour cause... Son caractère gesticulatoire et grotesque, les mimiques grivoises et grimaces ironiques des danseurs, avaient de quoi la rendre subversive aux yeux de certains. Tels des spéléologues fouillant les recoins incertains d'une culture perdue, les deux protagonistes se jouent de ses extravagances et excès. En arrière-plan, l'extrait du texte de Dezangles, lu par un non francophone, introduit une sorte de distance entre les deux langues,

images : Caroline Nguyen - Création des images : Guillaume Bertrand.

Etablissements concernés : Chalais, Jumilhac le grand, La Coquille, Celles, Lisle, Mensignac, Montagnier, Segonzac, St Estéphe, Daglan, Les Eyzies de Tayac, Meyrals, St André d'allas, St Cyprien, Sarlat.

source d'étrangeté. En fin de spectacle, les artistes ouvrent le bal invitant le public à se livrer sans retenue sur des rythmes endiablés à ses propres excentricités...

Etablissements concernés : Collèges Bertran de Born et Michel de Montaigne de Périgueux, Aliénor d'Aquitaine de Brantôme, Charles de Gaulle de La Coquille, Michel Debet de Tocane, La Boétie de Sarlat, Les Marches de l'Occitanie de Piégut-Pluviers, Leroi-Gourhan du Bugue.

DANS LE CADRE DE LA RÉSIDENCE JEUNESSE(S) ET TERRITOIRE(S)

SAISON 1 DE JANVIER À AVRIL

La première année de résidence a été inaugurée en 2018 dans la Communauté de communes du Pays Ribéracois, en association avec la Cité Scolaire Arnaut Daniel de Ribérac, complexe comprenant un collège, un lycée général, un

lycée technique et rassemblant plus de 1000 élèves. Hors temps scolaire, un partenariat avec les centres de loisirs, les maisons familiales et rurales, et les acteurs culturels désireux de s'investir dans des projets jeunesse a permis

d'élargir l'offre de pratique artistique à d'autres jeunes du territoire. Axée sur la diversité des propositions, cette première résidence de sensibilisation a été tournée vers la danse, le théâtre, et les arts graphiques, avec pour cette dernière

discipline, un partenariat fort inauguré avec la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image à Angoulême.

PUBLIC

Les jeunes du territoire intercommunal du Pays Ribérais en temps scolaire et hors-temps scolaire : 500 élèves de la Cité scolaire Arnaut Daniel de Ribérais, 250 élèves du collège Michel Debet de Tocane,

EQUIPES ARTISTIQUES

• Camille Lavaud

Plasticienne et illustratrice née à Bergerac, Camille Lavaud est une artiste prolifique. Influencée à ses débuts par l'underground et la bande dessinée, elle s'intéresse

• Adjim Danngar

Auteur de bande dessinée et dessinateur de presse né au Tchad, Adjim Danngar poursuit son activité en France. Après l'humoristique, Mamie Denis, son crayon

• Compagnie Dromosphère



La programmation de spectacles, d'expositions, de projections ou de lectures, envisagée en prolongement des ateliers de pratique

38 élèves des écoles primaires de Villeteureix et de Segonzac, 15 jeunes de la Mission Locale du Ribérais Vallée de l'Isle, 150 jeunes du service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes

au roman noir et au cinéma des années 60. Peuplés de références à la culture populaire, ses dessins très détaillés aux couleurs acidu-

se met au service d'un projet plus personnel, autour de la construction de soi, de l'exil, de la magie de l'enfance, de l'histoire sombre du Tchad. Ses derniers travaux

Portée par l'écriture de Gianni-Grégory Fornet, Dromosphère est une jeune compagnie bordelaise établie au carrefour des disciplines. Écriture, musique, cinéma, danse s'y croisent au sein d'une œuvre poétique et désenchantée.

a permis de toucher de nouveaux publics.

du Pays Ribérais, 20 jeunes des centres de loisirs, 90 jeunes dans le cadre de l'évènement jeunesse « A nous les Vacances ».

lées traduisent un esprit luxuriant et irrévérencieux.

font place à la technique du papier découpé, une forme de dessin au cutter dont le résultat est étonnant de finesse.

Si la compagnie aime croiser les arts, elle se plaît aussi à croiser les regards et les êtres autour d'un acte théâtral moteur.

• Mz Productions

La danseuse et chorégraphe, Marion Muzac, mène simultanément des activités pédagogiques et des projets chorégraphiques.

Contenu de la résidence

- Ateliers chorégraphiques dans les établissements menés par la compagnie MZ productions auprès des CM des écoles de Villeteureix, Celles, Segonzac, Jules Ferry à Ribérais, auprès de 2 classes de 6ème du collège Arnaut Daniel et de l'atelier artistique du lycée Arnaut Daniel,
- Ateliers avec la dessinatrice Camille Lavaud auprès de 5 groupes issus de la cité scolaire Arnaut Daniel - 2 classes de 3ème, 1 groupe de lycéens internes et 1 classe Bac Pro - et d'1 groupe composé des enfants des centres de loisirs et de la Résidence Autonomie basée à Tocane-Saint-Apre,
- Ateliers avec le dessinateur Adjim Danngar auprès de 5 groupes issus du centre de loisirs Les Piafs de Verteillac, 2 classes de CM de l'école Jules Ferry de Ribérais, d'une classe de 6ème du collège Michel Debet à Tocane-Saint-

Elle collabore avec des plasticiens, des metteurs en scène de théâtre et d'opéra et intervient auprès

- Exposition du dessinateur Adjim Danngar du 1er au 5 avril. Un dévernissage est organisé le 4 avril en présence des musiciens amateurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental, antenne du Ribérais,
- Ateliers avec la compagnie Dromosphère auprès des jeunes de la Mission Locale du Ribérais : Collecte de paroles afin de réaliser un documentaire sur leur expérience et leur parcours. Du 1er au 5 avril. Diffusion du documentaire en présence des organisateurs et des jeunes au cinéma Max Linder de Ribérais le jeudi 11 avril,

des jeunes comédiens du Théâtre National de Toulouse.

- Ateliers avec la compagnie Dromosphère auprès du groupe adolescent de théâtre amateur géré par la communauté de communes du Périgord Ribérais et représentation du spectacle le samedi 25 mai dans le cadre de l'évènement familial Festi'Drôle organisé par la Communauté de communes du Périgord Ribérais,
- Diffusion de 2 représentations du spectacle chorégraphique Let's Folk par la compagnie MZ Productions les 10 et 11 avril 2019 à l'espace André Malraux à Ribérais. Le spectacle comptait la présence de danseurs professionnels et amateurs puisque les danseurs amateurs, après deux répétitions, étaient invités à rejoindre les danseurs professionnels sur scène.

SAISON 2 : DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Le dispositif a trouvé un prolongement en deuxième saison par l'accueil de deux artistes de Nouvelle-Aquitaine : le dessinateur Troub's et le photographe

Christophe Goussard. Chacun dans sa discipline invité les collégiens et écoliers à questionner le thème « carnet de voyage - carnet de territoire ». Ce travail d'ateliers

donnera lieu à une restitution et à une édition en 2020.

PUBLIC

Les classes primaire des écoles de Celles, 20 élèves, Montagrier, 23 élèves, Lisle, 23 élèves, Jules Ferry - Ribérac, 26 élèves, Saint-Martin-de-Ribérac, 18 élèves, du collège Arnaut Daniel de Ribérac avec 3 classes de 6^{ème} comptant 26, 11 et 26 élèves, du lycée professionnel

EQUIPES ARTISTIQUES

• Troub's

De son vrai nom Jean-Marc Troubet, Troub's est un artiste voyageur qui ne se lasse pas de « croquer » la vie sous toutes ses formes. Dessinateur à la plume agile et au trait expressif qui se distingue par l'usage de l'encre noire, il a édité de nombreux carnets de voyages, pris part aux éditions Les Requins Marteaux, coréalisé avec son compère Edmond Baudoin des récits imagés d'une grande justesse. Troub's participe depuis plusieurs années aux activités de la compa-

• Christophe Goussard



Cet artiste-auteur prête son regard - souvent empathique - sur les expériences humaines, sans limite

Contenu de la résidence

Atelier de photographie avec Christophe Goussard du 4 novembre au 10 décembre 8 heures d'ateliers

Fin du Programme en 2020

Dessin avec Troub's du 3 au 20 février et du 9 au 13 mars 2020

Restitutions : du 11 au 29 mai 2020

Arnaut Daniel de Ribérac avec 26 élèves de 1^{ère} section ERASMUS.

gnie Ouïe/Dire. Présent sur le projet Capitale Vientiane, il apporte sa contribution au projet de territoire Vagabondage 932 développé dans le quartier Jacqueline Auriol à Coulounieix-Chamiers.

comme une présence dans le paysage et sur des lieux chargés d'histoire. Christophe Goussard a publié plusieurs ouvrages chez Filigranes dont le dernier Entre fleuve et rivière avec le photographe québécois Charles-Frédéric Ouellet. Il est distribué par l'agence VU'.

Lisle - 23 élèves - Cité scolaire Arnaut Daniel, Ribérac : collège, 3 classes de 6^e - 63 élèves au total, lycée professionnel, 1 classe ERASMUS - 26 élèves.

II. 2. 1. 2. Culture et solidarité jeunesse

CULTURE ET SOLIDARITE JEUNESSE 2019 en chiffres

2 projets / 35 participants / 41 heures d'ateliers / 2 équipes artistiques

Le dispositif permet d'élaborer des projets s'adressant à un ou plusieurs groupes de jeunes au sein d'une structure. Il vise à rendre la culture accessible, à familiariser les publics avec les différentes formes d'expression artistique contemporaine à travers la rencontre avec un artiste et des parcours de découverte d'œuvres (sorties culturelles).

Il stimule la créativité par des ateliers de pratique qui se terminent par une restitution.

Il privilégie, dans sa méthodologie, la co-construction, la reconnaissance de chacun des acteurs dans ses domaines de compétences.

Les projets sont ainsi élaborés « sur mesure » et dans la durée avec les jeunes, les équipes des établisse-

ments éducatifs de la protection de l'enfance, l'Agence culturelle départementale et les artistes.

Partenaires : Conseil départemental de la Dordogne - Aide Sociale à l'Enfance, Agence culturelle départementale, Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Trouver sa voie, chacun son rythme | Duo Mill Foyer de la Beauronne



C'est en s'appuyant sur les musiques que les jeunes aiment que les artistes ont exploré quelques rudiments rythmiques et vocaux afin qu'ils s'approprient des thèmes pour en faire leur propre interprétation. Ces musiques qu'ils écoutent sont bien souvent un écho à leur culture. C'est une manière pour eux de se relier à leurs racines et d'affirmer leur identité. Une fois ces premières

bases posées, le duo Mill a tiré les fils qui relient la musique avec d'autres médiums comme l'écriture, l'image, le dessin, le mouvement, pour les faire interagir afin que chacun puisse trouver son propre moyen d'expression. Les artistes se sont appuyés sur le même processus qui leur a permis de construire le spectacle Will :

s'inspirer d'une histoire, d'une vie, qu'elle soit réelle ou fictive et la recomposer, lui redonner forme avec des éléments à créer ou à trouver. Dans la nouvelle qui a inspiré ce spectacle, l'individu, son cheminement, ses choix, ses sentiments (craintes, espoirs, joies, peines) sont au cœur du projet,

c'est dans ce sens que Delphine Barbut et Florent Pelage ont souhaité amener les jeunes à s'approprier une histoire, à se projeter, à s'exprimer et à prendre place dans une aventure collective.

Participants : 10 jeunes de 16 à 18 ans

Calendrier : Réunions préparatoires : Mercredi 6 février, mardi 2 avril, mardi 4 mai, mardi 11 juin
Rencontres et ateliers du 27 juin au 2 décembre 2019

Restitution : le 2 décembre 2019 au Foyer de la Beauronne

Fréquentation : 15 participants

Panoramage | Association Tout le Monde | Village de l'Enfance

Les projets artistiques de l'association Tout le monde sont inspirés par les lieux et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Ces projets prennent aussi bien place dans l'espace public, en accompagnement de mutations urbaines, qu'au sein de structures en voie de restructuration. Inédits, ils répondent à un désir de valorisation d'espaces habités et s'appuient sur la réalité sociale et environnementale dans laquelle les artistes puisent leur créativité. Mettant en jeu leurs savoir-faire, Karen Gerbier et Philippe Jacques utilisent des techniques multiples au service d'installations singulières. Qu'il s'agisse de pochoir, de collage, d'implantation ou de signalétique, leur univers plastique convoque la couleur, les motifs, le graphisme, le langage et la symbolique figurative pour favoriser la rencontre et le partage avec les populations rencontrées. Ces interprétations poétiques à géométrie variable et à dimension participative peuvent voir le jour de façon éphémère ou durable dans des espaces intérieurs ou extérieurs, s'offrant ainsi au regard de chacun.

Fréquentation : 20 participants

Calendrier :

Réunions préparatoires les mardis 12 mars et 11 juin et mercredi 2 octobre ;

Ateliers artistiques les jeudi 24 et mercredi 30 octobre, mercredis 20 novembre et 11 décembre

Le programme se poursuit en 2020, ateliers en janvier et février, restitution : mercredi 11 ou 18 mars 2020.

II. 2. 2. Culture et médico social

CULTURE ET MÉDICO-SOCIAL en chiffres

4 parcours / 30 interventions artistiques / 7 établissements / **Fréquentation : 752 participants**

PARCOURS EXPRESSION PAR LE REGARD

• Exposition Paysage du Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC)

La thématique du Paysage, retenue pour ce parcours, est constituée d'une dizaine d'œuvres issues du FDAC.

La diversité des supports et esthétiques favorise une approche plurielle et vise à permettre un dia-

logue en toute liberté entre public, artistes et médiateurs.

EHPAD La Feuilleraie à Razac-sur-l'Isle

Exposition : du 4 novembre au 1^{er} décembre

Visites commentées :

vendredi 15 et mardi 26 novembre

Atelier arts plastiques :

mardi 19 novembre

Fréquentation : 30 participants aux visites / 5 à l'atelier

• Ateliers photographiques et exposition :

La photographe Ambre Ludwiczak propose de composer des duos, associant des résidents et des personnes aux profils différents (résidents, familles, soignants, enfants des centres de loisirs,...). Les temps de prise de vue sont accompagnés d'un temps d'expression orale sur

les sensations ressenties dans cet acte photographique. Le visionnage des images réalisées est ensuite proposé afin d'observer le résultat capté. A l'issue des ateliers, une exposition est installée avec les résidents dans l'établissement et un livret est conçu par

l'artiste pour faire trace auprès des participants.

EHPAD La Bastide de Beaumont

Ateliers : 6 fois 2h30 du 3 octobre au 14 novembre



• Exposition photos : du 14 novembre 2019 au 20 janvier 2020

Fréquentation ateliers : 92 résidents de l'EHPAD / 16 enfants de l'ALSH / 10 membres des familles

PARCOURS DES PAROLES EN L'AIR

• Concert et projet d'écriture de chanson avec Kévin Castagna

Des paroles en l'air est un répertoire de chansons créées avec les résidents de l'EHPAD de La Roche Chalais au cours de deux années de projet dans l'établissement. Kévin Castagna continue à faire vivre ces créations avec des concerts proposés dans les établissements. Il invite également les résidents, les familles ainsi que les équipes de professionnels à enrichir ce tour

de chant en écrivant de nouvelles chansons. Les ateliers d'écriture sont le prétexte pour provoquer une rencontre et mettre en valeur la créativité de chacun. De ces échanges naissent des rires, des doutes, des idées, la musique, la mélodie et une chanson... à apprendre et partager en public lors du concert final.

EHPAD Fonfrède à Eymet

5 ateliers, une répétition générale **Concert** de restitution le vendredi 18 octobre - **Foyer occupationnel de Gammareix - Les Papillons Blancs à Beleymas**
5 ateliers, une répétition générale
Concert de restitution le mardi 29 octobre

• **Causerie autour des Troubadours :**

Cette intervention met en valeur les idées défendues par les troubadours, compositeurs, poètes et musiciens médiévaux de langue d'oc. Ces artistes sont les inventeurs de deux concepts qui ont révolutionné et influencé l'Europe entière du Moyen-Age : le fin amor,

réflexion autour de l'amour courtois et du respect de la femme, et le Paratge, l'idée que l'autre, quelles que soient ses idées politiques et religieuses, sa couleur de peau, puisse être considéré comme un égal, un pair.

Foyer occupationnel de Gammareix - Les Papillons Blancs à Beleymas

Causerie : mardis 8 et 15 octobre

EHPAD Fonfrède à Eymet

Causerie : mercredi 20 novembre

PARCOURS MOUVEMENT

• **Lecture dansée : À force de gestes et de paroles par la Compagnie Gisèle Gréau**

Un duo lectrice / danseuse Gisèle Gréau fait découvrir à son public comment mettre des mots en mouvement, lors d'une très belle improvisation en s'appuyant sur la lecture de textes...

Après le spectacle, les participants sont invités à énoncer ce qu'ils ont perçu de l'histoire puis à exprimer leurs ressentis. Mettre leurs corps en jeu par l'intermédiaire des mots. Le mot nourri de ces images

devient le tremplin pour l'invention d'un geste.

Fondation de Selves à Sarlat

Spectacle : mercredi 6 novembre

• **Spectacle de marionnette : La place de l'étranger par la Compagnie Eléonore Aboutaoufik**

Pierrot revient de loin... Exilé en terre inconnue, il tremble à l'idée de la rencontre. Il nous regarde. Mais ce qu'il aime par-dessus tout, c'est regarder s'envoler les oiseaux. C'est qu'en secret, il rêve d'être un oiseau. Libre. Pour s'embarquer

dans cette quête librement inspirée du Cantique des oiseaux, un recueil de poèmes médiévaux de Farid Od-dîn Attâr, il nous faut oublier tous nos repères. Se lancer dans l'inconnu. Se perdre... pour pouvoir

enfin prendre notre envol avec ce personnage plein d'humilité.

MAS Héliodore et EEAP Calypso - APEI à Boulzac-Isle-Manoire

Spectacle : mercredi 20 novembre

PARCOURS MÉMOIRE POPULAIRE

• **Clown, musique et chant occitan par Guilhem Surpas**

L'intervenant clown, Guilhem Surpas, utilise la musique et le chant occitan pour proposer aux personnes dépendantes et isolées de nouveaux échanges sensoriels. L'ordinaire disparaissant derrière le nez rouge, le clown permet de laisser la place à l'émotion et à la rencontre. Il propose d'explorer le

monde qui l'entoure et ouvre des possibles en transformant le quotidien le temps d'une chanson, d'une musique, d'une danse.

EHPAD Les Clos de Laly de Villefranche-du-Périgord

Spectacle : mardi 19 novembre

• **Questionnaire jeu : l'occitan pour les « trules »**

Questionnaire jeu de prise de conscience du degré « d'occitanité » de chacun. Il permet de (re) découvrir avec humour la forte

influence occitane toujours présente de nos jours, à travers les mots, les accents, le comportement des habitants du Périgord.

EHPAD Les Clos de Laly de Villefranche-du-Périgord

Spectacle : mardi 26 novembre

II. 2. 3. TANDEMS

TANDEMS en chiffres :

Fréquentation : 1511 participants / Dont : 1 228 seniors / 105 adultes de moins de 60 ans / 178 enfants

12 ARTISTES

Par la co-construction avec les intercommunalités et les associations locales de programmes artistiques ambitieux et ouverts à la diversité culturelle du territoire, Génération Paratge, devenu Tandems, permet aux seniors de participer à des actions innovantes, intergénérationnelles et interculturelles.

Objectifs

- Renforcer le lien social, lutter contre l'isolement des seniors,
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles,

- Créer la rencontre entre les artistes, les œuvres et le patrimoine (matériel, immatériel ou paysager) dans un esprit de partage et de réciprocité,

- Faciliter l'accès aux droits culturels, à la vie sociale et réduire ainsi les inégalités,
- Utiliser la culture dans un accompagnement pour le « bien-vieillir ».

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉRIGORD-LIMOUSIN DE FÉVRIER À JUIN

BALADES RACONTEES

Programme de randonnées autour de l'histoire locale animées par Jean-François Gareyte, médiateur à l'Agence culturelle, et ponctuées d'ateliers d'initiation au cinéma d'animation proposés par l'asso-

ciation les Grands Espaces pour introduire le projet du Feuilleton des communes.

Légendes, sorcellerie et femmes fantômes d'ici et d'ailleurs / Jumilhac-le-Grand - 18 avril

Sur le chemin de la loco, autour des anecdotes locales et de l'arrivée du chemin de fer / Saint-Jean-de-Côle - 19 avril.

FEUILLETON DES COMMUNES



L'association Les Grands Espaces a mené un travail autour de l'éducation à l'image. Sous l'intitulé Le Feuilleton des communes, les habitants ont participé à des ateliers collectifs et réalisé ainsi un film original et décalé : une créa-

tion interactive qui a mêlé partage d'histoires, cinéma d'animation, effets spéciaux, musique et jeu théâtral, le tout guidé par l'équipe de tournage des Grands Espaces. **34 rencontres et ateliers de mai-juin**

Fréquentation : 332 personnes (des seniors, majoritairement âgés de 60 à 75 ans.

Restitution : mercredi 19 juin - salle du parc à Thiviers.

COLLECTAGE DE PAROLES

Conteuse trilingue très attachée au Périgord de son enfance et à ses racines occitanes, Monique Burg a parcouru la Communauté de communes Périgord-Limousin au printemps 2019. Elle est allée à la rencontre de seniors, afin de récolter histoires et témoignages. Elle a

CIRCUIT EXPOSITIONS - 2 Avril

Deux expositions au programme, Portraits de Rues du dessinateur Laurent Lolmède à Coulounieix-Chamiers et « La Parade moderne » de Clédat & Petitpierre accueil-

FILM « MÉMOIRE(S) DE DEMAIN » ET SPECTACLE « FINISSEZ D'ENTRER ! »

Cette programmation permettait de revenir sur la vie des Périgourdins au XXème siècle et de présenter la mise en ligne par les Archives départementales de l'indexation des témoignages recueillis lors de la collecte de la mémoire orale occitane.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES, DORDOGNE-PÉRIGORD SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

BALADES RACONTÉES

Beaumont et sa bastide dans l'histoire occitane : une terre en résistance, une terre de résistants Beaumont du Périgord - 17 septembre

La fréquentation sur la projection a été favorisée par la notion de résidence d'artistes : la présence artistique sur le territoire crée en effet une dynamique de l'instant

utilisé principalement le français, un peu l'occitan et l'anglais afin de s'adapter aux différents profils des participants.

À partir de ce collectage, Monique Burg a créé le spectacle **Finissez d'entrer !** diffusé à la salle des

lie à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux. La visite s'est poursuivie par un atelier de pratique artistique, animé par Fanny Rousseau, médiatrice de

Dimanche 15 décembre à Saint-Jory-de-Chalais

Partenaires : Conférence des Financeurs de la Dordogne, Communauté de communes Périgord-Limousin et ses services, Conseil départemental et Archives départementales, PNR Périgord-

pour attirer les participants mais également un public curieux.

fêtes de Saint-Jory-de-Chalais le 15 décembre 2019.

Dates : jeudi 9, mardi 14, jeudi 16, mardi 21 mai, jeudi 11 juillet

l'Agence culturelle, avec tous les participants.

Limousin, communes de Jumilhac-le-Grand, Saint-Jean-de-Côle, Thiviers, Saint-Jory-de-Chalais Associations Novelum, Itinévert, Jumirando

En longeant le ruisseau du Drayaux, remontons le temps et l'histoire du territoire en passant devant le château de la Rue Sauveboeuf - 24 septembre

Les histoires, légendes et secrets de l'immense forêt de la Bessède Urval - 25 septembre

La bastide de Monpazier : haut lieu des luttes acharnées entre Français et Anglais, puis entre catholiques et protestants, mais aussi coup de cœur du futur Lawrence d'Arabie **Monpazier - 2 octobre**

Brouillette, le garde champêtre : David Tormena

Brouillette, le garde champêtre, a fait jouer son tambour sur le marché de Lalinde cet automne. Chasseur de mauvaise humeur, crieur d'annonces, diseur de devinettes, il a porté haut les paroles récoltées auprès des habitants

COLLECTAGE DE PAROLES

Cf présentation du projet en Périgord Limousin

Dates : 23 et 28 mai, 13 et 20 juin, 9 juillet.

Finissez d'entrer ! / Monique burg

À partir du collectage réalisé au printemps, Monique Burg a créé le spectacle *Finissez d'entrer !*, où elle met en scène ces paroles, porteuses d'une mémoire collective.

Film Mémoire(s) de demain

Concert - collectages en scène / Gilles de becdelievre

Cette programmation permettait de revenir sur la vie des Périgourdins au XXème siècle et de présenter la mise en ligne par les Archives départementales de l'indexation des témoignages recueillis

du Lindois au cours d'ateliers d'écriture ou en direct sur la place publique.

Criées de Brouillette : jeudis 26 septembre / 3, 17 et 31 octobre à 10h15 et 11h15, marché de Lalinde

Les après-midi Un message pour Brouillette : jeudis 19 septembre et 3 octobre à Mauzac et jeudi 17 octobre à la médiathèque de Lalinde

Un p'tit coin de paradis - Ana Maria Venegas

Ana Maria Venegas a proposé une petite forme légère avec son clown Paquita dans 5 lieux du territoire. Elle y aborde avec humour la question de la relation au monde

et à l'autre avec la poésie comme fil conducteur et la beauté pour sauver l'humanité.

- Jeudi 10 octobre à 16h Médiathèque de Monpazier
- Vendredi 11 octobre à 16h - Foyer Jacques Delprat de Monpazier
- Lundi 14 octobre à 14h30 Résidence Les Bélisses de Lalinde
- Mardi 15 octobre à 14h30 MARPA de la Tour du Buisson-de-Cadouin
- Mercredi 16 octobre à 14h Résidence La Bastide de Monpazier
- Mercredi 16 octobre à 16h Foyer Jacques Delprat de Monpazier

collectées. La solidarité du covotage a joué pour 10 autres personnes collectées.

Vendredi 29 novembre, salle des fêtes de Rampieux

Un accompagnement à la mobilité a été mis en place par l'Agence culturelle pour 4 des personnes

lors de la collecte de la mémoire orale occitane.

Lundi 9 décembre au cinéma du Buisson-de-Cadouin

CIRCUIT EXPOSITIONS



- Trois expositions dans le Sarladais :

Manger la roche de John Mirabel, Xavier Michel, Ji-Min Park et Fang Dong au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire

Suivre les rivières d'Olivier Marty à la Galerie du Domaine Perdu

- Journée au château de Biron : **Un monde, un seul, pour demeure**



Présentation patrimoniale du château de Biron sous forme de rencontre avec Barbara Sibille, Service de la conservation du patrimoine du Conseil départemental ;

Rencontre philosophique autour des clés de réflexion de l'exposition avec Serge Added, philosophe ; Visite de l'exposition Un monde, un seul, pour demeure avec Jean-Philippe Teyssieras, Service de l'Action Culturelle du Conseil départemental

Mercredi 20 novembre, départs de Lalinde, Beaumont et Monpazier

Trois sorties expositions en bus ont été organisées par l'Agence culturelle au départ du territoire :

- Deux expositions sur le Grand Périgueux : **Portraits de Rues** du dessinateur Laurent Lolmède à Coulounieix-Chamiers et **La Parade moderne** de Clédât & Petitpierre

Exposition permanente Robert Doisneau et Rock is dead de Carole Epinette à La Gare : Robert Doisneau à Meyral

Lundi 7 octobre, départs de Beaumont et Lalinde

Partenaires : Conseil départemental de la Dordogne : Archives départementales et Service de la Conservation du Patrimoine / Conférence des Financeurs de la Dordogne / Pôle d'Interprétation de la Préhistoire / Communauté de communes Bastides, Dordogne-Périgord et Centre Intercommunal d'Action Sociale (Résidence Les Bélisses, MARPA de la Tour, Résidence La Bastide) / Communes d'Urval, Mauzac, Lalinde, Le Buisson-de-Cadouin et Monpazier / Médiathèques de Lalinde, Le Buisson-de-Cadouin et Monpazier / Ecole élémentaire Gabriel Joubert de Beaumont-du-Périgord / Cinéma municipal du Buisson-de-Cadouin, ACEB (Association Culturelle en Pays Beaumontois) / Les Sakados / Les Marcheurs de la Vallée de la

à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux. Atelier de pratique artistique avec Fanny Rousseau en clôture de journée.

2 avril, départs de Beaumont et Lalinde

Dordogne / Les Retraités sportifs du Buisson / Générations Mouvement / Les Chênes Verts / Au fil du Drayaux / AJMR (Actions Jeunes en Milieu Rural) / GAM (Groupe Archéologique de Monpazier) / Foyer Jacques Delprat - Les Papillons Blancs / Association Rencontres Buissonnières / Galerie Le Domaine Perdu / La Gare : Robert Doisneau / Association Novelum

II. 2. 4. CULTURE ET JUSTICE

• **Rencontre interprofessionnelle / Personnels pénitentiaires - Acteurs culturels**

Quatrième édition visant à améliorer la connaissance des professionnels de chaque secteur afin de

favoriser la mise en place de projets communs.

Programme

Au centre de détention de Neuvic, les participants ont découvert le fonctionnement carcéral et les métiers pénitentiaires. A l'Espace culturel François Mitterrand à

Périgueux, une visite de l'exposition Dawn Chorus était proposée suivie d'une présentation des métiers de la culture. Ensuite, les participants ont pu assister à un concert du

groupe Artùs et échanger avec les artistes au Sans Réserve.

17 mai et 6 juin

Fréquentation : 12 participants

• **Cycle de rencontres-débats sur le thème des troubadours et croisades**

Le médiateur de l'Agence culturelle a proposé plusieurs narrations territoriales afin de donner des repères sur l'histoire du territoire et d'opérer des croisements

géopolitiques avec les événements en cours et d'aborder la notion de respect de la femme développée par les troubadours ainsi que la chevalerie.

14 et 21 février - Centre de détention de Neuvic

Fréquentation : 24 participants

Fête de la musique en prison

Chaque année, l'Agence culturelle s'associe au SPIP 24, au Rocksane et au Sans Réserve afin d'organiser des concerts à l'occasion de la fête de la musique. Les groupes ont été sélectionnés en fonction du public de chaque centre.

Programme

- DAWA (ethno-folk) : deux concerts à la maison d'arrêt de périgueux et au centre de détention de Neuvic
- SANTA MACHETE (fanfare afro soul cumbia) : deux concerts aux centres de détention de Mauzac

17, 18 et 28 juin

Fréquentation : 130 participants

DANS LE CADRE D'ETRANGES LECTURES

Étranges lectures propose la découverte des littératures d'Europe et du monde à travers des lectures confiées à des comédiens professionnels et introduites par des spécialistes de la langue concernée (universitaires, traducteurs...).

En amont de la lecture des textes, la médiatrice de l'Agence culturelle a réalisé des ateliers d'écriture, de lecture et de mise en espace.

31 janvier, 7 février, 7 et 14 mars, 2, 9, 16 et 23 mai, 25 octobre, 8 et 15 novembre et 26 décembre / centre de détention de Mauzac

Fréquentation : 78 participants

II. 2. 5. Culture sociale et sanitaire

Des ateliers de pratiques artistiques animés par la médiatrice Fanny Rousseau et Charlène Marchive (stagiaire) ont été mis en place dans le service pédiatrie de

l'hôpital de Périgueux en partenariat avec l'association Mom'cétou à partir de l'exposition Paysages du fonds départemental d'art contemporain (FDAC).

Dates : 26 mars, 2, 9 et 30 avril, 14 mai

Fréquentation : 11 participants

II. 2. 6. La médiation

II. 2. 6. 1. Narration territoriale



LA NARRATION TERRITORIALE en chiffres :

53 narrations territoriales / 32 associations et structures partenaires

Fréquentation : 2 468 personnes

DANS LE CADRE DE PARATGE :

- **Troubadours et Royaume(s) d'Espagne** : Allers et retours entre Aquitaine, Castille et Aragon, mardi 30 avril à 18h, Saint-Cyprien
- **Poésie contemporaine Occitane Castillane et Catalane** le lien avec Bernard Lesfargues, le Périgord et l'Espagne, samedi 4 mai, Saint-Cyprien
- **Balade : Bonnes fontaines, pierres levées, saints ermites... Quelques endroits pas très catholiques en Périgord...** Dimanche 12 mai, Saint-Amand-de-Coly

- **Emotions et Révoltes Populaires, des Jacqueries à Jacquou le Croquant** : mythe et réalité du paysan rebelle, samedi 18 mai, Rouffignac

DANS LE CADRE DE TANDEMS : chap.2.2.3

DANS LE CADRE DE CULTURE ET JUSTICE : chap. 2.2.4

AUTRES INTERVENTIONS :

Cycle de narrations territoriales (autour de l'histoire et de la culture occitane), à la demande de structures d'enseignement : Collège Bertran de Born Périgueux, Collège Marches de l'Occitanie Piégut-Pluviers, Collège Saint-Céré (Lot), Collèges du départe-

ment (groupes mélangés), journée Félibrée, Collège de Sarlat journée de liaison avec la Région, Collège de Tulle journée de liaison avec la Région

Cycle de narrations territoriales (autour de l'histoire et de la culture occitane), à la demande de associations et structures partenaires : Hautefort Notre Patrimoine, Association Périgourdine d'Action Culturelle (Périgueux), Jumi Rando, Itinévert, ADETA, Mairie de Coly

Saint-Amand, CRAC, Pôle Culture et Traditions en Rouffignacois, Abeilles Bergeracoises, Fidéciades de Sainte-Foy-de-Longas, Au Fil du Drayaux, Les Marcheurs de la Vallée de la Dordogne, Les Chênes Verts, Mairie d'Urval, Retraités Sportifs du Buisson, ACEB de Beaumont-du-Périgord, Les Sakados, Générations Mouvement, GAM (Groupement

Archéologique de Monpazier), Les Rives de l'Art, Médiathèque de Trélissac, ALEP (Association Laïque d'Education Populaire) de Bergerac, Association Routes des Canons du Pays d'Ans, Foyer Gammareix à Beleymas, EHPAD d'Eymet
Conception de deux nouvelles narrations à proposer aux partenaires pour 2020 : Au Temps des

Hérétiques abordera la question de l'hérésie en Périgord et expliquera pourquoi les chevaliers de la croisade contre les Albigeois situaient le « Siège de Satan » en Périgord. Une conférence sur le **royaume du Portugal et son roi/troubadour Denis 1^{er}**, ainsi que sur **l'Empire du Brésil et son Empereur Pierre II** dans le cadre de Paratge 2020.

II. 2. 6. 2. Médiation Arts visuels

VISITES ET ATELIERS AUTOUR DU PROGRAMME D'EXPOSITIONS DE L'ESPACE CULTUREL FRANCOIS MITTERRAND en chiffre : 4 expositions / 2222 personnes (dont 166 groupes) en visites commentés et ateliers

Exposition La Parade Moderne / Clédats & Petitpierre

Période d'exposition du 20 mars au 12 avril

Fréquentation en visites commentées et ateliers : 756 (45 groupes)



Conçue sur le mode du défilé de carnaval, *La Parade Moderne* est une œuvre sculpturale et déambulatoire, constituée de 10 figures, librement puisées dans les œuvres peintes de grands artistes de la première moitié du XX^e siècle. La thématique des ateliers était le déguisement. Chacun devait créer une figure déguisée de 20 cm de haut, en utilisant au choix, trois matériaux parmi des plumes, du

coton, des journaux, des trombones, du tissu, du papier.

Fréquentation :

Écoles maternelles : Le Lys à Périgueux : 3 classes, La Cité à Périgueux : 1 classe, Champcevinel : 2 classes, Notre-Dame-de-Sanhilac : 2 classes
Écoles élémentaires : Thenon : 2 classes, Pazayac : 1 classe, Villetoueix : 1 classe, Le Lardin : 1 classe, Mensignac : 1 classe, Miallet : 1 classe, La-Tour-Blanche : 1 classe, Saint-Médard-de-Mussidan, La Cité à Périgueux, Périgueux (classe ULIS) : 2 classes
Centres de loisirs : Ribérac : 1 groupe, Sarlat : 2 groupes

Établissements spécialisés : IME d'Atur : 2 groupes, ITEP d'Atur : 1 groupe, IME de Neuvic : 2 groupes, Les Résidences de l'Isle à Antonne : 2 groupes, Centre médico-social de Coulounieix-Chamiers : 2 groupes, SESSAD de Coulounieix-Chamiers : 3 groupes, SESSAD de Boulazac : 2 groupes, Les Papillons Blancs de Bergerac : 1 groupe, La SAFED de Périgueux : 1 groupe
Autres : Club de quartier de Périgueux : 1 groupe, Génération Paratge : 2 groupes, Les visites du samedi : 3 groupes, Ateliers en famille : 1 groupe

Exposition Dawn chorus / Les Baltazars / Période d'exposition : du 15 mai au 21 juin

Fréquentation en visites commentées et ateliers : 338 personnes (34 groupes)

Tableaux de lumières évolutives, chaudron de lumières qui s'intensifient ou se résorbent, eau qui s'élève en masse vaporeuse, les installations des Baltazars nous plongent dans un monde méditatif, lent, dont les rythmes agissent sur nos propres respirations. Dans le cadre des ateliers, les thématiques abordées étaient la temporalité, le mouvement et les saisons. A l'instar du travail des Baltazars sur l'aube, chacun a pu représenter un paysage en mouvement à un moment précis de la journée.

Pour cela, les matériaux suivants étaient à disposition : branches, fil de pêche, végétaux divers, papier aluminium, coton...

Fréquentation :

Écoles maternelles : Le Lys de Périgueux : 4 classes, Champcevinel : 1 classe
Écoles élémentaires : Biras : 1 classe
Établissements spécialisés : Les résidences de l'Isle : 3 groupes, IME de Neuvic : 4 groupes, Sessad de Coulounieix-Chamiers : 3 groupes, Centre médico-social de

Coulounieix-Chamiers : 2 groupes, IME d'Atur : 4 groupes, IMP d'Atur : 1 groupe, Sessad de Boulazac : 1 groupe, Association Asspi 24 : 1 groupe, Les Résidences de l'étoile à Sarlat : 1 groupe
Autres : Club de quartier de Périgueux : 1 groupe, Les visites du samedi : 4 groupes, Ateliers en famille : 2 groupes, Personnel du Conseil départemental : 1 groupe

Exposition Faut tenir le terrain / Gilles Rochier / Période d'exposition : du 4 octobre au 8 novembre

Fréquentation en visites commentées et ateliers : 479 personnes (37 groupes)

Il s'agit d'une rétrospective du travail de Gilles Rochier. Son trait fragile, son dessin bancal racontent comment les lieux façonnent les vies, de l'enfance à l'âge adulte. Son travail sur les grands ensembles et les paysages s'accompagne d'une réflexion sur le temps qui passe. Dans le cadre des ateliers chacun a pu représenter ce qu'il voyait depuis la fenêtre de sa chambre, en utilisant des feutres ou des crayons de couleur, sur un format A5.

Fréquentation :

École élémentaire : Lakanal de Périgueux : 1 classe
Collège : Clos Chassaing de Périgueux : 5 classes
Lycée : Laure Gatet de Périgueux : 2 classes
Établissements spécialisés : Association Temps jeunes de Terrasson : 2 groupes, ESAT de Trélissac : 2 groupes, IME les vergnes d'Atur : 4 groupes, SESSAD de Coulounieix-Chamiers : 2 groupes, ITEP Ailhaud Castelet de Boulazac : 1 groupe, IME de Neuvic :

2 groupes, Centre de détention de Neuvic : 1 groupe, Association Asspi 24 : 1 groupe
Autres : Club de quartier de Périgueux : 1 groupe
Les visites du samedi : 5 groupes
Ateliers en famille : 2 groupes
Soirée visite et cinéma : 1 groupe, Personnel du Conseil départemental : 2 groupes
Un mardi une œuvre : 3 groupes

Exposition Les Mécaniques discursives

Période d'exposition : du 22 novembre au 3 janvier

Fréquentation en visites commentées et ateliers : 649 personnes (50 groupes)



Sur le mur s'étend une mécanique étrange peuplée de chimères obscures et inconnues mais pourtant familières. L'ensemble, minutieusement monté comme une horloge fine, trace des connexions, des chemins, de vrais-faux itinéraires en boucle invitant à l'escapade, à la rêverie. La narration est déconstruite comme le scénario d'un film aux mille histoires. Durant l'atelier, les participants travailleront à la construction d'un décor reflétant leur imaginaire. Travail individuel

Parcours culturels « à la carte »

Depuis 5 ans, dans un souci d'adaptation et de souplesse vis-à-vis des publics, la médiatrice Fanny Rousseau propose à tous types d'établissements des parcours culturels « à la carte ».

ou en binôme. Matériels utilisés : boîte à chaussures, papier calque, gommettes, feutres, peintures...

Fréquentation :

Écoles maternelles : Les Mondoux de Périgueux : 2 classes, Le Lys de Périgueux : 3 classes, La Cité de Périgueux : 1 classe, La Calendreta de Périgueux : 1 classe, Champcevinel : 2 classes, Cornille : 1 classe
Écoles élémentaires : Lakanal de Périgueux : 1 classe, Calendreta de Périgueux : 1 classe
Établissements spécialisés : Les Résidences de l'Isle d'Antonne : 2 groupes, ITEP Ailhaud Castelet de Boulazac : 2 groupes, ITEP de Trélissac : 1 groupe, MECS La Beauronne de Périgueux : 1 groupe, IME Les Vergnes :

3 groupes, Association Temps Jeunes : 2 groupes, Foyer de vie les Résidences de l'étoile de Temniac : 1 groupe, Village de l'enfance à Périgueux, Foyer de vie de Clairvivre : 1 groupe, IME de Neuvic : 1 groupe, MECS de Saint-Jory-de-Chalais : 1 groupe, ESAT de Trélissac : 2 groupes, SESSAD de Coulounieix-Chamiers : 3 groupes
Autres : Les visites du samedi : 6 groupes, Ateliers en famille : 2 groupes, Un mardi une œuvre : 4 groupes, Enseignants : 1 groupe, Club de quartier : 1 groupe, Personnel du Conseil départemental : 2 groupes

Ainsi de septembre à juin, les groupes viennent en moyenne une dizaine de fois participer à des ateliers de pratique artistique en lien avec les thématiques exploitées dans les expositions et

spectacles de l'Agence culturelle départementale.
Les partenaires : École maternelle du Lys à Périgueux, ESAT de Trélissac, Sessad de Coulounieix-Chamiers, IME les Vergnes d'Atur

DANS LE CADRE DE SPRING !

Ateliers costumes Lydie Clergerie



Autour de rituels, entre chamans et bestioles, chacun choisira son animal totem, avec du poil, de la plume, des fibres exotiques pour composer son costume, entrer

dans la danse et tourner autour du monde.

Mercredi 20 mars de 10h à 12h
Mareuil – centre de loisirs

Atelier parents enfants « Dansons nos Bêtes sauvages » Compagnie Sylex

Cet atelier replonge les spectateurs dans l'univers de Grrrrr en s'appropriant les thématiques de la pièce : animalité, sauvage, danser en cercle, danser ensemble. Cet atelier permet une approche du mouvement accessible et ludique,

sans pré-requis. Du rampé aux quatre pattes, de la marche au saut, toute la palette de mouvements de Grrrrr sera dansée, aussi bien par les parents que les enfants. C'est cette relation parents- enfants qui

est privilégiée durant tout le temps de la pratique.

Mercredi 27 mars 2019
Saint-Cyprien

Atelier parents enfants Compagnie Jeanne Simone

Durant 5 jours, 2 danseurs de la compagnie Jeanne Simone proposent un temps de stage choré-

graphique pour explorer en famille l'espace public.

Du 15 au 17 avril 2019
St Léon- Sur- L'Isle

Conférence Dansée Compagnie Jeanne Simone

Cette conférence destinée aux enseignants impliqués dans le projet chorégraphique autour de

la compagnie Jeanne Simon a présenté l'univers de la compagnie.

Lundi 4 mars 2019 – Neuvic sur l'Isle

Conférence CDCN /La Manufacture

Véronique Laban, médiatrice culturelle à la Manufacture / Centre de Développement Chorégraphique National Nouvelle-Aquitaine, présente un inventaire non exhaustif

mais néanmoins révélateur du parcours de la compagnie La Tierce, de la qualité de l'écriture, de son geste, de son intention chorégraphique et de son processus de création.

Lundi 18 mars 2019 – Montignac
Lundi 18 mars 2019 – Sarlat

II. 2. 7. La pratique en amateur

La pratique amateur participe de la vitalité artistique de notre département. Parallèlement aux ateliers mis en place en lien avec l'accueil d'artistes et de compagnies, l'Agence culturelle départementale soutient des projets collectifs.

II. 2. 7. 1. Culture occitane

DANS LE CADRE DU PROGRAMME PARATGE

Chant populaire avec Arnaud Cance

Dimanche 14 avril de 14h à 17h
Vareignes

Fréquentation : 32 participants

Danses traditionnelles occitanes
Vendredi 3 mai de 20h30 à 23h
Saint-Cyprien

Fréquentation : 28 participants

Danses traditionnelles espagnoles
Samedi 4 mai de 10h à 13h
Saint-Cyprien

Fréquentation : 25 participants

Chant de polyphonie occitane avec Myriam Boisserie de La Mal Coiffée

Samedi 4 mai de 10h à 13h
Saint-Cyprien

Fréquentation : 32 participants

Chant «Autour de l'art des Troubadours : de la monodie à la polyphonie » avec Gérard Zuchetto

Mercredi 15 mai de 9h30 à 12h
Sarlat

Fréquentation : 18 participants

Calligraphie avec Alyssia Banon
Mercredi 15 mai à 10h30 - Sarlat (atelier enfant)

Samedi 18 mai à 10h30 - Sarlat (atelier adulte)

Fréquentation : 40 participants

Chant du Languedoc avec Laurent Cavalié
Samedi 18 mai de 9h30 à 13h
Rouffignac

Fréquentation : 40 participants

Musique électro-Rad / chants à danser

Dimanche 19 mai de 10h à 15h30
– Saint-Léon-sur-L'Isle

Fréquentation : 15 participants

Vielle à roue avec Romain Baudoin
Samedi 1er juin de 14h à 17h
Périgueux

Fréquentation : 3 participants

Bal avec Ma petite

Le quartet de musique à danser «Ma petite» s'est constitué autour de Perrine Vrignault, chanteuse et accordéoniste qui explore le chant traditionnel poitevin avec une rare fraîcheur. Les «deux Maxime», Dancre et Barbeau, proposent des chemins rythmiques hypnotiques redoutables quand Thomas Fossaert, transforme son saxophone en poisson pilote improvisateur. Un souffle lyrique continu parcourt cette grande transe collective dans un bal qui fait bouger autant les corps que vibrer les oreilles.

1^{ère} partie : Los Zinzonnaires /2de partie : « Ma petite » / bal

Samedi 23 mars - Montagrier

Fréquentation : 140 personnes

AUTRES PROJETS

Parcours « Chanter les troubadours »



Intervenant : Maurice Moncozet (pédagogie musicale) assisté de Martine Moncozet (étude des textes poétiques).

Les conférences :

Lors de chaque session de stage, une conférence est proposée sur une thématique particulière et accompagnée musicalement par des musiciens professionnels invités. Les trois conférences sont données par Katy Bernard, maître de

Stage de danse et bal traditionnel

Ce rendez-vous destiné aux amateurs était proposé par l'association Dansons L'Europe et animé par le groupe Anem Duo.

Les deux musiciens du groupe sont soudés autour de la même passion pour la musique traditionnelle occitane, qu'ils enrichissent de leurs différences. Lucia Roulet, la gasconne bordelaise à la flûte, Nicolas Peuch l'enfant du terroir périgourdin à l'accordéon diatonique, sauront faire sauter et virevolter les amoureux de bal trad, permettant une mise en pratique immédiate des danses abordées.

Objectif : découvrir et mettre en pratique le parcours de récréation d'une canso de troubadour. Pour en élaborer une interprétation chantée, le travail se basera sur l'observation du manuscrit médiéval, la transcription mélodique proposée par les musicologues, la traduction du texte et l'imprégnation de son sens poétique, sans oublier la bonne vieille méthode « à l'oreille ».

conférence d'occitan à l'Université Bordeaux Montaigne, spécialiste des textes littéraires médiévaux (Lyrique des troubadours, romans, nouvelles)
Samedi 23 novembre / Le Bugue
Fréquentation : 50 personnes

Samedi 26 octobre / Sarliac-sur-L'Isle - Association Dansons L'Europe
Fréquentation stage :
25 participants
Fréquentation bal : 70 personnes

Matériau musical : dans le vaste répertoire des troubadours seront choisies quelques chansons « incontournables » parmi lesquelles Quan vei la lauzeta de Bernard de Ventadour, Quan lo rius de la fontana de Jaufre Rudel, Reis glorios de Guiraut de Borneil.

Samedi 23 et dimanche 24 novembre / Le Bugue
Fréquentation : 15 participants

Musiciens : Maurice Moncozet et Pascal Lefeuvre

Partenaires : Association Syrinx et avec le soutien du Conseil départemental de la Dordogne et de la Municipalité du Bugue.

II. 2. 7. 2. Spectacle vivant

Rencontres des Arts de l'improvisation

Organisée par Rapsodie Dance, cette 5ème édition a été marquée par la venue exceptionnelle de deux artistes emblématiques de l'improvisation : le contrebassiste Barre Phillips et le danseur Julyen Hamilton, unis par une complicité de longue date et accompagnés par leur compagnies respectives. A ces deux invités exceptionnels se sont joint en pointillé deux musiciens du département, Prune Bécheau,

Découverte du clown

Du « je au jeu » /de l'acteur au clown

Contenu :

- exercices et expériences pour scruter son intimité, découvrir ce qui nous anime et laisser place à la naissance du clown.
- improvisations individuelles et collectives pour éveiller toutes ses capacités d'expression.

L'Inventivité dans la voix

L'Agence culturelle départementale a proposé pour la troisième année consécutive un projet destiné aux chanteurs amateurs avec pour objectif de constituer un groupe polyphonique et de proposer une approche du chant a capella à travers des répertoires différents et la pratique de l'improvisation.

Dans la continuité du travail entamé en 2017, Claire Bergerault, chanteuse, accordéoniste, est venue animer plusieurs sessions

violiniste, et Thomas Fossaert, saxophoniste, qui sont venus jouer les « perturbateurs » en faisant des interventions inopinées lors de certaines soirées.

Les stages ouverts aux musiciens et danseurs ont été animés par :

Le collectif EMIR collectif structuré en 2008 réunissant huit musiciens autour d'un objectif commun : la création contemporaine improvi-

Stage organisé par Le CRAC dans le cadre du Contrat Territorial d'Action Culturelle « Graines de citoyens » de la Communauté de communes Isle-Vern-Salembre.

Intervenante : Ana-Maria Uteu Venegas

d'ateliers au cours desquels elle a pu développer l'aisance vocale et la pratique de l'improvisation.

13 et 13 janvier / 9 et 10 février 9 et 10 mars / 11 et 12 mai / 1er et 2 juin / Saint-Laurent-sur-Manoire / ACIM

Fréquentation : 18 participants

Restitution :

Samedi 7 décembre / Caves de l'Espace culturel François Mitterrand
Présenté comme une exposition vocale, au sens plastique du terme

sée et expérimentale sous la direction de Barre Phillips. ·

La compagnie ALLEN'S LINE compagnie de danseurs d'origines diverses, fondée en 2009 autour de Julyen Hamilton.

22 au 27 juillet / Ladornac/ Rapsodie Danse

Fréquentation : 26 participants

Public : comédiens amateurs du territoire

Samedi 23 et dimanche 24 mars / Montanceix / CRAC

Fréquentation : 20 participants

composée de plusieurs tableaux de sons, parfois simultanés, ce concert-performance pouvait s'écouter avec casque ou sans casque. Le public était libre de naviguer et d'arpenter ce musée réinventé d'estampes sonores aux couleurs voisées. Un travail d'enregistrement et de diffusion spécifique a été réalisé par Pierre-Henri Thiébaud.

Périgueux

Fréquentation : 50 personnes

Crieries des rues et des marchés

Avec la participation du chœur De Vive Voix de Sarlat et du chœur Azalaïs de Thenon et le Consort de violes (direction C. Jousselein), l'ensemble de musique ancienne Artémuse (direction S. Hanks), les solistes vocaux d'Artémuse et de De Vive Voix, Jean-Luc Redureau à la cornemuse.

Direction artistique : Catherine Jousselein

Aqui'L Tour



Depuis près de dix ans, le tremplin Aqui'L Tour réunit les départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne dans une même dynamique de soutien aux pratiques des musiques actuelles en amateur. Le concours est ouvert aux groupes ou artistes des trois départements, non professionnels

Concert de la Sainte Cécile / Les 50 ans de l'Orchestre d'harmonie de Thiviers

Sous l'impulsion Chloé Meyzie sa directrice musicale, l'orchestre d'harmonie de Thiviers a préparé activement l'anniversaire de ses

Organisé par l'association De Vive Voix et sous la direction musicale de Catherine Jousselein, musicienne professionnelle spécialisée en musique ancienne, cet événement a associé théâtre et musique, conçu à partir de sources littéraires, iconographiques et musicales du Moyen-Age et de la Renaissance. La partie théâtrale était assurée par la troupe Coquelicot de Bars. Sur le plan musical, les chanteurs

et non affiliés à des labels ou maisons de disques.

L'objectif est de faire émerger de nouvelles formations musicales sur ces territoires et d'accompagner les plus talentueux sur la voie de la professionnalisation.

Ce tremplin procède par étapes successives : trois groupes sont tout d'abord sélectionnés dans chaque département, ceux-ci se produisent ensuite sur scène dans le cadre d'une demi-finale locale et enfin le groupe retenu participe à la finale qui a lieu tous les ans à Bergerac, au Rocksane.

Le vainqueur se voit attribuer un Prix de la Sacem et est invité à se produire dans les différents lieux partenaires.

cinquante ans d'existence avec un programme ambitieux avec la participation du soliste international Lilian Meurin (euphonium) Le pro-

gramme de cette soirée été constitué d'oeuvres issues du répertoire originalement écrit pour orchestre d'harmonie. L'orchestre de Thiviers

du chœur K'odo et De Vive Voix à Sarlat et du chœur Azalaïs se sont réunis à Thenon, accompagnés par l'ensemble de violes Consort Five et l'ensemble de musique ancienne Artémuse.

Samedi 14 décembre / Thenon - salle du marché - Association De Vive Voix

Fréquentation : 40 participants

Demi-Finale Dordogne : samedi 1er juin / Lembarzique café

Finale : samedi 15 juin / Bergerac - Le Rocksane

Partenaires : Agence culturelle départementale (24), Communauté d'Agglomération Bergeracoise (24), Communauté de communes du pays Foyen (33), Ville de Sainte-Foy-la-Grande (33), L'Accordeur (33), Le Rocksane (24), Associations Staccato (47), Passerelle(s) (24), Zone Franche (33), Festival des Ploucs (24) et Festival Musick à l'Avance (47), Bar Le Lembarzique (24), Le Démocrate Indépendant de Bergerac (24), Radio Grand R (33), SACEM

gramme de cette soirée été constitué d'oeuvres issues du répertoire originalement écrit pour orchestre d'harmonie. L'orchestre de Thiviers

dispose depuis deux ans, et pour la première fois de son histoire, d'une nomenclature complète (piccolo, flûtes, hautbois, bassons, clarinettes, clarinette basse, saxophones alto, ténor et baryton, cors, trompettes, trombones, euphoniums, tubas, percussions, harpe),

Autres Groupes de Musiques Actuelles amateurs accompagnés en 2019 :

Pierre Cherbero / Peioiep (musicien) : aide financière sur création + contacts

Patrick Puech (musicien) : aide promo plaquette + contacts programmeurs

Arnane (musicien) : conseils administratifs + aide promo plaquette

Séverinne Caupain (chanteuse) : conseils administratifs + aide à la création association

Tony Quimbel (musicien) : contacts programmeurs

Georges Porqueras (musicien) : conseils + contacts

Kamila Souza (musicienne) : conseils administratifs + contacts programmeurs

ce qui lui a permis de mettre en lumière ce répertoire spécifique à travers notamment des pièces de compositeurs contemporains. Parmi les moments marquants de cette soirée, la création commandée à Thierry Deleruyelle, Compostela, rappelant la place

Concert du Brass Band des Hauts de France / Direction Luc Vertommen Rassemblant toute la famille des cuivres et des percussions, le Hauts de France Brass Band est constitué de musiciens issus d'orchestres militaires professionnels, de conservatoires nationaux et régionaux et de lauréats de concours internationaux. Il a obtenu plusieurs distinctions dont quatre titres de Champion de France en 2009, 2010, 2011 et 2017 et le premier prix au concours international d'Amboise en 2015. Il poursuit son développement en travaillant avec des chefs de renommée internationale, parmi lesquels Franck Renton (Angleterre), Russel Gray (Ecosse), et plus récemment Luc Vertommen (Belgique), qui l'ont amené à son niveau d'excellence actuel.

Autres Groupes de Musiques Actuelles amateurs accompagnés en 2019 :

Arkann (rap) : conseils administratifs + aide création association

Antho Pax (rap) : conseils administratifs + contacts

Baudet (musicien) : conseils administratifs + aide création association + contacts programmeurs

Cache Candy (musicien) : conseils administratifs + contacts programmeurs

Benké (rap) : aide financière sur création

Rien Virgule (musique) : aide financière sur création

Jean Lapouge trio (jazz) : aide promo plaquette

La Pie Swing (jazz) : aide financière sur création

de Thiviers comme ville-étape du chemin de Compostelle, et la venue du jeune soliste Lilian Meurin qui a permis la découverte d'un instrument peu connu, l'euphonium, instrument à vent aux ressources insoupçonnées.

Samedi 30 novembre à 21h - Thiviers - Salle du parc Concert de la Sainte Cécile - Orchestre d'harmonie de Thiviers

Dimanche 1er décembre à 21h - Thiviers - Salle du parc Concert du Brass Band des Hauts-de-France

Fréquentation : 450 personnes

Lina Modika (folk) : aide financière sur clip

Unanswered (metal) : aide financière sur création

Majestic Tree (electro pop) : aide promo plaquette

Olivia et William (folk) : aide promo plaquette

Ua Tea (folk) : aide financière sur création

Zorg (nouvelle musique traditionnelle) : aide financière sur clip

Mc Jazzzz (rap) : aide création association

Cyril Prévost (musicien) : conseils à la réalisation d'un dossier + contacts programmeurs Musiques Actuelles du Département

Sandie Trash / Tes Cuisses : conseils administratifs et soutien à la réalisation d'éléments de décor
Joseph (musicien chanson française) : conseils administratifs, aide à la création d'une association + contacts programmés
teurs Musiques Actuelles du Département
Chorale De vive voix : aide financière sur nouvelle création
Chœur Vox Vesunna (chant chorale) : contacts + aide promo plaquette
Pau Valentin (musicien) : conseils

administratifs + contacts
Nourelaïe Khaoua (chanteuse conteuse) : conseils administratifs + contacts
Caroline Vande Watering (violoniste) : conseils administratifs + contacts Jeune Public

III. LES SERVICES EN DIRECTION DES ACTEURS CULTURELS

L'Agence culturelle départementale développe une fonction ressource pour les associations culturelles et les collectivités afin de soutenir leur engagement dans la vie culturelle locale. Coordonnée par son équipe, elle consiste à proposer un ensemble de services, d'outils pratiques et à apporter des

réponses adaptées pour conseiller et accompagner les acteurs culturels du territoire. Elle se déploie dans les domaines juridiques et administratifs, des techniques du spectacle et des arts visuels, de la communication et de la médiation qui requièrent tous des compétences spécifiques. Elle peut être

d'ordre pratique comme la mise à disposition d'un parc de matériel technique, s'inscrire dans une démarche de développement de compétences et de formation mais elle prend généralement la forme d'un conseil personnalisé permettant de sécuriser les porteurs de projets et de conforter leur action.

III. 1. LE SOUTIEN TECHNIQUE

Le Pôle de ressources techniques met tout au long de l'année ses compétences au service des acteurs culturels du département, des associations et des collectivités locales en intervenant de manière directe ou indirecte. A ce titre, il assure trois missions principales:

- Il répond aux demandes de matériel technique ou d'intervention de techniciens aux acteurs du département (associations, communes, institutions etc.) qui en expriment le souhait dans le cadre de l'organisation de leurs manifestations.
- Il accompagne techniquement la diffusion des manifestations soutenues par l'Agence culturelle départementale, en particulier l'aménagement des salles en milieu rural.
- Il assure enfin un rôle de conseil auprès des collectivités pour la création et l'aménagement de salles de spectacles.

III. 1. 1. Le prêt de matériel



L'Agence culturelle départementale est régulièrement sollicitée pour le prêt de matériel et l'intervention d'une équipe technique compétente.

Parmi les bénéficiaires de cette aide, on compte des festivals des manifestations répondant aux dispositifs « Culture et santé » et « Culture et handicap », des

associations culturelles, des collectivités locales, des compagnies. Ces prestations gratuites sont

au nombre de 150 pour environ 80 partenaires s'élèvent à une participation valorisée de 67 000 € sur

22 cantons /16 communautés de communes/ 57 communes.

III. 1. 2. Les coréalizations techniques avec le territoire

Dans le cadre du soutien à la diffusion du spectacle vivant et des arts visuels sur le territoire en partenariat avec des communes, communautés de communes ou associations, le pôle de ressources techniques accompagne la mise en œuvre du volet technique des manifestations programmées.

Mobilisation des ressources techniques pour les actions engagées par l'Agence culturelle départementale

En 2019, le pôle de ressources a apporté une assistance technique assortie de prêt de matériel pour **75 représentations** coréalisées par l'Agence culturelle et ses par-

tenaires. Le montant de ces prestations est évalué à 48 000 €. Le Pôle de ressources techniques a également assuré le montage et la mise en espace de **4 exposi-**

tions d'art contemporain organisées à l'Espace culturel François Mitterrand par l'Agence culturelle départementale.

Recours à des prestataires extérieurs

En personnel : Pour les besoins du service, afin de compléter l'équipe permanente, un recrutement de techniciens supplémentaires a été nécessaire : techniciens intermittents pour un total de 1213 heures (Diffusion spectacles : 575, SPRING: 295, Enchantada/

Paratge : 236, Culture et santé : 107) et techniciens non-intermittents pour un total de 71 heures. Ces embauches découlent de la simultanéité des spectacles et expositions, de la quantité des activités et viennent compenser l'insuffisance des ressources locales.

En matériel et prestations : Par nécessité, le Pôle de ressources techniques a également loué du matériel supplémentaire (sonorisation, plancher de danse, prestation de sécurité et sûreté) pour une valeur totale de 13 946 €

III. 2. LE CONSEIL PERSONNALISÉ

III. 2. 1. Les rendez-vous juridiques



Chaque trimestre, l'Agence culturelle départementale propose gratuitement aux porteurs de projets de rencontrer un juriste en rendez-vous individuel et d'échanger sur des questions relatives aux choix de statut, à la fiscalité, aux contrats...

Intervenant : Maître Olivier Ramoul du cabinet d'avocat ORA-PAJDA
Rendez-vous : 13 février, 26 mars, 10 avril, 5 juin, 17 octobre et 18 décembre
Fréquentation : **36 personnes ou structures**

III. 2. 2. Le conseil administratif

Graziella Rosu (auteur Jeune Public) : conseils administratifs, aide à la création d'une association
Association Connexion Double H (hip hop) : conseils administratifs
Pierre Henry Thièbaud (ingénieur du son) : conseils administratifs + aide à la création association

Louise Lafoscade (costumière pro) : conseils administratifs + contacts
Association Arcades : conseils administratifs
Les Grands Espaces (cinéma) : conseils administratifs
Association Key (accompagnement artistes) : conseils administratifs + contacts

Association Collectifs Copeaux Cabana (festivals) : conseils administratifs
Neur (graffeur) : conseils administratifs + aide création association

III. 2. 3. Le conseil technique

Cette mission recouvre plusieurs journées d'information, de rencontres avec les gestionnaires de futurs équipements, de conseils auprès de collectivités locales, de cabinets d'architecte, de cabinets d'étude et de porteurs de projets :

- Suivi de projet de la création du théâtre de Verdure à Chancelade : non réalisé
- Suivi de projet de construction salle culturelle de Vergt : en cours de construction
- Conseil scénotechnique sur le projet de salle culturelle de Cendrieux : réalisé
- Conseil sur l'aménagement de la salle des fêtes de Miallet
- Conseil sur de l'acquisition de matériel technique : Commune de Meyrals, Lamonzie
- Saint Martin, Sarlat, Monpazier.

III. 2. 4. Le conseil en communication

Le service communication a apporté son conseil aux acteurs culturels pour structurer ou réaliser la communication des manifestations suivantes :

- Exposition Joël Thepault
- Exposition Patrick Audevard
- Collectif Contemporain
- Mary Caillier et Pierre Roughol
- Programme d'expositions de l'Artothèque de Trélissac

III. 2. 5. Le conseil en médiation

Le médiateur Jean-François Gareyte a été régulièrement sollicité pour apporter un conseil et des connaissances dans le cadre de la construction de projets liés au

patrimoine matériel et immatériel du territoire :

- **Pôle Paysage et Espaces Verts**, et le **Service des Collèges** pour le concept et le contenu historique et poétique de « Hortus, le

jardin Troubadour ». Puis, pour créer et assurer une médiation lors de l'inauguration et de la Félibrée puis des journées de « liaison » avec la Région.

- **Archives départementales**, travail sur la refonte de l'exposition sur les Troubadours, et plus particulièrement sur l'influence de la poésie des Troubadours sur les poètes et écrivains anglo-saxons et français contemporains. Détails sur les présentations d'Ezra Pound, James Joyce, T-S Eliot, Ernest Hemingway, et du français Louis Aragon.
- **Service du Tourisme**, contribution à un projet d'itinérance autour de Clairvivre.
- **Service des Sport**, participation à la journée (Seniors faites du Sport), au château de Campagne (2 balades racontées).
- **Ciné-Passion** en Périgord pour des informations sur les légendes occitanes, les hérétiques, la magie noire et la sorcellerie en Périgord afin d'inciter un réalisateur à venir tourner son film en Dordogne. (Depuis, le réalisateur s'est engagé à intervenir dans les collèges, à associer des lycéens option cinéma à des ateliers d'écritures de scénario, et à prendre des stagiaires de ces mêmes établissements sur le tournage du film).
- **Sylvain Roux** concernant son futur projet artistique Un Troubadour en Orient pour des conseils sur le contenu historique.
- **ESPE**, dans le cadre du projet PIPELI (Pilotage de Projet Educatif en Local et à l'International), afin de présenter aux étudiants les activités de l'Agence culturelle et les actions de narration territoriale.

III. 3. LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

III. 3. 1. Le partenariat avec l'IDDAC (Agence Culturelle de Gironde)

Le partenariat développé entre l'Agence culturelle départementale et l'IDDAC (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel) permet aux acteurs culturels de la Dordogne d'accéder gratuitement à des formations portant sur des thématiques diverses :

- **Envisager son économie autrement** / 8 et 9 mars / **Initiation à la prise de vue audiovisuelle** / 22 et 23 mars **Budget de production** / 27 mars et 24 avril
- **La Diffusion** / 6 avril
- **Initiation au Vidéo-mapping Interactif** / 23 et 24 avril
- **Innovation sociale et culturelle** / mai
- **Interactive Motion Capture** / 15 mai
- **Comment intégrer le numérique dans sa proposition artistique et /ou culturelle ?** / 1^{er} juin

III. 3. 2. Dans le cadre de La MAIA



L'Agence culturelle départementale et les acteurs du réseau des points d'appui à la vie associative (La MAIA) collaborent tous les ans avec pour la mise en place d'un programme de formations et d'ateliers ressources destinés aux dirigeants

et bénévoles associatifs avec un très large choix de thématiques. Dans ce cadre l'Agence culturelle départementale propose les ateliers suivants :

- **Droit à l'image et propriété intellectuelle en jeu dans les projets associatifs / 13 mars**

Intervenant : Maître Olivier Ramoul du cabinet d'avocat ORA-PAJDA

Fréquentation : 8 participants

- **La Rémunération des artistes auteurs / 13 mars**

Intervenant : Maître Olivier Ramoul du cabinet d'avocat ORA-PAJDA

Fréquentation : 22 participants

- **Le Mécénat / 22 mai**

Intervenant : Maître Olivier Ramoul du cabinet d'avocat ORA-PAJDA

Fréquentation : 16 participants

- **Droit à l'image et propriété intellectuelle en jeu dans les projets associatifs / 22 mai**

Intervenant : Maître Olivier Ramoul du cabinet d'avocat ORA-PAJDA

Fréquentation : 7 participants

- **Créer des supports graphiques / Parcours de 4 séances à suivre dans son intégralité :**

GIMP / 7 et 14 octobre

CANVA / 18 et 25 novembre

Intervenant : Fred Tep / Agence Neko

Fréquentation : 12 participants

- **Bien communiquer avec la presse / 9 octobre**

Intervenante : Sandrine Lemasson (chargée de communication)

Fréquentation : 7 participants

IV. LA COMMUNICATION

LA COMMUNICATION en 2019 en chiffres :

2 magazines

1 bilan d'activités

1 programme d'activités

3 sites Internet

2 pages Facebook

482 articles rédigés pour le site internet de la structure

IV. 1. LA COMMUNICATION TRANSVERSALE

IV. 1. 1. La communication papier

Le magazine « CULTURE(S) »



Ce magazine est destiné à diffuser les informations liées à l'activité de l'Agence culturelle départementale.

Il contient un dossier thématique, des zooms sur des actions phares et un agenda des manifestations déployées sur le territoire.

En 2019, l'Agence culturelle départementale a édité deux magazines semestriels, l'un couvrant la période de mars à août 2019, l'autre la période de septembre 2019 à janvier 2020.

Pour ces deux numéros, l'Agence culturelle départementale et Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine s'associent pour réaliser et diffuser avec chaque magazine

Culture(s) une édition consacrée à un artiste du fonds documentaire www.dda-aquitaine.org. Parmi le travail de l'artiste, une œuvre est sélectionnée en couverture de chaque magazine.

Le bilan d'activités

Le bilan d'activités est le document qui reflète l'étendue des missions de l'Agence culturelle départementale et son volume annuel d'activités. Il est validé par le Conseil

Le programme d'activités

Le programme d'activités présente l'activité prévisionnelle de l'Agence culturelle départementale en début d'année. Ce document est présenté et validé par le Conseil d'administration. Il vient

Pour ces deux numéros, l'Agence culturelle départementale a fait le choix de travailler avec l'Imprimerie l'Eperon (Dordogne).

Ces numéros ont été tirés à 4000 exemplaires. chacun.

La promotion de ces magazines s'est déclinée sur une affiche abribus et sur une affiche A3.

d'administration puis transmis à l'ensemble des conseillers départementaux et aux partenaires de la structure.

illustrer le budget primitif. Il est transmis à l'ensemble des partenaires financiers de la structure.

La mise en page a été réalisée en interne par le service communication.

La diffusion du magazine et de l'affiche A3 s'est faite par voie postale à partir du fichier de l'Agence culturelle départementale et par dépôt dans des lieux choisis du département avec l'emploi d'un intérimaire.

La mise en page a été réalisée en interne par le service communication. Le tirage a été réalisé par le service reprographie du Conseil départemental.

Le tirage a été réalisé par le service reprographie du Conseil départemental.

IV. 1. 2. La communication électronique

Le site internet

Le site de l'Agence culturelle départementale enregistre en moyenne 400 visites par mois.

La page d'accueil a été modifiée pour proposer un accès plus direct à l'actualité de l'Agence.

Les réseaux sociaux

La page Facebook Agence culturelle : Lancée en octobre 2012, la page Facebook enregistre 6976

La mise en ligne des informations par le biais des réseaux sociaux continue de générer du trafic sur le site.

(+ 758 en 2018 soit une moyenne de 63 abonnés / mois.

L'actualisation permanente du site, exigeante compte tenu de la masse d'informations à traiter nécessite la mobilisation de tout le service.

Elle relaie les informations du site, notamment les annonces de spectacles et une sélection d'annonces des ressources en ligne. Les infor-

mations les plus partagées sont les offres d'emploi et les appels à candidatures.

En parallèle à la page Facebook qui est le réseau social le plus utilisé, l'Agence culturelle départementale

L'information par mails

La « mailing liste » permet d'envoyer aux abonnés des informations par mail. Cette information peut prendre la forme soit d'une invitation, d'une information ou d'un newsletter. Les abonnés de cette « mailing liste » sont ensuite

IV. 1. 3. Presse et médias

Le service communication a la responsabilité des relations avec la presse et les médias pour toutes les manifestations organisées par l'Agence culturelle départementale : organisation de conférences de presse, réalisation de dossiers de presse, suivi des relations presse et médias.

Membre du Club de la Presse du Périgord, l'Agence culturelle départementale participe régulièrement aux différents rendez-vous organisés dans l'année afin d'entretenir une relation continue avec communicants et journalistes locaux.

dispose des réseaux sociaux complémentaires :

- 1 compte twitter (762 abonnés)
- 1 compte Google avec une chaîne Youtube
- 1 compte VIMEO

répartis suivant des listes ciblées en fonction des domaines et actions artistiques.

Cet outil, rapide et efficace, est indispensable à la diffusion des informations de l'Agence culturelle départementale.

La chaîne France 3 Périgord est régulièrement sollicitée pour couvrir certains événements de la programmation. L'équipe de France 3 a couvert en 2019 :

- L'exposition de Mécaniques Discursives

Les conférences de presse

Pour la promotion d'événements particuliers, l'Agence culturelle départementale organise des rendez-vous où elle invite la presse locale et les médias.

Elle sollicite également les correspondants de presse sur le territoire. Elle a organisé en 2019 six conférences de presse ou visites presse :

- 1 compte Calaméo
- 1 compte Instagram (332 abonnés)

Nombre d'abonnés à la mailing liste :
5905 (-200 abonnés)

Nombre de documents envoyés par mail : 75 (+ 21 envois)

- **SPRING !** - Mercredi 13 février à Périgueux
- **PARATGE** - Mercredi 20 mars - Périgueux
- **Exposition les baltazars** - mardi 14 mai - Périgueux
- **TANDEMS : La culture par et pour les séniors** - Mercredi 28 août - Lalinde
- **Exposition GILLES ROCHIER** - mercredi 2 octobre - Périgueux
- **Exposition Mécaniques Discursives** - Mercredi 20 novembre - Périgueux

IV. 2. LA COMMUNICATION PAR ÉVÉNEMENT

Le service communication assure la conception et la réalisation de la communication liée aux « Grands événements » ainsi que la création des supports de communication relatifs aux différents services de l'Agence culturelle départementale.

IV. 2. 1. SPRING !



Rédaction et mise en œuvre du plan de communication

Communication papier :

Création d'une affiche abris-bus, A3 et A4 / une carte postale A6 / Roll up / programme A5 / Stickers / Badges / 1 dossier de presse

Communication électronique :

Création invitation / Evènements facebook / Site internet

IV. 2. 2. PARATGE



Rédaction et mise en œuvre du plan de communication

Communication papier :

Création d'affiches (A3 et abri-bus) / 1 banderole / 1 dossier de presse

Communication électronique :

Un site internet / Une page facebook / évènements / 1 communiqué par date

IV. 3. LA COMMUNICATION PAR SERVICE

IV. 3. 1. Production et action culturelle

Les expositions à l'Espace culturel François Mitterrand

Pour les 3 expositions de 2019 (La Parade Moderne / Les Baltazars / Mécaniques Discursives) : Création d'affiches (A3 et abris-bus), d'un carton d'invitation (papier et électronique), d'une carte postale, d'une banderole / d'un panneau PVC et d'un dossier de presse

Les Résidences de l'Art en Dordogne et le programme Bivouac

Création d'encarts publicitaire pour des revues spécialisées (Parcours des Arts, Junkpage...)

Création d'affiches, de banderoles, d'invitations au vernissage et d'invitations à des rencontres.

Le programme Bivouac

Création d'une dépliant tiré à 2500 exemplaires / Encart publicitaire dans les magazines spécialisés (Parcours des Arts et Junkpage)

La pratique en amateur

Création de supports de communication pour : - Parcours Chanter Les Troubadours

IV. 3. 2. Action territoriale et publics

Chartes et dispositifs : création et mise en page de 4 dispositifs Culture(s) et Jeunesse

- Scène d'aujourd'hui
- Tandems
- Résidence Jeunesse et territoire
- Biron #1
- Biron #2

Culture et médico-social

- Mise en page et diffusion des dossiers d'appel à candidature et des fiches d'inscription pour « Culture et Senior et pour « Culture et Handicap »
- Mise en page et diffusion des tracts et affiches pour les restitutions des projets : Mouvement (Sarlat et Boulazac) / Mémoire populaire (Villefranche du Périgord) / Expression par le regard (Rzac et Beaumont-du-Périgord)

Culture et solidarité Jeunesse

- Mise en page du dossier de présentation du dispositif.
- Culture et justice
- Mise en page et diffusion du tract et du bulletin d'inscription de la « Rencontre interprofessionnelle »

Tandems : La culture par et pour les senior

- Mise en page d'un programme et d'un tract présentant les narrations territoriales,
- Mise en page d'un programme et d'un carton d'invitation des ateliers menés en Bastides, Dordogne-Périgord
- Mise en page d'un tract pour Saint-Jory-de-Chalais et pour Rampieux / Le Buisson-de-Cadouin

V. L'ÉQUIPE

En 2019 l'équipe salariée de l'Agence Culturelle départementale se compose de 24 agents soit 23 ETP

DIRECTION

Isabelle Pichelin, Directrice
Marian Mooney, Direction administrative, financière et du personnel
Pierre Ouzeau, Directeur artistique

ADMINISTRATION / GESTION

Solange Valade, Assistante de direction
Cécile Pancou, Gestion financière

COMMUNICATION / ACCUEIL

Laurence Coudenne, Chef de service
Elisabeth Bourgogne, Chargée de mission
Christine Didier-Vera, Chargée de mission
Marie-Laure Faure, Chargée de mission

TECHNIQUE

Patrick Molet, Direction
Cyril Comte, Régisseur général
Pierre Peyrout, Technicien
Vincent Simpson, Technicien TIC

PRODUCTION / ACTION CULTURELLE

Anne-Marie Gros, Direction
Mathieu Jacobs, Chargé de projet

Voula Koxarakis, Chargée de projet
Laurence Sallès-Villard, Chargée de projet
Violaine Marolleau, Chargée de projet
Mathilde Beytout, Chargée de projet

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

Le rapport d'activité 2019 fait apparaître que l'ensemble des indicateurs sont à la hausse : plus d'interventions sur le territoire, plus de public, plus de partenaires d'horizons divers, plus de services... Aussi, dès 2020 l'Agence culturelle départementale doit, à moyens constants, stabiliser le développement de son activité. L'équipe désormais composée de 24 agents est fortement engagée dans le projet départemental avec un sens aigu du service public. Elle est très sollicitée par les acteurs du territoire et s'implique fortement dans les divers projets transversaux portés par la collectivité (Foire du Gabarier, jardins de l'Espace culturel François Mitterrand, A nous les vacances, Etranges lectures...).

Il est nécessaire en 2020 de sécuriser le travail des agents et de l'alléger en procédant à une réorganisation interne et en se dotant d'outils numériques adaptés pour planifier, suivre et accompagner la mise en œuvre des projets.

ACTION TERRITORIALE & PUBLICS

Christelle Bissoulet, Chef de service
Jean-François Gareyte, Chargé de projet
Anne Pouteau, Chargée de projet
Fanny Rousseau, Chargée de projet
Andréa Negri-Martin, Chargée de projet

En 2020, la convention triennale et tripartite signée entre le Département, la Drac et l'Agence culturelle départementale arrive à son terme. Il conviendra de dresser un bilan et d'affirmer pour la période à venir les particularités de cet outil départemental notamment son rôle essentiel dans le développement et la structuration de l'Action culturelle en faveur de tous les publics.

AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION DU LOGEMENT (ADIL 24)

TABLE DES MATIÈRES

I. MIEUX CONNAÎTRE L'ADIL 24	106
II. ADIL 24 : UN ACTEUR DÉPARTEMENTAL RECONNU	106
III. LA LOCATION	113
IV. L'IMMOBILIER EN DORDOGNE	121

I. MIEUX CONNAÎTRE L'ADIL 24

237 mairies et 6 communautés de communes adhèrent à l'ADIL 24. 10 702 personnes ont utilisé le site de l'ADIL 24 pour 40 154 pages visitées en 2019 (13 % sont des nouveaux visiteurs).

Concernant le serveur vocal, ce ne sont pas moins de 9 560 appels reçus dont 8 309 répondus (93 %). Un répondeur est à la disposition de ceux qui appellent pendant les heures de fermeture.

Effectif de l'ADIL 24

L'effectif de l'ADIL 24 est de 10 salariés répartis sur 3 missions :

- l'information juridique, financière et fiscale,
- le service de prévention des expulsions locatives (SPEL),
- le service de médiation énergie (SME).

II. ADIL 24 : UN ACTEUR DÉPARTEMENTAL RECONNU

La reconnaissance de nos partenaires se traduit par des sollicitations régulières pour participer à des groupes de travail, colloques ou instances relatives au logement au sens large.

Ainsi, l'ADIL 24 poursuit son action auprès des jeunes dans le cadre de la « garantie jeunes ». Elle intervient également dans la réflexion menant à la lutte contre les discriminations, contre la précarité énergétique mais également pour le renouvellement du PDALHPD...

En outre, l'ADIL 24 est également administrateur de deux organismes HLM locaux : DORDOGNE HABITAT et GRAND PERIGUEUX HABITAT - devenus une seule entité au 1^{er} janvier 2020 : PERIGORD HABITAT.

II. 1. L'ADIL DANS LES INSTANCES LOCALES

L'ADIL est très fréquemment mise à contribution à titre d'expert par les diverses instances locales du secteur du logement :

- Cabinet du Préfet.
- Cellules d'appui (Unités Territoriales).
- Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX).
- Commission départementale des expulsions locatives (COMEX).
- Commission de relogement adapté (CORA).
- Communauté d'agglomération du Grand Périgueux (CAP).

- Commission locale de l'amélioration de l'habitat (CLAH).
- Conférence Intercommunale du Logement du Grand Périgueux (CIL).
- Conférence Intercommunale du Logement de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CIL).
- Conseil régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

- Espace Économie Emploi Périgueux, Lalinde, Thiviers, Bergerac.
- Fonds Solidarité Logement (FSL).
- Dordogne Habitat.
- Grand Périgueux Habitat.
- Mission locale du Haut-Périgord.
- SOLIHA (Solidarité Habitat).
- Plan Climat Air Energie Territorial du Bergeracois (PCAET).
- Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD).
- Plan départemental de l'habitat (PDH).

- Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).
- Tribunaux - Barreaux de Bergerac et Périgueux.
- Qualibat.

II. 2. LES INTERVENTIONS DE L'ADIL

LIEU	DESTINATAIRES	PARTENAIRES	THEME
PERIGUEUX	Personnes en difficulté	APARE	Location
PERIGUEUX	Jeunes	MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE	Garantie Jeune - Location 4 interventions
MARQUAY MARSAC S/L'ISLE PRIGONRIEUX RIBERAC THIVIERS	Artisans BTP	CAPEB 24 / SOLIHA Conseil Départemental	Aides existantes
VERGT MENSIGNAC SARLIAC SUR L'ISLE COULOUNIEIX- CHAMIERES	Grand public	Le Grand Périgueux SOLIHA Conseil Départemental	Aides existantes « Amélia 2 »
VERGT	Divers établissements	Crédit Agricole	Hébergement des saisonniers
BERGERAC	Personnels des CCAS	Communauté d'Agglomération Bergeracoise	Location
PERIGUEUX	Elèves en terminales	Lycée L. Gatet Maison Familiale et Rurale	Location
NONTRON BANEUIL TRELISSAC LA FORCE	Salariés d'entreprises	ACTION LOGEMENT	Informations logement
VILLARS	Grand public	CAUE / SOLIHA Mairie Conseil Départemental	Réinvestir le bâti vacant en centre-bourg
COULOUNIEIX- CHAMIERES	Personnes en difficulté	Crédit Agricole Banque alimentaire	Budget

II. 3. LA COMMUNICATION DE L'ADIL 24

II. 3. 1. Les médias

L'ADIL 24 est présente dans les médias (presse, radios) et sur les réseaux sociaux.

Chaque semaine, **France Bleu Périgord** diffuse une « pastille » de 3 minutes sur un thème d'ac-

tualité mis en avant par l'ADIL 24. Chaque trimestre, l'émission « La vie en Bleu : experts » reçoit l'ADIL 24 pour développer un sujet d'actualité et répondre en direct aux interrogations des auditeurs.

II. 3. 2. Les éditions

« HABITAT ACTUALITÉ »

Outil de communication locale, la revue bimestrielle « **Habitat Actualité** » est diffusée à

ses membres et aux mairies adhérentes.

L'INDICATEUR DES TAUX

L'indicateur des taux national n'a pas pour vocation de constituer un essai comparatif des barèmes des différents établissements.

Il permet d'avoir une image des fourchettes de taux proposés par les établissements bancaires et financiers sur un trimestre. Il ne

L'ADIL intervient également avec **Radio Vallée Bergerac et Radio Cristal FM Terrasson.**

remplace pas les marges de négociation dont peuvent bénéficier les particuliers.

« ADIL INFOS-MAIRIES »

Brochure trimestrielle à destination des élus et des partenaires qui compte **330** abonnés dont **180** par internet.

« INFO-FLASH »

Publication bimensuelle de l'agence, destinée aux partenaires associés de l'ADIL et aux mairies adhérentes, elle rencontre un vif succès.

L'information publiée dans « INFO-FLASH » concerne des thèmes d'actualité.

Son tirage est effectué à **190 exemplaires** et **310 envois** par internet. Il est relayé par nos partenaires qui en assurent une importante diffusion notamment en mairie.

II. 4. L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

II. 4. 1. Répartition par mode de consultations

Nature	2018	2018	Variation nombre
Visites	3 426	4 518	+ 1 092
Téléphones	5 330	5 992	+ 662
Courriers et internet	649	754	+ 105
TOTAL	9 405	11 264	+ 1 859

Avec **11 264** consultations en 2019, la fréquentation est en forte augmentation (+20 %).

Nota : la fréquentation indiquée n'inclut pas les contacts effectués par le Service de Prévention des Expulsions Locatives - SPEL - ni du Service de Médiation Energie - SME (voir parties 4 et 5).

L'accroissement des demandes liées à l'amélioration de l'habitat n'y est sans doute pas étranger (isolation à 1 €, aides ANAH...).

Chaque mode de consultation connaît la même croissance, les visites en face à face pour les situations complexes ou nécessitant l'étude de documents, le téléphone pour les questions récurrentes telles que la restitution du dépôt de garantie, les obligations des parties... Ou encore les courriels.

Temps des consultations :

La durée varie selon la typologie des questions et des réponses à apporter.

Ainsi, les demandes relatives à la location se règlent en général en moins de 15 minutes et à 99 % en moins de 30 minutes.

En revanche, l'amélioration de l'habitat nécessite le plus souvent plus de 15 minutes voire plus de 30 minutes (62 %).

2020 devrait montrer une nouvelle augmentation de cette durée; les dispositifs ne cessant de se diversifier, de se complexifier (« mapri-merénov », Habiter Mieux Sérénité, CEE, Eco-PTZ...).

Les ménages souhaitent optimiser les différents modes de financement afin de bénéficier d'un maximum d'aides publiques et ainsi minorer le reste à charge.

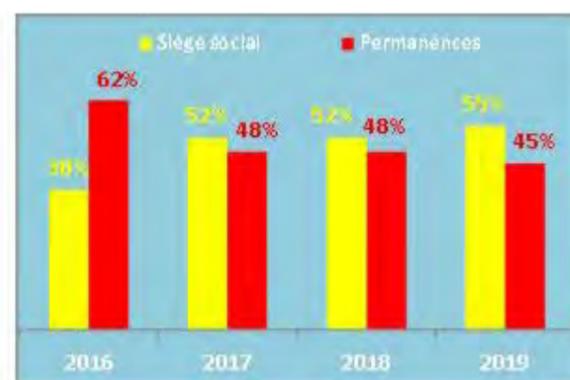
II. 4. 2. Fréquentation des permanences

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BELVES	87	98	97	66	66	74
BERGERAC	2 620	2 559	2 780	2 357	2 114	2 231
BRANTOME	87	72	82	77	74	68
EXCIDEUIL	98	86	110	62	64	76
LA FORCE	95	71	117	54	61	65
LE BUGUE	109	95	99	54	63	65
LALINDE	75	64	105	59	61	92
MONTIGNAC	88	104	103	78	89	73
MONTPON	756	746	758	672	643	673
NONTRON	113	92	117	108	89	113
PORT STE FOY	49	59	101	76	58	68
RIBERAC	286	252	326	258	162	214
SAINT-ASTIER	119	130	134	82	61	91
SARLAT	864	746	819	683	520	716
TERRASSON	108	109	110	104	103	104
THIVIERS	144	113	160	85	82	109
TOTAL	5 698	5 396	6 172	4 875	4 310	4 832

Les consultations sur les permanences départementales représentent **45 %** des consultations totales.

La fréquentation des permanences ne varie pas dès lors que l'équipe est au complet.

Cela indique le besoin de proximité toujours présent, notamment en zone rurale.



II. 5. QUI CONSULTE L'ADIL ?

II. 5. 1. Nature - statut - âge du consultant

La prédominance des particuliers démontre la connaissance de l'existence et des fonctions de l'ADIL 24.

Nous pensons que l'absence de consultations par les professionnels démontreraient leur méconnaissance des missions de l'ADIL. En fait, il n'en est rien. Lors des différents

salons et interventions auprès de constructeurs, artisans... ils nous ont indiqué orienter leurs clients vers l'ADIL, ce qui explique la prédominance des particuliers.

Particulier	97 %
Collectivité locale	1 %
Travailleur social	1 %
Professionnel de l'immobilier	0,5 %
Association	0,5 %

Locataire secteur privé	3 899	42 %
Locataire HLM	820	
Propriétaire bailleur	2 443	56 %
Propriétaire occupant	3 874	
Autres : occupant à titre gratuit hébergement collectif résidence secondaire	228	2 %

La tranche 40/59 ans est toujours la classe d'âge qui sollicite le plus l'ADIL.

Toutefois, la part des plus de 60 ans poursuit son accroissement notamment du fait des dispositifs relatifs à l'amélioration de l'ha-

bitat (adaptation du logement à la mobilité réduite, rénovation énergétique...).

II. 6. QUELLES SONT LES DEMANDES ?

Le spectre des questions posées est très large. Toutefois, les juristes sont sollicités sur quelques thèmes prioritaires bien identifiés :

Location	61 %
Amélioration de l'habitat	27 %
Accession : financement et questions juridiques	5 %
Fiscalité	5 %
Voisinage	
Copropriété	2 %
Autres (diagnostics, conseils techniques, urbanisme, recherche d'un logement)	

II. 6. 1. Analyse des renseignements demandés

Location

La location est le thème qui prédomine largement, tant pour l'ADIL 24 que pour les autres ADIL.

Toutefois, fait relativement rare, si le nombre de consultations est toujours en augmentation (6 895 contre 6 158 en 2018), elles ne représentent plus que 61 % des interrogations totales ; l'amélioration de l'habitat, thème toujours plus prégnant depuis 2 ans, occupant une part de plus en plus importante.

On notera tout de même un accroissement non négligeable des questions posées par les locataires de logements sociaux (détails en page 33).

Amélioration de l'habitat et fiscalité

Le nombre d'interrogations relatives à l'amélioration de l'habitat poursuit son envolée, passant de 1 884 en 2018 à **3 082 en 2019** soit une **augmentation de 64 %**, jamais connue depuis la mise en place du PRIS (point rénovation Info service) en 2013.

La dématérialisation des dispositifs ANAH n'a pas ôté, loin s'en faut, le besoin de renseignements concrets des ménages confrontés à des dispositifs nombreux, peu lisibles, une communication nationale ainsi qu'un démarchage agressif de professionnels parfois peu scrupuleux.

Face à un risque accru d'arnaques et de pratiques abusives (irrespect du délai de rétractation, usurpation de qualité, absence de devis...), l'ADIL 24 s'est rapprochée des services de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (service de la DDCSPP) afin d'établir un partenariat efficace et répondre aux nombreuses inquiétudes des propriétaires démarchés.

Cela a abouti à une première vague de communiqués de presse et à la production de fiches conseils indiquant les conseils de prévention ainsi que les démarches à entreprendre en cas d'abus.

Financement et questions juridiques

Les questions relatives à l'accession, que ce soit dans sa partie financement ou juridique, demeurent relativement stables, malgré une communication axée sur cette mission.

Ainsi, les futurs acquéreurs ont accès en ligne, sur des sites commerciaux ou institutionnels, à différents simulateurs et semblent ne pas rechercher de plus amples renseignements.

Et pourtant, cela est dommageable pour certains puisqu'ils peuvent passer à côté de prêts et/ou aides fortement intéressants. Ex : le PTZ pour l'acquisition amélioration sous condition de travaux est cumulable

avec une subvention de l'ANAH selon la localisation du bien acquis. Concernant les interrogations liées aux contrats, elles se maintiennent notamment du fait de la complexité des documents, peu compréhensibles pour une personne non avertie (compromis de vente, acte notarié, contrat de construction de maison individuelle...) et de l'inquiétude légitime suscitée par un projet important (construction, achat...).

Voisinage

Les demandes concernant le voisinage varient peu et en fonction des saisons.

Ainsi, **les troubles de voisinage**, qui représentent **75 %** des litiges en la matière sont relativement cycliques : le bruit intérieur ou les feuilles qui tombent lors de la saison hivernale, les plantations, odeurs lors des beaux jours.

Les interrogations relatives à la mitoyenneté et autres servitudes sont peu nombreuses mais demandent une écoute importante notamment du fait des facteurs affectifs et financiers qu'elles peuvent comporter (bien familial, indivision, servitude de passage...).

III. LA LOCATION

III. 1. RÉGIMES JURIDIQUES DE LA LOCATION

La location est le thème principal des consultations des ADIL ; l'ADIL 24 n'échappe pas à la règle.

Elle représente **61 %** des consultations totales, bien que sa prédominance accuse une baisse constante depuis 2013, due à une préoccu-

pation croissante des ménages de rénover ou d'améliorer leur habitation principale (cf. Partie 3).

Fait important en 2019, les questions relatives aux **logements sociaux** connaissent une augmen-

tation non négligeable (**10 % en 2019** contre 4 % en 2018).

La répartition porte sur **6 895 consultations**.

III. 2. TYPOLOGIE DES CONSULTANTS

66 % des consultants sont locataires dont 12 % locataires HLM, 34 % propriétaires. 41 % sont âgés de 40 à 59 ans, 25 % ont 60 ans et plus, 24 % ont entre 30 et 39 ans et 9 % ont moins de 30 ans.

Les ménages sont en grande partie employés (38 %) ou retraités (25 %).

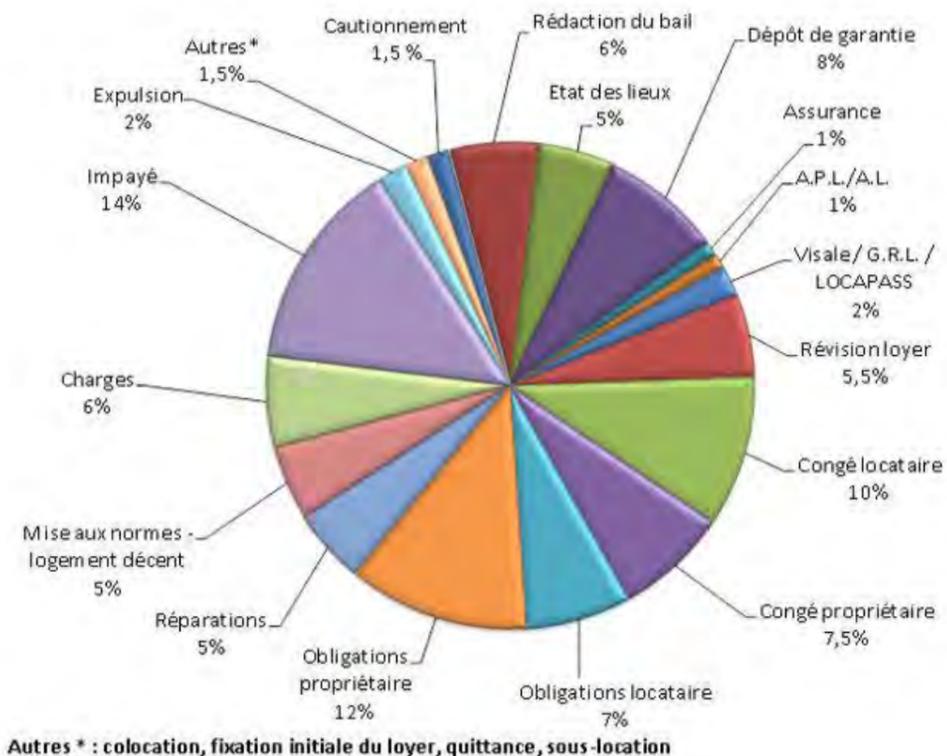
57 % des consultants sont des personnes seules avec ou sans enfant.

III. 3. SUJETS TRAITÉS

Les conseils délivrés par les juristes de l'ADIL 24 en matière de location portent sur des thèmes variés, qui évoluent peu au fil des années.

Pourtant, en 2019, un sujet a connu une demande croissante : les impayés de loyers et charges. Les obligations des parties,

les litiges concernant le mauvais état du logement, la restitution du dépôt de garantie demeurent des questions récurrentes.



LES IMPAYÉS DE LOYERS ET DE CHARGES

Les interrogations relatives aux impayés de loyers et de charges ont connu une forte augmentation entre 2018 et 2019, passant de 7 % à 14 % des consultations en matière de location.

Cela ne signifie pas nécessairement que les locataires rencontrent plus de difficultés ou négligent leur première obligation.

En effet, plusieurs explications sont possibles :

- les propriétaires bailleurs réagissent plus vite et/ou se renseignent avant toute démarche contentieuse, tentant un règlement amiable du litige à venir,
- les locataires, eux-mêmes, s'interrogent et cherchent une solution à mettre en place rapidement lors d'un impayé conjoncturel (échancier, demande FSL...) ou encore un changement de logement lorsqu'ils pressentent que

la difficulté va perdurer (changement de situation familiale, perte d'emploi, maladie...).

En outre, l'impayé est également la conséquence du risque pris par un propriétaire bailleur qui ne souscrit aucune garantie lors de la signature du bail voire qui utilise des critères de « sélection » davantage subjectifs qu'objectifs (« bonne impression, « un feeling », « une voix »).

Le réseau ANIL/ADIL a procédé à une enquête (fin 2018 dont les résultats ont été délivrés en juin 2019) auprès de 2.400 propriétaires bailleurs afin de connaître les moyens mis en place de se prémunir contre les risques locatifs.

Le résultat est assez édifiant.

Il ressort que **19 % des bailleurs** indiquent **ne pas utiliser de critères** systématiques. Les propriétaires possédant plusieurs biens, plus aguerris, se montrent plus exigeants en demandant, dans **42 % des cas**, à ce que **les ressources du locataire** soient supérieures à 2 ou 3 fois le montant du loyer.

65 % des bailleurs sécurisent les paiements de loyers par un instrument dédié qui se trouve être, pour

50 % des cas, le cautionnement d'une personne physique.

Leur choix est motivé par la simplicité de la mise en place et sa gratuité.

Pourtant, ce n'est pas la couverture la plus sécurisante. En effet, même en exigeant les documents financiers prouvant la solvabilité, il ne peut y avoir aucune certitude quant à celle-ci au moment du sinistre ; le cautionnaire pouvant être surendetté voire sa situation financière changer...

Par ailleurs, le cautionnement doit respecter un certain formalisme pour être valable, conformément à l'article 22-2 de la loi du 6 juillet 1989.

Lors d'un entretien portant, initialement sur un impayé, il est important d'informer les propriétaires

bailleurs sur les différents dispositifs de sécurisation existants pour les contrats rédigés à l'avenir : cautionnement, garantie loyers impayés (GLI), VISALE, sans omettre les conseils concernant le choix du candidat locataire.

Ce supplément d'information est la valeur ajoutée des ADIL : une question apparemment simple peut nécessiter d'approfondir les causes du litige et apporter des solutions pour éviter qu'il ne se reproduise à l'avenir.

Afin de dépasser le clivage entre propriétaires et locataires et combattre la méfiance réciproque, le Député Mickaël Nogal a présenté un texte contenant 37 propositions - voir IV.

LES OBLIGATIONS DES PARTIES ET L'ÉTAT DU LOGEMENT

Les interrogations relatives aux **obligations des parties** représentent **19 %** des consultations totales, 24 % si l'on y ajoute la mise aux normes du logement.

Les décrets relatifs aux réparations locatives et charges récupérables du 26 août 1987 n'ont toujours pas connu le toilettage tant attendu. Leur obsolescence apparaît de façon flagrante lorsque les contentieux entre locataires et propriétaires sont dus à la simple absence de précisions quant aux nouveaux

équipements : pompe à chaleur, poêle à bois, climatiseur...

La jurisprudence permet de répondre à un certain nombre d'interrogations mais il serait opportun que le législateur revoie intégralement ces textes.

Le second litige fréquent en matière de logement naît de la consommation énergétique des locaux, d'autant que le DPE - diagnostic de performance énergétique - pourtant obligatoire depuis

2007, n'est toujours pas systématiquement fourni aux locataires ou ne correspond pas à la réalité des consommations ; sa fiabilité posant toujours question aujourd'hui.

Les logements économes sont la cible de prochaines réformes.

Ainsi, le groupe de travail, porté par le Plan bâtiment durable et copiloté par l'UNPI et SOLIHA, a remis un rapport le 23 octobre 2019 développant dix propositions pour la rénovation énergétique

du parc locatif privé. Il s'agit de réfléchir à une politique ciblée sur les propriétaires bailleurs, perçue comme « l'angle mort de la politique publique de la rénovation énergétique ». Les auteurs du rapport invitent à sortir d'une vision traditionnelle du propriétaire à la recherche du profit et du locataire « passif », en montrant que chacune des deux parties peut prendre part à l'action de rénovation énergétique. Ils tentent également de porter une réflexion différenciée selon le niveau de revenu des propriétaires bailleurs. Une première partie du rapport s'attache à dresser un état des lieux du parc locatif privé, de ses occupants, des propriétaires, de la qualité du parc, des caractéristiques du parc énergivore. Le rapport décline les dix propositions suivantes :

- fixer le seuil de consommation énergétique non décente à 330 kWhEP/m²/an et accélérer l'éradication des logements énergivores,
- informer et communiquer par cibles (propriétaires bailleurs et locataires), former les acteurs relais et grouper les offres,
- accompagner les propriétaires bailleurs modestes et ceux qui conventionnent leur logement pour une rénovation énergétique massive et efficace,
- réformer les aides de l'ANAH en direction des propriétaires bailleurs,

- prendre en compte la spécificité du parc locatif en copropriété,
- rouvrir le crédit d'impôt pour la transition énergétique - CITE - aux propriétaires bailleurs,
- rendre l'écoprêt à taux zéro efficient,
- étendre à l'ensemble des centres-villes le dispositif Denormandie et le renforcer (fait par la loi de finances 2020),
- optimiser les certificats d'économie d'énergie,
- réformer la troisième ligne de quittance,
- favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique par les locataires.

Les propriétaires bailleurs vont se voir imposer une série de contraintes échelonnées par la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2021, dans les zones tendues, seuls les logements consommant moins de 331 kWh/m² d'énergie finale (classes A à E du DPE) pourront se soustraire à l'encadrement des loyers.

Au 1^{er} janvier 2023, au plus tard, le critère de performance énergétique minimale d'un logement décent sera renforcé.

Au 1^{er} janvier 2028, tous les logements, loués ou non, devront consommer moins de 331 kWh/m², sauf impossibilités techniques ou

financières, qui seront précisées par décret.

Deux questions demeurent : quel sera le seuil de consommation à respecter pour louer un logement décent entre 2023 et 2028 ? Combien de logements échapperont à ces obligations, pour une raison d'exception ?

Si l'énergie reste, à juste titre, une inquiétude pour les ménages, il en est de même pour les différents désordres qui rendent le logement indigne à l'habitat.

En 2018, déclarée priorité nationale, des modifications textuelles sont venues compléter la définition de la décence des logements.

En 2019, le Gouvernement en partenariat avec l'ANIL, va plus loin avec la mise en place le 16 septembre 2019 d'un numéro unique « **INFO LOGEMENT INDIGNE** ».

Toute personne, ayant connaissance d'une situation relevant de l'indignité, qui compose ce numéro est mise en relation avec un conseiller de l'ADIL dont il dépend.

Toutes les informations et démarches à entreprendre lui sont expliquées, un modèle de lettre et une grille d'auto-évaluation lui sont remis.

Un propriétaire occupant ou bailleur peut obtenir des renseignements relatifs aux obligations des parties ainsi qu'aux aides financières auxquelles il peut prétendre.

En cas d'insalubrité, l'ADIL signale, après accord de l'interlocuteur, la situation à l'Agence Régionale de Sécurité - ARS.

Dans les faits, peu d'appels ont été transmis à l'ADIL 24, via ce numéro.

En effet, un partenariat entre les acteurs locaux existait déjà, a montré son efficacité et est connu des travailleurs sociaux, usagers, professionnels...

Par conséquent, les consultants sont renseignés directement par l'un des acteurs que sont l'ADIL 24, la CAF/MSA, le PDLHI, SOLIHA...

En Dordogne, dans le cadre du programme d'intérêt général de lutte contre les logements indignes et non décents, 129 dossiers ont été examinés en commission, 115 mandats ont été effectifs, 91 pour visite de contrôle.

85 % des logements visités se sont avérés non décents, avec une moyenne de 5 désordres de nature différente (infiltration, réseaux et branchements non-conformes...).

25 % des logements loués n'ont pas fait l'objet d'état des lieux entrants.

A noter : 75 % des logements sont devenus décents après travaux.

LE DÉPÔT DE GARANTIE

Les interrogations relatives au dépôt de garantie représentent toujours 8 % des consultations totales.

76 % d'entre elles visent les litiges liés à la non restitution : contestation de l'état des lieux de sortie, retenues relatives à des réparations non justifiées par des devis ou factures, régularisation de charges sur plusieurs années...

Au niveau national, le constat est identique. Ainsi, près de la moitié des contrats portés devant la commission départementale de conciliation se rapportent au remboursement du dépôt de garantie (Source :

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement - 2018).

L'état des lieux de sortie sur tablette et la signature électronique renforcent le sentiment des locataires d'être lésés, de ne pas avoir le temps, le « droit » de lire les éléments indiqués.

La prise de conscience intervient généralement lorsqu'un conseiller juriste consulte le document et vérifie que les réparations retenues correspondent effectivement aux éléments signalés.

De nombreuses idées reçues circulent encore et entretiennent un climat de méfiance telles que :

- le propriétaire bailleur ne pourrait pas réclamer des sommes au-delà du montant du dépôt de garantie,
- Ne pourraient pas être retenus les charges ou les impayés de loyers,
- Une facture serait obligatoire...

Une fois la réalité juridique rétablie, il est primordial de travailler sur les accords amiables pouvant être mis en place (par exemple : la proposition d'un échéancier pour la somme due...).

FOCUS

799 locataires d'un logement HLM ont consulté l'ADIL 24 pour une question locative en 2019, soit deux fois plus qu'en 2018 (11,6 % des consultants).

Les questions portent principalement sur :

- Les impayés (46 %) traités par le SPEL de l'ADIL 24, en partenariat avec les services des organismes HLM,
- Les demandes de réparations et l'exécution des obligations du bailleur (20 %),

A noter que 26 locataires ont contacté notre service juridique pour un logement potentiellement indigne. Le partenariat avec les équipes d'un organisme HLM permet d'avoir un contact privilégié, de comprendre les démarches en cours, les raisons de l'état du logement (mauvais entretien par le locataire, problèmes structurels...) et les solutions qui peuvent être apportées rapidement (exemple : travaux, mutation, logement temporaire).

III. 3. 1. Rapport Nogal ou 37 propositions pour rétablir la confiance dans les relations entre les parties au contrat de location (locataire, bailleur, administrateurs de biens)

Le Premier ministre a confié, le 10 décembre 2018, suite à la loi ELAN, à Mickaël Nogal, député LREM de Haute-Garonne, une « mission d'analyse et de proposition pour une évolution du modèle des agences immobilières en France dans le champ de la location ».

Le 18 juin 2019, M. Nogal a présenté son rapport intitulé « Louer en confiance », dans lequel il dévoile 37 propositions visant à lever les freins à la location, accroître la confiance entre bailleurs et locataires, enrichir le contenu de la gestion déléguée afin de mieux protéger le patrimoine du propriétaire et améliorer la contribution du logement locatif privé aux politiques publiques du logement.

Elles se répartissent en 3 grands titres :

- INSTILLER PLUS DE CONFIANCE ENTRE BAILLEURS ET LOCATAIRES
- ENRICHIR LA GESTION DÉLÉGUÉE POUR SÉCURISER LA MISE EN LOCATION
- LE LOGEMENT LOCATIF PRIVÉ AU SOUTIEN DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DU LOGEMENT

Parmi ces propositions, on peut noter :

- la sanctuarisation du dépôt de garantie auprès d'un organisme agréé,
- la mise en place d'un observatoire des délais de traitement des procédures d'expulsion en matière d'habitation,
- l'élaboration d'une grille de vétusté par une personnalité neutre et indépendante,
- l'évolution de la loi Hoguet sur plusieurs points permettant aux professionnels de la gestion locative de proposer une

gestion totalement sécurisée, renforcer la formation continue notamment pour lutter contre les pratiques discriminatoires et mettre en place une certification, désignée IMMO+, qui permettrait de signaler aux locataires et aux bailleurs, les administrateurs de biens proposant des prestations complémentaires concernant la gestion et l'entretien du logement.

Une réflexion sera également entamée pour réévaluer le montant de la prime Anah d'intermédiation locative.

Dans le cadre de la réforme du CITE, une aide aux propriétaires bailleurs pourrait être accordée pour ceux qui pratiquent un loyer modéré. Une subvention pour financer une assistance à la maîtrise d'ouvrage par leur agent immobilier certifié

IMMO+ serait également accordée quand un bailleur se lance dans une démarche de rénovation énergétique.

Enfin, le rapport propose de poursuivre le développement des observatoires locaux des loyers pour mieux couvrir le territoire et améliorer la visibilité de leurs productions pour qu'ils deviennent la référence privilégiée dans le débat public.

L'intégralité du rapport est consultable sur :

<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/194000510.pdf>

A peine présenté, alors même que ses propositions sont censées rétablir un lien de confiance entre les parties au contrat de location, le rapport du député LREM Mickaël Nogal suscite déjà des inquiétudes chez les propriétaires bailleurs et les locataires.

Ainsi, les mesures qui fâchent le plus sont celles qui ont été érigées par le rapport en propositions phares.

A commencer par **le dépôt de garantie**, premier litige dans les rapports locatifs. Le député pro-

pose «une consignation obligatoire» de ces sommes auprès d'un «organisme neutre agréé par l'Etat». Censé rembourser d'éventuelles dégradations du locataire, le dépôt de garantie est parfois conservé par le propriétaire sans justification amenant certains locataires à s'abstenir de payer leur dernier mois de loyer. Dans l'idée d'une gestion de ces fonds par un organisme tiers, le bailleur recevra la somme indiquée sur un devis justifiant les travaux et le locataire se verra rembourser le reste du dépôt.

«Vraisemblablement, la Caisse des dépôts n'est pas en mesure de jouer ce rôle, se pose donc la question de la création de cet organisme, des personnes qui y travailleront, et du temps qu'il mettra avant de rembourser les propriétaires des travaux qu'ils devront faire», s'interroge Christophe Demerson, président de l'Union nationale des propriétaires immobiliers.

Autre mesure, **le transfert du risque des loyers impayés du propriétaire à l'agent immobilier**. Jusqu'ici, les bailleurs peuvent souscrire à une garantie loyers impayés (GLI) qui impose des critères précis et stricts pour la

sélection des candidats. Afin d'éviter cette «pression» sur les locataires, Mickaël Nogal propose aux agents immobiliers un «nouveau mandat de gestion». Les agences, en assurant les logements qu'elles administrent, seraient ainsi en mesure de verser les loyers impayés au propriétaire en temps et en heure.

Le Député indique que cela se ferait sans frais supplémentaire pour les bailleurs. Or, l'on peut penser légitimement que le surcoût éventuel lié à l'assurance des professionnels sera répercuté sur le bailleur.

Du côté des locataires, se pose également la question de la caution physique. Dans son rapport, le député propose d'amplifier la communication autour de la garantie Visale, gratuite et pilotée par Action Logement mais n'interdit pas le recours aux garanties de certaines start-up telles que Youse, Cautionéo ou Garantme.

«Il faudrait que l'on sache si la disparition de la caution physique se ferait au profit de Visale, ce à quoi nous serions favorables, ou à toutes ces plateformes qui ne font que surfer sur les difficultés d'accès au logement, en prenant des pourcentages sur les loyers», demande David Rodriguez, juriste à la CLCV.

III. 3. 2. Les logements, cibles de la loi relative à l'énergie et au climat

La loi n°2019-1147 relative à l'énergie et au climat en date du 8 mars 2019 comporte 69 articles et

s'inscrit dans le prolongement des engagements pris par la France dans le cadre des accords de Paris

en visant à adapter la politique climatique nationale face à l'urgence écologique.

Plusieurs dispositions sont en lien avec le logement, notamment :

- Objectifs de la politique énergétique,
- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments,
- Diagnostic de la performance,
- Demande d'énergie,
- Tarifs réglementés,
- Certificats d'économie d'énergie,
- Développement des énergies renouvelables.

Certaines d'entre elles auront un impact sur les locataires.

- Ainsi, la loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) a intégré la performance énergétique aux **caractéristiques du logement décent** (loi du 6.7.89 : art. 6) et le décret du 9 mars 2017 a précisé les qualités minimales que le logement doit recouvrir pour pouvoir être qualifié d'énergétiquement décent. Il s'agit d'éléments intrinsèques à sa conception, indépendants du mode d'occupation du logement et du coût de l'énergie. L'article 17 de la loi Energie Climat instaure un seuil maximal de consommation d'énergie finale par mètre carré et par an, à définir par décret (à paraître). Par ailleurs, les prérogatives du juge en cas d'indécence, telles que prévues par l'article 20-1 de la loi du 6 juillet 1989, sont aménagées : le juge ne pourra pas ordonner de travaux permettant

le respect du seuil dans certaines conditions :

- si le logement fait partie d'un immeuble en copropriété ;
- si le bailleur démontre que, malgré ses diligences en vue de travaux, il n'a pas pu atteindre le seuil minimal.

Cette nouvelle exigence entrera en vigueur à une date fixée par décret (à paraître) et au plus tard le 1^{er} janvier 2023 ; elle ne concernera pas les baux en cours à cette date.

- **Contribution des locataires aux travaux d'économies d'énergie.** L'article 23-1 de la loi du 6 juillet 1989 prévoit qu'une contribution pour le partage des économies de charges peut être demandée au locataire par le bailleur lorsque ce dernier réalise des travaux d'économie d'énergie, sous réserve que ces travaux bénéficient directement au locataire et qu'ils lui soient justifiés. L'article 19 de la loi Energie Climat, qui modifie l'article 23-1 précité, soumet cette contribution au respect d'un seuil : le logement doit avoir une consommation énergétique primaire inférieure à 331 kilowattheures par m² et par an. **Ces dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021.**
- **Renforcement des informations mentionnées dans le DPE - diagnostic de performance énergétique**

Les informations contenues dans le Diagnostic de performance énergétique (DPE) sont renforcées : la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée pour une utilisation standardisée du bâtiment doit être exprimée en énergie primaire et finale. L'énergie primaire correspond à l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. À l'inverse, l'énergie finale est l'énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale. À compter du 1^{er} janvier 2022, le DPE devra également mentionner le montant des dépenses d'énergie théorique pour l'ensemble des usages énumérés dans le diagnostic.

En cas de manquement à cette obligation d'information, le professionnel encourt une amende administrative pouvant atteindre 3.000 € pour une personne physique (15.000 € pour une personne morale). Les agents de la DGCCRF sont habilités à rechercher et constater les manquements à cette obligation (C. conso : L.511-7). En cas de vente d'un lot de copropriété, l'annonce devra également faire figurer le montant de ces dépenses théoriques (CCH : L.721-1). Cette information devra également apparaître sur le contrat de location (loi du 6.7.89 : art. 3).

Ces mesures entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022

IV. L'IMMOBILIER EN DORDOGNE

IV. 1. LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN NOUVELLE AQUITAINE

	Logements autorisés		Logements commencés	
Dordogne	2 100	+ 3 %	1 800	+ 8 %
Gironde	17 300		16 600	
Landes	6 300		4 500	
Lot et Garonne	1 700		1 200	
Pyrénées-Atlantiques	5 800		4 900	
Corrèze	800		700	
Creuse	200		200	
Haute-Vienne	1 500		1 400	
Charente	1 200		1 200	
Charente-Maritime	7 400		5 600	
Deux-Sèvres	1 100		900	
Vienne	1 700		1 800	
TOTAL	47 100	- 1 %	40 800	+ 5 %

L'artisanat du bâtiment affiche certes une croissance mais cette dernière a stagné en 2019.

IV. 2. CONJONCTURE IMMOBILIERE EN DORDOGNE

IV. 2. 1. Evolution des indices de prix et volume de ventes

Les indices de prix en province affichent des hausses annuelles de **3,5 %** pour le marché du **collectif ancien** et **2,8 %** pour celui de l'**individuel ancien**.

Cependant, en Dordogne, la tendance annuelle est davantage baissière : seul le prix médian des appartements anciens connaît une légère hausse (+ 1 %). A l'inverse, ceux des maisons anciennes et des terrains à bâtir diminuent de moins de 2 %.

En Dordogne, les **ventes d'appartements anciens** connaissent une hausse annuelle de **+ 36 %**. Elle est seulement de **6 %** pour les **terrains à bâtir** et de **10 %** pour les **maisons anciennes**.

A fin septembre 2019, le nombre de ventes dans le bâti ancien a atteint son plus haut niveau depuis 2010, mais a diminué de 35 % sur le foncier.

Comme le montre également la répartition par âge, les retraités sont presque autant représentés (22 %) que ceux qui exercent une profession « intermédiaire ». Sur un an, ces derniers ont gagné 4 points, au détriment des retraités.

Enfin, après avoir atteint un pic en 2016 à 11 %, la part des acquéreurs étrangers en Dordogne enregistre 3 années de baisse consécutive, pour atteindre 7 % à fin octobre 2019. Cette tendance baissière n'est pas spécifique à notre

département mais se généralise à l'ensemble de la province. Cependant, la Dordogne conserve sa place parmi les départements où ils sont les plus présents, derrière la Creuse (10 %) mais devant le Lot (5 %) ou la Charente (4 %).

IV. 2. 2. Profil des acquereurs en dordogne

62 % des acquéreurs sont des locaux, c'est-à-dire qu'ils résidaient déjà en Dordogne au moment de l'achat. Cette part est bien supérieure à Périgueux (85 %) mais bien inférieure dans les Périgords Noir et Vert (environ 50 %). Ces deux secteurs sont privilégiés par les étrangers, qui y représentent respectivement 12 % et 18 % des acquéreurs alors qu'ils sont moins de 1 % à Périgueux.

Parmi les transactions réalisées par des acquéreurs étrangers, un peu plus de 80 % sont réalisées par des Britanniques (57 %), des Belges (13 %) et des Hollandais (12 %).

La répartition par âge des acquéreurs a beaucoup évolué depuis 10 ans chez les plus âgés : en 2009, les 60 ans et plus ne représentaient que 22 %, soit - 6 points par rapport à fin octobre 2019. Ils privilégient les Périgords Noir et Vert où ils sont environ 35 %. A l'inverse, les moins de 40 ans (33 % en Dordogne) investissent davantage à Périgueux et dans le

Source : Les marchés immobiliers - Dordogne - Chambre Départementale des Notaires - Février 2020

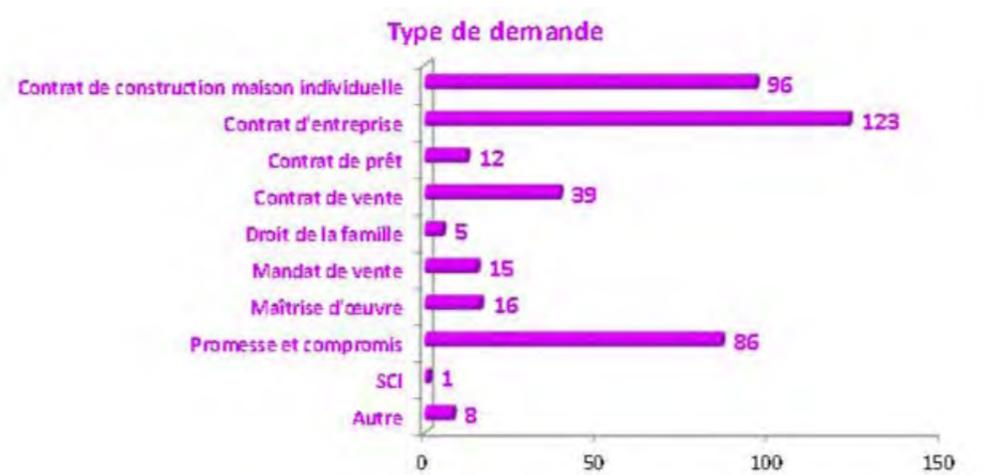
Périgord Blanc où ils réalisent près de 40 % des achats.

En 2019, les biens vendus ont été conservés plus longtemps. En 2009, un peu plus du tiers s'étaient revendus moins de 5 ans après leur acquisition. A fin octobre 2019, ils ne représentent plus que 22 %.

IV. 3. LES CONSULTATIONS DE L'ADIL 24

IV. 3. 1. Accession à la propriété

401 ménages (+ 16 %) ont interrogé nos services afin d'obtenir un complément d'information sur un projet d'achat, de construction ou de rénovation.



En matière de construction de maison individuelle, la majorité des consultations porte sur la réception des travaux (21 %) ou l'exécution du contrat (20 %).

S'agissant de la vente, les demandes sont relatives à la signature de l'avant-contrat (48 %) et au délai de rétractation (21 %) ou aux garanties (21 %).

IV. 3. 2. Financement de l'accession

La majorité des 152 consultations relatives au financement de l'accession a porté sur les divers prêts et aides susceptibles d'être accordés

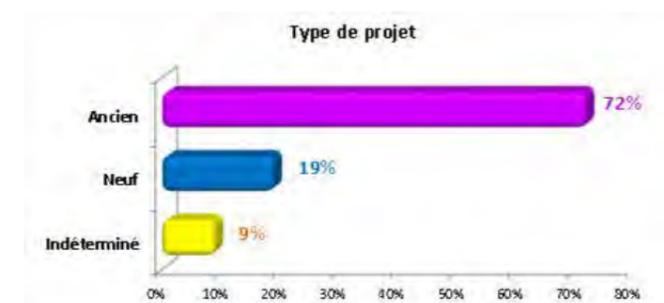
pour un projet de construction (20 %) ou de rénovation (72 %).

Ces divers renseignements ont pu aboutir à la réalisation soit d'un plan de financement soit d'un diagnostic financier.



Le prêt à taux zéro reste un élément fondamental du financement des futurs accédants à la propriété.

Ce prêt a concerné 56 % des études financières réalisées en 2019 par l'ADIL 24, principalement pour des projets d'acquisition-amélioration (72 %).



IV. 3. 3. Amélioration de l'habitat

L'ADIL 24 a été désignée en 2013 **Point Rénovation Info Service (PRIS)** afin d'informer et conseiller les ménages sur l'ensemble des aides à la rénovation énergétique du logement. Il faut noter que la loi TECV (Transition Energétique pour la Croissance Verte) du 17/08/2015 a donné une valeur législative au réseau actuel des 450 PRIS développés dans le cadre du PREH (Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat), en les intégrant dans des plates-formes territoriales de la rénovation énergétique.

S'agissant des consultations liées à l'amélioration de l'habitat, ces dernières ont connu une forte progression passant de 829 en 2013 à 1 447 en 2014, 1 104 en 2015, 1 731 en 2016, 1 639 en 2017, 1 868 en 2018 puis **3 082 en 2019** soit une forte augmentation de **65 %**.

Malgré la mise en place du service en ligne (SEL) ANAH en septembre 2018 redirigeant directement les demandes des communes concernées par une OPAH ou un PIG vers l'opérateur ANAH en charge de ce programme, les services de l'ADIL 24 sont constamment sollicités pour un conseil en amont de toute inscription sur le SEL.

Cette forte augmentation du nombre de consultations (+ 65 %) s'explique par la multiplicité des aides existantes cumulables ou non entre elles et par l'importante vague de communication et démarchage fait auprès des particuliers s'agissant du dispositif « Isolation à 1 € ».

L'ADIL 24 a donc constamment relayé les divers messages et conseils de la Direction générale

de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes alertant les consommateurs face aux démarchages abusifs d'entreprises et aux malfaçons sur les offres d'« isolation à 1 € ».

Lors de démarchages téléphoniques agressifs, des entreprises se disent mandatées par des organismes officiels afin d'inciter les consommateurs à se lancer dans des travaux. Les coordonnées des clients ayant accepté l'offre sont transmises à une société, dont les salariés peuvent rapidement intervenir, parfois dès le lendemain.

En plus de ne pas respecter les dispositions du Code de la consommation, le matériel installé n'est pas toujours conforme aux normes en vigueur. De nombreuses plaintes font état de malfaçons qui peuvent conduire à refaire des travaux

d'isolation, aux frais du client, le certificat d'économie d'énergie n'étant délivré qu'une seule fois.

L'ADIL 24, elle-même victime d'usurpation de qualité (au même titre que le Conseil Départemental ou l'ANAH) a déposé plainte et rappelle régulièrement que l'offre d'« isolation à 1 € », valable jusqu'au mois de décembre 2020, est soumise à certaines conditions tenant notamment à la nature des travaux et aux revenus des ménages ; que l'entreprise de travaux doit être signataire de la charte « Coup de Pouce » du ministère de la Transition écologique et Solidaire et que les consommateurs ne doivent pas signer dans la précipitation ou donner suite aux entreprises, qui se disent mandatées ou menacent de pénalités.

Dans tous les cas, une visite préalable du chantier par l'entreprise s'impose pour déterminer les conditions d'exécution des travaux et renseigner le client.

Face à de « nombreuses pratiques commerciales trompeuses », la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a annoncé jeudi 3 octobre 2019 un plan de surveillance pluriannuel renforcé des entreprises de la rénovation énergétique.

Le plan de la DGCCRF contre les arnaques à la rénovation énergétique prévoit un accroissement des contrôles des entreprises ainsi qu'une « large campagne de communication grand public portant sur les réflexes à adopter et les conseils de vigilance à suivre ».

La DGCCRF prévoit aussi de nouvelles procédures pénales afin « d'améliorer la réponse répressive » face aux pratiques trompeuses ou déloyales au sein du secteur.

Ces premières mesures ont préfiguré du plan d'action de lutte contre la fraude à la rénovation énergétique présenté par le gouvernement le 12 novembre 2019. Ce plan prévoit deux mesures essentielles :

- renforcement du label RGE : ce label conditionne l'accès aux aides nationales à la rénovation énergétique. Dans les conditions actuelles, la qualité des travaux réalisés par les entreprises labellisées RGE est contrôlée une fois tous les quatre ans, sur un chantier choisi par l'entreprise. À l'issue du contrôle, en cas de non-respect des clauses commerciales ou de démarchage abusif, la suspension de la détention du label RGE peut être envisagée. Le gouvernement annonce que la sélection des chantiers contrôlés sera dorénavant faite de façon aléatoire par l'organisme de qualification. Les sanctions des entreprises en faute ont été revues : des contrôles

supplémentaires seront automatiquement déclenchés en cas de non-conformité majeure ; l'organisme de qualification pourra aussi conditionner la qualification RGE à complément de formation ; l'organisme de qualification pourra réaliser des contrôles supplémentaires en fonction des signalements parvenus ou d'une présomption de fraude ou de pratiques abusives.

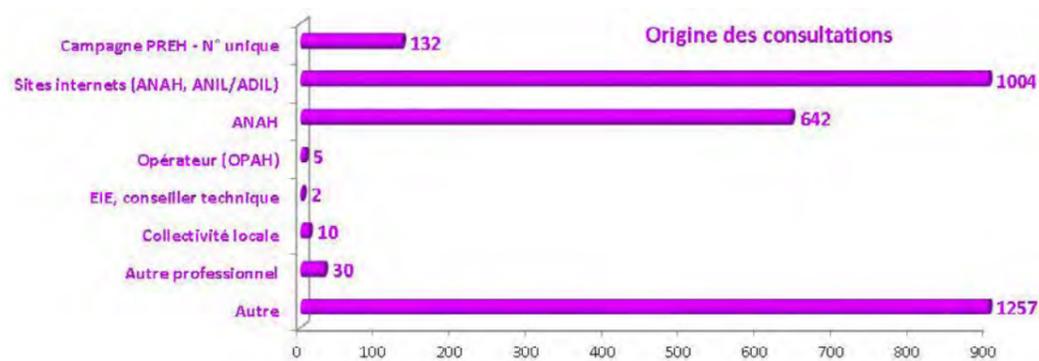
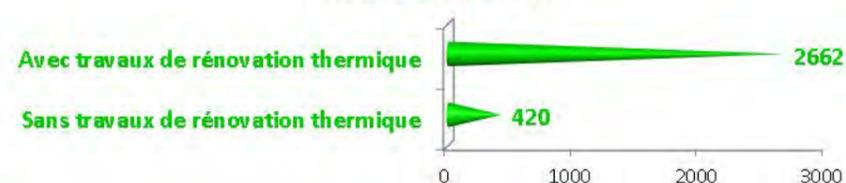
L'entrée en vigueur de ces évolutions est prévue au premier semestre 2020.

Des fiches pratiques permettant aux particuliers de vérifier à l'aide d'une check-list les points visibles de la qualité des travaux effectués, lors de leur réception, seront élaborées et diffusées au printemps 2020.

- lancement d'une campagne de sensibilisation auprès des particuliers : afin d'informer davantage les consommateurs sur les bons réflexes à adopter lorsqu'ils font faire des travaux dans le logement, une campagne de communication grand public va être lancée. Des mesures complémentaires pourront faire l'objet d'annonces au premier trimestre 2020.

Enfin, plus récemment, la secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher a présenté lundi 27 janvier 2020 un plan de lutte contre le démarchage téléphonique, en s'appuyant sur une proposition de loi en cours d'examen à l'Assemblée

Nature des travaux



nationale et sur une amende record de 74 963 € prononcée en 2019 par la DGGCRF contre une entreprise de rénovation énergétique effectuant du démarchage téléphonique.

Saluant le travail de la DGCCRF, la secrétaire d'Etat a affiché la volonté des pouvoirs publics d'avancer plus loin dans l'encadrement du démarchage téléphonique : « Dans un contexte où les plaintes ont augmenté de 20 % entre 2018 et 2019, l'interdiction complète du démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique sera un signal fort. Cette mesure, travaillée par le Gouvernement en lien avec des parlementaires, les professionnels et les associations de consommateurs, renforcera la protection des consommateurs, qui doivent pouvoir continuer à investir en toute confiance dans la rénovation énergétique de leur logement, avec le soutien des aides publiques ».

Cette mesure avait été réclamée par les organisations professionnelles du secteur (CAPEB et FFB) et les organismes de qualification (Qualibat, Qualit'EnR et Qualifelec), qui soulignaient le « deux poids, deux mesures » entre d'une part des acteurs aux pratiques peu scrupuleuses, et d'autre part des entreprises de construction encadrées par les exigences de la qualification RGE.

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE LA DORDOGNE (ATD24)

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION	128
II. FONCTIONNEMENT	129
III. MISSIONS	131
IV. BUDGET 2019	153
V. PERSPECTIVES ET CONCLUSION	157

I. PRÉSENTATION

I. 1. STATUTS

L'Agence Technique Départementale est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) créé en février 1983 en application de la première loi de décentralisation.

Art L. 5511-1 du code général des Collectivités territoriales :

« Le Département, des Communes et des Etablissements Publics Intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. »

I. 2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

24 Elus gèrent l'établissement public :

Depuis les élections Départementales de Mars 2015 les membres du Conseil d'Administration sont :

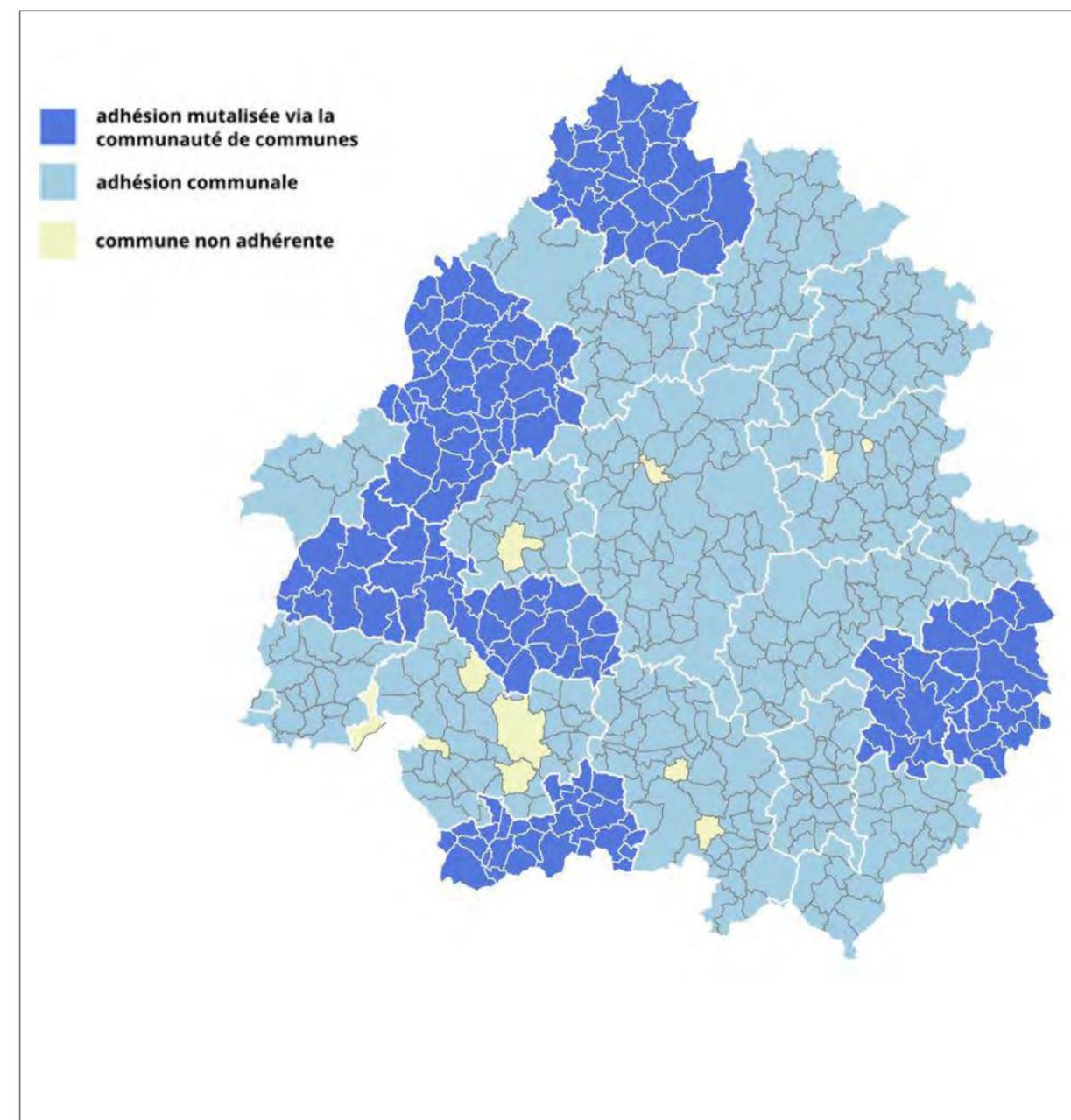
Président : Monsieur Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental de la Dordogne. **Président Délégué :** Monsieur Jean Michel MAGNE, Conseiller Départemental de la Vallée de l'Isle. **Premier Vice-Président :** Monsieur Bernard VAURIAC, Président de l'Union des Maires.

Collège des Conseillers départementaux		Collèges des Maires	
Nom	Canton	Nom	Commune
Gaëlle BLANC	Bergerac 1	Thierry BOIDE	St Géraud de Corps
Dominique BOUSQUET	Haut Périgord Noir	Henri BOUCHARD	Castels et Bezenac
Corinne DE ALMEIDA	Montpon-Ménéstérol	Martial CANDEL	St Crépin de Richemont
Frédéric DELMARES	Bergerac 2	Jean-Claude CASTAGNER	Issigeac
Stéphane DOBBELS	Trélissac	Vincent FLAQUIÈRE	Simeyrols
Maryline FLAQUIÈRE	Sarlat-la-Canéda	Patrick GOURDON	Aubas
Bruno LAMONERIE	Isle –Loue-Auvézère	Alain LEGAL	Faux
Laurent MOSSION	Périgueux 1	Pascal MAZOUAUD	Valeuil
Jean-Michel MAGNE	Vallée de l'Isle	Dominique MORTEMOUSSE	Beaumont-du-Périgord
Brigitte PISTOLOZZI	Vallée Dordogne	Pascal PROTANO	Coursac
Marie-Claude VARAILLAS	Isle Manoire	Jacques RANOUX	Montrem
Marie-Rose VEYSSIÈRE	Périgord Central	Bernard VAURIAC	St Jory de Chalais

II. FONCTIONNEMENT

II. 1. LES ADHÉRENTS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Avec le Conseil Départemental 643 Collectivités : 2 communautés d'agglomération, 18 Communautés de Communes, 505 Communes, 84 syndicats, 24 CCAS/CIA, sont membres de l'Agence Technique Départementale. 7 communautés de communes adhèrent en direct à l'ATD pour elles-même et pour le compte de leurs communes.



II. 2. PERSONNEL

II. 2. 1. Au 31/12/2019, 66 agents étaient au service des collectivités territoriales du département dont :

56 AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :

FILIÈRE TECHNIQUE			FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
40 agents de l'ATD (contractuels ou fonctionnaires) de l'ATD					
Catégorie	Grade	Nbre	Catégorie	Grade	Nbre
A	Directeur	1	A	Attachée	2
A	Ingénieur en chef	2	B	Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	2
A	Ingénieur principal	2	B	Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	1
A	Ingénieur	5	B	Rédacteur	3
B	Technicien principal de 1 ^{ère} cl	3	C	Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	3
B	Technicien principal de 2 ^{ème} cl	4	C	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} cl	1
B	Technicien	2	C	Adjoint administratif	2
C	Agent de maîtrise principal	2			
C	Agent de maîtrise principal	3			
C	Adjoint technique	5			
	TOTAL	26		TOTAL	14
16 agents (contractuels ou fonctionnaires) mis à disposition de l'ATD					
Catégorie	Grade	Nbre	Catégorie	Grade	Nbre
A	Ingénieur en chef hors cl.	1	A	Attaché	1
A	Ingénieur Principal	1	B	Rédacteur	2
A	Ingénieur	1	C	Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	1
B	Technicien principal de 1 ^{ère} cl	2	C	Adjoint administratif	1
B	Technicien	2			
C	Adjoint technique	4			
	TOTAL	11		TOTAL	5

Et également, 1 agent en contrat d'apprentissage issu de la Licence Big Data dont l'ATD24 est partenaire.

II. 2. 2. En 2019 l'Agence Technique a mutualisé avec le CAUE de la Dordogne :

- 1 architecte à 95 %
 - 1 architecte à 55 %
 - 1 paysagiste à 20 %
 - 1 paysagiste à 5 %
 - 1 coordinateur développement durable à 80 %
 - 1 géomaticien à 60 %
 - 1 infographiste à 15 %
 - 1 agent technique à 50 %
 - 1 agent pôle cartographie à 60 %
- Cette mutualisation conventionnée a donné lieu à une contribution financière de 209K€ en faveur du CAUE.

II. 2. 3. 104 journées de formation de professionnalisation et de perfectionnement ont été comptabilisées dont :

- 32,5 au Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- 71,5 pour le SATESE à l'EPNAC, l'OIEAU, l'ARSATESE, 3 DEAU, l'ASTEE, l'IMEXCO, l'IRSTEA, et SOFREL.

II. 2. 4. Le taux d'absentéisme enregistré en 2018 est : 1,1 % correspondant à 159 journées d'absence en jours ouvrés.

III. MISSIONS

Les missions de l'ATD24 sont variées et recouvrent les champs de l'action publique locale.

On peut distinguer en 2019 :

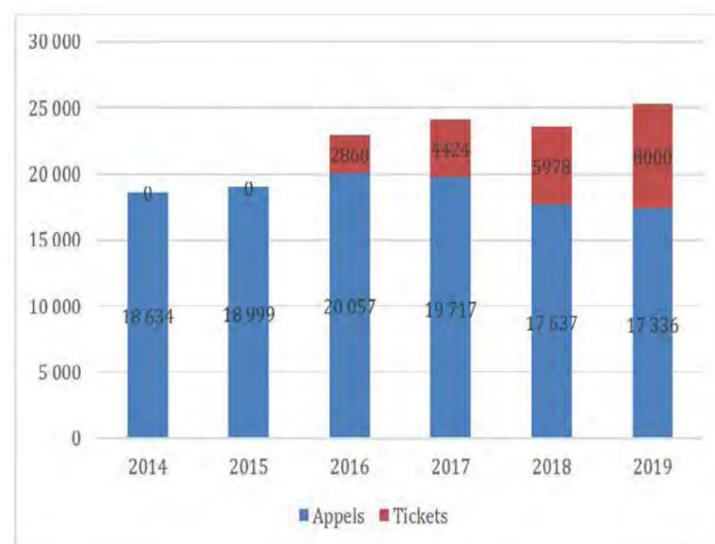
- l'assistance Ingénierie territoriale,
- l'assistance à l'administration numérique,
- l'assistance à la cartographie numérique,
- l'assistance aux marchés publics,
- l'assistance à la rédaction d'actes administratifs et conseils juridiques,
- le délégué à la protection des données mutualisé
- l'accompagnement à l'adressage
- l'assistance à l'assainissement collectif (SATESE).

III. 1. ACCUEIL

Comme tout service public, l'ATD assure un accueil et une permanence téléphonique.

Accueil et permanence téléphonique sont assurés de 8h45 à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

17 336 appels téléphoniques ont été enregistrés en 2019, soit en moyenne 1 444 appels par mois.



Le passage en production de la plateforme territoiresnumeriques.dordogne.fr en octobre a permis de diminuer le nombre d'appels, passant de 50 % des demandes d'assistance à moins de 25 %.

III. 2. ASSISTANCE INGÉNIERIE TERRITORIALE :

III. 2. 1. Les Moyens

Une équipe de 12 personnes est au service des collectivités, elle est composée de :

- 5 architectes inscrits à l'ordre des Architectes (2 sont mutualisés avec le CAUE).
- 2 paysagistes concepteurs (dont un à 90 %) inscrits à la Fédération Française du Paysage (FFP).
- 1 ingénieur voirie.
- 3 dessinateurs.
- 1 coordinateur développement durable et efficacité énergétique mutualisé avec le CAUE.



RELEVÉS SUR PLACE ET DÉPLACEMENTS DE L'ÉQUIPE EN 2019.

- **Les 8 chargés d'études**, tout au long de l'année ont rencontré les élus, procédé à des conseils, participé aux réunions de travail ou encore présenté en commission le résultat de leurs études, ainsi que le suivi des ATMO.
- **L'équipe dessinateurs** a procédé à **47 relevés de bâtiments ou d'espaces extérieurs**. Ces documents permettent de recenser et diagnostiquer à terme le patrimoine communal. Les architectes libéraux ou BET travaillant dans la continuité des études de faisabilité du service sollicitent régulièrement ces documents de travail.
 - Un dessinateur est mutualisé à 20 % de son temps sur le service maintenance informatique.
 - Un dessinateur est mutualisé avec le service cartographie pour la production de données numériques ; il est également chargé d'accompagner l'ingénieur voirie lors de ces diagnostics de terrain et du recensement des pistes DFCI.
- Fin 2019 est lancée une expérimentation sur la Communauté de Communes du Pays Nontronnais pour le diagnostic des ouvrages d'art communaux.

LES OUTILS DE TRAVAIL :

- Logiciel DAO Powercadd pour toutes les réalisations graphiques,
- Utilisation du logiciel SKETCHUP pour des simulations de volume en 3D,
- Station et mire pour relevés topographiques,
- Utilisation du logiciel interne ATD Partage pour la gestion des études de faisabilité et ATMO, et de l'outil SIG Périgéo pour une rapidité et une précision des réponses.
- Mise en place d'un nouvel outil de gestion de la voirie communale sur Périgéo en collaboration avec le service cartographie de l'ATD.
- Outil embarqué sur véhicule pour traiter linéaires et états des voiries.

PARTENARIATS :

- Directeurs des Communautés de Communes en assistance directe
- Participation à diverses commissions de jury de concours (quota 1/3 architectes) :
 - Pôle des solidarités à Coulounieix
 - Campus de la grenadière à Périgueux
 - Gendarmerie de Beaumontois en Périgord
 - Campus de la grenadière à Prérigieux
 - Gendarmerie de Beaumontois en Périgord
 - Piscine de Boulazac Isle Manoire
 - Siège de la CAGP
 - 2 paysagistes concepteurs membres du comité de jury Villages Fleuris de Dordogne,
 - Participation aux conférences sur l'habitat,



- Partenariat avec le SDE 24 pour partage d'informations sur les diagnostics performances énergétiques, Club Energie et Plan Climat.
- Partenariat avec SOLIHA sur la rénovation énergétique des logements
- Rencontre avec les services DDT pour mise en commun des expériences de terrain (nouveaux conseils aux territoires) en collaboration avec le CAUE,
- Réception entreprises, BET et architectes.

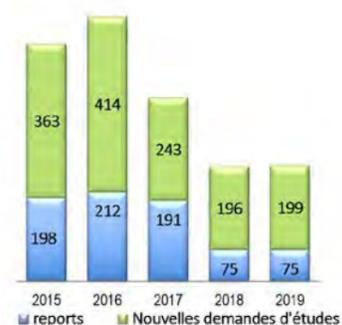
III. 2. 2. Les Résultats

L'activité du service ingénierie se compose de deux missions distinctes :

- une mission historique gratuite pour la production d'études de faisabilité,
- une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage plus récente instaurée en 2014 et faisant l'objet d'une convention financière spécifique,

Ces deux missions se complètent et permettent d'équilibrer le fonctionnement du service suivant les années.

III. 2. 3. Les demandes d'études de faisabilité :



Depuis deux ans les demandes d'études se sont stabilisées ce qui est normal en fin de mandat électoral et a permis de diminuer le volume d'études en report.

Le délai moyen de traitement des études depuis la sollicitation initiale de la collectivité jusqu'à la livraison du document final est de 3 mois en 2019.

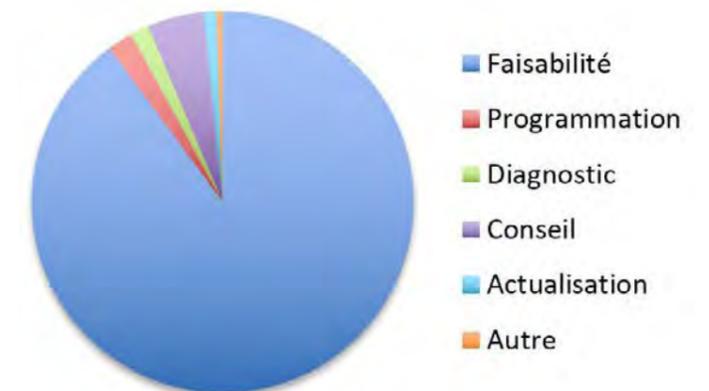
EN 2019, TRAITEMENT DE 188 DEMANDES D'ÉTUDES

(99 dans le domaine de l'architecture, 52 dans celui du paysage et 37 dans celui de la voirie)

Les réponses se déclinent pour l'essentiel en l'élaboration d'études de faisabilité, d'opportunité, de diagnostic, de conseils et les participations à des commissions de Jury (concours de Maîtrise d'Œuvre, villages fleuris, etc...).

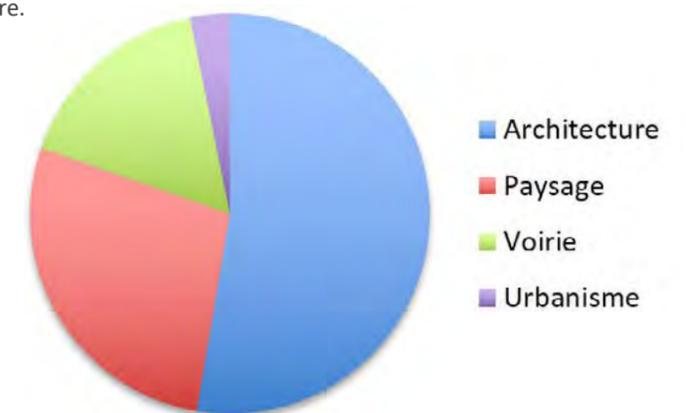
NATURE DES 188 DOSSIERS D'AIDE À LA DÉCISION PRODUITS EN 2019

Dossiers rendus en 2019 par type	
Faisabilité	169
Programmation	4
Diagnostic	3
Conseil	9
Actualisation	2
Autre	1
	188



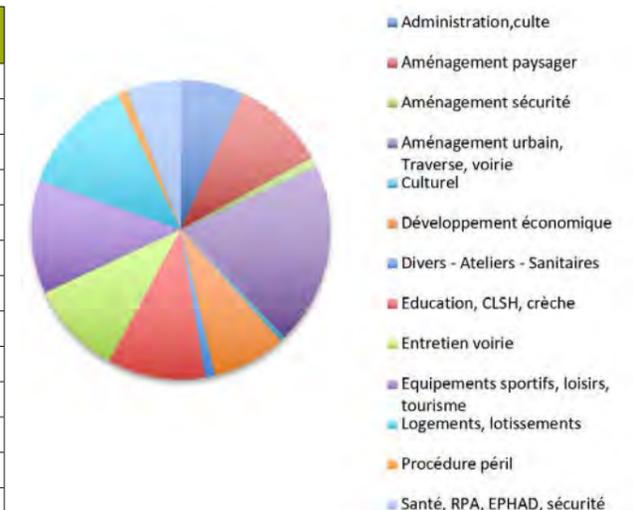
L'étude de faisabilité est la demande prioritaire.

Dossiers rendus en 2019 par domaine	
Architecture	99
Paysage	52
Voirie	31
Urbanisme	6
	188



Une répartition homogène entre le pôle architecture et aménagement.

Dossiers rendus en 2019 par catégorie	
Administration, culte	13
Aménagement paysager	19
Aménagement sécurité	2
Aménagement urbain, Traverse, voirie	37
Culturel	1
Développement économique	15
Divers - Ateliers - Sanitaires	2
Education, CLSH, crèche	20
Entretien voirie	19
Equipements sportifs, loisirs, tourisme	23
Logements, lotissements	24
Procédure péril	2
Santé, RPA, EPHAD, sécurité	11
	188



UNE GRANDE VARIÉTÉ DE DOSSIERS.

En 2019, les domaines d'intervention sont variés et globalement équilibrés. On peut également noter une répartition homogène

entre le pôle architecture et le pôle aménagement/voirie. Il faut enfin noter que les interventions portent sur l'ensemble des infrastructures

des collectivités et contribuent grandement au dynamisme du territoire.

DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ À LA RÉALISATION :

Les dossiers remis permettent aux décideurs de passer de la demande initiale exprimée en termes de volonté politique à la détermination de l'opportunité ou de la faisabilité d'un projet de construc-

tion ou d'aménagement avec approches financières.

Les dossiers produits servent de support aux collectivités pour solliciter des aides de toute nature :

DETR, contrat d'objectif, contrat de ruralité...



Gymnase Lamonzie St Martin



Maison des services à Issigeac



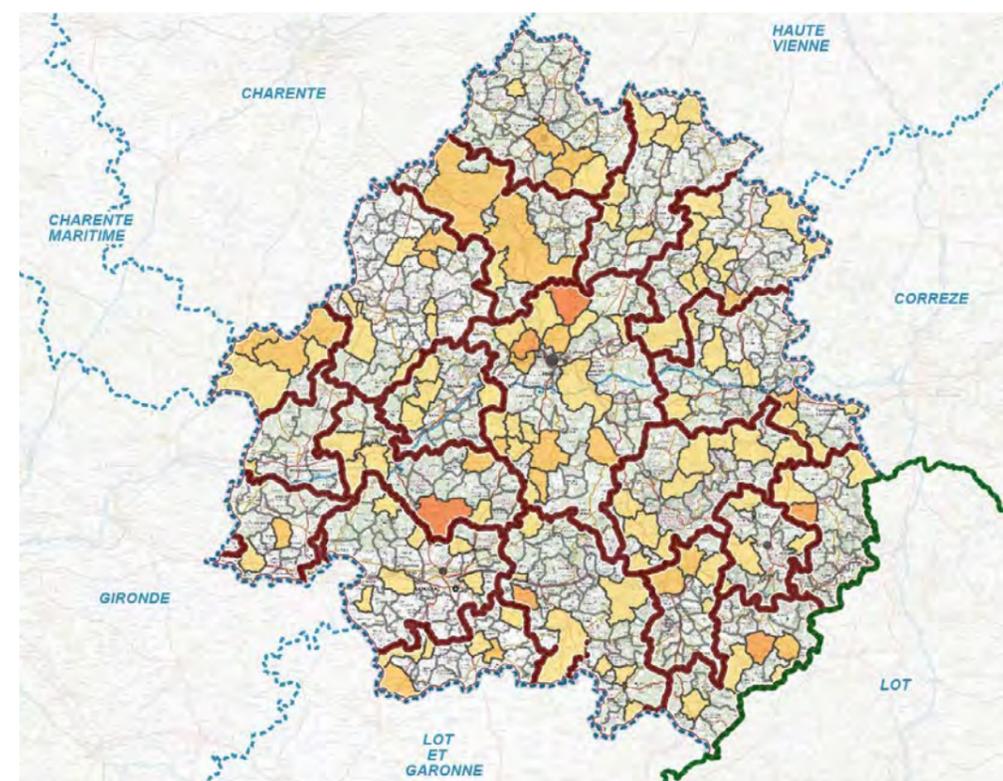
Carreyrou à Eymet



Serres pédagogiques à Prignonrieux



Voirie à Anliac



Une répartition homogène sur le territoire départemental.

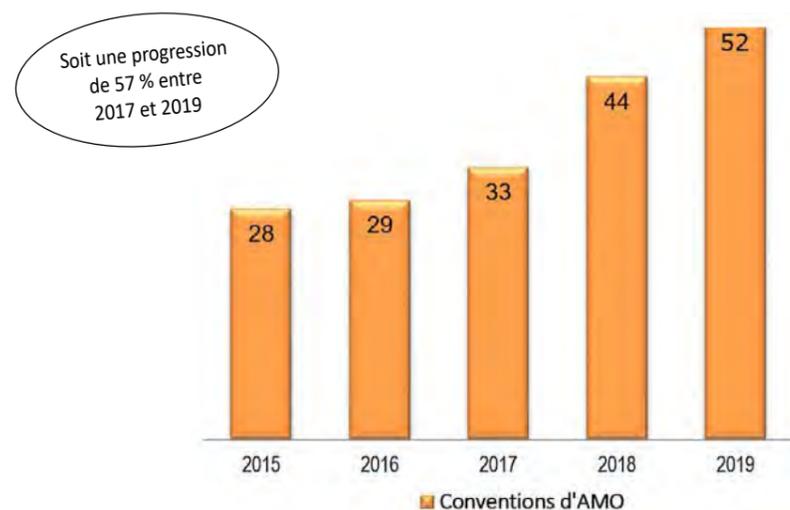
RÔLE DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les travaux résultant des études de faisabilité portent sur un montant de 45 058 390€ HT en 2019 se répartissant comme suit :

- Architecture : 30 913 328 €HT
- Paysage : 9 438 600 €HT
- Voirie : 4 706 462 €HT

III. 2. 4. Les conventions D'AMO (ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE)

UNE PROGRESSION RÉGULIÈRE DES DEMANDES D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (A.M.O.)



Les missions peuvent permettre :

- d'aider à planifier les opérations jusqu'à la livraison,
- de rédiger le cahier des charges de la commande de la collectivité,
- d'organiser la consultation des maîtres d'oeuvre ou des bureaux d'études spécialisés,

- d'analyser les offres,
- d'animer les commissions de jury ou travaux,
- de formuler tous conseils jusqu'au choix du maître d'oeuvre ou encore de la mise au point avec lui de l'avant projet sommaire.

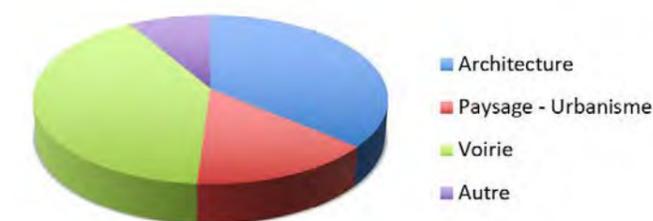
Pour l'année 2019 sur 52 demandes AMO, 15 ont été terminées, 33 sont en cours de traitement et 4 n'ont pas donné lieu à conventionnement.

47 MISSIONS AMO ONT ÉTÉ CLÔTURÉES EN 2019 : QUELQUES EXEMPLES

- **Domaine Social et santé :** Centre culturel à Annesse et Beaulieu, Construction d'un foyer d'hébergement à l'Établissement Public de Clairvivre, Confortement bâtiment à la fondation de Selves Maison d'accueil personnes âgées à Jumilhac le Grand, aménagement d'une médiathèque à Marsac, aménagement d'une boulangerie à St Estèphe.
- **Domaine scolaire et enfance :** Construction d'un restaurant scolaire à La Force et à Villars.
- **Domaine sécurité :** suivis de travaux de voirie pour 19 collectivités, diagnostic des pistes DFCL.
- **Domaine aménagements :** Aménagement bourgs de Nantheuil, de Borrèze, stationnement au site du Thot, Traverse de Sourzac, Déplacement locaux
- **Semitour Vélo route voie verte** sur la Vézère.
- **Pour le Conseil départemental :** Réalisation d'une étude d'opportunité Maison du département à Sarlat (France tabac), Pôle social de Coulounieix, Campus Périgord Grenadière, Reconstruction et extension du LDAR.

DOMAINES D'INTERVENTIONS EN AMO

Domaines d'interventions	
Architecture	17
Paysage - Urbanisme	7
Voirie	19
Autre	4
	47



L'architecture et la voirie font l'objet de beaucoup de sollicitations d'accompagnement AMO.

43 CONVENTIONS EN COURS DE TRAITEMENT :

- 10 Bâtiments administratifs, culturels et sociaux Aménagement office de tourisme mise en valeur habitat troglodytique à la Roque Gageac, rénovations de multiples ruraux, extension salle des fêtes St Amand de Vergt...
- 3 bâtiments scolaires et enfance jeunesse : école et restaurant scolaire de Mensignac.
- 7 bâtiments spécifiques dont restauration du château de Nontron, travaux de construction de la Gendarmerie de Beaumontois en Périgord, et du Bugue, Palais des Evêques à Issigeac...
- 17 aménagements voirie, traverses, extensions de ZAE... Création voie verte vélo route bords de la Vézère, aménagements de bourgs, travaux de voirie.
- 6 Conventions particulières en cours avec le Conseil départemental de la Dordogne :
 - Maison Départementale de l'Habitat étude de faisabilité,
 - Maison Départementale de l'Habitat : programmation,
 - Laboratoire départemental d'analyse et de recherche études organisationnelles,
 - Centre Départemental de la Mémoire,
 - CMS de Terrasson,
 - Restructuration de l'accueil et boutique du PIP.



BIT à La Roque Gageac juillet 19

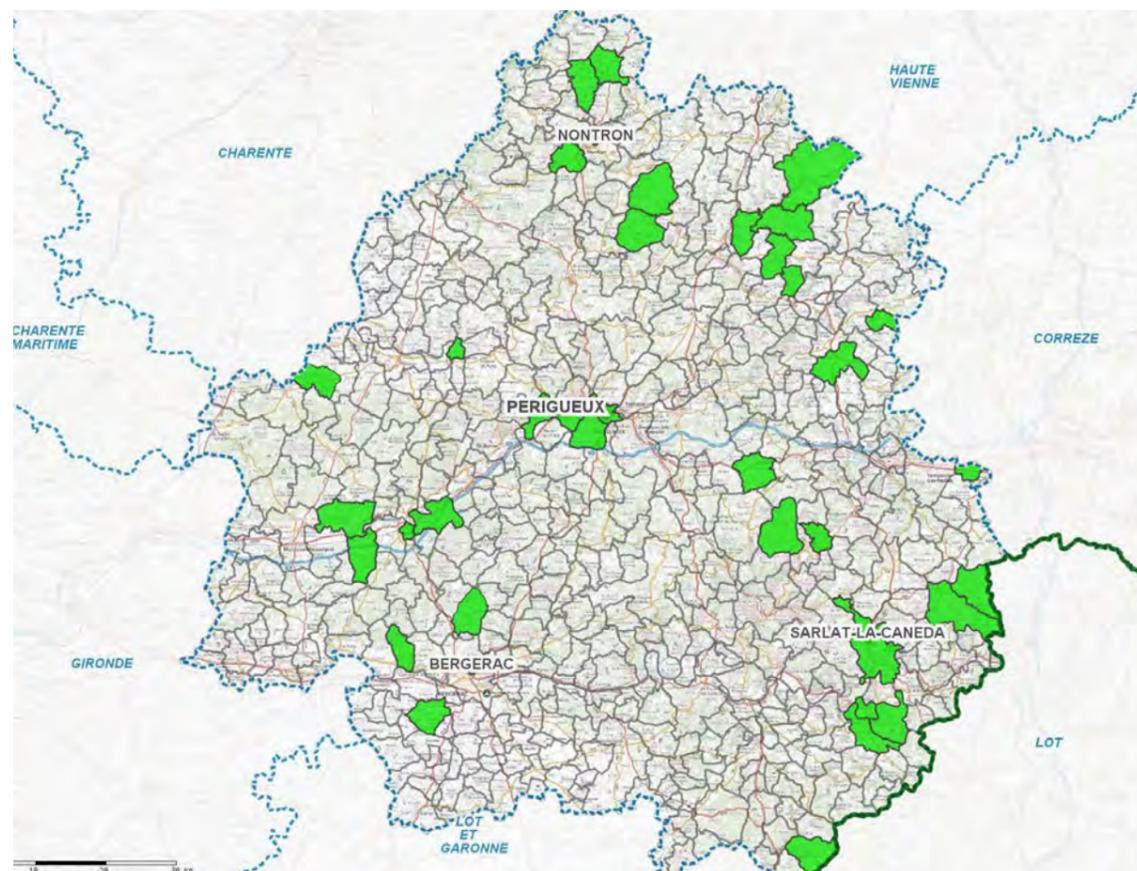


Gendarmerie de Beaumont Oct 19



Extension Centre de Gestion 24

- Le montant des honoraires perçu par l'ATD en 2019 pour ces missions s'élève à 151 460 € HT.
- Le montant des travaux pour lesquels l'ATD a assuré un rôle d'AMO est de 20 475 100 € HT en 2019.



Les missions d'AMO sont également réparties sur le territoire. Elles sont plébiscitées par les Maîtres d'Ouvrage. Le nombre croissant de demandes assure la moitié de l'activité du service en 2018.

III. 3. LES OUTILS DE GESTION DES TERRITOIRES : ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

III. 3. 1. Administration numérique

En 2019, 7 agents ont accompagné 346 collectivités dans la prise en main et l'utilisation de la suite progicielle Berger Levraut.



A - DES PROGICIELS ACCESSIBLES À DISTANCE :

Depuis plus de 25 ans, l'ATD24 assiste les collectivités dans leur usage numérique quotidien et cherche les solutions innovantes pour faciliter la transformation et bénéficier au maximum des possibilités offertes par les outils numériques.

L'ATD24 a choisi de travailler avec l'éditeur Berger Levraut. Un marché départemental est signé depuis 2016.



Les progiciels Berger Levraut proposés par l'ATD sont :

- Gestion financière
- Paye
- Election - état civil
- Facturation
- Logiciel de facturation enfance : Ce logiciel proposé par l'ATD24 évolue en 2019 vers BL.Enfance et ainsi vers la possibilité d'un portail famille. Ce portail famille

sera connecté au nouveau portail citoyen territorial proposé par le Conseil Départemental

Ceux-ci sont en lien automatisé avec les différentes plateformes nationales, Chorus, Helios, Net-Entreprises, Insee.

Nos missions :

- Fourniture et maintenance des logiciels
- Hébergement des logiciels et des données dans les infrastructures du Département
- Paramétrage des comptes utilisateurs
- Paramétrage des logiciels
- Formations initiales et complémentaires
- Réunions d'informations
- Assistance quotidienne

En 2019 : 27 formations / 417 agents formés

Projets réalisés en 2019 :

Le service a accompagné des évolutions réglementaires d'envergure :

- Mise en place du prelevement à la source (paramétrage d'un connecteur entre le logiciel de paie BL et Net entreprises pour les 346 collectivités)
- Synchronisation des bases électorales communales avec le Répertoire électoral unique
- Passage en production du PES marché, en transversalité avec le service marché de l'ATD24

B - DÉMATÉRIALISATION : 398 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Stela, le tiers de télétransmission :

- Dématérialisation des actes : Echange en toute sécurité des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture.
- Echange avec la trésorerie : Transmission au comptable public des bordereaux et pièces justificatives dans le respect du Protocole d'Echange Standard (PES). Avis de notification automatique de la réception des fichiers à la trésorerie ou de l'échec de la transmission. Stela est connecté à Berger Levraut et à Sesile pour un circuit entièrement automatisé entre le logiciel

de comptabilité, le parapheur électronique et Hélios.

Sesile le parapheur électronique :

- Signer en toute légalité : Grâce à l'authentification par certificat électronique, on appose sur les documents une signature légale à valeur probante. Sesile est connecté à l'application comptable Berger Levraut. La transmission des bordereaux de l'un à l'autre se fait ainsi directement depuis l'application.
- Signer à distance : Grâce à Sesile, les déplacements sont réduits en signant les documents

depuis n'importe quel terminal connecté à internet.

Certificat électronique RGS** :

559 en circulation
Ils sont utilisés pour signer dans le parapheur électronique et pour s'authentifier dans Stela pour ce qui concerne le contrôle de légalité.

Projets réalisés en 2019 :

- Changement du fournisseur de certificats électroniques
- Travaux préparatoires au changement de version de Sesile et Stela

III. 3. 2. Cartographie numérique



8 agents et 1 apprenti travaillent au service Cartographie Numérique, dont 3 (2 ETP) dédiés à l'adressage.

A - GÉOVISU : C'EST UN MODULE DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PÉRIGÉO, ACCESSIBLE PAR INTERNET. IL CONTIENT TOUTES LES DONNÉES LIÉES À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

La visionneuse Géovisu centralise un ensemble d'informations indispensables aux collectivités pour répondre quotidiennement aux

questions des habitants et travailler sur des projets d'aménagement. Intuitive, elle met à disposition de chaque élu ou agent habilité :

Matrice cadastrale / BD Parcellaire / Cartes IGN / Documents d'urbanisme / Zonages des risques naturels / Plans de prévention des

risques / Zonages liés à l'environnement : ZNIEFF, Natura 2000.../ Périmètres de protection du patrimoine.

En partenariat avec le service assainissement, nous intégrons et numérisons actuelle-

ment l'ensemble des réseaux d'assainissement.

NOS MISSIONS :

- Fournir, héberger, administrer Géovisu et plus largement le système d'information géographique Périgéo
- Intégrer et mettre à jour les données :

- du catalogue Pigma
- de la collectivité : réseaux d'assainissement, d'électricité, périmètre de préemption urbain...

- Former et assister au quotidien les utilisateurs

En 2019 : 73 Formations / 302 Agents formés

Une convention de coopération est signée entre le Département de la Dordogne et l'ATD24 dans le cadre de la Maison Numérique de la Biodiversité. L'ATD24 est Assistant à maître d'ouvrage :



- dans le suivi administratif et financier du projet,
- dans le développement d'outils cartographiques et de bases de données.

Une visionneuse est créée, regroupant l'ensemble des données produites et moissonnées : espace forestier, eaux pluviales, milieux

ouverts, écotourisme, zones humides...

B – PACK APPLICATIFS : 12 EPCI, 13 SYNDICATS ET 331 COMMUNES

Le système d'information géographique Périgéo dispose d'un générateur d'applications. L'équipe de géomaticiens est ainsi dédiée au

développement d'applicatifs adaptés au besoin des collectivités. La méthode suivie est interactive et l'applicatif se co-construit avec les

référents métiers des collectivités. Souvent se constitue un groupe de travail départemental.



DE NOMBREUX APPLICATIFS :

- Cimetières : **92 communes utilisatrices**

- Adressage : **400 communes formées dont 166 ont finalisé la démarche**

- SPANC : **1 agglomération et 8 communautés de communes**
- Taxe de séjour : **7 communautés de communes**

- Petit patrimoine : **disponible sur tout le département y compris les habitants en version grand public**
- Voirie : **1 agglomération et 2 communauté de communes**
- Collecte d'ordures ménagères : **2 agglomérations, 3 syndicats**
- Bâtiments : **2 communautés de communes**
- Développement économique : **1 agglomération**
- Assainissement collectif : **1 agglomération et 2 communautés de communes**
- Veille foncière : **2 agglomérations et 18 communautés de communes**
- Assistance diagnostic territorial

ENJEUX :

- **Vers un portail citoyen territorial :** le citoyen est bien entendu au cœur des politiques publiques développées par les collectivités. Nous construisons ainsi nos applicatifs pour qu'ils permettent le lien avec le citoyen :
 - Déclaration d'incidents
 - Déclaration de taxe de séjour
 - Commentaire sur une enquête publique
 - Saisine par voie électronique
- Demande d'assistance
- **Vers un outil d'aide à la décision par la donnée :** outre l'intérêt évident pour la gestion quotidienne des compétences de créer des applicatifs dédiés, cela permet de créer, structurer et homogénéiser la donnée au niveau départemental. Centraliser cette donnée au sein d'un même système d'informations permet d'imaginer une utilisation

ADRESSE :

Dans cette volonté d'accompagner la production de données, l'ATD24 s'est engagée en 2018 au coté des communes pour la normalisation de l'adresse. 276 communes ont conventionné depuis, 382 ont été formées à la normalisation. C'est aujourd'hui 112 000 points adresse

créés et vérifiés soit une moyenne de 4 000 points créés par mois. C'est ainsi 44 communes qui ont finalisé leur adressage, 74 sont en cours de finalisation. Le travail engagé en Dordogne est valorisé au niveau national. L'ATD24 est ainsi membre du groupe de

croisée permettant de faciliter les réflexions préalables aux projets d'aménagement. Ce catalogue de données dynamiques, en constante progression, permet dès aujourd'hui de construire des applicatifs performants, sans buter sur la donnée préalable.

travail national sur la base adresse nationale. Un travail est en cours avec l'AMF pour que les communes soient considérées par l'ensemble des opérateurs comme les chefs de file de l'adresse.



C – LOGICIEL AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS) :

11 Communautés de Communes, 2 Communautés d'Agglomération, 381 Communes

Le logiciel Cart@DS de GFI est conçu pour favoriser la collaboration. Ainsi, les communes, guichets uniques, reçoivent les demandes des pétitionnaires et les intègrent dans Cart@DS.

Les instructeurs, durant l'instruction, complètent les dossiers et peuvent communiquer directement avec les services associés, Bâtiments de France, DDT... afin d'éviter une re-matérialisation de dossier.

Le logiciel Cart@ds est en lien direct avec Géovisu. Ainsi, les données présentes dans Géovisu remontent automatiquement dans Cart@ds, via un calcul de contraintes. Ceci permet d'initier plus facilement l'instruction.

En parallèle, l'ensemble des dossiers instruits est intégré dans Géovisu, permettant de disposer

de données dynamiques pour travailler aux documents d'urbanisme. L'ATD24 est membre du réseau urbanisme animé par la DDT24 et est partenaire de la DGFIP au RNU.

Projet réalisés en 2019 :

Géoportail de l'urbanisme :

Un travail a été mené en partenariat avec la DDT et PIGMA pour intégrer les documents d'urbanisme au géoportail National de l'Urbanisme (obligation en 2020) L'ATD24, en partenariat avec la DDT24 et le GIPAtgeri accompagne les collectivités :

Si le compte n'y est pas tout à fait, il faut quand même noter que la Dordogne est le département le plus actif de l'ancienne région Aquitaine - concernant la nouvelle, il faut noter que le challenge n'était pas le même en Limousin où nombre de communes sont encore - Registre dématérialisé d'enquête publique :



III. 3. 3. Assistance Marchés Publics



Profil d'acheteurs mutualisé



2 agents assistent au quotidien les collectivités.

Depuis 2018 et la montée en puissance de la dématérialisation, nous formons les agents des collectivités pour favoriser leur autonomie sur la plateforme. En 2019, c'est 13 formations qui ont été organisées ce qui a permis de former 113 agents à la nouvelle réglementation.



Nous conseillons aux collectivités d'informer les entreprises de leur territoire de ses nouvelles obligations.

L'ATD peut fournir des guides à leur attention concernant l'accès et l'utilisation de la plateforme des

marchés publics AWS (inscription/ création d'un compte entreprise, téléchargement DCE, dépôt pli électronique).

Le Conseil Départemental et les chambres consulaires sont mobilisés sur ce sujet.

Nos missions :

- Conseils juridiques en matière de commande publique.
- Assistance à la passation (dématérialisation) des marchés publics (rédaction et publication des AAPC, vérification des pièces administratives, mise en ligne DCE, suivi de la procédure, aide à l'ouverture des plis électroniques, rédaction et publication d'avis d'attribution).
- Administration des comptes des adhérents sur le profil d'acheteur (création, suivi et mise à jour des

comptes utilisateurs, résolution des incidents techniques).

- Vérification des pièces administratives sur demande des adhérents.
- Formations des agents à l'utilisation du profil d'acheteur : rédiger et publier AAPC, mettre en ligne DCE, échanger avec les candidats sur la plateforme, ouvrir des plis électroniques, correspondre avec les soumissionnaires (lettre de rejet, négociation, notification, etc), mettre en ligne les données essentielles.
- Assistance technique à l'utilisation quotidienne du profil d'acheteur.

III. 3. 4. Les outils juridiques



En 2019, 143 collectivités ont fait appel à nos services pour un total de 300 demandes.

3 agents, soit 1,5 ETP ont rédigé et cherchent les solutions pour les collectivités.

A - RÉDACTION DE PIÈCES ADMINISTRATIVES :

Dans un souci de simplification et de gain de temps, les collectivités territoriales peuvent passer des actes en la forme administrative, c'est-à-dire des actes authentiques ayant la même valeur qu'un acte notarié :

- Les actes d'acquisition pour un montant maximum de 50 000 €.
- Les actes d'échanges.
- Les actes relatifs au changement d'assiette des chemins ruraux.
- Les actes concernant les biens sans maître.
- Les conventions de servitudes, ex : passage de canalisations en terrain privé...
- Les actes de résiliation de convention avec l'Etat ex. PALULOS...
- Les contrats et les baux.

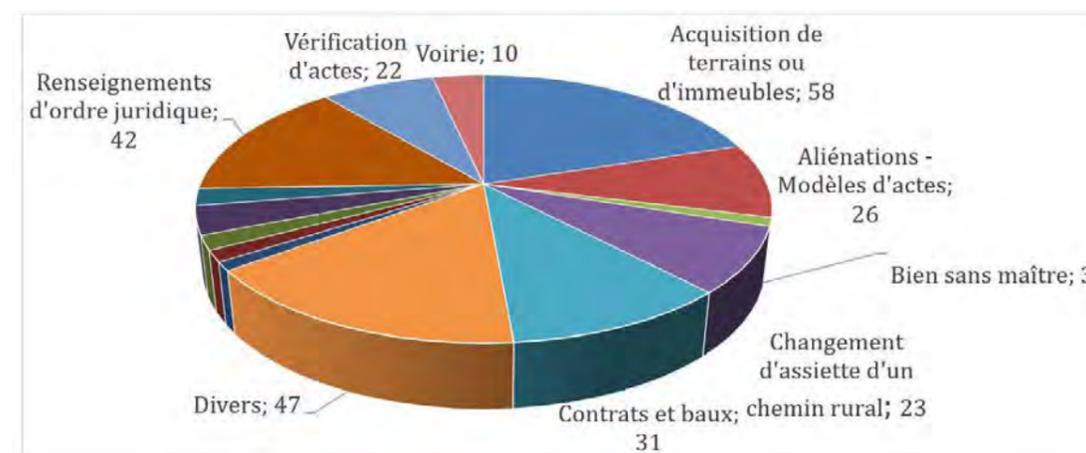
B - RECHERCHES JURIDIQUES :

L'Agence Technique Départementale assiste les collectivités dans la recherche de renseignements d'ordre réglementaire ou juridique. Organe de mutualisation, il nous a semblé particulièrement important de leur faire

bénéficier d'une expertise juridique de qualité.

Aussi, nous avons choisi les services de SVP. Riche de plus de 20 ans d'expérience, comptant 200 experts, cette plateforme juridique sécurise toutes leurs

décisions locales. Nous sommes l'interface : nous définissons avec elles le périmètre de leurs questionnements, nous interrogeons l'expert et nous rédigeons une réponse écrite qui leur permettra d'avancer dans leur problématique.



C - DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES :

Le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est entré en vigueur. L'ATD24 propose à ses adhérents d'être leur DPD mutualisé : 440 collectivités ont adhéré au service.

Missions du DPD mutualisé :

- Sensibiliser, informer, former les élus et les agents susceptibles de traiter des données personnelles.
- Recenser les différents traitements des données personnelles et s'assurer qu'ils respectent bien les obligations du RGPD.
- Identifier et prioriser les actions à mener pour se conformer au RGPD.

- Mener une « étude d'impact » en cas d'utilisation de données personnelles représentant des risques.
- Mettre en place des procédures internes pour garantir la protection des données.

En 2019 :

- 166 collectivités formées au registre
- 42 registres de traitement validés
- 24 états des lieux réalisés (34,5 jours)
- 58 mentions d'informations travaillées avec les communes
- 5 fiches pratiques mises en ligne sur territoiresnumeriques.dordogne.fr

Projets 2019 communs à l'ensemble de la Direction en partenariat avec la DSIN :

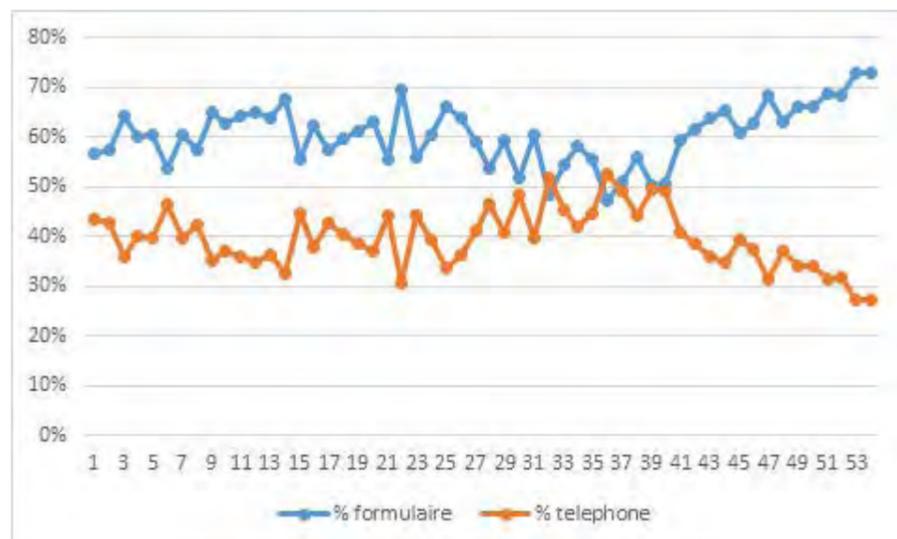


En 2019, la plateforme territoiresnumeriques.dordogne.fr est passée en production. Elle vient assembler les services

numériques de l'agence dans un même site web. Les agents territoriaux, autorisés par leur Maire ou Président, retrouvent ici l'ensemble de leurs applicatifs mis à disposition par l'ATD, les notes utilisateurs, les nouveautés. Ils ont aussi accès au calendrier des formations, peuvent s'inscrire en ligne. Un annuaire des collectivités est disponible ainsi qu'une

FAQ dynamique et des tickets de demande d'assistance.

La mise en production de cette plateforme en octobre a permis de mobiliser les utilisateurs de nos applicatifs sur l'intérêt des formulaires déportés, permettant ainsi de diminuer la part des appels téléphoniques.



ENJEUX :

1. SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET MOBILITÉ

Depuis 2016, le Conseil Départemental met à disposition des collectivités, via l'ATD24, son ingénierie et ses infrastructures pour héberger les logiciels Berger Levraut et les données des collectivités relatives à ces logiciels, dans des conditions de sécurité optimum.

L'objectif de l'ATD est de fournir des outils accessibles par Internet, avec une sécurité maximisée. En effet, les périmètres communaux ou intercommunaux évoluent rapidement. Il ne s'agit plus de fixer une organisation avec une infrastructure lourde mais d'en favoriser l'agilité.

C'est le sens de notre travail commun avec le Conseil Départemental. En effet, celui-ci est un acteur fort de la transformation numérique des territoires et c'est ainsi qu'il met à disposition des collectivités, via l'ATD24, l'expertise et les infrastructures développées depuis

10 ans par la Direction des services informatiques.

Cette coopération aboutit en 2019 à la proposition d'un bureau virtuel, hébergé dans le data center départemental. Le premier site pilote, mis en production fin 2019, est le Conservatoire à rayonnement départemental. La com-

2. L'INCLUSION NUMÉRIQUE

En Novembre 2019, le conseil départemental a voté son schéma d'inclusion numérique. L'ATD24 était partie prenante, intéressée à la thématique de par son rôle auprès des collectivités mais aussi dans sa proposition de déploiement de téléservices.

L'ATD24 s'engage ainsi avec le département au travers de la plateforme territoiresnumeriques.dor-

dogne.fr en y incluant un espace documentaire sur l'inclusion, à destinations des 2 500 agents utilisateurs. Une base de données très affinée des services à la population doit aussi être construite. Elle sera mise à disposition des agents territoriaux, dans leur rôle d'aidants.

Concernant le portail citoyen territorial, l'ATD24 accompagne les collectivités dans la mise en place

de téléservice sur les compétences enfance, ADS, voirie, urbanisme... Et travaille à créer les API nécessaires pour que le citoyen accède à ses téléservices via le portail et puisse suivre l'ensemble de ses dossiers sur le portail général.

Concernant le portail citoyen territorial, l'ATD24 accompagne les collectivités dans la mise en place

collaboratifs aux collectivités afin de favoriser le développement de ces méthodes, qui en facilitant la collaboration à distance, ouvre la porte à d'autres logiques de travail, plus en distanciel, pouvant être intéressant pour l'attractivité de nos territoires ruraux.

de téléservice sur les compétences enfance, ADS, voirie, urbanisme... Et travaille à créer les API nécessaires pour que le citoyen accède à ses téléservices via le portail et puisse suivre l'ensemble de ses dossiers sur le portail général.

III. 3. 5. Assistance à l'assainissement collectif

Le Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) accompagne depuis 1995 les collectivités qui disposent d'un assainissement collectif. Le SATESE a été rattaché à l'ATD24 au 1er janvier 2014 et constitue avec le Service d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (SAMO), le service assainissement de l'ATD.

Le Service d'assainissement s'organise en 2 entités :

- le Service d'Assistance Technique à l'épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) qui développe des missions réglementaires de mesures, des missions de diagnostic et des missions d'assistance, de formation et de conseil. Des études/projets d'expertise sont aussi conduits avec des organismes publics.
- le Service d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage (SAMO).

Depuis 2018, dans le cadre du Projet MNB (Maison Numérique de la Biodiversité) le service développe une mission d'assistance à la gestion des eaux pluviales. L'objectif est de limiter le ruissellement des eaux pluviales et la pollution des territoires.

Dans le cadre de ce nouveau projet, le service assainissement apporte une expertise et un appui technique aux collectivités.

15 Agents sont au service des collectivités.

L'action du service assainissement se décompose principalement en trois grandes missions :

- la mission réglementaire d'assistance technique et conseil.
- l'expertise technique (météorologie, modélisation hydraulique...).
- le service d'Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO).

III. 3. 6. Mission d'assistance technique et conseil



Les missions s'effectuent dans le cadre de conventions passées entre les collectivités et l'ATD. **Toutes les collectivités du Département disposant d'un assainissement collectif ont conventionné en 2019 soit 165 maîtres d'ouvrage. 331 systèmes d'assainissement collectif de Dordogne ont donc été suivis par le SATESE.**

Les visites et les bilans effectués ont permis aux gestionnaires de percevoir 922 877€ de subventions d'exploitation en 2019, appelées A.P.E. (Aide à la Performance Épuratoire) et versées par l'Agence de l'Eau pour le bon fonctionnement de leurs installations.

Avec le déménagement des bureaux et locaux techniques ayant eu lieu en début d'année, l'activité du service a été très perturbée. Cependant, les agents ont pu compenser ce retard pris durant l'année et proposer une assistance performante, adaptée aux besoins de chaque territoire.

L'activité du SATESE sur cette mission en résumé :

	2016	2017	2018	2019
Bilan pollution sur 24 h	183	167	168	154
Visites d'assistance	518	524	522	580
Contrôles des appareils de mesure et de prélèvement	29	28	28	34
Réceptions techniques des ouvrages	2	3	10	12
Commentaires techniques effectués pour le compte de l'Agence de l'eau	329	331	330	331
Fiches de synthèse	329	331	330	331
Nombre de rapports envoyés aux maîtres d'ouvrage	1061	1053	1058	1091



III. 3. 7. Mission d'Assistance Technique aux Maîtres d'Ouvrage (AMO)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SATESE accompagne les collectivités sur leurs projets d'assainissement. Cette AMO est extrêmement diverse, les accompagnements demandés peuvent être :

- Aide au recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation de diagnostics,
- Aide au recrutement d'un maître d'œuvre pour la construction d'ouvrages, et suivi des prestations,
- Réalisation d'études de faisabilité technico-économiques apportant une aide à la décision aux gestionnaires,
- Réalisation d'études financières pour le recalage ou la mise en place du budget annexe de l'assainissement,

- Réalisation de pré-diagnostic, d'études de capacité des ouvrages,
- Accompagnement technique pour de tous petits réaménagements d'ouvrages,

- Réalisation d'études préparatoires à la prise de compétence assainissement et eau potable par les EPCI (suite à la loi NOTRe)
- Appui renforcé du service pour les EPCI ayant pris l'assistance globale.

- Accompannement pour une procédure de délégation de service public

3 EPCI ayant pris la compétence Eaux usées (CC_TTHPN, CC_BDP et CC_VDFB) ont obtenu l'assistance technique globale du service (accompagnement le plus intégré et étoffé qui comprend : Assistance

technique, Assistance maîtrise d'ouvrage et Expertise). Ceci a nécessité la mise en œuvre d'une organisation et de moyens renforcés pour répondre aux importants besoins.

On note un accroissement constant des demandes et une charge de travail conséquente pour les années 2018 et 2019. Pour faire face à une très forte demande des EPCI sur le transfert de compétence, il a été rendu nécessaire la participation d'un agent du service de l'eau du CD24 (depuis novembre 2016) et le recrutement d'un ingénieur en septembre 2017. En 2018, le développement constant des missions d'AMO a nécessité l'embauche d'un ingénieur supplémentaire.

Fin 2019, **42 conventions**, réparties de la manière suivante, avaient été finalisées dans l'année ou étaient en cours :

- 6 accompagnements pour la réalisation d'études diagnostiques,
- 13 concernent le recrutement du maître d'œuvre et le suivi du projet/travaux,
- 10 études de faisabilité technico-économiques,
- 6 études de transfert de compétences,
- 2 études financières du budget communal d'assainissement,
- 1 accompagnement pour le renouvellement de la DSP (nouvelle offre de service),
- 4 études pluviales.

III. 3. 8. Mission d'expertise technique

Le pôle assainissement s'implique depuis de nombreuses années dans le domaine de l'expertise technique et de l'innovation, pour en faire bénéficier les territoires.

A ce titre, il a participé à des projets expérimentaux et/ou scientifiques et est membre de groupes de travail nationaux.

GROUPE DE TRAVAIL EPNAC

Le groupe de travail EPNAC (Evaluation des Procédés Nouveaux en Assainissement Collectif, cf. site internet dédié) a pour objectif d'acquérir, de mutualiser et de diffuser des connaissances en matière de traitement des eaux usées.

La participation du pôle assainissement à ce groupe de travail a pour but de contribuer à son fonctionnement et à celui de ses instances en étant notamment présent au sein du comité de pilotage, du comité scientifique et des groupes thématiques.

GROUPES DE TRAVAIL ET MISSIONS AGENCE DE L'EAU

Le pôle assainissement participe à des groupes de travail impulsés et animés par l'Agence de l'Eau ayant pour but de d'établir des doctrines en lien avec les retours d'expériences et la réglementation en vigueur (groupe de travail Azote & Phosphore) ou encore d'alimenter et animer un outil de gestion de données relatives aux pressions

ASSISTANCE GESTION DES EAUX PLUVIALES

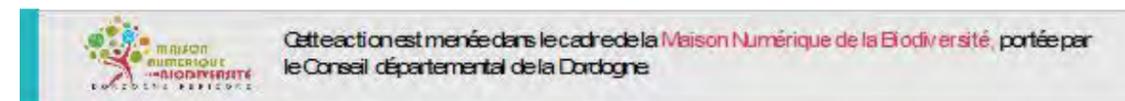
L'ATD24 accompagne les collectivités afin d'agir en amont de tout projet d'aménagement urbain pour prévenir et protéger encore davantage la ressource en eau. Une adaptation des pratiques de gestion des eaux pluviales par la mise en place d'une gestion «intégrée» ou

domestiques impactant les masses d'eau du département (groupe de travail PDOM).

«alternative au tout tuyau» a pour objectif de :

- Prévenir les débordements

- Protéger les biens et les personnes
- Réduire les coûts des ouvrages de gestion des eaux pluviales
- Aménager durablement le territoire
- Améliorer la qualité des eaux



Commentaire : Conscient des enjeux croissants sur cette thématique, l'ATD24 a recruté en 2018 un ingénieur (docteur en hydrologie) pour accompagner les collectivités. Pendant 3 ans cet agent interviendra sur le lot 3 du projet MNB qui aborde les eaux pluviales.

III. 3. 9. Système de management de la Qualité

Le SATESE est certifié ISO 9001 depuis 2015, ce qui lui permet non seulement de suivre sa performance et la satisfaction de ses adhérents et partenaires, mais aussi par un monitoring précis, de respecter les objectifs suivant les évolutions du contexte institutionnel et réglementaire.

La certification a été conservée suite à l'audit de suivi du mois de mars 2018.

IV. BUDGET 2019

Le Budget de l'ATD est constitué d'un budget principal et de deux budgets annexes :

- Le budget Assainissement collectif
- Le budget Gestion des Territoires (GDT)

IV. 1. BUDGET GÉNÉRAL ATD

IV. 1. 1. Dépenses de fonctionnement

BUDGET (K€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Charges générales de structure	159	187	216	219	176	187
Charges de personnel	1 340	1 653	1 793	1 923	2 037	2 325
TOTAL	1 499	1 840	2 009	2 142	2 213	2 512

Commentaire : Malgré une croissance forte des activités les charges de structure sont contenues et ramenées au niveau de 2015.

IV. 1. 2. Recettes de fonctionnement

RECETTES (K€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subvention du Conseil Départemental	700	700	665	665	665	665
Adhésion des Collectivités	324	328	325	359	394	410
Convention rémunérées ATMO	82	84	99	103	130	164
Remboursement Budget G.D.T. (Gestion Des Territoires)	308 (informatique)	556	631	757	860	949
Remboursement Budget Assainissement	-	189	220	272	333	431
Remboursement CAUE	34	34	34	34	34	20
Divers	-	-	-	41	32	62
TOTAL	1 448	1 891	1 974	2 231	2 448	2 701

Commentaire : Les recettes de fonctionnement ont doublé entre 2014 et 2019 malgré une stabilité de la subvention départementale. Elles croissent plus rapidement que les dépenses depuis 2016.



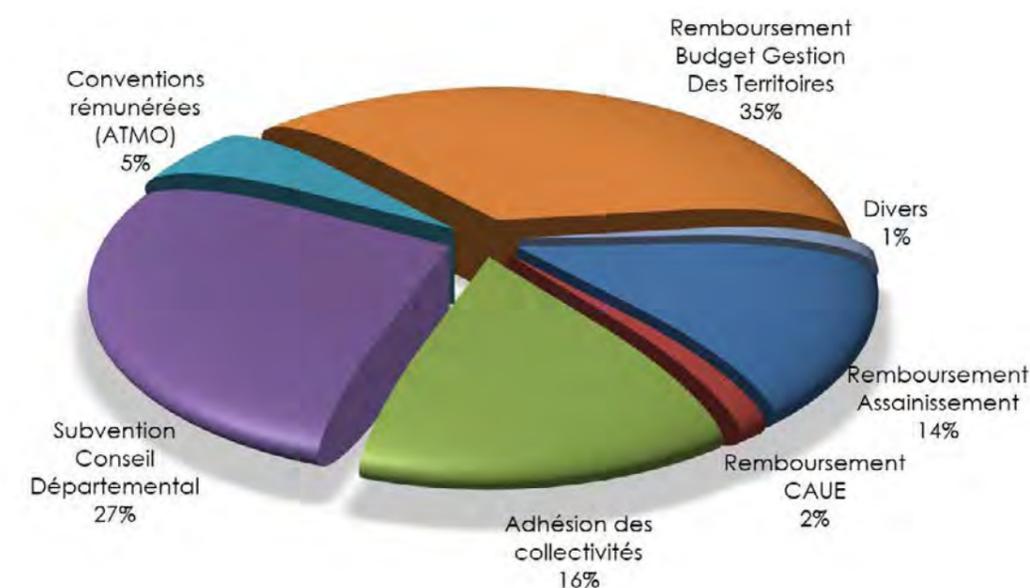
IV. 1. 3. Epargne Excédent reporté

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Epargne (k€)	-	+43	-53	+90	+235	+189
Excédent reporté (k€)	212	255	202	292	527	716

Commentaire : L'Agence maintien une épargne positive en 2019. L'excédent reporté est de 716K€ au 01/01/2020.



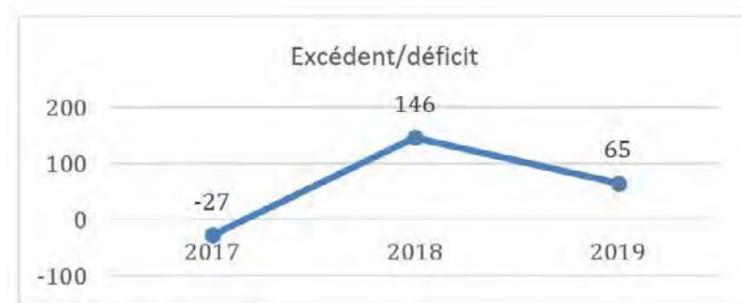
DÉTAIL DU FINANCEMENT DU BUDGET ATD PRINCIPAL :



Commentaire : L'ATD poursuit son autonomie financière en 2019. Le développement a été exclusivement financé par de nouvelles recettes tirées des nouveaux services proposés aux collectivités adhérentes.

IV. 2. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

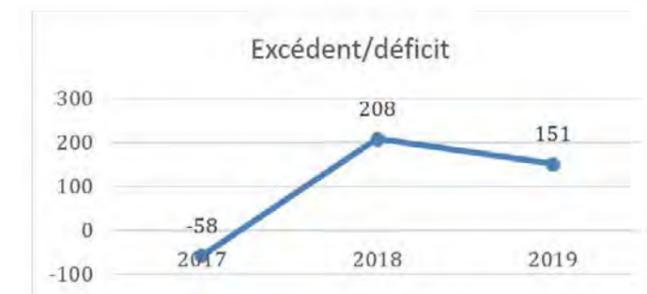
DÉPENSES (k€)	2017	2018	2019	RECETTES (k€)	2017	2018	2019
Charges générales de structure	223	163	176	Subvention CD 24	134	134	134
Personnel	549	609	707	Aides Agence de l'Eau	286	284	246
Divers	15	42		Conventions collectivités	151	292	288
				Prestations ATMO et collectivités non éligibles + divers	223	250	340
TOTAL FONCTIONNEMENT	787	814	883	TOTAL RECETTES	794	960	1008
				Excédent/déficit	-27	146	65



Commentaire : Le budget assainissement reste dynamique mais subit l'érosion des aides de l'agence de l'eau en 2019.

IV. 3. BUDGET ANNEXE GESTION DES TERRITOIRES

DÉPENSES (k€)	2017	2018	2019	RECETTES (k€)	2017	2018	2019
Charges générales de structure	474	444	499	Conventions collectivités :	983	1415	1418
Personnel	759	862	951	- Informatique	458	575	577
Divers	-	6	11	- Cartographie	300	320	319
				- ADS	78	82	83
				- Dématérialisation	75	77	81
				- RGPD		183	215
				- Adressage		94	49
				- Marchés Publics	72	84	94
TOTAL FONCTIONNEMENT	1233	1312	1461	FEDER	192	0	87
				AMO MNB		57	57
				Divers		48	50
					1175	1520	1612
				Excédent/Déficit	-58	208	151



Commentaire : Le budget Gestion des Territoires continue à croître tout en maintenant une épargne positive en 2019.

V. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

La préfiguration de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) entamée en 2018 traduit la prise de conscience par l'Etat du rôle majeur des agences techniques et des besoins d'ingénierie pour les collectivités sur le territoire national.

En Dordogne, avec le soutien du Conseil Départemental, nous continuons fermement à développer cet outil de mutualisation d'expertises au service du développement et de l'attractivité de notre territoire.

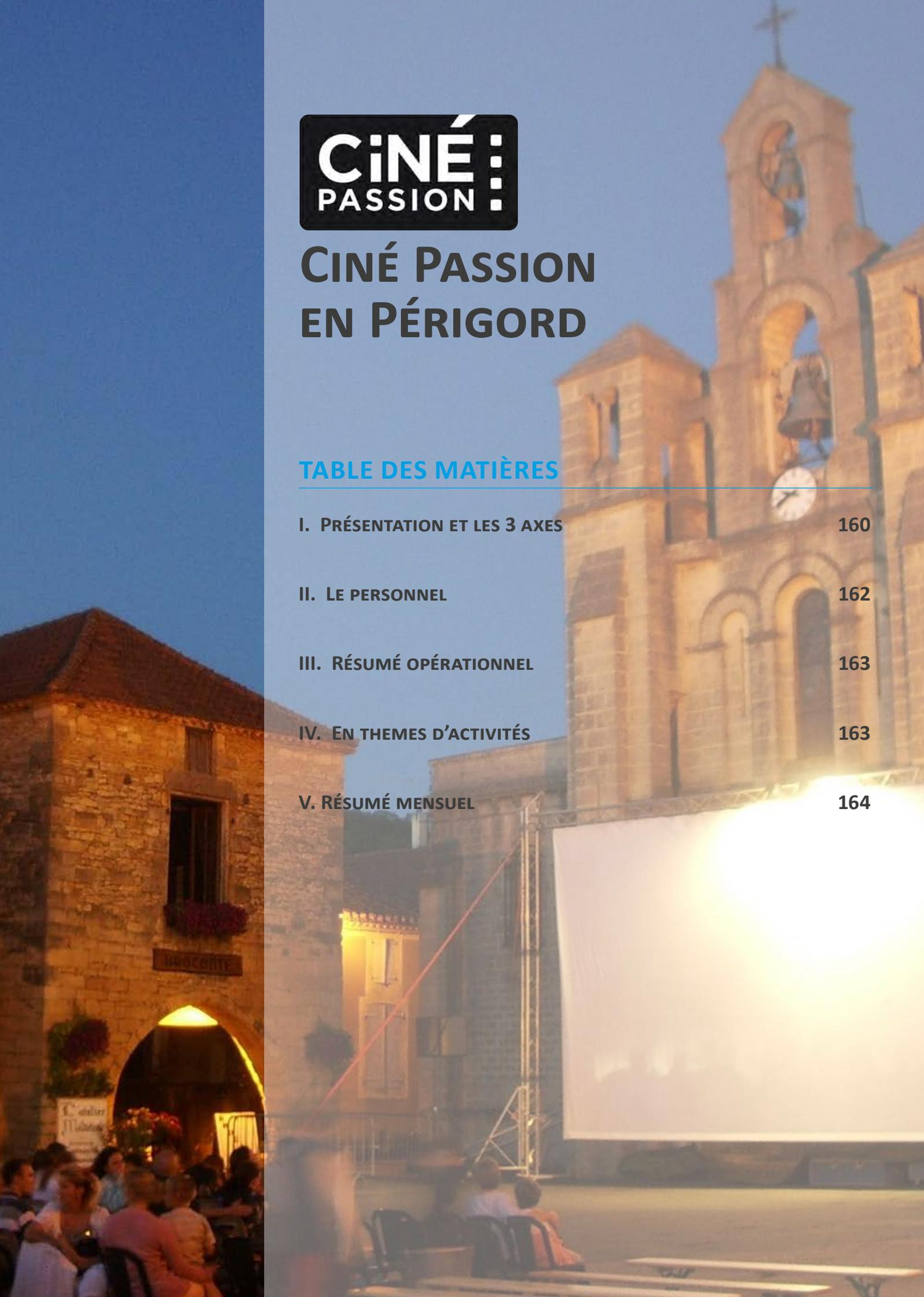
Les missions historiques et nouvelles de l'agence sont toujours autant plébiscitées par les adhérents, ce qui témoigne de son utilité et de sa capacité d'adaptation. Cette adaptation permanente se double en 2019 d'un exercice budgétaire positif qui est le gage de la pérennité de l'agence.



CINÉ PASSION EN PÉRIGORD

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION ET LES 3 AXES	160
II. LE PERSONNEL	162
III. RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL	163
IV. EN THEMES D'ACTIVITÉS	163
V. RÉSUMÉ MENSUEL	164



I. PRÉSENTATION ET LES 3 AXES

Association loi de 1901, Ciné Passion en Périgord a été créée en 1990 à l'initiative des 5 dernières salles de cinéma en milieu rural. L'objet de l'association est double et complémentaire : la diffusion et la promotion du cinéma en milieu rural. 3 axes : LA DIFFUSION, L'EDUCATION, LA PROMOTION.

I. 1. LA DIFFUSION

261 000 spectateurs accueillis en 2019

I. 1. 1. La diffusion par la mise en réseau de 11 salles de cinéma sédentaires

Chaque salle de cinéma est en régie municipale ou associative (La Roche Chalais). Aujourd'hui, chaque périgourdin est à moins de 20 km d'une salle de cinéma. L'association Ciné Passion en Périgord demeure le lien privilégié entre ses salles sur les animations, la programmation, la formation continue, l'échange de savoir, le développement local... Ciné Passion assure également une formation continue auprès des élus et responsables administratifs des collectivités adhérentes.

Toutes les salles du réseau sont classées « Art et Essai » :

Cinéma La Fabrique	Cinéma Le Clair
Saint-Astier	Thiviers
Cinéma Max Linder	Cinéma Le Roc
Ribérac	Terrasson
Cinéma Le Club	Cinéma Notre Dame
La Roche Chalais	Mussidan
Cinéma Le Louis Delluc	Cinéma le Studio
Nontron	Saint-Aulaye
Cinéma Le Vox	Cinéma Le Lascaux
Montignac	Montpon-Ménéstérol
Cinéma Le Lux	
Le Buisson	

I. 1. 2. La diffusion par l'exploitation du circuit de Cinéma itinérant « Et si on allait au Ciné » classé « Art et Essai » et l'exploitation du cinéma le STUDIO 53 à Boulazac

Créé à l'initiative des salles sédentaires du réseau, et ce en 1997, le circuit itinérant est la réponse de l'association à l'aménagement du territoire en matière de diffusion culturelle et la nécessaire solidarité avec le territoire périgourdin non desservi par le cinéma sédentaire. 3ème département par sa superficie, l'action de Ciné Passion en Périgord permet à chaque habitant de se rendre sur un point de projection proche de son lieu d'habitation. Proposant 600 séances chaque année et accueillant 22 000 spectateurs par an, le circuit de Cinéma itinérant « Et si on allait au Ciné » dessert les 21 communes de :

Mareuil sur Belle
Saint Saud
Jumilhac le Grand
Tocane Saint Apre

Brantôme	Cité de Clairvivre	Monpazier
Hautefort	Villamblard	Vergt
Savignac Les Eglises	Villefranche du Périgord	Lalinde
Excideuil	Rouffignac	Thenon
Centre de détention de Neuvic/l'Isle	Bourdeilles	Agonac
	Eymet	Saint Laurent la Vallée

I. 1. 3. La diffusion par la prestation de service (présence sur 24 des 25 cantons de Dordogne)

Ciné Passion en Périgord assure des prestations de diffusion en salle ou en plein air, en 35mm, en numérique ou en vidéo depuis 1997. Initialement prévue pour des projections organisées par les salles de cinéma du réseau et pour le circuit de cinéma itinérant (transfert de billetterie), cette activité s'est développée pour une cinquantaine de salles de cinéma en région, pour des Festivals (Auch, Gindou, Sarlat, Amérique Latine de Biarritz, Film Indépendant de Lille ou Vendôme), et pour des dizaines d'associations ou de collectivités locales souhaitant organiser des projections publiques dans le respect de la réglementation en vigueur.

I. 2. L'ÉDUCATION (14 000 ÉLÈVES)

I. 2. 1. L'éducation à l'image par la gestion des dispositifs départementaux (3.5 fois plus d'élèves concernés en Dordogne que la moyenne nationale)

Coordination des dispositifs départementaux, qui permettent à des élèves de découvrir des œuvres cinématographiques en salle et pendant le temps scolaire. Un volet « formation » pour le corps enseignant est mis en place par Ciné Passion en Périgord, en complément d'actions culturelles comme le concours de scénario pour les collégiens (1er prix : la réalisation du scénario gagnant). Ecole et Cinéma/10 000 élèves, 28 000 entrées annuelles/ 17 salles associées / 150 écoles Collège et Cinéma/4 500 élèves, 13 500 entrées annuelles, 17 salles associées / 41 collèges

I. 2. 2. L'éducation à l'image par les enseignements artistiques cinéma.

Ciné Passion est partenaire culturel et financier de :

- Section Cinéma Lycée Arnaut Daniel de Ribérac, Pablo Picasso de Périgueux
- Section Cinéma Lycée Pré de Cordy de Sarlat (classes de Seconde, Première et Terminale)
- Atelier cinéma en collège (Eymet et Le Bugue).
- Classe MAN du Lycée Pré de Cordy de Sarlat (Post bac)

I. 3. LA PROMOTION

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGE

Créée en 2005 à l'initiative de Ciné Passion en Périgord, avec le soutien du Conseil Départemental de la Dordogne et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, le bureau d'accueil de tournages a pour mission de faciliter le travail des équipes de films quelle que soit la nature du projet (courts-métrages, longs-métrages, téléfilms, films publicitaires, films documentaires ou institutionnels...)

Activité sans but lucratif, l'accueil de tournages permet à la Dordogne de bénéficier des retombées économiques importantes que procure un tournage en termes d'emplois et d'image.

Développer l'économie locale en faisant profiter la Dordogne de l'impact économique des productions que le bureau d'accueil de tournages accueille sur le territoire ;

Favoriser l'emploi en dynamisant le secteur d'activité de l'industrie cinématographique local (techniciens du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel) et en stimulant ainsi l'économie locale (entreprises de services, hôtellerie, restauration, hébergement et fournisseurs divers) ;

Promouvoir le tourisme et l'image de la Dordogne en favorisant l'image positive du Périgord et en médiatisant les sites périgourdins qui ont accueilli des tournages.

Implication au niveau régional (Membre du CESER, membre du Bureau d'ALCA et du CA de l'OARA, Présidence de l'association des cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine, membre de la commission interrégionale art et essai, Vice-Président du Festival du Film de Sarlat)

Implication au niveau national (Administrateur de Film France, Vice-Président de l'association Française des cinémas d'art et essai, membre de la commission nationale Art et essai, membre de la commission « petite exploitation » à la Fédération Nationale des cinémas français).

II. LE PERSONNEL

L'équipe de Ciné Passion	
Nom	Fonction
Serge EYMARD	Président de l'Association
Rafael MAESTRO	Directeur
Thierry BORDES	Directeur Adjoint - Bureau Accueil Tournages
Morgane ESTEVE	Administration Générale
Julien ROBILLARD	Responsable de la Diffusion
Fanny PETIT VAN-TORNHOUT	Assistante Bureau Accueil Tournages
Laurent XERRI	Opérateur chef
Etienne LEVISKI	Opérateur projectionniste
Gaetan DOLHEN	Opérateur projectionniste
Yannick MALEVILLE	Cinéma STUDIO53 Boulazac
William QUONIOU	Education à l'Image/ Pratique artistique
Jennifer BOINE	Education à l'Image/ dispositifs de diffusion

III. RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

III. 1. LES CHIFFRES-CLÉ

- **10 708** séances proposées, soit 29 séances par jour de l'année (+12,9% / 2018)
- **260 116** spectateurs, soit 650 personnes par jour de l'année (+9,55% / 2018)
- **1 216 330,70 €** de recettes guichet, soit un tarif moyen à 4,50€ (+ 13,92% / 2018)
Au regard de l'exploitation en Dordogne, la part de marché de ciné est de 27% (moyenne nationale = 15%)
- **22 618** spectateurs accueillis sur le circuit itinérant (record historique)
- **12 709** spectateurs accueillis au Studio 53 (record historique)
- **98 jours de tournage** en Dordogne (2 longs-métrages, 2 courts-métrages, 7 émissions TV et WEB)
- **4 478 collégiens** accueillis X3 dans l'année dans le cadre de Collège au cinéma
- **8 289 écoliers** accueillis X3 dans l'année dans le cadre de Ecole et cinéma
- Près de **180 collégiens et lycéens** accompagnés dans des projets de créations audiovisuelles.

IV. EN TERMES D'ACTIVITÉS

IV. 1. 1. Sur le volet de la diffusion

Ciné Passion a accompagné le réseau de 11 salles de cinéma sur des missions de :

- Actions culturelles locales (Rencontres des Métiers d'Art à Nontron, A nous les vacances, SPRING, Ombres et Lumières, Fête du cinéma, Mois du film Documentaire, ...).
- Accès aux copies des films porteurs (42 films coordonnés soit 5% des films pour 28% des séances et 44% des entrées).
- L'animation du réseau par des réunions mensuelles à Boulazac (réunions augmentées de pré-visionnements de films).
- L'accompagnement d'une politique de diversité de la programmation, notamment en direction des films recommandés « art et essai ».

IV. 1. 2. Sur le volet de l'exploitation

- Par la gestion du circuit de cinéma itinérant (22 618 entrées pour 552 séances) année record depuis 1996),
- Par la gestion du STUDIO 53 (12 709 entrées pour 454 séances).
- Par la prestation de services pour l'organisation de séances de cinéma en plein air (115 projections, record national).
- Par la prestation de projection en salle et en plein air pour des festivals majeurs en région (Gindou, Sarlat, Biarritz).

IV. 1. 3. Sur le volet de la création, au travers de son Bureau d'Accueil de Tournages (BAT)

- 98 jours de tournage en Dordogne (13 projets différents, mais au final près de 30 projets accompagnés).
- L'implication du BAT sur les comités d'experts de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- L'implication du CD24 et de Ciné Passion sur les comités de chiffrages de la Région.
- La mise en place de l'opération Ciné Tourisme à Périgueux dans le cadre de la Fête du cinéma.
- L'organisation des AP de :
 - « Les fauves » au Buisson de Cadouin,
 - « La fin de l'été » à Saint-Astier.

IV. 1. 4. Sur le volet de l'éducation

- Interventions professionnelles
 - Option cinéma obligatoire+ facultative au Lycée Pré de Cordy de Sarlat.
 - Option facultative au Lycée Arnaut Daniel de Ribérac.
- Ateliers de pratique au LP Pablo Picasso de Périgueux, aux collèges d'Eymet et du Bugue.
- Coordination des dispositifs d'éducation pour 38% des écoliers et des collégiens scolarisés en Dordogne.
- Formation des enseignants et des exploitants sur les films programmés.
- 1^{ère} édition du Pocket Film Ciné Passion.
- Mise en place de 11 ateliers « décryptage des médias » au sein des établissements scolaires.

V. RÉSUMÉ MENSUEL

JANVIER

EXPLOITATION

Le circuit itinérant accueille 1 845 entrées et le Studio 53 accueille 1 543 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 22 381 entrées et Réunion des animateurs de salles le 21 janvier à Boulazac.

Le Studio 53 partenaire de la Nuit de la Lecture à Boulazac.

EDUCATION

Production des ressources en ligne pour le festival POCKET FILM (08). Pré-visionnement collège au cinéma Boulazac le 12 (40 enseignants) et Pré-visionnement

école et cinéma Boulazac le 16/01 (50 enseignants).

Projections 2^{ème} trimestre des dispositifs scolaires en salle (15 000 entrées scolaires).

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Participation au comité d'experts des fonds de soutien LM/Fiction TV/CM +Réunion projet d'élaboration d'un annuaire des métiers d'art pour des producteurs cinéma et TV.

Organisation de l'avant-Pre-mière Film Les Fauves au Buisson + Tournage du documentaire « Chaval ».

ASSOCIATION

Participation à la réunion Centre National du Cinéma (CNC) Paris-fonds de soutien et politiques territoriales+ Réunion de Bureau Ciné Passion à Saint-Astier et Réunion d'équipe Ciné Passion à Saint-Astier+ Participation à la réunion des départements région Nouvelle-Aquitaine (Périgueux).

FÉVRIER

EXPLOITATION

Le circuit itinérant accueille 1 253 entrées et le Studio 53 accueille 893 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 22 118 entrées et Réunion des animateurs de salles le 19 février à Boulazac. Festival A Nous les Vacances dans 5 communes de Dordogne.

MARS

EXPLOITATION

Le circuit itinérant accueille 2 700 entrées et le Studio 53 accueille 1 688 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 20 706 entrées Mise en place de la fête du Court Métrage à Boulazac+ Collaboration avec le Festival CINESPANOL.

EDUCATION

Dispositif Scolaire en salle (mise en place des projections du 3^{ème} trimestre- 15 000 élèves).

AVRIL

EXPLOITATION

Le circuit itinérant accueille 1 620 entrées et le Studio 53 accueille 950 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 18 244 entrées Présentation d'un Court Métrage Lou Gaillou en présence de sa réalisatrice, tourné à Thenon.

EDUCATION

Réunion préparatoire collège de la Force sur action culturelle tournage « la révolution française ».

EDUCATION

Réunion Ciné Passion /DSDEN à Périgueux le 05/02 (modernisation des dispositifs).

Conférence pédagogique école et cinéma et réunion Conseil Départemental Junior 24 (le 13). Participation à la remise du Prix Louis Delluc Junior du film pour

enfant (le Buisson de Cadouin, le 15).

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES Participation au Festival du Court Métrage de Clermont Ferrand Projet pédagogique autour du tournage de la série TV « Victor Hugo ennemi d'état ».

Ateliers Education aux Médias (collège de Neuvic), Rencontre avec le jury lycéens du lycée de Nontron (Pocket Films).

Ateliers éducation aux médias au collège de Mussidan (le 08) de Saint Cyprien (le 15).

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES Comité experts fonds de soutien Long Métrage/Fiction Télévisions / Court-métrage.

Rencontres techniciens du cinéma et télévision de la région+ réunion cinéma / Métiers d'art.

Tournage Court-métrage L'asperge et Repérages Long métrage Mon cousin.

ASSOCIATION

Réunion Conseil Départemental 24/Ciné Passion avec les services de la Région (Bordeaux, le 08).

Comité de chiffrage-fonds de soutien Conseil Départemental et Conseil Régional (Bordeaux, le 18).

Réunion DSDEN préparation bilans école et cinéma + Commission avec le Conseil Départemental Junior (10) + Réunion avec la production sur action culturelle tournage « la révolution française ».

Pré-inscription école et cinéma 2019/2020.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES Instruction dossiers fonds de soutien à la production, Dossier Pistes travail Agence ALCA/Ciné Passion.

Repérages Long-métrage La Nuée, Tournages Web Série Fort Bandit + Long-Métrage Mon cousin.

ASSOCIATION

Réunion avec la Mairie de Terrasson (Mr le Maire) le 01/04, Mairie de Mussidan (Mr le Maire) le 08/04.

Réunion avec la Mairie de Saint-Astier (Mme le Maire) le 10/04.

Réunion CNC/Région Nouvelle Aquitaine et Conseil Départemental 24 à Brive le 05/04. Assemblée Générale de Ciné Passion - le 15/04.

MAI**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 791 entrées et le Studio 53 accueille 555 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 12 117 entrées.

JUIN**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 699 entrée et le Studio 53 accueille 518 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 8 362 entrées et réunion des animateurs de salles le 03 à Boulazac.

Repérages pour la saison ciné plein air, prestation de projection en salle à Gindou + la Ville

JUILLET**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 2 476 entrées Et le Studio 53 accueille 1 070 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 17 223 entrées et réunion des animateurs de salles le 04 juillet à Boulazac.

AOÛT**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 2 512 entrées et le Studio 53 accueille 988 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 19 395 entrées et réunion mairie de Mussidan sur question du cinéma.

EDUCATION

Réunion préparatoire actions EAC à Nontron (festival des métiers d'art) Bilan des dispositifs école et cinéma et collègue au cinéma (+comité de pilotage), le 29.

de Périgueux, La Communauté de Communes de Brantôme.

EDUCATION

Réunion/animation avec le Conseil Départemental Jeune (12). Bilan annuel des options cinéma de Ribérac et de Sarlat, inscriptions collègue au cinéma + réunion ciné cinémas Périgueux.

57 projections de cinéma en plein air.

EDUCATION

Réunion collègue de la Force (action culturelle sur tournage la révolution française). Transmission du dossier DRAC sur Appel à projets « cultures connectées ».

49 projections de cinéma en plein air + prestation festival du film de Gindou (du 17 au 24/08).

EDUCATION

Réceptions documents pédagogiques école et collège et Conception documentation et planification .

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Festival du Film de Cannes, Réunion réseaux Région Nouvelle Aquitaine, Réunion réseaux Film France.

Repérages Série TV Selon Moah.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Comité experts fonds de soutien Long métrage/Fiction TV/Court métrage.

Repérages LM L'envol du Dragon + tournage Série Tv Vestiaires + Tournage Emission TV « Jusqu'au l'aube » - Netflix.

ASSOCIATION**BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES**

Fête du cinéma Périgueux / action « ciné tourisme », Tournage CM « Babtou fragile ».

Réunion cinéma / Métiers d'art. Repérages CM Amour Océan et repérages DOCU/FICTION Révolution Française.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Tournage CM FEMIS Oraison + tournage DOCU Révolution des cantines + Tournage CM Babtou fragile.

Préparation projet CM La Masco.

SEPTEMBRE**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 719 entrées et le Studio 53 accueille 528 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 7 357 entrées et réunion des animateurs de salles le 16 septembre à Boulazac.

OCTOBRE**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 1 307 entrées et le Studio 53 accueille 696 entrées

DIFFUSION

Le réseau accueille 20 512 entrées et réunion des animateurs de salles le 28 octobre à Boulazac.

NOVEMBRE**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 2 240 entrées et le Studio 53 accueille 1 467 entrées.

DIFFUSION

Le réseau accueille 25 285 entrées+ Réunion des animateurs de salles le 21 janvier à Boulazac.

DÉCEMBRE**EXPLOITATION**

Le circuit itinérant accueille 4 455 entrées + Le Studio 53 accueille 1 813 entrées.

Projection en plein air pour les Monuments Nationaux en Gironde - 3 dates +projection en plein air pour la Ville de Périgueux.

EDUCATION

Pré Visionnement Collège au Cinéma à Boulazac (14). Accompagnement tournée réalisateurs « Rêves de jeunesse » à Ribérac.

Prestataire au Festival Cinéma Amérique Latine de Biarritz+ au Festival de BD de Bassillac

EDUCATION

Conseil Départemental Jeune (09) Accompagnement du collège de la Force pour action culturelle sur tournage « la révolution française »

Partenaire au Festival de Film de Sarlat (11 au 17) + Participation au Mois du Film Documentaire Festival Ombres et Lumières.

EDUCATION

Projections des dispositifs Scolaires en salle (15 000 élèves) +Mise en place ateliers EMI dans les collèges de Dordogne.

DIFFUSION

Le réseau accueille 33 065 entrées + Réunion des animateurs de salles le 9 décembre à Boulazac : préparation des 30 ans de Ciné Passion.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Avant-Première Film La Fin de l'été à la Fabrique de Saint-Astier.

Festival de la Fiction TV La Rochelle Repérages Long-métrage Antoine De Maximy + Repérages L Long-métrage Stéphane Brizé.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Rencontres cinéma / Métiers d'art Nontron.

Tournage FICTION Révolution Française + Tournage Série TV Selon Moah +Pré-repérages CM La Masco.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Réunion cinéma / Métiers d'art / ALCA / BAT+ Festival Cinéma Sarlat +Aide logistique équipe casting tournage THE LAST DUEL.

EDUCATION

Ateliers Education aux médias (Sarlat, Coulounieix) + Mise en place de la formation école et cinéma KIT mallette pédagogique CNC (04) + Réunion CDJ24 (le 11).

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Instruction dossiers fonds de soutien + Aide logistique + accompagnement équipe THE LAST DUEL.

ASSOCIATION

Réunion de Bureau de Ciné Passion (02).

Comité de chiffrage- fonds de soutien CD24 et CRNA (Bordeaux).

Entretiens individuels (équipe des salariés (ées)).



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	170
I. ACTIONS DU CAUE EN DIRECTION DES COLLECTIVITÉS	171
II. ACTIONS DU CAUE EN DIRECTION DES PARTICULIERS	186
III. ACTIONS DU CAUE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE	192
IV. ACTIONS DU CAUE EN MILIEU SCOLAIRE	197
V. ACTIONS DU CAUE AVEC NOS PARTENAIRES	199
VI. LA VIE STATUTAIRE DU CAUE	205
VII. LE FINANCEMENT DU CAUE	209

INTRODUCTION

Plus de 40 ans au service du public et des collectivités

Le CAUE est un organisme d'information, de formation et de conseil du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, institué par la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977. Le CAUE de la Dordogne a été créé en septembre 1978 à l'initiative du Conseil Départemental.



Siège du CAUE, Espace François Mitterrand, Périgueux

Le CAUE joue toujours pleinement son rôle de conseil aux particuliers et continue de renforcer son action auprès des collectivités locales sur le champ de l'urbanisme, dans une mutualisation respectueuse avec l'Agence Technique Départementale. Le CAUE offre donc un lieu parapublic où l'activité

de conseil se distingue de celle de contrôle, mais est également un lieu d'animation et de débats sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage et de l'énergie.

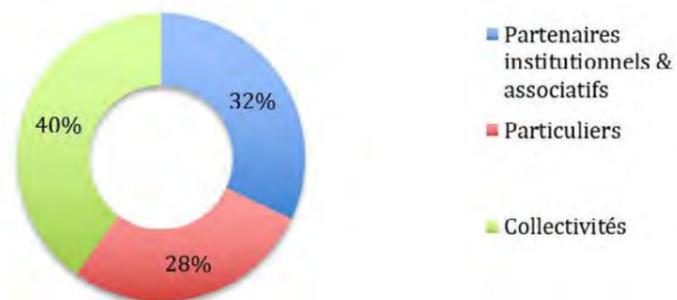
Soutenu par le Conseil Départemental de la Dordogne, le CAUE conserve aussi des liens avec

les services de l'Etat, en développe d'autres avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine, et joue un rôle utile de médiateur pour l'organisation d'actions partenariales.

En outre, le CAUE de la Dordogne présente la particularité d'héberger depuis 2007 un Espace Conseil FAIRE. Le conseil énergétique aux particuliers amène une plus-value incontestable aux conseils dispensés gratuitement et sur rendez-vous au siège de l'association où dans le cadre de permanences délocalisées.

Soucieux de maintenir son ancrage et son action en faveur de l'architecture, des paysages et plus largement sur la gestion des espaces ruraux et urbains, le CAUE de la Dordogne s'adapte en permanence aux contraintes réglementaires et budgétaires pour continuer d'offrir un conseil de proximité de qualité.

Répartition de l'activité du CAUE par public cible



I. L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conformément à la loi et avec le soutien du Département, le CAUE de la Dordogne assiste les collectivités dans leur projet d'aménagement, d'environnement et de biodiversité. Il réalise pour les Communautés de communes des guides et albums pour promouvoir la qualité architecturale et paysagère de leur territoire. Les res-

sources et l'expertise du CAUE sont mises à profit dans l'élaboration des documents d'urbanisme, des PCAET et TEPCV, de la trame verte et bleue. Les études stratégiques du CAUE aident les communes à réfléchir sur l'évolution et la revitalisation de leur bourg. Dans le cadre de la transition énergétique et des préoccupations liées à l'en-

vironnement, le CAUE accompagne également les collectivités dans leurs démarches.

En 2019, l'accompagnement des collectivités a représenté 40 % de l'activité du CAUE.

I. 1. LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Territoire communautaire Dronne et Belle



I. 1. 1. Des outils pour l'élaboration des PLUI et des SCOT

LES GUIDES MÉTHODOLOGIQUES POUR VOUS AIDER À CONSTRUIRE

Le CAUE de la Dordogne a créé en 2007 un outil de médiation sur l'architecture et le paysage du territoire : les cahiers de recom-

mandations architecturales et paysagères appelés aujourd'hui guides méthodologiques pour vous aider à construire.

Cet outil demandé par les Communautés de communes, présente les singularités architecturales et paysagères de leur

territoire et les recommandations d'aménagement pour les porteurs de projets de constructions neuves ou de rénovation. Le travail de terrain et l'état des lieux réalisés par le CAUE ont pour objectif de montrer et de faire comprendre aux élus, aux habitants actuels et futurs du territoire l'identité du lieu où ils habitent.

La 1^{ère} partie du guide présente le territoire de la Communauté de communes. Les thématiques autour de l'architecture traditionnelle, les paysages identitaires, l'évolution urbaine ou encore les atouts et contraintes du territoire sont très illustrés et commentés, afin que les habitants identifient leur cadre de vie pour mieux le préserver.

Des fiches de recommandations, à destination des porteurs de projet dans la Communauté de com-

munes, composent la 2^{ème} partie du guide. Les 40 années de conseils aux particuliers du caue ont été synthétisés dans ces 26 fiches qui abordent pas à pas les interrogations du pétitionnaire autour d'un projet d'habitation : démarches administratives, choix du terrain, du mode constructif, des matériaux, du mode de chauffage, des plantations... Ces documents sont donc autant utiles dans un projet de construction que de rénovation, mais aussi pour l'aménagement d'ensemble bâti tels que des campings, des exploitations agricoles et des zones commerciales.

Véritable outil d'une culture commune sur le paysage et l'architecture, les guides sont destinés tant aux élus qu'aux particuliers. Ils sont également valorisés par les bureaux d'études en paysage, urbanisme et architecture pour

toutes les études concernant le territoire. A chaque échelle de projet, le document peut être utilisé à la fois pour des études paysagères ou architecturales, pour la réalisation de documents d'urbanisme ou encore pour la réflexion d'un projet de construction ou de réhabilitation d'un bâtiment. C'est un véritable porté à connaissance qui est intégré dans les documents de planification.

En 2019, le CAUE a livré 2 nouveaux guides aux **Communautés de communes du Périgord Limousin et de Dronne et Belle**. Au total, **23 territoires en Dordogne** sont désormais couverts par un guide méthodologique, soit plus de la moitié des communes de la Dordogne (295 sur 520).

L'ALBUM DES TERRITOIRES DE LA DORDOGNE

Depuis 2013, la réalisation de tout guide s'accompagne d'un **album des territoires dans sa version numérique** qui permet de découvrir le territoire de la Communauté de communes grâce à une cartographie interactive. L'album des territoires de la Dordogne est interopérable avec l'interface Périgéo, outil cartographique de l'ATD 24 de plus en plus usité par les collectivités en Dordogne.

A ce jour, le bilan de cette connaissance du territoire des Communautés de Communes dans sa version papier et numérique est :

- 5 communautés de communes sont entièrement dotées d'un guide méthodologique et d'un album des territoires,
- 1 communauté de commune est partiellement dotée d'un guide méthodologique et d'un album des territoires,

- 9 communautés de communes sont partiellement dotées d'un guide méthodologique,
- 5 communautés de communes ne sont pas encore couvertes par ces documents.

I. 1. 2. L'aide à la rédaction des documents d'urbanisme

Les interventions du CAUE sont de plusieurs niveaux :

- un accompagnement gratuit des collectivités en amont de l'élaboration de leur document d'urbanisme (conseil pour rédiger le cahier des charges et choisir le Bureau d'Etude) et pendant leur élaboration (participation à des COPIL et autres réunions de travail dans le cadre de l'élaboration d'un SCoT ou d'un PLUi).

En 2019, plusieurs Communautés de communes ont sollicité le CAUE pour les accompagner dans une démarche de PLUi ou de SCoT ou de modification de documents d'urbanisme (CA Le Grand Périgueux, CC du Périgord Ribéracois, CC Sarlat Périgord Noir, CC Périgord Limousin, CC Portes Sud Périgord, CC du Bergeracois, CC Bastide Dordogne Périgord, ...). La CC de la Vallée de l'Homme a sollicité un accompagnement renforcé du CAUE qui a effectué une analyse du règlement et du zonage du PLUi et fait des propositions de modification ainsi que des mises en alerte. Le CAUE est également présent dans la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR anciennement AVAP) de Bergerac et aux autres SPR envisagées.

- un accompagnement soutenu des collectivités à la planification et à sa mise en œuvre dans le cadre de conventions pluri-thématiques et rémuné-

rées englobant diverses interventions : organisation d'ateliers thématiques, intervention d'un architecte conseiller une demi-journée par mois auprès des porteurs de projets de construction pour les collectivités en charge des autorisations d'urbanisme...

- une Assistance Continuités Ecologiques auprès des porteurs de projets de SCoT et PLUi en Dordogne qui permet de faciliter l'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme et d'établir un projet conforme aux attentes du territoire, du local au régional. Les services gratuits de l'ACE interviennent :
 - en fournissant un pré-diagnostic des enjeux de biodiversité du territoire (note de synthèse) et un accès à un site Internet dédié (www.ace-aquitaine.fr) qui met en ligne des ressources, des cartographies interactives, des données, des informations thématiques et pragmatiques...
 - en proposant une assistance à la rédaction du cahier des charges et à la cartographie des trames vertes et bleues.

En Dordogne, le CAUE assiste 11 territoires dans la mise en œuvre de leurs outils de planification sur le champ de l'environnement : PLUi CC Isle Verne Salembre, PLUi CC Périgord Ribéracois, PLUi

CC Dronne et Belle, PLUi CC Sarlat-Périgord Noir, PLUi CC des Bastides Dordogne Périgord, PLUi CC Portes Sud Périgord, PLUi CC de la Vallée de l'Homme, PLUi CA Bergeracoise, PLUi CA Grand Périgueux, SCoT de la Vallée de l'Isle, SCoT du Bergeracois et **SCoT du Périgord Vert**. Cet accompagnement intervient au cours des différentes phases des documents d'urbanisme (EIE, PADD, DOO, règlement, OAP, EE).

Enfin, le CAUE et l'ATD 24 ont engagé en 2018 une démarche d'accompagnement du SCoT du Périgord Vert (rédaction du cahier des charges pour le choix du Bureau d'étude et mission d'assistance continuités écologiques). Cet accompagnement appuyé sur 4 ans fait l'objet d'une convention financière. Un accompagnement similaire a été initié en 2019 à la demande du **SCoT du Périgord Noir** pour une période de 3 ans.

1. 1. 3. L'aide à la décision : les études stratégiques

Depuis 2015, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision en réalisant notamment des études stratégiques de 2 types : des études de bourg et des études prospectives d'aménagement du territoire qui procèdent d'une **démarche globale**. Ces études proposent une réflexion dans le cadre d'un document d'urbanisme, d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation mais aussi dans le cadre d'une démarche d'éco-quartier ou d'extension de bourg.

Elles permettent d'avoir **une vision stratégique et globale du développement du bourg et de prioriser les aménagements**. Elles prennent en compte les axes prioritaires de développement choisis par la commune ainsi que les divers projets en cours.

Le CAUE propose pour chaque étude de bourg un **diagnostic/enjeux** et **2 ou 3 scénarii** dans le cadre d'une réflexion globale sur l'habitat, les déplacements, le paysage et de toute problématique urbaine. Pour mémoire, les études stratégiques sont livrées sur support papier et numérique et font l'objet d'une présentation auprès des élus et des techniciens.

Ces missions font l'objet d'une **convention financière** qui définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre, les délais de réponse et le montant

de la contribution de la commune ou du groupement de communes. Une **équipe pluridisciplinaire** d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes assure l'ensemble des interventions et les assistants d'étude apportent leurs compétences pour la production des documents (infographiste, dessinateur, géomaticien). Dans le cadre de certaines études, une **modélisation 3D** est produite lors de la restitution de l'étude aux élus pour une meilleure compréhension. L'objectif de ces études est d'accompagner au mieux la collectivité dans sa réflexion et de s'adapter à l'identité et aux singularités de la commune.

En 2019, le CAUE a finalisé les **études de bourg de Tocane Saint-Apre et de Cénac Saint-Julien**. La partie relative au diagnostic pour les 2 études avaient été présentées fin 2018. Les scénarii ont été présentés aux élus en février 2019. Par ailleurs, dans le cadre de son projet d'éco-quartier en centre-bourg, la commune de **Tocane Saint-Apre** a sollicité l'avis du CAUE le parti pris d'aménagement urbain et architectural proposé par le cabinet d'architecture consulté. Le CAUE a sollicité l'aide du SATESE pour la gestion des eaux pluviales car cette problématique avait été soulevée lors de l'étude de bourg.

Le CAUE a également réalisé des conseils appuyés aux communes de **Saint André Allas** et de Lanquais suite à des projets qu'ils ont initiés dans la continuité des études de bourg. Le CAUE a ainsi donné un avis sur le règlement et le plan de composition du projet de lotissement sur un coteau de Saint André Allas et alerté la commune sur les problématiques liées à la construction dans la pente (gestion des déblais et remblais...). A l'attention des élus de Lanquais, le CAUE a aussi produit une fiche conseil pédagogique synthétisant les intentions d'aménagement sur les secteurs du centre-bourg et de la Rougette en vue des futures OAP du PLUi. Le CAUE a formulé plusieurs préconisations pour maîtriser l'urbanisation en périphérie du bourg et pour éviter tout risque d'impact sur le paysage.



Journée d'information et d'échange pour les élus à Villars

Dans le cadre de l'étude de bourg livrée à la commune de Villars en 2018, le CAUE avait réalisé un focus particulier sur **la vacance**. Ce travail spécifique a mis en lumière cette problématique récurrente en Dordogne. En 2019, le CAUE a souhaité mobiliser l'ensemble des partenaires locaux investis dans la lutte contre la vacance : Service Habitat du Département,



Etude du quartier du Docteur Pozzi à Périgueux

Le CAUE a également été missionné en 2019 par l'Office Public de l'Habitat de Dordogne, Périgord Habitat pour réaliser une étude de valorisation architecturale et urbanistique de l'îlot du Docteur Pozzi à Périgueux. L'Office souhaite valoriser cet ensemble patrimonial en opérant une rénovation

ATD24, ADIL, SOLIHA mais aussi EPF Nouvelle-Aquitaine et Office HLM Dordogne Habitat. Il a ainsi conçu avec leur soutien **le livret « Réinvestir le bâti vacant dans les centres-bourgs »** qui propose une méthode aux élus les incitant à prendre en compte dans leur réflexion les 3 échelles de leur territoire : le bassin de vie, le bourg et l'îlot. En outre, avec ses partenaires, le CAUE a organisé **le 5 novembre 2019 à Villars, une journée d'information et d'échanges sur la vacance ouverte à tous les élus de Dordogne**. Au programme de cette manifestation qui a rassemblé 59 personnes : rencontre en matinée avec les acteurs locaux institutionnels et associatifs mobilisés

durable des 42 logements actuels tout en conservant son caractère identitaire fort et son rôle dans le fonctionnement du quartier Saint-Georges.

L'année 2019 a permis d'établir un diagnostic architectural, urbain, thermique et paysager et de définir des pistes de réflexion sur la requalification des logements sociaux et des jardins. L'étude sera livrée en avril 2020 et proposera plusieurs combinaisons possibles pour le projet à venir.

dans la lutte contre le bâti vacant, et l'après-midi, retours d'expérience réussie avec notamment la visite commentée du centre bourg de Villars. Une nouvelle animation sur ce thème est prévue après les élections législatives et sera programmée en octobre 2020.

Le CAUE souhaite développer **2 autres thématiques spécifiques aux bourgs ruraux** avec la publication de 2 documents de sensibilisation pour les élus sur la maîtrise du foncier et la rénovation bioclimatique des centre-bourgs (en cours de rédaction). Le CAUE prévoit des animations partenariales en 2020 et 2021 pour échanger avec les élus sur ces 2 problématiques.

I. 1. 4. L'accompagnement des collectivités vers la transition énergétique

Le CAUE apporte son expertise et ses compétences en matière de conseil, de médiation et d'ani-

mation aux collectivités engagées dans l'élaboration de leur PCAET ou lauréates de dispositifs nationaux

liés au développement durable et à l'énergie (TEPCV, CET).

L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE DANS LE CADRE DES PCAET

Le CAUE accompagne les collectivités pour la mise en œuvre le **Plan Climat Air Energie de leur Territoire (PCAET)**. Les projets de développement durable portés par les territoires doivent permettre la mise en place d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour atténuer le changement climatique.

En 2019, le CAUE a plus particulièrement accompagné **les Communautés de communes de Dronne et Belle, du Périgord Limousin, du Périgord Ribérais, de Sarlat Périgord Noir, de la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux et du SYCoTEB** dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie de leur territoire. Le CAUE a participé à des

ateliers (habitat, paysage, environnement) et a été consulté sur les diagnostics Energie réalisés sur chaque territoire ainsi que sur leur plan d'actions respectif. Le CAUE a aussi participé à des ateliers thématiques sur l'habitat et le confort énergétique organisés avec le SDE.

L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE DANS LE CADRE DES CTE

Les contrats de transition écologique (CTE) permettent d'accompagner et de soutenir la transformation écologique des territoires. Ils sont élaborés sur la base des spécificités et des besoins des territoires à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités. Co-construits à partir de projets locaux avec les acteurs des territoires (collectivités, entreprises, associations, citoyens...), les CTE fixent un programme d'actions opérationnels sur 3 ou 4 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats.

Le CAUE a été sollicité en 2019 par le **Syndicat du SCoT Bergeracois (SyCoTeb)** pour l'aider

à co-construire des fiches actions ou projet (en fonction des possibilités de financement) proposant des solutions concrètes à mettre en œuvre dès 2020 et jusqu'en 2022. Le CAUE a ainsi proposé **10 fiches actions**. 5 fiches portent sur un cahier des charges sur le confort d'été dans les équipements publics, l'expérimentation sur la qualité de l'air intérieur sur une maison de santé, une formation sur le confort thermique dans la maison, l'organisation de circuits pédagogiques en milieu urbain, de permanences conseil en énergie et en architecture et d'ateliers du soir intitulés Objectif, maison sur mesure. Les 5 autres fiches

portent sur une base de données en agro-écologie, les friches agricoles, Pécharmant Haute Valeur Environnemental, les bois mûres et continuités forestières, les infrastructures agro-écologiques. Certaines fiches ont été co-construites avec des partenaires tels que le SDE et la Chambre d'Agriculture.

L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE DANS LE CADRE DES TEPCV

Depuis 2017, le CAUE accompagne **les Communautés de communes du Périgord Ribérais et de la Vallée de l'Homme**, territoires lauréats en Dordogne de l'appel à projets Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte. Cela s'est notamment traduit en 2019 par la continuité **des permanences Archi Energie mensuelles délocalisées** d'information et de

conseil en énergie et en construction économe :

- 9 permanences Archi Energie à **Verteillac** pour 29 conseils dispensés (**CC du Périgord Ribérais**),
- 19 permanences Archi Energie au **Bugue, à Montignac, aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil ou à Rouffignac-Saint-Cernin** pour 46 conseils dispensés (**CC de la Vallée de l'Homme**).

En juin 2019, le CAUE a mis en place une nouvelle permanence Archi Energie mensuelle **sur le territoire communautaire de Sarlat Périgord Noir**. Au total, 8 permanences ont eu lieu à Sarlat sur le 2nd semestre 2019 et 27 conseils ont été dispensés.



Conférence Eau et jardin

L'accompagnement du CAUE peut prendre d'autres formes pour sensibiliser et conseiller les par-

ticuliers. Ainsi, à la demande de la **CC de la Vallée de l'Homme** l'une des paysagistes a animé le 22 janvier 2019 une **mini-conférence intitulée Eau et jardin**. Cet atelier du soir programmé à partir de 18h30 a permis de répondre aux questions suivantes : Comment se préserver de la chaleur tout en profitant de mon jardin ? Et au contraire, comment gérer l'excès d'eau en hiver ? Quels revêtements de sols choisiront pour limiter l'imperméabilisation des sols ?

pluie pour allier écologie et économie ? Quelles plantes résistent le mieux à la sécheresse ? Comment se préserver de la chaleur tout en profitant de mon jardin ? Et au contraire, comment gérer l'excès d'eau en hiver ? Quels revêtements de sols choisiront pour limiter l'imperméabilisation des sols ?

I. 1. 5. Les autres modalités d'accompagnement des collectivités

LES PERMANENCES CONSEIL DÉLOCALISÉES

A la demande des Communautés de communes, le CAUE peut mettre en place des **permanences conseils délocalisées** sur le territoire de la Dordogne.

Depuis 2015, la **Communauté d'Agglomération Bergeracoise** propose aux porteurs de projets de rénovation et de construction de son territoire communautaire de rencontrer, 1 fois par mois à

Bergerac, la conseillère FAIRE du CAUE. En 2019, 11 permanences ont été effectuées pour 39 conseils dispensés.

La permanence à la **mairie de Sainte-Alvère Saint-Laurent-les-Bâtons** est animée depuis 2017 par un architecte du CAUE (1 permanence d'une demi-journée réalisée en 2019 pour 1 conseil). Cette opération conduite sous l'égide de

la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a pris fin en décembre 2019.

LA MARQUE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



Démarche de labellisation Petites Cités de caractère à Saint-Cyprien

La commune de Saint-Cyprien s'est lancée en 2019 dans une démarche de labellisation pour obtenir la marque Petites Cités de Caractère. Le CAUE a été sollicité par l'Association en charge du label pour la visite d'éligibilité de la commune

puis par les élus de Saint-Cyprien pour les aider dans le processus d'obtention sur les thèmes de l'architecture et du paysage.

LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ VIA L'ATD 24

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Technique Départementale de la Dordogne, le CAUE met à la disposition de celle-ci 2 architectes conseillers (2 temps partiels à 95% et 60%). Ces deux architectes élaborent pour les élus des études de faisabilité sur des projets d'aménagement d'espace public, de création ou de modification de bâtiment public... En 2019, une paysagiste du CAUE a apporté son expertise dans le cadre des études de faisabilité suivantes : la mise en place d'un sentier pédestre reliant Pomport Beach au château de Bridoire en

suivant la vallée de la Gardonnette, les extensions des cimetières de Cherveix-Cubas, Liorac sur l'Isle et de Verteillac, l'aménagement de la voie piétonne de Nontron, l'aménagement d'un espace public à Bosset (espace scénique pour accueillir des RDV festifs : marchés gourmands, théâtre, concerts...), l'intégration d'un bassin d'orage dans un lotissement à Trémolat, l'aménagement de l'îlot Pontet à Saint-Astier, l'aménagement d'un city stade à La Coquille et d'un espace pédagogique pour le grand public sur les zones humides et les insectes devant la mairie de La Cassagne.

Le CAUE a également participé à l'étude de faisabilité demandée par la commune de Saint Pierre de Frugie sur les possibilités d'extension du bourg dans une démarche de développement durable et sur son projet d'éco-quartier.

Au second semestre 2019, un conseiller Info Energie du CAUE a exercé sa mission au sein de l'ATD24 pour 80% de son temps de travail et est venu en appui sur le champ de l'énergie dans le cadre des études de faisabilité et pour les opérations d'AMO des collectivités.

LES JURYS ET COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

Conformément à la loi MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique), le CAUE contribue aux débats lors de jurys de concours d'architecture et y participe en tant qu'expert à la demande des collectivités territoriales. En 2019, le CAUE a été sollicité pour participer à 2 jurys de concours pour le choix de la

maîtrise d'œuvre pour la construction d'un EHPAD de 165 places et l'extension d'un bâtiment SSR de 40 lits à Saint-Astier et pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour la construction de la gendarmerie au Bugue.

Le CAUE est également présent dans 4 commissions départementales et participe régulièrement aux travaux de la Commission des Sites et des Paysages (5 en 2019), de la Commission Publicité, de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (1 en 2019) et de la Commission

de Conciliation Urbanisme de la Dordogne (1 en 2019).

Le CAUE participe régulièrement au Club Autorisation Droit du Sol (3 en 2019) en proposant des interventions sur la revitalisation des centres-bourgs, l'extension

urbaine, le conseil et la complétude des pièces dans les autorisations d'urbanisme.

Le CAUE a aussi participé à 2 Ateliers des Territoires sur la revitalisation du foncier agricole en déprise sur le territoire de la

Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux.

Le Club ADS et les ateliers locaux du territoire sont animés par la DDT24.

I. 2. ASSISTANCE TECHNIQUE BIODIVERSITÉ, ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

Dans le cadre du développement de l'ingénierie territoriale du département, le CAUE assure des missions spécifiques auprès des collectivités territoriales et de leurs groupements dans les domaines de la biodiversité, l'environnement, l'écodéveloppement et la transition écologique des territoires.

I. 2. 1. L'assistance Continuités Ecologiques (ACE)

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités locales en matière d'assistance technique « Biodiversité, Environnement et Territoire », le CAUE via son écologue assiste les territoires de Dordogne dans

la mise en œuvre de leurs outils de planification. Le CAUE poursuit ainsi une mission Assistance Continuités Ecologiques (ACE) auprès des collectivités locales du département. Cet accompagnement a concerné en 2019 plus

spécifiquement le SCoT du Périgord Vert, le PLUI de la CC Portes Sud du Périgord, le SCoT de la Vallée de l'Isle, le PLUI de la CC Isle Vern Salembre en Périgord

I. 2. 2. Appel à projet et appel à manifestation d'intérêt trame verte et bleue (TVB)

Le CAUE a pour mission d'initier et de construire avec les collectivités locales des projets publics ou privés sur le champ de la Biodiversité et de l'écodéveloppement. Dans ce cadre, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) bénéficie depuis 2 ans de l'accompagnement du CAUE. En 2017, le SMI a été lauréat de l'appel à projet « TVB et pollinisateurs » lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Le projet a débuté en 2018 pour 2 ans et concerne les trames naturelles

zones humides et bocagères. Le CAUE a participé en 2019 à la mise en œuvre du projet en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Le CAUE a également assisté en 2019 le SMI dans le montage de son dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire Vert et Bleu » lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Le projet sera mené en 2020 et le CAUE aura notamment en charge la réalisation du diagnostic de la trame turquoise sur le bassin de

l'Isle aval et d'organiser des ateliers participatifs pour favoriser la concertation avec les acteurs locaux.

I. 2. 3. *Projet haute valeur environnementale de l'AOC Pécharmant*

Initié en 2019 par le groupe de travail Agro-écologie de la Maison Numérique de la Biodiversité, ce projet a pour objectif la montée en qualité environnementale d'un territoire viticole de 8 km² enclavé dans le périmètre urbain au Nord Est de Bergerac. Portée par le Syndicat des Vins de Bergerac et Duras (SVBD), cette démarche innovante et exemplaire, reproductible sur d'autres territoires, est financée par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. L'accompagnement du CAUE s'est traduit par une aide au dossier de réponse de l'Appel à Projet de la Région et au montage du projet. Le CAUE sera sollicité

en 2020 pour sa mise en œuvre. A cet égard, il participera au diagnostic écologique et paysager du territoire et créera et animera une application participative pour les viticulteurs et les citoyens du territoire du projet.

I. 2. 4. *Projet de cartographie nationale des habitats naturels (CAR-HAB)*

En 2019, le territoire du Département de la Dordogne a été retenu comme site test par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre du programme national de Cartographie des Habitats naturels (CAR-HAB). Ce programme de

recherche a pour objectif de produire une carte des habitats naturels et des végétations de la France métropolitaine au 1/25000^{ème}. En 2019, le CAUE a effectué les vérifications attendues sur le terrain pour valider les bases de données élaborées dans le cadre de ce pro-

gramme. Un rapport sur les usages et applications concrètes pour les territoires locaux de ce type d'outil dans différents domaines (forêt, agriculture, continuités écologiques...) sera produit par le CAUE en 2020.

I. 2. 5. *Projet de cartographie nationale des habitats naturels (CAR-HAB)*

En 2019, le territoire du Département de la Dordogne a été retenu comme site test par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre du programme national de Cartographie des Habitats naturels (CAR-HAB). Ce programme de recherche a pour objectif de produire une carte des habitats naturels et des végétations de la France métropolitaine au 1/25000^{ème}. En 2019, le CAUE a effectué les vérifications attendues sur le terrain pour valider les bases de données élaborées dans le cadre de ce pro-

gramme. Un rapport sur les usages et applications concrètes pour les territoires locaux de ce type d'outil dans différents domaines (forêt, agriculture, continuités écologiques...) sera produit par le CAUE en 2020.

I. 3. L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DORDOGNE PÉRIGORD

I. 3. 1. *La maison numérique de la biodiversité DORDOGNE PERIGORD*

Dans sa convention annuelle avec le Conseil départemental, le CAUE s'est attaché en 2019 à accompagner le Département dans le cadre de sa nouvelle politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et plus particulièrement dans la mise en œuvre du Projet de la **Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord**.

Pour mémoire, le Conseil Départemental a été lauréat en juin 2017 de l'appel à Projet d'Investissement d'Avenir « Pour la reconquête de la Biodiversité » à

l'attention des collectivités territoriales lancé par l'Etat.

Le Département a conçu un projet alliant pédagogie, participation citoyenne et ingénierie dont l'ambition est de faire de la Dordogne un territoire d'excellence environnementale en co-construisant des modèles d'écodéveloppement et de gestion alternative adaptés aux territoires ruraux. Prévu sur 3 ans, le projet doit permettre de développer un observatoire participatif « Nature et écopaysages » pour répondre aux besoins de différents

publics en mettant à disposition des éléments de connaissance de la biodiversité en Dordogne. L'objectif est aussi d'impliquer et de mobiliser les citoyens sur les sujets liés à la transition écologique sur leur territoire.

Le CAUE et l'ATD24 accompagnent le Département et développent une ingénierie auprès des collectivités à travers 3 missions : **Biodiversité et écodéveloppement / Eco-tourisme / Assistance Zones humides**.

L'ASSISTANCE BIODIVERSITÉ / ÉCODÉVELOPPEMENT

Le CAUE est pilote des actions développées sur le **champ de la biodiversité et de l'écodéveloppement** et à ce titre, doit :

- assister les laboratoires de recherche et les bureaux d'étude dans le développement de cartographies des sylvosystèmes et des agrosystèmes
- animer 3 groupes de travail thématiques (Biodiversité, Agroécologie / Forêt / Eau verte, zone humide, collectivités locales)
- développer des outils numériques et accompagner les porteurs de projets participatifs locaux en faveur de la biodiversité

A noter, la licence Simplex développée en 2018 a finalement été abandonnée en août 2019. Cette application smartphone qui devait permettre de déployer des mini-applications ou campagnes participatives (herbi-link...) a été jugée inadaptée aux attentes de développement de l'observatoire participatif « Nature et éco-paysages ». Il a été décidé de créer un outil sur logiciel libre en mode Lean Start-up pour répondre **au projet de développement d'une application de mobilisation citoyenne évolutive**. Un groupe de travail s'est constitué pour préciser les besoins et les données nécessaires à cette nouvelle application. Les

partenaires sont étroitement associés au projet : ils proposent des usages de l'application et en cours de développement les testent. Sur le champ de la biodiversité et de la transition écologique, l'application devra permettre de s'informer (actualités, alertes...), d'échanger (partage d'expériences, proposition de services, conversations, sondage...) et de participer (campagnes de collectes de données territoriales).

Le CAUE est également chargé de l'animation des groupes de travail thématiques qui se réunissent régulièrement pour mener des réflexions au sein de la Maison Numérique de la Biodiversité.

A cet égard, le CAUE a organisé le **18 novembre 2019 un séminaire de travail transversal intitulé « Biodiversité et écodéveloppement »**. Le séminaire a réuni une

LA MISSION ÉCOTOURISME

En 2019, le CAUE s'est fortement mobilisé pour développer des partenariats et animer des territoires de projets pour créer la **1^{ère} offre éco-touristique du département**. 2 pistes ont été explorées : la réalisation de pré-diagnostics des sentiers du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) et la création d'une application mobile « Ecotourisme et territoire ».

L'outil janus

Début 2019, un groupe de 5 stagiaires de licence Pro au lycée agricole Lapeyrouse à Coulounieix-Chamiers a testé l'outil JANUS qui permet d'analyser la capacité d'un sentier pédestre à impacter positivement l'activité sur un territoire dans une démarche écotouristique. Mi-mai 2019, les 900 boucles du PDIPR ont été intégrées dans l'outil JANUS permettant d'établir pour chaque Communauté de communes un pré-diagnostic par sentier. Cet outil doit encore évoluer pour être adapté aux pratiques des techniciens des Communautés de communes et rapidement opérationnel.

cinquantaine de personnes partenaires (associations, administrations, organismes professionnels, établissements publics) et les techniciens des EPCI. L'objectif



Séminaire « Ensemble, imaginons l'éco-tourisme en Dordogne », mars 2019 à Périgueux

L'application mobile de valorisation de l'écotourisme

L'objectif visé est de co-construire un outil participatif de découverte de la nature et de l'écotourisme en Dordogne à l'attention des collectivités locales, des professionnels et des citoyens. Concrètement, en collaboration avec le service Tourisme du Département, le CAUE a co-organisé le 6 mars 2019 à Périgueux le séminaire « Ensemble, imaginons l'éco-tourisme en Dordogne » qui a rassemblé près de 80 personnes (élus, techniciens et acteurs locaux du tourisme). Une table ronde intitulée « Eco-tourisme : pour vivre des moments apprenants et expérientiels au plus proche de la nature et des territoires » était proposée en matinée et 3 groupes de travail se sont réunis l'après-midi.

était double : présenter le bilan des travaux menés par les groupes de travail thématiques et recueillir les nouveaux besoins.

Suite à ce séminaire, **2 autres rencontres ont été organisées les 9 et 10 avril 2019** dont l'objectif était de définir la finalité de l'outil numérique, son contenu et le plan d'actions de sa mise en œuvre.

La réflexion engagée lors de ces travaux a permis la **rédaction en 2019 du cahier des charges d'une application mobile écotouristique**.

Le choix du prestataire interviendra début 2020. L'objectif est de proposer au public début 2021, 8 à 12 parcours en ligne pour découvrir la Dordogne en mobilité douce (randonnées pédestres, VTT, ...) et de manière ludique, apprenante et divertissante.

L'ASSISTANCE ZONES HUMIDES

La mission d'assistance Zones Humides a pour objectif la réalisation d'une carte fonctionnelle basée sur un suivi inter et intra-annuel des zones humides qui servira d'outil d'aide à la décision pour la CATER-ZH et les Syndicats de rivière.

En 2019, le CAUE a réalisé un accompagnement appuyé de la CATER-ZH du Département. L'objectif est de favoriser la connaissance des zones humides en modélisant et produisant la nouvelle cartographie du département. En 2019, l'aide du CAUE a été multiforme :

- Assistance auprès de l'UMR LETG de Rennes pour le développement et la production des

indicateurs échanges/discussion, mobilisation de données départementales (DDT, OCS ...) et production de données d'enregistrement, mise au format et transfert de données, étude de faisabilité (indicateur prairies humides « gérées » notamment).

- Vérification et validation des cartographies produites à l'échelle locale (ZH potentielle, existante et dégradée), correspondance statistique avec les bases de données existantes et perspective d'amélioration des indicateurs (utilisation MNT, données d'occupation du sol...).

- Proposition d'une typologie plus fine des zones potentielles avec sous-classes : niveaux de dégradation (type de culture ou de sylviculture, ...), disparues selon occupation du sol.
- Suivi des stations ZH pour la production des indicateurs fonctionnels des ZH.
- Assistance auprès du technicien de la CATERZH, veille réglementaire (critère de délimitation des ZH).
- Participation à une journée technique « évaluation des zones humides et aménagement » avec la CATERZH.

1.3.2. La Maison départementale de l'habitat

Le Département de la Dordogne souhaite créer une Maison départementale pour amplifier sa mission de service public autour de l'Habitat. Ouverte à tous elle regroupera en un lieu unique l'ensemble des outils départementaux :

ADIL, ATD24, CAUE, Périgord Habitat, SEMIPER, Service Habitat du Département, SMOLS (Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social), SOLIHA.

Chaque citoyen pourra y trouver une réponse concrète à sa recherche de logement social ou à la rénovation de son logement. Les collectivités pourront rencon-

trer au sein de ce guichet unique tous les services leur permettant de construire ou rénover leur patrimoine.

Le Département a acquis une parcelle de 3 000 m² pour y réaliser la Maison Départementale de l'Habitat et participer ainsi au développement du nouveau quartier d'affaires situé derrière la Gare de Périgueux. Le projet proposera une surface de 4600 m² sur 6 niveaux de plancher. Le futur bâtiment sera livré d'ici 3 ans au cours du 1^{er} semestre 2023 et abritera 260 salariés au service des particuliers et des collectivités. Selon les

souhaits du Département, il devra être innovant et exemplaire en terme de développement durable et prendre en compte des objectifs de performances environnementales et énergétiques mais aussi privilégier l'emploi de matériaux biosourcés.

Le Département a souhaité que soit organisée une **dynamique participative** pour associer au projet les principaux acteurs de cette opération, notamment les personnels amenés à travailler au sein de la Maison Départementale de l'Habitat. L'ATD24 et le CAUE

ont été sollicités pour assurer une **assistance technique pour piloter, animer et organiser la démarche de développement durable, préparer le programme d'exigences du futur bâtiment, organiser la consultation de la maîtrise d'œuvre**, et garantir tout au long de la conception et de la réalisation du projet, le bon déroulement de la méthodologie mise en place.

1.3.3. L'atlas des paysages

Accessible à tous, grand public, collectivités et professionnels, un **atlas des paysages** est un outil de connaissance qui permet la lecture d'un département dans sa diversité géographique et paysagère pour une meilleure prise en compte de ses spécificités dans les réflexions et les aménagements à venir du territoire.

Amorcé en 2016, le projet d'un atlas des paysages et du patrimoine de la Dordogne est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la DDT24 et est financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Le bureau d'étude en paysage retenu fin 2017, après un an de travail de terrain, réalise en 2019 la description des fondamentaux géographiques et culturels de la Dordogne et l'ensemble des unités paysagères qui la composent.

En 2019, le CAUE a initiée la **démarche participative** en réalisant notamment une **plaquette d'information** diffusée aux 260 salariés qui travailleront dans la future Maison de l'Habitat. **Une série de 3 questionnaires** leur a également été adressée pour recueillir leur avis et leurs attentes en tant qu'usagers. Le taux de réponse de 53 % a permis de confirmer le souhait partagé de construire un bâtiment

Missionné par le Conseil départemental de la Dordogne, le CAUE va, sur au moins 3 ans, accompagner la DDT24 dans ce projet.

En 2019, l'accompagnement du CAUE s'est traduite par un travail de relecture du Site Internet, de recensement d'éléments graphiques (photos, cartes éco-paysages) et la rédaction de **fiches En savoir +**. Ces fiches sont des éclairages sur des thèmes, des lieux, des problématiques spécifiques au territoire de la Dordogne. 7 fiches ont été produites : La culture de la fraise en Dordogne, Le patrimoine de pays dans ses paysages, L'évolution urbaine de la ville de Nontron, Les conséquences du changement climatique dans l'espace public, Les maçonneries de l'architecture traditionnelle, Le bois en Dordogne, Les guides

développement durable et d'offrir un service public de qualité en matière d'accueil et d'accompagnement. Les attentes formulées (typologie des bureaux, espaces à mutualiser, transparence, luminosité, ouverture des fenêtres, gestion de la température...) feront l'objet d'une restitution synthétique aux salariés et seront annexés au programme d'exigences.

méthodologiques et l'album des territoires de Dordogne).

Le CAUE a participé à 2 réunions de travail avec le bureau d'études, la DDT24 et la DREAL N-A, et a collecté de nouvelles ressources. Le CAUE était présent à la réunion du Comité Technique.

Le CAUE est chargé d'animer et de faire connaître l'Atlas pendant et après sa réalisation.

1.3.4. La lecture de paysage pour des sentiers de randonnées

Dans la perspective de valoriser l'offre touristique et de découverte des sentiers de randonnée, le service Tourisme du Département a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la valorisation de points de vue paysagers. Après un travail de repérage et de sélection avec le service du Tourisme opéré en 2019, une dizaine de points de vue a été choisie pour réaliser **des lectures de paysages**. Celles-ci seront intégrées dans les brochures tou-

ristiques des sentiers de randonnées sous la forme d'un A3. Ce document pédagogique contiendra une vue panoramique du paysage retenu, une cartographie et un texte permettant de comprendre l'organisation de ce paysage, son histoire et ses dynamiques.

L'objectif est de couvrir l'ensemble du Département en sélectionnant des points de vue représentatifs de la qualité et de la diversité des

paysages. En 2019, **4 panoramas** ont été réalisés à Montagner, Monbazillac, Nontron et Campagne. Les panoramas des autres points de vue sélectionnés à Génis, Saint Severin d'Estissac, Saint Léon sur Vézère (côte de Jor), Saint Astier, Carsac de Gurson seront réalisés en 2020 et également versés dans l'Atlas départemental numérique des paysages et du patrimoine de la Dordogne.

1.3.5. Les 10 plus beaux sentiers de randonnée du Périgord

Le Service du Tourisme a lancé en 2019 un concours visant à guider les communes pour améliorer leur parcours de randonnée en dégagant des cônes de vision mais aussi en les conseillant sur le traitement paysager à l'arrivée des parcours dans leur village. De nombreuses communes ont posé leur candidature pour

concourir. Le CAUE a été associé à la démarche et une paysagiste a visité 4 d'entre elles : Brantôme, Bourdeilles, Mareuil et Villars. Elle a ainsi noté l'accès au sentier de randonnée, son équipement (toilettes, commerces en début et en fin de parcours), son entretien, les zones éventuellement accidentogènes, les possibilités

d'emprunter le sentier à cheval et/ou en vélo...

Les visites sur le terrain ont été suivies d'une journée de délibération pour établir le palmarès. Une seconde édition est d'ores et déjà prévue en 2020 à laquelle la paysagiste du CAUE devrait encore participer.

1.3.6. L'inventaire du petit patrimoine

Avec le soutien du Conseil départemental, le CAUE participe au recensement et à l'animation du petit patrimoine en Dordogne depuis plus de 20 ans.

Les fiches inventaires

Le travail partenarial avec l'association La Pierre Angulaire continue et en 2019, **20 dossiers informatisés**

ont été réalisés avec le concours de l'association. La base de données gérée par le CAUE sur le Patrimoine de Pays compte aujourd'hui **1 399 dossiers de 13 pages chacun**. Le CAUE est également associé aux comités de lecture et est régulièrement invité à participer aux assemblées générales de l'association.

L'application Petit Patrimoine

Le CAUE poursuit le travail partenarial engagé en 2018 avec le service de la Conservation du Département, la Fondation du Patrimoine Dordogne Périgord et l'ATD24 pour perfectionner et alimenter **la base de données départementale Petit Patrimoine**. Les 6000 éléments versés dans cette

base sont maintenant géolocalisés via l'outil Périgéo de l'Agence Technique. En 2019, 3 associations ont été formées à l'utilisation de l'application développée (Maisons paysannes de France, Les Meulières de Saint-Crépin-de-Richemont et Renouveau du petit patrimoine de Marcillac Saint-Quentin) leur permettant ainsi d'enrichir cette base en y versant leurs données. Une plaquette informative sur **l'application Petit patrimoine**

a été conçue et présentée le 18 juillet 2019 aux associations lors de la 1^{ère} Commission Petit patrimoine. Le grand public a désormais la possibilité de participer à la campagne de recensement via un formulaire déporté en ligne sur les sites Internet du CAUE et des associations partenaires. Le CAUE joue son rôle de modérateur en vérifiant l'exactitude des données versées.

La nouvelle banque de données patrimoniales a également vocation à être utilisée par les collectivités pour la gestion et la valorisation de leur patrimoine et pour le développement de l'animation culturelle locale de leur territoire. C'est notamment le cas du Grand Site de la Vallée Vézère qui souhaite engager une action forte d'inventaire et de valorisation du patrimoine dans le cadre de sa démarche de labellisation.

II. LES ACTIONS DU CAUE EN DIRECTION DES PARTICULIERS

II. 1. LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Mission fondatrice des CAUE, le conseil indépendant et gratuit aux particuliers est l'une des missions premières des CAUE. En Dordogne, ce conseil est assuré par une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagistes, urbanistes et conseillère Info Energie) qui accompagne les particuliers en amont de leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation et du dépôt de l'autorisation d'urbanisme.

Les conseillers du CAUE sont aussi là pour guider les particuliers dans les démarches réglementaires et administratives. Cette mission de service public est assurée au siège du CAUE à Périgueux et dans plusieurs permanences délocalisées pour rendre accessible le conseil gratuit au plus grand nombre.

En 2019, l'équipe du CAUE a consacré 28 % de son temps de travail aux missions de conseil, de sen-

sibilisation et de communication auprès des particuliers.



Affiche Le conseil aux particuliers

II. 1. 1. Les modalités du conseil

L'équipe accompagne gratuitement les particuliers en amont de leur projet de construction, d'extension

ou de rénovation. L'accueil téléphonique est assuré **250 jours par an et 2 386 appels** ont été reçus en

2019 dont **1 330 sollicitations pour l'Espace Conseil FAIRE**. La campagne nationale « Coup de pouce

pour la rénovation » a boosté les appels avec 1000 contacts téléphoniques supplémentaires par rapport à 2018 dont près de 80 % ont concerné l'Espace Conseil FAIRE. Le CAUE a également été sollicité par courrier et par téléphone. Au total, l'équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagistes, conseillère Info Energie) a dispensé **943 conseils aux particuliers** (contre 833 en 2018). L'Espace Conseil FAIRE du CAUE a dispensé **685 conseils** en RDV, par téléphone et par courriel.

Plus précisément, **321 conseils sur RDV** ont été dispensés **au siège du CAUE, 142 dans l'ensemble des permanences délocalisées** (CAB, CC pays Ribérais, CC Vallée de l'Homme, CC Sarlat Périgord Noir, Sainte-Alvère Saint-Laurent-les-Bâtons) et **45 au Guichet Unique**. **Au total, 435 demandes** ont fait l'objet d'une réponse par téléphone, courrier et courriel.

II. 1. 2. Les permanences délocalisées en énergie et en architecture

Depuis 2013, le CAUE participe le 1^{er} jeudi de chaque mois à une permanence en matinée dans le cadre du Centre de ressources et de conseils / **Guichet unique du Projet Grand Site de la Vallée de la Vézère**.

Toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration, extension situé



Conseil transversal Archi Energie

A noter, un particulier a la possibilité de bénéficier d'un conseil transversal et peut ainsi recevoir lors d'un même RDV un conseil en architecture, paysage, urbanisme et énergie. En 2019, **205 conseils** ont été effectués par un architecte et/ou un paysagiste accompagnés d'un conseiller FAIRE (pour moitié au siège et lors des permanences décentralisées). **Ce type de conseil transversal a doublé par rapport à 2018** et permet aux particuliers d'avoir une approche globale de leur projet de construction ou de rénovation.

Les conseils en RDV au siège et en permanences délocalisées concernent en majorité des projets de rénovation. Géographiquement, près d'un tiers des personnes

reçues en conseil au siège du CAUE ont des projets situés sur la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux.

Outre les 25 fiches conseils des guides méthodologiques et les plaquettes d'information de l'ADEME disponibles gratuitement lors des RDV conseil, un projet de matériauthèque a été lancé par les conseillers du CAUE en 2019. Mené avec les architectes de l'ATD24, cet outil pédagogique devrait être finalisé en 2020 et proposera des échantillons de matériaux biosourcés pour la construction et l'isolation. La création d'un guide destiné aux porteurs de projets de construction est aussi en cours. Pratique et pédagogique, il permettra de comprendre chaque étape de la constitution d'un permis de construire et facilitera les démarches des pétitionnaires avec les services urbanisme en charge de l'instruction des PC.

En 2019, **45 dossiers ont été traités dans le cadre des 11 permanences du Guichet unique (GU)**. Le GU voit en priorité les projets en Site Classé (40% des dossiers) et en Site Inscrit (40% des dossiers). Les communes concernées par les zones de protection sont les plus présentes en GU. La majorité des dossiers concerne des projets résidentiels (31) et liés

au tourisme (9), et une minorité des projets agricoles (7). La tendance architecturale la plus fréquemment observée est le style périgourdin (14) suivie par les constructions contemporaines (9) et bois (8). Près des 3/4 des dossiers vus en permanence concernent des projets sur les communes des Eyzies de Tayac Sireuil (10), Saint-Léon-Sur-Vézère (10), Campagne (7) et Tursac (5). Les élus accompagnent les pétitionnaires dans la grande majorité des cas et la moitié des conseils a été en 2019 dispensée sur site pour des projets nécessitant une réponse plus pédagogique.

Depuis 2013, le CAUE assure à Bergerac dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, une permanence mensuelle d'une

demi-journée pour des conseils aux particuliers sur des travaux d'économie d'énergie et les aides financières afférentes. En 2019, les conseillers FAIRE ont assuré **11 permanences et dispensé ainsi 39 conseils délocalisés.**

Sollicité en 2017 par la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux et CC du Terroir de la Truffe pour la mise en œuvre de permanences architecturales, le CAUE met à disposition l'un de ses architectes conseil. En 2019, **1 dossier** a été traité dans le cadre **d'une permanence qui s'est tenue à Val de Louyre et Caudeau.** Cette expérience s'est achevée au 31 décembre en 2019.

Depuis 2017, le CAUE assure des permanences conseils en architecture et en énergie sur les territoires de 2 Communautés de

communes lauréates TEPCV. La permanence mensuelle de la CC du Périgord Ribéracois est délocalisée à Verteillac (**29 conseils dans le cadre de 9 permanences**).

La permanence mensuelle de la CC de la Vallée de l'Homme est itinérante sur les communes du Bugue, de Montignac, des Eyzies et de Rouffignac Saint-Cernin (**46 conseils dans le cadre de 19 permanences**). Des conseils en architecture et énergie sont assurés sur le territoire communal de Sarlat Périgord Noir depuis juin 2019 et 27 conseils ont été dispensés dans le cadre de 8 permanences.

Toutes les permanences délocalisées se poursuivent en 2020, à l'exception de celle du Val de Louyre et Caudeau.

II. 2. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le CAUE a également vocation à **faire connaître et reconnaître le territoire périgourdin dans ses dimensions architecturales, urbanistiques, paysagères et environnementales.** Le travail de terrain réalisé par son équipe pluridisciplinaire pendant 40 ans a permis de repérer, photographier et de classer bon nombre d'éléments architecturaux et paysagers de la Dordogne mais aussi de rencontrer les acteurs du territoire. C'est cette richesse d'information que le CAUE souhaite mettre au profit de tous grâce à ses productions (guides, posters, publications, expositions, site Internet) et grâce à ses animations (conférences, soirées débats, parcours architecturaux...).

II. 2. 1. Les expositions



Exposition Patrimoine de pays en devenir

Le CAUE met gratuitement 2 expositions à la disposition des collectivités, des associations et des établissements scolaires du Département :

« **Patrimoine de Pays en devenir** » : l'exposition a été entièrement réalisée en interne avec le soutien du Conseil Départemental et du Club des Mécènes du Patrimoine en Dordogne placé sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Cette

exposition itinérante date de 2017 et compte 13 panneaux largement illustrés (photographies et aquarelles). Elle peut être présentée et animée par une architecte ou un paysagiste du CAUE.

L'exposition a fait l'objet de **12 emprunts en 2019, dont 8 en milieu scolaire.** Le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire l'a accueilli dans ses murs pour une période de 10 mois (de juin 2019 à mars 2020). L'Ehpad du Centre Hospitalier de Saint Aulaye a pour sa part sollicité une animation spécifique pour ses pensionnaires réalisée par le géomaticien du CAUE en charge de

II. 2. 2. Les journées et conférences

Vauclaire en fête



En 2019, le CAUE a participé à des conférences et des tables rondes en diverses occasions : Journées Européennes du Patrimoine (JEP), Journées nationales de l'Architecture (JNA), salons, ...

Dans le cadre de la convention DRAC-URCAUE, le CAUE a encore assuré en 2019 l'animation locale des **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)** avec le soutien du Conseil départemental. Pour

l'inventaire et la géolocalisation du petit patrimoine. Une paysagiste du CAUE a assuré **16 animations de l'exposition dans des écoles, collèges et lycées, sensibilisant ainsi 354 élèves.**

« **Le confort thermique dans la maison** » : conçue et réalisée en 2013 par le CAUE, cette exposition s'adresse au grand public et explique de manière pédagogique les grands principes en matière de confort thermique et d'isolation performante. Elle fait la part belle à des exemples de constructions et de rénovations en Dordogne. L'exposition est prêtée gratuite-

faire écho au thème national « Patrimoine des Arts et divertissements » et avec le concours du Centre Hospitalier Vauclaire et de l'association ZAP'Art, le CAUE et le service de la Conservation du Patrimoine départemental ont proposé le samedi 21 septembre 2019 la manifestation gratuite « **Vauclaire en fête, 100 ans d'Hospitalités** » permettant de découvrir l'ancienne abbaye au travers de plusieurs conférences et de visites guidées.

La manifestation s'est déroulée sur fond de kermesse ouverte à tous dans le grand cloître de la Chartreuse comme les fêtes organisées par l'Hôpital jusque dans les années 60.

ment aux collectivités et aux associations du département. Le prêt peut s'accompagner d'une visite guidée animée par la conseillère FAIRE et/ou un architecte du CAUE. Un livret gratuit de l'exposition est également proposé lors des animations. Un panneau supplémentaire sur l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction neuve est en cours de réalisation. L'exposition et son livret d'accompagnement servent également de supports pédagogiques dans le cadre de la formation éponyme destinée aux architectes et aux professionnels de l'habitat.

Deux conférences ont ouvert la journée : Line Becker, chercheur à la Conservation du Patrimoine Départemental a retracé l'histoire du site de Vauclaire, abbaye de chartreux fondée en 1328 et devenue établissement hospitalier psychiatrique en 1919, et Sylvain Marmande, architecte conseiller au CAUE a développé la notion d'architecture thérapeutique en démontrant à quel point l'architecture, qui influe directement sur notre comportement, peut également déterminer le degré de bien-être des patients.

Les représentantes de ZAP'Art ont présenté les actions de leur association et expliqué la philosophie et les bienfaits thérapeutiques de l'art à

l'hôpital. Enfin, l'artiste plasticienne Mathilde Caylou a témoigné de son expérience en résidence à Vauclaire en 2018 et fait découvrir quelques unes de ses œuvres.

L'après-midi, les membres de l'association GEMM (Groupe d'étude et de Mémoire du Montponnais) ont animé les visites commentées de l'ancienne chartreuse. Patrick Chatenet, jardinier-poète à Vauclaire a proposé une déambulation pour faire découvrir les jardins et en particulier le jardin médicinal de Vauclaire. Plus de 200 personnes ont participé à tout ou partie de la manifestation. Pour la pause méridienne, possibilité étaient donnée de se restaurer sur place sur les stands de la kermesse. Le CAUE avait affrété gratuitement pour l'occasion un car de 60 places au départ de Périgueux.



JNA 2019 Conférence au CAUE

Dans le cadre des **Journées Nationales de l'Architecture (JNA)**, le CAUE a ouvert ses portes au public le samedi 19 octobre 2019 à Périgueux. Au programme de cet après-midi, la découverte des missions et productions du CAUE et la rencontre avec tous les conseillers (architectes, paysagistes et conseillère énergie). Un atelier de sensibilisation à l'architecture était proposé aux plus jeunes. L'exposition du CAUE « Patrimoine de pays en devenir » a fait l'objet d'une animation sur le thème du développement durable et l'après-midi s'est achevée avec une conférence débat sur « La rénovation thermique des

murs en pierre dans le bâti ancien » animée par une architecte et la conseillère FAIRE du CAUE. Pour cette 3^{ème} édition des JNA, une cinquantaine de personnes ont poussé les portes du CAUE et une dizaine d'enfants ont participé aux ateliers de jeux et de dessin.

Le CAUE a également organisé la veille des JEP et des JNA des animations spécifiques pour les scolaires « hors les murs ». Dans le cadre des Enfants du Patrimoine, des animations ont été co-organisées avec l'artiste Mathilde Caylou au Centre Hospitalier de Vauclaire pour les élèves de l'école primaire de Ménesplet. Dans le cadre de l'opération nationale Levez les yeux, le Musée national de Préhistoire a sollicité le CAUE pour intervenir auprès des élèves de l'école primaire Séverin Blanc aux Eyzies de Tayac.

II. 2. 3. Le site internet du CAUE

Le nouveau site du CAUE a été finalisé en 2018. Les objectifs étaient d'améliorer la visibilité directe de la structure CAUE, de partager de nombreuses ressources téléchargeables gratuitement et plus largement de promouvoir l'activité de conseil tant auprès des particuliers que des collectivités. Il est alimenté régulièrement en fonction de l'actualité du CAUE et des mises à jour des documents d'information.

C'est un outil pratique qui permet par exemple aux particuliers d'avoir connaissance des dates et lieux des permanences délocalisées et de toutes les manifestations organisées (conférences, journées d'information, expositions,...). Le site reprend la charte graphique utilisée dans les documents d'information du CAUE.

II. 2. 4. La page facebook du CAUE

Le CAUE est présent sur les médias sociaux depuis mai 2014 via sa page Facebook. En décembre 2019, sa page totalisait **750 mentions « j'aime »**. Le CAUE compte **748 abonnés à la page** (contre 682 en 2018) parmi lesquels des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, de l'habitat, des élus, des associations et des particuliers. Ce nouvel outil permet d'annoncer en continu les événements et les manifestations organisés tout au long de l'année par le CAUE et d'en restituer le contenu (photos, vidéos, documents audio...). En 2019, le CAUE a mis en ligne **54 publications** qui ont été vues par **18 806 personnes**. Parmi ces dernières, 2 762 ont « interagi » (clic, affichage photos, vidéos, textes). Le nombre d'abonnés augmente (+66) et le nombre de publications d'une année à l'autre

reste stable. Toutefois, celles-ci ont touché plus de personnes en 2019 (+3 061). Le nombre d'interactions a également augmenté (+924). Les événements et vidéos qui ont particulièrement retenu l'attention des visiteurs de la page Facebook du CAUE sont :

- *le Renov' tour* le 23 mars 2019 sur le parking de LeroyMerlin à Marsac sur l'Isle (534 vues et 77 interactions)
- le dossier de *La vie en bleu* du 26 juin de France Bleu Périgord (707 vues et 56 interactions),
- *Vauclaire en fête, 100 ans d'hospitalités* manifestation organisée le samedi 21 septembre dans le cadre des JEP (1028 vues et 131 interactions),
- la 2^{nde} édition *des Enfants du Patrimoine* à Vauclaire le 20 septembre 2019 (548 vues et 406 interactions),

II. 2. 5. Les médias et le CAUE en 2019

Le CAUE sollicite régulièrement les médias locaux (journaux et radios) pour l'aider à relayer son actualité auprès du grand public.

La presse est ainsi systématiquement destinataire des communiqués de presse pour annoncer les manifestations du CAUE ou tout nouveau service ouvert aux particuliers ou aux collectivités.

En 2019, une dizaine d'articles est parue dans la presse locale pour annoncer ou rendre compte des actions du CAUE. Les manifestations organisées dans le cadre des JEP et des JNA bénéficient toujours d'une bonne couverture dans la presse écrite. Les manifestations du CAUE sont aussi régulièrement relayées sur les ondes de France Bleu Périgord dans l'émission « La grande affiche » qui offre chaque

- les Journées Portes ouvertes au CAUE le 19 octobre 2019 dans le cadre des JNA (1000 vues et 69 interactions)
- la journée d'information *Réinvestir le bâti vacant* le 5 octobre 2019 à Villars pour les élus de Dordogne (1300 vues et 136 interactions).

La page Facebook est alimentée par l'infographiste du CAUE qui souhaite continuer à développer le nombre de contacts en Dordogne pour augmenter la portée locale de cet outil. En 2020, le CAUE développera sa communication sur les réseaux sociaux en créant son compte Instagram pour amplifier la diffusion de son actualité.

samedi matin de 10h à 11h une sélection des sorties en Dordogne. Pour la 1^{ère} fois, la télévision locale France 3 Périgords s'est fait l'écho de l'une des manifestations organisée par le CAUE et s'est déplacée à Vauclaire le 21 septembre 2019 pour un reportage dans le cadre des JEP.

Le partenariat avec **France Bleu Périgord** se renouvelle chaque année. En 2019, le CAUE est inter-

venu à **7 reprises dans le cadre de l'émission le dossier de « La vie en bleu »**. En direct et durant une demi-heure, la conseillère FAIRE répond aux auditeurs sur des thé-

matiques en lien avec les économies d'énergie. En fonction des sujets, un autre conseiller (architecte ou paysagiste) intervient avec elle. Le CAUE est également intervenu dans la

chronique « Sauvons la planète » sur le thème des conseils en architecture et en énergie et sera à nouveau sollicité en 2020.

II. 2. 6. Les autres modalités de communication

Le CAUE assure en interne la conception et la réalisation de ses outils de communication et de ses productions : plaquettes, flyers, affiches, panneaux d'exposition, guides, posters et ouvrages. En 2019, un Kakémono présentant le CAUE a été créé pour sa participation à la foire de Bergerac. Ce support est utilisé sur les salons

et lors de manifestations pour le grand public. Le CAUE a également repensé plusieurs de ses plaquettes destinées au grand public et aux élus pour qu'elles répondent à la nouvelle charte graphique de la FNCAUE. Leur format a été harmonisé pour une meilleure lisibilité. Les 8 plaquettes concernées sont : Les

conseils et permanences ; Les guides méthodologiques ; Les ateliers Objectifs sur mesure ; les formations Le confort thermique dans la maison et Projet sur mesure ; les expositions Patrimoine de pays en devenir et le Confort thermique dans la maison ; Les conférences, ateliers, ciné débat.

III. LES ACTIONS DU CAUE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Depuis 2007, le CAUE accueille en son sein un Espace Conseil FAIRE qui vient renforcer le caractère pluridisciplinaire de l'équipe en place. L'ADEME et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine apportent leur soutien financier au CAUE qui salarie une conseillère FAIRE à temps plein. En 2019, la Conseillère FAIRE a bénéficié d'un congé individuel de formation de 5 mois et le CAUE a recruté un conseiller à temps plein pour assurer la continuité du service. A partir du 1er juillet 2019, au regard de la charge de travail, son contrat a été prolongé pour une durée de 11 mois, et 20% de son temps de travail a été affecté

à l'animation de l'Espace Conseil FAIRE. Au-delà des actions incontournables et essentielles de conseil aux particuliers, l'action du CAUE se manifeste par une participation active aux Plans Climat Energie Territoire (PCAET) portés par le Conseil Départemental de la Dordogne et certaines Communautés de communes de Dordogne. Le CAUE intervient également auprès des services de l'Etat au travers du Plan de Renovation Energétique du Bâtiment (PREB).

III. 1. DES ACTIONS DE CONSEILS, D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES PARTICULIERS

III. 1. 1. Les missions générales de L'E.I.E

L'Espace Conseil FAIRE du CAUE permet au grand public d'obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Conformément à la charte des EIE, les conseils délivrés sont gratuits, neutres et indépendants. Les contacts s'effectuent par téléphone (via le standard du CAUE), par écrit (essentiellement par courriel), par entretien dans les locaux

du CAUE ou dans le cadre de permanences délocalisées sur des territoires communautaires (sur RDV).

À noter, certains RDV sont assurés en présence d'un architecte conseil et/ou d'un paysagiste pour un conseil approfondi.

En parallèle de ces conseils individuels, des actions de sensibilisation collectives (visites de sites, confé-

rences-débats, stands dans des salons...) sont organisées tout au long de l'année. Le CAUE crée également des supports de communication (plaquette, fiches pratiques, exposition, vidéos pédagogiques) et des actions de formations en lien avec le thème de l'Énergie.

III. 1. 2. Les activités de L'E.I.E en 2019

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le public de l'Espace Conseil FAIRE est depuis sa création, très majoritairement constitué de **particuliers** (97 %) qui sont des propriétaires occupants (environ 94 %).

En 2019, **685 demandes** ont été renseignées (contre 457 en 2018) dans le cadre d'un RDV, par téléphone, par mails ou dans le cadre de visites spontanées au CAUE. Sur les 369 RDV assurés en 2019, la conseillère Info Energie (CIE) a réalisé **194 conseils accompagnés** d'un architecte conseil et/ou de la paysagiste du CAUE dont 102 ont eu lieu lors de permanences Archi-Energie délocalisées sur les Communautés de communes du Pays Ribéracois (29 RDV à Verteillac), de la Vallée de l'Homme

(46 RDV) et de Sarlat Périgord Noir (27 RDV). Le nombre de ce type de conseils « mixtes » augmente de façon significative au fil des ans (39 en 2016, 77 en 2017, 99 en 2018 et 194 en 2019). La CIE continue d'assurer une permanence en matinée à Bergerac un vendredi par mois dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Bergerac : **39 conseils en énergie** ont ainsi été dispensés en 2019 lors des 11 permanences effectuées.

Les conseils délivrés restent dans leur grande majorité **des projets de rénovation (87%) portant de plus en plus sur des logements construits avant 1949 (47%)**. Les spécificités techniques de rénova-

tion du bâti en pierre nécessitent un accompagnement approfondi de la CIE pour éviter certaines pathologies parfois observées lors de rénovations dans l'ancien mal réalisées (humidité, moisissures, détérioration, mauvaise qualité de l'air intérieur). A noter, un tiers des contacts concerne des **conseils approfondis qui durent en moyenne 1h10** (contre 2/3 de conseils simplifiés). Concernant la nature des demandes, la CIE répond majoritairement à des conseils techniques (54,1%) suivis par des à caractères économiques et financiers (37,20%). Les demandes techniques concernent en grande majorité le bâti (isolation, chauffage, conception).

En Dordogne, le PRIS ADIL 24 (Points Rénovation Info Service) continue d'assurer une information de 1er niveau sur les aides financières, limitant la part des conseils par téléphone. Les particuliers qui

LA MÉDIATION ÉNERGIE

Outre les conseils aux particuliers, la conseillère FAIRE continue de développer des actions de médiation en lien avec la thématique de l'énergie. Parmi les **13 animations**

LES INTERVENTIONS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- **le Rénov'Tour**, le samedi 23 mars sur le parking de l'enseigne de bricolage LEROY MERLIN à Marsac sur l'Isle. Ce village itinérant abrite des supports pédagogiques (matériau de produits isolants, maquette, fiches pratiques de l'ADEME...). Il permet de faire connaître les Espaces Conseil FAIRE et de répondre aux questions des usagers sur les solutions techniques possibles pour les projets d'amélioration énergétique de leur logement. Une cinquantaine de contacts ont été pris parmi lesquels des artisans locaux.
- **la Foire exposition de Bergerac**, du 3 au 5 mai en partenariat avec la CAB. Trois conseillers du CAUE se sont relayés pour assurer une présence continue sur le stand partagé avec l'ADIL et

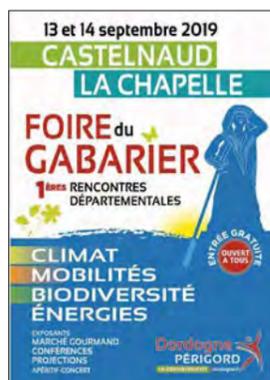
contactent l'Espace Conseil FAIRE du CAUE souhaitent des conseils techniques qui nécessitent la plupart du temps un RDV. En outre, le CAUE propose depuis 2014 des permanences téléphoniques (1 à

auxquelles les 2 conseillers FAIRE ont participé en 2019, on peut citer :

- **SOLIHA** pendant toute la durée du salon. Le CAUE a participé à 3 conférences en partenariat avec SOLIHA (« Le confort d'été » et « L'humidité ») et l'éco-infirmerie Céline Coupeau (« Qualité de l'air intérieur »). Au total, 50 personnes ont pu bénéficier d'un conseil.
- **la conférence « thermographie aérienne, cadastre solaire »**, le 4 juin à Allemans co-organisée avec la CC du Périgord Ribéracois dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. La conférence était animée par 2 conseillers du CAUE. Une trentaine de personnes était présente.
- **la Foire du Gabarier**, les 13 et 14 septembre en partenariat avec le Conseil départemental. Cette 1ère édition de ren-

2 par semaine). Le reste du temps, l'équipe en charge de l'accueil téléphonique assure la prise de RDV pour la conseillère.

Participation du CAUE à la Foire du Gabarier



contres départementales sur les questions de climat, de biodiversité, de mobilité et d'énergies était ouverte le 13 septembre après-midi aux collégiens. Le CAUE a tenu un stand pendant les 2 jours.

- **les Journées Nationales de l'Architecture**, le 19 octobre au siège du CAUE à Périgueux. L'équipe du CAUE s'est mobilisée toute l'après-midi pour accueillir la cinquantaine de personnes qui ont poussé la porte du CAUE. Possibilité était donnée de recevoir un conseil et de retirer de la documentation. La conférence sur la Rénovation thermique des murs en pierre animée en fin

d'après-midi par une architecte et la conseillère FAIRE a rassemblé une trentaine de participants. À noter, le partenariat avec **France Bleu Périgord** perdure. Les passages radios dans le cadre de l'émission Le dossier La vie en bleu se sont pérennisés et continuent de bénéficier d'une très bonne audience. Pendant une demi-

LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

- **Intervention « la qualité sanitaire des logements »**, le 11 janvier à Périgueux en partenariat avec les coopératives Coop'Alpha et Coop&Bât.
- **Le Club des entrepreneurs**, le 14 février à la pause déjeuner à la Maison du Bâtiment en partenariat avec FFB 24. Le CAUE est intervenu sur les aides financières à la rénovation avec le concours de SOLIHA, de l'ADIL24 et de la CA Le Grand Périgueux.
- **Le Club des femmes d'entrepreneur**, le 28 mars en soirée à la Maison du Bâtiment en partenariat avec FFB 24. Co-animée avec le Secrétaire général de la FFB24, la réunion a permis de présenter l'historique de la réglementation thermique en France, la réglementation actuelle de la RT2012 et les orientations de la RE2020.
- **« les casse-croûtes productifs »**, co-organisés avec la CAPEB24 et en partenariat avec l'ADIL24, SOLIHA24, ANAH24, le Service

habitat du CD24 et PROCIVIS. Au total, le CAUE a participé aux 5 casse-croûtes organisés pour informer les artisans sur les aides de l'Etat et du Département pour accompagner les projets de rénovation énergétique. Les casse-croûtes se sont déroulés à Marquay (19 sept.), Marsac sur l'Isle (26 sept.), Prigonrieux (1er oct.), Ribérac (3 oct.), Thiviers (10 oct.).

- **Intervention sur « la précarité énergétique »**, le 1er octobre à Bergerac à la demande du SyCoTeB. Le CAUE est intervenu avec SOLIHA 24 et l'ADIL 24 auprès de travailleurs sociaux pour leur présenter le rôle et les missions d'accompagnement de chaque structure.

architecte du CAUE est intervenue. Les appels téléphoniques restent nombreux immédiatement après chaque émission et tout au long de la semaine qui suit sa diffusion.

Le CAUE sur les ondes de radio

France Bleu Périgord



Le CAUE participe aux Casse-croûtes productifs de la CAPEB 24

DATE	LIEU	HEURE
MARQUAY	19 SEPTEMBRE 2019	12h-14h
MARSAC SUR L'ISLE	26 SEPTEMBRE 2019	12h-14h
PRIGONRIEUX	1er OCTOBRE 2019	12h-14h
BERGERAC	1er OCTOBRE 2019	12h-14h
THIVIERS	10 OCTOBRE 2019	12h-14h

Infos : 05 53 06 80 80 ou caue@caue24.fr

III. 2. LES ACTIONS DE CONSEILS, D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

III. 2. 1. Le conseil aux collectivités

- La Conseillère FAIRE du CAUE ainsi que des architectes, paysagistes et urbanistes ont été sollicités en 2019 par plusieurs EPCI dans le cadre de la mise en œuvre de leur Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET). La conseillère a notamment participé :
- à un séminaire sur le Plan Climat Air Energie Territoire du territoire communautaire de Sarlat Périgord Noir,
 - à 2 réunions d'échanges sur la mise en œuvre du plan d'actions du PCAET du SyCoTeB,
 - à la proposition et la rédaction de fiches Action pour le Contrat de transition Ecologique sur le territoire du SyCoTeB,
 - à la réunion de lancement et de présentation du nouveau Programme d'amélioration de l'Habitat Amélia.2 opérationnel jusqu'en 2023 organisée par la CA Le Grand Périgueux,
 - à une réunion de l'Atelier santé ville animée par la CA Le Grand Périgueux qui regroupe 200 acteurs privés et publics qui réfléchissent et agissent pour favoriser la prévention et l'accès aux droits et aux soins des personnes les plus fragiles.
 - aux réunions du Comité de pilotage PCAET de la CC Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (programme d'actions),

III. 2. 2. Participation au PCAET du Conseil départemental de la Dordogne

Le CAUE s'inscrit dans l'une des actions du Plan Climat Air Energie Territoire via sa participation au réseau de proximité d'informations aux particuliers sur les travaux d'économie d'énergie et les aides financières possibles.

III. 2. 3. Contribution au PREB

Le CAUE fait partie du Comité de pilotage du Plan de Renovation Energétique du Bâtiment lancé par l'Etat. En février 2018, la CIE a participé à la réunion de concertation organisée par la Préfecture de la Dordogne pour la mise en place du PREB et a produit une contribution écrite sur des propositions ayant trait à la qualité de l'Air intérieur, aux spécificités du bâti ancien, au concept de rénovation complète et globale et au confort d'été.

III. 2. 4. Contribution à des groupes de travail et de réflexion

A l'échelle de la Région, la conseillère FAIRE participe au **Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat (COPTC)**. Elle a participé en décembre 2019 à réunion sur « La construction durable et le renforcement de l'usage des matériaux bio-sourcés » organisée à Bordeaux.

Le CAUE s'inscrit enfin dans la démarche d'élaboration du **plan régional santé-environnement (PRSE 3)** à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. A ce titre, il continue de participer aux réunions et aux échanges organisés dans ce cadre à Bordeaux et à Limoges. La pro-

blématique à l'étude en 2019 était encore la gestion du risque radon dans l'habitat.

La Conseillère FAIRE a aussi participé à une journée thématique sur le développement de la filière paille organisée par ODEYS, le Cluster construction et aména-

gement durables de la région Nouvelle-Aquitaine.

M'hamed Bairat et Valérie Dupis ont également participé à la réflexion sur la nouvelle mise en place de la politique énergétique de la Région, dans le cadre d'un Rénovathon, en mai 2019 à Nexon.

IV. LES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

La sensibilisation des jeunes publics à l'architecture et au paysage est inscrite dans les missions des CAUE. Depuis 2018, le CAUE s'in-

vesti davantage dans des actions de sensibilisation en milieu scolaire sur les champs de l'architecture, du paysage, de l'énergie et

du petit patrimoine. Ces actions de médiation sont conduites avec les partenaires locaux, institutionnels ou associatifs.

IV. 1. L'ARCHITECTURE

HISTOIRE DE BAHUTS

« Levez les yeux » dans le cadre des JNA



Pour la 3^{ème} année consécutive, le CAUE a participé à l'action Histoire de bahuts organisée par le Service de l'Inventaire de la Région, le Rectorat de Bordeaux et l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine. Cette opération vise à sensibiliser les élèves à l'architecture de leur lycée et leur

permet de proposer une visite guidée de leur établissement lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine. En 2019, une architecte du CAUE a accompagné dans ce projet les élèves de 2nd du lycée des Métiers du Bâtiment à Chardeuil.

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE (JNA)

Dans le cadre de l'opération nationale **Levez les yeux** organisée la veille des JNA, le **Musée national de Préhistoire** a sollicité en 2019 le CAUE pour intervenir auprès d'une quarantaine d'élèves de l'école primaire Séverin Blanc des Eyzies. L'architecte du CAUE a notamment proposé aux élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 des exercices

de reconnaissance des caractéristiques architecturales des maisons depuis la préhistoire jusqu'à nos jours ainsi qu'un travail de lecture et de repérage à partir d'une vue aérienne des Eyzies de Tayac Sireuil (savoir placer son école, la mairie, la rivière, le Musée...). L'intervention a été suivie d'une visite du Musée national de Préhistoire au cours

de laquelle les élèves avaient pour consigne de trouver des éléments d'architecture du château des Eyzies sur lequel s'est greffé l'extension du Musée.

ARCHITECTE DE TON ÉTABLISSEMENT

Ce projet pluridisciplinaire permet aux professeurs de mettre leur établissement scolaire au centre d'un projet architectural. Il est piloté par la DACC du Rectorat de Bordeaux qui référence les CAUE comme partenaires culturels dans la mise en œuvre des actions en département.

En 2019, le **lycée Saint-Exupéry de Terrasson Lavilledieu** a sollicité le CAUE pour accompagner une trentaine d'élèves d'une classe de terminale Bac-Pro Accueil et Commerce dans leur projet d'aménagement du hall de leur établissement comme espace de vie. Le

suivi a débuté en octobre 2019 et l'architecte du CAUE interviendra jusqu'en mai 2020 (5 interventions au total). Le travail des lycéens sera présenté à l'équipe de la maîtrise d'œuvre en charge de la construction de la cantine du lycée et à une agence d'architectes.

IV. 2. LE PETIT PATRIMOINE

L'EXPOSITION PATRIMOINE DE PAYS EN DEVENIR

L'exposition Patrimoine de Pays en devenir continue de rencontrer un vrai succès auprès des élèves de maternelle jusqu'aux classes de collège. La paysagiste en charge de son animation travaille toujours en étroite collaboration avec les enseignants pour que les notions développées soient en adéquation avec le programme pédagogique. Une boîte à outils spécifiquement adaptée aux élèves de maternelle a été créée en 2019 mais des outils complémentaires pour les autres élèves sont préparés si nécessaire. Différentes approches sont proposées comme la mémoire, les matériaux et la construction, la ruralité

et la ferme, le développement durable, l'eau et le paysage...

En 2019, l'exposition a été présentée aux élèves de l'école maternelle du Lys à Périgueux (70 enfants) et des écoles élémentaires de Faux (24 enfants), Saint Germain du Salembre (16 enfants), Saint Léon sur l'Isle (24 enfants), St-Astier (46 enfants), de Ménesplet (50 enfants) et du collège de Lanouaille (50 élèves).

Une architecte et une paysagiste du CAUE sont également intervenues ensemble en février et en décembre 2019 auprès de classes de 2nde du lycée agricole Lapeyrouse à Coulounieix-

Chamiers (60 lycéens). L'exposition a été présentée sous l'angle de la nature en ville.

Au total, **les 16 animations** de l'exposition réalisées en 2019 par le CAUE ont permis de sensibiliser **364 élèves** à des thèmes aussi variés que les monuments aux morts, la force hydraulique, l'eau, le développement durable... En sections de maternelle, les thèmes des matériaux de construction et du patrimoine autour de la maison ont été expliqués aux plus jeunes en privilégiant le jeu et les exercices ludiques.

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

La veille des Journées européennes du Patrimoine, les CAUE proposent aux élèves accompagnés de leurs enseignants un programme d'activités gratuites, de la maternelle

au lycée. Une nouvelle façon de découvrir des sites et des paysages chargés d'histoire, hors les murs de l'école.

Pour la 2nde année consécutive, le CAUE a participé à cette opération nationale et était pour l'occasion partenaire du service culturel du Centre Hospitalier Vauclaire

ZAP'ART qui a fait la coordination avec les professeurs de l'école de Ménesplet et l'artiste Mathilde Caylou.

Une cinquantaine d'élèves de maternelle et primaire ont participé le vendredi 20 septembre 2019 à un programme d'animations à «2 voix» autour du patrimoine lié à l'eau sur le site de Vauclaire.

La paysagiste du CAUE a d'abord animé l'exposition Patrimoine de Pays en devenir et fait découvrir aux élèves l'utilisation des puits, citernes, lavoirs, fontaines, sources bâties, moulins et abreuvoirs.... Puis, l'artiste plasticienne a expliqué aux élèves le travail réalisé en 2018 lors de sa résidence d'art à Vauclaire et inspiré par le réseau

d'eau autonome existant sur le site. Enfin, pendant une heure l'artiste et la paysagiste du CAUE ont proposés aux élèves des activités ludiques et pédagogiques sur le thème de la circulation de l'eau.

Les enfants du Patrimoine

JEP 2019 à Vauclaire



IV. 3. LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

Depuis 2013, le CAUE est partenaire du GRETA à Sarlat la Canéda. Il est intervenu en 2019 auprès de jeunes adultes en reconversion professionnelle et d'apprentis en formation de « Coordinateur rénovation énergétique du bâtiment » à la Plateforme des Métiers du Bâtiment. Le conseiller du CAUE a traité de la performance énergétique du bâti ancien et de la

notion de confort thermique. Il a également incité les futurs professionnels à être vigilants sur les pathologies du bâtiment lors des travaux de rénovation. Des documents ont été remis aux 8 stagiaires : livret du CAUE sur le confort thermique et guide pratique de l'ADEME sur les aides financières 2019.

En juillet 2019, le CAUE a aussi été sollicité pour intervenir dans le jury de cette formation pour la notation des rapports de stages des élèves et la délivrance des diplômes.

V. LES ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Le CAUE fonctionne depuis septembre 1978 et, conformément à l'article 7 de la loi du 3 janvier 1977, continue d'œuvrer pour instaurer un dialogue entre les différents acteurs du cadre de vie. Il s'efforce de proposer un lieu d'animation et de débat sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. À ce titre, il a su tisser depuis sa création de multiples partenariats avec les collectivités locales mais aussi avec le monde associatif. En 2019, les actions menées avec et pour les multiples partenaires du CAUE ont représenté 32 % de sa charge de travail.

V. 1. L'UNION RÉGIONALE DES CAUE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis la mise en place de la Grande Région Aquitaine, le CAUE s'attache par l'intermédiaire de son Union Régionale, à développer de

nouveaux partenariats à l'échelle régionale.

L'ASSISTANCE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES AUX PORTEURS DE PROJETS DE SCOT ET PLUI

L'expérimentation ACE a été lancée en 2014 et l'écologue du CAUE continue d'assurer en tant que chef de projet la mise en œuvre de l'« assistance continuités écologiques » aux porteurs de projets de SCOT et PLUI en Aquitaine. En l'espace de 6 ans, 19 porteurs de projets de SCOT et de PLUI en Aquitaine ont demandé à bénéficier de l'ACE, soit un quart des communes de la Région. En 2019, l'extension de l'ACE en Nouvelle-Aquitaine a concerné principalement les territoires ex Limousin et Poitou Charentes. L'ouvrage « *L'approche écopaysagère – mise en évidence des trames Vertes des territoires ruraux* » édité en 2 000 exemplaires fin 2017 continue d'être gratuitement dif-

fusé auprès des porteurs de projets de SCOT et PLUI de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il est également disponible en téléchargement gratuit. Destiné aux élus et aux professionnels (bureaux d'étude), il a pour objectif de développer les approches innovantes de type éco-paysagers dans l'élaboration et la mise en œuvre de la trame verte dans un territoire. Le poster sur « *Les Unités Ecopaysagères de Nouvelle-Aquitaine* » (format 1200x800) a été réalisé en 2 000 exemplaires et est diffusé gratuitement par l'URCAUE N-A. Dans le cadre de la mission ACE, l'URCAUE N-A a organisé en décembre 2019 2 sessions de la formation « Comment comprendre, identifier et cartographier

les continuités écologiques selon une approche écopaysagère ? » ouverte aux organismes partenaires du dispositif et aux Bureaux d'Etudes. L'objectif pédagogique était d'une part, d'acquérir les bases pour lire un paysage à travers divers documents (photos, cartes) et modéliser avec des outils informatiques divers types de continuités écologiques en fonction des besoins d'habitat et des capacités de mouvement des espèces et d'autre part, de se familiariser avec les outils utiles à la construction des cartes d'écopaysage (plugin Chloe-QGIS et R). L'écologue du CAUE a co-construit et animé avec l'INRA la formation qui a accueilli au total 16 stagiaires.

LE RÉSEAU PAYSAGE NOUVELLE-AQUITAINE (RPA N-A)

Le RPA N-A a été mis en place en 2012 par la DREAL en partenariat avec l'URCAUE Aquitaine et l'ENSAP de Bordeaux. Il a pour objectif de favoriser la prise en compte du paysage dans l'action publique. La directrice adjointe (paysagiste urbaniste) du CAUE est la référente de ce projet avec l'animatrice de l'URCAUE. Le CAUE a également participé à des réunions de travail avec l'URCAUE, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'ENSAP de

Bordeaux pour organiser la rencontre annuelle des acteurs du paysage en Nouvelle-Aquitaine. En 2019, l'URCAUE N-A a développé **une plateforme web**. La directrice adjointe, paysagiste urbaniste du CAUE a contribué à l'élaboration du cahier des charges pour le site Internet du RNPA et l'amélioration de son ergonomie. Le site web ressources permettra d'échanger et de disposer d'un annuaire. Il sera mis en ligne début 2020 et sera réservé aux membres du Réseau

Paysage. Il offrira un fil d'actualités, un agenda qui détaillera les actions du réseau et celles menées par les partenaires, une présentation du Réseau Paysage ainsi qu'une base documentaire très riche. Le CAUE a participé au séminaire « **La place de l'arbre dans le(s) paysage(s) et leur rôle dans la réponse au changement climatique** » organisé le 5 décembre 2019 près de Ruffec (16) qui a rassemblé plus de 80 acteurs publics du paysage. Le site web développé par l'URCAUE

N-A a été présenté lors de cette rencontre. La problématique des îlots de chaleur en centre ville dus aux phénomènes de canicules a aussi été abordée lors de cette ren-

contre. Michel Masset, président de l'URCAUE N-A, conseiller départemental et maire de Damazan (47) a expliqué avec Emmanuel Prieur (Atelier Arcadie à Bordeaux) l'ex-

périmentation réalisé dans sa commune pour palier au phénomène d'îlot de chaleur grâce au végétal.

LES ASSISES RÉGIONALES DE L'HABITAT NOUVELLE-AQUITAINE

L'URCAUE Nouvelle-Aquitaine a été sollicitée par le Conseil Régional pour animer un atelier dans le cadre des Assises régionales de l'Habitat organisées le 22 mars 2019 à Bordeaux. L'opération de réhabilitation de 16 logements sur la commune de Vélignes soutenue par la Région a été repérée comme

un exemple intéressant sur la **question de l'habitat et de la mobilité en milieu rural**. Pour mémoire, le CAUE avait réalisé 2 études pour la commune de Vélignes : l'une en 2011 pour la requalification du centre-bourg et l'autre en 2017 pour le développement du bourg sous 10 à 15 ans avec une approche

de développement durable). Il a donc été sollicité pour participer à l'atelier « Les centres-bourgs au cœur des nouvelles mobilités ? L'exemple de Vélignes en Dordogne, pour un renouveau urbain global » en co-organisant l'intervention du maire et en présentant l'étude réalisée en 2017.

L'OBSERVATOIRE DE L'ARCHITECTURE DU XX ET XXI^e SIÈCLE

Alimenté par les 11 CAUE de Nouvelle-Aquitaine, l'observatoire propose un panorama de l'architecture contemporaine en Aquitaine et recense des bâtiments, des

aménagements ou des ensembles urbains significatifs. Un architecte du CAUE continue d'apporter régulièrement sa contribution et propose chaque trimestre un bâtiment

ou un aménagement illustrant une thématique (Architecture atypique et Habitat social en 2019).

LA PLATEFORME ÉCHANGE ET COLLABORATION

L'URCAUE N-A souhaite favoriser les échanges entre les 11 CAUE de la nouvelle Région. La dynamique amorcée à Egletons en 2017 à l'occasion des rencontres des personnels des CAUE s'est poursuivie en 2018 et 2019 avec les échanges réguliers des personnels au sein de 7 groupes de travail métiers / activités. L'objectif visé est de mutualiser les bonnes pratiques

professionnelles, les outils, les connaissances et les informations... Une restitution des travaux des 7 groupes de travail s'est déroulée les 6 et 7 juin 2019 au siège de l'URCAUE à Bordeaux et a rassemblé une soixantaine de personnes de 10 CAUE. L'occasion pour l'URCAUE-NA de détailler et partager son projet stratégique au service des CAUE mais aussi

de présenter son nouveau site Internet et sa plateforme Echange et Collaboration (PEC). Cet espace collaboratif est réservé exclusivement aux personnels des CAUE adhérents à l'URCAUE N-A. Il permet de consulter en ligne les documents édités par les CAUE de Nouvelle-Aquitaine et d'accéder à différents services : annuaire, agenda, forum....

V. 2. LES AUTRES PARTENAIRES DU CAUE

V. 2. 1. ADEME

Le CAUE héberge en son sein un Espace Conseil FAIRE depuis 2007 et bénéficie à ce titre du soutien financier et logistique de l'ADEME :

- Subvention, plaquettes d'information pour le grand public, formations gratuites pour les conseillers FAIRE.
- Participation des conseillers FAIRE aux réunions du réseau Nouvelle-Aquitaine et aux journées nationales de l'ADEME.

V. 2. 2. Adil24

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration de l'Adil24 :

- Renvoi mutuel vers nos services pour le conseil aux particuliers.

- Actions d'information et de médiation conjointes (conférences...).

- Participation aux animations sur la revitalisation des centres-bourgs portées par le CAUE.

V. 2. 3. ATD 24

Depuis 2013, le CAUE et l'ATD24 ont un président et un directeur communs, ce qui permet notamment de promouvoir l'action et les services du CAUE auprès des collectivités qui adhèrent à l'Agence départementale.

Les compétences des personnels du CAUE sont sollicitées pour renforcer les services de l'ATD (architectes, paysagistes, géomaticien, technicien informatique, infogra-

phiste, conseiller FAIRE, animatrice territoriale) et ceci, pour une part de leur temps de travail.

Des projets sont menés conjointement avec les services Cartographie numérique, Ingénierie territoriale et Ingénierie assainissement de l'agence :

- Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne-Périgord.

- Assistance spécifique « biodiversité » dans le cadre de l'élaboration des SCoT du Périgord Vert et de Sarlat Périgord Noir.

- Application Petit patrimoine pour son recensement et sa valorisation en Dordogne.

- Assistance technique dans le cadre du projet de Maison départementale de l'Habitat.

V. 2. 4. CAPEB 24

Opération « Casse-croûte productifs ».

V. 2. 5. Cellule de recherche appliquée

L'écologue du CAUE est chef de projet ACE et MNB Dordogne-Périgord. A ce titre, il anime un réseau de partenaires :

- Projet ACE : le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE-CNRS) et l'Unité SAD-Paysage-INRA.

- Projet Maison Numérique de la Biodiversité : IRSTEA Montpellier, IRSTEA Lyon, ISTHIA, LETG, KERMAP.

V. 2. 6. Cellule naturaliste

L'écologue du CAUE est chef de projet ACE et à ce titre anime un réseau de partenaires :

- Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine).
- Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA).

- L'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS).
- La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- L'Association Cistude.

V. 2. 7. Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Création d'applications smartphone pour développer la participation citoyenne en faveur de la biodiversité

Projet Haute Valeur Environnementale de l'AOC Pécharmant

V. 2. 8. Conseil départemental de la Dordogne

Soutien technique, scientifique et méthodologique au Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité

Mise en œuvre du projet de la Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne-Périgord
Inventaire du Patrimoine de Pays (saisie des fiches de La Pierre Angulaire et création d'une application Petit patrimoine à l'échelle de la Dordogne)

Projet d'Atlas des paysages et du patrimoine Dordogne Périgord

Assistance technique dans le cadre du projet de Maison départementale de l'Habitat

Appui technique aux collectivités sur le champ de l'urbanisme et de la transition énergétique

Accompagnement à la demande par le biais d'expertises ou d'un partenariat technique du Service Habitat

Sollicitations du service Tourisme (lecture de paysage pour des sentiers de randonnée et concours des 10 plus beaux sentiers de randonnées en Périgord)

Organisation des Journées Européennes du Patrimoine avec le Service de la Conservation du patrimoine départemental

Participation à des jurys de concours

V. 2. 9. Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Soutien financier à l'Espace Conseil FAIRE du CAUE depuis sa création en 2007

Participation des Conseillers FAIRE au Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 3)

V. 2. 10. FFB 24

Rencontres thématiques pour le Club des entrepreneurs et le Club des Femmes d'entrepreneurs (participation d'un architecte conseiller et un conseiller FAIRE)

V. 2. 11. EPF Nouvelle-Aquitaine

Participation aux animations sur la revitalisation des centres-bourgs portées par le CAUE

V. 2. 12. Fondation du Patrimoine Dordogne

Journées Européennes du Patrimoine
Application Petit patrimoine

V. 2. 13. France Bleu Périgord

Participation des conseillers du CAUE à l'émission « Le dossier de La vie en bleu »

V. 2. 14. GRETA de Sarlat

Le CAUE intervient depuis 2013 au GRETA pour la formation « Maçon du bâti ancien »

V. 2. 15. Interbois Périgord

Le CAUE participe depuis 3 ans à la sélection régionale du Prix régional de la Construction Bois Nouvelle-Aquitaine

V. 2. 16. Inspection académique de Dordogne

Action de sensibilisation à l'architecture, au paysage et au petit patrimoine pour les professeurs du 1^{er} degré.

V. 2. 17. La Pierre Angulaire

Le CAUE effectue depuis 20 ans le suivi et la saisie des fiches relatives à l'inventaire du petit patrimoine effectué par les bénévoles de l'association :

- Saisie des dossiers d'inventaire dans la base de données du CAUE.
- Participation du CAUE aux Comités de lecture de l'association et aux Assemblées générales. La Pierre Angulaire contribue à

la banque de données départementale Petit Patrimoine portée par le CAUE (formation des bénévoles à l'application Petit patrimoine)

V. 2. 18. MAJ Formation à Bordeaux

Partenariat initié en 2016 lors de la création d'une formation sur le confort thermique animée par une architecte et une Conseillère FAIRE du CAUE. La formation continue d'être inscrite au catalogue de formation des architectes. Aucune des 3 sessions programmées en 2019

n'a pu s'ouvrir faute d'un nombre suffisant de stagiaires.

V. 2. 19. Préfecture de la Dordogne

Commission Départementale des Sites et des paysages
Commission Départementale d'Aménagement Commercial

V. 2. 20. Services de l'État

• DDT24 : le CAUE participe à la Commission de conciliation en urbanisme, au Club ADS, aux Ateliers locaux des territoires. Le CAUE participe au projet d'Atlas des paysages et du patrimoine de la Dordogne.

• UDAP 24 : le CAUE participe au Guichet Unique au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire aux Eyzies de Tayac (permanence conseils en architecture organisée 1 fois par mois).

• Inspection académique de Dordogne : le CAUE mène des actions de sensibilisation à l'architecture, au paysage et au petit patrimoine pour les professeurs du 1^{er} degré.

V. 2. 21. Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle

AMI « Le Bassin de l'Isle : un territoire vert et bleu en Nouvelle-Aquitaine » avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne

V. 2. 22. Syndicat Mixte du SCOT Périgord Noir

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec l'ATD24

V. 2. 23. Syndicat Mixte du SCOT Périgord Vert

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec l'ATD24

V. 2. 24. SOLiHA Dordogne Périgord

Actions d'information et de médiation conjointes avec les Conseillers FAIRE (stand partagés, conférences, animations)

Renvoi mutuel vers nos services pour le conseil aux particuliers

VI. LA VIE STATUTAIRE DU CAUE

VI. 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration et l'assemblée générale se sont réunis par deux fois en 2019, les 21 juin et le 16 décembre au siège du CAUE à Périgueux.

En 2019, un nouvel administrateur a été accueilli : M. Emmanuel Didon, Directeur départemental des Territoires a remplacé M. Didier Kholler en juillet.

VI. 1. 1. Représentants des collectivités locales

Président : Jean-Michel Magne, Conseiller Départemental Vallée de l'Isle et Maire de Chantérac
Vice-Présidente : Nathalie Manet-Carbonnière, Conseillère Départementale Vallée de l'Homme, maire de Valojoux
Vice-Président : Pascal Bourdeau, Conseiller Départemental Périgord Vert Nontronnais, maire de Nontron
Michel Lajugie Conseiller Départemental Terrasson Lavilledieu, maire de Saint-Genies

Elisabeth Marty, Conseillère Départementale Saint-Astier, maire de Saint-Astier

Marie-Pascale Robert-Rollin, Conseillère Départementale Brantôme

VI. 1. 2. Représentants de l'Etat

Jacques Caillaud Directeur d'Académie
Didier Kholler Directeur Direction Départementale des Territoires remplacé en juillet 2019 par Emmanuel Didon

Xavier Arnold Architecte des Bâtiments de France

VI. 1. 3. Représentants des Professions

Patrice Charbonnier Architecte, délégué du Syndicat Départemental des Architectes
Eric Pierre Andron Architecte, représentant départemental de l'Ordre des Architectes
Frédéric Lioger Président de la CAPEB

Philippe Rallion Géomètre expert, Membre de l'Ordre Régional de Nouvelle-Aquitaine des Géomètres Experts

VI. 1. 4. Personnes qualifiées

Jean-Philippe Granger Président de la Chambre d'Agriculture
Didier Gouraud Président de la Chambre de Métiers

VI. 1. 5. Membres élus par l'Assemblée Générale

Emilie Chagnon, paysagiste dplg
Jacques Bernot Délégué départemental Vieilles Maisons Françaises
Christophe Riou Président Syndicat des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment
Gil Taillefer Directeur de la SEMIPER
Mylène Pestourie Martinez Agence Technique Départementale
Jean-François Savier Délégué Départemental Maisons Paysannes de France

VI. 1. 6. Participant également

Bertrand Boisserie Directeur CAUE
Valérie Dupis Paysagiste urbaniste, Directrice adjointe CAUE

Emmanuelle Lestrade Comptable, représentante du personnel CAUE

Luc Mayeux, Président de l'Association La Pierre Angulaire

VI. 2. L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe du CAUE n'a pas évolué en 2019 dans sa composition.

Dans le cadre du projet de la Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord porté par le Département, le CAUE avait recruté en février 2018, M. Anatole Gruzelle comme chargé d'étude pour une mission de 3 ans et en septembre 2018, Mlle Léa Pérez comme animatrice du territoire. Leurs missions se sont poursuivies en 2019. En décembre 2018, le CAUE avait recruté en CDD de 7 mois un conseiller Info Energie, M. M'hamed Bairat pour pallier l'absence de Mme Myriam Cosset en Congé Individuel de Formation en 2019. Le contrat de M. Bairat a été prolongé de 11 mois à partir de juillet 2019.

La mutualisation des personnels du CAUE a été renforcé en 2019 et a concerné deux architectes (95% et 55,60%), un géomaticien (60%), un technicien informatique (50%), une infographiste (15%), une animatrice du territoire (80%), un conseiller Energie (80%). La paysagiste Aurélie Brunat du CAUE a pallié pour partie l'absence pour congés de maternité de son homologue à

l'ATD24 (25% de son temps de travail en 2019).

Le partenariat avec l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine concernant le travail effectué par l'écologue dans le cadre de la mission ACE a été reconduit en 2019.

Bertrand Boisserie Directeur
Valérie Dupis Directrice adjointe, Paysagiste urbaniste, passage à temps partiel 90% à compter du 01/09/2019)

Marine Bertrand Architecte

Odile Erhard Architecte 4 jours caue

Anne Auffret Architecte, temps partiel 90%, 2 jours caue et 2,5 jours ATD24

Sylvain Marmande Architecte temps plein ATD24, interventions ponctuelles au caue

Aurélie Brunat Paysagiste

Yannick Coulaud Ecologue

Anatole Gruzelle Chargé de mission
Léa Perez Animatrice du territoire, 1 jour au caue et 4 jours ATD24

Myriam Cosset Conseillère FAIRE
M'hamed Bairat Conseiller Info Energie, CDD de 11 mois à partir du 06/07/2019, 20% caue et 80% ATD24

Élisabeth Couty Assistante de direction

Emmanuelle Lestrade Comptable et membre titulaire élue du CSE du CAUE

Jean-Claude Grimperelle Technicien informatique, interventions ponctuelles à l'ATD24

Hervé Desmaison Géomaticien, 3 jours caue et 2 jours ATD24

Isabelle Morin Infographiste, interventions ponctuelles à l'ATD24

Sébastien Ramond Dessinateur

Le CAUE accueille chaque année des stagiaires de niveau universitaire mais aussi des collégiens ou lycéens dans le cadre de période de découverte de métier ou d'entreprise. Ont réalisé un stage en 2019 :

- Lucie Bongrain 14/01 au 18/01, 3ème, collège Jean Moulin, Périgueux
- Dalvina Gauthier 14/01 au 18/01, 3ème, collège Montaigne, Périgueux
- Célia Dos Santos 14/01 au 18/01, 3ème, collège Montaigne, Périgueux
- Marius Breinlen 21/01 au 25/01, 3ème, collège St Joseph, Périgueux

- Maïli Leplus Haineneck 28/01 au 01/02, 3ème, collège Bertrand de Born, Périgueux
 - Adrien Bayonne 11/02 au 15/02, 3ème, collège Laure Gatet, Périgueux
 - Lucile Jézèquel 04/03 au 16/08, Master 2 Tourisme Parcours TD, Université de Toulouse
 - Coline Milcent, 01/04 au 31/07 et 03/09, Master 1 Ecologie humaine, Université Bordeaux, 01/04 au 01/08, Master 2 GAED PEPS, AGROCAMPUS OUEST d'Angers
 - Charlotte Roy, 01/07 au 31/08, Master (4ème année), ENSAP de Strasbourg
 - Marie Lacam, 06/05 au 27/08, Master 1 Gestion Intégrée Biodiversité, Environnement et Territoires, Université de Montpellier
 - Leïla Logier, 24/06 au 24/07, PEIP Maths-Info, Université de Tours
- 5 étudiants en Licence professionnelle Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux du lycée professionnel agricole de Coulounieix-Chamiers ont également effectué leur stage dans le cadre du projet de la Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord sur le thème de l'éco-tourisme.
- Conformément à l'article L.2314-4 du Code du Travail, le CAUE a organisé en 2019 **l'élection des membres de son Comité Social et Economique**. Aucune organisation syndicale représentative ne s'étant

manifestée pour le 1er tour des élections, un 2nd tour a été organisé le 9 décembre 2019 au siège du CAUE et Mme Emmanuelle Lestrade a été élue comme membre titulaire. Faute de candidature, le siège de remplaçant n'a pas été pourvu et un PV de carence a été établi.

En 2019, plusieurs salariés du CAUE ont fait part de leur souhait de pouvoir télétravailler. Pour répondre à cette demande, la direction du CAUE s'est dotée en juillet 2019 d'une **charte sur le télétravail** qui précise les salariés éligibles et les modalités pratiques pour la mise en œuvre du télétravail. La charte respecte les dispositions du Code du Travail (art. L.1222-9 à L.1222-11) modifiées par l'ordonnance n°2017-1387 du 22/09/2017. En 2019, 1 seule personne en a fait la demande.

Les missions de conseil et les actions en cours demandent une veille permanente et une formation régulière des personnels. A cet égard, 10 salariés ont bénéficié au total de **23 jours de formation** en 2019. L'ensemble de l'équipe a également bénéficié d'une demi-journée d'information et de sensibilisation à la Protection des données personnels réalisée par le service RGPD de l'ATD24.

Les salariés du CAUE participent aux réunions d'équipe qui réunissent le personnel technique et administratif. En 2019, **5 réunions d'équipe** ont eu lieu. Ces

rencontres mensuelles auxquelles participe également régulièrement le Président sont l'occasion pour la Direction d'évoquer les points importants de l'activité du CAUE. Chacun est amené à s'exprimer sur les actions en cours dont il a la charge ou auxquelles il est associé. Ce temps de travail collectif permet des échanges et une mise en commun des informations. C'est également le lieu où peuvent être proposées de nouvelles actions.

VII. LE FINANCEMENT DU CAUE

En 2019, la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil départemental au CAUE s'élève à 649 800€ et intègre les 69 500€ de subventions affectées aux missions spécifiques liées à l'environnement.

Des subventions supplémentaires (ADEME, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, URCAUE Aquitaine, missions culture /Conseil Départemental...) et des conventions rémunérées (conventions d'objectifs et d'accompagnement des collectivités) abondent le budget du CAUE.

La mutualisation des services du CAUE et de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne a également donné lieu à des remboursements significatifs en 2019 (209 223€).

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Conventions Conseil Départemental	649 800 €
Conventions Conseil Départemental (Mission culture)	10 000 €
(Maison Numérique de la Biodiversité)	75 000 €
(Maison de l'habitat)	5 000 €
Mutualisation ATD24 / CAUE 24	209 223 €
ATD24 SCoT du Périgord Vert	9 150 €
ATD24 SCoT du Périgord Noir	5 490 €
Convention pour l'E.I.E (ADEME, Conseil Régional N-Aquitaine)	24 514 €
Convention Carhab	20 000 €
Subvention URCAUE Aquitaine	10 402 €
Prestation de services	42 534 €
Autres produits de gestion courante	15 €
Reprise sur amort.&provision,transfert de ch	55 414 €
Produits financiers	1 679 €
Produits exceptionnels	11 048 €
Report de ressources non utilisées	0 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 183 €
TOTAL	1 160 452 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Charges du personnel (salaires, charges de personnel)	865 138 €
Impôts et taxes	58 278 €
Variation de stock et autres achats & ch. ext.	134 852 €
Dotation amortissement & provisions	26 455 €
Autres charges	2 478 €
Charges financières	0 €
Charges exceptionnelles	3 080 €
TOTAL	1 090 281 €
Bénéfice de l'exercice 2019	70 171 €

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE (CDT 24)

TABLE DES MATIÈRES

I. LE CADRE DE L'ACTIVITÉ DU CDT 24	212
II. L'OBSERVATION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE	215
III. LA PRODUCTION TOURISTIQUE, LA QUALIFICATION DE L'OFFRE	217
IV. L'ANIMATION DES FILIÈRES ET L'APPUI AUX SOCIO-PROFESSIONNELS	220
V. LA PROMOTION TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE	221
VI. LA COMMERCIALISATION	227

I. LE CADRE DE L'ACTIVITÉ DU CDT 24

Le Comité Départemental du Tourisme, « créée à l'initiative du conseil départemental, prépare et met en œuvre la politique touristique du département ». Art. L132-2 du Code du Tourisme
Le CDT « contribue notamment à assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques en collaboration avec les professionnels, les organismes et toute structure locale intéressés à l'échelon départemental et intercommunal. » (Art. L 132-4)

Le CDT 24 inscrit ses actions dans le cadre du « Rapport Stratégique sur la politique départementale de développement touristique 2017-2021 » adopté par l'assemblée départementale le 18/11/2016 et de la convention annuelle qui le lie au Département.

I. 1. LES MISSIONS DU CDT 24

Le CDT anime et met en œuvre le projet collectif de mise en marché de la **marque de destination touristique DORDOGNE-PERIGORD** auprès des **CLIENTS**. Il œuvre au service des opérateurs touristiques privés et publics dans leurs démarches :

- d'adaptation de leurs services/offres en fonction des marchés ciblés,
- de positionnement marketing,
- de séduction, conquête et fidélisation client en s'appuyant sur l'offre touristique de qualité (hébergements, sites et activi-

tés sélectionnés via des marques, labels, démarches de filières...). Fort de sa connaissance des marchés (clientèles touristiques nationales et internationales), ses actions visent à atteindre l'objectif que lui a fixé le Département, à savoir conquérir de nouveaux visiteurs et fidéliser la clientèle actuelle. Il lui revient de profiter notamment des « locomotives » dont Lascaux et la Vallée de la Dordogne (cf. Contrat de destination) pour attirer de nouvelles clientèles-notamment étrangères- **sur tout le département**, et mieux répartir le flux touristique

sur toute l'année en développant notamment les ailes de saison.

Les missions du CDT 24 s'articulent autour de 4 axes principaux, concourant à la « mise en tourisme » de l'offre touristique départementale :

- **Promotion/communication/marketing** : campagnes de communication, relations presse, eductours pour les tour-opérateurs (TO) et agents de voyage, **workshops** (événements professionnels), salons spécialisés, développement du **web** et des **réseaux sociaux**, **Gestion de la Relation Clients** (GRC), édition de supports de promotion, promotion de l'aéroport de Bergerac Dordogne-Périgord.
- **Observation** et suivi de l'économie touristique
- **Production, structuration, qualification de l'offre** : classements, animation de **labels, référentiels** et **marques** de qualité, **accompagnement des prestataires** en vue de l'adaptation de leurs services et méthodes de travail aux nouvelles exigences de l'économie touristique et des évolutions de l'environnement international
- **Commercialisation** : assurée par un service du CDT dédié qui se consacre principalement aux groupes et au développement de la **place de marché**.

Le CDT 24 travaille en collaboration avec tous les acteurs représentatifs du tourisme au niveau départemental :

- **services du Conseil Départemental** (Direction générale, Développement Economique/Tourisme, Sports et jeunesse, Communication, Culture, Pôle Paysage et Espaces verts, Politiques territoriales et européennes...), et satellites (ex. Agence Technique Départementale, CAUE),

- **institutionnels** (offices de tourisme/OT), Chambres consulaires et aéroport, regroupements touristiques locaux dont le Parc Naturel Régional Périgord Limousin...),
- **socio-professionnels** au travers de leurs syndicats ou groupements et filières d'activités (Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air SDHPA, UMIH, Clubs hôteliers, Logis du Périgord, associations de sites, groupements de prestataires, Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras IVBD...),

ainsi qu'avec le niveau régional, national et international : Comité Régional du Tourisme (CRT) et ATOUT France.

Des réunions techniques (Comité technique des directeurs d'OT avec la participation du Service tourisme du Département, Comité technique promotion avec les OT et têtes de réseau...) sont organisées tout au long de l'année pour favoriser la concertation avec les partenaires.

I. 1. 1. Les moyens

EFFECTIF ET RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Le personnel du CDT 24 est polyvalent, du fait de la diversité des tâches et missions qu'il pilote tout au long de l'année.

Effectif au 31/12/2019 :

15 salariés en propre (contre 16 au 31/12/2017) dont 14 CDI + 1 CDD (soit 14,5 équivalents temps plein = ETP) + 2 agents mis à disposition par le Conseil départemental (soit 16,5 ETP).

Au niveau de **l'organigramme « métiers »**, l'équipe est répartie en **4 pôles**, avec des personnels transversaux entre ces pôles:

- **Pôle promotion-communication-marketing** : relations presse et distributeurs TO/AV, webmarketing, réseaux sociaux, opéra-

tions de communication, base de données...

- **Pôle ingénierie** : observatoire, qualification de l'offre (classements, labels...)
 - **Pôle production distribution ventes (Service Commercial)**
 - **Pôle administratif et financier** : comptabilité, gestion du personnel (RH) – vente de librairie
- Répartition par secteur d'activités des 15 personnes salariées du CDT et des 2 agents mis à disposition soit les 16,5 ETP :
- Promotion/web-marketing-éditions-information-Base de Données- événementiel : 6,05 ETP (37 % de l'effectif)

- Ingénierie/Production/développement/qualification de l'offre-classements et labels (hors Clévacances)/observatoire : 3,62 ETP (22% de l'effectif)

- Pôle commercial/Clévacances : 4 ETP (24% de l'effectif)

- Gestion générale (administration/finances/RH) - Ventes Librairie : 2,83 ETP (17% de l'effectif)

RÉPARTITION DU BUDGET GLOBAL 2019 DU CDT 24 PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Y compris fonctionnement/personnel) et hors promotion de l'aéroport de Bergerac Dordogne-Périgord :

Promotion/communication/marketing	38,4 %
Ingénierie- Production- qualification- observation	13,4 %
Commercialisation	14,6 %
Fonctionnement général	33,6 %

I. 1. 2. Les organes décisionnaires :

Sur le plan administratif, les organes délibérants du CDT ont été réunis aux dates suivantes :

- Conseils d'administration les 22/03/2019, 23/05/2019 (élection du Bureau), 18/12/2019.
- Assemblée générale ordinaire le 23/05/2019.

I. 2. CONTEXTE DES OPÉRATIONS MENÉES EN 2019 :

La convention d'objectifs et de moyens liant le CDT au Département pour 2019 a été signée le 12/03/2019, complétée par un avenant en date du 20/08/2019 portant sur les agents mis à disposition.

Le Département a alloué en 2019 au CDT les subventions suivantes : 1 313 000 € + Agents mis à disposition : 76 043€.

En 2019, compte tenu de l'évolution des comportements clients, le CDT a privilégié la stratégie « Full Web », les réseaux sociaux et la Gestion de la Relation Clients pour accompagner le parcours du voyageur, tout en poursuivant les actions vers la presse, les TO et agents de voyage.

2019 a vu également la montée en puissance de la Plateforme départementale de destination Elloha sur le site web du CDT destinée à mettre en valeur l'offre touristique réservable en ligne (hébergements, sites et activités).

La principale nouveauté a été l'organisation des TROPHÉES DU TOURISME et de l'INNOVATION, marquant ainsi la volonté du CDT de se positionner sur l'évènementiel et d'accompagner les socio-professionnels dans leur faculté à s'adapter aux nouveaux modes de consommation. L'organisation chaque année de l'Université du Tourisme procède de cette même priorité.

Au niveau de la promotion de la destination, les actions du CDT 24 pour l'année 2019 se sont principalement focalisées sur le marché français, avec un important partenariat avec le CRT.

Les opérations les plus importantes menées sur le marché français ont été la mise en œuvre d'une campagne d'affichage dans le métro et la reconduction d'une campagne dans les salles de cinéma de Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Un partenariat technique et financier a été reconduit pour la 3ème année avec le Syndicat départemental de l'Hôtellerie de Plein Air (SDHPA) autour d'actions concertées et mutualisées au profit de la filière camping.

Le service commercial a travaillé spécialement sur la filière clubs de « véhicules anciens » en partenariat avec l'ADT Corrèze.

II. L'OBSERVATION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

DÉPARTEMENTALE

L'observatoire du CDT analyse l'activité touristique départementale, tant sur les plans quantitatifs que qualitatifs, et suit les tendances et évolutions de la clientèle française et internationale, base de l'élaboration des plans d'actions promotionnels du CDT et de ses partenaires.

Les données de l'Observatoire ont notamment pour vocation d'aider les territoires et porteurs de projets privés et publics à faire leurs choix en matière de stratégie et de positionnement touristique.

Un tableau de bord reprenant les principaux indicateurs est réalisé chaque année.

Principales données disponibles :

II. 1. SUIVI DE LA CONJONCTURE

II. 1. 1. Enquêtes mensuelles hôtellerie et camping par l'INSEE (mesures détaillées des nuitées et taux d'occupation) : Ces enquêtes sont réalisées toute l'année pour l'hôtellerie, et d'avril à septembre pour le camping, à partir des listings des établissements actualisés par le CDT 24, dans le cadre d'une Convention CDT/CRTA/INSEE (avec cofinancement).

II. 1. 2. Enquêtes de conjoncture mensuelles (recueil des impressions des professionnels sur le déroulement de la saison) en propre et dans le cadre d'un partenariat avec le CRT (à partir de Mai jusqu'à Octobre).

En 2019, la Dordogne a enregistré 3 463 031 nuitées en hôtellerie de plein air (55 % des lits marchands du département) de mai à septembre soit + 5,95% par rapport à 2018 (dont 37,6 % de nuitées étrangères) (+8,92 % de nuitées françaises et + 1,26 % de nuitées étrangères).

L'hôtellerie (11 % des lits marchands du département) a représenté 1 008 019 nuitées (dont 24 % de nuitées étrangères) avec une variation de -1,33 % par rapport à 2018 (soit -3 % pour les Français et -12,93 % pour les étrangers). 2/3 des nuitées se font hors juillet-août. (NB. Données provisoires pour décembre).

Globalement, la fréquentation française a progressé en 2019, alors que la clientèle étrangère, notamment britannique (-17,56% en hôtellerie), a été plutôt en recul.

Source : INSEE

II. 1. 3. Autres indicateurs sur 2019

- **Locations saisonnières.** Nombre de semaines louées en moyenne : 9,71 semaines pour les meublés classés ; 12,28 semaines pour les meublés Gîtes de France (source : CRTNA/CDT24).
- **Sites et monuments :** plus de 3,2 millions de visiteurs accueillis portant sur 194 sites et monuments ouverts à la visite.

- **Flux Vision Tourisme d'Orange** : il s'agit d'une méthode de mesure des flux touristiques à partir des données des téléphones mobiles. Cette méthode a permis de comptabiliser près 17,7 millions de nuitées touristiques marchandes et non marchandes en 2019 (61,09% de Français et 38,91% d'étrangers), dont 42,14% en Périgord noir. Cette méthode permet également de mesurer les flux jour/jour et de classer les visiteurs français par tranche d'âge et CSP.
- Etude **Forwardkeys** : données sur l'aéroport de Bergerac à partir des GDS.

II. 1. 4. Données générales :

- **Mesure des retombées économiques liées au tourisme sur le département et par territoires** : réalisée par l'observatoire du CDT via l'outil EFET du CRTNA (à partir du parc d'hébergements et des taux d'occupation). Ainsi le chiffre d'affaires du tourisme dans le département a pu être déterminé soit plus de **756 millions d'€ pour 17 millions de nuitées**.
- Par ailleurs, **en 2019, ont démarré une grande enquête clientèle régionale (BVA)** ainsi qu'une **enquête œno-tourisme** (maîtrise d'ouvrage CRTNA) avec appui technique et cofinancement du CDT.

II. 2. RECENSEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE

L'Observatoire du CDT 24 tient à jour un état complet de l'offre touristique (hébergements) classée et labellisée, au moyen de **fiches communales** permettant des analyses par EPCI ou sur des zones définies. Ce recensement comprend l'offre non classée repérée sur internet (principaux sites web spécialisés) ou via les offices de tourisme, s'agissant notamment des meublés saisonniers et des chambres d'hôtes.

II. 2. 1. Chiffres-clés de l'offre Dordogne au 01/01/2019 :

- **137 134 lits marchands.**
- 55 % des lits marchands sont en camping, 24 % en meublés saisonniers, 11 % en hôtellerie (y compris résidences de tourisme).

II. 2. 2. Autres données :

- 45 % de nuitées marchandes et 55 % de nuitées non marchandes
- **65 % de clientèle française**
- **35 % de clientèle étrangère** (source : TNS SOFRES 2012)
- **Dépense moyenne** : 40,1€/jour et par pers. pour les clientèles françaises et 69,5€/jour/per-

sonne pour les clientèles étrangères (source : TNS SOFRES 2012)

II. 3. BASE DE DONNÉES RÉGIONALE SIRTAQUI : UN RECUEIL D'OFFRES DÉTAILLÉ

Le CDT 24 coordonne au plan départemental, en partenariat avec le Service Tourisme du Conseil Départemental, le Système d'information touristique régional dénommé « **SIRTAQUI** » (**Système d'Information Régional Touristique Aquitain**) développé

via le logiciel TOURINSOFT exploité par la société Faire Savoir. Ce système permet, grâce à un recueil des données en temps réel avec les partenaires locaux de disposer d'un état des offres actualisé et partagé. Il permet également des extractions pour les éditions

papier et des syndications pour les sites internet (sites du CDT 24 et du Comité Régional du Tourisme, sites locaux des OT ou de pôles touristiques). Tous les offices de tourisme disposent d'un accès à la base.

III. LA PRODUCTION TOURISTIQUE, LA QUALIFICATION DE L'OFFRE

Le CDT 24 intervient au niveau du **développement de l'OFFRE TOURISTIQUE** au travers des plans **qualité** (classements, labels etc...), du conseil aux porteurs de projets, mais aussi du suivi des politiques d'aménagement touristiques locales.

III. 1. LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME ET LES LABÉLISATIONS

- **Classement des meublés de tourisme** : le CDT 24 est accrédité pour le classement des meublés de tourisme. Trois évaluateurs effectuent les visites de terrain et délivrent aux propriétaires une « Décision de classement ». **637 meublés ont été visités en 2019 par le CDT 24.** (350 en 2018). Cette augmentation des demandes est notamment liée à la réforme de la taxe de séjour et à la perspective du Brexit.
- **Marque d'Etat « Tourisme et Handicap »** : Le CDT 24 est référent départemental pour la marque Tourisme et handicap avec un évaluateur formé et accrédité. Il assure la coordination de la Commission départementale qui regroupe les associations représentantes des 4 types de handicaps (mental, visuel, auditif et moteur).



Le CDT 24 intervient sur le montage des dossiers, le conseil aux prestataires candidats, l'analyse des « questionnaires d'auto-évaluation », et les visites de contrôle. Cette procédure s'effectue dans le cadre de « binômes » comprenant l'évaluateur du CDT 24 et un représentant des associations d'handicapés. Le CDT 24 présente les dossiers devant la commission régionale. Au 31/12/2019, le département compte **106 prestations détentrices de la marque** pour 70 prestataires (dont 55 hébergements, 5 restaurants, 29 lieux de visite, 10 activités sportives ou de loisirs, 7 espaces d'information touristique...). En 2019, le CDT a présenté la marque au colloque « Musées et tourisme » à Bordeaux et a accompagné la Journée nationale de l'ANECAT le 6 juin 2020 (communication).

- Marque **Accueil Vélo** : jusqu'en 2019, le CDT 24 était agréé par Tourisme & Territoire pour décerner le label Accueil Vélo sur la V90 (Véloroute Voie Verte de la vallée de l'Isle) et la V91 (Flow Vélo). En juillet 2019, suite au vote par le Département du Schéma Départemental Vélo, la marque a été étendue à l'ensemble du département. En 2019, a été labélisé 1 réparateur/loueur de vélos le long de la Flow Vélo (en plus des 2 prestataires déjà marqués).



- Le label **Clévacances Dordogne** (gîtes, chambres d'hôtes) est géré directement au sein du service commercial du CDT 24. Cf. activité de ce dernier §1-6.
- En 2019 ont été poursuivies les qualifications des sites et activités sur la thématique « **Dordogne en famille** » (pour les enfants de 6 à 12 ans) en partenariat avec les Offices de Tourisme.



Comme chaque année, une brochure a été éditée avec près de 150 offres : ateliers créatifs, activités sportives, activités de loisirs et divertissements, activités de découverte sachant que des offres fonctionnant ponctuellement sont référencées sur le site web du CD.



- **Petites Cités de Caractère** : le CDT est correspondant des associations gestionnaires de cette marque au plan régional et national et accompagne les communes candidates. Fin 2019, étaient labélisées Saint-Aulaye Puymanjou, Brantôme et Excideuil.
- Par ailleurs, le CDT a financé en 2019 à hauteur de 8400 € le déploiement sur la Dordogne du concept de géocaching **Terra Aventura**, sachant que la coordination est assurée par le CRT et l'appui technique départemental par le Service tourisme du Département.
- Depuis 2018, le CDT est « partenaire territorial » de l'Etat pour la marque Qualité Tourisme applicable aux « lieux de visite » et « activités sportives et de loisirs ». En 2019, les grottes de Maxange au Buisson ont été le 1^{er} lieu de visite de Dordogne à obtenir la marque et le loueur de canoë William Duluc des Eyzies a obtenu la marque en tant que gestionnaire d'activité sportive et de loisirs.



III. 2. LE CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS ET L'ANALYSE TECHNIQUE DES DOSSIERS

Le CDT 24 apporte aux investisseurs un conseil en amont sur les aspects économiques (positionnement commercial) et le respect des normes propres à chaque type de projet (classements, labels, tou-

risme et handicap...). Il diffuse notamment son « Guide du porteur de projet d'hébergement touristique », également téléchargeable sur son site web.

Il réalise, à la demande des OT ou groupements locaux, lors de réunions de terrain, des sensibilisations aux classements et labels.

III. 3. LE SUIVI DES REGROUPEMENTS TERRITORIAUX ET DU SCHÉMA RÉGIONAL

Le CDT 24 assure un suivi des politiques touristiques des structures locales : Parc Naturel Régional Périgord Limousin, Pays de Sarlat, Grand Périgueux, projet Grand Site Vallée de la Vézère...

Le CDT 24 est associé sur certains territoires au suivi des dossiers d'appels à projets régionaux (participation à certaines commissions techniques).

III. 4. L'APPUI AUX OPÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES LIÉES AU TOURISME

III. 4. 1. La promotion du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Dans le cadre de la convention qui le lie au Département, le CDT 24 est chargé de la promotion du PDIPR (éditions et ventes de plans guides), à la suite des études réalisées par le Service Tourisme du Département et aux aménagements réalisés par les collectivités. Les plans guides

sont vendus aux OT, diffuseurs de presse et libraires, hébergeurs et particuliers.

Le CDT 24 a procédé en 2019 à l'édition (ou réédition) des plans-guides suivants :

- autour de Montignac-Lascaux
- autour de Belvès
- autour de Saint-Cyprien
- autour de Ribérac
- autour d'Eymet
- autour des Eyzies
- autour de Mareuil
- autour de Saint Pardoux

III. 4. 2. La promotion des sites départementaux et activités de pleine nature

Le CDT 24 assure, notamment via ses publications téléchargeables (brochure « Périgord Terre de randonnées et des loisirs nature » ; « Dordogne en famille ») et son site internet, la promotion des

sites départementaux (bases de plein air) et activités/animations liées à la pleine nature.

IV. L'ANIMATION DES FILIÈRES ET L'APPUI AUX SOCIO-PROFESSIONNEL

IV. 1. L'ANIMATION DES FILIÈRES

Le CDT 24 anime notamment les filières Canoë et Golf.

IV. 2. L'APPUI AUX SOCIO-PROFESSIONNELS : LES ATELIERS ET CONFÉRENCES - LES NEWSLETTERS PRO - LES TROPHÉES DU TOURISME

Le CDT 24 a organisé le 29/01/2019 **l'Université du Tourisme de la Dordogne** aux Eyzies sur le thème « *Expérience client, innovation touristique et commerciale en Nouvelle Aquitaine* » avec la participation de consultants spécialisés.

Le CDT a mis en place des **newsletters (NL) PRO** à destination des socio-professionnels et personnes ressources locales (élus notamment) : l'« **Actu des Pros** ». Ces newsletters présentent les actualités liées à la promotion et autres actions du CDT ou des informations utiles à l'activité des prestataires (ex. réglementation). En 2019, cela a représenté 24 newsletters pour 156 822 personnes atteintes en

cumulé soit environ 7000 personnes qui ont reçu 24 NL. (7000 contacts pro fin 2019).

En 2019, le CDT a initié, en liaison avec le Conseil départemental, les **Trophées du Tourisme et de l'innovation**. Cette manifestation a permis de mettre à l'honneur 23 prestataires (lauréats et nomines) dans différentes catégories, sachant qu'il y a eu plus de 60 dossiers de candidatures :

- Développement durable,
- Accueil et expérience client,
- Expérience culinaire,
- Évènementiel, culture et loisirs,
- Valorisation du patrimoine,
- Management humain,
- Énotourisme,

- Coup de cœur du Crédit Agricole,
- Prix des auditeurs de France Bleu Périgord,
- Prix des lecteurs du magazine « Vivre en Périgord ».

La remise des prix a eu lieu le 24/10/2019 au Centre de la Communication à Périgueux, animée par le journaliste Loïc Ballet et les Clowns analystes du Bataclown, avec comme invité d'honneur Jean-Pierre Nadir, fondateur d'Easy Voyages. Cette manifestation se tiendra tous les 2 ans.

IV. 3. LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT

Le CDT 24 participe au jury du concours aux côtés du Pôle Paysage et Espaces Verts du Conseil Départemental.

V. LA PROMOTION TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE

Le CDT 24 a en charge la **promotion** des « produits touristiques » (hébergements, activités, sites...) du département aux niveaux national et international. Suite à une phase de concertation avec les différents partenaires au sein du **Comité technique « promotion »** qui propose et évalue les actions, le **Plan d'Actions promotionnel** du CDT est arrêté par le conseil d'administration, en fonction des différents marchés et différentes cibles (grand public, professionnels) en France et à l'étranger.

Le CDT travaille en **partenariat** technique et financier avec les institutionnels et groupements de prestataires départementaux (offices de tourisme, Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air = SDHPA, clubs hôteliers, UMIH, Logis du Périgord, Chambres consulaires, filières de qualité, Associations de sites, SEMITOUR...) réunis au sein du Comité technique promotion.

Les moyens d'actions du CDT en matière de **promotion** sont de plusieurs types (promotion multicanal et multi-supports) :

- **Web marketing** : sites web français et étrangers, animation des réseaux sociaux, newsletters grand public, GRC ...
- **Relations presse** : dossier de presse annuel en FR et GB (sous forme de fiches), **accueils de journalistes et blogueurs**, workshops presse en France et à l'étranger,

- **Actions vers les distributeurs** Tour-Opérateurs (TO)/agents de voyages : eductours, Manuel des ventes (téléchargeable)
- **Editions** : création de documents et diffusion au travers des envois de courriers, salons, opérations de relations publiques (ex. divers congrès ou séminaires se déroulant en Dordogne), aéroport de Bergerac
- **salons grand public** (en accompagnement du Conseil départemental ex. Salon de l'Agriculture) **ou professionnels**.

Le CDT privilégie désormais les manifestations professionnelles (workshops BtoB) au détriment des salons grand public, souvent coûteux et dont les retombées sont difficilement mesurables (et qui sont de moins en moins nombreux au plan national). La plupart du temps, le CDT assure la coordination des opérations, et la présence « physique » est assurée par les partenaires.

- **Marketing direct** : achats d'espaces dans des supports spécialisés et grand public.

UNE STRATÉGIE PAR MARCHÉS :

- Le marché **français** (Ile de France, Nouvelle Aquitaine, Grand ouest, Hauts de France...) reste une priorité pour le CDT.

- Pour les **marchés étrangers** (principalement Europe) le CDT 24 s'appuie généralement sur Atout France (il en est adhérent) et le Comité Régional du Tourisme (CRTNA).

Mais il peut aussi se positionner seul sur certaines manifestations, notamment professionnelles, compte tenu de la notoriété de la destination.

DÉTAIL DES OPÉRATIONS 2019 PAR MARCHÉS :

FRANCE :

- **Campagne dans les CINEMAS de Nouvelle Aquitaine et Occitanie** en partenariat avec la SEMITOUR, les OT de Bergerac et Sarlat, les hôtels Logis (+ volet digital) en avril 2019-Clip de 21 secondes.
- Participation au **Forum Deptour** à Paris les 14 et 15 janvier 2019: rencontres avec la presse spécialisée française (200 journalistes présents).
- **Campagne d'affichage** dans le métro (Nouveau) – 2 vagues de 15 jours en janvier et avril-65 affiches 4X3 par vague dont 1 quai dédié Dordogne
- Animation d'une page Facebook Dordogne en français pour le compte du SDHPA (syndicat des campings)
- Campagne de recrutement d'abonnés sur les pages Facebook et Instagram
- **Salon de l'Agriculture** Paris avec le Conseil départemental
- Opération « **Bordeaux fête le fleuve** » en juin 2019 avec les OT pour attirer la clientèle de proximité.
- Actions ciblées sur les **clubs de véhicules anciens avec l'ADT** 19 par le service commercial : brochure, Salon Rétromobile Paris, Epoq'auto Lyon...

PAYS BAS :

- **Campagne #FEEL France** d'Atout France Pays-Bas ciblée campings avec le CRT: affichage 4x3 dans les gares et abribus des grandes villes- Campagne on line et réseaux sociaux.
- **Animation à l'aéroport de Rotterdam** en février avec l'aéroport de Bergerac
- Animation page Facebook Hôtellerie de plein air (réseaux sociaux)
- **Enewsletter** dédiée campings Camping navigator envoyée en décembre 2019
- **Soirée professionnelle à l'intention de la presse et des influenceurs en avril à La Haye** avec le CRT et Atout France NL
- **Accueils Presse NL durant été 2019**
- **Actualisation du mini site** néerlandais de la Dordogne via Atout France

GRANDE BRETAGNE :

- **1^{er} semestre : Campagne #FEEL France** d'Atout France GB en association avec le CRT Nouvelle Aquitaine et SDHPA- Affichage urbain (panneaux digitaux) à Londres, Portsmouth, Plymouth pendant 4 semaines- **Achats d'espaces et publi-rédactionnels** dans Family Traveler et Camping Caravanning Magazine- Actions sur les réseaux sociaux sous format carrousel / Valorisation des vidéos dédiées camping
- **Campagne Réseaux sociaux page facebook GB /campings avec l'agence We like Travel** toute l'année
- **Campagne de soutien des liaisons Jet2COM avec l'aéroport de Bergerac** et le CRT
- **Actualisation du site anglais de la Dordogne** via Atout France
- **Relations Presse** : Accueils journalistes Magazine National Geographic traveller UK, The Sunday times.

- **2^{ème} semestre : en partenariat avec l'OT de Bordeaux :**
- **Mission de démarchage des agences de voyage anglaises** via l'agence STRATEGY CONSULTING –Catherine Essling

Déjeuner – Présentation de bordeaux et la Dordogne organisé à Londres le 5 décembre 2019 « fortnum & mason » : Présentation des nouveautés 2020 et du nouveau **manuel des**

ventes d'offres premium valorisant les expériences exclusives 9 directeurs d'agences de voyages présents désireux d'étoffer la programmation de la Dordogne en 2021 et 2022.

ESPAGNE :

- Campagne mixte de notoriété digitale (e-newsletter, campagne SEA, réseaux sociaux)
- **Achat d'espaces** pour valoriser les itinéraires et routes mythiques sur le site pour auto-

mobilités **mywayrutasencoche.com/**

- Workshop presse **Médiatour** Madrid
- Relations presse : accueils de journalistes et blogueurs en Dordogne

- **Mise à jour du site web** espagnol via Atout France-Campagne de référencement., Articles dans 6 newsletters toute l'année

ALLEMAGNE :

- Création d'une **brochure** séduction de 16 pages intégrant des itinéraires en collaboration avec Atout France (avec les OT de Bergerac, Sarlat, Brantôme, SEMITOUR)
- Opération de **promotion dans le cadre de l'ITB Berlin** (mars 2019), salon professionnel et grand public sur l'espace Nouvelle

Aquitaine avec SEMITOUR, aéroport de Bergerac, Hôtel de Bouilhac à Montignac- Soirée Périgord Attitude pour la presse et les influenceurs le 6 mars avec les filières de produits sous signes officiels de qualité

- **Achat d'espaces publicitaires dans la revue allemande « Rendez-vous France 2019 »**

insérée dans les revues des Lyons Clubs, Rotary Clubs allemands et revue gastronomique Feinschmecker avec OT Grand Périgueux

- **Relations presse** : accueils et éductours
- **Actualisation du site web** allemand de la Dordogne via Atout France

BELGIQUE :

- Participation de la Dordogne au **Salon des Vacances de Bruxelles** (février 2019) avec OT Grand Périgueux, Bienvenue à la Ferme, OT Montignac-Lascaux
- **Evènementiel presse et professionnels** : prestations « haut de gamme ». Belgique néerlandophone- 25 avril 2019 à la Haye-

en partenariat avec Atout France et CRTNA

MARCHÉS LOINTAINS (AVEC CRT) :

- AUSTRALIE : Achat d'espace dans revue Rendez-vous France Australie
- ISRAEL : Aide technique et financière accordée à OT de Sarlat pour participation Workshop
- France en novembre 2019 en partenariat avec CRTNA- Remise des adresses et contacts au CDT pour suivi et entretien
- **USA / Canada : Campagne digitale** Air transat avec CRTNA- **Achat fichier contacts USA** de la tournée régionale automne 2019 (CRTNA)

MULTIMARCHÉS : SUPPORTS ET ACTIONS

- Achat d'espaces publicitaires dans le Manuel des Ventes/ **Travel Planner de l'OT de Bordeaux** (à destination des TO et agents de voyage)-
- **Achat espace** dans la carte Michelin Périgord
- **Autre marché** : Opération de promotion de la Dordogne dans le cadre du jumelage du Département avec le **Portugal** sur le thème de la préhistoire : édition d'une brochure spécifique en Portugais destinée à accompagner l'exposition.

V. 1. LES ÉDITIONS

Editions réalisées en 2019

Brochure	Tirage	Observations
Pass Périgord	20 000 exemplaires	Carnet d'avantages consentis par 43 sites partenaires
Dordogne en famille	60 000 exemplaires	Partenariat avec les OT (technique) et le SDHPA (co-financement + diffusion)
Magazine « Expériences Dordogne-Périgord » 2019-2020	50 000 exemplaires	Co-édition avec Sud-Ouest 20 000 ex. FR et 30 000 ex. GB (diffusion principalement à l'aéroport de Bergerac)

A noter que ces brochures sont téléchargeables sur le site du CDT 24.

V. 2. LES ACCUEILS DE JOURNALISTES

Les **accueils de presse** constituent un vecteur promotionnel particulièrement porteur : ils permettent, en effet, pour un coût relativement limité, d'obtenir des retombées sans commune mesure avec l'investissement. Ces opérations ont fait l'objet d'un **BILAN DE MEDIATISATION** réalisé par l'Argus de la Presse portant sur les supports **français presse et internet** :

22 médias pour 44 journalistes accueillis - 7 blogs de voyage pour 13 blogueurs/journalistes - 18 aides techniques - 4 éducteurs pour 34 TO/agents de voyage accueillis.
Les retombées ont représenté 1 812 441 € d'équivalent publicitaire en 2019 pour la presse française (non inclus les équivalents publicitaires TV, radio et presse étrangère).

V. 3. L'E-MARKETING -LA GRC- LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le CDT 24 a géré en 2019 plusieurs **SITES WEB** sur son portail : site général, site Clévacances, site canoë Dordogne, site Périgord Réservation.

	2018	2018	VARIATION
SESSIONS	718 438	844 124	+ 17,49 %
VISITEURS UNIQUES	574 249	672 348	+ 17,08 %
PAGES VUES	2 126 995	2 251 977	+ 5,87 %

A cela s'ajoutent les **Sites étrangers du CDT 24 hébergés par Atout France** (Pays-Bas, Espagne, Grande Bretagne).

Gestion de la Relation Clients (GRC) : dans le cadre d'un groupe projet avec les offices de tourisme de Sarlat, Périgueux, Bergerac, Lascaux-Vézère, les services tourisme et Sport du CD et le SDHPA, il s'agit de mutualiser les fichiers-

clients avec les OT (e-CRM) - potentiel de 1 million d'adresses mail de visiteurs - afin d'accompagner le client sur tout son parcours, en fonction de ses affinités, permettant des e-mailings ciblés.

E-mailing grand public: newsletters mutualisées avec des contenus fournis par les OT ou l'agence Les conteurs pour le grand public.

Newsletters (NL) grand public :

- 7 NL Expériences françaises : cumul de 307 015 envois,
- 7 NL Expériences anglaises : cumul de 269 050 envois,
- 3 NL de Saison françaises : cumul de 132 457 envois,
- 3 NL de Saison anglaises : cumul de 116 056 envois,
- 4 NL pros agenda : cumul de 18 610 envois.

Reseaux sociaux :

Le CDT anime les réseaux sociaux officiels de la destination.

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	
Fans Facebook	17 130	23 951	+ 39,8%
Abonnés Instagram	6 900	9 902	+ 43,5%

2 968 317 personnes uniques ont vu notre contenu en 2019 sur Facebook et 395 861 sur Instagram.

VI. LA COMMERCIALISATION

- Pour mémoire, l'Association Loisirs Accueil Dordogne Périgord a fait l'objet d'une fusion/absorption par le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne/Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Dordogne, à compter du 1^{er} janvier 2018.
- L'activité de commercialisation est désormais exercée au sein du Service Commercial du CDT, qui s'est recentré principalement sur les groupes, avec notamment la prospection des autocaristes et des clubs de voitures anciennes.
- Ce service assure également l'animation du label Clévacances et a développé en 2019 la « place de marché » départementale Elloha.

VI. 1. LES GROUPES ET LE TOURISME D'AFFAIRES

- Le Service Commercial s'appuie sur les opérations de promotion générales engagées par le Comité Départemental du Tourisme pour diffuser toutes les informations relatives aux produits et séjours mis en marché : le Grand Public est informé dans le cadre de Salons et les distributeurs, à l'occasion de Salons ou de Bourses Professionnelles. Le Service participe directement à certaines manifestations notamment professionnelles (Workshops dans les pays européens, rencontre avec les professionnels du Syndicat National des Agences de Voyages, Workshops organisés par la Fédération Nationale Tourisme & Territoires pour les groupes...) et rencontres professionnelles avec les autocaristes.
- En 2019, le Service Commercial a participé au workshop groupes de Tourisme & Territoire (en Novembre à Bruxelles), au salon Marché des Voyages de Groupes à Chambéry, aux salons spécialisés sur le **marché des véhicules de collections/anciens** : « Rétromobile » au mois de février à Paris et Epoqu'Auto en novembre à Lyon. Il a également présenté la destination aux agents de voyage et Tour Opérateurs/autocaristes lors d'une semaine de démarchage (Octobre: Normandie / Bretagne...)
- Enfin, les séjours ont été mis en avant dans l'édition 2019-2020 du Magazine des vacances et des loisirs du CDT.
- Le Service s'associe également à toutes les opérations de promotion engagées par la Fédération Nationale des Comités de Tourisme (Tourisme & Territoires) : salons, actions presse, rencontres...
- En 2019, plus d'une vingtaine de contrats de réservation (groupes et individuels) a généré un volume d'affaires de 191 990 € pour une marge commerciale de 29 630 €.
- Ce service remplit également une mission conseil auprès des professionnels ou associations qui souhaitent élaborer et réserver directement leur séjour groupe en Périgord, ceci dans le cadre de la mission de Service Public du CDT.
- L'offre touristique est principalement constituée de séjours, circuits, excursions mettant en valeur les thématiques touristiques de la Dordogne.
- Le service a également édité une brochure à destination des clubs de véhicules anciens en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique (ADT) de la Corrèze, tirée à

5000 exemplaires pour 2 années 2019-2020. A l'occasion de la présentation de cette brochure, le 4 avril 2019, l'ADT de la Corrèze et le CDT 24 ont expliqué à la presse le partenariat mis en place pour prospecter et développer et

développer cette clientèle particulière. Ainsi les 2 structures mutualisent les moyens humains et financiers pour toucher cette clientèle. Ce partenariat a permis en outre d'accueillir plus d'une quarantaine d'équipages

de Bugatti Brescia (soit plus de 80 personnes) venant des Etats Unis , Nouvelle Zélande, Suisse, Belgique, Pays Bas...et bien d'autres provenances...

VI. 2. LE LABEL CLÉVACANCES

- Le service commercial anime le label Clévacances pour les départements du Lot, Corrèze et de la Dordogne.
- Le nombre d'adhésions au label a été de 341 gîtes (49 en Corrèze, 108 dans le Lot et 184 en Dordogne) et de 73 chambres d'hôtes (0 en Corrèze, 11 dans le Lot et 62 en Dordogne).
- Plus de 58 % des meublés sont classés 3 clés, ce qui permet au label de monter en gamme et d'offrir des prestations de qualité recherchées par les vacanciers.
- Un site web dédié à la promotion des hébergements « Clévacances Vallée Lot Dordogne » continue à être animé et mis à jour par l'équipe : <https://www.clevacancesvalleedordogne.com/>, ainsi que l'autre site dédié au label, www.clevacancesudouest.com/ (en partenariat avec les départements de Dordogne, Lot, Corrèze, Haute Garonne, Lot et Garonne, Tarn et Garonne, Les Charentes). Les 2 sites cumulés ont généré un trafic de plus de 18 000 visiteurs.
- Le label bénéficie également de plusieurs espaces d'annonces sur le site du CDT 24, ainsi que de liens depuis les autres ADT (46 et 19), sur le site des CRT de Nouvelle Aquitaine et Occitanie.
- Le label est également présent sur les réseaux sociaux via une page Facebook Clévacances Vallée Dordogne (1525 abonnés) et a également investi un peu moins de 1 000€ dans plusieurs campagnes Facebook Adwords dont les résultats ont été de plus de 210 000 personnes touchées et 12 000 clics vers le site <https://www.clevacancesvalleedordogne.com/>, 93 114 personnes touchées et 3 863 clics vers ce même site.

- En avril et mai, une campagne d'affichage digital en partenariat avec Sud-Ouest a été menée sur les sites tels que Meteo France, le Bon Coin ou Orange... Elle a généré 2 416 clics.
- Une ½ page de communication a été commandée dans le magazine Femme Actuelle édition Ile de France en avril 2019 pour une diffusion de plus de 130 000 exemplaires et une audience de plus de 770 000 lecteurs.
- Des newsletters à destination des touristes et également des pros pour recruter de nouveaux hébergeurs ont été envoyées en février et septembre.
- L'animation du label consiste également à effectuer des visites qui représentent en 2019 plus d'une centaine.

VI. 3. LA PLACE DE MARCHÉ DE DESTINATION DÉPARTEMENTALE ELLOHA

- Le CDT 24 a mis en place une place de marché et validé la commande de licences auprès de la société Elloha. Il est titulaire de la licence d'exploitation de la place de marché Elloha pour l'ensemble du territoire départemental.

- Le service commercial en charge du déploiement de l'outil a généré plusieurs newsletters de recrutement de prestataires en collaboration avec les équipes d'Elloha et d'autres avec le CDT 24. Il a également animé plus d'une vingtaine de réunions avec les offices de tourisme ou bien avec d'autres organismes touristiques départementaux (Bienvenue à la Ferme...) et est allé assister ou aider une vingtaine de particuliers ou sites touristiques au paramétrage de l'outil in situ.
- Via le déploiement de cet outil, les résultats pour l'année 2019 sont les suivants : 14 517 réservations avec un volume d'affaires de 1 841 678 € sur le réseau départemental déployé et de 288 réservations et 58 144 € sur le site du CDT 24.
- Le CDT 24 ne prend pas de commissions sur les ventes en ligne réalisées sur ses différents sites.
- Depuis son lancement, la plateforme a enregistré plus de 400 comptées créées, dont plus de 150 remontent sur le réseau départemental. Nous constatons un intérêt fort pour cet outil par les loueurs de canoë et autres prestataires d'activités de pleine nature ou de sites de visites, mais également de gîtes, de chambres d'hôtes et d'hôtels.



COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

TABLE DES MATIÈRES

I. GÉNÉRALITÉS	232
II. ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	232
III. ARBRE DE NOËL	235
IV. PROMOTION SOCIALE DES LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS	237
V. PROMOTION SOCIALE DE L'ACCÈS AUX VACANCES	240
VI. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	241
VI. COMMUNICATION	241

I. GÉNÉRALITÉS

Le nombre de bénéficiaires ouvrants droit inscrits au COS (agents du Conseil départemental – salariés et retraités – et agents des organismes associés) est de **3 105**. Ce chiffre ne comprend pas les ayants droit qui représentent **4 146** personnes (**2 341** enfants et **1 805** conjoints). Ce sont donc **7 251** personnes au total qui sont bénéficiaires du COS (ouvrants droit + ayants droit).

Le nombre d'ouvrants droit a augmenté de **2,75 %** et celui des ayants droit a augmenté de **2,29 %** par rapport à 2018. Le nombre d'ouvrants droit ayant bénéficié de prestations proposées par le COS est de **2 386** dont **1 979** pour, au moins une activité soumise au Revenu Disponible (RD), soit une baisse de **3,08 %**. **76,84 %** des inscrits utilisent le COS. **14 247** demandes ont été traitées en 2019. Le volume global des demandes baisse encore en

2019 (**14 914** en 2018 et **15 760** en 2017) mais le recours aux prestations soumises au RD est, lui, très marqué. Ainsi **6 343** demandes soumises au RD ont été traitées. Elles représentent **44,52 %** des demandes en 2019 (contre **42,38 %** en 2018 et **40,89 %** en 2017).

Le Budget Prévisionnel 2019 du COS a été de 1 232 221 € et réparti de la manière suivante

Arbre de Noël	57 410 €
Entraide et Solidarité	493 830 €
Loisirs Culturels et Sportifs	244 140 €
Vacances/Voyages	166 000 €
Frais Généraux/Communication (frais de personnel inclus)	267 510 €
Investissements	3 331 €

Pour son administration, le COS dispose de **6** agents, mis à disposition par le Conseil Départemental mais, en 2019, le secrétariat a fonctionné avec **5** agents durant **9** mois.

II. ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

II. 1. ALLOCATION RENTRÉE SCOLAIRE

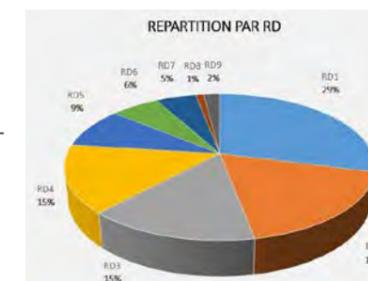
Cette aide est destinée aux enfants des bénéficiaires de 3 à 25 ans dans l'année civile. Chaque famille, en fonction du niveau d'étude des enfants, peut bénéficier d'une aide pour les frais de rentrée scolaire.

	2018	2019
Nombre d'Allocations Rentrée Scolaire servies	1 459	1 630
Nombre de familles concernées	920	981

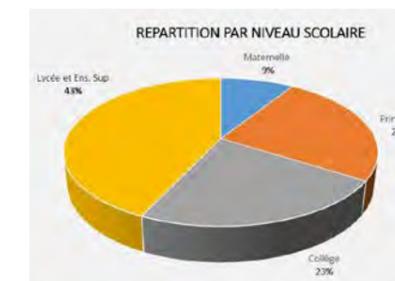
Les demandes ont augmenté de **11,72 %** par rapport à 2018.

Cette augmentation est à mettre en lien avec le versement de l'Allocation Rentrée Scolaire dès l'entrée en maternelle.

A noter que 16 allocations traitées par le secrétariat n'ont pas été retirées à la date limite du 31/12/2019 par leurs bénéficiaires.



Pour rappel, le pourcentage des aides est le suivant : RD1 : 60 %, RD2 : 55 %, RD3 : 50 %, RD4 : 45 %, RD5 : 40 %, RD6 : 35 %, RD7 : 30 %, RD8 : 20 %, RD9 : 10 %.



II. 2. EPARGNE CHÈQUE-VACANCES

Le chèque-vacances est destiné à favoriser les vacances et les loisirs des salariés. Le principe général consiste à épargner un montant sur lequel le COS attribue une participation qui varie en fonction du RD et s'ajoute au montant du capital épargné lequel est plafonné à

382 € par agent + **38 €** par enfant à charge.

1 513 dossiers (1 518 en 2018) ont été déposés pour la campagne 2019/2020, soit une diminution de **0,33 %**.

II. 3. CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

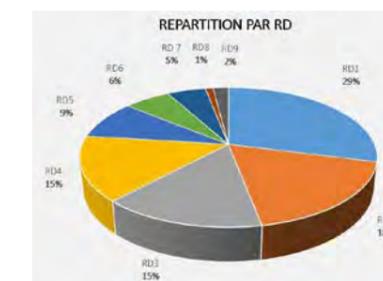
Les bénéficiaires du COS peuvent prétendre à des carnets de Chèques Emploi-Service Universels (CESU) prépayés. Ils sont utilisables auprès des associations agréées et prestataires de services pour l'aide à leur domicile.

Nombre de carnets vendus : **405** (796 en 2018) pour un nombre de bénéficiaires de **204** (241 en 2018).

En 2019, conformément à la délibération n°11/18 du 18 décembre 2018, seuls les agents ouvrant droit reconnus travailleurs handicapés ont eu un quota de deux carnets pour le premier semestre :

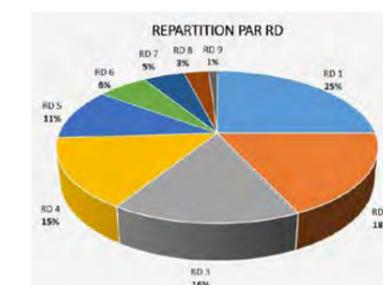
- 18 bénéficiaires pour un total de 28 carnets pris,
- 10 bénéficiaires ont pris leur quota complet.

77 % des bénéficiaires ont des RD compris entre RD1 et RD4.



Pour le second semestre, suite à la délibération n°05/19 du 2 juillet 2019, trois carnets de CESU pouvaient être commandés par tous les agents.

- 186 bénéficiaires pour un total de 366 carnets pris.
- 79 bénéficiaires ont pris leur quota complet.



II. 4. AVANCE REMBOURSABLE

Cette avance permet aux ménages de bénéficier d'une aide financière exceptionnelle et urgente (cf. délibération N° 06/17 du 23 mai 2017). Son montant maximum est de **1 300 €**.

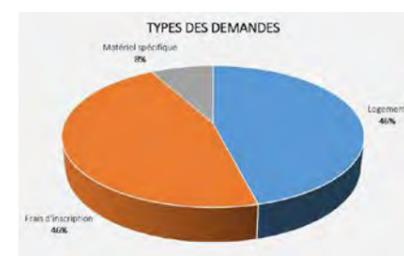
67 dossiers ont été déposés en 2019 (87 en 2018). Après une augmentation des demandes en 2018, celles-ci diminuent de **22,99 %**.



II. 5. AVANCE POUR L'INSTALLATION ÉTUDIANTS ET ASSIMILÉS (APIEA)

Cette prestation est destinée à aider les familles à faire face aux frais d'installation de leurs enfants dans la poursuite de leurs études. Depuis 2015, le montant maximum a été porté à **1 300 €**.

Le nombre de dossiers déposés en 2019 est de **13** (14 en 2018).



II. 6. ACTION POUR LES ADOLESCENTS DE 14 A 18 ANS

618 enfants de bénéficiaires (612 en 2018), âgés de 14 à 18 ans dans l'année civile, ont reçu un carnet de chèque culture d'un montant de **35 €** en fin d'année (délibération n° 04/17 du 28 mars 2017).

II. 7. ACTION POUR LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

La scolarité devenant obligatoire dès l'âge de 3 ans, l'Allocation Rentrée Scolaire a été versée pour tous les enfants scolarisés en maternelle.

L'action pour les enfants de 3 à 5 ans n'ayant plus de raison d'exister, le Conseil d'Administration en a voté la suppression le 28 mai 2019 (délibération n°03/19 du 28 mai 2019).

II. 8. ACTION COUP DE POUCE 16 ANS DANS L'ANNÉE

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, le COS propose une action « Coup de Pouce 16 ans dans l'année » aux enfants des bénéficiaires qui ont atteint cet âge dans l'année civile (Délibération n°08/17 du 23 mai 2017).

117 jeunes ayant-droits ont reçu un carnet de chèques culture d'une valeur de 200 € en mars 2019 (128 en 2018).

II. 9. PRESTATIONS SOCIALES (REMBOURSEMENT) POUR LES AGENTS DES ORGANISMES ASSOCIÉS

228 journées (248 en 2018) payées et **65** demi-journées (47 en 2018) concernant les centres de loisirs.

8 bénéficiaires ont déposé des demandes pour l'année, pour **16** enfants (6 bénéficiaires pour 9 enfants en 2018).

III. ARBRE DE NOËL

Chaque enfant de 0 à 13 ans dans l'année peut bénéficier d'un cadeau pour l'Arbre de Noël.

Nombre de parents bénéficiaires : **749, soit 3 familles de moins que l'année précédente** (752 en 2018). Nombre d'enfants concernés : **1 112** (1 117 en 2018), soit **5** enfants de moins qu'en 2018. La journée Arbre de Noël a eu lieu le samedi 14 décembre 2019 au Parc des Expositions.

Plusieurs choix de cadeaux ont été proposés aux enfants :

Abracadabois (Périgueux)	37
Abonnements	58
Cadhoc	304
Chèques culture	87
Jouéclub (Bergerac, Périgueux, Sarlat)	608
Pion de l'Isle (Périgueux)	18

Depuis 2017, les enfants âgés de 9 ans ont accès au choix des chèques Cadhoc.

PRESTATAIRES :

- COMPAGNIE AFOZIC (Haute Savoie) pour l'animation en salle (3 x 30 min),
 - Photomaton avec le Père Noël avec SCENOPHOTO (Gironde),
 - 20 jeux en bois avec animateurs, espace Kapla BOULES ET BILLES (Dordogne),
 - Manège et barbe à papa et 2 pêches aux canards avec les forains MARACHE (Dordogne),
 - Atelier maquillage, matériel ludique pour les tout-petits, 2 baby-foot, structures gonflables avec LOCSPORT 24 (Dordogne),
 - Espace conte animé par ZANNETTACCI C (Dordogne), conteuse, dans un chalet en bois entouré d'une forêt de sapins
- Après 2017 et ses guirlandes en toile de jute, en 2018 et 2019, la commission s'est attachée à continuer à décorer la forêt enchantée avec des matériaux de récupération pour favoriser le « développement durable » ; ainsi ont été réalisés des boules, figurines, guirlandes, flocons pour une décoration nature !
- Un partenariat avec le Service du Tourisme et la Com/Com Vallée Dordogne & Forêt Bessède (Belvès) a permis de fabriquer des panneaux indicateurs en bois gravés type PDIPR afin de favoriser la visibilité des animations dans un hall qui fait plus de 3000 m².
- L'animation des ateliers et des stands ainsi que la distribution des cadeaux de cette journée ont été assurés bénévolement par les membres de la Commission Arbre de Noël et des administrateurs.

QUELQUES CHIFFRES :

Salle :

- 1 totem (programme de l'après-midi) et 8 bâches indicatrices,
- 1 grand sapin de 8 mètres et 35 sapins de différentes dimensions pour la fabrication de la forêt enchantée,
- 1 traîneau et ses rennes, le chalet et sa cheminée, des animaux pour la décoration de la forêt enchantée et aménagement d'un espace convivial type pique-nique.

Goûter :

- Goûter offert à tous (adultes et enfants),
- 3 750 viennoiseries, brioches et gâteaux ont été distribués avec jus de pomme et cidre (Le fournil de la Cité, Les Vergers d'Antan et V and B Dordogne),
- 650 sucettes en chocolat BOVETTI, friandises pour les enfants (Dordogne).

Divers :

- 300 barbes à papa,
- 115 enfants récompensés pour avoir participé à la fabrication de leur propre chapeau. Chaque enfant a reçu un mini cadeau. Partenariat avec JOUECLUB de Marsac-sur-l'Isle (Dordogne),
- 800 tirages photos personnalisés et estampillés NOEL COS 2019,
- Communication : réalisation d'un flyer et d'un reportage photo pour le site du COS.



IV. PROMOTION SOCIALE DES LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS

IV. 1. BOURSE CULTURELLE ET SPORTIVE



Malgré la possibilité d'en fractionner l'utilisation, les bénéficiaires l'utilisent majoritairement en une fois plutôt qu'en plusieurs.

Cette bourse permet aux bénéficiaires d'accéder aux activités culturelles et sportives de leurs choix. Elle est d'un montant de 65 € par an et par bénéficiaire depuis janvier 2017 et est utilisable en une ou plusieurs fois.

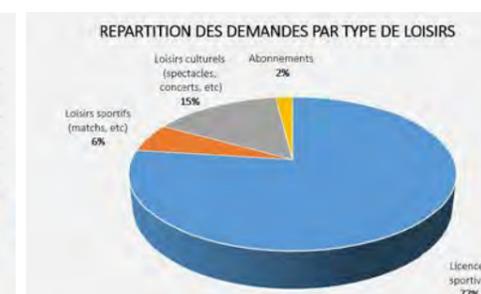
1 501 bénéficiaires (1 434 en 2018) l'ont utilisée, soit une augmentation de 4,67 % par rapport à 2018. Le nombre de demandes est de 1 594 (1 597 en 2018), ce qui représente une diminution de 0,19 % par rapport à 2018.

IV. 2. PASSEPORT JEUNE

Il permet à chaque enfant à charge des bénéficiaires d'accéder indifféremment à des activités culturelles ou sportives de son choix. Il est d'un montant de 55 € par an et par enfant depuis janvier 2017.

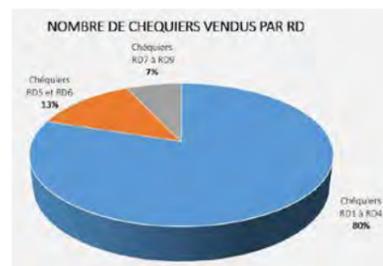
1 230 ayants droit (1 194 en 2018) l'ont utilisé, soit une augmentation de 3,02 % identique à celle constatée en 2018.

97,30 % des demandes sont effectuées en une seule fois (1 263 demandes pour 1 230 enfants en 2018).



IV. 3. CHÈQUES CULTURE

2 635 carnets (2 621 en 2018) ont été vendus soit une augmentation de 0,53 % à 911 bénéficiaires (927 en 2018).



IV. 4. CINEMA

9 246 billets de cinéma (9 378 en 2018) ont été vendus, soit une diminution de 1,41 % par rapport à 2018 :

Cinéma CGR	8 462
Bergerac	582
Cinéchèques (nouveau 2017)	202

Le nombre de bénéficiaires demandeurs est de 1 998 (1992 en 2018), soit 0,30 % de plus qu'en 2018.

IV. 5. PISCINE

10 224 billets vendus (11 772 en 2018), soit une diminution de 13,15 % par rapport à 2018 :

Aquacap à Périgueux	7 453
Bertrand de Born à Périgueux	882
Bergerac	327
Marsac	224
Saint Astier	185
Ovive à Nontron	1 153

875 bénéficiaires (588 en 2018) ont utilisé la billetterie piscine, soit une augmentation de 48,81 % par rapport à 2018.

IV. 6. BILLETTERIES DIVERSES

- Ont été proposés à la vente sans participation du COS et à tarif CE :
- 629 entrées pour le Snook Bowl Palace à Trélissac,
 - 41 entrées pour les Parcs Walibi et Aqualand d'Agen,
 - 87 entrées pour le Zoo de la Palmyre,
 - 90 entrées pour le Futuroscope,
 - 26 entrées pour Vulcania,
 - 31 entrées pour le Puy du Fou,
 - 362 entrées Foire de Périgueux,
 - 9 entrées Foire de Bordeaux,
 - 11 entrées au Zoo de Beauval (billetterie proposée depuis octobre 2019)
 - 82 entrées pour Fest'in Ribérac,
 - 43 entrées pour le Cirque Zavatta,
 - 139 carnets PASSTIME 2019.

IV. 7. ACTIVITÉ SPORTIVE

MATCHS HANDBALL	20 participants
Samedi 23/03/19	10 participants
Dimanche 24/03/19	10 participants

IV. 8. ACTIVITÉS CULTURELLES

CENDRILLON	60 participants
Samedi 28/12/19	30 participants
Dimanche 22/12/19	30 participants
STARS 80	40 participants

IV. 9. SORTIES WEEK-END

29 bénéficiaires ont participé à la sortie au Puy du Fou du 29 juin au 1er juillet 2019

25 bénéficiaires ont participé à un Week-end au Centre Thalazur d'Arcachon en 2019

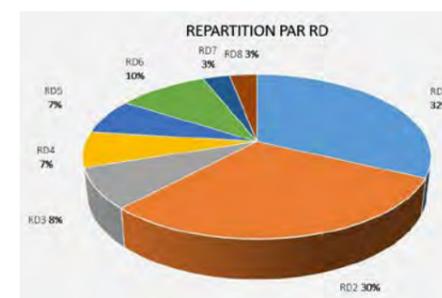
18 bénéficiaires ont participé à un Week-end au Centre Vitalparc de Lacanau en 2019

29 bénéficiaires ont participé à la sortie à Amsterdam du 22 octobre au 25 octobre 2019

IV. 10. NUITÉES LIÉES À LA CARTE ADAGIO



40 ouvrants droit (54 en 2018) pour 93 nuits (120 en 2018) ont profité de cette offre : on peut noter une diminution des demandes pour cette année.



V. PROMOTION SOCIALE DE L'ACCÈS AUX VACANCES

V. 1. SÉJOURS JEUNES

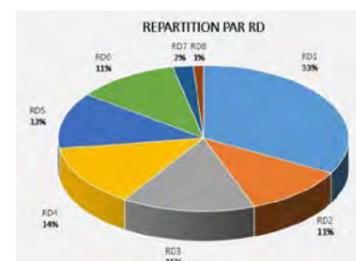
Cette aide est destinée à favoriser la participation à des stages ou séjours, des enfants à charge des bénéficiaires jusqu'à l'âge de 23 ans dans l'année civile.

Le Comité des Œuvres Sociales intervient dans la prise en charge des frais engendrés en fonction du revenu disponible des bénéficiaires sur la base d'un plafond de **800 €**.

On note une augmentation des demandes qui sont passées de 75 en 2018 à **88**, soit une augmentation de 17,33 %.

La moyenne d'âge est de **13 ans**.

88 séjours ont été subventionnés durant l'année 2019.



V. 2. SÉJOURS ADULTES HIVER

Aucun séjour hiver n'a été proposé en 2019.

V. 3. VOYAGE

Aucun voyage n'a été proposé en 2019.

V. 4. LOCATIONS

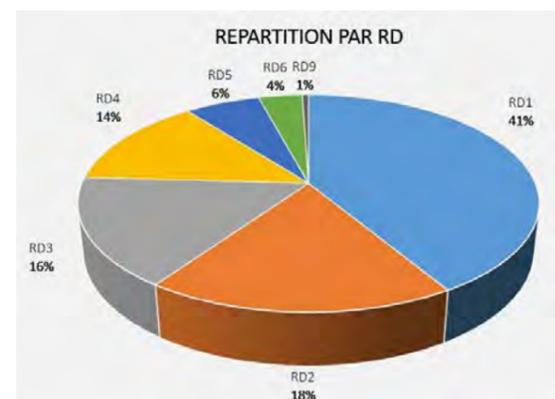
PRESTATAIRES

191 semaines ont été attribuées pour les locations d'été 2019, avec 2 prestataires.

3 prestataires :

- NEMEA : 55 semaines,
- MISTERCAMP : 136 semaines.

191 locations au total ont été attribuées par le COS, suite au tirage au sort.



Une participation en faveur des bénéficiaires ou ayants droit en situation de handicap durable (cf. délibération N° 12/17 du 21 novembre 2017) a permis à 1 personne (2 en 2018) d'accéder à une location spécifique.

SEMAINES HORS SAISON MISTERCAMP ET NÉMÉA

Des locations à prix préférentiels ont été proposées aux bénéficiaires par le biais de nos prestataires vacances **MISTERCAMP** et **NEMEA**, sans aucun engagement ni subvention de la part du COS.

MISTERCAMP : 67 locations (96 en 2018) ont été effectuées en 2019 par 59 bénéficiaires (85 en 2018), soit une diminution de **30,21 %**.

NEMEA : 26 locations (20 en 2018) ont été effectuées en 2019 par 23 bénéficiaires (17 en 2018) soit une augmentation de **30 %**.

Au total, **284** locations ont été facturées par le COS en 2019 (378 en 2018)

Ainsi, ce sont 7 251 personnes qui peuvent bénéficier des aides proposées par le COS.

VI. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date : 16 mai 2019

Lieu : Centre Départemental de la Communication à Périgueux

- Total du nombre d'adhérents : **3 046** bénéficiaires au 16 MAI 2019
- Quorum : **25 %** soit présents ou représentés : 762

Nombre de bénéficiaires présents : **227** (266 en 2018)

Taux de variation de 2018 à 2019 : - **14,66 %**

Nombre de bénéficiaires présents ou représentés : **895** (1 009 en 2018)

Taux de variation de 2018 à 2019 : - **11,30 %**

VII. COMMUNICATION

Nombre de COS INFO ou FLASH en 2019 : **5 au total dont 4** envoyés par messagerie interne et **1** par courrier.

Imprimés par le service Reprographie du Conseil Départemental.

Site Internet du COS : www.cos24.fr.

SECRETARIAT ITINÉRANT :

Permanences à Bergerac, Ribérac, Mussidan, Hautefort, Terrasson, Sarlat, Le Bugue, Brantôme et Nontron.

En 2019, les sites de Saint-Astier, Thenon, Thiviers et Excideuil ont été rajoutés aux permanences existantes.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE



TABLE DES MATIÈRES

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL ET ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE	244
I. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES	245
II. LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES	256
III. LE BUDGET	257
IV. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	258

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) géré par un Syndicat Mixte, pôle référent pour l'enseignement musical spécialisé de la musique dans le département a pour mission principale la sensibilisation du jeune public et la formation des futurs amateurs à cette pratique artistique.

Dans le cadre de son label national, le CRDD prépare également aux formations professionnelles les étudiants qui en auront fait le choix en intégrant le cycle d'études spécialisées.

Contribuant à une politique ouverte d'enseignement artistique par des partenariats avec l'Éducation Nationale, l'établissement intervient de l'école maternelle au collège par des interventions

en milieu scolaire et des classes à horaires aménagés.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental accueille plus de 1300 élèves, qui grâce à une formation riche et complète, deviendront en majorité des praticiens amateurs et éclairés. Les autres, bien armés, pourront s'orienter vers la voie professionnelle des métiers du spectacle vivant.



Ce rapport d'activité donne une vision chiffrée de cet engagement fort du Conseil Départemental de la Dordogne et des collectivités locales en faveur de la musique, au plus près de la demande des territoires.

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Le CRDD développe un enseignement artistique de qualité, en milieu rural, en s'inscrivant dans la synergie institutionnelle et associative du territoire de la Dordogne. Son projet pédagogique est ouvert et innovant, pilotant un réseau de 10 antennes réparties sur tout le département, irrigant 203 communes. Il bénéficie d'un soutien fort du Conseil Départemental, ainsi que des communes ou intercommunalités adhérentes au Syndicat Mixte.

Sa proposition de formation artistique s'articule autour de cursus diplômants, mais aussi de parcours différenciés, adaptés aux différents publics, ainsi qu'un dispositif d'apprentissage par l'orchestre, par oralité, à caractère social : le dispositif AMOS, inspirée de DEMOS.

L'action culturelle du CRDD est foisonnante et diversifiée, et s'inscrit dans des actions de partenariat sur les territoires. Elle développe de nombreuses actions d'Éducation Artistique et Culturelles (EAC) en lien avec l'Éducation Nationale, l'Agence Culturelle départementale, mais aussi avec le réseau de lecture publique, le milieu hospitalier, ou les opérateurs sociaux du territoire. Ce sont de belles occasions de rencontrer un public nombreux et diversifié.

L'offre de formation – déjà largement ouverte sur les musiques actuelles et traditionnelles – s'est enrichie dès cette année d'un parcours de découverte théâtre, qui débouchera sur la construction progressive d'un cursus d'enseignement théâtral, réparti sur plusieurs antennes.

Soucieux d'une meilleure accessibilité du public, le SMCRRDD a mis en place cette année une tarification prenant en compte le quotient familial, ainsi qu'un accès pratiquement gratuit pour les familles ou élèves bénéficiant du RSA.

En 2019, le CRDD a donc accueilli en formation 1271 élèves, et sensibilisé plus de 2470 enfants, adolescents et adultes au plaisir de jouer de la musique.

Ce rapport d'activité vous donnera un aperçu du fonctionnement créatif et ouvert du CRDD, ainsi que des nombreux projets de concerts, rencontres, stages et partenariats qui ont marqué cette année 2019.



Carline CAPPELLE

Présidente du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne

I. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

Pôle de référence pour l'enseignement artistique en Dordogne

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD), géré par un Syndicat Mixte, est un pôle de référence pour l'enseignement artistique spécialisé sur le territoire périgourdin. Il a accueilli en 2019 jusqu'à 1364 élèves, proposant une formation riche et complète sur 23 lieux de cours répartis sur tout le département. Ses missions sont artistiques et pédagogiques, développant la formation des amateurs en musique et en théâtre, et - dans le cadre de son label national - l'orientation professionnelle aux métiers du spectacle vivant, pour les élèves inscrits en cycle spécialisé, délivrant un Diplôme d'Enseignement Musical (DEM).

Des actions de sensibilisation tout public

Chacune des 10 antennes du CRDD développe un projet d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

en étroite collaboration avec les écoles, collèges et éventuellement lycées de son territoire, mais aussi le milieu associatif, les centres de loisirs, les bibliothèques, les EPHAD, les crèches, ou structures d'entraide et de soutien social.

Plus d'une centaine d'actions de sensibilisation ont eu lieu cette année autour des villes de Montpon, Bergerac, Lalinde, Ribérac, Thiviers, Sarlat, Montignac, Nontron, Saint Astier. Au total, 2470 enfants, adolescents ou adultes auront été sensibilisés en 2019.

Des liens resserrés avec l'Éducation Nationale

Des interventions en milieu scolaire, coconstruites avec la DSDEN, sont programmées depuis septembre 2019 dans les écoles de Chancelade, Champcevinel, Chamiers, Sarlat, et Sanilhac.

Les projets « phare » avec les collèges de Mareuil et Thiviers - option gratuite de pratique collective instrumentale - font des émules : le

collège de Terrasson ouvrira ce type d'option en septembre 2020, et les actions partagées cette année scolaire avec l'enseignante musique du collège de Nontron préfigurent un partenariat pour l'année prochaine.

Un projet exemplaire, « les cuivres d'Eugène » à l'école Eugène Leroy de Coulounieix Chamiers : cet ensemble de cuivres pour une classe de CE2, créé dans le cadre des TAP, a évolué en 2019/2020 vers une structure d'Orchestre à l'école. Situé dans un quartier dit « défavorisé », cet orchestre a rencontré un grand succès, et une deuxième cohorte, ouverte aux percussions, est en cours de construction.

Au total, environ 40 heures d'enseignement hebdomadaires sont dédiées aux interventions en milieu scolaire, pour des projets d'EAC, à destination de 425 élèves.

Des dispositifs pédagogiques en évolution

7 dispositifs AMOS (Apprentissage de la Musique par l'Orchestre à vocation Sociale) proposent à une centaine d'enfants ou adolescents, répartis sur différentes antennes, d'apprendre ensemble un instrument, sans lecture de partition, dans le cadre de séances hebdomadaires d'orchestre bois, cordes, ou cuivres, ou même guitares et percussions. Certains AMOS sont

accueillis dans des collèges, dans le temps hors scolaire. Cette pratique d'ensemble bénéficie d'un tarif d'accès très abordable, et favorise le « premier contact » avec l'institution : débiter un instrument, directement, sans prérequis de connaissance de la musique, dans un petit groupe, avec ses pairs.

Ce rapport d'activité donne une vision chiffrée de cet engagement fort du Conseil Départemental de

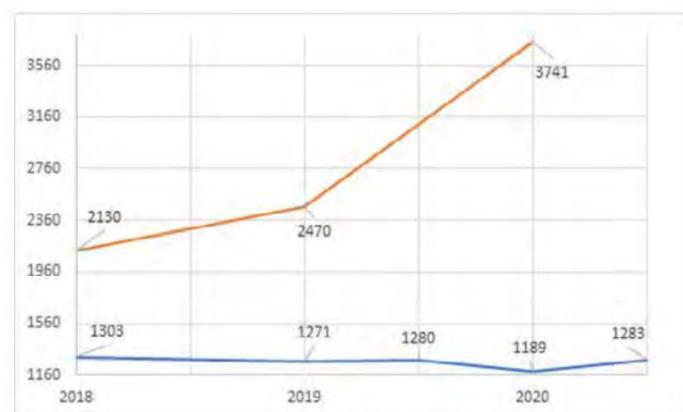
la Dordogne et des collectivités locales en faveur de l'enseignement artistique spécialisé, au plus près de la demande des territoires.

Au total, ce sont plus de 3741 élèves qui ont bénéficié du rayonnement du Conservatoire Départemental, **regroupant les inscrits ainsi que le public bénéficiant de ses actions de sensibilisation.**

I. 1. LE BILAN PÉDAGOGIQUE

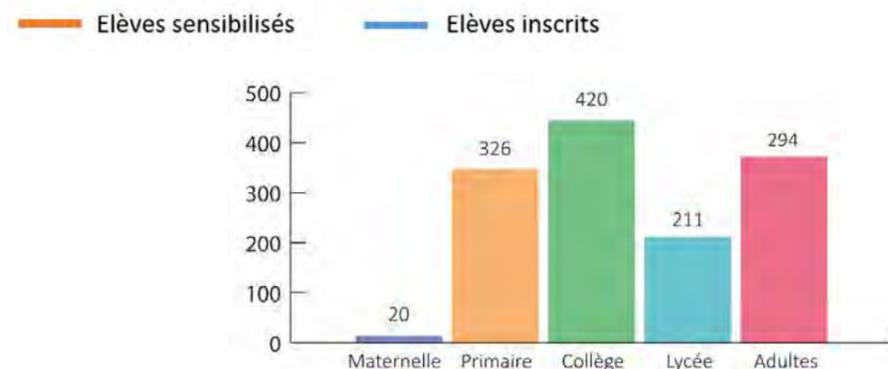
I. 1. 1. Le public

Evolution du nombre d'élèves de 2018 à janvier 2020

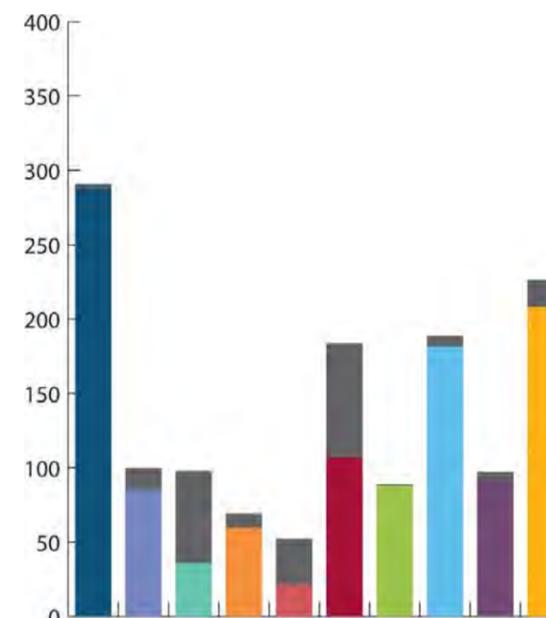


Pour les élèves inscrits :
 - Baisse en septembre 2019 due à la mise en place du QF
 - Remontée observée dès janvier 2020

Pour les élèves « sensibilisés » :
 - Augmentation : de 2130 en 2018 à 2470 en 2019



Répartition du nombre total d'élèves en fonction de leur tranche d'âge.

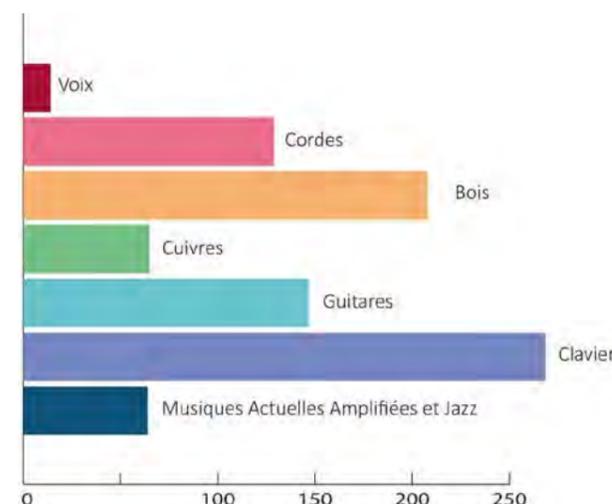


Nombre d'élèves inscrits dans chaque antenne (communes adhérentes et extérieures)

Le graphique représente le nombre total d'élèves pédagogiques par antenne, c'est à dire les élèves qui suivent des cours sur l'antenne, peu importe leur lieu de résidence. La part grisée indique les élèves dont leur lieu de vie est situé sur une commune non-adhérente au conservatoire.

Le conservatoire est présent dans tout le département grâce à son réseau de 10 antennes, ce qui lui permet également de toucher des publics habitant en dehors du département voir même de la région. En effet, sur les 1271 inscrits, 1257 habitent sur le territoire, 5 proviennent d'un département voisin et 9 d'une région voisine.

Les familles indiquées correspondent aux instruments suivants :



- Voix
- Cordes : Violon, Alto, Violoncelle et Contrebasse
- Bois : Flûte à bec, Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone et Basson
- Cuivres : Trompette, Trombone, Tuba et Cor
- Guitares
- Claviers : Percussions, Accordéon et Piano
- Musiques Actuelles Amplifiées et Jazz

Nombre d'élèves inscrits dans les familles nommées ci-contre.

DES DISPOSITIFS EN FAVEURS DE L'ACCESSIBILITÉ



34

Le Conservatoire avec le soutien du Département a mis en place une politique d'accès pour tous à la musique quel que soit les revenus de la famille. Ainsi, **34** personnes bénéficiant du **dispositif RSA** ont pu percevoir une aide du Conseil Départemental leur permettant de ne payer que 10€ de cotisation pour l'année 2019

I. 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les cursus diplômants



Le CEM (Certificat d'Etude Musicale) est un diplôme de fin d'études, validant le parcours de formation amateur dans un Conservatoire

Le DEM (Diplôme d'Etude Musicale) est un diplôme permettant à l'élève de continuer vers une pratique professionnelle. Il n'est délivré que dans un établissement labelisé par l'Etat.

Jouer ensemble : des dispositifs innovants

La pratique d'ensemble est au cœur des enseignements du CRDD. C'est aussi l'occasion d'imaginer de nouvelles méthodes d'apprentissage, plus accessibles à un public hésitant parfois à franchir les portes d'un Conservatoire.



45

Un dispositif appelé **Orchestre junior** au collège permet un apprentissage instrumental lié à une pratique d'ensemble, au sein d'un collège, en temps scolaire et en total gratuité. Il est en partenariat avec l'harmonie municipale de la ville : les enfants apprennent l'instrument avec l'équipe enseignante du Conservatoire, et jouent chaque semaine au sein de l'orchestre de leur commune. **45** élèves sont inscrits dans ces parcours en partenariat avec Les Joyeux Thibériens pour le collège Léonce Bourliaguet de Thiviers, et l'Espérance Mareuillaise au collège de Mareuil sur Belle.



7

groupes **AMOS (Apprentissage de la Musique par l'Orchestre à vocation Sociale)** proposent à une centaine d'enfants ou adolescents, répartis sur différentes antennes, d'apprendre ensemble un instrument, sans lecture de partition, dans le cadre de séances hebdomadaires d'orchestre bois, cordes, ou cuivres, ou même guitares et percussions. Certains AMOS sont accueillis dans des collèges, dans le temps hors scolaire. Cette pratique d'ensemble bénéficie d'un tarif d'accès très abordable, et favorise le « premier contact » avec l'institution : débiter un instrument, directement, sans prérequis de connaissance de la musique, dans un petit groupe, avec ses pairs.



1

Orchestre à l'école, « Les cuivres d'Eugène »
Il a vu le jour en mars 2019, dans l'école Eugène Leroy de la ville de Chamiers. Une cohorte d'élèves de CM1 a rendez-vous 2 fois par semaine pour apprendre à jouer ensemble de la trompette, du cor, du tuba et du trombone. Un grand succès local, qui présage de la création d'un orchestre percussions en septembre 2021.



49

Le dispositif **Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** permet aux élèves inscrits au collège Clos Chassaing de pouvoir bénéficier d'un emploi du temps aménagé afin de pouvoir étudier la musique de façon plus approfondie. Cette année ce sont **49** élèves du Conservatoire sur les 92 inscrits qui ont pris part à ce dispositif. Tout au long de l'année, ils se produisent vers différents publics, permettant de donner de la visibilité au Conservatoire mais également de se rapprocher de certains publics prioritaires (Scolaires et Séniors).

Une nouveauté 2019, le parcours théâtre

L'ouverture d'un nouvel enseignement, le théâtre, a débuté cette année par un « parcours découverte », en lien avec une étude diagnostique du territoire. Ses objectifs :

- Proposer une offre pédagogique de découverte du théâtre vivant sur 3 antennes du CRDD
- Créer des liens avec le milieu associatif de l'enseignement du théâtre en Dordogne
- Créer des liens avec les artistes professionnels du théâtre accueillis sur le département, en collaboration avec l'Agence Culturelle Départementale
- Inciter les élèves à assister aux spectacles, et mettre en résonance leur pratique théâtrale avec les formes spectaculaires actuelles
- Amorcer une configuration d'un cursus théâtre en cycle pour l'année scolaire 2020/2021

I. 3. L'ACTION CULTURELLE

Une Action Culturelle foisonnante, riche en partenariats sur le territoire de chaque antenne.

L'action culturelle du CRDD propose un programme annuel d'une centaine de présentations publiques multi formes, pour tout public, et toutes gratuites. Accueillies dans de nombreux lieux culturels du département, c'est l'occasion pour le CRDD d'ouvrir ses portes largement, et de tisser des liens avec la vie culturelle locale.

6

Transmission d'artistes invités et leur restitution publique

Il s'agit de temps privilégiés d'échange avec des artistes et/ou professionnels reconnus. Une manière de faire se rencontrer des pratiques, des méthodes ou encore des univers préprofessionnels.

36

Rassemblements inter-antennes

Regroupements d'élèves, inter-antennes sur des projets collectifs permettant le travail en commun, l'échange et la rencontre entre les élèves de secteurs et de formations différentes. Ces rassemblements favorisent l'ouverture, le partage avec d'autres enseignants, et l'enrichissement des pratiques des élèves.

74

Concerts et auditions

Pour beaucoup ce sont des temps d'évaluation pour l'obtention des fins de Cycle ou pour valider un diplôme de fin d'étude. Ils mettent les élèves en situation de prestations musicales, mais sont aussi des moments de partage, d'écoute avec les familles, les autres élèves et le public.

Participation à des événements publics (Festivals, temps forts d'une ville, participation à un COTEAC)

Le CRDD s'intègre autant que possible dans les manifestations culturelles du territoire. L'objectif étant à la fois de faire partie de l'offre culturelle disponible sur le département, mais aussi de permettre aux élèves d'y participer

34

dans des conditions réelles de prestation scénique devant public. Ces expériences favorisent le travail collectif ainsi que la rencontre avec d'autres acteurs culturels. De plus, les partenariats engagés contribuent au rayonnement du conservatoire et à le rendre visible.

42

Temps de partage

Ces temps ont pour objet d'aller à la rencontre de structures du territoire afin de sensibiliser d'autres publics à la musique, aux instruments et à l'écoute. Elles peuvent être aussi l'occasion de passerelles interdisciplinaires (théâtre et musique, littérature et musique...). Ces actions peuvent être réalisées par les élèves, les enseignants ou les deux en complicité. Par ce biais les élèves ont la possibilité d'expérimenter la position de transmetteurs de connaissances. De plus, elles permettent de faire connaître le conservatoire.

9

Stages/rencontres/Echanges

Les formules rencontres, échanges et stages sont la possibilité de travailler avec des professionnels, des ressources existantes à l'échelle départementale, régionale, nationale et même internationale, sur des projets spécifiques qui contribuent au développement, à l'enrichissement et au perfectionnement des élèves.

6

Concerts pédagogiques

L'objectif est de faire connaître le CRDD à un plus large public, d'en valoriser l'image, en faisant découvrir le large panel d'activités et de disciplines proposées, pour qu'enfants et adultes aient envie de nous rejoindre.

En 2019, plus de 170 manifestations ont été ouvertes au public gratuitement.

Concert - Audition - Ouverture de la semaine de l'Impro Bal à Allemans.

En partenariat avec le CFMI de Poitiers, les élèves ont donné une représentation de musiques trad'.



Concert pédagogique - Journée des enfants à Lalinde. Lors de la Journée des Enfants à Lalinde plusieurs élèves du CRD Dordogne (Antenne du Périgord Pourpre) ont joué pour les enfants présents –une occasion de partager leur travail et leur motivation pour la musique. Les professeurs ont également animé un moment musical sur des musiques d'Amérique du Sud pour flûte et guitare.



Concert - Audition - Stage du Jeune Chœur Départemental. Les élèves se sont réunis pendant 2 jours afin de travailler ensemble et proposer un concert à l'église de La Roche Chalais.



Stage - rencontre - Journée découverte Piano

Une vingtaine d'élèves ont participé à cette journée. L'objectif étant de faire découvrir le piano acoustique et de proposer des temps d'échanges et d'apprentissage avec d'autres enseignants. Les élèves ont été accueillis dans l'atelier du facteur de pianos Luc Guiot le matin et ont poursuivi leur parcours par différents ateliers à l'Espace Britten.



Stage - rencontre - échange- Stage Orchestre Junior.

Dans le cadre des rendez-vous au jardin et après deux jours de stage, l'Orchestre junior de la Vallée Vézère et du Sarladais a donné un concert au château de Campagne.

Evènement public - Silence ça tourne dans le cadre des Chaudronnades de Montignac. Projet de création et d'improvisation musical autour d'images filmées et produites par des collégiens. Présentation de la performance en direct.



Evènement public - Les conservatoires envoient du son - Sans réserve à Périgueux.

Le département musiques actuelles amplifiées du CRDD et du CMMD de Périgueux propose d'assister aux examens qui se déroulent sous la forme d'un concert.



Transmission d'artiste - Rencontre avec Carlos Maza, compositeur et multi-instrumentiste chilien.

L'artiste s'inscrit dans un projet qui durera plusieurs années, il anime au CRDD plusieurs stages proposant à chaque fois des compositions inédites. En 2019, il est venu pour le stage cuivres et bois.

LISTE EXHAUSTIVE DE L'ACTION CULTURELLE SUR L'ANNÉE 2019.

AJAM, ensemble Jazz – Vœux du Maire	12/01/19	St Astier
Auditions classe de guitare CHAM	17/01/19	Périgueux – école Britten
Ensemble Soundpainting	18/01/19	Sarlat – CDI collège La Boétie
1 ^{ère} partie « piano furioso » - classe de piano	19/01/19	St Astier – La Fabrique
Nuit de la lecture	19/01/19	Lalinde – salle Jacques Brel
Orchestre symphonique Périgord Centre	20/01/19	Chancelade – District Foot
Concert des ensembles CHAM	01/02/19	Périgueux – Centre de la communication
Moment musical – classes de flûtes et guitares	05/02/19	Lalinde – Maison de Montard
Festival Virus Vocal – Jazz Vocal du Conservatoire	08/02/19	Ste Foy la Grande – salle Clarisse Brian
Concert d'hiver	09/02/19	Ribérac – église ND de la Paix
Bal Trad (atelier)	09/02/19	Ségonzac – salle des fêtes
Stage & concert Musique de chambre (avec le CMMDP)	09/02/19	Bergerac
Audition Musiques Actuelles	15/02/19	St Astier – La Fabrique
Lalinde s'amuse (ateliers musique)	26/02/19	Lalinde – Ecole bleue
Restitution Résidence Agence Culturelle	04/03/19	Ribérac – Office de Tourisme
Master class - Jeune Chœur de Dordogne	09/03/19	Ribérac – Antenne du CRDD
Ensembles CHAM harpes et guitares	15/03/19	Coulounieix Chamiers – EHPAD
Concert des Ensembles CHAM pour les scolaires (Orch 1 et 2 + Big Band)	22/03/19	Périgueux – Centre de la communication
Audition pluridisciplinaire	22/03/19	Coulounieix Chamiers – Antenne
Projet « Planète », Concert des élèves de fin de CI	03/04/19	Ribérac – cinéma Max Linder
Concert/examen fin de C1	05/04/19	Montignac – Antenne CRDDD
Concert Comment font les animaux	06/04/19	Ste Modane
2 ^{ème} rencontre Pop and Rock	06/04/19	Montignac – Salle Jean Macé
Big Band (répét+ restitution)	06/04/19	Prigonrieux – espace socio-culturel
Concert CI	10/04/19	Champcevinel – salle des fêtes
Concert CEM	10/04/19	Champcevinel – salle des fêtes
Concert examen CI+Instant musical	10/04/19	St Astier – La Fabrique
Moment musical – classes de violon, violoncelle, piano	11/04/19	Lalinde – Maison de Montard
Stage Jeune Chœur de Dordogne en partenariat avec le CMMDP	du 25 au 27/04/19	Vanxains – MFR
Concert Jeune Chœur de Dordogne	27/04/19	La Roche Chalais – église
Concert Bal Trad	07/05/19	Allemands – Arsenic
Heure musicale	10/05/19	Bergerac – salle Debussy
Petit concert Bal Trad	11/05/19	Ribérac – hall espace André Malraux
Bal Trad (atelier)	11/05/19	Tocane - salle des fêtes
Heure musicale	15/05/19	Bergerac – salle Debussy
Audition/évaluation Piano/guitare	17/05/19	Bergerac – Antenne
Concert des ensembles instrumentaux	17/05/19	Grand Brassac – salle des fêtes
Les Chaudronnades	17/05/19	Montignac
Festival Jazz Pourpre/ concert Big Band	18/05/19	Bergerac
Concert « comment font les animaux »/ Les Chaudronnades	18/05/19	Montignac – Bibliothèque
Silence ça tourne/Les Chaudronnades	19/05/19	Montignac – Prieuré
Concert CEM	22/05/19	Champcevinel - salle des fêtes
Concert « comment font les animaux »	22/05/19	St André Dallas – église
Heure musicale	22/05/19	Bergerac – salle Debussy
Les 4 saisons du Jazz	22/05/19	St Astier – La Fabrique
Parcours musique du monde (scolaires)	23/05/19	Montpon – Foyer municipal
Moment musical	23/05/19	Montpon – Foyer municipal
Heure musicale piano	23/05/19	Bergerac – salle Debussy
Audition évaluation bois/chant	24/05/19	Bergerac – Antenne
Moment musical chorale adulte À travers chant	24/05/19	Montpon – Foyer municipal
Concert grands élèves cordes	24/05/19	La Force – temple de la fondation John Bost
Audition évaluation cuivres	25/05/19	Bergerac - Antenne
Audition pluridisciplinaire + chœurs d'initiation du Périgord Centre + CMMD	25/05/19	Chamiers – église
Concert quatuor de violoncelles	25/05/19	Bergerac – Château Mounet Sully
Concert des élèves chant	25/05/19	Coulounieix chamiers – église notre dame
Festi'drôle – Ensembles Musiques Actuelles AMP2R	25/05/19	Douchapt – village de gites de Beauclair
Présentation d'instruments à « Festi-drôle »	25/05/19	Douchapt – village de gites de Beauclair
Ensemble baroque du Conservatoire	28/05/19	église de St Quentin
Concert évaluation Jeunes Pousses – Musiques Actuelles	29/05/19	Périgueux – Sans réserve
Concert des élèves de l'école de musique	29/05/19	Bergerac – centre culturel
Concert Sing	04/06/19	Montignac – salle Jean Macé
Concert CEM	05/06/19	Bergerac – Auditorium
Concert contes et musiques au Pays	05/06/19	Beynac – église
Les 4 saisons du Jazz	05/06/19	Montpon – ciné le Lascaux
Concert orchestre junior Vallée Vézère & Sarladais	08/06/19	Campagne – Château de Campagne
Parcours musical	08/06/19	Campagne – Domaine de Campagne
Stage orchestre junior Vallée Vézère & Sarladais	08/06/19	Campagne – Château de Campagne
Concert Sing	08/06/19	Campagne – Château de Campagne
Itinéraire Baroque – Jeune Chœur de la Dordogne	08/06/19	Ribérac – église Notre Dame de la Paix
Concert enseignants dans 2 écoles élémentaires / MA et classique	11/06/19	St Astier – écoles élémentaires
Concert CEM	12/06/19	St Astier – La Fabrique
Donna Cori (chœur de femmes)	12/06/19	St Nathalie – église
Participation de l'AJAM - soirée soutien aux migrants (org CE EDF)	14/06/19	Périgueux
Festival de Jazz & Blues Chancelade – Chorales + Big Band	14/06/19	Marsac - Parc des expos
Disney jazz – Festival de jazz de Chancelade	14/06/19	Chancelade/Marsac
Concert Sing	14/06/19	Sarlat – Jardin des plantiers

Concert Sing	14/06/19	Sarlat – Jardin des plantiers
Concert Chœur Baroque	15/06/19	Audrix – église
Journée départementale cuivres – Carlos Maza	15/06/19	Montignac – Antenne
Concert cuivres – Carlos Maza	15/06/19	Montignac – Antenne
Concert des classes cuivres	16/06/19	Monbos – église
Journée départementale Bois – Calos Maza	16/06/19	Bergerac - Antenne
Concert Bois – Calos Maza	16/06/19	Bergerac - Antenne
Concert des ensembles CHAM	18/06/19	Périgueux – Odyssee
Audition classes piano et clarinette	19/06/19	Montignac – Auditorium
Rencontre musicale – Mai des arts	19/06/19	Bergerac – Auditorium et parking
Concert des élèves option musique	20/06/19	Mareuil – salle des fêtes
Concert « comment font les animaux »	21/06/19	Audrix
Concert orchestre à l'école	21/06/19	Bergerac – église Notre Dame
Concert élèves violon	21/06/19	Bergerac – musée Costi
Fête de la musique	21/06/19	Piégut-Pluviers
Fête de la musique	21/06/19	Ribérac
Fête de la musique	21/06/19	Montignac
Fête de la musique – musique acoustique	22/06/19	St Astier – La Fabrique
Fête de la musique – musique amplifiées	22/06/19	St Astier – Place
Fête de la musique – tous les élèves antenne Périgord Pourpre	22/06/19	Lalinde – Maison de Montard
Fête de l'école Eugène Leroy – Orchestre à l'école	22/06/19	Coulounieix-Chamiers – Château des Izards
Concert de fin d'année AMOS	25/06/19	Montpon
Audition classe de piano	26/06/19	Montignac – Auditorium
Concert Années 1940-1960	26/06/19	Verteilac – salle des fêtes
Concert classe de violoncelle	26/06/19	Bergerac – salle Debussy
Spectacle de fin d'année « Le Petit Poucet »	26/06/19	Nontron – EHPAD
Concert « comment font les animaux »	26/06/19	Terrasson – Médiathèque
Conte musical pour bébés lecteurs	27/06/19	Chancelade – Bibliothèque
Concert fin d'études CEM guitares	28/06/19	Champcevinel - église
Concert Sing (réseau bibliothèques)	28/06/19	Marquay – Salle des fêtes
Concert des ensembles AMOS	29/06/19	Périgueux - Centre de la communication
Concert des grands élèves	29/06/19	Périgueux - Centre de la communication
Conte Musical Le Petit Poucet	02/07/19	Nontron – Antenne CRDD
Audition classe de trompette et guitare	02/07/19	Terrasson – Antenne CRDD
Audition classe piano	02/07/19	Auditorium - Montignac
Audition classes de Violoncelle, Alto et Flûte	02/07/19	Coulounieix-Chamiers – Antenne
Audition classe de cor	03/07/19	Paulin - église
Audition classe de Guitare	03/07/19	Chancelade - Bibliothèque Municipale
Concert Comment font les animaux	03/07/19	Le Bugue -Maison de retraite
Conte Musical Le Petit Poucet	03/07/19	Brantôme - Ehpad
Fête du village et marché gourmand	06/07/19	Tamniès
Conte Musical Le Petit Poucet	06/07/19	Chancelade - Bibliothèque Municipale
Les 24h du swing – Big Band	07/07/19	Monségur (33)
Concert de soutien – L'Ajam - Festival « L'émoi des mots »	16/07/19	Douillac
Clôture du festival - Concert Bach – JCD Itinéraire Baroque	28/07/19	La Tour Blanche - église de Cercles
17 ateliers de sensibilisation, découverte d'instruments	du 2 au 15/09/19	Scolaires+Associations des 10 antennes du CRDD
Spectacle musical « Décrocher la lune » - avec Les P'tits loups	11/09/19	Ladornac
Journée des enfants au CCPB	05/10/19	Lalinde – Moulin de Guillou
Octobre Rose	06/10/19	Ribérac – Espace culturel A.Malraux
La ronde des villages	12/10/19	Montignac
Orchestre de rue	12/10/19	Salignac
Orchestre de rue	12/10/19	Sarlat
Eufonia – journée des jeunes chœurs d'aquitaine	12/10/19	Bordeaux – Auditorium
Concert Jazz Vocal du Conservatoire	15/10/19	Lembras
Festidiff	16/10/19	Sarlat
Présentation Musiques Actuelles	17/10/19	Nontron – Collège lycée
Journée découverte Piano	19/10/19	Périgueux
Cérémonie du 11 novembre	11/11/19	Ribérac
Marché de Noël	30/11/19	Montpon – gymnase
Rencontres Pop and Rock	07/12/19	Terrasson – Centre culturel
Téléthon	07/12/19	Ribérac – Espace culturel A.Malraux
Audition classe de clarinette	11/12/19	Bergerac – salle Debussy
Concert orchestre Junior collège Mareuil / lancement COTEAC	11/12/19	Brantôme – Salle des fêtes
Concert audition élèves	11/12/19	Lalinde – EHPAD
Présentation d'instruments à l'école	12/12/19	Beaumont du Périgord – école
Audition classe de piano	12/12/19	Coulounieix chamiers –Antenne CRDD
Auditions de Piano	12/12/19	Bergerac – salle Debussy
Auditions CHAM	12/12/19	Périgueux – Espace Britten
Audition de flûte/Violoncelle	13/12/19	Coulounieix chamiers –Antenne CRDD
Les élèves et leurs professeurs fêtent Noël	13/12/19	Montpon – cinéma Le Lascaux
Auditions de Piano	14/12/19	Bergerac – salle Debussy
Moments musicaux	17/12/19	Montignac – Antenne CRDD
Moments musicaux	18/12/19	Montignac – Antenne CRDD
Instant Musical – audition tous publics	18/12/19	St Astier – La Fabrique
Concert de Noël élèves	18/12/19	Bergerac – Auditorium
Audition de guitare	18/12/19	Trélissac – EHPAD
Contes et musiques de Noël	20/12/19	Chancelade – Bibliothèque
Prestation « Cuivres Eugène Leroy » Orchestre à l'école	20/12/19	Coulounieix-Chamiers – Salle polyvalente école Eugène Leroy
Scène ouverte	21/12/19	Ribérac - Antenne CRDD
Concert avec les Joyeux Thibériens	21/12/19	Thiviers – église

LEGENDE

- participation événements publics
- transmission d'artistes
- gogiques
- stages/rencontres/échanges
- rencontres
- rassemblements inter-antenne
- concerts et auditions

II. INSTANCES REPRÉSENTATIVES

II. 1. LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'organe délibérant qui prend les décisions à la majorité des représentants des collectivités adhérentes. Il a élu la présidente qui prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses, exécute les recettes et le représente en justice. En 2019, les délégués du comité syndical se sont réunis au cours de quatre séances, les 13 février, 20 mars, 19 juin et 13 novembre.

DÉLÉGUÉS TITULAIRES ÉLUS PAR LEUR COLLECTIVITÉ AU COMITÉ SYNDICAL			
Mme CAPPELLE Carline – Présidente – représentante du président du Conseil Départemental			
M. AMELIN Jean-Louis	Sanilhac	Mme MALARD Sabine	Terrasson
Mme ANDRIEUX Gaël	Saint-Astier	M. MARTY Raymond	CDC Vallée de l'Homme
Mme ANGLARD Régine	Conseil Départemental	Mme MONTET Teresina	Champcevinel
Mme BALSE Marise	Beaumont en Périgord	Mme NETELENBOS Stéphanie	Marsac-sur-Isle
M. BANQUET Alain	CAB	M. NIQUOT Pierre	CDC Drôme et Belle
Mme BLE-BRACHET Carine	Chancelade	Mme ROBIN-SACRE Sandra	Coulounieix-Chamiers
M. BOURRIER Christian	Lalinde	Mme ROUILLER Rozenn	Montpon
M. CALASSOU Stéphane	CDC Périgord Nontronnais	M. SALINIE Patrick	CDC Sarlat Périgord Noir
M. CIPIERRE Thierry	Conseil Départemental	M. SEJOURNE Michel	CAB
M. FLAQUIERE Vincent	CDC Pays de Fénelon	M. TESTUT Michel	Conseil Départemental
Mme GERVAISE Nicole	Conseil Départemental	M. VAUGRENARD Alain	Excideuil
M. GRANDCOING Michel	La Coquille	M. VILLEDARY Daniel	CDC Pays Ribéracois
		M. VILLEPONTOUX Michel	Thiviers

II. 2. LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique se réunit au moins deux fois par an. Des réunions supplémentaires sont possibles à l'initiative de la collectivité ou de la moitié des représentants titulaires du personnel. Le comité émet des avis sur l'organisation et le fonctionnement des services du Conservatoire. Ces avis, ne lient pas l'administration, sont soumis aux votes du collège des représentants du personnel et du collège des représentants de la collectivité. En 2019, les membres du comité technique se sont réunis au cours de quatre séances, les 25 janvier, 19 mars, 18 juin et 7 novembre.

REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ		REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	
TITULAIRES	SUPLÉANTS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Mme Carline CAPPELLE	Mme Régine ANGLARD	Mme Isabelle LOISEAU LENSON	M Luc DUMAINE
Mme Nicole GERVAISE	M Alain VAUGRENARD	M Didier DUPUY	M Lionel MORAND
Mme Stéphanie NETELENBOS	Mme Térésina MONTET	Mme Evelyne ROUX	Mme Béatrice MORAND

II. 3. LE COMITÉ D'HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est une instance de concertation chargée de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail. Il a pour mission de participer à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à la mise en œuvre, par les chefs de service, des prescriptions du code du travail relatives à la santé et la sécurité au travail, applicables à la fonction publique. En 2019, ils se sont réunis une seule fois le 25 janvier 2019.

REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ		REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	
TITULAIRES	SUPLÉANTS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Mme Carline CAPPELLE	Mme Régine ANGLARD	M Luc DUMAINE	Mme Isabelle LOISEAU LENSON
Mme Nicole GERVAISE	M Alain VAUGRENARD	M Didier DUPUY	M Lionel MORAND
Mme Stéphanie NETELENBOS	Mme Térésina MONTET	Mme Evelyne ROUX	Mme Béatrice MORAND

III. LE BUDGET

III. 1. LES DÉPENSES

Compte	FONCTIONNEMENT	
	BP+BS+DM 2019	BP 2020
011- Charges à caractère général	374 100,00 € (10,39 %)	374 100,00 € (10,39 %)
012- Charges de personnel	3 189 925,06 € (88,64 %)	3 212 522,98 € (87,51%)
68- Dotation aux amortissements	18 000,00 € (0,50 %)	60 000,00 € (1,63 %)
65- Autres charges de gestion courante	10 000,00 € (0,28 %)	10 000,00 € (0,28 %)
66- Charges financières	1 500,00 € (0,04 %)	1 500,00 € (0,04%)
67- Charges exceptionnelles	5 000,00 € (0,15 %)	5 000,00 € (0,15%)
022- Dépenses imprévues	Néant	Néant
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 598 525,06 €	3 663 122,98 €

III. 2. LES RECETTES

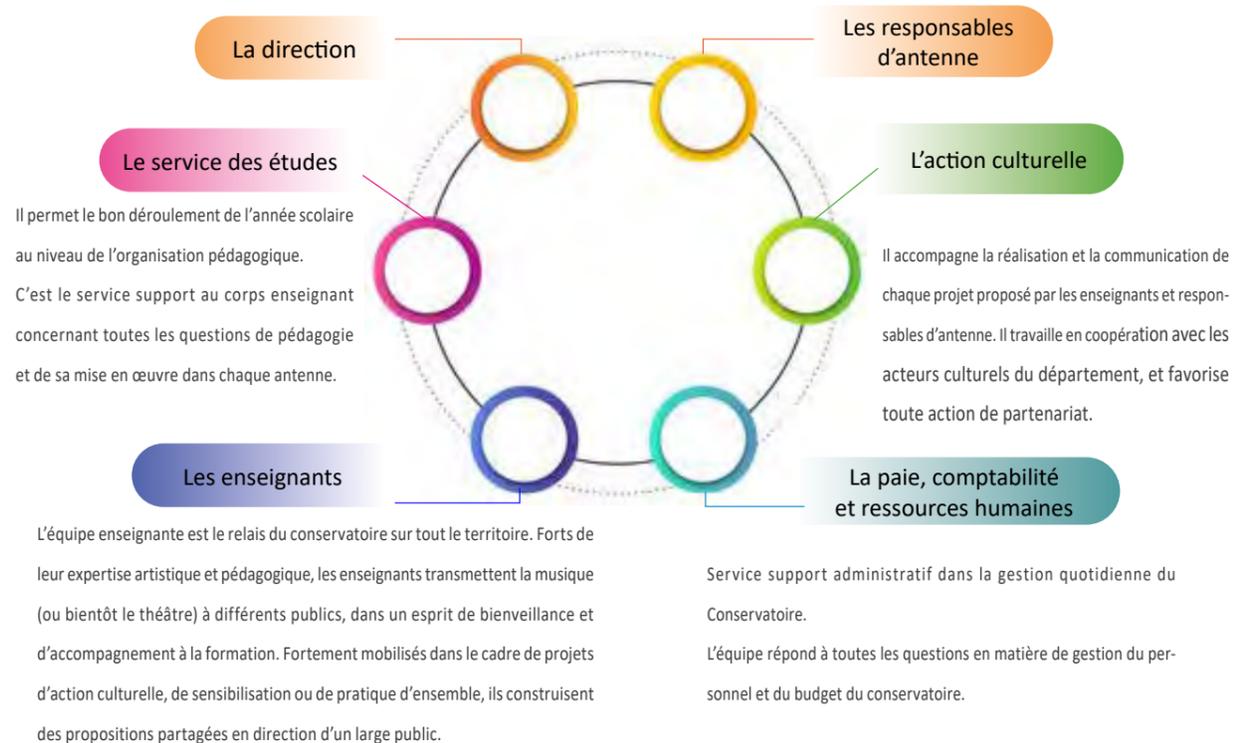
Compte	INVESTISSEMENT	
	BP+BS+DM 2019	BP 2020
001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	250 600,34 € (93,14 %)	185 066,50 € (75,52 %)
040 - Dotation aux amortissements	18 000,00 € (6,69 %)	60 000,00 € (24,48 %)
10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	446,00 € (0,17 %)	
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	269 046,34 €	245 066,50 €

IV. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

IV. 1. LES DIFFÉRENTES ÉQUIPES DU CONSERVATOIRE

Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique des différentes équipes qui travaillent ensemble au Conservatoire. Le descriptif n'est pas une liste exhaustive des compétences mais donne un aperçu du fonctionnement transversal du Conservatoire.

En lien avec la présidente du Syndicat Mixte, la direction détermine le projet d'établissement et définit l'orientation pédagogique, artistique et culturelle de la structure. Elle prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement du Conservatoire, en concertation avec les équipes administratives, financières et pédagogiques. Ambassadeurs, ils développent le projet global du Conservatoire sur leur territoire, en animant les équipes pédagogiques, mais aussi les partenaires locaux. Ils pilotent les projets d'action culturelle de leur antenne, et sont les interlocuteurs de leur commune ou intercommunalité, créant du lien avec les élèves, leur famille,



IV. 2. L'EFFECTIF DU CONSERVATOIRE

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIF POURVU	PERSONNEL MIS À DISPOSITION
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché principal	A	0	1
Rédacteur	B	2	
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	2	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	3	
Adjoint Administratif	C	3	
Sous-Total		10	1
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint Technique	C	0	1
Sous-Total 2		0	1
FILIÈRE CULTURELLE - ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE			
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2 ^{ème} classe	A	1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	4	
Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	8	
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	24	8
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^e classe B	B	8	
Assistant d'enseignement artistique	B	10	
Sous-Total 3		55	8
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		65	10

IV. 3. LA PARTOTHÈQUE

La partothèque est un lieu de consultation, d'écoute et de prêt, basée au siège administratif du Conservatoire à Chancelade. Lieu d'accueil et de convivialité, elle permet notamment l'emprunt de partitions pour une durée limitée.

Ces œuvres sont mises à disposition des enseignants. Elles sont classées par thématiques et peuvent être consultées et empruntées à tout moment.

Dans le cadre d'un projet spécifique, il peut également être demandé au Conservatoire d'investir dans de nouvelles œuvres.

IV. 4. LA LOCATION D'INSTRUMENTS

Le Conservatoire dispose d'un important parc instrumental, 150 instruments sont mis à disposition des élèves. Un contrat est alors conclu entre la famille et le Conservatoire.

DORDOGNE HABITAT

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DE DORDOGNE HABITAT : ACTEUR SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MAJEUR DU DÉPARTEMENT	262
II. LA POLITIQUE DE DORDOGNE HABITAT EN 2019	263
III. LES PERSPECTIVES À VENIR EN 2020	276

I. PRÉSENTATION DE DORDOGNE HABITAT : ACTEUR SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MAJEUR DU DÉPARTEMENT

I. 1. LA GOUVERNANCE DE L'OFFICE À TRAVERS SES INSTANCES

Le Conseil d'Administration de l'Office est composé de 23 administrateurs répartis de la façon suivante :

élus du Département, des personnes qualifiées, un représentant d'une association d'insertion, des représentants socio-professionnels et des représentants des locataires élus.

Le Président est Michel TESTUT et la Directrice Générale, Séverine GENNERET.

Le Conseil d'Administration a tenu 4 réunions en 2019, le Bureau du Conseil d'Administration 9 réunions avec un bon taux de participation soit 79 % de présence en moyenne.

La Commission d'Attribution des Logements, dont la Présidente est Marie-Pascale ROBERT-ROLLIN, a tenu 24 réunions en 2019.

La Commission d'Appels d'Offres s'est réunie 1 fois en 2019.

Le Conseil de Concertation Locative s'est réuni 2 fois avec les représentants d'associations des locataires du territoire et les associations animant les quartiers.

I. 2. LE CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL DE L'OFFICE EN 2019

National :

Après les lois de finances 2018 et 2019 qui ont mis le modèle du logement social sous pression : diminution immédiate de nos recettes avec la Réduction du Loyer de Solidarité (RSL).

Hausse de la TVA de 5,5 % à 10 %. Volonté de regroupement des organismes de moins de 12 000 logements avant le 1^{er} janvier 2021.

Local :

Année de préparation de la fusion des 2 offices, avec la prise de direction par intérim de Grand Périgueux Habitat au 1^{er} mai 2019. Accompagnement par le cabinet Ernst et Young sur la phase préparatoire.



Création du SMOLS (Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social), nouvelle future collectivité locale de l'office fusionné.

Mise en œuvre expérimentale d'une agence mobile sur le territoire Nord.

II. LA POLITIQUE DE DORDOGNE HABITAT EN 2019

II. 1. LA POLITIQUE STRATÉGIQUE PATRIMONIALE

Au 31 décembre 2019, l'Office disposait d'un parc de :

- 5 470 logements sur plus de 167 communes,
- 5 392 logements gérés directement et 78 logements non gérés en direct (gendarmeries),
- 49,4 % en collectifs et 50,6 % en individuels,
- 6 locaux commerciaux,
- 1 376 garages indépendants et parkings.
- Les 10 premières communes d'implantation :
 - 1) 395 : Sarlat
 - 2) 368 : Coulounieix-Chamiers
 - 3) 323 : Bergerac
 - 4) 317 : Boulazac
 - 5) 255 : Terrasson
 - 6) 189 : Trélissac
 - 7) 188 : Saint-Astier
 - 8) 165 : Ribérac
 - 9) 165 : Nontron
 - 10) 149 : Montpon-Ménéstérol
- Age moyen du parc : 33 ans
- Typologie du parc :
 - 38 % de type 4, 37 % de type 3,
 - 12 % de type 2, 9 % de type 5, 3 % de type 1
- 1 671 logements en Zone B2 et 3 721 logements en Zone C :
 - dont 2 648 en Zones Revitalisation Rurale (ZRR),
 - dont 227 sur 3 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).
- 51 logements loués à des associations à des fins de sous-location pour des personnes en grande difficulté,
- 1 activité de gestion de Syndic avec 1 copropriété de 35 logements (et des locaux communs) avec la Mairie de Sarlat,
- 16 logements en gestion pour le compte de tiers,
- Pas d'activité d'aménagement de lotissements pour vente de lots en 2018 mais un stock en baisse avec seulement 20 lots à la vente.



II. 1. 1. Notre mission de maîtrise d'ouvrage avec la construction neuve

En 2019, la programmation a atteint 77 logements financés pour 6 opérations :

- 41 en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS),
- 33 en Prêt Locatif Aidé d'Insertion (PLAI),

• 3 opérations en agglomérations, 2 en zone tendue et 1 en zone détendue.

Pour un montant programmé en investissement de plus de 10 Millions d'euros.

L'aide du Département sur cette programmation neuve 2019 s'élève donc à 385 000 €.

Cette programmation dépasse légèrement les objectifs de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de produire, en moyenne, 60/70 logements par an.

En 2019, l'Office a mis en service 9 opérations pour 71 logements :

COMMUNES	INTITULÉS	LOGEMENTS	FINANCEMENTS
MONTPON-MÉNÉSTÉROL	Le Claud la forêt 5	12 Individuels	3 PLAI 9 PLUS
CHANCELADE	Marjolaine	8 individuels	4 PLAI 4 PLUS
CHANCELADE	Résidence La Cropte	10 collectifs	10 PLAI
VERGT	Résidence la Grandes	8 collectifs	5 PLAI 3 PLUS
SAINTE-ALVÈRE	Résidence Alverena	6 collectifs	3 PLAI 3 PLUS
AGONAC	Lotissement les Genévriers	6 individuels	3 PLAI 3 PLUS
RAZAC-SUR-L'ISLE	Lotissement le Brandier	16 Individuels et collectifs	8 PLAI 8 PLUS
BOULAZAC	Résidence de l'Isle	4 collectifs	2 PLAI 2 PLUS
CREYSSE	Résidence du Bourg	1 individuel	Autres

Et a mis en chantier 4 opérations pour 50 logements avec ordre de service :

COMMUNES	LOGEMENTS	FINANCEMENTS
Le BUGUE lotissement l'Ovalie	8 individuels	5 PLUS 3 PLAI
SORGES lotissement Saint-Germain	8 individuels	6 PLUS 2 PLAI
BERGERAC résidence intergénérationnelle Le Vill@ge	26 individuels	12 PLUS 10 PLAI 4 PLS
BOULAZAC résidence Jean Ferrat	8 collectifs	6 PLUS 2 PLAI

II. 1. 2. La rénovation du patrimoine : le gros entretien

Le Plan d'Entretien de Patrimoine (PEP) 2019 avait été voté à hauteur de **3 848 450 €**.

L'Office a payé près de **2 millions d'euros soit plus de 50 % du programme réalisé** :

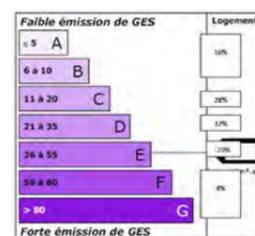
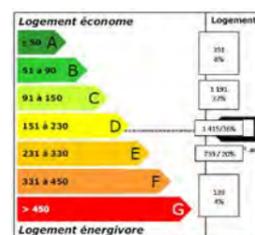
- **553 616 € en classe 6, gros entretien** (démoussage, peintures, etc...), soit 84 % du prévisionnel qui était de 662 581 €,
- **1 327 707 d'€ en classe 2, remplacements de composants** (réhabilitations thermiques,

couvertures, mises aux normes, etc...), soit 42% du prévisionnel qui était de 3 186 369 €.

L'aide du Département sur la rénovation énergétique et thermique du parc s'élève à **385 960 €**.

967 logements ont ainsi bénéficié de travaux.

Les étiquettes énergétiques du parc, à fin décembre 2019, sont encore en nette amélioration : **3 875** logements sont dotés d'une étiquette soit 70 % du parc.



II. 1. 3. La démolition

L'Office a terminé son ambitieux programme de renouvellement de son patrimoine, devenu obsolète, sur son Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) de 2010/2018.

De nouvelles opérations ont déjà été programmées dans le Plan Stratégique du Patrimoine (PSP) pour la période 2019/2024, **enjeu nécessaire** à la restructuration du patrimoine de l'Office et à la lutte contre la vacance.

En 2019, 5 opérations de démolition ont été réceptionnées pour un total de **30 logements démolis** (6 T5, 11 T4 et 13 T3):

- VERGT Moulin de Ripaille 2 avec la démolition totale de 17 logements,



- HAUTEFORT St-Agnan avec une démolition partielle de 11 logements sur 24 (13 sont en cours de réhabilitation),
- 2 démolitions de maisons individuelles liées à des sinistres Montpon et Brantôme.

Seul, le Département apporte une aide directe à l'Office dans ce programme de démolition. Depuis 2019, l'office dispose d'un nouveau dispositif de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) à travers le RIAD (Remise d'Intérêts Actuariels pour les Démolitions), un dispositif d'accompagnement aux programmes de démolition et de reconfiguration du parc social en zones détendues..

II. 1. 4. La vente, achat et VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement)

Fin 2017, les Offices Publics de l'Habitat apprenaient qu'ils allaient devoir supporter la baisse des Allocations Personnalisées au Logement (APL), soit 50 à 60 € par mois et par allocataire. Ce dispositif de « Réduction de loyer Solidarité », dite RLS, devait être compensé par un régime de vente simplifié. L'objectif était de permettre aux bailleurs de générer des fonds propres en vendant 1 % de leur parc de logements chaque année. L'ambition du gouvernement était de rehausser les chiffres de ventes passant de 8 K€ par an à 40 K €.

La loi Elan, parue le 23 novembre 2018, a déçu sur les mesures facilitatrices de vente HLM. La procédure est à peine simplifiée mais surtout il a fallu attendre un an pour que le décret d'application portant sur la vente de logements sociaux apparaisse, soit le 15 novembre 2019.

Ainsi, les ventes de l'année 2019 ont subi de plein fouet les effets des retards législatifs. L'année 2019 révèle une baisse forte des cessions effectives de logements ordinaires.

Malgré cela, le montant total, tout type confondu, des ventes représente **853 060 €**.

- **3 logements individuels ont été vendus.**

Le plan de vente 2019 prévoyait 44 logements mis en vente.

Le prix de vente moyen d'un logement en 2019 s'élève à **53 322 €** avec une surface moyenne du logement vendu de 91 m².

Ventes réalisées pour un total de **159 966 €**.

Pour rappel, la plus-value de la vente est destinée exclusivement à **alimenter les fonds propres**

de l'Office pour la construction neuve.

• 7 lots vendus, 2019 confirme aussi l'intérêt sur les lots à bâtir. Situés sur 5 communes du Départements : Trélissac, Boulazac, Coulounieix-Chamiers, St-Pierre-d'Eyraud et Mensignac.

Le total des ventes des terrains à bâtir réalisées représente un total de 493 094 €.

• 1 local professionnel a été vendu : - l'ancienne agence de Bergerac a été cédée pour 200 000 €.

Pour 2020, l'heure est à la mise en place d'un nouveau plan de vente reposant sur le nouveau PSP unifié de l'Office avec une politique de vente attractive.



LA V.E.F.A, UNE PRATIQUE EXCEPTIONNELLE

2019 a été marqué par le développement et la diversification de nouvelles activités.

Ainsi, 2 opérations de VEFA ont été signées en 2019, une opération est prévue à Bergerac, permettant l'édification de 33 logements et

de 6 maisons individuelles et une autre prévue à Périgueux avec la construction de 48 logements.

LES ACHATS

L'office poursuit sa politique de développement en acquérant 3 terrains à Chancelade, Sorges et Bergerac (soit au prix du marché

avec subvention de la commune, soit à l'euro symbolique) et sa politique de soutien des cœurs de

bourg avec 2 immeubles à Boulazac et Creysse.

II. 2. LA POLITIQUE SOCIALE ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS

II. 2. 1. Volume des marchés en 2019

En 2019, ont été attribués 124 marchés/lots de travaux pour 19 841 585,67 € HT.

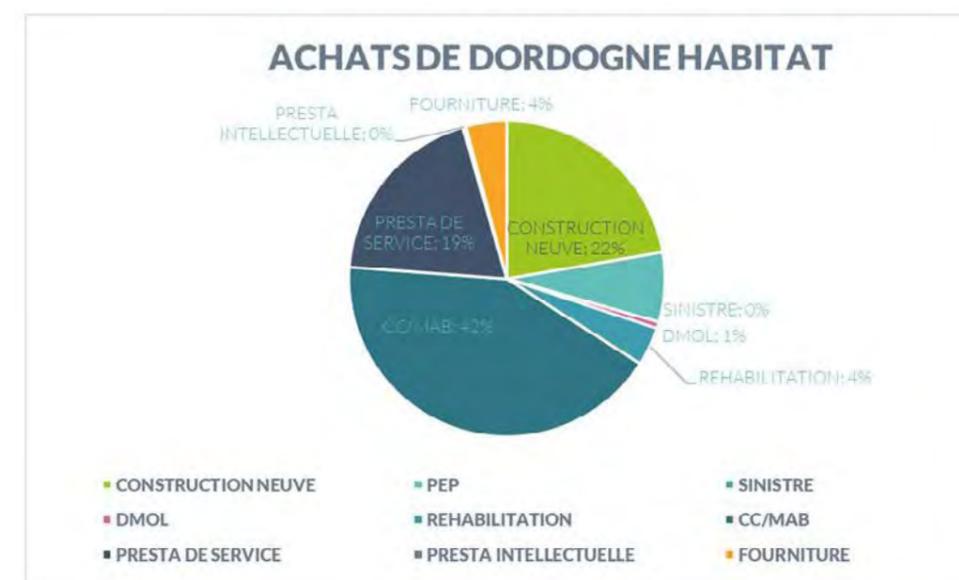
100 % des plis sont dématérialisés. A noter que :

• 85% des lots ont été attribués à des entreprises locales,
• 52% des marchés alloués pour des travaux et 48% pour des services :

- 30 marchés de travaux,
- 14 marchés de services.
• Montant du marché :
- Le plus faible : 6 600€ HT,
- Le plus élevé : 5 420 000€ HT.

- 3 marchés < 20 000 € HT pour un total de 32 780,00 € HT,
- 13 marchés entre 20 000 et 89 999 € HT pour un total de 588 421,35 € HT,
- 28 marchés > 90 000 € HT pour un total de 19 220 384,32 € HT.

MARCHES PUBLICS / ATTRIBUES 2019			
SEGMENTS	MARCHE	LOTS	MONTANTS
CONSTRUCTION NEUVE	4	39	4 425 316,77 €
PEP	17	24	1 412 737,22 €
SINISTRE	0	0	- €
DMOL	1	1	130 301,68 €
REHABILITATION	2	5	784 241,00 €
CC/MAB	6	37	8 365 000,00 €
PRESTA DE SERVICE	6	10	3 829 569,00 €
PRESTA INTELLECTUELLE	4	4	62 420,00 €
FOURNITURE	4	4	832 000,00 €
TOTAL	44	124	19 841 585,67



II. 2. 2. Mutualisation des achats

Dans le cadre du processus de fusion engagé entre les Offices Grand Périgueux Habitat (GPH) et Dordogne Habitat en 2019, une stratégie a été menée afin, d'une part, de permettre la pérennité des marchés en cours et d'autre part, de rationaliser les achats dans le cadre de la future entité fusionnée. Chaque achat a fait l'objet d'une analyse à des fins de simplification et d'harmonisation entre les 2 entités.

L'idée directrice était, dès 2019, de mutualiser le plus possible les achats et donc les marchés. Pour ce faire, trois outils ont été utilisés :

- **La création d'un groupement de commande effectif** dès le mois de juin permettant de passer des marchés conjointement (6 marchés concernés, résultant d'une fin classique ou d'une non reconduction de marché),
- **La passation d'avenants de transfert pour les marchés de GPH** devant être poursuivis dans la nouvelle structure (199 marchés concernés principalement des marchés d'investissement),
- **La passation d'avenants d'intégration**, permettant d'intégrer les besoins d'un des Offices sur un marché existant (12 marchés concernés, résultant d'une fin

classique ou d'une non reconduction de marché).

Le volume des marchés passés sous la forme de groupement de commandes est de **10 345 544 € HT** et portait sur les Marchés :

- Diagnostics Immobiliers, Titres-Restaurants, Assurance (lots dommage aux biens et flottes automobiles), Entretien des Menuiseries, Entretien des Volets Roulants et Remise en état des logements.

En 2020, le **principe de rationalisation des achats** continue d'être développé avec l'évocation d'une stratégie d'achats.

II. 3. LA POLITIQUE SOCIALE ET DE QUALITÉ DE SERVICE

II. 3. 1. L'occupation « très » sociale de l'Office

Dans le cadre de la Convention d'Utilité Sociale (CUS), l'Office a fait le choix d'accueillir les ménages à revenus modestes, de traiter prioritairement les ménages en grande difficulté, de faciliter le parcours résidentiel et de prendre en compte la complexité des demandes afin de trouver des solutions pérennes de logement.

Il en résulte que :

- **Catégories socio professionnelles :**
- **34 % des locataires sont des personnes sans emploi,**
- 22 % sont des retraités.

- **Age de nos locataires :**
- **51 % des locataires ont entre 40 et 64 ans,**
- 21 % plus de 65 ans,
- 26 % moins de 40 ans (dont 8 % moins de 30 ans).
- **Ressources de nos locataires :**
- **75 % des locataires ont des revenus inférieurs à 60 % des plafonds de ressources Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS),** cet indicateur continue de se dégrader (73 % en 2018) et cette situation s'aggrave avec les **nouveaux entrants** dont **84 % ont**

des revenus inférieurs à 60 % des plafonds de ressources Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS),

- **53 % des locataires ont des ressources inférieures à 40 % des plafonds PLUS (65 % pour les nouveaux entrants),**

- **Ressources moyennes mensuelles : 1 061 €/mois et pour les nouveaux entrants à 965 €/mois.**

- **Composition familiale :**

- **37 % des locataires sont des personnes seules,**
- **28 % sont des familles monoparentales,**

- C'est l'inverse chez les nouveaux entrants : 36 % familles monoparentales et 27 % de personnes seules (impact de l'offre de logement).

- **Situation familiale :**

- **30 % de célibataires,** 19 % de divorcés, 16 % mariés et 13 % séparés,

- Pour les nouveaux entrants : **36 % célibataires, 22 % séparés.**

II. 3. 2. Demandes de logement et attributions du département

L'analyse de la demande de logement social est, désormais, gérée par le **Système National d'Enregistrement : SNE.**

Sur la demande enregistrée :

5 299 demandes sont présentes dans le SNE départemental soit 3.83 % de la demande de la région.



- 5 050 nouvelles demandes et 1 189 demandes renouvelées,

- 5 057 demandes radiées : 309 pour abandon, 1 512 pour attribution, 3 235 pour non

renouvellement et 1 pour irrecevabilité.

TOP 5 DES EPCI LES PLUS DEMANDÉES :

- CA le Grand Périgueux : 2 314 soit **55,08 %**,
- CA Bergeracoise : 1 163 soit 27,68 %,
- CC Sarlat-Périgord Noir : 261 soit 6,21 %,
- CC Isle-Vern-Salembre-en-Périgord : 233 soit 5,55 %,
- CC du Terrassonnais-en-Périgord Noir-Thenon-Hautefort : 230 soit 5,47 %.

83 % de la demande de logement social porte sur les **2 principales agglomérations du département.**

76 % des demandes ont moins d'1 an et **70 %** des demandeurs ont des revenus =< au PLAI.

Typologie du logement demandé : **38 % T3, 29 % T2,** 18 % T4, 12 % T1 et 3 % T5.

39 % de la demande est sur l'individuel, 16 % sur le collectif et 45 % indifférent.

47 % de personnes seules et 42 % ont entre 30 et 50 ans.

36 % des demandeurs sont issus du **parc privé** et 28 % du parc HLM.

Motifs principaux de la demande : rapprochement travail, logement trop grand, logement repris, divorce/séparation.

Sur les attributions :

Il y a eu 1 512 attributions sur le département.

L'office en réalise 692 soit **45 %** des attributions départementales. Pour Grand Périgueux Habitat 308 soit **20 %**, **65%** des attributions du département sont donc faites par les 2 offices.

- Le délai moyen d'attribution en Dordogne de 7 mois, en augmentation !
- 61% des attributions sur le Grand Périgueux et 17 % sur le Bergeracois,
- 39 % sur du T3 et 34 % sur du T4,
- 32 % à des personnes seules, 29 % pour 2 personnes et 22 % pour 3 personnes,
- 41 % sont issues du parc privé, 29 % logés par un tiers et 18 % du parc social,
- 77 % des attributions sont faites à des demandeurs qui ont des Revenus =< au PLAI, en hausse,
- 14 % sur le contingent préfectoral, 5 % sur réservation Action Logement.

Concernant l'activité des guichets enregistreurs sur le Département :

- 43 % de la demande émanent du public,
- 27 % de la demande émanent de Dordogne Habitat et 14 % de Grand Périgueux habitat,
- 45 % de la demande radiée est réalisée par Dordogne Habitat et 20 % par Grand Périgueux Habitat,
- 22 % de la demande est renouvelée par Dordogne Habitat et 15 % par Grand Périgueux Habitat,
- Exemple de Domofrance : crée 1 % de la demande, renouvelle 1 % mais attribue 6 % !

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS (CAL) : LES ATTRIBUTIONS DE DORDOGNE HABITAT

La CAL s'est réunie **24 fois** (mardi matin tous les 15 jours) et a étudié **2 141** demandes. En moyenne, plus de 89 demandes sont étudiées en CAL et si possible à minima, 3 dossiers sont présentés pour une entrée dans les lieux.

- **2 017** attributions réalisées avec **1 428** propositions pour **732** refus, soit un taux de refus de 51 %,
- Vigilance sociale sur le peuplement de **32 résidences**.

Les mouvements sont encore en baisse, en 2019, il y a eu :

- **652 locataires sortant (moyenne de 55 sortants/ mois)**
- 182 pour le Sud -Est,
- 177 pour le Sud-Ouest,
- 167 pour le Centre,
- et 126 pour le Nord.
- **689 locataires entrants (moyenne de 57 entrants /mois) :**
- 230 pour le Centre (19 entrants par mois),
- 174 pour le Sud-Est (14 entrants par mois),

- 160 pour le Sud-Ouest (13 entrants par mois),

- et 125 pour le Nord (10 entrants par mois).

La situation des nouveaux entrants à l'Office se dégrade toujours aussi fortement avec **80 % des entrants qui ont des revenus inférieurs à 60 % des plafonds de ressources PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)**. **70,45 %** des locataires entrants sont en **prélèvements automatique**.

II. 3. 3. Taux de rotation

Le taux de rotation est encore en légère baisse à 12,09% (2018 : 12,4%, 2017 : 12,9 % et 2016 : 13,24 %).

II. 3. 4. Les Mutations internes en légère hausse

48 mutations internes à l'office ont été réalisées suite à attribution soit 6,97 % de taux de mutation. Même si le taux a légèrement remonté par rapport à 2018, ce taux reste encore faible et peut s'expliquer par :

- le renforcement des critères de mutation : état du logement et impayés,
- la baisse de l'offre disponible,
- la demande exclusivement concentrée sur du pavillon et souvent des mutations pour un même type de logement,
- l'analyse des taux d'effort souvent incompatibles avec les souhaits de mutation,
- les demandes de mutation trouvent facilement des solutions chez un autre bailleur ou dans le parc privé.

II. 3. 5. La Vacance

Avec un taux de vacance de **4,43 %** à fin 2019 (4,78 % en 2018, 5 % fins 2017 et 2016), l'Office garde un objectif d'atteindre moins de 4 %. Ce taux permet ainsi à l'Office de regagner des loyers. Pour

information, la vacance nationale des offices se situe autour de 3 %.

Sur les 239 logements vacants :

- 97 ont moins de 3 mois et 142 ont plus de 3 mois,

- 46 sont en aucun preneur, soit 0,85 % de taux de vacance commerciale,
- 76 sont en vacance technique, 38 en sinistres, 16 en attente diagnostic amiante, 6 en démolition, 25 en vente.

II. 3. 6. Les impayés de loyers et le contentieux

Au 31/12/19, le nombre total de locataires en impayés est de **2 622** pour **3 166 553 €** de dette. Le nombre de locataires physiques **partis** est de **684**, soit **26 %**, avec un montant cumulé des impayés à **1 804 041 €**. Le nombre de locataires physiques **présents** en impayés est de **1 938** pour un montant de **1 362 512 €, soit 74 %** et répartis de la façon suivante :

- de 7 à 12 termes : 126, soit 7 % des locataires présents en impayés,
 - plus de 12 termes : 69, soit 4 % des locataires présents en impayés.
- Un nouveau plan de lutte contre les impayés a été mis en œuvre en 2019.**
- Activité pré-contentieuse et contentieuse :
- 1 978 locataires rencontrés, 6 471 lettres de relance envoyées,
 - 804 plans d'apurement signés, 206 procédures en résiliation de bail, 18 protocoles pour éviter l'expulsion,

- 104 procédures engagées pour défaut d'assurance, 41 procédures pour reprise des lieux par huissier.
- L'Office a dû effacer un montant de 212 000 € de dettes (dossiers de surendettement et de rétablissement personnel) et abandonner un montant de 343 000 € en admissions en non-valeur.
- Nouvelle activité : recouvrement des locataires partis (passage comptabilité commerciale)**
- 495 contacts avec de locataires partis, 108 dossiers confiés aux huissiers pour recouvrement.

II. 3. 7. La qualité de service et le traitement des réclamations

L'Office a enregistré **7 392 réclamations** de toute nature en 2019, chiffre quasiment identique à celui de 2018 :

- **taux de traitement de la réclamation à 82 %**,
- le territoire **Sud-Est** concentre **28 % des réclamations** et le **Sud-Ouest 27 %**. le secteur Nord a

vu son taux de réclamation augmenter de 12 % avec l'expérimentation de l'agence mobile qui a permis d'être au plus près des locataires,

- **93 % des réclamations** étaient d'ordre **technique** et prioritairement, sur **plomberie-sani-**

taire, menuiseries, électricité, chauffage-VMC-ECS,

- Hausse des réclamations de chauffage liées aux dysfonctionnements rencontrés avec notre prestataire EHS (Engie Home Service),
- seulement **6 % des réclamations** de proximité dites de voisinage.

II. 3. 8. La concertation locative, le bien-vivre ensemble

Le Conseil de Concertation Locative s'est réuni 4 fois en 2019.

Le projet phare, lancé en 2018, reste la **bourse du mobilier** en direction de nos locataires. Plusieurs portes-ouvertes se sont tenues. Et en fin d'année, la bourse du mobilier a été victime de son

succès avec un stock réduit au minimum.

L'Office continue à s'engager fortement dans les actions de terrain portées par nos locataires afin de favoriser le **bien-vivre ensemble**. 2019 est l'année de l'expérimentation de l'**agence mobile** sur le secteur de l'agence Nord afin d'être

au plus près de nos locataires avec une présence au pied des résidences 3 jours par semaine de mai à octobre 2019.



II. 3. 9. La gestion pour le compte de tiers

L'office continue son travail de gestion pour le compte de tiers avec des logements de la SEMIPER (Société d'Economie Mixte d'Équipement du Périgord) et de la commune de MONTREM.

Des contacts ont été confortés en 2019 pour l'EPD (Etablissement Public Départemental) de CLAIRVIVRE dont la prise de gestion de 162 logements a été confirmée pour le 1er janvier 2020 et une démarche similaire est en cours sur

des logements de l'ancien EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) sur Carsac-Aillac, date non connue à ce jour car fonction des travaux du site en reconversion.

II. 3. 10. L'accueil des publics spécifiques : migrants

Ce suivi se fait à travers l'outil de la CORA.

En plus des logements mis à disposition des associations comme France Terre d'Asile, ASD

(Association de Soutien de la Dordogne) et l'association Rocher de Guyenne (4 logements), l'office a travaillé en 2019 à la sortie des migrants du centre d'accueil de

Clairvivre avec France Terre d'Asile (national) en les accueillant dans 8 logements de notre parc.

II. 3. 11. La colocation

L'office maintient sa politique de la colocation pour les jeunes actifs, en formation sur le secteur Sud-Est

à Sarlat et au Nord sur Nontron et Thiviers en partenariat avec les missions locales.

II. 3. 12. Le Droit au logement opposable : DALO

L'office a réalisé 18 attributions à des demandeurs labellisés DALO par la commission pour

52 demandes reconnues sur le département.

II. 4. LA STRUCTURE FINANCIÈRE

Le budget 2019 a été voté, avec **une légère hausse des loyers de 1,25 %**,

- **En Exploitation :**

- en dépenses de **27 690 000 €** et en recettes de **30 396 000 €**, soit un résultat prévisionnel de 2 706 000 € avec une perspective d'autofinancement net autour de 6/7%,

- La hausse de loyers se monte à 279 000 € de recettes supplémentaires,
- Les dépenses de maintenances ont augmenté,
- La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) s'élève dorénavant à 3 000 000 €.

- **En Investissement pour 17 479 000 €.**

La clôture des comptes 2019 étant repoussé à juillet 2020, nous ne pouvons à cette date du rapport fournir d'éléments plus précis sur la clôture. (impact COVID 19).

Focus sur la RLS 2019 qui impacte le budget 2019 à 50 % (100% en 2020) :

Pour rappel, 3 254 locataires de l'office bénéficient de l'APL. 2 754 locataires ont bénéficié de la RLS en 2019 soit **85 % des « APLisés »**. Le montant de la RLS ponctionné pour 2019 est de **1 178 285 €** (2018 : **1 045 113 €**) sur 21 139 431 € de loyers soit **5 % des loyers**.

Pour 2020, la RLS, sous nouvel office, a été estimée à 2 800 000 € (taux plein).

Focus sur les travaux 2019 suite aux sorties de nos locataires :

578 000 € de travaux, suite à EDL S, ont réalisés en 2019 :

74% concernent les sortants de 2019 et 26 % les sortants des années antérieures.

Sur les 652 sortants de 2019 :

- réalisation de travaux par Entreprises pour 440 000 € pour 259 logements soit 40 % des sortants 2019 avec travaux Entreprises (taux stable)

pour une moyenne de 1 700 €/logement,

- 30 % des logements sont sans travaux ni Ouvriers de Maintenance en interne (OM) ni entreprises,
- durée moyenne d'occupation : 5,8 ans,
- 4 % des sortants font suite à une reprise huissier,
- 30 % des sortants 2019 sont sans motifs et 8 % pour raison de santé.

II. 5. LES RESSOURCES HUMAINES, MOTEUR DE L'OFFICE

II. 5. 1. Les emplois et mouvements

L'année 2019 confirme, comme en 2018, la baisse de la masse salariale. Le choix du non remplacement, poste pour poste, est une conséquence directe d'une gestion rigoureuse des effectifs et de la réorganisation lancée en 2016. Au 31 décembre 2019, l'Office compte :

- **98 agents,**

- **50 fonctionnaires soit 51 % et 48 agents de statut privé OPH soit 49 %.**

L'Office a procédé à **6 recrutements en 2019** en CDI (Contrats à Durée Indéterminée).

8 départs ont été enregistrés en 2019 : 3 pour retraites, 2 pour démissions, 2 licenciements et 1 fins de CDD.

8 avancements de grade et 22 avancements d'échelon.

Plus de départs que d'arrivées dans un souci de bonne gestion et de maîtrise de la masse salariale.

5 personnes ne sont pas à plein temps en 2019.

II. 5. 2. La pyramide des âges

La pyramide des âges est équilibrée sans risque de déséquilibre à moyen terme avec une moyenne d'âge de **46,6 ans** en légère baisse du fait aussi des recrutements.

2 départs à la retraite sont prévus en 2020 et environ une moyenne de 5 départs par an à prévoir. 40 hommes et 56 femmes,

43 agents ont plus de 15 ans d'ancienneté,

5 agents ont plus de 60 ans.

II. 5. 3. L'absentéisme

Forte baisse globale du taux d'absentéisme hors longue maladie et maternité, avec un taux de **6,9 %** (12,2 % en 2018).

Forte baisse également du nombre de jours d'arrêts à **2 491 jours (3 152 jours en 2018)**.

Un nombre d'agents arrêtés stable à 77 (72 en 2018).

2 accidents du travail mais n'ont pas donné lieu à d'arrêts de travail. Les entretiens professionnels sont toujours réalisés par la DRH.

II. 5. 4. La formation

Le budget est toujours en baisse et a été fortement gelé du fait de la fusion dans l'attente des nouveaux besoins.

23 % des agents formés (55 % en 2018, 93 % en 2017, 45 % en 2016, 93,8 % en 2015).

Moyenne de 1,9 jour de formation par salarié. 52,5 jours de formation.

II. 5. 5. Hygiène et sécurité

Mise à jour des documents réglementaires (DU : Document Unique)

4 réunions du CSE-CSSCT avec présence de la médecine du travail à nos séances.

2 accidents du travail pour 0 jour d'arrêt.

1 licenciement pour inaptitude.

II. 5. 6. Dialogue social

Les négociations 2019 ont été marquées par la négociation d'un accord lié à la fusion, accord qui est intervenu en octobre 2019.

En parallèle à cette négociation, il s'est tenu une séance de **Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)** qui a permis de déterminer une prime unique pour l'ensemble du personnel.

LE CSE s'est réuni en **8 séances** dont certaines avec ordre du jour lié au **CSSCT** et **3 CSE exceptionnels** se sont tenus : **une activité forte, liée aux impacts de la fusion.**

II. 5. 7. Projets 2019 menés

Réalisation de tous les impacts RH liés à la fusion avec conclusion d'un accord anticipé en octobre 2019.

II. 5. 8. Aperçu RH du nouvel office : PERIGORD HABITAT

158 agents, Avec 77 femmes et 81 hommes,

64 agents avec une ancienneté de plus 15 ans,

42 % de FPT et 58 % de OPH privé.

II. 6. LES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'OFFICE

L'Office dispose d'une palette d'outils de communication externes et internes :

- d'un **site internet**,
- d'une **lettre aux locataires** envoyée tous les 3 mois,
- d'une **lettre aux élus**,
- d'une **newsletter** interne pour le personnel,
- des **Flash réguliers** pour informer le personnel.

L'Office a également à sa disposition toute une série de « **flyers** » destinés à aider ses locataires, les demandeurs et les élus.

Un **rapport d'activité** est édité tous les ans et adressé à tous les partenaires avec une mise en ligne sur le site internet de Dordogne Habitat.

III. LES PERSPECTIVES POUR 2020

Fusion des 2 OPH au 1^{er} janvier 2020 avec nouvelle collectivité de rattachement le SMOLS,

Désignation d'un nouveau Conseil d'administration,

Nouveau Président, Germinal PEIRO,

Continuité du protocole CGLLS pour ex GPH,

Lancement opérationnel ANRU de Coulounieix-Chamiers

Réécriture du nouveau Plan Stratégique du Patrimoine sous Périgord HABITAT.

EPIDOR

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT **278**

II. BILAN DES ACTIONS 2019 **279**

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

EPIDOR - Etablissement Public Interdépartemental de la Dordogne - est un établissement public à caractère administratif qui regroupe les six Conseils Départementaux concernés par la vallée de la Dordogne : le Puy de Dôme, le Cantal, la Corrèze, le Lot, la Dordogne et la Gironde. Ces départements couvrent la grande majorité du bassin versant de la Dordogne.

Créé en février 1991, par une volonté commune de favoriser un développement coordonné et harmonieux de la vallée et du bassin de la Dordogne, l'établissement public a immédiatement joué son rôle d'animation à l'échelle du bassin en provoquant en février 1992 et après plus de huit mois de préparation, le sommet « Vallée Dordogne ».

Celui-ci a réuni 17 délégations issues des six départements et 51 délégués mandatés par leurs pairs. Ce sommet est le résultat de la plus grande concertation jamais engagée sur un bassin versant : 402 propositions ont été discutées et 370 consensus retenus (soit 91%).

La Charte Vallée Dordogne qui a été adoptée à l'issue de ce sommet constitue un cadre référence pour l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau et de l'environnement dans le bassin versant.

Elle a été signée par tous les délégués mandatés, par le Préfet coordonnateur, par le Ministre de l'Environnement et le Ministre des Affaires Etrangères et par le Président d'EPIDOR.

Outil de concertation et de coordination créé pour les Départements, EPIDOR a pour mission de favoriser un développement coordonné et harmonieux du bassin de la Dordogne.

En sa qualité d'établissement public territorial du bassin de la Dordogne, conformément à l'article L. 213-12 du code de l'environnement, EPIDOR facilite, à l'échelle du bassin hydrographique de la Dordogne, la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que la préservation et la gestion des zones humides. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale.

De plus, EPIDOR coordonne la Réserve mondiale de biosphère de la Dordogne et contribue à la mise en valeur du bassin de la Dordogne

et à la promotion de son image de marque.

Pour répondre à ces ambitions, EPIDOR mène des actions d'étude, d'information, d'animation et de coordination. L'établissement porte la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux et intervient sur les cours d'eau. EPIDOR anime l'observatoire du bassin de la Dordogne chargé de compiler, de conserver et de partager des données concernant la qualité des eaux, les milieux aquatiques, la biodiversité, les inondations... Dans le cadre du transfert de propriété du domaine public fluvial du bassin de la Dordogne, l'établissement expérimente la gestion du domaine public fluvial transférable.

L'activité d'EPIDOR est structurée d'une part autour d'un pôle territorial de chargés de mission assurant, par exemple, l'animation des SAGE et d'autre part d'un pôle thématique de chargés de missions spécialisés dans différents aspects de la gestion de l'eau. Pour être plus proche des territoires et des acteurs, l'établissement a installé une antenne dans le haut bassin de la Dordogne (Mauriac, Cantal) et à l'aval (Libourne, Gironde).

SIX DATES CLÉS

1991 : création d'EPIDOR, institution interdépartementale, entre les départements du Puy de Dôme, du Cantal, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde, afin de promouvoir le dialogue territorial au travers d'études et de programmes de gestion et d'animation menés sur tout le bassin de la Dordogne.

1992 : élaboration et adoption de la Charte Vallée Dordogne qui propose 370 consensus, décidés collectivement à l'issue du sommet vallée Dordogne, pour gérer et protéger la rivière ; elle a pour vocation d'orienter l'action publique sur le bassin hydrographique de la Dordogne et celle d'EPIDOR.

2001 : premiers États Généraux du bassin de la Dordogne à Libourne. Analyse de la mise en œuvre de la Charte Vallée Dordogne et perspectives.

2006 : reconnaissance d'EPIDOR en tant qu'Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPTB) et délimitation d'un périmètre associé, par arrêté du Préfet de bassin Adour Garonne du 13 novembre 2006.



2012 : deuxièmes États Généraux du bassin de la Dordogne à Bergerac ; inscription par l'UNESCO du bassin de la Dordogne dans la liste mondiale des Réserves de biosphère, la 11ème en France, la plus grande en superficie et la première Réserve de biosphère à l'échelle d'un bassin versant.

2015 : Expérimentation de la gestion du Domaine Public Fluvial.

2019 : Transformation d'EPIDOR en syndicat mixte ouvert.

2020 : Perspective d'adhésion du département de la Charente et de la région Nouvelle Aquitaine.

II. BILAN DES ACTIONS 2019

II. 1. QUALITÉ DES EAUX

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :



La préservation de la qualité des eaux du bassin de la Dordogne représente un triple enjeu : pour la sécurisation de l'eau potable, pour la préservation des milieux aquatiques et pour le maintien des activités de loisirs aquatiques. Si en approche générale, les eaux du

bassin présentent une qualité préservée, on constate certaines tendances à la dégradation surtout au niveau des axes secondaires. Dans le contexte de changement climatique, le maintien ou la reconquête de la bonne qualité des ressources devient prioritaire.

Dans ce cadre, les principaux objectifs de la mission qualité sont de :

- disposer d'une bonne connaissance de la situation qualitative des cours d'eau, plans d'eau et nappes, des enjeux pouvant être affectés par des dégradations

de la qualité des eaux et de l'ensemble des facteurs susceptibles d'altérer cette qualité, dans une optique d'anticipation ;

- contribuer à une plus grande prise de conscience que la bonne qualité des eaux brutes est un atout pour le bassin de la Dordogne en rapport notamment avec ses spécificités en matière de tourisme (loisirs aquatiques), de milieux naturels aquatiques (Réserve de biosphère) et de qualité de la vie (bien vivre, santé, eau potable) ;

- développer et diffuser les connaissances et les arguments permettant de mobiliser les

acteurs vers des actions de conservation et de reconquête de la qualité des eaux.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Baignade

Les gestionnaires de baignade sont souvent démunis face aux dégradations de la qualité des eaux (bactériologies ou cyanobactéries) qui peuvent remettre en cause la pratique de façon temporaire ou plus durable, avec des conséquences importantes sur le plan économique et plus généralement sur l'attractivité du territoire. EPIDOR accompagne spécifiquement deux communes confrontées à ce problème et engagées dans la révision des profils de baignade : Beynat et Servièrès-le-Château. Cet appui technique et administratif porte sur la conception et la réalisation d'études et sur la réflexion avec les administrations compétentes, portant sur des préconisations et de nouveaux modes de gestion pouvant être mis en œuvre.

EPIDOR est aussi sollicité par d'autres gestionnaires et promoteurs de baignade en rivière et en plan eau, préoccupés par des problèmes sanitaires ou souhaitant anticiper des difficultés : communes de Castillon la Bataille, Mauriac, Chamboulive, Meyrignac, Menet.

A l'échelle du bassin versant, l'analyse des données historiques semble indiquer que la problématique des cyanobactéries est de

plus en plus prégnante.

Face à ce constat, l'ensemble des acteurs partage le besoin d'une meilleure compréhension du phénomène, des facteurs qui le provoquent et des possibilités de prévention.

C'est également dans cette optique qu'EPIDOR s'implique aux côtés des gestionnaires de baignade : mieux comprendre les relations entre les efflorescences de cyanobactéries et les paramètres environnementaux, déterminer si des secteurs géographiques sont plus vulnérables, des périodes ou des conditions plus favorables (physico-chimie eau et sédiments, températures, débits, pluviométrie, temps de renouvellement, vents dominants), évolutions. L'objectif final sera d'apporter, au regard des avancées de la recherche, des réponses aux gestionnaires.

De plus, la question du risque en rivière reste entière sur le bassin versant de la Dordogne où il n'existe pas de surveillance des cyanobactéries benthiques. EPIDOR est en relation avec des scientifiques et des gestionnaires hors bassin concernés. Ces contacts permettent de définir la vigilance à mettre en place et d'anticiper les mesures de gestions adéquates.

Rivières propres en Périgord

Depuis 2017, le département de la Dordogne réalise un contrôle de la qualité bactériologique des rivières ciblé sur les rejets de stations d'épuration et les haltes nautiques. EPIDOR en tant que membre du groupe de travail apporte une vision plus globale des secteurs à enjeux, avec notamment, la connaissance des baignades spontanées et leurs fréquentations. De plus, la notion d'autoépuration pourra être intégrée à l'étude à partir de la cartographie existante des faciès d'écoulement.

En 2019, EPIDOR a réalisé une série d'analyses sur quatre affluents de la Dordogne montrant un apport de contamination bactérienne non négligeable. Ces résultats viendront enrichir les données de l'opération « Rivières propres ».

AEP

Un inventaire des données relatives aux captages, sur un territoire test (Communauté d'Agglomération Bergeracoise), est mené dans l'objectif de caractériser l'évolution des ressources en eau potable. Les causes d'abandon, les remises en services, les captages d'appoint ou de secours, les comblements et la sécurisation des anciens forages,

l'existence ou les révisions des Déclarations d'Utilité Publique (DUP) sont autant d'éléments qui permettront de mettre en évidence les ressources prioritaires pour lesquelles la qualité doit être retrouvée.

2019 a été marquée par un épisode de sécheresse intense et les départements en amont du bassin versant ont été les plus touchés par des mesures d'urgence de gestion de l'Alimentation en Eau Potable (AEP). Un bilan va être établi à l'échelle du bassin et permettra de caractériser l'événement (température, pluviométrie) et d'avoir un retour d'expériences en termes de secteurs à risques, solutions de secours mises en place, volumes et coûts, population desservie, usages impactés.

Enfin, EPIDOR participe au suivi des Plans d'Actions Territoriaux (PAT) des captages prioritaires Dronne et Gardonne qui arrivent à échéance. Les objectifs attendus en termes de qualité des eaux brutes ne sont pas atteints et il convient d'interroger l'efficacité de ces dispositifs.

Karst



Rivière souterraine de Padirac

Un stage de 5 mois sur la caractérisation des karsts du bassin de la Dordogne a permis de constituer un

atlas des connaissances et d'établir une base de données SIG (Système d'Information Géographique).

Plusieurs méthodes ont été testées pour délimiter la zone où les karsts de surface sont prédominants (géologie, réseau hydrographique, masses d'eau DCE). L'atlas des connaissances a permis de sectoriser la bibliographie existante ainsi que les données propres à chaque système karstique. Cette sectorisation, couplée aux pressions présentes dans le bassin, permet de créer un système d'information géographique ouvrant de nouvelles perspectives d'analyse du bassin versant. La suite de ce travail consistera à approfondir la connaissance des enjeux pour établir et prioriser des propositions d'actions.

Réseau de suivi thermique

Dans le cadre de la surveillance de la qualité des eaux et de suivi des étiages, EPIDOR travaille à la mise en place d'un réseau de suivi en continu des températures des eaux à l'échelle du bassin versant de la Dordogne. L'objectif principal est de mettre en place un suivi pérenne des températures des eaux pour évaluer les impacts du changement climatique et d'observer l'effet des mesures de gestion (étangs, drainages, retenue, occupation du sol...).

L'analyse des réseaux de suivi existants (depuis plus de 15 ans) va permettre de sélectionner des stations

de référence pour un suivi à long terme, d'établir des bilans thermiques annuels et de mesurer les évolutions.

Trois sondes thermiques en continu ont été installées en 2019, au niveau de cours d'eau suivis dans le cadre du réseau étiage, en plus des réseaux existants. De nouvelles sondes vont être acquises pour compléter les réseaux de suivi sur des secteurs stratégiques : cours d'eau de référence, régimes thermiques particuliers, influences d'activités, etc...

MAGEST bouchon vaseux

L'accord de consortium pour l'organisation, la gestion et le financement du réseau de surveillance automatisé de la qualité des eaux du système estuarien Garonne-Dordogne (MAGEST) a été prolongé pour la période 2019-2020.

Pour rappel, le réseau comporte 3 points de suivi sur le bassin de la Dordogne : Libourne depuis 2004 et 2 nouvelles stations mises en place en 2018 : Branne et Saint-Denis-de-Pile.

En 2019, les vagues de chaleurs consécutives depuis fin juin ont provoqué des hausses successives de la température des eaux estuariennes, notamment à l'aval des fleuves. Les températures, en moyennes journalières, ont atteint des valeurs maximales le 25 juillet 2019 : 28, 19°C à Libourne, 29, 27°C à Saint-Denis-de-Pile et 29, 51°C à Branne. Ces fortes températures

de l'eau sont inhabituelles et très préjudiciables à la qualité de l'eau. Combinées aux teneurs élevées en sédiments des eaux (> 1 g/L-1 à Libourne et à Branne), elles favorisent une diminution accrue de l'oxygénation des eaux à l'aval de la Dordogne.

En 2019, le seuil objectif du SAGE Estuaire en oxygène dissous n'a pas été respecté sur la Garonne (maximum 9 jours consécutifs inférieur à 5 mg/L en moyenne journalière à Bordeaux) avec plus de

40 jours consécutifs de dépassement. Pour la station de Libourne, les moyennes journalières d'oxygène dissous n'ont jamais été inférieures au seuil de 5 mg/L.

La salinité a atteint 2,0 mg/l à Libourne et 5,1 à Bordeaux le 1^{er} octobre 2019 lors de la dernière grande marée, ce qui constitue un record depuis que ces valeurs sont enregistrées (2004).

Cette forte intrusion saline à l'aval de ces fleuves est liée à un étiage sévère et persistant. La salinité

affecte les conditions chimiques et en particulier les niveaux d'oxygène dissous dans l'eau. La solubilité de l'oxygène (quantité d'oxygène qui peut se dissoudre dans l'eau) diminue à mesure que la salinité augmente.

Début octobre, la charge en matière en suspension n'avait pas diminué en lien avec les débits toujours faibles.

II. 2. ETIAGE ET RESSOURCE EN EAU

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Sur le bassin de la Dordogne, la ressource en eau est sollicitée par différents usages à l'étiage, période à laquelle la ressource en eau est déjà naturellement à son niveau le plus bas. Avec des prélèvements parfois intenses, des déséquilibres et des tensions apparaissent dans certains secteurs hydrographiques. Ainsi, on constate sur certains bassins des situations de crise récurrentes.

Des bassins déficitaires ont été identifiés, sur ces secteurs, des volumes prélevables sont alloués dans la limite des volumes disponibles. La Chambre d'Agriculture de la Dordogne a été désignée

pour mettre en place un protocole de gestion de ces volumes. En tant que membre du Comité technique, EPIDOR participe aux débats liés aux demandes d'autorisation.

Par ailleurs, le comité syndical d'EPIDOR a souhaité également qu'EPIDOR participe activement au suivi hydrologique des cours d'eau à l'étiage et apporte une expertise sur la situation dans le bassin de la Dordogne. C'est ainsi que l'établissement a développé depuis 2010 un réseau multi-partenarial de suivi des cours d'eau à l'étiage.

Dans ce cadre, les objectifs de la mission « Etiage et Ressource en eau » sont de :

- développer une expertise sur l'observation et sur l'analyse des cours d'eau à l'étiage,
- contribuer à la prise de conscience de la fragilité et de la vulnérabilité du bassin de la Dordogne et plus particulièrement de certains cours d'eau à l'étiage,
- mobiliser les acteurs du territoire dans la réduction du déficit quantitatif : favoriser l'adaptation des usages au changement climatique ; développer des comportements et des pratiques économes en eau.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Réseau d'observation

EPIDOR anime et coordonne un dispositif de suivi de l'étiage des cours d'eau du bassin de la Dordogne.

Le réseau de suivi s'appuie sur des agents d'EPIDOR et un réseau de techniciens de 18 structures partenaires. Ce dispositif est composé aujourd'hui de 77 stations sur 70 cours d'eau. Plus de 1 100 observations ont été réalisées entre mai et octobre 2019 et 24 bulletins hebdomadaires présentant la situation des cours d'eau ont été diffusés aux acteurs du bassin.

Le site www.etiage.dordogne.fr, opérationnel depuis 2015, diffuse hebdomadairement en période d'étiage les observations et les restrictions en vigueur.

Situation hydrologique 2019



La Cère à Saint-Jacques-des-Blats

L'année 2019 a été une année particulièrement sèche. D'après Météo-France, sur le bassin de la Dordogne le mois d'août figure au 9^{ème} rang des mois d'août les plus secs enregistrés depuis au moins 1957. Cette année, l'étiage a été en avance et l'observatoire a déclenché son suivi dès la mi-mai, soit un mois plus tôt qu'en 2018.

Les deux épisodes de canicule fin juin et fin juillet ont accéléré le processus en asséchant le sol (évapotranspiration intense).

Des tensions se sont fait ressentir fin août pour l'alimentation en eau potable des départements en tête de bassin avec la mise en place d'opérations de transport d'eau par ci-terne pour alimenter certaines communes, en particulier sur le plateau bortoïs. Ainsi 4 000 habitants ont été ravitaillés par camions citernes dans 8 villages de Corrèze. Dans le nord du Cantal, sur le secteur de l'Artense, la sécheresse a eu une conséquence catastrophique sur la faune piscicole. Il a été observé des dizaines de truites mortes dans le ruisseau du Tauron, provoquant ainsi de fortes tensions entre les différents usagers.

Les premières restrictions d'usage ont été prises le 15 juin dans le Lot, le 6 juillet en Dordogne, le 12 juillet dans le Cantal, le 20 juillet en Gironde et le 10 août en Corrèze. La situation a commencé à devenir très tendue dans le Lot dès le début juillet où les premières restrictions totales ont été appliquées. Les débits sont restés en dessous des valeurs de crise jusqu'au mois d'octobre pour de nombreux cours d'eau.

La sécheresse se faisait encore ressentir début octobre où près de 60 % des cours d'eau étaient observés en situation très défavo-

nable pour la vie aquatique (périls, flaques ou assec).

Extension du réseau d'observation

Le dispositif de suivi des étiages mis en place par EPIDOR avec l'aide de ses partenaires couvrait essentiellement le bassin médian et aval, présentant de forts enjeux agricoles. Pour tenir compte de l'évolution de la situation d'étiage sur le bassin de la Dordogne, à la demande des départements de la Corrèze et du Cantal pour une extension du réseau sur ces territoires, un travail d'identification des cours d'eau à enjeux a été effectué en partenariat avec les services des départements, des syndicats de rivières, les Directions Départementales des Territoires (DDT), les Agences Françaises de la Biodiversité (AFB) et des fédérations de pêche.

Ainsi, cette année, 16 nouvelles stations ont été suivies dans les départements de la Corrèze et du Cantal (7 en Corrèze et 9 dans le Cantal).

Suivi technique et participation aux comités de gestion de l'étiage

EPIDOR a contribué à toutes les réunions sur la gestion de l'étiage qui ont eu lieu dans les différents départements du bassin, soit en présentant directement les observations actualisées du réseau ou bien en transmettant en amont un bulletin d'information sur la situation de l'étiage.

La participation de l'établissement contribue à une meilleure analyse interdépartementale des situations et des décisions prises par les diffé-

rentes Directions Départementales des Territoires.

II. 3. HYDROÉLECTRICITÉ ET ECLUSÉES

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Les grandes chaînes hydroélectriques de l'amont du bassin de la Dordogne ont fortement transformé le bassin versant. Leur fonctionnement influence, sur de vastes territoires à la fois sur les grandes retenues et sur les cours d'eau situés en aval, le fonctionnement des écosystèmes et le développement de nombreux usages. En effet, les grands barrages modifient les régimes de débits, court-circuitent certains tronçons de rivière et perturbent le transport solide. Le fonctionnement des usines provoque également le marnage du niveau

d'eau des retenues en amont et des éclusées en aval. Pour mieux équilibrer les enjeux de la production énergétique hydroélectrique et ceux des milieux et des usages du bassin versant, des compromis sont recherchés. Des expérimentations peuvent être menées et des aménagements réalisés pour aboutir à une meilleure intégration environnementale de la grande hydroélectricité dans le bassin de la Dordogne. C'est l'objet du partenariat de la « Convention Eclusées » mis en œuvre depuis 2004 et qui a déjà produit des avancées significatives.

Les objectifs de la mission hydroélectricité et éclusées sont de :

- rechercher des solutions de conciliation permettant d'aboutir au meilleur compromis entre l'usage énergétique, les autres usages et le milieu,
- mettre en place et piloter des dispositifs de suivi et d'évaluation de l'état des milieux naturels et des conditions d'exercice des usages,
- réaliser, avec les partenaires, des expérimentations et des actions porteuses d'amélioration et de réduction des impacts.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

La convention « éclusées »

En 2019, la convention de réduction de l'impact des éclusées à l'aval des chaînes hydroélectriques a été prolongée de 3 ans. Elle englobe les quatre axes : Maronne, Dordogne, Cère et Vézère. Les conditions générales de la convention 2016-2017 et de son avenant de 2018 ont été maintenues.

A noter quelques évolutions :

- Sur la Dordogne, une notion de débit plancher formalisé à 35 m³/s (à Argentat) a été ren-

forcée entre le 15 novembre et le 15 mars. Une fois cette valeur de débit franchi, il ne sera plus possible de repasser en dessous.

- Sur la Maronne, le protocole de retour au débit de base de 4 m³/s puis 2 m³/s a été mieux défini pour éviter les baisses pendant la période la plus sensible (émergence des alevins).

Les nouveautés en termes d'expérimentations sur le fonctionnement des ouvrages restent limitées en

raison d'incertitudes sur l'avenir des concessions.

Les travaux sur les frayères



Apport de 125 m³ de granulats sur une surface de 650 m² (Dordogne – Argentat),

Cette année, des travaux d'aménagement ont été engagés sur les frayères à saumons dans la partie corrézienne de la Dordogne.

Il s'agit de 2 sites distincts, tous deux situés sur la commune d'Argentat : « Confluence Souvigne amont Rive Gauche » (apport de granulats) et « Confluence Souvigne aval Rive Gauche » (scarification du substrat).

Création d'une nouvelle passe à poissons de la digue de la Broquerie

Un chantier a été mené par EDF sur la Maronne. Le projet a consisté à abaisser le seuil et à construire une nouvelle passe à poissons plus fonctionnelle permettant ainsi la remontée des poissons notamment des saumons pour la période de fraie de fin d'année. L'effet de ce nouvel aménagement sur l'accès des poissons au tronçon court circuité, protégé des éclusées, sera évalué.

Suivi des impacts écologiques des éclusées

Dans le cadre de la convention « éclusées », des suivis écologiques sont réalisés sur la Dordogne et ses affluents soumis aux éclusées hydroélectriques. EPIDOR assure la maîtrise d'ouvrage de ce suivi écologique. Ces suivis consistent en un travail de prospection et d'observation de terrain, à collecter des indicateurs d'échouages / piégeages et d'abondance piscicole et à développer des analyses

permettant d'évaluer des modalités de gestion des ouvrages hydroélectriques adaptées.

Ainsi, cette année, il a été fait des observations d'impact des éclusées sur le terrain, des pêches électriques estivales (Cère, Dordogne) et des observations morphologiques du lit de la Dordogne

Refonte du site Info-débit

Après dix années de fonctionnement, le site info-débit (www.debits-dordogne.fr/) commençait à présenter des obsolescences technologiques. Une rénovation du site a été engagée depuis décembre 2018 et la migration a été réalisée en juin 2019.

On y retrouve la même architecture avec ses 4 volets : Eclusées, Barrages, Etiages et Crue. Une page d'accueil permet d'avoir des informations du moment sur le bassin (prévision des débits, bulletin étiage, travaux sur les barrages, actualités diverses...).

L'outil est alimenté par des données « brutes » issues de différents services producteurs. Aujourd'hui, l'accès à ces données est sécurisé (retraitement du back office).

Ce site s'adresse assez spécifiquement à des usagers ou des gestionnaires du cours d'eau... Il est utilisé en interne, par les différents per-

sonnels de l'établissement (chargés de mission, agents de terrain) pour s'informer en temps réel de la situation sur le bassin.

Le renouvellement des concessions

Une consultation des collectivités a été menée en automne 2018 sur le regroupement des deux concessions hydroélectriques de Marèges / Coindre et de Saint-Pierre-de-Marèges (actuellement exploitées par la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM)). Une nouvelle date d'échéance appelée "barycentre" a été fixée au 31 décembre 2048.

La procédure de renouvellement des concessions de la Haute Dordogne, déjà échues depuis plusieurs années, pourrait s'enclencher prochainement. Les barrages de la Haute Dordogne seront les premiers concernés.

Le regroupement des concessions par vallées qui était envisagé auparavant semble abandonné, avec des conséquences possibles sur la poursuite des efforts de réduction de l'impact de l'exploitation des barrages sur les usages et les milieux aquatiques.

II. 4. INONDATIONS

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Le bassin de la Dordogne reste plutôt rural mais des risques d'inondation majeurs existent à l'échelle de ce grand territoire hydrographique.

Pour commencer, près de 45 000 personnes habitent dans les zones inondables des 4 Territoires à Risque Important (TRI), soumis au débordement des principales rivières du bas-sin versant :

- Secteur de Tulle-Brive-Terrasson (rivières Corrèze et Vézère)
- Périgieux (rivière Isle)
- Bergerac-Pays Foyen (rivière Dordogne)
- Libourne (rivière Dordogne avec l'influence maritime) ; près de 80 km de digues sont présents sur ce territoire, avec des risques croissants liés à l'élévation du niveau marin.

Mais on trouve également d'autres secteurs inondables qui concentrent des enjeux importants comme celui d'Aurillac (rivière Jordanne).

L'une des spécificités du bassin versant est l'ancienneté des crues de référence, ce qui participe à la

perte de mémoire du risque : il s'agit de 1944 sur la Dordogne ou l'Isle ; 1960 sur la Vézère même si une bonne piqûre de rappel est intervenue en 2001. Sur la Dordogne, il est également utile de rappeler l'empreinte prégnante des grands barrages hydroélectriques, qui tamponnent de nombreuses petites et moyennes crues depuis plusieurs dizaines d'années mais qui seront un jour ou l'autre transparents face à une inondation majeure.

On trouve aussi une problématique importante de ruissellement, assez diffuse sur l'ensemble du bassin de la Dordogne. Elle est liée aux épisodes orageux intenses et peut provoquer inondations, coulées de boue, glissements de terrain, etc. Des dommages importants ont été observés sur des épisodes printaniers en 2007, 2008 et plus récemment en 2018.

Face à ces différents risques d'inondation, EPIDOR s'est engagé dès 2008 avec l'animation de Programmes d'Action de Prévention des Inondation (PAPI).

La mission mise en place par l'établissement consiste à assurer une expertise, à compléter les actions déjà engagées par certains acteurs et à apporter des outils utiles aux collectivités locales. Il s'agit par exemple de :

- Aider les acteurs à répondre à leurs obligations (information et sensibilisation de la population, mise en place de repères de crues, développement des Plans Communaux de Sauvegarde pour l'alerte, gestion des ouvrages de défense contre les crues...);
- Les accompagner autour des problèmes qui se posent sur leur territoire et dans les actions non obligatoires qu'ils souhaitent engager (diagnostics de secteurs inondés, actions de réduction de vulnérabilité...);
- Mieux connaître et prendre en compte le risque d'inondation dans les documents de planification, en particulier les phénomènes de ruissellement qui restent difficiles à appréhender.

Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) par les collectivités locales. Des actions ont également été intégrées sur la réduction de vulnérabilité, avec des diagnostics de bâtiments publics

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Révision du PAPI bassin Dordogne
Une révision du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) avait été engagée en 2018. La démarche administrative a pris du temps mais touche mainte-

nant au but. Elle a permis d'inscrire de nouvelles actions, notamment des études autour des digues du territoire (Brive, Périgieux, Dordogne aval) et qui relèvent de la prise de compétence « Gestion des Milieux

sur les secteurs de Brive ou du Pays Foyen. D'autres actions initialement inscrites au PAPI ont été réorientées. Pour permettre la bonne réalisation des actions, les services de l'Etat ont proposé de prolonger le programme jusqu'en 2022.

Plusieurs actions en cours

A côté de la phase administrative de révision du PAPI, un certain nombre d'actions sont soit en cours, soit récemment finalisées.

En juin 2019, une journée technique a été organisée en partenariat avec le Service de Prévision de Crues. Parmi les objectifs : mieux mobiliser les acteurs locaux et notamment les collectivités assurant la compétence GEMAPI pour les retours

d'expérience. Pour se concrétiser, il sera important de maintenir une dynamique sur le sujet.

Un montage audiovisuel est en cours de travail avec EDF, pour sensibiliser les populations et expliquer le fonctionnement des grands barrages hydroélectriques et leur lien avec les crues.

La réalisation d'un livret pédagogique a été initiée, pour sensibiliser le public scolaire aux problématiques d'inondation. Pour cette action, des contacts ont été établis avec l'éducation nationale.

Afin de préparer une nouvelle opération de pose de repères de crue, des discussions ont été engagées avec certaines collectivités locales.

Le principe est d'identifier prochainement des sites de pose potentiels. Par ailleurs, le travail progresse pour améliorer la prise en compte de la question des ruissellements dans l'aménagement du territoire. Des premières cartographies avaient été dressées en 2017. Grâce à de nouvelles données de l'IGN, il est désormais prévu d'aboutir à des cartes des chemins de l'eau. Ces zones inondables potentielles permettraient, en étant correctement prises en compte dans les documents d'urbanisme, d'éviter certains aménagements dans des zones à risque.

II. 5. POISSONS ET CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

La Dordogne abrite la totalité des huit poissons migrateurs d'Europe. Cependant, ces espèces sont confrontées à de nombreux problèmes (obstacles à la migration, dégradation des habitats, pêche, concurrence avec des espèces exotiques) et leurs populations sont aujourd'hui dans des situations très préoccupantes. Leur préservation représente un enjeu de biodiversité important mais également un enjeu économique, patrimonial, culturel et touristique. La désignation du bassin en tant que Réserve de Biosphère repose en bonne partie sur la préservation du patrimoine biologique que représentent

les poissons migrateurs. Depuis sa création, EPIDOR s'implique de façon importante dans la préservation et la restauration de ces espèces emblématiques du bassin. Les actions menées sur ce thème visent trois grands objectifs :

- la préservation et la restauration des populations de migrateurs,
 - la préservation des usages, notamment la pêche professionnelle,
 - l'amélioration des connaissances.
- Les actions poursuivies par l'établissement concernent notamment :
- la concertation des différents acteurs sous le mandat du COGEPOMI depuis 1997 ;

- la réalisation d'études ponctuelles en fonction des besoins (ex : étude de la dévalaison de l'anguille sur la Dronne, étude Silure, etc.) ;
- le suivi et la participation à des opérations de restauration de la continuité écologique ;
- la restauration de frayères à migrateurs sur la Dordogne ;
- l'animation de la convention « éclusées »...

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Renforcer l'engagement collectif sur le projet LIFE Dordogne

En janvier 2019, EPIDOR a déposé une candidature à l'appel à projet LIFE-Nature 2018 pour un projet de conservation et restauration des habitats alluviaux et aquatiques de la rivière Dordogne, associant huit autres collectivités riveraines et d'autres acteurs.

Le 29 mai 2019, EPIDOR a reçu le rapport d'évaluation réalisé par la Commission. Le projet a obtenu une note de 66/100, suffisante pour le rendre éligible, mais insuffisante pour obtenir un classement ouvrant à un financement. L'évaluation formule des remarques à caractère stratégique qui concernent :

- l'implication des entreprises exploitant les barrages de la Dordogne, dont la résorption d'une partie des impacts qu'ils génèrent est au cœur du projet ;
- le risque de substitution par ce projet aux obligations réglementaires en matière de restauration de gravières ou d'exploitation des barrages ;
- des incertitudes sur la durabilité des résultats du projet du fait de doutes sur leur prise en compte dans la gestion des barrages.

Deux suites ont été données :

- EPIDOR a déposé un recours pour apporter des explications sur les incompréhensions

- une nouvelle note de concept a été déposée le 19 juin, pour répondre à l'appel à projet 2019. Aucun retour n'a encore été fait du recours. La nouvelle note de concept a été acceptée le 22 octobre 2019 et un dossier complet doit maintenant être déposé avant le 11 février 2020 pour finaliser la nouvelle candidature.

Les difficultés qu'il faudra résoudre et sur lesquels des engagements devraient être pris pour parvenir à améliorer la candidature concernent en particulier :

- une implication forte du principal exploitant de la chaîne Dordogne, correspondant aux impacts de la chaîne hydroélectrique sur la vallée de la Dordogne et de ses affluents équipés ;
- la prise en compte des enseignements du programme LIFE-Nature dans les règlements d'eau des concessions hydroélectriques (biodiversité et continuité sédimentaire). A noter, la modification du règlement d'eau n'est pas nécessairement conditionnée au renouvellement des concessions hydroélectriques.

En août 2019, le Préfet coordonnateur du bassin de la Dordogne a réuni les autres préfets du bassin pour demander une implication plus collective des services de l'Etat au côté d'EPIDOR dans l'élaboration d'une nouvelle candidature.

Schéma des berges de la Vézère

Via un partenariat entre l'EPTB gestionnaire du DPF et le syndicat de rivière local en charge de la GEMAPI, deux bureaux d'étude BIOTEC et l'Agence Paysage ont été mandatés pour établir un schéma directeur de gestion des berges et des marges riveraines de la Vézère. L'objectif du schéma est de participer à la structuration de la politique de gestion de la Vézère et contribuer à faire converger les enjeux du territoire et des différentes politiques publiques : gestion du domaine public fluvial, préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, valorisation paysagère des berges et abords du cours d'eau en appui des objectifs poursuivis par la démarche Grand Site.

Le diagnostic a été présenté et partagé devant les acteurs du territoire en mars 2019.

La Vézère présente la physionomie d'un cours d'eau chenalisé, dont l'évolution des abords accéléré par les activités humaines n'a pas été sans impact sur les habitats alluviaux dont le caractère alluvial est en train de disparaître. Cette évolution est nette selon trois principales tendances :

- absence ou rareté des habitats aquatiques et semi-aquatiques (rareté des herbiers, d'habitats de grèves, perte de fonctionnalité des frayères, disparition des annexes) ;

- une substitution des formations pionnières par des boisements à bois durs ;
- une régression notable de la qualité et de l'épaisseur des boisements alluviaux.

La phase 2 du schéma sera présentée en décembre pour aboutir à un programme d'action comprenant des préconisations de gestion et des travaux de renaturation-restauration.

Conservation du peuplier noir

La vallée de la Dordogne est le siège d'une population remarquable de peupliers noirs sauvages (*Populus nigra*) dans sa partie lotoise et périgourdine. Les actions se poursuivent avec l'INRA et l'ONF, structures porteuses du plan national Peuplier noir. Les investigations d'inventaire menées sur la Dordogne en 2018 et 2019 ont permis d'identifier un site très intéressant pour la mise en place d'une unité conservatoire à Peupliers noirs sur la Dordogne autour du site de Pinsac et Lanzac (46). Plus de 500 individus ont pu ainsi être cartographiés sur l'espace du Domaine Public Fluvial et sur les terrains gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Midi-Pyrénées. Ce travail préalable permettra d'analyser la possibilité ou non de répondre aux critères requis pour la mise en place d'une unité conservatoire (nombre d'individus minimum, dynamique fluviale et régénération spontanée des individus).

La mise en place de cette unité conservatoire pourrait aboutir à la signature d'une charte assortie d'un plan de gestion entre le Ministère de l'Agriculture, le gestionnaire, le propriétaire du Domaine Public Fluvial (DPF) et le CEN. Ce type d'action conforte les engagements autour de la zone centrale de la Réserve de biosphère (support de travaux de recherche, d'amélioration des connaissances, de maintien de la biodiversité et de travail avec les gestionnaires riverains).

Programme « Transforme »

EPIDOR est partenaire associé d'un consortium de chercheurs retenu dans le cadre d'un appel à projets de l'AFB pour mener un programme appliqué sur le thème de « la transaction foncière outil de conservation des milieux aquatiques ».

Des études de cas sont prévues d'être menées sur le bassin de la Dordogne. Des échanges ont permis d'identifier des sites et des cas qui vont faire l'objet d'une analyse approfondie par les équipes de chercheurs en lien avec les sujets de : la continuité écologique, la conservation des zones humides et milieux alluviaux et la préservation des nappes d'eau souterraines. Plusieurs acteurs du bassin de la Dordogne impliqués dans des démarches foncières ont été rencontrés en 2018 et 2019. Une restitution du travail est prévue avant la fin de l'année 2019.

Natura 2000 sur les grandes vallées interdépartementales

Vallée de la Vézère :

Ce site Natura 2000 concerne le département de la Dordogne, avec pour les deux tiers la portion domaniale de la Vézère et une partie non-domaniale pour le tiers restant. A l'occasion de la validation du DOCOB, une extension de périmètre a été proposée par le comité de pilotage. L'Etat devrait donc maintenant interroger les collectivités pour proposer cette extension et la fournir à l'Europe. L'extension de périmètre permettra d'intégrer des prairies de vallées qui seront éligibles aux Mesures agro-environnementales (MAEC).

EPIDOR répondra aux appels à projet PAEC (Programme Agri-environnemental et Climatique) de la Région Nouvelle-Aquitaine à l'automne 2019 pour doter le territoire de cet outil et ainsi permettre la contractualisation (MAEC pour la campagne PAC 2020) sur un potentiel de 300 ha de prairies directement riveraines de la Vézère.

Vallée de la Cère et de la Dordogne :

Depuis 2014, plus de 400 hectares ont été contractualisés sous forme de MAEC dans la vallée de la Dordogne lotoise (385 ha) et la vallée de la Cère (30 ha). Cela représente 35 exploitants qui s'inscrivent dans des pratiques permettant de maintenir des milieux de qualité pour la faune et la flore. Une vingtaine d'hectares supplémentaires

d'espaces privés ont pu être restaurés en prairies alluviales ou zones humides (mégaphorbiaies) et mis en gestion par des agriculteurs via des contrats Natura 2000. Des contrats forestiers ont aussi été pas-sés sur les versants boisés des bords de rivière sur la commune de Lanzac (site Dordogne) et la commune de Gouilles (site Cère).

Un travail en lien avec l'Association Pastorale Foncière Vayrac-Floirac soutenue par le Conseil Départemental du Lot est en cours et devrait permettre de valoriser des espaces du DPF pour le pastoralisme. Cela se traduira par la mise en place de contrats Natura 2000 sur ces espaces en 2020.

Vallée de l'Isle et de la Dronne : une animation territoriale est engagée en partenariat avec les syndicats de rivière, sur la base de programmes agricoles établis par EPIDOR

La contractualisation agricole s'est poursuivie en lien avec les syndicats de rivière avec une priorité pour le maintien et la restauration de trame verte le long des vallées de l'Isle et de la Dronne (15% des prairies de la Dronne et 30% des prairies de l'Isle bénéficient d'une contractualisation après 2 ans). A noter, une dynamique de conversion de grandes cultures en prairies est en cours du fait des outils Natura 2000 incitatifs.

L'année 2020 correspondra à une troisième année d'animation. Un objectif de 10% supplémentaire de

contractualisation est envisageable (+300 ha à +400 ha en plus des 700 ha déjà contractualisés sur l'Isle et la Dronne).

En lien avec les services des routes des départements (16, 24 et 33) une stratégie d'équipement des points noirs aux continuités pour les mammifères (Loutre, Vison) a été engagée (depuis 2018 pour La Gironde, 2019 pour la Dordogne et la Charente).

Sources de la Dordogne

Les quinze premiers kilomètres de la Dordogne subissent de multiples pressions (aménagements du domaine skiable du Mont-Dore, traversée des secteurs urbanisés du Mont-Dore et de la-Bourboule, barrages hydroélectriques, etc...)

Les acteurs locaux manifestent régulièrement leur mécontentement vis-à-vis du mauvais état écologique et du mauvais fonctionnement de ce secteur (inondations de bâtiments, ensablement et colmatage du fond...).

Dans la continuité des travaux de restauration des sources (2012) et dans une perspective "Montagne des 4 saisons", il serait intéressant d'envisager les actions à mener pour restaurer la naturalité de ce secteur emblématique et améliorer son attractivité, tout en permettant le développement des usages anthropiques (ski, thermalisme, production d'énergie, pêche...).

Des réunions se sont tenues avec les acteurs locaux en 2019 pour envisager le portage de deux études portant sur :

1 - la station de ski du Mont-Dore, où la Dordogne est à peine visible. Il s'agirait d'une étude paysagère visant à valoriser la présence de ce cours d'eau : création de points de vue, itinérance le long de la rivière, traitement des éventuels points noirs...

2 - le barrage de la Bourboule, sur lequel se focalisent de nombreuses crispations localement : participation à l'engravement du lit de la Dordogne et aux inondations qui touchent régulièrement les habitations du bas de la ville, danger pour les pêcheurs depuis l'accident de 2015, discontinuité écologique évidente, ensablement voire envasement de la rivière en aval du barrage, valeur paysagère discutable en entrée de ville...

L'objectif est ici d'évaluer le coût d'un démantèlement des barrages de la Bourboule et de Saint-Sauves et d'étudier les possibilités de pérennisation, voire de développement de la production d'énergie, à partir de la rivière sur ce secteur (nouvelle installation hydroélectrique, production d'hydrogène...).

Il est prévu que ces deux actions soient financées au titre du « Contrat Vert et Bleu » en cours d'élaboration par le PNR des Volcans d'Auvergne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réalisation du diagnostic de la vallée de l'Isle en partenariat avec le syndicat de l'Isle SMBI

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle en Dordogne (SMBI) et EPIDOR ont signé une convention de partenariat le 9 mai 2019 pour réaliser un diagnostic de la partie supérieure du bassin de l'Isle. EPIDOR, qui met à disposition du syndicat son

ingénierie technique et de projet, a rédigé un diagnostic territorial, à l'échelle de chacun des 3 sous-secteurs hydrographiques, ainsi qu'un atlas cartographique.

Ces diagnostics, identifiant les problèmes et les enjeux de ces territoires ainsi que les premières pistes d'actions, ont été présentés aux élus du territoire ainsi qu'aux

partenaires techniques et financiers lors de réunions qui se sont tenues durant la deuxième quinzaine d'octobre 2019.

Un avenant à la convention de partenariat est en cours de formalisation pour poursuivre la collaboration sur la réalisation d'un programme d'actions pluriannuel.

II. 6. VALORISATION PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

La naturalité des vallées et la désignation du bassin de la Dordogne comme Réserve de biosphère représentent un potentiel d'attractivité, actuellement sous exploité. L'itinérance doit être développée en synergie avec les rivières (voies vertes/voies bleues). Le tourisme durable, respectueux des territoires et des hommes, est particulièrement adapté au bassin de la Dordogne et les acteurs locaux s'emparent de cette thématique.

L'action d'EPIDOR poursuit un double objectif : renforcer la notoriété de la destination Vallée de la Dordogne ; accompagner les acteurs du tourisme à penser l'organisation touristique de façon plus adaptée aux pratiques des visiteurs, par la mutualisation des moyens et des compétences. Tout comme la Réserve de biosphère, cette mission contribue à faire accepter l'environnement comme une chance pour les territoires et

les hommes. D'un point de vue opérationnel, EPIDOR a animé le contrat de destination Vallée de la Dordogne, dont il fut chef de file, achevé le 1^{er} juillet 2019.

A travers cette mission, EPIDOR travaille à la valorisation des patrimoines (naturel, culturel, fluvial, gastronomique) du bassin de la Dordogne, en lien avec l'itinérance et les autres missions d'EPIDOR.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Promotion du Contrat de destination

Une des actions phare du Contrat de destination animé par EPIDOR de 2015 à 2019, avec l'ensemble des partenaires de la Vallée, a été le renforcement de la notoriété numérique de la destination Vallée de la Dordogne auprès des anglophones, notamment via la page Facebook et le compte Instagram

en anglais Welcome to Dordogne Valley.

En 2019, ces outils ont montré de bons résultats et ont permis de maintenir un lien direct avec la communauté anglophone, attachée à la destination.

Au 31 octobre 2019, sur Facebook, la page comptait 80 515 fans et un taux d'engagement moyen de 0,8 % sur la période de janvier à octobre 2019. La page conserve

une dynamique malgré l'absence de moyens publicitaires permettant d'augmenter sa visibilité. On observe une progression constante du compte Instagram depuis sa reprise par le Contrat de destination en avril 2016. Au 31 octobre 2019, il comptait 8 186 abonnés (soit 2 938 abonnés gagnés en un an, depuis octobre 2018) et un taux d'engagement moyen de 7,3% sur

la période de janvier à octobre 2019.

La notoriété de ce compte se mesure également avec l'utilisation de l'hashtag #dordognevalley qui ne cesse de croître : 38 277 occurrences au 31 octobre 2019 (soit près de 17 000 occurrences de plus en un an).

Afin de limiter l'impact négatif de l'arrêt du Contrat de destination sur les bonnes performances de ces outils, EPIDOR assure l'intérim de l'animation de ces deux comptes en régie.

Construction d'une nouvelle gouvernance pour la destination

Le Contrat de destination Vallée de la Dordogne, devant arriver à échéance le 1er juillet 2018, a fait l'objet d'une prolongation d'un an pour permettre aux élus de travailler à une nouvelle gouvernance.

Une proposition de statuts pour la création d'une association a été faite par courrier aux membres du Contrat de destination le 29 avril 2019. Seules trois réponses ont été reçues : le Comité Régional du Tourisme (CRT) Nouvelle-Aquitaine qui est favorable à la proposition, le CRT Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme qui ne souhaitent pas prendre part au futur projet, trop éloigné de leurs stratégies marketing propres.

Structuration d'une itinérance douce en Vallée de la Dordogne

L'itinérance douce est un axe majeur dans les stratégies de développement des territoires du bassin de la Dordogne.

Après la réalisation d'un atlas des projets et réalisations d'itinérance terrestre et fluviale sur le bassin, en collaboration avec les structures départementales et locales, EPIDOR s'attache à accompagner les acteurs qui le souhaitent à structurer l'itinéraire cyclable Vallée de la Dordogne.

Dans ce cadre, les départements du Lot et de la Dordogne, en lien avec les communautés de communes Cauvaldor et Pays de Fénelon, ont demandé à EPIDOR de porter une étude de faisabilité pour le franchissement du « Pas du Raysse », reliant Cazoulès (Dordogne) à Souillac (Lot). Une réunion a été organisée sur site le 5 juin 2019. Une réunion technique est prévue au cours du dernier trimestre 2019 avec les services techniques des deux départements et des deux communautés de communes pour travailler à la rédaction du cahier des charges de l'étude, sur la base d'un projet proposé par EPIDOR. Le franchissement de ce point noir est une étape importante pour la continuité de l'itinéraire Vallée de la Dordogne (en reliant les tronçons de la véloroute voie verte existants en Corrèze et en Dordogne) et la constitution d'un Comité d'itinéraire

Portage d'un projet d'exposition itinérante sur le Coulobre

En 2015, la sculpture monumentale représentant un Coulobre installée sur le pont d'Argentat lors du festival « Histoires de Passages », et réalisée par l'artiste sénégalais Diadji Diop, a connu un franc succès.

EPIDOR, en partenariat avec l'association Nuage Vert, souhaite s'inspirer de cet événement pour organiser en 2020 un projet de land art à l'échelle du bassin versant, qui fasse sens et serve l'image de la vallée.

L'événement prendrait la forme d'une exposition itinérante d'une année qui valoriserait le patrimoine naturel et culturel de la vallée (sa rivière, ses paysages, ses légendes, ses usages et activités...). Six villes-étapes (une par département traversé par la rivière) accueilleraient tous les deux mois une sculpture géante représentant le Coulobre. Chaque étape donnerait lieu à des manifestations festives organisées en partenariat avec les municipalités, associations et entreprises locales. Les six villes partenaires potentielles sont Le Mont-Dore, Bort-les-Orgues, Argentat, Souillac, Castelnau-la-Chapelle et Libourne. Un événement de clôture marquerait la fin de la descente du Coulobre au Bec d'Ambès.

Deux œuvres seraient créées : un Coulobre « entier » et six « morceaux » d'un second Coulobre destinés à rester dans les villes-étapes, telles des traces de son passage,

pour constituer les points d'étapes d'une itinérance pérenne.

2019 a été l'année de constitution du projet, de présentation aux territoires et de recherche de partenaires. Une réunion de présentation s'est tenue le 9 juillet 2019 à Castelnau-la-Chapelle. Des rendez-vous dans les municipalités

sont organisées pour identifier les lieux d'accueil des sculptures.

Animation territoriale

Participation aux actions des territoires et aux schémas touristiques régionaux et territoriaux : Rencontres d'Occitanie du Tourisme Fluvial ; Comité Technique (CoTech) projet Nouvelle Organisation Touristique

du Territoire (NoTT) Sarlat Périgord Noir et Pays de Fénelon ; Rencontres du Tourisme de Sarlat ; Schéma du tourisme Haute Corrèze Communauté ; Projet écotourisme de la Maison Numérique de la Biodiversité de Dordogne ; Atelier marque Office Tourisme (OT) Vallée de la Dordogne...

II. 7. RÉSERVE DE BIOSPHERE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Par l'inscription du bassin de la Dordogne dans la liste mondiale des Réserves de biosphère, l'UNESCO reconnaît la qualité environnementale du territoire et ses efforts pour s'engager dans un développement durable. Cette reconnaissance obtenue en juillet 2012, fait l'objet d'une révision tous les dix ans.

La Réserve de biosphère participe de l'acceptation sociale des démarches environnementales et aide à faire appréhender l'en-

vironnement comme une chance pour les territoires. Elle contribue au rayonnement du bassin de la Dordogne.

Dans ce cadre, les objectifs de la mission sont :

- Promouvoir la qualité environnementale du bassin de la Dordogne, principal atout du territoire, et contribuer à sa préservation ;
- Instaurer des dynamiques de progrès environnemental et favoriser une utilisation ration-

nelle des ressources et des milieux naturels, en particulier la ressource en eau ;

- Développer des solidarités de bassin et une culture de la rivière à travers des actions à caractère artistique, culturel et pédagogique ;
- Inciter et proposer un appui à la recherche scientifique ;
- Participer et contribuer au réseau mondial des Réserves de biosphère de l'UNESCO.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

EPIDOR a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Agence Française pour la Biodiversité sur les Atlas de la Biodiversité Communale avec un projet groupé d'ABC qui associe 4 communes riveraines de la Dordogne, issues de 4 départements du bassin : Argentat-sur-Dordogne (19), Floriac (46),

Carsac-Aillac (24) et Saint-Avit-Saint-Nazaire (33).

Ce projet groupé d'ABC est un des 19 dossiers retenus dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI), pour un total de 120 candidatures.

EPIDOR assume le portage et la coordination globale de cette opération groupée d'ABC. La mise en œuvre opérationnelle des démarches ABC sur chacune des

4 communes a été confiée au prestataire associatif «**Limousin Nature Environnement**». Avec le concours d'EPIDOR, LNE mettra en œuvre et accompagnera les 4 communes dans les différentes étapes de réalisation et d'animation de leur ABC (diagnostic écologique, programme de science participative, programme pédagogique, cartographie des enjeux...).

La démarche a été lancée officiellement en avril 2019 à la suite de la signature de la convention de financement avec l'AFB et sera menée sur une période de 3 ans maximum. Le projet devrait être clôturé en décembre 2021. Sur chaque commune un Comité Local de Suivi multi-partenarial a été mis en place en accord avec les Maires et leur Conseil municipal.

La démarche ABC qui vise à mieux connaître le patrimoine naturel d'une commune, à sensibiliser et impliquer les habitants et acteurs sur ces sujets, se matérialise par des réunions publiques, des séances d'observations, des inventaires de terrain animés par des spécialistes, des conférences, des projets pédagogiques avec les jeunes générations, des démarches participatives type concours photo...

En plus de permettre des économies d'échelles, ce projet groupé d'ABC permet à EPIDOR de développer et d'éprouver des méthodes de travail qui seront reproductibles sur le reste du bassin de la Dordogne. Les Atlas qui seront produits pour chacune des 4 communes participantes, auront également valeur d'exemple pour les autres communes du bassin de la Dordogne.

Trophées 2019 de la Réserve de biosphère

En 2019, les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne visent des projets, des actions et des initiatives exem-

plaires en matière de valorisation, de préservation et de reconquête de la biodiversité. Pour cette cinquième édition des Trophées, nous avons reçu 21 candidatures réparties de façon homogène sur le bassin versant de la Dordogne.

Ces candidatures ont été départagées par un jury composé de représentants du MAB France, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de la SHEM et d'EPIDOR.

Les 4 projets suivants ont été sélectionnés pour représenter le bassin de la Dordogne lors d'une cérémonie officielle organisée au siège de l'UNESCO à Paris :

- **La société de location de canoë Canosphère** en tant qu'acteur économique qui porte un projet éco-responsable et s'implique concrètement pour la biodiversité au sein d'une activité qui compte fortement dans la vallée de la Dordogne ;
- **L'association des pêcheurs aux engins du Lot** pour un programme d'actions intégrées (savoir-faire patrimoniaux, diverses implications sur la rivière ...) et en particulier un projet de restauration écologique d'un bras mort situé dans l'aire centrale de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ;
- **La Réserve zoologique de Calviac** pour un investissement fort autour du Vison d'Europe, une espèce patrimoniale listée comme « en danger

critique d'extinction » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et qui a disparu des autres grands bassins français ;

- **Le Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de la Dronne Aval** pour un projet de renaturation d'un ancien site industriel qui vise à préserver et restaurer la biodiversité et la continuité écologique d'un site qui dispose d'enjeux écologiques majeurs.

« Les énergies du futur dans le bassin de la Dordogne »

Dans le cadre du partenariat SHEM-EPIDOR, la Réserve de biosphère organise en 2019 un colloque sur la thématique des énergies du futur au sein du bassin de la Dordogne.

La thématique s'inscrit en adéquation avec les objectifs des Réserves de biosphère car l'UNESCO reconnaît les sites d'application du programme sur l'Homme et la biosphère comme des acteurs de premier rang pour la mise en œuvre des 17 objectifs internationaux pour le développement durable et l'Accord de Paris sur le Climat. Le 7^{ème} Objectif de Développement Durable (ODD) vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Ce travail, qui s'inscrit également en résonance avec la démarche prospective Dordogne 2050, a permis à EPIDOR de s'emparer de la question énergétique, un sujet transversal et pluriel, qui à la fois

conditionne le développement territorial du bassin de la Dordogne et interagit fortement avec les enjeux en matière de ressource en eau.

Cette conférence à objectif pédagogique a permis d'apporter des éléments de réponse à la problématique générale suivante ; quelles stratégies énergétiques sur les territoires du bassin de la Dordogne afin de créer des communautés plus durables et une résilience aux problèmes environnementaux tels que le changement climatique ? Afin de proposer un programme qui aborde les principaux enjeux énergétiques sur les territoires qui composent le bassin de la Dordogne, des contacts et des échanges nombreux ont été menés avec les organismes et collectivités qui œuvrent au quotidien sur ces questions énergétiques.

Recherche scientifique et amélioration des connaissances

La Chaire « Capital environnemental et gestion durable des cours d'eau » de l'Université de Limoges a engagé en partenariat avec EPIDOR et la SHEM, un travail de recherche sur le concept de « science territoriale dans le bassin de la Dordogne ».

Ce travail de recherche, programmé sur une durée d'un an, a débuté en juin 2018 et s'est achevé en août 2019. Il a été confié à un Chercheur Post-Doctorant rattaché à la Chaire de l'Université de Limoges. L'étude qui a été menée a permis de réaliser, à travers le

prisme de la science territoriale, un état des lieux de la Recherche sur le bassin de la Dordogne au cours de ces 30 dernières années et d'identifier des éléments susceptibles d'être utilisés pour structurer une future stratégie de recherche propre à la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.

Les premiers résultats du travail de recherche sur la science territoriale ont montré que certains acteurs du bassin (riverains et usagers) avaient acquis des savoirs sur les cours d'eau et les milieux aquatiques de façon empirique, grâce à leur pratique quotidienne de ces espaces. On parle alors d'acteurs qui disposent de savoirs locaux ou savoirs situés. Parfois ces savoirs locaux n'ont jamais été rédigés, enregistrés et/ou publiés.

A partir de l'état des lieux et du rapport réalisés dans le cadre du projet de science territoriale, EPIDOR a lancé une réflexion qui devra déboucher sur une démarche de concertation ouverte à l'ensemble des acteurs du bassin de la Dordogne (et en particulier les départements) et aux principaux partenaires de la Réserve de biosphère (AFB, MAB-France, Agence de l'eau...). Ce travail de concertation permettra de définir et d'identifier des thèmes, des besoins et des moyens en matière de Recherche sur le bassin de la Dordogne.

Une fois terminé, le travail permettra de produire un document de référence dont la vocation sera de favoriser la recherche dans le bassin de la Dordogne (identifier les thèmes stratégiques pour l'avenir, dynamiser les actions de recherche, organiser l'action d'EPIDOR et ses futures contributions en matière de Recherche).

EuroMAB 2019

EPIDOR a créé en 2017, avec le soutien de l'UNESCO et du MAB-France, un réseau sur les écosystèmes aquatiques continentaux. Depuis, cette date EPIDOR assure l'animation de ce réseau qui est constitué à ce jour de plus de 130 personnes représentant plus de 70 Réserves de biosphère issues de 40 pays.

En 2019, EPIDOR a organisé et animé un atelier de travail lors de la rencontre 2019 des Réserves européennes et nord-américaines (EuroMAB) qui s'est tenue en Irlande, dans la Réserve de biosphère de la baie de Dublin. Les échanges durant ces 4 jours de conférence ont confirmé la motivation des Réserves de biosphère, leur souhait de s'impliquer davantage dans le réseau, leur adhésion aux outils développés par EPIDOR ainsi que des perspectives communes et partagées pour poursuivre la dynamique en cours. La notoriété et la reconnaissance du bassin de la Dordogne progresse au niveau du réseau des Réserves de

Biosphère et de l'UNESCO suite au pilotage du réseau CAE-MAB.

L'EuroMAB 2019 nous a confirmé également que les sujets de préoccupation des autres Réserves de biosphère européennes faisaient complètement écho aux problématiques du bassin de la Dordogne : adaptation au changement climatique, développement du tourisme durable, conservation de la biodiversité, implication des populations, utilisation de la science dans la gestion, mise en valeur du patrimoine et de la culture locale...

Des volontés d'échanges avec la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ont été exprimées, notamment par les RB du Delta Pô, de l'Ebre et de la Réserve transfrontalière Mura-Drava Danube.

Communication et information



Le panneau d'information sur la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne qui est installé au niveau du belvédère du barrage hydroélectrique de Marèges

EPIDOR, avec le soutien de la SHEM, a produit début 2019 un panneau d'information sur la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne et les objectifs du programme MAB de l'UNESCO.

Ce panneau d'information grand public est un prototype (ou panneau témoin) qui doit permettre de répondre aux demandes des acteurs locaux souhaitant valoriser la désignation Réserve de biosphère à l'aide de ce type de support. Il est destiné à être installé sur des sites stratégiques du bassin de la

Dordogne, préférentiellement aux abords des cours d'eau (en bord de rivière, le long des berges des villes et villages ayant un accès à la rivière, au départ de sentiers de randonnée, le long de voies vertes...).

Ce prototype dispose d'une partie adaptable en fonction de l'opération, de la cible, du partenaire et du lieu d'installation. En 2019, ce type de panneau Réserve de biosphère a été installé au niveau du belvédère du barrage hydroélectrique de Marèges ainsi qu'au départ du sentier d'interprétation de Beaulieu-sur-Dordogne.

L'année 2019 a également permis de poursuivre la diffusion de l'exposition « Visages et Paysages » autour des paysages, des Hommes et de la biodiversité du bassin de la Dordogne. En 2019, l'exposition a été accueillie par Ayen (19), Branne (33) et Campagne (24).

II. 8. SAGE ET ACTION TERRITORIALE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Conformément aux attendus du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne et suite à la mise en œuvre de contrats de rivière et de Plans de Gestion d'Etiage sur certains territoires, l'ensemble du bassin de la Dordogne est au-jour d'hui couvert par un Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE). Chacun

d'eux vise à concilier usages et activités et doit permettre de promouvoir une gestion intégrée et coordonnée de l'eau et des milieux aquatiques. Ils permettent de formaliser une gouvernance locale, et l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE constituent une opportunité d'expression des volontés locales au travers des Commissions Locales de l'Eau (CLE) ainsi que des

politiques des Départements et de l'établissement.

La mission d'EPIDOR, structure animatrice de trois SAGE (Dordogne amont, Dordogne atlantique et Isle Dronne), est de :

- Favoriser et accompagner les CLE dans la co-construction des SAGE ;

- Faciliter l'appropriation des SAGE par les territoires en développant des moyens de communication adaptés (lettre info, site internet, bulletins communaux, etc.) ;
- Participer et/ou contribuer aux projets locaux, sous le prisme de l'eau, ceci dans un objectif d'amélioration de la gestion « globalisante » des ressources en eau et des milieux associés ;
- Être le relai auprès des membres des CLE quant aux différents projets ou inquiétudes locales intéressant le domaine de l'eau et en particulier les SAGE.

Pour le SAGE Dordogne amont, démarré en 2014, la concertation avec les acteurs locaux et les analyses menées dans le cadre de l'état des lieux validé en 2018 mettent en avant les grands axes de travail suivants :

- Préserver la qualité des ressources en eau pour l'alimentation en eau potable ;

- Contribuer à un meilleur équilibre dans la gestion des ressources en eau dont l'agriculture dépend très fortement ;
- Améliorer l'attractivité touristique et développer l'image « nature » du bassin ;
- Concilier la production hydroélectrique et les autres usages de l'eau ;
- Protéger et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques pour préserver la biodiversité du territoire.

C'est sur cette base que la CLE s'attache à construire la stratégie du SAGE.

Pour le SAGE Dordogne Atlantique, lancé en décembre 2016, le bilan de l'état initial fait ressortir quatre grandes problématiques territoriales, qui restent encore à partager avec les acteurs locaux sous forme de commissions thématiques :

- La vulnérabilité du territoire face aux risques d'inondation et de sécheresse ;

- Une qualité des eaux superficielles et souterraines compatibles avec les exigences environnementales, les usages eau potable, voire de tourisme ;
- Une biodiversité remarquable mais en péril ;
- Les défis patrimoniaux et sociétaux à relever autour de l'eau.

Pour le SAGE Isle Dronne, en cours de finalisation, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le Règlement se construisent autour des enjeux majeurs suivants :

- Maintenir ou améliorer la qualité de l'eau pour les milieux et les usages ;
 - Partager la ressource en eau entre les usages ;
 - Préserver et reconquérir les rivières et milieux humides ;
 - Réduire le risque inondation ;
 - Améliorer la connaissance ;
- Coordonner, sensibiliser et valoriser.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

SAGE Dordogne amont : concertation autour du projet de stratégie
L'année 2019 est marquée par une forte mobilisation des acteurs du territoire, que ce soit dans le cadre de réunions géographiques organisées fin 2018, de rencontres bilatérales menées au printemps avec les représentants des collectivités, des services de l'Etat et des usagers (chambres d'agriculture, d'EDF, fédérations de pêche...) ou

de la consultation organisée cet automne via le site internet du SAGE. L'organisation d'une réunion de travail spécifique à la forêt s'est avérée très intéressante pour préciser les mesures relatives à la gestion sylvicole et à l'exploitation forestière.

Les membres du Bureau de la CLE, réunis à trois reprises durant cette phase, ont pu adapter ou préciser les objectifs et les voies

de travail identifiées en réunion géographiques.

La Commission Locale de l'Eau, réunie le 30 octobre 2019 à Tulle, a ainsi pu adopter à l'unanimité le projet de stratégie présenté.

Ce document, qui définit les objectifs et les pistes de mesures à mettre en œuvre, est organisé autour de 7 grands enjeux :

1. Garantir la capacité des bassins versants à fournir une ressource de qualité et en quantité pour l'alimentation en eau potable ;
 2. Suivre et préserver la qualité des eaux de baignade ;
 3. Adapter les modes de gestion des installations hydroélectriques pour prendre en compte les usages identifiés à l'échelle du bassin de la Dordogne ;
 4. Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité,
 5. Garantir la résilience du territoire vis-à-vis des changements globaux (climatiques, sociétaux et socio-économiques) ;
 6. Améliorer la qualité de vie et développer l'attractivité du territoire ;
 7. Maîtriser les risques inondation et ruissellement intense.
- Sur cette base, la CLE a confié à la cellule d'animation l'organisation de réunions thématiques (exploitation forestière, plans d'eau, fertilisation agricole, assainissement domestique, zones humides...) afin de rédiger précisément les mesures envisagées.

La cellule d'animation s'est aussi mobilisée sur des sujets connexes tels que la mise en œuvre de contrats territoriaux ou de programmes d'actions sur les milieux aquatiques (Cère, Chavanon, Sources de la Dordogne...), l'élaboration des documents d'urbanisme (Haut-Cantal, Xaintrie) pour lesquels il convient d'anticiper leur compatibilité avec le futur SAGE,

ou la gestion de l'étiage 2019, particulièrement prononcé sur l'amont du bassin avec des répercussions sur les usages (production d'eau potable, abreuvement des animaux et production de fourrage...) et la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques.

Les acteurs de ce territoire amont, très fortement marqués par la sécheresse observée cette année, sont très sensibles à la gestion quantitative de la ressource en eau et à l'intérêt de la préservation des têtes de bassin.

SAGE Dordogne Atlantique : état des lieux

Après une phase d'échanges, de concertation et de travail collaboratif qui s'est déroulée sur le territoire de basse Dordogne entre 2017 et 2018, le projet d'état initial du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux a été achevé dans sa rédaction finale début 2019. Ce document, décomposé en quatre tomes, permet de dépeindre la situation actuelle du territoire sous l'angle :

1. de son histoire et de son identité ;
2. de son aménagement ;
3. des différents usages exercés sur le bassin versant ;
4. de l'état de la ressource et des milieux naturels.

Le projet d'état initial a été présenté au Bureau de la CLE à l'occasion de trois séances distinctes de travail. A l'occasion de la dernière, qui s'est tenue le 13 mars dernier, le Bureau a exprimé son souhait

de recueillir l'avis des membres de la CLE avant la présentation et la validation dudit état initial en réunion plénière. L'ensemble des documents a ainsi été soumis à consultation de la CLE, les mois de mai-juin 2019. Une consultation à plus grande échelle, via la plateforme du SAGE, a également eu lieu.

Après intégration des éventuelles demandes de modifications complémentaires, l'état initial a fait l'objet de la tenue d'une réunion de CLE le 1^{er} juillet 2019 à Prignonieux. A cette occasion, un projet de film inhérent à cette étape du SAGE a été visionné par l'auditoire, avec recueil des remarques sur sa forme et son fond. L'intérêt de ce type de support a été unanimement souligné. L'état initial, pour sa part, a été validé.

En complément, la suite de la phase d'élaboration du SAGE, à savoir le diagnostic, a été abordée. S'agissant d'impliquer au maximum les acteurs du territoire, en premier lieu, les membres de la CLE, le choix a été fait de les réunir en séance de travail le 15 octobre 2019 pour co-construire le diagnostic territorial et, ensuite, d'organiser des commissions thématiques. Quatre thèmes de ce qui est « en jeu » sur le territoire ont été retenus à cet effet : quantité / qualité / milieux / gouvernance-aménagement du territoire-paysages. Les thèmes transversaux des usages et du changement climatique sont

traités au travers de chacun d'eux. Douze formulations d'enjeux ont été soumis aux acteurs lors de ces rencontres, en préalable de la définition des enjeux stratégiques pour le SAGE Dordogne Atlantique.

Parallèlement, le site web du SAGE a été construit et alimenté d'articles rédigés laissant une large place au descriptif du territoire, à la compréhension de l'outil SAGE, mais également à l'actualité et aux ressources (glossaire, supports de formation, documents de communication, comptes-rendus de réunion...). Ce site élaboré dans une logique de et pour le territoire est accessible depuis le lien suivant : <https://dordogne-atlantique.fr/>.

Plusieurs prises de contact et rencontres avec les organes de presse locaux (Sud-Ouest, Le Résistant, Le Démocrate Indépendant...) ont été effectuées afin de mettre en lumière la démarche SAGE. Trois articles de presse ont été publiés. Deux d'entre eux ont notamment mis en avant l'enquête en cours sur les enjeux d'avenir du territoire, enquête déclinée différemment selon quatre catégories d'acteurs : lycéen / résident / élu et technicien d'une collectivité / usager professionnel.

Dans la continuité et complémentarité des missions d'EPIDOR ainsi que des attendus du SAGE, du temps a également été consacré à la participation aux projets de territoire ou Inter-territoire de type : Programme Pluriannuel de Gestion (PPG), séminaire bouchon vaseux,

suivi réseau MAGEST, Dordogne 2050 (ateliers de Creysse et de Lalande-de-Fronsac notamment), organisation des prélèvements agricoles (réunions OUGC, sécheresse), révision des Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT) de Dordogne et de Gironde (pressions et actions), travaux sur le barrage de Mauzac... Favorisant le montage de projets intersectoriels qui intègrent les dimensions développement durable et changement climatique, EPIDOR a également été partie prenante des réflexions sur le devenir du territoire du Bergeracois (contractualisation Région-Bergeracois, Laboratoire d'Innovation Territoriale du Bergeracois, projet alimentaire d'excellence).

SAGE Isle Dronne : rédaction du PAGD et du Règlement

La stratégie de la CLE, adoptée en avril 2019, représente le point de départ de la phase finale et la plus concrète de l'élaboration du SAGE : la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) et du Règlement du SAGE.

Partant d'un catalogue de mesures opérationnelles réalisé en 2018 par EPIDOR sur la base des travaux précédents, les membres de la CLE ont travaillé à une cadence soutenue pour que les documents du SAGE soient validés avant la fin de l'année 2019. Plusieurs groupes de rédaction thématiques, 3 réunions de Bureau et 2 réunions de

la CLE ont permis de réaliser ces documents dans une dynamique de concertation, animée par des débats importants notamment autour de la gestion quantitative des ressources en eau et de la préservation des zones humides par exemple. Un travail spécifique de concertation et d'échange avec les représentants de la profession agricole a été mené. Par ailleurs, le projet de SAGE a été soumis à la consultation des membres de la CLE durant l'été. Une dizaine de membres a transmis un avis à la cellule d'animation qui a proposé une évolution des documents en conséquence.

En parallèle, depuis le printemps 2019, le bureau d'études EAUCEA est mandaté pour effectuer l'évaluation environnementale du SAGE, qui se traduit par la production du rapport environnemental qui devra également être validé par la CLE. De nombreux échanges avec la cellule d'animation et la CLE ont permis de renforcer la lisibilité ainsi que l'efficacité du SAGE.

D'autre part, la cellule d'animation a poursuivi sa participation à des projets de territoire et leur suivi : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la vallée de l'Isle, SCOT du Périgord Vert, SCOT du Cubzaguais, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Dronne et Belle, PLUi du Grand Périgueux, appui technique aux PPG Dronne, PPG Isle, projets de restauration de la continuité écologique sur la Dronne, mise à jour de l'état des

lieux du SDAGE Adour-Garonne et du PAOT, Comité d'orientation de l'OUGC, Aménageur, etc.

4. 1. PROSPECTIVE, PLANIFICATION, CONCERTATION

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

En tant qu'EPTB, l'établissement EPIDOR a pour mission d'accompagner et de coordonner les collectivités dans leurs actions liées au grand cycle de l'eau. Plusieurs changements récents importants viennent modifier à la fois le paysage institutionnel et les stratégies de l'action publique dans le domaine de l'eau :

- la conscience du changement climatique et des autres changements globaux qui transforment

les territoires et font évoluer les enjeux à grande vitesse ;

- les lois MAPTAM et NOTRe qui ont introduit de nouvelles responsabilités et défini une nouvelle compétence pour la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI), confiée au bloc communal ;
- les tensions plus importantes sur les finances publiques qui incitent les différents acteurs à

mieux réfléchir comment optimiser les ressources et les moyens d'action.

Dans ce cadre, l'établissement développe des actions prospectives et transversales qui ont pour but d'anticiper sur les évolutions des territoires, de dégager des pistes d'action adaptées aux enjeux d'avenir, de fournir des éléments pour l'organisation des acteurs.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Dordogne 2050

Dordogne 2050 est un exercice de prospective territoriale qui a démarré à la fin de l'année 2017. Après une première phase d'analyse qui a permis de circonscrire les grands enjeux d'avenir du bassin versant, les actions menées en 2019 se sont concentrées sur la concertation, le partage et le dialogue avec les acteurs territoriaux. Des enquêtes et des ateliers d'échange ont eu lieu tout au long de l'année pour partager les diagnostics, réfléchir aux sujets prioritaires pour l'avenir et préparer la troisième phase qui sera menée en 2020 autour d'une douzaine de projets démonstrateurs. Huit ateliers territoriaux ont eu lieu

en mai et juin, associant environ 250 personnes dans tout le bassin. Un atelier spécifique à l'agriculture a été organisé le 23 octobre en association avec la chambre d'agriculture de la Dordogne et les autres chambres du bassin. A partir de cette grande phase de concertation, les projets démonstrateurs vont maintenant être définis et développés, sous forme d'études et d'esquisses, pour montrer qu'il existe des solutions reproductibles, possible à mettre en œuvre dès aujourd'hui et compatibles avec les transformations qui vont s'opérer d'ici 2050.

Les premières idées de projets démonstrateurs évoquées dans les ateliers d'échange concernent par exemple :

- La ferme du futur en montagne et piémont adaptée aux défis liés aux nouveaux contextes climatique, social et économique ;
- La future station d'épuration en milieu rural, face aux défis des évolutions démographique, climatique et environnementale ;
- Une nouvelle approche du multi usage et de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les ouvrages hydroélectriques concédés ;
- Ainsi que de nombreux autres projets...

L'ensemble des compte rendus et documents de travail sont consultables sur le site internet dédié www.dordogne2050.fr L'objectif est d'achever l'exercice en 2020 avec la publication d'un plan guide qui rassemblera et mettra en relation les 10 ou 12 projets démonstrateurs retenus. L'objectif est aussi que ces projets démonstrateurs soient ensuite poursuivis, développés par les acteurs locaux et qu'ils servent d'exemple à l'ensemble du bassin.

Enquête GEMAPI

Dans la continuité de l'étude sur les moyens d'ingénierie de gestion des milieux aquatiques du bassin de la Dordogne, une enquête GEMAPI a été réalisée en collaboration avec l'Université de Limoges.

Les étudiants du Master 2 Eau et Environnement étaient présents une semaine sur le bassin pour interroger une quarantaine d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) : communautés de communes, communautés d'agglomération et syndicats de rivière. L'objectif était de faire un état des lieux des prises de com-

pétences GEMAPI et d'identifier les besoins d'accompagnement.

Une restitution a eu lieu à Brive le 30 septembre et un rapport final sera envoyé à chaque structure du bassin. Ce travail a mis en évidence l'hétérogénéité dans l'avancement de la mise en œuvre des actions, des différences d'organisation en termes de transferts des compétences et de mise en place de la taxe GEMAPI.

Certains EPCI-FP émettent des besoins d'accompagnement et il sera intéressant de favoriser les retours d'expérience des structures les plus avancées.

4. 2. DOMAINE PUBLIC FLUVIAL (DPF)

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Dans le cadre de sa politique de décentralisation, l'État ouvre le transfert d'une partie du Domaine Public Fluvial du bassin de la Dordogne vers les collectivités territoriales. Un linéaire de 465 km de cours d'eau est concerné, sur la Dordogne, la Vézère, l'Isle et de manière plus anecdotique sur la Dronne et le Moron. Les tronçons concernés par les concessions hydroélectriques sont exclus de ce transfert. Depuis le 1^{er} janvier 2015, EPIDOR assure la gestion de ce domaine, dans le cadre d'une convention d'expérimentation passée avec l'État et Voies Navigables de France. L'expérimentation s'achèvera le 31 décembre 2020.

Dans ce cadre, les objectifs généraux de la mission sont d'assurer la conservation du domaine et garantir le maintien de son usage public, d'assurer l'entretien du domaine et la gestion des usages et d'améliorer l'état du domaine vis-à-vis notamment des enjeux qu'il représente pour la Réserve de biosphère ainsi que sa valorisation par les collectivités riveraines.

Concrètement, il s'agit de :

- Assurer une surveillance du domaine et un contrôle des usages ;
- Délivrer et gérer des autorisations pour les occupations et les utilisations du domaine ;

- Réaliser les interventions d'entretien nécessaires à la gestion des risques ou constituant une gêne importante pour les usages ;
- Suivre des actions d'équipement ou de mise en valeur du domaine ;
- Réaliser ou accompagner des actions de reconquête et de restauration des milieux sur le domaine ou sur ses abords ;
- Mettre en œuvre le Plan d'Action Environnemental et le projet de territoire ;
- Animer les instances de suivi de l'expérimentation et assurer le rapportage.

ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2019 :

Surveillance, conservation et restauration du domaine

Le travail de gestion du Domaine Public Fluvial entrepris depuis 2015 est poursuivi par l'équipe du DPF : suivi des occupations, sécurisation des dangers pour la navigation et les usagers, information et conseils pour les projets, gestion des contentieux...

En 2019, ont eu lieu : 291 rendez-vous sur le terrain et réunions pour du conseil, des avis sur des projets, 45 réunions d'avant travaux, 70 rendez-vous pour des réunions de suivi, de chantier ou après travaux.

Les descentes de repérage ont été réalisées sur le secteur navigable (Isle et Dordogne), sur la Vézère et sur la Dordogne non navigable, soit 29 jours de campagnes de reconnaissance en bateau, dont 6 jours sur les rivières.

Au printemps, le Coulobre est intervenu sur près d'une vingtaine de sites afin de sécuriser la navigation entre Castillon-La-Bataille et Libourne. La signalisation fluviale a également été installée.

En l'absence du Coulobre, une entreprise devrait intervenir en novembre pour gérer l'enlèvement de la signalisation et le traitement des encombres sur l'Isle et la Dordogne navigable.

Servitudes de marchepied

Les sollicitations augmentent régulièrement depuis le début de l'expérimentation de la part des

collectivités, des associations de randonneurs ou de citoyens pour rapporter des problèmes de respect de la servitude de marchepied. Ces problèmes sont traités à l'amiable : 19 rendez-vous sur le terrain et 3 réunions publiques ont eu lieu sur la thématique de la servitude marchepied.

Interventions de sécurisation

17 chantiers de sécurisation ont été assurés principalement sur le secteur non navigable. À chaque fois, les dangers et les travaux font l'objet d'avis aux usagers. Ces avis sont transmis aux communes riveraines aux associations de pêche concernées, ainsi qu'aux loueurs de canoës, aux campings, etc. 30 avis ont été diffusés cette année. Cette information vers les publics usagers du domaine permet d'informer le plus grand nombre, mais elle motive aussi des retours d'information et stimule ainsi la mobilisation des acteurs de terrain pour la conservation du domaine.

Un accident mortel est à déplorer suite à la chute d'un arbre du DPF sur un touriste à Saint-Julien-de-Lampon. Une procédure est en cours afin de déterminer les responsabilités.

Navigation

EPIDOR a fait l'acquisition de deux nouveaux bateaux équipés de matériels permettant d'effectuer des bathymétries rapides, remplaçant des matériels anciens. 36 avis à la batellerie ont été émis dans le

secteur navigable afin d'informer les usagers de la voie d'eau des évènements ou travaux.

Projets des collectivités

EPIDOR a répondu à plusieurs sollicitations de collectivités afin de les conseiller ou de les assister dans leurs projets concernant les rives de la Dordogne : traversée sous fluviale AEP affouillée à Vayrac ; sondage des profondeurs pour une prise d'eau d'irrigation à Saint-Cyprien ; ouverture d'une plage à Castillon-La-Bataille ; revue de projet avec CAUVALDOR ; réunion de riverains au Fleix ; les travaux de confortement des berges de Libourne qui sont aujourd'hui terminés.

Travaux de restauration



Couasne de la Gardelle restaurée en collaboration avec l'Association des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets de la Dordogne Lotoise et la Fédération de Pêche du Lot (Floirac-46)

EPIDOR s'est engagé dans la réalisation d'un PPG qui a été présenté aux structures à compétences rivières du DPF afin de partager le diagnostic, les enjeux et les objectifs de gestion. Il s'agit d'afficher la complémentarité des actions entreprises par tous et de

développer des synergies ou des collaborations.

Plusieurs opérations de restaurations ont été engagées, des opérations d'arrachage de végétaux exotiques invasifs avec une association d'insertion à Sainte-Terre (33) et Veyrignac (24) ; une autre opération d'arrachage en collaboration avec CAUVALDOR et le Conservatoire Botanique d'Occitanie.

Des travaux de gestion des encombres et de la végétation arborée ont été entrepris sur la couasne de La Gardelle en collaboration avec l'association des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets de la Dordogne dans le département du Lot, mais aussi avec la fédération de pêche du Lot. Il s'agissait avec ses travaux d'offrir des secteurs plus ouverts afin de favoriser la reproduction des brochets.

Le passage à gué de Combenègre (46) est en travaux pour améliorer la continuité écologique de la couasne et de la Dordogne.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	306
I. RÉORGANISATION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)	306
II. LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS (RAPT)	308
III. ACTIVITÉ DE LA MDPH EN 2019 - CHIFFRES CLÉS	309
IV. ENFANTS	309
V. ADULTES	310
VI. FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION	311
VII. NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE DROITS ET PRESTATIONS	312

PRÉSENTATION

Créée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un groupement d'intérêt public placé sous la tutelle administrative et financière du Département, et administré conjointement par l'Etat, le Département, les caisses de protection sociale et les associations représentatives.

Ses missions sont les suivantes :

- accueil, information, accompagnement, conseil auprès des personnes handicapées et leurs familles ;
 - « guichet unique » d'accès aux droits et prestations ;
 - gestion du fonds de compensation, abondé par le Département, l'Etat et les caisses de protection sociale.
- Une équipe pluridisciplinaire est chargée d'élaborer pour chaque personne handicapée un plan personnalisé de compensation, en fonction de ses besoins et souhaits. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), composée d'élus du Département, de représentants de l'Etat, des associations de personnes handicapées et des



organismes de sécurité sociale, statue sur cette proposition de plan.

La MDPH compte 36 agents pour 32 équivalents temps plein, dont 27,9 mis à disposition par le Département, 4 par l'Etat et 0,10 par le Centre hospitalier de Périgueux.

I. RÉORGANISATION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

L'année 2019 a été marquée par la réorganisation des services au 1^{er} septembre 2019 et le déploiement d'un nouveau système d'information harmonisé qui ont permis :

- Un décloisonnement des services en cohérence du parcours de la personne tout au long de sa vie avec la création d'un service unique « Gestion des droits », d'une équipe unique d'évalua-

tion et un nouvel organigramme en cohérence avec la nouvelle organisation ;

- Une harmonisation des procédures et du circuit du dossier ;
- La création du poste de gestionnaires de droits qui devient le référent administratif unique du dossier ;

- La mise en place de l'évaluation globale : les évaluateurs conservent leur spécialité professionnelle mais participent à l'évaluation globale de la situation de l'utilisateur afin d'apporter une réponse complète à la problématique de l'utilisateur. Cela passe par la mise en place de binômes d'évaluateurs permettant les regards croisés sur la situation, la confrontation des évaluations

et le transfert de compétences et de connaissances ;

- La modification des modalités de présentation des dossiers soumis à la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) : Il s'agit d'harmoniser ces présentations et permettre aux membres de la CDAPH de statuer en toutes connaissances.

Cette réorganisation a eu de nombreux impacts sur le fonctionnement de la MDPH et son activité en 2019, en lien avec le déploiement du nouveau système d'information :

- Nécessité pour les agents de travailler sur deux systèmes d'information différents le temps de l'épuisement du stock de dossiers avec deux circuits de traitement différents selon que le dossier a été enregistré sur l'ancien ou le nouveau système ;
- Absence de motivations adéquates dans le nouveau système d'information harmonisé ralentissant l'instruction des dossiers ;

- Manque d'ergonomie de l'outil de soutien à l'évaluation (absence d'outil de recherche des pathologies rallongeant les délais d'évaluation, absence de champ libre ne permettant pas la précision de l'argumentation amenant à la proposition) ;

- Contenus inadaptés des éditions (plans personnalisés de compensation, plans personnalisés de scolarisation ou notifications de décisions), tant sur le fond que sur la forme, absence de formules de politesse dans les courriers, motivations des décisions s'enchaînant sans cohérence et à l'opposé des modalités d'évaluation des besoins ;

- Flux dématérialisés avec la caisse d'allocations familiales (CAF) difficile à mettre en place ;

- Sur-sollicitation des agents et relances multiples des usagers ou des partenaires en raison des délais de traitement en augmentation (5 mois et demi en moyenne contre 4 précédemment) et de la difficile compréhension des nouveaux courriers

(absence de certaines informations) ;

- Nouveau système d'information plus exigeant et plus contraignant qui modifie les relations avec les usagers et les partenaires ;

- Montée en compétence des agents, stress lié au retard accumulé, nombreux mouvements de postes.

Ces nombreux changements ont été accompagnés tout au long de l'année par un management à l'écoute et bienveillant, un soutien de nos instances décisionnaires, un appui des services supports du Conseil départemental et plus particulièrement de la Direction des services informatiques et numériques (DSIN), le renfort de personnel à l'accueil et le remplacement d'agents en arrêt maladie.

D'autres améliorations sont attendues pour l'année 2020 avec l'évolution du système d'information harmonisé (palier 2) qui devrait permettre de corriger les problèmes constatés en 2019.

II. LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS (RAPT)

L'objectif de la démarche RAPT est de proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite. Pour atteindre cet objectif, la démarche nécessite un partenariat fort afin d'identifier les besoins de la personne et d'y répondre. En cela, elle a pour ambition de faciliter la coordination et la coresponsabilité de tous les acteurs.

Les évolutions attendues portent sur l'organisation des institutions concernées, les pratiques professionnelles d'élaboration des réponses et d'accompagnement, les coopérations entre les acteurs et les échanges d'information.

La démarche est articulée autour de 4 axes :

- mise en place du dispositif d'orientation permanent pilotée par la MDPH et qui concerne les situations à la fois complexe et

critique, pour lesquelles il y a un risque important et immédiat de rupture de parcours,

- déploiement d'une réponse territorialisée pilotée par l'ARS NA et le Département,
- création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs,
- accompagnement au changement des pratiques, de la MDPH, des partenaires.

II. 1. LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le comité stratégique de la démarche RAPT s'est réuni une fois le 21 juin 2019.

Il a été l'occasion de présenter le bilan d'étape du dispositif d'orientation permanent (DOP), le point sur la contractualisation avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux, la création des pôles de compétences et prestations externalisées (PCPE), de la plateforme d'orientation et de coordination des troubles neuro-

développementaux et des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

La feuille de route 2019 a été validée à cette occasion :

- Création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs,
- Réflexion sur les différentes formes d'habitat inclusif et les modalités de mise en œuvre,

- Poursuite de la contractualisation avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et conventionnement avec les dispositifs handicap et les centres hospitaliers (services psychiatriques),
- Mise en œuvre de la réorganisation de la MDPH,
- Mise en œuvre de l'expérimentation : dossier unique et grille de priorisation d'admission en ESSMS.

II. 2. LE COMITÉ OPÉRATIONNEL

Pensé dans la continuité de la convention du 4 mai 2018 relative à la mise en place de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), le comité opérationnel est composé de la Délégation Départementale de la Dordogne

de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (DD ARS), du Conseil Départemental, de la MDPH, de l'Éducation Nationale et de représentants des établissements ou services médico-sociaux

pour personnes en situation de handicap.

Le comité opérationnel assure le bon déroulement de la démarche à travers une revue périodique de l'avancement des différents axes de travail et actions à mener.

Il participe également à la résolution des problèmes opérationnels pouvant être rencontrés lors du déploiement des différents axes et, enfin, s'assure du respect du calendrier défini.

Réuni pour la première fois en 2019, le comité s'est tenu le 4 avril, le 9 mai et le 7 novembre. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- La pair-aidance,
- L'habitat inclusif,

- L'expérimentation de la grille de priorisation d'entrée en établissement.

III. ACTIVITÉ DE LA MDPH EN 2019 - CHIFFRES CLÉS

III. 1. UNE ÉVOLUTION DIFFÉRENCIÉE DE L'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL

Au cours de l'année 2019, 7 530 personnes ont été reçues à l'accueil de la MDPH (7 184 en 2018) soit une augmentation de 4,81% de la fréquentation. Ce chiffre est en augmentation après deux années consécutives de baisse et est sans doute en lien avec le retard d'instruction et d'évaluation des demandes et les difficultés liées au

déploiement du nouveau système d'information harmonisé.

En revanche, l'accueil téléphonique connaît une évolution inverse : 25 100 appels téléphoniques ont été réceptionnés en 2019 contre 25 579 en 2018, soit une baisse de 1,87 %.

L'assistante sociale en charge de l'accueil dit de 2^e niveau, permettant un entretien plus approfondi, a reçu 692 personnes en 2019 contre 831 personnes en 2018 et effectué 864 démarches extérieures (contacts auprès de partenaires, d'établissements, d'autres administrations ou organismes).

III. 2. UNE DIMINUTION DES DEMANDES ENREGISTRÉES DANS LE LOGICIEL MÉTIER

22 040 demandes ont été enregistrées en 2019 contre 22 956 en 2018. Cette diminution ne correspond pas à une diminution du nombre réel de demandes mais seulement

à une diminution du nombre de demandes enregistrées sur le logiciel métier en lien avec le retard pris du fait du changement de système d'information.

Ce retard correspond à 10 jours de saisie.

IV. ENFANTS

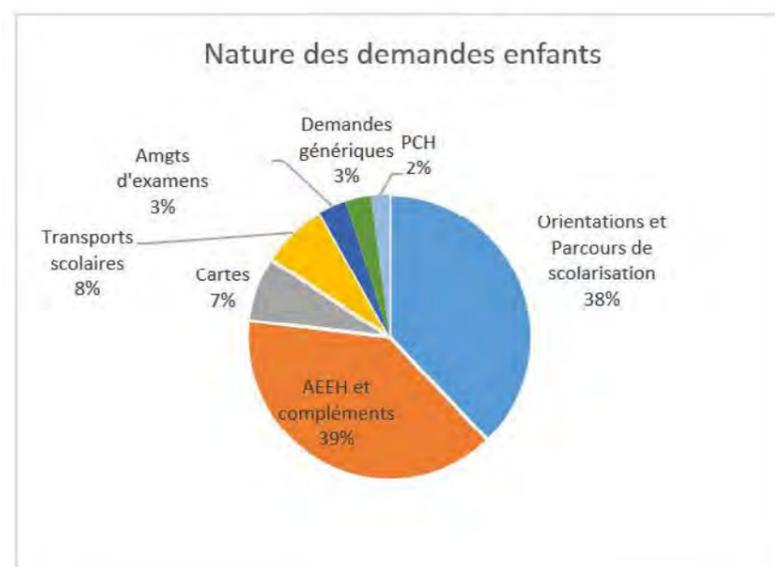
IV. 1. NOMBRE DE DEMANDES

5 075 demandes ont été enregistrées en 2019 contre 4 733 en 2018 : 3 540 demandes sur l'ancien système d'information et 1 535 sur le nouveau.

On constate une accélération du nombre de demandes enregistrées à partir du déploiement du nouveau système d'information. Cette évolution est certainement

en lien avec la modification de la procédure (enregistrement des demandes sur le système d'information avant évaluation).

IV. 2. NATURE DES DEMANDES



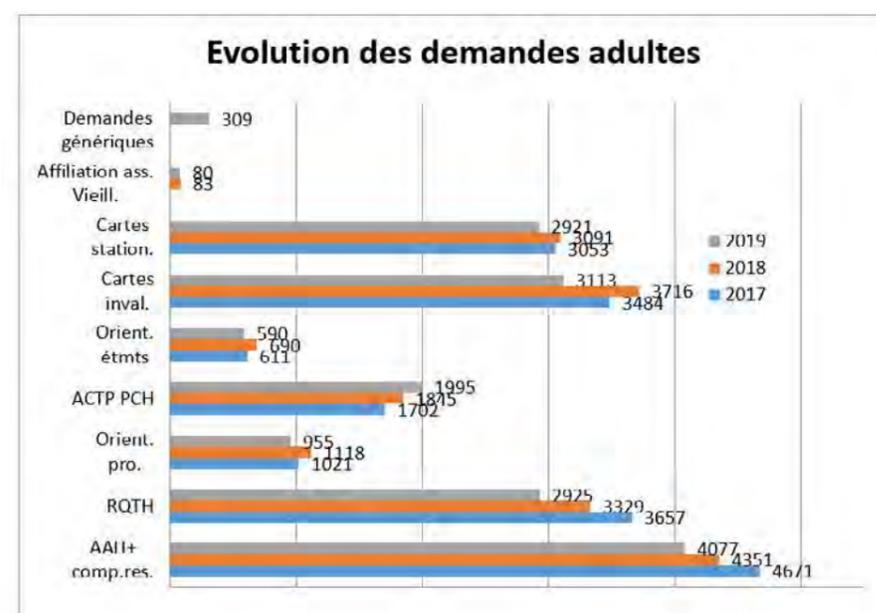
Le nombre de demandes de « parcours de scolarisation » (orientations scolaires et médico-sociales et adaptations de toute nature de la scolarité) augmente : 1 923 en 2019 contre 1 787 en 2018 (+8%). Par contre, les demandes d'AEEH diminuent pour revenir à un niveau conforme à 2017 : 1 978 en 2019 contre 2 074 en 2018 et 1 941 en 2017. Par rapport à la moyenne nationale, la part des demandes d'AEEH reste élevée (39 % en Dordogne contre 30%).

Les demandes génériques ont concerné 3% des demandes pour enfants soit 149 demandes.

AEEH : allocation d'éducation d'un enfant handicapé - parcours de scolarisation : inclut les demandes d'orientations scolaires et médico-sociales, d'aide humaine à la scolarité et de matériel pédagogique adapté.

V. ADULTES

V. 1. NOMBRE DE DEMANDES



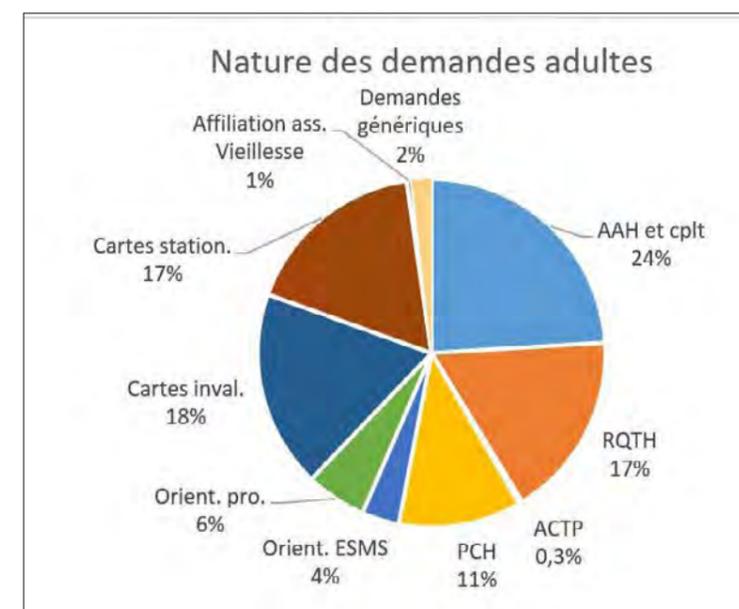
16 965 demandes concernant des adultes ont été enregistrées en 2019 contre 18 223 en 2018 soit une baisse de 1 258 demandes (-6,9%) représentant 17 jours de saisie. Une partie de ce retard sur le secteur « adultes » était déjà constatée avant le déploiement du nouveau système d'information et la mise en place de la nouvelle organisation.

Après une forte augmentation en 2016, les demandes d'allocation adultes handicapés (AAH) et de complément de ressources diminuent pour la troisième année consécutive pour retrouver un niveau proche de celui de 2015.

Les demandes de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) baissent pour la deuxième année consécutive après une forte augmentation en 2017. Parmi les autres demandes, seules les demandes de Prestation de

Compensation du Handicap (PCH) augmentent. Toutefois, les chiffres de 2019 doivent être appréhendés avec précaution en raison du retard de saisie.

V. 2. NATURE DES DEMANDES



La part des demandes d'AAH et de complément de ressources est conforme à la tendance nationale. En revanche, la proportion des demandes d'orientation professionnelle est toujours inférieure (6% pour 11% en moyenne nationale). La répartition des autres types de demandes est similaire à celle constatée au niveau national. Les demandes génériques ont concerné 2% des demandes adultes en 2019 (309 demandes).

VI. FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION

Abondé par le Département, l'Etat et les caisses de protection sociale, le fonds de compensation est destiné à apporter aux personnes handicapées une aide financière complémentaire à la PCH lorsque celle-ci ne couvre pas l'intégralité du coût de matériels ou d'aména-

gements de logement ou de véhicule particulièrement onéreux. Il s'agit d'une prestation extra-légale accordée sous condition de ressources. Le comité de gestion a examiné 141 dossiers sur l'année 2019, 97 dossiers ont obtenu un accord,

contre 41 rejetés et 3 ajournés pour compléments d'informations. 112 dossiers ont été réglés lors de l'exercice 2019 (dont 78 accordés et réglés en 2019 pour un montant total de 154 951,58 € ; dont 32 accordés par le Comité de gestion en 2018

- pour un montant de 53 814,11 € ;
et enfin, 2 dossiers en 2017
pour un montant de 5 138,68 €)
pour un montant total de
212 411,94 € qui se répartissent
ainsi :
- Aides techniques : **134 043,24 €** (63 %),
 - Aides au logement : **30 598,08 €** (14,4%),
 - Aménagement du véhicule : **40 626,08 €** (19 %),
 - Surcoûts liés aux transports : **6 845,00 €** (3,2%),
 - Charges exceptionnelles : **135,92 €** (0,06%),
 - Vacances adaptées : **163,62 €** (0,08%).

VII. NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE DROITS ET PRESTATIONS

Au 31/12/2019 :

Droits ouverts	2016	2017	2018	2019
RQTH	13 210	14 131	14 311	14 003
AAH	7 775	8 448	9 048	9 461
AEEH	1 995	2 132	2 304	2 740
Orientations ESSMS Adultes	1 937	2 024	2 066	2 229
PCH	1 581	1 598	1 706	1 738
Orientations et formations prof.			3 315	3 240
Orientations enfants dont scolaires	665		1 332	1 957
Affiliation assurance vieillesse			116	123
CMI IP – 20 ans			499	519 dont 7 à titre définitif
CMI IP + 20 ans	13 156		13 947	13 947 dont 488 à titre définitif
CMI S – 20 ans			391	404 dont 5 à titre définitif
CMI S + 20 ans	9 037		9 830	9 822 dont 438 à titre définitif

PÔLE
D'INTERPRÉTATION
DE LA PRÉHISTOIRE



PÔLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	314
I. PORTER L'OPÉRATION GRAND SITE	316
II. SENSIBILISER ET DONNER ENVIE	318
III. ANIMER	324
IV. FAIRE DIALOGUER	326
V. EDUQUER ET FORMER	330

PRÉSENTATION

L'année 2019 a vu la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement du Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Il convient ici de rappeler que l'établissement a adopté ce nom et de nouveaux statuts au 1er janvier 2019, conformément à l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2018, le projet d'établissement, qui s'adosse à cette nouvelle définition juridique, ayant été validé par le Conseil d'administration du 24 mai 2018.

Le projet d'établissement pose quatre enjeux principaux : l'innovation qui se développe notamment par la confrontation et le croisement de thématiques traditionnellement abordées séparément, la connaissance qui se conçoit dans le cadre d'une interrogation incessante de la science dans ses évolutions actuelles, la volonté de diffuser une culture pour tous, en s'adressant aux publics dans leur diversité et leurs spécificités et le développement territorial en s'attachant à la maîtrise de l'espace vécu par les habitants et les visiteurs réguliers ou occasionnels.

Sur ces quatre enjeux, reposent cinq orientations stratégiques qui structurent le projet et constituent la trame du présent rapport d'activité :

- **Orientation 1** : Porter l'opération Grand Site
- **Orientation 2** : Sensibiliser et donner envie
- **Orientation 3** : Animer
- **Orientation 4** : Faire dialoguer
- **Orientation 5** : Eduquer et former

Du point de vue de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement, l'année 2019 a été une année de transition qui a vu le départ de son directeur, Gilles Muhlach-Chen, au 31 janvier et la mise en

place d'un intérim courant sur le reste de l'année civile et confié à Noël Coye, Chef de projet médiation scientifique et développement international et Conservateur en chef du patrimoine.

D'autres changements sont intervenus en matière de ressources humaines : passage en CDI de deux agents contractuels (Gérard Garrigue, secrétaire comptable et Florie Fortin, médiatrice), titularisation sur concours du médiateur plus particulièrement en charge des publics spécifiques (Denis Loirat), départ de l'enseignante ressource arrivée en 2018 et recrutement d'un nouvel enseignant ressource (Dominique Charton

remplacé par Julien Sentis, à partir de septembre), non reconduction volontaire d'un CDD d'agent d'accueil touristique au 31 décembre (Elodie Delibie).

Cette situation transitoire n'a, comme on le verra, pas interrompu la dynamique de l'établissement. Les tâches de direction administrative et financière assumées dans le cadre de l'intérim n'ont toutefois pas permis de mener à bien un certain nombre d'actions figurant dans les objectifs pour 2019. Privées d'un chef de projet scientifique à temps complet, ces actions sont notamment : la valorisation de la série « Les Gestes de la Préhistoire », la reprise du programme des « Témoins de la préhistoire », l'organisation et la tenue du PREAC patrimoine. Le travail sur le plan de gestion Unesco, en collaboration avec les services de l'Etat, a de même été limité à un accompagnement, sans pouvoir entièrement mettre en place la démarche de conception nécessaire à un certain nombre d'actions identifiées comme faisant appel à des compétences particulières.

Première année de mise en œuvre du nouveau projet d'établissement, 2019 a constitué une période où plusieurs opérations de préfiguration ont été lancées, tout en poursuivant les activités qui constituent le fond de roulement de

l'établissement, notamment en matière d'offre auprès du grand public ou de mise à disposition du bâtiment pour des événements extérieurs, que ce soit à titre onéreux ou gracieux. Il s'est agi en grande partie de baliser un territoire conceptuel, d'explorer de nouvelles voies de recherche et de développement, ou encore de conduire certaines démarches à destination, afin de relancer une nouvelle dynamique, comme cela s'est produit pour la labellisation de la vallée de la Vézère au titre des Grands Sites.

Trois points forts de l'activité du Pôle en 2019

Labellisation Grand Site de France
Le premier point fort de l'année 2019 est bien sûr l'obtention du label Grand Site, aboutissement de dix années de travail participatif à l'échelle des territoires de quatre communautés de communes et de trente-cinq communes. Le 21 novembre, la soumission du dossier devant la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages a conduit à un avis favorable à l'unanimité. Il reste au ministre de la Transition écologique et solidaire à officialiser cet avis afin d'attribuer pour six années à la vallée de la Vézère la qualité de « Grand Site de France ». La mise en œuvre du programme d'actions se poursuit d'ores et déjà sans solution de continuité.

Un lieu, trois expositions

A partir du 14 juin, le Pôle a mis en place son opération « Un lieu, trois expositions ». Outre la scénographie permanente, le public était appelé à découvrir trois expositions relevant de thématiques différentes et complémentaires :

- Toutes et tous préhistoriens en Nouvelle-Aquitaine (jusqu'au 3 mai)
- La grotte Shulgan-Tash, Peintures du Paléolithique de l'Oural (jusqu'au 15 mars)
- Un patrimoine de pays en devenir (jusqu'au 31 janvier)

La présence simultanée de ces trois expositions dans l'espace du bâtiment du Pôle a constitué une préfiguration de la complémentarité des thématiques portées par le nouveau projet d'établissement et la multiplication des réseaux que le Pôle anime ou dans lesquels il s'inscrit.

L'exposition « Toutes et tous préhistoriens en Nouvelle-Aquitaine » interroge ainsi la cohérence du discours sur la préhistoire à une échelle particulière de territoire, la région. Elle met en avant l'ensemble des acteurs et des métiers impliqués dans la gestion, la sauvegarde, la connaissance et la valorisation du patrimoine préhistorique, ainsi que leurs relations avec les habitants, les visiteurs et le territoire. L'exposition sur « La grotte de Shulgan-Tash » s'inscrit dans la mise en place d'une collaboration internatio-

nale sur le plan de la valorisation de la recherche et de la constitution d'un bien du patrimoine mondial de l'Unesco. L'exposition « Un patrimoine de pays en devenir » s'insère dans l'élargissement des thématiques du Pôle en lien avec le portage du Grand Site vallée de la Vézère : elle évoque les modes d'appropriation d'un patrimoine quotidien et met en perspective, à travers les objets et le film qui viennent compléter les panneaux originaux, patrimoine matériel et savoir-faire, in dissociables dans la compréhension de cette richesse patrimoniale sur le territoire.

Le MOOC « Préhistoire, un nouveau regard »

La production du MOOC « Préhistoire, un nouveau regard » illustre un autre aspect de la montée en puissance du Pôle d'interprétation de la Préhistoire. D'une part celui-ci se fonde sur une réelle collaboration avec les milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur, allant dans le sens de la valorisation des connaissances actuelles. D'autre part, il constitue une réelle ouverture vers un public national – et en partie international francophone. En intégrant la collection des MOOCs culturels de la Fondation Orange, le Pôle vient se placer aux côtés des grands établissements nationaux, tels que le Musée de l'Homme, le musée d'Orsay, le Louvre, Versailles ou encore le centre Pompidou.

L'activité de cette année 2019 reste donc marquée par une montée en puissance des réalisations et de l'activation du réseau de l'établissement, points marquants du projet d'établissement. Cette évolution n'a été rendue possible que par une mobilisation constante de l'équipe sur l'ensemble des projets

et des dossiers, comme sur l'animation du bâtiment et la bonne marche de celui-ci. Répondant à des missions essentiellement transversales, l'équipe technique s'est particulièrement investie dans l'ensemble des projets et réalisations détaillées dans les pages qui suivent. Elle a également œuvré, en

collaboration étroite avec la direction, à réaliser un état des lieux des équipements du bâtiment afin de mettre sur pied un plan d'investissement visant à la remise à niveau de ceux-ci : essentiellement, équipement bureautique, auditorium, dispositifs de médiation et de communication.

I. PORTER L'OPÉRATION GRAND SITE

I. 1. LABELLISATION GRAND SITE DE FRANCE

L'année 2019 a vu le processus de candidature conduit à son terme. Le processus de concertation s'est poursuivi, avec notamment la réunion plénière, le 13 février, des différents groupes de travail thématiques, afin de croiser et synthétiser les orientations dégagées et de mettre en cohérence le programme d'actions. La rédaction du dossier de candidature a également été menée à bien avec une finalisation en juin. Par la suite, plusieurs étapes se sont succédé :

Présentation du dossier devant Commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS), Périgueux, le 27 juin ;
Inspection du Conseil général de l'environnement et du développement durable (ministère de la Transition écologique et Solidaire), du 24 au 26 septembre ;
Visite de la Commission Réseau des Grands Sites de France, les 4 et 5 novembre.



Passage en Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP), Paris, le 21 novembre.

La délégation du Grand Site vallée de la Vézère, après l'annonce de l'avis de la CSSPP, en compagnie de Mme Dominique Michel, inspectrice du CGEDD et de Mme Soline Archambault, du RGSF.

Lors de l'avant-dernière étape de la labellisation que constitue la CSSPP, une délégation des collectivités locales et des services déconcentrés de l'Etat a défendu le projet de territoire. La candidature de la vallée de la Vézère au label Grand Site de France a reçu un avis favorable à l'unanimité, assorti de deux recommandations :

Développement de la mise en réseau et des synergies de travail avec l'ensemble des gestionnaires des sites appartenant à l'Etat (Musée national de Préhistoire et Centre des Monuments Nationaux), au Département (incluant notamment les sites de préhistoire gérés et/ou propriétés de la Sémitour Périgord), ainsi qu'aux propriétaires et gestionnaires privés. Requalification des abords des sites préhistoriques, inclus ou non dans le bien Unesco « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » et quels qu'ils soient propriété publique ou privée.

Ces deux actions, qui dépassent largement le programme d'actions du Grand Site, sont à conduire par le Pôle d'interprétation de la Préhistoire dans les six prochaines années afin de présenter en 2026, lors de la demande de renouvellement du label, un état de réalisation de ces actions.

► Guichet Unique

L'année 2019 a vu l'organisation de neuf guichets uniques qui ont permis d'examiner 37 dossiers. Le dépliant d'information auprès des porteurs de projet a été entièrement refondu et mis à jour ; il sera imprimé et diffusé en 2020.



Diffusion de la culture Grand Site

En mars 2019, l'ensemble des élus référents des cinq groupes de travail thématiques ont arpenté l'ensemble du territoire du Grand Site pour rencontrer les acteurs du territoire, territorialiser les actions engagées et appréhender les futures actions à mettre en œuvre.

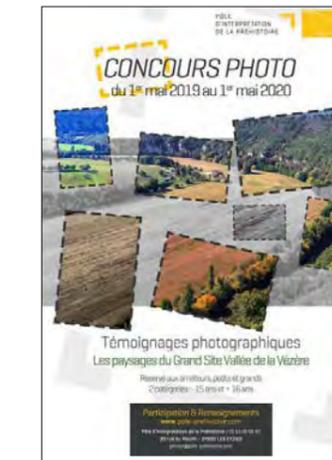
► Animation et médiation

Les thématiques paysagères, environnementales et architecturales apportées par le Grand Site ont été intégrées pleinement aux manifestations organisées par le Pôle, que ce soit en matière d'expositions, de conférences, de randonnées commentées, de contes à destination d'un jeune public (ces éléments figurent ci-dessous aux orientations 2 et 5). Deux autres opérations auxquelles le Pôle est associé ou qu'il porte ont également participé à l'animation du projet Grand Site sur son territoire.



Nettoyons la Vézère

En mai 2019, une opération de nettoyage de la Vézère a été organisée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne, la Communauté de communes Vallée de l'Homme, les communes riveraines de la Vézère et l'ensemble des loueurs de canoës. Au total plus de 200 personnes ont participé à cette opération citoyenne.



Concours photos

En mai 2019, un concours photos a été lancé à l'échelle du Grand Site. La fin du concours est prévue le 1^{er} mai 2020. L'enjeu de cette action est de favoriser l'appropriation par les habitants du Grand Site, de son territoire, de ses paysages. C'est également un moyen d'appréhender le regard des habitants sur leur territoire.

► Communication

En matière de communication, l'accent a été mis en 2019 sur l'internet et les réseaux sociaux.

D'une part, la page du site internet du Pôle d'interprétation de la Préhistoire dédiée au Grand Site a été totalement repensée. Un onglet dès la page d'accueil du site internet du Pôle d'interprétation de la Préhistoire permet d'accéder aux informations.

D'autre part, un compte Facebook est actuellement en cours de création : son but est double : communiquer auprès du grand public et de manière plus restreinte avec les acteurs et partenaires.

► Plan paysage Transition Energétique

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a lancé un appel à projets auprès des Grands Sites pour mettre en place un accompagnement pour les paysages de la Transition Energétique à travers la politique des plans de paysages.

La Vézère, par son engagement dans la transition énergétique, a été retenue. Une aide financière de 30 000€ sera allouée à ce projet porté par les intercommunalités. Cet appel à projet fait écho à la journée organisée par le ministère de la Transition écologique et solidaire en février sur la transition énergétique dans les secteurs classés où la cheffe de projets Grand Site est intervenue pour présenter

les actions de la Vézère et les enjeux présents sur le territoire.



Dégagement des falaises

II. SENSIBILISER ET DONNER ENVIE

Le Pôle propose à l'année une offre culturelle riche et variée à destination de tous les publics : expositions, conférences, projections... Il s'attache à la mettre en

II. 1. LES EXPOSITIONS

Autour de l'opération « Un lieu, trois expositions » qui voulait mettre en cohérence l'offre de médiation de la période printemps-été 2019/hiver 2020, deux autres expositions ont pris place dans le bâtiment du Pôle, l'une ouverte en 2018 et qui était présente jusqu'au printemps 2019, l'autre qui constituait une des concrétisations de la résidence d'artistes 2019.

Empreintes, instantanés de vie

Accueillie par le Pôle du 1^{er} juin 2018 au 12 mai 2019, cette exposition a été produite par la Cité de la Préhistoire à Orgnac-l'Aven (Ardèche). Un partenariat a été mis en place pour actualiser l'exposition, en créant de nouveaux panneaux. Des moulages et des éléments ont été prêtés par le Musée national de la Préhistoire

La falaise en surplomb du Pôle d'interprétation de la Préhistoire a été totalement dégagée et valorisée. Cette action a été portée par la mairie des Eyzies avec une équipe technique composée du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne, d'employés communaux, de techni-

place en collaboration avec différents partenaires. Pour répondre à l'élargissement des thématiques du Pôle et mettre en perspective préhistoire, paysages, territoires

des Eyzies, l'Ichnospace de Luzech (Lot), le Service Régional d'Archéologie de Normandie et le Musée de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze).



Toutes et tous préhistoriens en Nouvelle-Aquitaine

Cette exposition, visible du 14 juin 2019 au 3 mai 2020, a été conçue et produite par le Pôle en collaboration avec de nombreux sites et musées de préhistoire de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle veut inciter le public à s'interroger sur son rapport à la préhistoire et au passé, sur la place que la préhistoire tient aujourd'hui dans une région qui

possède un très riche patrimoine préhistorique. Elle traite des grands traits saillants du patrimoine préhistorique en Nouvelle-Aquitaine, des métiers qui font vivre la préhistoire d'un point de vue scientifique mais également touristique, de l'appropriation par les habitants de la région et les visiteurs de ce patrimoine particulier.

possède un très riche patrimoine préhistorique.

Elle traite des grands traits saillants du patrimoine préhistorique en Nouvelle-Aquitaine, des métiers qui font vivre la préhistoire d'un point de vue scientifique mais également touristique, de l'appropriation par les habitants de la région et les visiteurs de ce patrimoine particulier.

Un patrimoine de pays en devenir

Cette exposition réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Dordogne est visible du 14 juin 2019 au 31 janvier 2020. Elle permet de comprendre la place du patrimoine du Pays dans l'architecture vernaculaire, son implantation dans l'environnement paysager

d'hier et de s'interroger sur son devenir (nouveaux usages du petit bâti, éléments participants à la vie locale...). Elle a été complétée par une sélection d'outils de différents artisans documentant notamment le travail de la lauze et par le film documentaire Regards sur le petit patrimoine de Joseph Gorbanevsky.



La grotte Shulgan-Tash Peintures du Paléolithique de l'Oural

Du 14 juin 2019 au 15 mars 2020, cette exposition vise à faire découvrir le patrimoine préhistorique et naturel du Bachkortostan et faire connaître cet art pariétal eurasiatique d'autant plus intéressant qu'il est éloigné géographiquement et très proche de l'art franco-cantabrique par son style, sa datation... L'exposition sur la grotte a été

II. 2. CONFÉRENCES SUR LES THÉMATIQUES DES EXPOSITIONS

Pour l'exposition Empreintes, instantanés de vie

- 28 février : conférence « Spéléologie préhistorique dans la grotte d'Aldène » par Philippe Galant, préhistorien.
- 28 mars : conférence « Il y a 80 000 ans, au Rozel (Manche, Normandie), Neandertal a marché sur la dune » par Dominique Cliquet, Conservateur

conçue par le Centre scientifique et technologique sur la protection et l'utilisation des biens immobiliers du patrimoine culturel de la République du Bachkortostan. En collaboration avec ce centre et le Laboratoire International Associé (Artemir) le Pôle a conçu des panneaux complémentaires pour accueillir cette exposition.



Manger la roche

Cette exposition, visible du 22 septembre au 24 novembre, est le résultat des recherches et créations des artistes Fang Dong, Xavier Michel, John Mirabel et Ji-Min Park accueillis en résidence au Pôle cette année, dans le cadre du dispositif des Résidences de l'Art en Dordogne, coordonné par l'Agence culturelle départementale, et du programme Pavillon, hébergé et

coordonné par l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux.

Les quatre artistes ont travaillé sur le thème de « La vallée de la Vézère, son territoire, ses paysages et la Préhistoire » croisant l'art et la science. Chacun à sa façon a restitué sa découverte et son expérience de ce territoire et de la Préhistoire. Dessins, sculptures, installations, multimédia... rendent compte de la multiplicité de leurs pratiques et des créations nées au contact de ce territoire.

Une programmation événementielle

Les conférences et manifestations proposées au Pôle sont organisées en fonction des thématiques des expositions présentées ou de l'actualité de la recherche et des publications scientifiques, s'intègrent dans différents dispositifs nationaux ou sont issues de partenariats. Elles ont accueilli près de 1700 participants cette année.

en chef du patrimoine (DRAC Normandie), docteur en ethnologie préhistorique et Jérémy Duveau, doctorant en paléoanthropologie (Muséum national d'histoire naturelle, Paris).

- 18 avril : conférence « Bipédie, qu'êtes-vous aquod » par Gilles Bérillon, paléoanthropologue, directeur de recherche au CNRS.

Les autres expositions ont fait l'objet de conférences et/ou d'animation intégrées à des dispositifs nationaux ou internationaux.

Les dispositifs nationaux et internationaux

En 2019, le Pôle a intégré plusieurs dispositifs nationaux et internationaux, élargissant ses thématiques du domaine patrimonial aux

thématiques liées à l'environnement, au développement durable...

- Journée internationale des forêts
16 mars : balade accompagnée en forêt de Campagne

Une découverte des richesses naturelles, paysagères et préhistoriques de la forêt départementale de Campagne en collaboration avec le Pôle paysages et espaces verts du Conseil départemental, l'Office national des Forêts, l'association Je suis la piste.

- Semaine européenne du développement durable - 4 juin : conférence « Les sentinelles du climat, biodiversité et changement climatique » par Christophe Coïc, directeur et Gabrielle Sauret, chargée de projets en médiation / Association Cistude Nature.
- Journées nationales de l'archéologie - 14 juin : « La grotte de Shulgan-Tash et son environnement »

Introduction par Geneviève Pinçon, directrice du Centre national de Préhistoire et interventions de Gulsasak V. Bouliakova, Alexandr S. Pakhunov, Favzil A. Malikov, Ayrat F. Galiev. Interventions en russes traduites par Lidia V. Zotkina.

- Journées européennes du patrimoine

20 septembre : conférence « L'inventaire du patrimoine architectural de la commune des Eyzies : premiers résultats et nouvelles perspectives » par Xavier Pagazani (Service patrimoine et

inventaire du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine)

Xavier Pagazani a également assuré des visites patrimoniales guidées pour le public scolaire sur la journée.

- Fête de la science

8 octobre : conférence « Une occupation de la fin du Paléolithique révélant un art naturaliste, l'îlot Renaudin à Angoulême (Charente) » par Miguel Biard, chargé de recherche INRAP et Valérie Feruglio, préhistorienne.

- Journées nationales de l'architecture

19 octobre : balade patrimoniale à Coly-Saint-Amand, à la découverte de l'architecture et de la lauze. Promenade commentée sur l'architecture du bourg, visite du chantier de restauration de l'église abbatiale, visite guidée de l'intérieur de l'église et démonstration de taille de lauze.

- Mois du film documentaire

16 novembre : Projection débat à l'issue de la journée Archéo-Actu : Le fils de Neandertal, prix spécial du jury du Festival international du film d'archéologie de Bordeaux Icronos 2018, en présence de Bruno Maureille (PACEA).

- 24 novembre : Projection débat De Cro-Magnon à Soulagés... Un art préhistorique contemporain en présence des auteurs, Jean-Michel Agnoux et Jean-Paul Jouary.

L'actualité de la recherche et des parutions scientifiques

- 24 janvier : conférence « L'art de Cussac » par Camille Bourdier, préhistorienne, maîtresse de conférence en arts préhistoriques et Valérie Feruglio, préhistorienne, spécialiste de l'art pariétal, à l'occasion de la campagne d'étude de la grotte qui se déroule tous les ans en janvier.

- 30 avril : conférence « La Vénus de Lespugue révélée » par Nathalie Rouquerol, préhistorienne, à l'occasion de la parution du livre éponyme

- 16 novembre : Journée Archéo-Actu

Cette journée annuelle d'actualité de l'archéologie en direction du grand public est une collaboration entre le Pôle, le Service archéologique départemental (SAD) de la Dordogne et le Service régional d'archéologie (DRAC Nouvelle-Aquitaine). La manifestation a lieu en alternance à Périgueux et aux Eyzies, abordant tour à tour les périodes historiques et préhistoriques.

Le programme 2019 a été consacré à la Préhistoire :

- « Le fourneau du diable (Bourdeilles), un site archéologique et un paysage karstique remarquable – Didier Cailhol (UMR 5204 – EDYTEM – INRAP).
- La grotte du Mammouth (Domme) : étude interdisciplinaire, 2014-2018 – Catherine Cretin (Musée national de Préhistoire – UMR 5199 PACEA).

- PCR Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire – Patrick Paillet (Muséum national d'Histoire naturelle – UMR 7194 HNHP).

- Les Combarelles I (Les Eyzies) : le rouge et le noir – Hélène Paillet (DRAC-SRA Bretagne – UMR 6566 CREAAh).

- Que s'est-il passé devant la grotte de la Ferrassie (Savignac de Miremont) ? - Laurent Chiotti (Muséum national d'Histoire naturelle – UMR 7194 HNHP – Abri Pataud).

- Un siècle après Peyrony : vers une vision renouvelée du site du Moustier (Saint-Léon-sur-Vézère) Brad Gravina (UMR 5199 PACEA). La journée s'est terminée par une projection-débat du film « Le fils de Neandertal » en présence de Bruno Maureille (UMR 5199 PACEA) - En partenariat avec le festival Icronos et dans le cadre du Mois du film documentaire.

Les partenariats

- 10 mai : spectacle sur le thème du développement durable, en partenariat avec la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.
- 23 mai : conférence-spectacle « L'apparence humaine à l'aube du Néolithique au Proche-Orient » par Canan Domurcakli, archéologue, musicienne et écrivain, en partenariat avec le Festival Ôrizons.

- 23 novembre : Journée spéciale La Lébéro : « une femme comme une autre ».

Formation, conférence contée par Muriel Bloch, spectacle-conte par la Compagnie le Blé en herbe, spectacle par Alberto Garcia Sanchez, en partenariat avec le festival le Lébéro, la bibliothèque départementale et l'Agence Culturelle départementale de la Dordogne.

Préhistoire, un nouveau regard : un MOOC Tout public d'initiation à la Préhistoire

L'action phare menée par la Documentation cette année 2019 a été le pilotage de la conception et de la création d'un MOOC (acronyme formé des initiales de Massive Open Online Course, en français Cours en Ligne Ouvert et Massif ou CLOM).



Il s'agit d'un type ouvert de formation gratuite à distance, sur Internet, capable d'accueillir un grand nombre de participants. Ce MOOC s'adresse au grand public, c'est un cours d'initiation à la Préhistoire. Il concerne essentiellement la Préhistoire européenne des périodes du Paléolithique moyen et du Paléolithique récent.

Un mécénat culturel de la Fondation Orange

Pour la création de ce MOOC, le Pôle a répondu à un appel à projet de la Fondation Orange. La sélection de notre dossier a permis de bénéficier d'un mécénat de cette fondation qui a déjà co-financé toute une collection de MOOC, élaborés avec diverses institutions nationales.

Voir <https://mooc-culturels.fondationorange.com/>

Le MOOC est hébergé, pour une durée de 5 ans sur une plateforme dédiée de la Fondation Orange. Il a ouvert le 4 novembre, dans une version animée, c'est à dire interactive : les participants peuvent poser des questions, valider leurs apprentissages avec des quiz, des exercices proposés. Cela jusqu'au 22 décembre 2019. Ensuite, le MOOC restera disponible 5 ans sur la plateforme, en ressource libre, sans animation.

Les contenus du MOOC sont la propriété du Pôle. A l'issue de cette période d'exploitation sur la plateforme de la Fondation Orange, ils pourront être intégrés au site Internet du Pôle ou continuer à être exploités sur leur plateforme d'origine.

Une collaboration fructueuse avec des scientifiques impliqués.

La direction scientifique de notre MOOC a été gracieusement menée par Jacques Jaubert, professeur de Préhistoire à l'université de Bordeaux. Il a assuré la partie

centrale des cours, sous forme de vidéos. D'autres chercheurs : Bruno Maureille, Aline Averbouh, Emmanuel Discamps, Valérie Feruglio, Boris Valentin, Alain Turq ont également contribué, pour des thématiques plus spécialisées.

Il faut souligner l'implication et la disponibilité de ces scientifiques, qui tous ont accepté de se plier à un cahier des charges très contraint : la préparation écrite de leur intervention filmée, à la fois brève et dense, très accessible au grand public.

Deux intervenants lors des tournages des séquences du Mooc :



Jacques Jaubert (université de Bordeaux) au Pôle



Emmanuel Discamps (UMR 5608 - TRACES) sur le site du Moustier

Des retours très positifs du public

S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif, il est certain que le MOOC a rencontré son public, puisque, en moins d'un mois d'exploitation, il comptabilise (au 27/11/2019) 6 337 inscrits, de toute

la France. Un très beau score au regard des autres MOOC co-financés par la Fondation. Pour exemple, le MOOC du Musée de l'Homme, sur une thématique comparable, mais accessible depuis deux ans en comptabilise 6 479.

L'engouement du public se mesure également par l'implication des participants, sur cette phase animée du MOOC. Les contributions des MOOCeurs sont très nombreuses, soit en échanges sur le forum scientifique, soit en participations aux activités proposées. Enfin, à l'heure des premiers bilans, les retours des participants sont très positifs, comme le traduit ci-dessous un verbatim des commentaires des participants ayant suivi l'ensemble des cours du MOOC.

« Bonsoir, Je sais qu'il est un peu tôt pour faire le bilan du MOOC (de toutes manières, je doute de changer d'avis lors de la prochaine séquence (hyper attendue) : avis plus que positif !!) En fait, je souhaitais déjà poser une question : existe-t-il un forum de qualité dédié aux passionnés et autres amateurs éclairés de la préhistoire ? On voit que les échanges entre nous sont riches, et j'avoue, dans mon entourage, quand je m'extasie devant un bout de caillou, ça fait «flop»... Alors si une plateforme d'échanges existe, je suis preneuse. Merci ! ».

« Merci beaucoup de votre réponse rapide et bien renseignée, je suis très contente de ce site et de vos interventions et des échanges avec tout le monde. Je travaille en sciences de l'éducation à l'université de Genève et je trouve que c'est un joli exemple d'apprentissage collectif :-). Merci beaucoup pour vos réponses précises et très enrichissantes pour nous tous. »

« MOOC (hélas) terminé, avec le plaisir de l'attestation et la petite satisfaction de l'ego pour avoir «bien» répondu à toutes les questions. Pour moi, qui ait eu la chance de pouvoir coupler mes études médicales avec des études en géologie du quaternaire, la maîtrise à Bordeaux (et oui !!!), le DEA au Muséum (et re-oui !!!) j'avoue que ce Mooc m'a apporté bien plus que ce que j'en attendais : le plaisir de constater combien une discipline est toujours plus active, remettant en question ses pratiques, en approfondissant beaucoup alors même qu'elle a pour étude notre très lointain passé. Le plaisir aussi de retrouver par les vidéos des amis (salut Jean Jacques... bon... j'avoue... je n'ai pas regardé la vidéo sur la datation jusqu'au bout mais c'est sympa de te voir !!) ou des professeurs croisés durant les études. Un seul regret à l'aube de la retraite : ne pas savoir comment reprendre le chemin des recherches et études dans ce domaine...bonne continuation à tous et encore merci ».

« Bonsoir. Comme d'habitude c'était drôlement bien et... trop court. Je supporterai très bien 5 séquences au lieu de 3 :) J'avoue avoir gardé quelques ressources supplémentaires à visionner et écouter en prévision du long hiver sans Mooc. Les vidéos sont très intéressantes, il est drôlement difficile de vulgariser sans connaître le public auquel on s'adresse. Je supporterai également très bien qu'elles soient plus longues. J'adore toujours les propositions d'activités à faire et je trouve que mes camarades moocqueurs s'y sont également particulièrement investis. C'est aussi grâce à la bienveillance que vous témoignez Mégane et Valérie. J'ai suivi sur d'autres plateformes des Moocs sur la préhistoire où l'on n'aurait pas posé une seconde question après avoir été descendu au lance-flamme par l'équipe d'animation. Vous avez eu raison de remonter dans la barre de menu l'onglet discuter. Nous avons été très peu à trouver l'accès au bilan de Mooc lors du Mooc sur l'art cinétique. La richesse des questions posées aux experts montre également que l'accès aux forums était plus naturel. S'il y avait encore un minuscule détail à améliorer ce serait peut-être d'organiser les posts en ordre inverse afin que les derniers postés se trouvent tout en haut. Je vais continuer à suivre les interventions de mes camarades que je trouve vraiment drôles, ou émouvantes ou

instructives. Merci à toute l'équipe de conception, réalisation, animation. Revenez vite avec un autre MOOC!»

« J'ai eu beaucoup de plaisir à suivre ce Mooc consacré à cette période de notre histoire lointaine qui est devenue une passion depuis le tout premier Mooc des Origines de l'Homme de la plateforme Solerni en 2016. Je m'exprime en mon nom mais je pense aussi traduire la satisfaction de celles et ceux qui tout comme moi, attendaient une suite, une version 2 ... Merci d'avoir entendu nos appels. Merci aux concepteurs, aux équipes techniques, animateurs et, bien sûr, à tous les intervenants, scientifiques, experts qui ont consacré du temps à partager un peu de leur immense savoir. N'hésitez pas à recommencer, à reproduire d'autres enseignements de cette qualité sur ces thématiques. Je pense, notamment, que le monde symbolique de par sa richesse et sa complexité mériterait d'être plus amplement développé, en parcourant le monde sur les traces de Neandertal, Sapiens ... Pour conclure, je rends hommage aussi au fait que, dans les compléments de ressources, vous nous recommandez le remarquable Mooc des Pierres taillées d'une autre plateforme et c'est tout à votre honneur. A bientôt. Florence. »

« Mon bilan pour paraphraser P. Modiano : « À cause de cette couche, de cette masse d'oubli qui recouvre tout, on ne parvient à

capturer que des fragments du passé, des traces interrompues, des destinées humaines fuyantes et presque insaisissables.

Mais c'est sans doute la vocation du romancier (ou du préhistorien ?), devant cette grande page blanche de l'oubli, de faire ressurgir quelques mots à moitié effacés, comme ces icebergs perdus qui dérivent à la surface de l'océan. »

« Merci à tous ces scientifiques, et aux passionnés que nous sommes, de ne pas faire fondre complètement les derniers bouts de glace ! Merci, merci, merci A quand le prochain ? Merci à toute l'équipe de ce Mooc. Il était passionnant ainsi que tous les intervenants !!

Domage que ça se termine ! Ce MOOC, est un régal, et j'espère qu'il y en aura d'autres sur la Préhistoire, avec d'autres thèmes, d'autres sites. Merci à nos experts du centre de la Préhistoire ! ».

Accueil du jeune public

Il faut noter cette année une fréquentation accrue des publics Jeunesse, avec des propositions d'animations simples qui ont bien fonctionné sur les périodes de vacances, comme « Le petit musée de la Préhistoire en pâte à modeler »



qui a donné lieu à plus de 500 réalisations, ou la mise en place d'un espace ludique avec la création de jeux originaux autour de la Préhistoire dans le cadre de la manifestation nationale estivale « Partir en livre ».



« Le petit musée de la Préhistoire en pâte à modeler » et l'espace jeu de la Médiathèque, dans le cadre

de l'opération nationale « Partir en livre ».

L'offre dans le domaine du conte traduit le même intérêt de la part du public : en 2019, une trentaine de représentations ont permis de toucher près de 180 enfants, pour le seul grand public, pendant les périodes de vacances.

III. ANIMER

Le projet d'établissement du Pôle pose comme un de ses axes prioritaires l'animation des réseaux internationaux et interinstitutionnels, que ceux-ci s'appliquent à la

recherche et à la valorisation de la préhistoire ou à la médiation, diffusion et formation en matière de patrimoine préhistorique. L'année 2019 a vu la réalisation de plu-

sieurs actions allant dans le sens de la mise en place de nombreuses collaborations, au niveau régional, national et international.

III. 1. TOUTES ET TOUS PRÉHISTORIENS EN NOUVELLE-AQUITAINE

La production de l'exposition « Toutes et tous préhistoriens en Nouvelle-Aquitaine » a constitué un excellent vecteur de développement des collaborations au niveau de la grande région, mais également entre les institutions de recherche et de valorisation du patrimoine préhistorique au niveau régional et national.

D'une part, le commissariat de l'exposition a été fondé sur une collaboration entre le Pôle, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, et l'UMR 7307, université d'Aix-Marseille. D'autre part, la réalisation des contenus a été réalisée grâce à de nombreux échanges avec des institutions publiques et privées :

Les services de l'Etat et les grands établissements nationaux : DRAC Nouvelle-Aquitaine, notamment pour la réalisation des cartes, Centre national de la Préhistoire (Sous-direction de l'archéologie), Musée national de préhistoire et Musée d'archéologie nationale, Muséum national d'Histoire naturelle,

Des musées de collectivités : musée des Tumulus de Bougon, Maison de la Dame à Brassempouy, Musée de l'homme de Neandertal à la Chapelle-aux-Saints, Musée d'Aquitaine, musée archéologique de Saintes, Paléosite de Saint-Césaire, Musée Labenche d'Art et d'Histoire, Musée d'Art et d'Histoire de Cognac,

Des propriétaires privés : site de Castelmerle, grotte de Rouffignac, grottes d'Isturitz et Oxocelhaya, Abri Cro-Magnon, Gouffre de Proumeyssac.

La région Nouvelle-aquitaine a également apporté une aide précieuse à l'exposition, notamment à travers la collaboration de son Service du patrimoine et de l'Inventaire. Le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec l'université de Bordeaux (UMR 5199 – PACEA), et les opérateurs d'archéologie ont également contribué à cette exposition (Institut national de recherches archéologiques préventives).

Une collaboration accrue avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur

Depuis de nombreuses années, le Pôle accueille régulièrement des universitaires et chercheurs relevant de nombreuses disciplines des

sciences naturelles et humaines dans le cadre de sa programmation : conférences et manifestations. Le travail conduit avec son Conseil d'orientation scientifique, où deux universités et le Muséum national d'histoire naturelle sont

présents va dans le même sens. En 2019, ces liens se sont resserrés, à l'occasion notamment de deux réalisations : le MOOC « Préhistoire, un nouveau regard » et la première journée Archéo-Actu consacrée à la Préhistoire.

III. 2. COLLABORATION AVEC LA RÉPUBLIQUE DU BACHKORTOSTAN

En 2018, sous l'impulsion d'Hugues Plisson, membre de l'UMR 5199 - PACEA, du laboratoire international du Conseil d'orientation scientifique du Pôle, une collaboration a été initiée entre l'établissement et les institutions qui portent le dossier de valorisation et d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la grotte de Shulgan-Tash, dans la république du Bachkortostan, Fédération de Russie. Un échange de courrier avait eu lieu entre Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de la Dordogne et Président du Pôle d'interprétation de la Préhistoire et Danir Gainouline, Directeur du Centre scientifique et technologique de la protection et mise en œuvre des sites fixes du patrimoine culturel de la République de Bachkortostan avait fixé le principe d'une collaboration, et notamment l'organisation d'une exposition dans les locaux du Pôle. Outre son intérêt scientifique indéniable, l'accueil de cette exposition a présenté un aspect stratégique et diplomatique non négligeable : étendue aux géoparcs de Tora-Tau

(sur le territoire duquel est implantée la grotte) et de Yangan-Tau, celle-ci aborde clairement la question de l'insertion du monument patrimonial dans son territoire. Accueillir une manifestation sur un bien patrimonial faisant l'objet d'une démarche en cours d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, l'année même où l'Etat commémore les 40 ans de l'inscription du bien « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » et où le territoire mène à son terme la labellisation de la vallée de la Vézère au titre des Grands Sites revêtait une signification particulière.

La collaboration ainsi mise en place a en effet largement dépassé le seul cadre de l'organisation de l'exposition « La grotte Shulgan-Tash, Peintures du Paléolithique de l'Oural », puisque le Pôle est intervenu lors de plusieurs réunions de travail, en collaboration avec les services de l'Etat : Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine et Centre national de Préhistoire, le 2 décembre. Cette journée a conduit à confronter

les méthodes de travail mises en œuvre ces dernières années, notamment par les collègues d'experts, dans les projets Lascaux CIAP et Chauvet II Ardèche afin de faire un retour sur expérience à destination des collègues bashkires. Les échanges ont également porté sur des aspects techniques précis de muséographie, présents dans le projet autour de Shulgan-Tash.

III. 3. ACCUEIL DU COLLOQUE INTERNATIONAL « LES BIENS UNESCO DE LA PRÉHISTOIRE ET LEUR INTÉGRATION DANS LES TERRITOIRES »

Les 28 et 29 novembre, le Pôle a accueilli le colloque international organisé par le Ministère de la Culture et le département de la Dordogne et commémorant les 40 ans de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco du bien « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère ». Les collègues de différents pays (Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Russie) en responsabilité sur des sites d'art rupestre ou des grottes préhistoriques inscrits sur la liste du patrimoine mondial ou faisant l'objet d'un projet d'inscription, ont participé à cet événement.

Outre une grande partie de la logistique des deux journées, le Pôle a assuré la modération de l'après-midi de la première journée et la synthèse de la première journée, en collaboration avec le

Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Il a ainsi manifesté le fait qu'il constitue sur le dossier Unesco un interlocuteur à part entière.

Certification CARP

A la suite de la convention signée en 2017 entre la Dordogne et la Communauté autonome de Cantabrie, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire a régulièrement collaboré avec le département dans le cadre du réseau CARP « Chemin de l'art rupestre », projet de coopération visant à développer et promouvoir une série d'itinéraires touristiques fondés sur le patrimoine culturel. Le réseau « concerne les sites archéologiques, lieux historiques, artistiques, chemins historiques, ayant une dimension transnationale et qui présentent une importance pour la compréhension et le

respect des valeurs européennes communes. Cet itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe offre jusqu'à 112 grandes destinations archéologiques et rupestres de grand intérêt, qui accueillent près de 2 millions de visiteurs par an. Un grand nombre de ces sites sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco ».

Cette année, le Pôle a validé le processus d'évaluation concernant la gestion et la qualité de ses services culturels et touristiques conformes au manuel de bonnes pratiques du réseau CARP. La certification a été remise à l'établissement dans le cadre du colloque international « Les biens Unesco de la Préhistoire et leur intégration dans les territoires », le 29 novembre dans les locaux de Lascaux CIAP, à Montignac.

IV. FAIRE DIALOGUER

Le Pôle d'interprétation de la Préhistoire participe depuis 2007 au programme des « Résidences de l'art en Dordogne » coordonné par l'Agence Culturelle Départementale et dont les partenaires sont le Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Dordogne, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et la structure d'accueil.

Depuis 2007, des artistes en résidence issus des arts visuels sont régulièrement invités par le Pôle à venir confronter leur art à ce territoire exceptionnel qui porte en lui l'empreinte des premiers gestes. Vincent Corpet, Hong Zhu, Balthazar Auxietre et récemment Mathieu Dufois ont résidé sur le site et produit des œuvres nourries de ressources qui remontent aux origines de l'humanité.

IV. 1. LES PARTENAIRES DE LA RÉSIDENCE 2019

Quatre artistes, Fang Dong, Xavier Michel, John Mirabel et Ji-Min Park ont été accueillis cette année pour une résidence dont l'orientation générale est la rencontre entre l'art contemporain et l'art des origines. Pour tenir compte de l'élargissement et de la redéfinition du champ d'action du Pôle détaillé dans son projet d'établissement 2019-2021, le sujet de la résidence s'étend depuis cette année au territoire de La vallée de la Vézère, ses ressources (patrimoine, paysages, acteurs) et la Préhistoire.

Outre l'agence culturelle départementale, partenaire historique et fondateur de ce programme, la résidence 2019 s'élargit à un nouveau partenariat avec une structure de Nouvelle-Aquitaine, l'École des Beaux-Arts de Bordeaux (EBABX), dirigée par Dominique Pasqualini, qui abrite depuis 2017 le Pavillon, laboratoire dédié à la création plastique contemporaine, créé en 2001 et jadis implanté au Palais de Tokyo à Paris. Directeur artistique du Pavillon, Ange Leccia repère tous les ans de jeunes artistes de la scène internationale de l'art contemporain à qui la structure offre 9 mois de résidence, comprenant des temps de recherche, de rencontres avec des personnalités de l'art en interaction avec l'activité de l'EBABX, des workshops, un projet d'exposition au terme de l'accompagnement.

D'autres structures sont également partie prenante de ce programme : le laboratoire Pacea / Université de Bordeaux, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le festival FACTS (Festival Arts Créativité Technologies Sciences) de l'Université de Bordeaux, Cap-Sciences, le CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux, le Musée d'Archéologie National de Saint-Germain-en-Laye, le Musée national de Préhistoire des Eyzies, le Musée d'Aquitaine, la ville de Bordeaux... Cette collaboration s'inscrit plus largement dans le contexte de la signature du SODAVI, Contrat de filière arts-plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine 2018-2020, qui vise à créer une véritable dynamique de filière, à stimuler et favoriser les relations et coopérations des acteurs des arts visuels de la région Nouvelle-Aquitaine.

La période de résidence

Cette année, la période de résidence s'est étalée de mars à juin, suivant plusieurs périodes, et a conduit les artistes en différents lieux, à la rencontre d'acteurs diversifiés, afin de leur offrir une large palette d'approches complémentaires de la thématique de la résidence.

La résidence en vallée de la Vézère Les artistes ont été accueillis aux Eyzies lors de deux séjours du 1^{er} au 14 avril et du 17 au 30 juin. Comme pour chaque résidence, ils

ont bénéficié d'une découverte du territoire et de ses sites, de l'ensemble des ressources du Pôle, d'un accueil privilégié pour des visites privées sur plusieurs sites (Musée national de Préhistoire, Font-de-Gaume, Rouffignac, Lascaux...). Ils ont pu rencontrer des scientifiques sélectionnés en fonction des réflexions et des axes de leur recherche. Le suivi et les échanges avec les artistes se sont poursuivis tout au long de l'année.



Ji-Min Park, Xavier Michel et John Mirabel, au Musée national de Préhistoire, en compagnie de Catherine Cretin, conservateur et devant l'entrée de la grotte des Combarelles.

Voyage d'étude en Cantabrie

Organisé du 28 avril au 11 mai, entre les deux périodes de séjour en vallée de la Vézère, un voyage d'étude en Cantabrie (Espagne) a donné aux artistes l'occasion de découvrir et d'explorer l'autre partie de l'aire franco-cantabrique, zone classique de présence de l'art pariétal paléolithique. Ils ont ainsi

visité plusieurs sites de référence, en compagnie de Jacques Jaubert, Professeur de préhistoire à l'université de Bordeaux et d'Ange Leccia, artiste, créateur et directeur artistique du Pavillon. Une extension à l'international est en effet un des temps forts du dispositif Pavillon.

Un séjour à Paris pour diverses manifestations

Durant le mois de mars, un premier séjour en région parisienne a permis aux artistes de découvrir le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain en Laye. La visite incluait notamment la salle et la collection Edouard Piette, en compagnie de Catherine Schwab, conservatrice du département Paléolithique.

En mai, les artistes ont bénéficié d'une visite privilégiée de l'exposition Préhistoire, une énigme moderne présentée au Centre Pompidou avec une des trois commissaires de l'exposition. Ils ont également pu participer au colloque international « La préhistoire au présent, Médiations, écritures, images » qui a accompagné l'ouverture de l'exposition citée ci-dessus ; ce colloque s'est tenu sur trois jours au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, au Musée de l'Homme et au Centre Pompidou.

La période de séjour et de production à Bordeaux s'est étalée après ces périodes d'immersion durant l'été. Logés par l'EBABX sur le site de l'Observatoire de Floirac

(propriété de l'Université de Bordeaux) où ils avaient également un atelier, les artistes ont eu aussi la possibilité d'utiliser les ateliers techniques de l'EBABX et le FabLab de Cap-Sciences pour la mise en œuvre de leurs réalisations.

Les expositions liées à la résidence Le travail réalisé par les quatre artistes, dans le cadre de cette résidence, a donné lieu à plusieurs expositions

Au Pôle d'interprétation de la Préhistoire



Tenue du 22 au 24 septembre, l'exposition « Manger la roche » est la restitution de la résidence des quatre artistes : Fang Dong, Xavier Michel, John Mirabel et Ji-Min Park qui a été présentée dans la salle d'exposition temporaire du Pôle au rez-de-jardin.

Fang Dong, originaire de Chine, a produit deux œuvres inspirées par son voyage dans le monde souterrain : Les draperies sculpture / installation de tissu en forme de stalactite et Les touristes, carnet de voyage multimédia issu de ses visites de grottes en France et en Espagne.

Xavier Michel, à la manière d'un chasseur-cueilleur, a reconstitué « Un campement au bord de la

Beune » constitué de plusieurs sculptures qu'il a créées pour certaines à partir de matériaux collectés sur le territoire.

John Mirabel a livré un tryptique intitulé « Traces sur les questions de la ligne, du trait et de la trace » comprenant une sérigraphie sur un bloc de calcaire (Incision), une série de 10 dessins représentant l'ensemble rocheux de Laugerie aux Eyzies (Exploration) et une série de sculptures (Extraction) qui s'apparentent à des carottes de forages, fragments d'archives fictifs.

Ji-Min Park a pour sa part créé une série de 3 pièces intitulée Tears. Ces suspensions en latex comprenant des inclusions de végétaux, épices ou paillettes sont des objets mémoire, témoins d'expériences, de moments de vie.

Chez les partenaires

En dehors des Eyzies, trois autres expositions ont été organisées à Bordeaux, restitution des autres étapes et contacts entre les artistes et les différents partenaires de ce programme de résidences partenarial.

Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux – Galerie des tables : « Chercher l'oubli », du 1er au 19 octobre ; exposition de Xavier Michel, John Mirabel, Ji-Min Park Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux – Galerie des tables : « Devenir transparent », du 19 au 24 novembre ; exposition de Fang Dong en partenariat avec FACTS Arts et Sciences, Festival Arts

Créativité Technologies Sciences
Frac Nouvelle-Aquitaine Méca :

« Dévier la trajectoire », du 6 au 20 décembre ; exposition de Fang

PROGRAMMATION CULTURELLE

Une programmation spécifique à la résidence a été proposée en partenariat avec l'Agence culturelle départementale.

Rencontre

23 octobre 18h30 ART et SCIENCE en regard (au fond de la grotte)

Dans le cadre de la publication aux éditions Confluences de Préhistoires de France (nouvelle édition) de Jacques Jaubert, préhistorien et de La grotte est un corps

de Dominique Pasqualini, artiste, rencontre avec les auteurs et l'éditeur et écrivain, Eric Audinet pour un échange sur leur perception respective de l'image préhistorique.

Conférence

30 octobre : conférence « Pourquoi et comment l'art moderne a-t-il inventé la préhistoire ? » par Rémi Labrusse, historien d'art, co-commissaire de l'exposition Préhistoire, une énigme moderne, présentée



au Centre Pompidou à Paris en 2019.



VISITES COMMENTÉES DE L'EXPOSITION

- 7 octobre : le Pôle a été un des points d'arrêt du circuit de visites des expositions en Sarladais organisé dans le cadre du programme Tandem : la culture par et pour les seniors proposé par l'Agence culturelle départementale.

- 10 novembre : dans le cadre du programme Bivouac coordonné par l'Agence culturelle départementale, un circuit en bus des visites d'expositions du Sarladais a été organisé le 10 novembre de 13h à 18h. Le circuit des bus s'est terminé au Pôle par une visite guidée de l'exposition suivi du spectacle Monôme[s]. Ce spectacle audiovisuel associe la musique de Bay

of Gong et les créations numériques de Straight Disorder.

Projection débat

24 novembre - Dans le cadre du Mois du film documentaire Première diffusion du documentaire De Cro-Magnon à Soulages... un art préhistorique contemporain de Jean-Paul Jouary et Jean-Michel Agnoux, en présence des auteurs. En approchant le processus de créations d'artistes contemporains, ce film explore le « dialogue » entre deux arts éloignés dans le temps et tente de traduire cette émotion qui a touché tant d'artistes.

V. EDUQUER ET FORMER

V. 1. CONCEPTION DE DOCUMENTS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES



En 2019, le module de fouille a vu l'adjonction d'un niveau néolithique, en lien avec l'évolution des programmes scolaires qui intègrent l'étude de cette période au programme de la sixième.



Cette opération a notamment procédé en plusieurs étapes :

création et mise en place du sol archéologique néolithique ; réalisation en interne avec la collaboration des agents techniques, moulage du sol et d'objets destinés à prendre place sur ce sol, création de fiches de fouilles adaptées à la nouvelle version du chantier de fouilles, réorganisation globale du module de fouilles dans ses contenus et dans la démarche pédagogique.

Les premiers tests de la nouvelle version du module de fouilles ont été mis en place dès la rentrée 2019 avec différents types de publics, scolaires en majorité mais également grand public.



Formation des enseignants sur le patrimoine bâti

En partenariat avec l'Education Nationale et le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Dordogne, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire a proposé au catalogue collectif de formation de l'Education Nationale pour la période scolaire 2019-2020 une formation sur le paysage et le patrimoine bâti. Au total, 10 classes de l'ensemble du département de la Dordogne sont inscrites

Cette formation de 3 heures, dont la première session se déroulera le 29 janvier 2020, a pour but de présenter aux enseignants une boîte à outils leur permettant de faire, par la suite, participer les élèves au recueil de données sur le patrimoine bâti engagé par le

CAUE afin de les sensibiliser à la préservation du patrimoine et de les impliquer dans sa protection et sa valorisation.

Les partenaires culturels que sont le Pôle d'interprétation de la Préhistoire et le CAUE présenteront l'ensemble des outils disponibles et accessibles aux professeurs des écoles pour réaliser ce travail. Le Pôle d'interprétation de la Préhistoire et le CAUE accompagneront par la suite les enseignants dans leur projet avec leur classe.

Cette formation sera reconduite et développée en 2020-2021. Le Pôle d'interprétation de la Préhistoire souhaite renforcer son positionnement d'opérateur culturel auprès de l'Education Nationale sur les thématiques du paysage, du patrimoine et de l'environnement.

V. 2. ACCUEIL DES PUBLICS

V. 2. 1. Publics scolaires

Sur l'ensemble de l'année, le Pôle a accueilli un total de 1002 élèves de tous niveaux.

La fréquentation, en termes de public scolaire, reste malgré tout en légère baisse par rapport aux années précédentes. On note que les scolaires du premier degré fréquentent un peu moins l'établissement alors que les classes du second degré sont de plus en plus nombreuses, notamment les classes de sixième. Les classes de maternelles et de lycées restent, elles, peu représentées.

On remarque aussi que les demandes d'écoles pour une intervention hors du Pôle sont de plus en plus fréquentes ; c'est pourquoi le Pôle entend intensifier son offre en matière d'outils pédagogiques adaptés à l'itinérance dans les prochaines années à venir (les publics ciblés sont en priorité les maternelles qui ont des difficultés supérieures pour se déplacer par rapport aux autres niveaux).

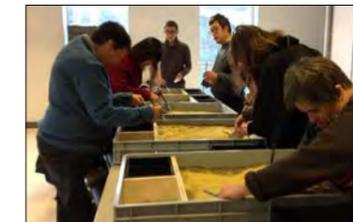
Par ailleurs, l'année 2019 a été l'occasion de développer un programme particulier à destination du second degré (élèves de troisième du collège Leroi-Gourhan, au Bugue) dans le cadre d'un Projet EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) Erasmus. La thématique générale portait sur les connaissances que la préhistoire apporte pour appréhender le rapport de l'homme à

l'animal, mais également à son environnement et aux ressources utilisées.

Le projet a été préparé en collaboration étroite avec l'équipe enseignante et a connu des prolongements dans le programme Erasmus global. La journée d'animations tenue au Pôle le 8 février, a en effet donné lieu à une restitution en anglais pour présentation à d'autres élèves étrangers, participant au même programme à travers un échange Erasmus organisé en Espagne au cours du mois de mars.

Les publics spécifiques

De nombreux établissements ont désormais pris l'habitude de travailler avec le Pôle depuis plusieurs années. C'est notamment le cas pour la Croix-Rouge - Accueil de jour d'Adrienne (Alzheimer), l'association « Le Bercaïl » à Sainte-Foy-de-Belvès, la Maison d'arrêt de Périgueux, l'association ALTHEA avec l'accueil de jour du Foyer de vie « L'Embellie » à Prats-de-Carlux, la Fondation de Selves avec son IME à Sarlat, l'EHPAD de Saint-Rome à Carsac-Aillac.



Atelier sculpture à l'EHPAD de Salignac

Atelier de fouille avec l'Embellie

Deux nouveaux établissements ont également mis en place une collaboration avec le Pôle, tels que la MEV de Castelnaud de l'association « Soleil et santé » et l'EHPAD de Salignac.

Le complexe médico-social de Bayot Sarrazi et son Impro à Coulounieix-Chamiers a par ailleurs reconduit un projet avec nos services par rapport à l'an dernier ainsi que le Centre de détention Régional de Neuvic et le service expérimental de l'URUD (Unité pour la Réhabilitation des Usagers des Drogues), et c'est aussi le cas pour le Centre Hospitalier spécialisé de Vauclaire à Montpon-Menesterol.



ETABLISSEMENTS	NATURE
Centre de détention (Neuvic)	Milieu carcéral
Maison d'arrêt (Périgueux)	
Centre médico éducatif Bayot Sarrazi (Coulounieix Chamiers)	Protection de l'enfance
UT Sarlat + CMS Le Bugue	
MEV Castelnaud	
IME de la Fondation de Selves (Sarlat) + Impro (Althea)	Handicap et dépendance
Foyer le Bercaill (Sainte-Foy-de-Belvès)	
Foyer l'Embellie de APAJH (Sarlat)	
EHPAD (Carsac) + EHPAD Salignac	
Alzheimer Croix Rouge (Sarlat)	Psychiatrie
Centre Hospitalier Vauclaire (Montpon)	
TOTAL EN HEURES D'INTERVENTIONS : 232	

Les établissements avec lesquels le Pôle d'interprétation de la Préhistoire a travaillé en 2019, pour un total de 232 heures d'intervention.

Le lundi 27 juin, le Pôle a accueilli, comme chaque année, la journée de restitution des « Publics empêchés » réunissant les établissements qui ont participé à des projets. Au total, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées afin d'exposer les œuvres réalisées au cours de ces projets. Cette année, l'exposition est restée en place tout au long de l'été et jusqu'à la fin de l'année civile. Ainsi, les familles et les proches ont pu profiter de l'événement, même pour ceux qui n'ont pas pu être présents à cette date.

Cette journée s'est terminée par un spectacle de musiques préhistoriques, réalisé par Lucie et Pascal Villesuzanne de l'association « Sapiens », qui a été très apprécié par l'ensemble des personnes présentes.



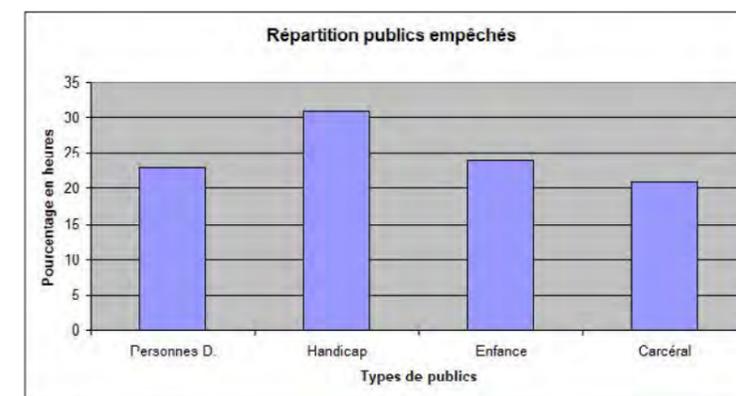
Par ailleurs, le projet qui a été mené cette année en partenariat avec l'IME de la Fondation de Selves et l'Impro J. Leclaire de l'association « ALTHEA » a donné lieu à un séjour-découverte en Ariège à la découverte de l'art pariétal pyrénéen du 18 au 20 juin. Il s'agissait de faire connaître l'art

pariétal hors département avec, en particulier, la visite de la grotte de Niaux et la participation aux activités du Parc préhistorique de Tarascon-sur-Ariège. Un groupe de trois adolescents de la Fondation de Selves et de trois jeunes adultes de l'Impro d'ALTHEA accompagnés par deux éducateurs, ainsi que par le médiateur du Pôle en charge des publics empêchés, ont participé à ce séjour qui a permis aux personnes des deux établissements de se rencontrer et d'apprendre à se connaître par le truchement de la Préhistoire.

Enfin, un nouveau partenariat a été mis en place avec l'Unité Territoriale du Conseil Départemental et l'antenne de Sarlat sur le territoire du Bugue. Une journée sur la « parentalité » a été organisée par les animateurs

du territoire autour d'ateliers découverte. Denis Loirat du Pôle d'interprétation de la Préhistoire et Yann Malhache, du Service archéologique départemental y sont intervenus, pour la Préhistoire. L'intérêt suscité auprès des familles lors de cette manifestation a conduit à programmer une série mensuelle d'ateliers pour le courant de l'année scolaire 2019/2020, dans les locaux du Pôle et sur le Domaine de Campagne.

Concernant la répartition du temps par types de publics, on remarque un certain équilibre entre les différents domaines concernés sous le terme « publics empêchés » que le PIP prend en charge dans son emploi du temps et qui rentre dans le cadre de ses missions en qualité de service public (Personnes dépendantes, en situation de Handicap, Protection de l'Enfance et domaine Carcéral).



Pour plus de visibilité et pour adapter nos champs d'intervention, la rubrique « personnes dépendantes » a été isolée de celle des personnes en situation de handi-

cap. D'autre part, le domaine psychiatrique a été intégré à celui du Handicap.

Le grand public

Durant les vacances scolaires, des activités sont proposées aux familles, de façon récurrente : PréhistoLab, visites commentées des expositions, module de fouille, contes...

Le développement de ce dernier type de médiation va dans le sens du renforcement des activités du Pôle à destination du jeune public, domaine souvent délaissé par les établissements de médiation en préhistoire. Il y a pourtant un réel engouement du public pour ce type d'animations. Il est à noter que les enfants sont systématiquement accompagnés de leurs parents, ce qui participe au rayonnement des actions du Pôle. Par ailleurs, en 2019, les contes ont fait l'objet d'une diversification des publics,

enfants de 5 à 8 ans ou adolescents déficients).

L'atelier « Pirogues » a été mis en place pour le grand public afin que les familles puissent découvrir la « préhistoire » des premières embarcations et la pêche à l'aide d'un Powerpoint dans un premier temps. Les participants ont ensuite pu construire une maquette de pirogue à l'aide de différents matériaux et suivant différentes techniques. Cet atelier faisait écho à l'exposition « Toutes et tous préhistoriens en Nouvelle Aquitaine », où l'on pouvait découvrir un encart dédié à une pirogue charentaise datant du Néolithique.

Depuis deux ans, le Pôle a également mis en place des randonnées grand public, avec une difficulté moyenne pour permettre au plus grand nombre de découvrir le patrimoine en Vallée Vézère. Aux alentours des Eyzies, le Pôle propose : la boucle de la Mouthe (entre 1h30 et 2 h de parcours) et la randonnée autour de Gorge d'Enfer (3 h de parcours minimum). Pour les publics dits « empêchés » un groupe du Centre de détention de Neuvic et de la Maison d'arrêt Périgueux ont également pu profiter de ces randonnées.

s'adressant également aux crèches, aux accueils de loisir, aux écoles (primaires et maternelles), ainsi qu'aux publics empêchés (jeunes

V. 3. ANNEXE 1 – MANIFESTATIONS ORGANISÉES ET/OU ACCUEILLIES

Date	MANIFESTATIONS 2019	Organisateur	Fréquentation	Location
JANVIER			506	0
15	Présentation politique domaine départemental de Campagne	Conseil Départemental de la Dordogne	38	0
17	Guichet unique	PIP/GS	14	0
24	Conférence L'Art de Cussac	PIP	163	0
28	Réunion syndicat mixte du Périgord Noir		16	0
29	Université du tourisme	CDT	260	0
31	Groupe de travail Paysage – GS	GS	15	0
FEVRIER			529	1695
1	Réunion UT de Sarlat	UT de Sarlat	70	0
6	COS+COPIE	PIP	11	0
11	Séminaire des dentistes de la Dordogne	Maison des Chirurgiens-dentistes de Dordogne	70	1595
13	Journée santé publique (Contrat local santé Périgord)	CD24	80	100
15	Journée Pays Périgord Noir		160	0
19	CCVH /SDIS		74	0
28	Conférence Grotte d'Aldène	PIP	64	0
MARS			779	0
7	Rallye Préhistoire		110	0
11	Formation Directeur Éducation Nationale	Éducation Nationale	71	0
13	Classes Chantantes	Éducation Nationale	80	0
19	Accueil étudiants Master II Bordeaux	Éducation Nationale	6	0
20	Rallye Préhistoire		100	0
24	Visite étudiant Erasmus MNHN Paris	MNHN	8	0
26	Réunion Schéma des Berges de la Vézère	PIP OGS	30	0
26	Visite libre groupe Taiwanais		28	0
27	Rallye Préhistoire		102	0
28	Rallye Préhistoire		28	0
	Conférence Le Rozel	PIP	90	0
29	Rallye Préhistoire		56	0
31	AG Route des Canons	Association FONDERIES DU PAYS D'ANS ET DE LA ROUTE DES CANONS	70	0

AVRIL			808	230
2	Location	Schneider Electric	15	230
	Classes chantantes	Éducation Nationale	176	0
	Rallye Préhistoire		54	0
3	Réunion Education Nationale	Éducation Nationale	90	0
	Réunion UT de Sarlat	UT de Sarlat	44	0
5	Réunion UT de Sarlat	UT de Sarlat	60	0
8	Réunion falaises et belvédère Vézère	PIP OGS	8	0
10	Formation Inspection académique	Éducation Nationale	70	0
15	Réunion lancement MOOC	PIP	15	0
18	Accueil délégation Santander	CD24	20	0
	Conférence Bipédie	PIP	91	0
30	Rallye Préhistoire		65	0
	Visite Préfet	Préfecture de la Dordogne	7	0
	CA du Pôle	PIP	20	0
	Conférence Venus de Lespugue	PIP	73	0
MAI			973	2925
2	Signature contrat territoriaux CCVH	CCVH	54	0
	Rencontre citoyenne Vallée de l'Homme	CCVH	60	0
10	Visite étudiant master Jaubert	Éducation Nationale	20	0
	Spectacle « Manger »	PIP	170	0
15	Rallye Préhistoire		100	0
15 & 16	Location MGEN	MGEN	300	2925
21	Rencontre des maires	Union des maires Dordogne	49	0
22	Rallye Préhistoire		30	0
23	Conférence concert Anatolie	PIP	69	0
24	Restitution vélo route Grand site	GS	46	0
28	Rencontre Etat / EPIC		75	0
JUIN			772	350
1	Performance Serge Teyssot Gay	Association Le Sillon	115	300
4	Rallye Préhistoire		35	0
	COPIE Grand Site	GS	45	0
	Conférence Les Sentinelles du Climat	PIP	62	0
5	Rallye Préhistoire		53	0
13	Rallye Préhistoire		60	0
	Réunion préparation villes et villages fleuris	Conseil Départemental de la Dordogne	20	0
14	JNA Conférence Shulgan Tash	PIP	77	0
17	Inauguration expositions	PIP	80	0
18	Réunion publique CCVH	CCVH	45	0

19	CODIR Chambre Agriculture	Chambre d'agriculture de la Dordogne	55	50
21	Réunion Signalétique OGS	PIP	20	0
25	Classes chantantes	Éducation Nationale	100	0
26	Réunion MOOC	PIP	5	0
27	Réunion Directeurs Education Nationale – Sarlat	Éducation Nationale	40	0
JUILLET			160	0
2	AG HLM de la Dordogne	HLM de la Dordogne	160	1840
	Conseil communautaire CCVH	CCVH	50	0
9	Réunion ICAT – NAT Préfecture	Préfecture de la Dordogne	20	0
AOUT			90	0
12	Cours de Préhistoire	SERPE	15	0
13	Cours de Préhistoire	SERPE	15	0
14	Cours de Préhistoire	SERPE	15	0
15	Cours de Préhistoire	SERPE	15	0
16	Cours de Préhistoire	SERPE	15	0
17	Cours de Préhistoire	SERPE	15	0
SEPTEMBRE			186	0
19	Réunion Budget participatif CD24	Conseil Départemental de la Dordogne	5	0
20	Conférence L'inventaire du patrimoine des Eyzies - Pagazani	PIP	79	0
24	Inspection ministérielle des sites OGS	GS	12	0
27	Vernissage Exposition résidence artiste	PIP/AGENCE CULTURELLE	90	0
OCTOBRE			563	386
3	Réunion annuelle des assistantes familiales et aide sociale à l'enfance	CD24	60	0
4	Réunion UT de Sarlat	UT de Sarlat	50	0
7	Accueil Paratge sénior « Tandem »	CD24	20	0
8	Fête de la Science, conférence V. Féruglio – M.Biard	PIP	55	0
9	Accueil CD24 junior		15	0
	Rallye Préhistoire		29	0
16	Avant-première présentation MOOC	PIP / Fondation Orange	51	0
17 & 20	Colloque The Getty Conservation Institute – JM Geneste		52	386
23	Rencontre Art et Science Jaubert-Pasqualini	PIP	47	0
27	Conférence anniversaire spéléo club Périgueux		100	0

30	Conférence Art Moderne et Préhistoire	PIP	84	0
NOVEMBRE			687	1280
6	AG Agriculture energie Bleu Blanc Coeur	Association Bleu Blanc Coeur	100	1280
10	Bivouac – Monôme	PIP	90	0
16	ArchéoActus	PIP	90	0
23	Formation et conte Lébéro	CEPSM & BDP24	150	0
24	Mois du film documentaire : projection	PIP	57	0
28	Colloque 40 ans de l'UNESCO	PIP	200	0
DÉCEMBRE			200	300
3	Assemblée générale	SDHPA	200	300
TOTAL			6133	7166

ANNEXE 2 – FRÉQUENTATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (PAGE SUIVANTE)

V. 4. ANNEXE 2 – FRÉQUENTATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nom du groupe	Effectif extérieur	Effectif sur site	Date réservation	Projet
collège Arthur Rimbaud St Astier	-	48	21-mars	-
collège Arthur Rimbaud St Astier	-	50	28-mars	-
collège Tocane St Apre	-	63	15-févr.	-
collège Pontgibaud	-	184	4,5 & 8 nov	-
collège Val des Pins LE TEICH	-	28	11-oct.	fiche-action «sciences de l'archéologie»
Collège Leroi-Gourhan Le Bugue	25		8 fev	Projet spécifique Erasmus
collège J Rostand Montpont	-	25	21-nov.	-
Lycée Viala-Lacoste Salon de Provence	-	56	4-avr.	-
Lycée Grand Air Arcachon	-	82	4,5,6 déc	fiche-action «sciences de l'archéologie»
Lycée Grand Air Arcachon	-	70	13 & 15 mars	Un regard sur l'évolution de l'homme
Lycée Daguin Mérignac	-	34	7-nov.	dispositif Patrinum
école primaire Château l'Eveque	-	49	25-mai	-
école de Belvès	-	27	23-mai	-
CAP Sireuil (Bono Campo)	-	60	22-mai	-
CAP Sireuil (école S Veil Ludon-Médoc)	-	51	28, 29 mai	-
école Angoisse	-	18	6-juin	-
école Le Bugue	-	20	10-oct.	-
école Château l'Evêque		49	29-mai	-
école du Pizou	-	40	25-nov.	-
école maternelle de Nabirat	23	-	19-nov.	Fiche intervention PIP
TOTAL 1	48	954		
TOTAL GÉNÉRAL		1002		

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA DORDOGNE

TABLE DES MATIÈRES

I. GROUPEMENT SERVICES OPÉRATIONNELS (GSO)	340
II. GROUPEMENT ADMINISTRATION ET FINANCES (GAF)	341
III. GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES (GRH)	342
IV. GROUPEMENT FORMATION (GFO)	343
V. GROUPEMENT LOGISTIQUE ET PATRIMOINE (GLP)	344
VI. SSIT QSE SERVICE COMMUNICATION	345

I. GROUPEMENT SERVICE OPÉRATIONNEL (GSO)

En 2019, les sapeurs-pompiers de la Dordogne ont réalisé **26 787** (27 955 en 2018) interventions sur l'ensemble du département, portant secours à plus de **20 039** (20 553 en 2018) personnes. Pour garantir un service de secours égal à tous les Périgourdiens, un travail préparatoire d'anticipation, de prévention et de réduction des risques est réalisé pour assurer l'ensemble des missions dans des conditions optimales.

26 787 INTERVENTIONS EN 2019



Préparation opérationnelle

Le Groupement des Services Opérationnels a également mené les dossiers suivants :

➤➤➤ Groupe de travail pour la révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR).

➤➤➤ Expérimentation de la télé-médicalisation de l'urgence sur le secteur de NONTRON en collaboration avec l'agence régionale de santé et le centre hospitalier de Périgueux.

➤➤➤ Développement des équipes d'investigateurs en Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie (RCCI).

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est constituée soit à partir des réseaux de distribution d'eau potable ou d'eau industrielle avec des hydrants, soit avec des aménagements de Points d'Eau Naturels ou Artificiels.

A ce jour, sont recensés sur l'ensemble du département 9 200 points d'eau incendie (PEI) :

611 bouches d'incendie.
5 186 poteaux d'incendie.
3 398 points d'eau naturels
434 réserves artificielles.
968 puisards d'aspiration.
54 PEI sur réseau d'irrigation.



Prévention des risques

Le SDIS a procédé aux études (permis de construire, autorisations de travaux) de 627 dossiers d'Etablissements Recevant du Public (ERP) et 154 dossiers d'autres établissements.

Les sapeurs-pompiers préventionnistes ont participé aux 632 visites réglementaires dans les ERP : 4774 ERP sont recensés en Dordogne et répartis en 5 catégories et deux types :

50 établissements de 1ère catégorie.
183 établissements de 2ème catégorie.
498 établissements de 3ème catégorie.
799 établissements de 4ème catégorie.



Centre Départemental d'Appels d'Urgence (CDAU)

En 2019, près de **120 000 appels** ont été réceptionnés (330 appels/jour). Le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours est l'organe de coordination de l'activité opérationnelle du SDIS. En période de veille, le CTA assure cette fonction. **145 événements** ont fait l'objet d'une information sur le portail national ORSEC dont **75 interventions** ont nécessité l'activation du CODIS. La durée moyenne de traitement d'un appel est de **2 mn 15**.



Intervention marquante

Feu de forêt commune d'ISSAC le 03 septembre 2019. 265 sapeurs-pompiers engagés sur la durée de l'intervention, 30 engins de lutte contre les feux de forêt.



II. GROUPEMENT ADMINISTRATION ET FINANCES (GAF)

En 2019, la contribution du Conseil Départemental s'est élevée à 16 997 912 € soit 84 566 € de plus qu'en 2018. L'activité du SDIS en 2019 a généré au compte administratif un volume de dépenses globales de fonctionnement et investissement de 41.9 millions d'euros (dépenses réelles et d'ordre). Les dépenses de fonctionnement représentent à elles seules plus de 76.5 % du budget du SDIS. Au premier chapitre de ces dépenses, les charges liées au personnel : salaires, indemnités des volontaires, formation, prestations de fidélité et de reconnaissance pour les anciens. Deuxième poste de dépense important, les charges à caractère général qui sont composées par toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement, carburants, électricité, téléphonie, équipements vestimentaires, contrats de maintenance....

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 28,02M€, dont principalement :

Charges à caractère général	5 446 885€
Charges de personnel	22 040 131€
Charges financières	246 921€
Autres charges	294 809€

LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à 7,98M€, dont principalement :

Remb. du capital de la dette	1 513 411€
Logiciels	199 763€
Véhicules d'incendie et de secours	2 990 808€
Véhicules de transport	317 202€
Matériel informatique	237 070€
Constructions	1 529 510€

DÉMARCHE QUALITÉ

INTÉGRER UNE DÉMARCHE QUALITÉ DANS L'ORGANISATION DU SDIS DE LA DOROGNE. POURQUOI ?

Lutter contre les incendies et porter secours aux personnes constituent la raison d'être du SDIS de la Dordogne. L'ensemble des personnels, avec en première ligne les sapeurs-pompiers, mais également les agents administratifs et techniques concourent tous par leurs actions à atteindre cet objectif.

Le SDIS de la Dordogne a initié et mis en œuvre une démarche d'amélioration continue des pratiques réalisées dans les CIS, les groupements et les services.

Cette démarche doit être comprise de tous, avoir un sens et viser à une simplification de nos procédures.

Pour cela, les acteurs du SDIS doivent tous être impliqués dans cette démarche qui se doit d'être participative et nous permettre d'évaluer notre travail pour en améliorer son efficacité.

Les enjeux et bénéfices sont donc multiples : Identifier les bonnes pratiques et celles à améliorer, reconnaître le travail de chacun, pérenniser la continuité de service, valoriser les missions de chacun, promouvoir un travail transversal et responsabiliser chaque acteur.

Cette démarche est au service des unités opérationnelles que sont les CIS et des sapeurs-pompiers afin qu'ils puissent se concentrer toute leur énergie à la préparation et l'exécution des missions de lutte contre les incendies et de secours aux personnes !



III. GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Actions réalisées au service SPV

Le SDIS regroupe un effectif total de 1745 personnes dont 1639 sapeurs-pompiers (94%) et 106 personnels administratifs et techniques spécialisés (6%).

Les effectifs sont de 1420 SPV dont 14 experts – 163 membres du service de santé et de secours médical.

Une durée moyenne d'engagement de 12 ans et 5 mois avec une moyenne d'âge de 37 ans.

Diverses manifestations ont été menées par le bureau Fidélisation et Développement du Volontariat et les centres de secours en faveur de la promotion des sapeurs-pompiers et du volontariat (les Journées d'Appel de Défense à Monbazillac (17 journée) et Saint-Astier (35 journées), diverses manifestations dans des salles de cinéma pour la sortie du film «Sauver ou Périr», présence sur certaines animations dans le cadre des missions locales, de journées des associations, présence lors du Téléthon, lors de manifestations agricoles en partenariat avec la chambre d'agriculture et diverses portes ouvertes au sein des centres de secours).



Actions réalisées au service SPP

Poursuite de la mise en œuvre du Protocole Parcours Professionnel, Carrières et Rémunération (PPCR) qui impacte certains cadres d'emplois des filières de la fonction publique territoriale.

Organisation de la fin de la période transitoire instaurée en 2012, et pour 7 ans, concernant la filière incendie et secours.

Organisation de trois recrutements totalisant 14 postes de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels issus du concours organisé en 2018, dix sont déjà affectés en unités opérationnelles, 4 partent en formation d'intégration en février 2020.

Organisation d'un recrutement de 3 officiers de sapeurs-pompiers professionnels.

Mise en place d'une procédure d'accès aux grades de sergents et d'adjudants éventuellement liée à la mobilité, permettant d'équilibrer la pyramide des grades entre les différentes unités opérationnelles.



1420
Sapeurs-pompiers
volontaire
87%



219
Sapeurs-pompiers
professionnels
13%



106
Personnels
administratifs et
techniques spécialisés



Conventions

Les conventions de partenariat entre le SDIS et les employeurs, tant publics que privés, permettent de formaliser un accord de coopération tri-partite (SDIS, employeur, SPV) afin de concilier au mieux les contraintes de l'entreprise, l'exercice du métier de l'employé et son activité de sapeur-pompier volontaire.

A ce jour, 445 conventions de disponibilité opérationnelle et de formation ont été signées (172 dans le privé et 273 dans le public) pour 214 employeurs (110 privés et 104 publics). En 2019, le service du volontariat a contribué à la signature de 85 nouvelles conventions et à la renégociation de 9 conventions existantes avec les employeurs.



IV. GROUPEMENT FORMATION (GFO)

Au cours de l'année 2019, le groupement formation a organisé près de 720 actions de formation (de 1 à 14 jours) et a accueilli environ 3640 agents hors formations de maintien et de perfectionnement des acquis (FMPA).

Ces actions de formation ont été réalisées au profit des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et des personnels administratifs et techniques spécialisés du SDIS de la Dordogne mais également au profit de personnels des autres SDIS de France.

Au niveau local, ces actions de formations ont permis de former les nouveaux sapeurs-pompiers volontaires recrutés fin 2018 et en 2019 ainsi que de faire évoluer les autres agents vers des fonctions opérationnelles de niveaux supérieurs.



Centre Départemental de Formation (CDF)

Depuis la mise en œuvre du CDF par le SDIS, ce dernier a vu son activité augmenter progressivement. En 2019, le CDF a accueilli 142 actions de formation dont plus de 30 avec hébergement sur site.

L'utilisation des différents plateaux techniques a été accentuée par l'acquisition et le développement des outils pédagogiques (tour de manœuvre, simulateur ARI, etc.).

Ingénierie pédagogique

L'évolution de la formation des équipiers de sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie au cours de l'année avec la mise en œuvre des nouvelles formations d'« équipier INC » et une formation expérimentale d'« équipier SAP » au cours de l'été sur le CDF. Cependant, ce travail va être adapté au cours de l'année 2020 en lien avec le nouvel arrêté ministériel du 22 août 2019.

Chiffres clés

Nombres d'actions de formations



720 formations, entraînements, recyclages et manœuvres:

550 réalisées au sein du SDIS24

170 réalisées par des organismes de formations externes (ENSOSP, ECASC, CNFPT, autres prestataires)

Nombre d'agents formés



3640 agents accueillis en formation:

3160 agents formés au SDIS de la Dordogne dont 36 agents externes

480 agents formés par des organismes de formation externes

Moyens mobilisés affectés au GFO



5 véhicules de secours et d'assistance aux victimes

1 véhicule secours routier

3 fourgons pompe-tonne

1 camion citerne rural

Infrastructures du GFO



1 centre départemental de formation

1 plateforme de commandement

1 plateforme secours routier

1 piste-école de conduite hors chemin

Les dépenses de formations

Au cours de l'année, plusieurs commissions de dispense de formation (VAE-RATD) ont été réalisées au profit des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Ces commissions ont permis de valoriser l'expérience et les formations déjà acquises par les agents. Un suivi personnalisé a été réalisé en lien avec les groupements territoriaux et les services du groupement formation.

Partenariats

Dans la continuité des actions déjà engagées en 2018, le groupement formation a poursuivi ses actions de formalisation des partenariats réalisés avec les acteurs publics et privés en lien avec les actions de formation ou de la FMPA au profit des unités opérationnelles. A ce titre, plus de 60 conventions ont été réalisées.

V. GROUPEMENT LOGISTIQUE ET PATRIMOINE (GLP)

Le GLP est un groupement fonctionnel qui rassemble 3 services ainsi qu'un secrétariat mutualisé. Composés de 34 personnes, ces services sont chargés d'assurer une grande partie des fonctions support techniques logistiques et immobilières aux centres d'incendie et de secours ainsi qu'aux services de l'état-major.

En 2019, plusieurs dossiers structurants pour le SDIS 24 ont été menés et pour lesquels tout ou partie des services du groupement y ont participé :

- Poursuite de la mise en œuvre de la réorganisation du GLP et amorçage de la mise en place d'une démarche qualité
- Poursuite de l'inventaire physique des matériels et équipements dans les centres d'incendie et de secours
- Groupe de travail sur la prévention des conséquences de l'exposition des personnels dans les fumées d'incendie



Véhicules

- 12 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)
- 5 camions citernes feux de forêts (CCF)
- 2 véhicules d'intervention risques technologiques (VIRT)
- 1 véhicule plongeurs (VPL)
- 2 kits amovibles pour véhicule léger hors route polyvalent
- 1 équipement de véhicule de secours animalier
- 1 embarcation + remorque + moteur
- Divers rééquipements et réparations significatives



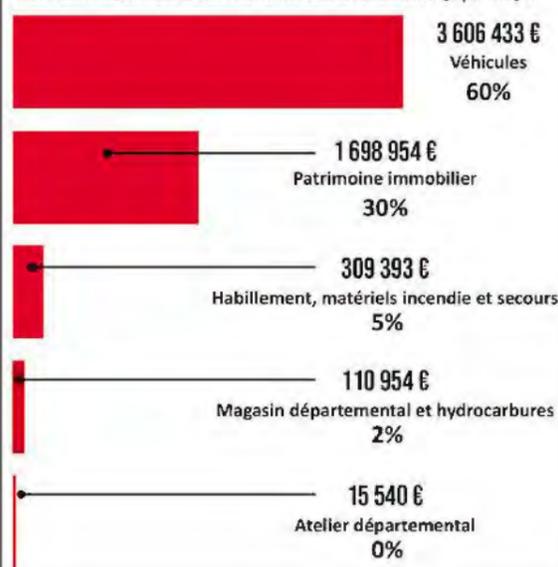
Patrimoine

- » Fin des travaux d'extension et de réaménagement du Centre de Secours d'Excideuil avec la participation des communes défendues en 1er appel
- » Démarrage des travaux d'extension et de réaménagement du Centre de Secours de Domme avec la participation des communes défendues en 1er appel (fin des travaux juin 2020)
- » Achèvement des travaux de constructions modulaires d'hébergement aux CIS de Mussidan et Villefranche de Lonchat
- » Démarrage des travaux de réfection de la cour, déplacement de la stèle et du groupe électrogène, création aire de lavage au CIS de Thenon

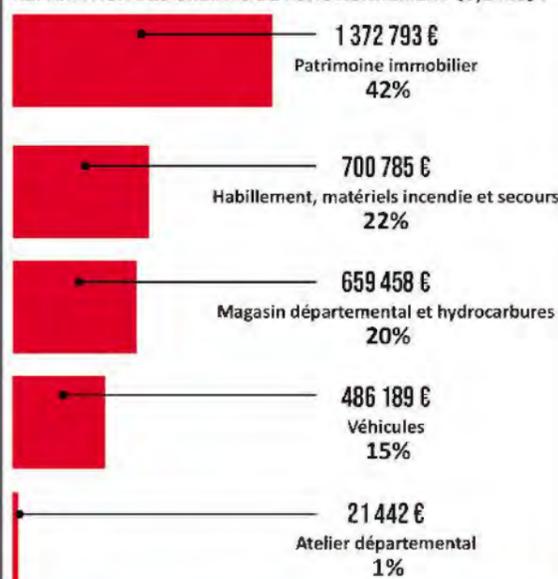
Matériels, habillement et équipements

- » Affectation de matériels neufs dans les véhicules neufs
- » Dotation d'une tenue de service et d'intervention supplémentaire pour chaque sapeur-pompier ;
- » Complément de stocks en tenues de protection dans le cadre de la mise en place d'une procédure pour prévenir les conséquences de la toxicité des fumées ;
- » Poursuite du remplacement de l'émulseur à 6% par celui à 1%
- » Poursuite du renouvellement d'une partie du parc ARI (Appareil Respiratoire Isolant)

RÉPARTITION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT (5,9 M€) :



RÉPARTITION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT (3,2 M€) :



VI. SSIT INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

L'année 2019 a été marquée par la mise en place des actions suivantes :

- Mise en place des nouveaux multifonctions
- Suite équipement des VRM (véhicule radio médicalisé) de modems pour la remontée des ECG (electrocardiogramme) vers l'hôpital
- Mise en place des nouveaux opérateurs suite à l'appel d'offres Téléphonie
- Refonte de l'infrastructure suite à la cyber attaque
- Remplacement des Enregistreurs
- Migration des postes clients en Windows 10
- Changement des écrans du CODIS et CTA par des écrans interactifs
- Mise en place du backup Opérationnel

SERVICE COMMUNICATION

Le service communication s'appuie, au 31 décembre 2019, sur un réseau de 15 correspondants communication (CORRESCOM) qui vont être renforcés par de nouveaux agents (SPV, SPP). 11 candidats ont été retenus lors de la phase de recrutement effectuée fin 2019. Ils vont suivre une formation en 2020 afin d'intégrer l'équipe des « CORRESCOM ».

Le service communication poursuit depuis 2018 une modernisation de son parc matériel à travers l'acquisition de nouveaux appareils photos afin de doter l'ensemble des « CORRESCOM » de moyens identiques et performants.

Un apprenti est présent au sein du service pour une période de 2 ans. Il travaille en particulier à l'élaboration de nouveaux supports (triplyques, élaboration d'un charte graphique) et appui le chef du service dans des tâches courantes (réalisation d'affiches, cartes de visite, etc.).

Le service communication a en charge depuis 2019 un dossier relatif à la mise à jour de l'ensemble des visuels externes des différents bâtiments du SDIS (panneau d'identification externe) en relation avec les différents services et groupements concernés. Ce projet devrait s'achever en 2020 afin que tous les panneaux soient identiques avec la présence du nouveau logo du SDIS adopté en 2016.

QSE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

L'année 2019 a été marquée par la mise en place des actions suivantes :

- La prévention des risques lié à la toxicité des fumées a occupé une part importante de l'activité du service avec la réalisation de différentes affiches concernant la démarche toxicité des fumées en lien avec le service COM.
- L'élaboration d'un tutoriel vidéo qui a été diffusé en fin d'année pour la formation des personnels :
 - Création du scénario,
 - Rédaction des commentaires à incrémenter tout au long du film).
 - Mise en place des différentes séquences filmées
 - Travail sur les différents rushes
 - Finalisation du film (choix des séquences, enregistrement de l'intervention du médecin-chef, visionnage, validation finale du tutoriel ...)
- Elaboration et communication de différents messages en fonction de l'actualité, (canicule, accidents de service)
- Suivi de l'hygiène alimentaires, bâtimentaires, et courriers s'y afférents.
- Poursuite des visites de site avec les assistants de prévention afin de mettre à jour le Document Unique.

Communication opérationnelle

85

REPORTAGES PHOTO

Communication événementielle

75

REPORTAGES PHOTO





SYNDICAT MIXTE AIR DORDOGNE (AÉROPORT BERGERAC DORDOGNE PÉRIGORD)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	348
I. COMPOSITION ET ADMINISTRATION	348
II. MODE DE GESTION	349
III. LE BUDGET DU SMAD	350
IV. ACTIVITÉS 2019 AÉROPORT	351
V. PROJETS 2020	352

PRÉSENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le Syndicat Mixte Air Dordogne (SMAD) s'est vu transférer les compétences d'aménagements, d'exploitation et de développement de l'aérodrome de Bergerac-Roumanière par convention en application de l'article L.221-1 du Code de l'Aviation Civile.



I. COMPOSITION ET ADMINISTRATION

I. 1. COMPOSITION DU SMAD

Conseil départemental de la Dordogne :	49 %
Communauté d'Agglomération Bergeracoise :	34 %
Région Nouvelle Aquitaine :	10 %
Communauté d'Agglomération Grand Périgueux :	7 %

I. 2. LE SMAD EST ADMINISTRÉ PAR UN COMITÉ COMPOSÉ DE 19 DÉLÉGUÉS RÉPARTIS COMME SUIV

Conseil départemental de la Dordogne :	9 délégués
Communauté d'Agglomération Bergeracoise :	6 délégués
Région Nouvelle Aquitaine :	2 délégués
Communauté d'Agglomération Grand Périgueux :	2 délégués

Le SMAD bénéficie de la mise à disposition à mi-temps d'un agent du Département occupant les fonctions de chargé de développement économique.

Le 23 octobre 2017, la Région Nouvelle Aquitaine a validé une nouvelle stratégie aéroportuaire à l'échelle du territoire en proposant une augmentation de sa part dans le secteur aéroportuaire régional.

M. Thierry NARDOU est le Président du SMAD.

Le SMAD emploie un attaché principal occupant les fonctions de Direction du SMAD.

L'approbation de contrats d'objectifs pluriannuels par aéroport et valant feuille de route.

La modification des statuts du syndicat.

Cette modification a pris effet au 1^{er} juillet 2019.

Ainsi, par délibération en date du 28 février 2019, les membres du SMAD ont approuvé le projet de révision des statuts du SMAD dont les principales modifications sont les suivantes :

A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2019 :

1 - NOUVELLE RÉPARTITION DES CHARGES FINANCIÈRES :

Conseil départemental de la Dordogne :	43 %
Région Nouvelle Aquitaine :	25 %
La Communauté d'Agglomération Bergeracoise :	26 %
Communauté d'Agglomération Grand Périgueux :	6 %

2 - LE SMAD EST COMPOSÉ DE 21 DÉLÉGUÉS RÉPARTIS COMME SUIV :

Conseil départemental de la Dordogne :	9 délégués
Région Nouvelle Aquitaine :	5 délégués
La Communauté d'Agglomération Bergeracoise :	5 délégués
Communauté d'Agglomération Grand Périgueux :	2 délégués

A compter du 1^{er} janvier 2020, le SMAD devient un syndicat à la carte avec la reprise de la gestion de l'Aéroport Périgueux-Bassillac. La gestion financière de l'Aéroport Périgueux Bassillac sera assumée par :

- Le Département de la Dordogne 50 %

- La Communauté d'Agglomération « Grand Périgueux » 50 %
- 2 délégués parmi les 9 du Conseil Départemental ainsi que les 2 délégués de la Communauté d'Agglomération « Grand Périgueux »

concernant l'aéroport Périgueux Bassillac.

La comptabilité du Syndicat devra faire apparaître distinctement ce qui relève de la comptabilité de chacun des deux aéroports.

II. MODE DE GESTION

Dans le cadre de sa compétence pour décider du mode de gestion de l'aérodrome, le SMAD s'est prononcé sur le principe de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'aérodrome Bergerac-Roumanière.

A cette fin, le 1^{er} avril 2013, une convention de service public a été conclue entre le SMAD, et la Société d'Exploitation de l'Aéroport Bergerac Dordogne Périgord (SABDP), cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Afin d'assurer la continuité du service public et l'exploitation de l'équipement, le Syndicat Mixte a, par délibération du 20 décembre 2018, approuvé le principe du renouvellement d'une gestion déléguée de l'aéroport.

Le syndicat a engagé une procédure de consultation pour l'établissement d'une nouvelle délégation de service public pour une durée de 12 ans.

Un avis de concession a été publié avec une date de remise des offres fixée le 25/02/2019.

4 sociétés ont candidaté :

- Groupement Sté d'Exploitation de l'Aéroport de Bergerac Dordogne Périgord (SABDP) - EGIS AIRPORT OPERATION
 - VINCI AIRPORTS
 - EDEIS CONCESSIONS
 - Aéroport de la Côte d'Azur
- Ces 4 Sociétés ont été admises à présenter une offre.
- 2 offres ont été déposées le 6 mai 2019 :**

- Groupement SABDP - EGIS AIRPORT OPERATION
 - VINCI AIRPORTS
- Par délibération en date du 17 octobre 2019, le Comité syndical a approuvé le choix de confier la D.S.P. pour la gestion de l'aéroport Bergerac Dordogne Périgord au groupement **SABDP - EGIS AIRPORTS** pour une durée de 12 ans à compter du 1er janvier 2020.

III. LE BUDGET DU SMAD

Les résultats du compte administratif 2019 sont :

- Dépenses de fonctionnement : 2 813 689 €
- Recettes de fonctionnement : 2 984 230 €

Soit un excédent de fonctionnement à affecter de 170 540 59 € au BP 2020

- Dépense d'investissement : 1 498 786 €
- Recettes d'investissement : 1 503 622 €

Soit un excédent d'investissement à affecter de 4 836 00 € au BP 2020

La contribution versée au gestionnaire de l'aéroport, la SABDP, en contrepartie des sujétions de service public, est de 310 000 €

Dans le cadre de la convention entre le SMAD et le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (CDT24) en charge d'actions pour la promotion et le développement touristique de la destination Dordogne Périgord, le

SMAD a versé au CDT 24 la somme de 1 454 242 €.

Le SMAD a réalisé les travaux d'investissements suivant :

La restructuration du Hall Arrivée pour 648 136 €

Ces investissements ont été financés à 75 % par le SMAD et à 25 % par la SABDP

LES PRINCIPALES RECETTES POUR L'ANNÉE 2019

Les participations statutaires des membres du SMAD

Conseil Départemental de la Dordogne :	885 247 €
Communauté d'Agglomération Bergeracoise	577 335 €
Région Nouvelle Aquitaine	336 778 €
Communauté d'Agglomération Grand Périgueux	125 089 €

Remboursement de la dette par les membres du SMAD

Conseil Départemental de la Dordogne	310 912 €
Communauté d'Agglomération Bergeracoise	360 090 €
Communauté d'Agglomération Grand Périgueux	19 409 €
Région Nouvelle Aquitaine	12 668 €
C.C.I. Dordogne	96 796 €

IV. ACTIVITÉS 2019 AÉROPORT

IV. 1. TRAFIC AÉROPORTUAIRE

COMPAGNIES	DESTINATIONS	PASSAGERS ARRIVÉES/DÉPARTS	TOTAL PASSAGERS
VOLS RÉGULIERS (NATIONAUX ET INTERNATIONAUX)			
RYANAIR	Stansted	91 704	153 079
	Liverpool	20 443	
	East Midlands	15 850	
	Bristol	5 870	
	Charleroi	19 212	
FLYBE	Southampton	32 469	52 997
	Exeter	5 200	
	Edimburgh	1 789	
	Birmingham	13 539	
JET TWO	Leeds	7 313	17 069
	Birmingham	4 339	
	Manchester	5 417	
TRANSAVIA	Rotterdam	48 490	48 490
BRITISH AIRWAYS	London City	9 910	9 910
IGAVION	Nice	742	1 009
	Lyon	267	
NATIONAUX NON RÉGULIERS			410
INTERNATIONAUX NON RÉGULIERS			2 218
TOTAL GENERAL			285 182
Rappel 2018			286 456
			Soit - 0,44 %





IV. 2. LA MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Une **étude de positionnement et de développement économique** a été lancée au 3^{ème} trimestre 2019. Elle a été attribuée après marché au cabinet Métropolis pour un montant de 45 360 € HT :
Une subvention au fonds Leader d'un montant de 18 144 € a été attribuée le 18/02/2020
- **Dates clés :**
 - Rendu diagnostic 6/11/2019
 - Workshop le 6/12/2019
 - Rendu prévu fin 1^{er} semestre 2020
- Intégration du SMAD au cluster b, réseau d'entreprises du Bergeracois (cadre dispositif régional CADET, (Contrat Aquitain de Développement de l'Economie et de l'Emploi Territorial))
- Objectif : Créer de nouveaux liens avec les entreprises du Bergeracois dans des secteurs d'activités variés (industrie, évènementiel, agro-alimentaire, formation, etc...)
- **Projet d'installation d'une nouvelle entreprise dans le corner IVBD (Interprofession des Vins de la Région de Bergerac et Duras) :**
Sur la saison touristique 2019, l'IVBD a rencontré des difficultés d'exploitation de son corner situé dans le hall d'embarquement.

Il a alors fait part à la SABDP de sa volonté de cesser cette activité. Dans le cadre du cluster b, le SMAD rencontre AFF (Alimentation Fine de France), entreprise agro-alimentaire intéressée par cette reprise. Le SMAD fait alors l'intermédiaire entre l'entreprise demandeuse et le nouvel exploitant EGC Aéro. Une autre entreprise semble être intéressée, c'est pourquoi un nouvel appel d'offre devrait être lancé en 2020, une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public sera alors rédigée.

V. PROJETS 2020 :

- Relance d'un marché (après classement sans suite en 2019) pour **mise en place d'écrans d'affichage dynamique dans le hall d'arrivée :**
- **Ecrans 85 pouces hall A.**

- Vidéo projection hall B



- **Création d'un logo et d'une charte graphique.**

SYNDICAT MIXTE OUVERT PÉRIGORD NUMÉRIQUE (SMPN)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	356
I. COMPÉTENCE	357
II. LA MISE EN ŒUVRE	358
III. COMPOSITION ET ADMINISTRATION AU 1 ^{er} JANVIER 2018	362
IV. MODE DE GESTION	363
V. LE BUDGET DU SMPN	364
VI. ACTIVITÉS 2019	365

INTRODUCTION

En 2019, le Syndicat Mixte Périgord Numérique est rentré dans la phase concrète des travaux de grande ampleur et d'un financement assuré.

L'année 2019 a été marquée par :

- la révision du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)
- le grand emprunt

- l'achèvement des opérations de Montée En Débit (MED),
- l'avancement des travaux sur les premières plaques FTTH et la livraison des premières prises FTTH à Terrasson-Lavilledieu,

- l'accélération du déploiement de la téléphonie mobile pour les zones en déshérence,
- l'affirmation du plan « Périgord Numérique Entreprises », avec la signature d'une convention d'objectifs avec la CCI de la Dordogne. Ce plan a pour objectif de répondre aux besoins de connectivité des entreprises.

LA REVISION DU SDTAN : Dordogne-Périgord, 100% fibre en 2025, un territoire moderne et attractif



Aujourd'hui, les travaux de Montée en Débit (MED) sont achevés. Ces travaux ont permis d'opticaliser les 92 Nœuds de Raccordements Abonnés-Zone d'Ombre (NRA-ZO) départementaux et à construire 118 Points de Raccordements Mutualisés (PRM), soit au total 210 opérations de MeD.

La construction du réseau public de fibre optique est en cours. Les premières plaques sont en cours de déploiement, 14 des 20 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) de la phase 1 ont été installés. Fin 2019,

ce seront plus de 114 communes qui seront concernées soit par les études soit par les travaux.

Concernant les entreprises de Dordogne qui ont des besoins de connectivité évidents, qui varient selon leur taille, leur activité, leurs moyens financiers et le territoire sur lequel elles sont installées. Mais ces besoins sont complexes et diffèrent des solutions habituellement proposées pour les particuliers. Répondre à ces attentes est indispensable au maintien des bassins d'emploi sur les territoires. C'est aussi une condition de leur développement. Le plan Périgord Numérique entreprises est en plein essor avec plus de 50 entreprises suivies en 2019.

Tous les opérateurs présents en France ont contractualisé avec l'exploitant du réseau du SMPN (SPL Nouvelle Aquitaine THD), le réseau public de fibre optique Périgord numérique a donc déjà anticipé

une offre complète et opérationnelle qui sera disponible immédiatement à l'ouverture commerciale des prises sur l'ensemble du territoire. La qualité de cette offre a été remarquée et mis en avant par l'Agence du Numérique.

En conséquence, l'année 2019 a été une année charnière pour préparer « l'après phase 1 ».

En effet, le SDTAN initial (janvier 2014) prévoyait deux phases de 6 ans, les phases 2 et 3 dont les contenus techniques et financiers n'étaient définis que dans les grandes lignes.

En mars 2019, le comité syndical a adopté un SDTAN révisé basé sur les 4 axes suivants :

1. Un réseau 100% public,
2. Le tout FTTH (100% FTTH),
3. Le raccordement des entreprises (100 % des entreprises raccordées),

4. Un chantier réduit à 4 ans, soit pour tous et partout en 2025.

Ainsi, l'objectif de cette révision du SDTAN est d'assurer une couverture intégrale du territoire en très haut débit d'ici 2025, en mobilisant à la fois les crédits nécessaires dans le cadre d'un grand emprunt pour la modernisation et l'attractivité du Périgord, et les aides des contribu-

teurs qui seront identiques en volume aux prévisions financières posées dans la SDTAN, mais agrégées sur une échelle temporelle réduite.

Les dernières analyses techniques et financières nous montrent que plus la fibre est déployée rapidement, plus importantes sont les redevances de sa location. Cela

permet donc, dans le cadre d'une révision du SDTAN de raccourcir le délai de déploiement sur la Dordogne au profit de l'ensemble du territoire.

Les nouvelles modalités de déploiement représentent 153 590 prises réalisées en 4 ans pour un coût de 286 113 k€.

Après le 29 mars 2019, le SMPN a construit les moyens de cette stratégie :

Le budget initial était construit comme suit :

Financiers	Subventions
FSN	28 k€*
FEDER	10 184 k€
Région	40 491 k€
Département	40 080 k€
EPCI	9 199 k€
SDE24	11 827 k€
TOTAL subventions	111 781 k€
SMPN (Emprunt)	174 332 k€
TOTAL	286 113 k€

*sollicité, et pré-fléché par la MFTHD

- La Région et le département ont acté par délibération et convention leur participation,
- L'ensemble des EPCI ont délibéré sur leur participation,
- Le SDE se retire de cette phase de déploiement,
- L'ensemble de ce montant d'emprunt est acquis auprès des organismes bancaires suivants pour 180 M€.



En 2019, la Phase 2 est financée dans sa totalité !

I. COMPÉTENCE

Depuis sa création en février 2014, le SMPN porte la compétence numérique de ses membres dans le cadre de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Ses champs d'action sont les suivants :

- Téléphonie mobile,
- Montée en débit,
- Déploiement fibre optique,
- Inclusion numérique,
- Reflexe fourreaux,
- Accompagnement à la connexion internet des particuliers, entreprise et collectivités,
- Gestion de DSP.

II. LA MISE EN ŒUVRE

II. 1. LES GRANDES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN FIBRE

31 janvier 2014 : approbation unanime du SDTAN (schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) par l'assemblée départementale,

21 février 2014 : création du syndicat mixte « Périgord Numérique » par arrêté du Préfet,

28 février 2014 : installation du comité syndical, des instances et adoption du premier budget du syndicat, avec notamment un premier budget d'investissement de 2 M€.

21 juillet 2014 : dépôt du dossier définitif de demande auprès du FSN de la partie « Périgord Numérique ».

7 janvier 2015 : lancement des premiers travaux de fibrage des NRAZO pour 2 millions d'€.

Novembre 2015 : mise en service des montées en débit sur le NRAZO fibrés des 14 centres bourgs.

Décembre 2015 : lancement des nouveaux marchés de travaux pour 10 millions d'€.

24 mars 2016 : lettre de notification du Premier Ministre de la subvention de l'Etat d'un montant de **56,84 millions d'€**. L'aide moyenne de l'Etat vers les départements est de l'ordre de 30 millions d'€.

28 novembre 2016 : approbation de la convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et le SMPN sur le financement de la montée en débit.

12 avril 2017 : vote du budget 2017 et des autorisations de programmes pluriannuelles.

20 avril 2017 : lancement de la consultation des marchés de travaux relatifs au FTTH

24 août 2017 : notification des marchés FTTH aux entreprises retenues.

15 décembre 2017 : lettre de notification du Premier Ministre, Edouard PHILIPPE, de l'attribution des crédits de l'Etat.

8 janvier 2018 : date de la signature de la convention avec Caisse des Dépôts et Consignation pour le décaissement des crédits de l'Etat

7 mars 2018 : premier décaissement de 3.65 millions d'€ des crédits de l'Etat

7 novembre 2018 : Levée du pylône de Saint-Privat-en-Périgord

10 décembre 2018 : deuxième décaissement de 4.15 millions d'€ des crédits de l'Etat

27 novembre 2018 : inauguration du premier NRO FTTH à Terrasson

8 décembre 2018 : Levée du pylône de Bouzic

14 décembre 2018 : installation du NRO FTTH à Boulazac

22 janvier 2019 : installation du NRO FTTH à Sarlat

Mercredi 13 Février 2019 : Ouverture du réseau Internet THD radio sur la commune de Saint-Michel de Villadeix

6 mars 2019 : installation du NRO FTTH à la Douze

26 mars 2019 : installation du NRO FTTH à Montignac

29 mars 2019 : révision du SDTAN

4 avril 2019 : installation du NRO FTTH aux Eyzies

18 avril 2019 : Levée du pylône de Valeuil

9 juillet 2019 : installation du NRO FTTH à Agonac

17 juillet 2019 : délibération sur la stratégie de recours à l'emprunt

17 juillet 2019 : Mise en service par FREE Mobile du pylône de Bouzic et de Saint-Privat-en-Périgord

23 juillet 2019 : installation du NRO FTTH à Cubjac

2 septembre 2019 : installation du NRO FTTH à la Roche-Chalais

24 septembre 2019 : installation du NRO FTTH à Mouleydier

Novembre 2019 : Levée du pylône de Grand-Brassac

7 novembre 2019 : installation du NRO FTTH à Montpon-Ménéstérol

14 novembre 2019 : installation du NRO FTTH à Mensignac

Décembre 2019 : Levée du pylône de Saint-Amand-de-Coly, de Veyrines-de-Domme

3 décembre 2019 : installation du NRO FTTH à Thiviers

4 décembre 2019 : installation du NRO FTTH à Hautefort

II. 2. POURSUITE DES TRAVAUX



La capacité d'investissement du syndicat permet aujourd'hui de poursuivre le déploiement du réseau de collecte conformément

au SDTAN sur la base de 4 axes prioritaires de travaux :

- **Axe 1** : fin du fibrage des NRA-ZO, qui sont saturés et qui ont le plus grand nombre de lignes,
- **Axe 2** : fin de la montée en débit, sur les points de raccordements mutualisés qui sont les plus efficaces en montée en débit avec le plus grand nombre de lignes,

- **Axe 3** : fibrage de zones d'activité économique et d'entreprises, qui ne sont pas couvertes par des tarifs forfaitaires d'Orange ou autres opérateurs.
- **Axe 4** : déploiements des premières plaques FTTH et ouverture commerciales des premières prises FTTH à Terrasson-Lavilledieu.

II. 3. FIN DES OPÉRATIONS DE MONTÉE EN DÉBIT : 200 COMMUNES CONCERNÉES

A ce jour, la totalité des cinq vagues successives de travaux ont été lancées :

- 1^{ère} vague MED 2015 : 15 communes
- 2^{ème} vague MED 2016-2017 : 56 communes
- 3^{ème} et 4^{ème} vague 2017-2019 : 93 communes
- 5^{ème} vague 2018-2019 : 36 communes

Après une année 2018 marquée par l'achèvement des travaux de 202 MED (montée en débit), l'année 2019, s'est distinguée avec la mise en service de l'ensemble des

opérations de MED. C'est 200 communes qui auront fait l'objet d'une montée en débit, c'est-à-dire par l'arrivée de la fibre aux cœurs de bourg, auxquels il faut ajouter les 225 communes dont le fibrage est ou sera réalisé par l'opérateur historique ORANGE. Au-delà du fibrage du NRA-ZO, ces travaux permettent d'amener la fibre dans ces bourgs. Celle-ci sert aujourd'hui à monter les débits de 20 à 80 Mégas en fonction des installations et des distances à partir de l'armoire SR.

Elle servira demain de support pour poursuivre les travaux et amener la fibre jusqu'aux habitations (FTTH : Fiber to the Home).

Ce n'est pas un investissement « perdu », bien au contraire, d'autant plus qu'à ce titre, l'ensemble des opérations de MED ont été retenues par la Mission France THD et vont faire l'objet d'un financement à hauteur de 15,1 millions d'€ de la part de l'Etat sur un **total de 31,6M€ d'investissement**.

II. 4. LES MARCHÉS FTTH : 103 MILLIONS D'€ DE TRAVAUX ENGAGÉS

La construction du réseau public de fibre optique est en cours.

A ce jour, 14 des 20 NRO de la phase 1 des travaux ont été installés. Le périmètre actualisé

complet de la phase 1 représente **74 823 prises impactant 175 communes (114 communes réalisées dans leur totalité et 61 communes partiellement)**.



Pour mémoire, le SDTAN initial prévoyait la couverture de 68 163 prises réparties sur 106 communes. En 2019, les communes suivantes ont été ajoutées à la phase 1 initialement prévue : Bézenac, Castelnaud-la-Chapelle, Castels, Cours-de-Pile, Creysse, La Roque-Gageac, Lembras, Meyrals, Mouleydier, Saint-Cyprien, Saint-Géraud-de-Corps, Saint-Germain-et-Mons, Saint-Nexans, Saint-Rémy, Saint-Sauveur, Saint-Vincent-de-Cosse, Veyrines-de-Domme, Vézac, Vitrac.

Par ailleurs, certaines prises d'autres communes à la frontière de la phase 1 sont réalisées partiellement par anticipation afin de conserver une cohérence tech-

nique du déploiement du réseau. 61 communes sont impactées pour un total de 3 597 prises.

D'autre part, l'année 2019 a été marquée par la commercialisation des premières prises Fiber To The Home (FTTH) à Terrasson-Lavilledieu, cette commercialisation va se poursuivre en 2020 par étalement sur l'ensemble des ZAPM (Zone arrière du point de mutualisation à partir des sous répartiteurs optiques) sur le territoire Terrassonnais mais aussi sur les communes du Grand Périgueux et du Sarladais.

En parallèle, les premières phases d'étude sont terminées pour les premières prises FTTH sur le bergeracois, la zone de Montpon -

Ribérac et de Thiviers - Excideuil. Cela représente 61 communes en plus pour lesquelles les études seront lancées et l'achèvement des études sur 86 communes, au final ce seront 26 942 prises qui seront livrées. Par ailleurs la collecte qui représente le véritable squelette du réseau a été déployée à hauteur de 197 kms.

La programmation de ces travaux, conformément au SDTAN est arrêtée comme suit, avec, en plus la construction du réseau de collecte (c'est-à-dire l'artère structurante) et des sites prioritaires (entreprises, services publics).

LES PLAQUES FTTH DU GRAND PÉRIGUEUX, DES COMMUNES NON CONCERNÉES PAR LA ZONE AMII :

- 12 801 prises, c'est-à-dire des habitations et entreprises
- Lancement des marchés de travaux : mars 2017
- Lancement de la phase d'ingénierie : mai 2017
- Début des travaux : premier trimestre 2018
- Livraison des prises : toutes les prises, soit 12 801, seront livrées en 2020 (initialement prévues en 2021).

LA PLAQUE FTTH TERRASSON - MONTIGNAC - SARLAT

- 22 918 prises, c'est-à-dire des habitations et entreprises
- Lancement des marchés de travaux : mars 2017
- Lancement de la phase d'ingénierie : septembre 2017
- Début des travaux : premier trimestre 2018
- Livraison des prises : 2019-2020

LA PLAQUE FTTH MONTPON - RIBÉRAC - BRANTÔME

- 18 701 prises
- Début des travaux 2019
- Livraison des prises 2020 - 2021

LA PLAQUE THIVIERS - EXCIDEUIL

- 7 771 prises
- Début des travaux 2019
- Livraison des prises 2020 - 2021

LA PLAQUE BERGERACOISE

- 4 758 prises
- Début des travaux 2019
- Livraison des prises 2020

L'ensemble de ces travaux ont donc fait l'objet d'un appel d'offres, sur la base de 3 lots qui ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 : « Dordogne Ouest » : Groupement Scopélec - Dubreuilh - Laurière - Sogretrel avec en sous-traitants : Cypriote - Montastier pour un montant de 52.8 M€.

Lot 2 : « Dordogne Nord-Est » : Groupement SPIE - Inéo - Infracom avec en sous-traitants : Allez - Brissaud - Cypriote - ERCTP - Muret - PGC - Stelso pour un montant de 31.7 M€.

Lot 3 : « Dordogne Sud-Est » : Groupement Résonance - Sobeca - Groupe Firalp pour un montant de 18.8 M€.

Soit au total 103,3 M€ de travaux attribués et lancés pour l'aménagement numérique de la Dordogne, et avec des entreprises implantées en Dordogne, donc de l'activité et de l'emploi.

II. 5. DES AVANCÉES MAJEURES POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

La téléphonie mobile est un enjeu majeur de la couverture numérique de nos territoires. Centrés sur l'efficacité en terme de population, les opérateurs privés ont des difficultés à couvrir géographiquement nos territoires à l'habitat dispersé. Le Département de la Dordogne a déjà mobilisé ses forces pour installer 42 pylônes, de 2005 à 2013, sur le tout le territoire et palier aux défaillances des opérateurs privés. Depuis 2017, l'Etat a relancé sa politique de développement des pylônes de téléphonie mobile en zone mal couverte à travers plusieurs appels à projet.

Devant ces opportunités, Périgord Numérique, et par anticipation depuis 2015, s'est toujours posi-

tionné au plus près de ces appels à projets avec succès.

En janvier 2018, le gouvernement a finalisé un accord avec les opérateurs privés dit « new deal » assurant une meilleure couverture mobile dans les trois ans. En échange de facilités pour le renouvellement des licences, les opérateurs s'engagent à :

- améliorer la qualité de réception sur l'ensemble du territoire, et particulièrement dans les zones rurales ;
- démultiplier le rythme des programmes ciblés d'amélioration de la couverture et dans ce cadre construire chacun au moins 5000 nouveaux sites sur tout le territoire. Ces zones à couvrir seront

identifiées par les pouvoirs publics en associant étroitement les collectivités territoriales ;

- généraliser la réception en 4G ce qui implique de l'apporter à plus d'un million de Français sur 10 000 communes, en équipant en 4G tous les sites mobiles ;
- accélérer la couverture des axes de transport, afin que les principaux axes routiers et ferroviaires soient couverts en 4G; l'accord prévoit aussi des dispositions sur la couverture des trains régionaux ;
- généraliser la couverture téléphonique à l'intérieur des bâtiments, en utilisant notamment la voix sur Wifi.

Dans le cadre de cet accord, la Dordogne a obtenu **58 pylônes** : 29 pylônes pour une couverture ciblée, 19 pylônes sur les axes routiers prioritaires (9 pylônes par SFR/Bouygues et 10 pylônes par Orange) et 10 pylônes par SFR/Bouygues pour la 4G fixe. Toutes

ces opérations sont accompagnées par le SMPN.

II. 6. UN PROJET VALIDÉ PAR L'ARCEP (AUTORITÉ DE RÉGULATION DES COMMUNICATIONS) ET LA MISSION FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

Il convient aussi de souligner l'avis donné par l'ARCEP et de la mission France très haut, qui confirme la qualité du projet, tant :

- sur les objectifs et les priorités définis en termes de déploiement du THD sur le territoire,
- sur le réseau de collecte et les priorités données aux activités économiques et touristiques,
- sur le choix du mixte technologique visant à permettre à tout le monde de bénéficier d'une hausse généralisée des débits,
- sur l'approche territoriale et cette volonté partagée avec les intercommunalités d'aménager le territoire,

- sur le déploiement des plaques FTTH, y compris en milieu rural et en rassurant sur la capacité de commercialisation rapide de ces plaques,
- sur l'opportunité de favoriser de manière opportune le déploiement de l'internet mobile (3G et 4G),
- sur l'envergure de la première phase des travaux 2015/2020, avec une enveloppe de 168 millions d'euros et visant le développement de 63 000 prises FTTH et le mix technologique de la montée en débit.

Il faut souligner aussi que cette enveloppe octroyée par le Gouvernement (56,84 M€) pour la Dordogne est la plus élevée d'Aquitaine (Gironde 45 M€, Landes 32 M€, Lot-et-Garonne 20 M€ et Pyrénées-Atlantiques 31 M€).

A l'évidence, l'objectif d'égalité d'accès à de hauts et très hauts débits sur l'ensemble du territoire, doit guider l'action afin de répondre aux besoins, sociaux, économiques, éducatifs et culturels afin de permettre à tous les territoires et notamment ruraux de créer une valeur ajoutée.

III. COMPOSITION ET ADMINISTRATION AU 1^{er} JANVIER 2019

COMPOSITION DU SMPN :

- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Conseil départemental de la Dordogne
- Syndicat Départemental d'Electricité 24
- Communauté d'Agglomération de Périgueux et de Bergerac (cette dernière comme membre associé)
- Les 18 Communautés de Communes de la Dordogne

LE SMPN EST ADMINISTRÉ PAR UN COMITÉ SYNDICAL COMPOSÉ DE 45 DÉLÉGUÉS RÉPARTIS AINSI

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :	2 délégués
Conseil départemental de la Dordogne :	11 délégués
Syndicat Départemental d'Electricité 24 :	4 délégués
Chaque Communauté d'Agglomération :	2 délégués
Chaque Communauté de Communes :	1 délégué

Le 10 mars 2016, M. Germinal PEIRO a été élu Président du SMPN.

Le SMPN emploie un chef de projet, un référent technique, un chargé de mission numérique, un chargé de communication, un référent administratif et financier et un adjoint-administratif.

IV. MODE DE GESTION

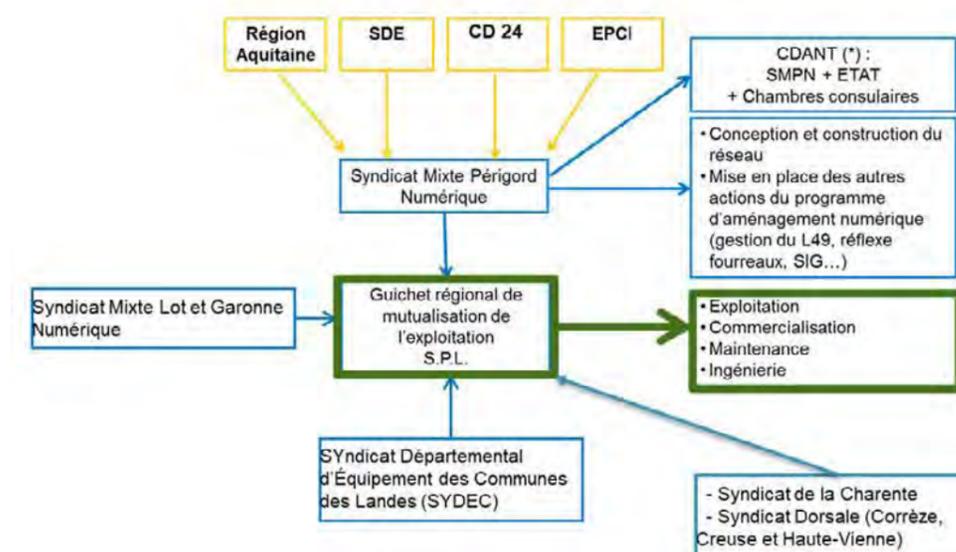
Le SMPN a pour mission le déploiement des infrastructures du numérique, excepté pour l'inclusion numérique et le réflexe fourreau. Selon les types d'infrastructures le mode de gestion varie :

- pour la téléphonie mobile l'infrastructure est confiée à un opérateur désigné par l'Etat.

- dans le cadre de la montée en débit le SMPN passe un contrat d'exploitation et un contrat de maintenance avec Orange. C'est donc une charge de fonctionnement pour le SMPN.

- dans le cas du réseau de fibre l'organisation est différente. Le SMPN est actionnaire d'une Société Public Locale, la SPL Nouvelle Aquitaine THD à qui il confie une Délégation de Service

Public (DSP) pour l'exploitation et la maintenance du futur réseau fibre optique. Les actionnaires de la SPL sont au nombre de cinq, le syndicat mixte Périgord Numérique, le Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC 40), le syndicat mixte Lot et Garonne Numérique, le syndicat mixte Charente Numérique et le syndicat mixte DORSAL. La SPL a passé un contrat de



concession de service avec l'entreprise Axione pour l'exploitation et de la maintenance des réseaux fibre. La DSP et le contrat avec le concessionnaire ont été signés le 7 novembre 2016.

V. LE BUDGET DU SMPN

Pour l'année 2019, le montant total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 404 538,33 €** (hors écriture d'amortissement) et celui d'investissement à **36 299 522,03 €** (hors écriture d'amortissement).

LES PRINCIPALES RECETTES :

Les participations statutaires en fonctionnement des membres du SMPN pour l'année 2019

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	422 916,85 €
Conseil départemental de la Dordogne	575 171,02 €
Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes	439 836,66 €
Syndicat Départemental d'Electricité	348 401,25 €

Les participations en investissement des membres du SMPN pour l'année 2019

Etat	3 393 447,40 €
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	3 047 639,47 €
Conseil départemental de la Dordogne	7 490 000,00 €
Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes	900 000 €
Syndicat Départemental d'Electricité	1 074 001 €

VI. ACTIVITÉS 2019



- Le marché lancé en 2016 pour toute la partie Montée en Débit du projet s'achève avec plus de 227 liens, opérations ou travaux. 220 sont achevés fin 2018. Ont été créés au total 135 liens de Point de Raccordement Mutualisé (PRM) (dont 7 qui se sont terminés en 2019), 128 terminés fin 2018 et 79 fibrages de nœud de raccordement zone d'ombre (NRA-ZO) sont terminés en 2018 (sans compter les 13 fibrés initialement). Tout le territoire de la Dordogne est concerné par ces travaux de déploiement de la fibre avec plus de 200 communes du Département concernées. 227 opérations bénéficieront à 200 communes de Dordogne.
- Le marché FTTx/FTTH a été signé fin aout 2017 pour le déploiement de la fibre sur 4 plaques sur le département (plaque Ouest, plaque du Grand Périgueux, plaque Thiviers-Excideuil, plaque Sarlat-Terrasson) pour la période 2017-2021 pour un montant de 103,3 M€. La première étape des travaux a débuté en 2018, avec le lancement des études dans 59 communes en prévision de la construction de 33 985 prises. La seconde étape visible du déploiement du FTTH s'est poursuivie en 2019 avec l'installation des 14 Nœuds de Raccordement Optique (NRO).
- Téléphonie mobile : des avancées majeures grâce à la création d'une équipe projet Etat/Département, une ingénierie et un accompagnement par le SMPN, 58 pylônes ont été obtenus dans le « New Deal ».
- Une expérimentation d'un réseau local hertzien sur une partie de la commune de Saint Michel de Villadeix avec l'opérateur Xilan.
- 8 logements ont bénéficié d'une aide pour le raccordement à internet par solution alternative (satellite, 4G fixe, faisceau TV-hertzien) dans le cadre de l'inclusion numérique. En plus des aides destinées aux particuliers, l'entreprise Guyenne Papier et les sites des étangs de Neufont et Sainte-Nathalène ont également bénéficié de cette aide à l'installation financée par le SMPN. A noter que pour les sites de Neufont et Sainte-Nathalène, cette aide financière résulte de l'expertise fournie par le SMPN via le Plan Périgord Numérique.
- Plus de 40 communes ont été accompagnées sur le réflexe fourreau (mise en place de fourreaux en attente lors de travaux de traverse de bourg et de centre bourg) en 2019.
- Depuis le 1^{er} trimestre 2017, Le plan Périgord entreprise accompagne les entreprises dans un diagnostic de connectivité financé par le syndicat Périgord Numérique. Plus de 90 entreprises en ont bénéficié à ce jour.

SOLIHA DORDOGNE-PÉRIGORD

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	368
I. LES ÉTUDES	369
II. LES SUIVIS – ANIMATIONS OPÉRATIONNELLES	369
III. L'ASSISTANCE TECHNIQUE	379
IV. LES MISSIONS SOCIALES	381
V. LES MISSIONS TRÈS SOCIALES : LES MAÎTRISES D'ŒUVRE URBAINES ET SOCIALES	382
VI. L'ACCOMPAGNEMENT LOCATIF ET SOLIHA AIS (AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE)	385

56

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

DORDOGNE-PÉRIGORD

INFO-ÉNERGIE

INTRODUCTION

Adhérent de la Fédération Nationale SOLIHA, Solidaire pour l'Habitat, SOLIHA Dordogne-Périgord - Habitat & Développement Dordogne Périgord apporte ses compétences au service des habitants et des collectivités du département de la Dordogne.

Présent sur le territoire de la Dordogne depuis 1968, le SOLIHA Dordogne-Périgord emploie vingt-quatre salariés regroupant les compétences administratives et financières (secrétaires, comptable) mais aussi des personnels de terrain (conseillers habitat, techniciens en bâtiment, chargés d'études et d'opérations, agent social CESF...). Sa Direction est assurée par Michel EYCHENNE dans le cadre de la mise à disposition de personnel par le Conseil départemental.

Ses activités sont reconnues service social d'intérêt général.

Le contexte de la décentralisation, la mise en œuvre du droit au logement opposable, le vieillissement de la population, l'impératif du développement durable intégrant la lutte contre la précarité énergétique fixent de nouveaux enjeux à la lutte contre l'exclusion par le logement.

Notre Mouvement intervient au service des personnes et des familles vulnérables et fragiles en quête d'un logement ou éprouvant des difficultés à s'y maintenir.

Nous agissons notamment dans le parc privé, en visant à concilier projet social et réalité économique. Pour cela :

- nous produisons et développons une offre de logements décents,

- nous adaptons l'habitat pour permettre à chacun : personnes âgées, accidentés de la vie, de continuer à vivre dans son logement,
- nous contribuons à revitaliser bourgs et quartiers en réhabilitant le parc privé ancien,
- nous luttons contre l'insalubrité et la non décence en mettant en œuvre un habitat économe, accessible et durable.

Nos activités se déclinent sur plusieurs champs d'intervention :

- le conseil habitat, dont l'accompagnement des ménages fragiles et défavorisés,
- la maîtrise d'ouvrage d'insertion,
- la gestion locative sociale,

- les activités d'ingénierie en matière d'urbanisme et d'habitat auprès des collectivités territoriales.

Pour cela, nous sommes décidés à mieux construire les réponses nécessaires et urgentes qu'attendent de nous les personnes victimes du mal logement, de l'indignité de leur habitat, ou en difficulté d'accès ou de maintien dans un logement décent.

Au cours de l'exercice 2019, l'association a dégagé un chiffre d'affaires de 1 198 314 € toutes activités confondues.

L'association a bénéficié d'une subvention de l'Assemblée Départementale à hauteur de 296 360 €, dont 167 000 € versés au titre de la subvention de fonctionnement et 132 193 € au titre de la subvention liée à la mise à disposition du Directeur. Cette dernière subvention fait l'objet d'un remboursement auprès du Conseil départemental pour la même valeur.

I. LES ÉTUDES

I. 1. ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE A UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) SUR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Rémunération : 80 099 € HT

En 2019, les trois Communautés de Communes ont souhaité s'engager dans une politique volontariste d'amélioration de l'habitat. Elles ont donc engagé l'élaboration d'une étude pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de l'habitat sur le territoire de 76 communes regroupées au sein de trois intercommunalités : La Communauté de Communes Sarlat Périgord

Noir (CCSPN), celle de la Vallée de l'Homme (CCVH) et celle du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (CCTPNTH).

Le marché est conclu pour une durée de 8 à 10 mois, celui-ci a été notifié le 26 septembre 2019 pour un démarrage de la prestation à partir du 15 octobre 2019.

Cette étude vise à construire une politique d'intervention incitative et partenariale. Elle est menée en plusieurs phases :

Phase 1 : Diagnostic stratégie et enjeux,

Phase 2 : Stratégies opérationnelles.

L'enjeu global pour ce territoire est d'accompagner le vieillissement de la population en favorisant les logements adaptés et décents à proximité de bourgs équipés, tout en restant attractif auprès de nouveaux arrivants, via une offre en logement diversifiée en taille et en localisation, rénové ou non, et dans le respect des identités locales. L'objectif est également de lutter contre la précarité énergétique en incitant la rénovation de logements énergivores et ainsi limiter les déperditions énergétiques.

II. LES SUIVIS – ANIMATIONS OPÉRATIONNELLES

II. 1. L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) - VILLE DU BUGUE

Par convention signée le 1^{er} Mars 2017, la ville du BUGUE, soutenue par le Conseil départemental à hauteur de



5 787 € HT, et l'État, s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain pour une durée de cinq ans : 2017 – 2022. L'OPAH-RU se porte sur l'ensemble de la Commune du Bugue avec un secteur priorisé qui correspond au centre-bourg.

Les objectifs quantitatifs globaux sont évalués à 80 logements sur les 5 années répartis comme suit :

- 65 logements en faveur des propriétaires occupants,
- 15 logements locatifs appartenant à des propriétaires bailleurs privés,
- 50 Primes spécifiques (Prime Vacance, Accession, Façade et Devanture commerciale).

Depuis le lancement du programme, près de **100 propriétaires occupants et bailleurs ont été rencontrés lors des permanences et ont été conseillés sur les aides existantes.**

L'année 2018 a permis d'établir des contacts avec plusieurs propriétaires bailleurs qui seraient susceptibles de monter un dossier de subvention ANAH. Ces projets, souvent de grande ampleur au niveau des montants de travaux (réfection globale de logement) mettent du temps à se monter administrativement, techniquement et financièrement.

De plus, la commune du Bugue est classée en zone jaune dans le Programme d'Actions Départemental de la Dordogne. Cette classification contraint les propriétaires bailleurs à proposer des loyers conventionnés souvent plus bas que le marché local (sur-

tout pour les petites surfaces de logement). Le contexte est peu favorable à la réalisation de projets locatifs, c'est pourquoi en 2018 aucun dossier de propriétaire bailleur n'a vu le jour. Cependant, un dossier est en cours de montage, il sera déposé courant 2019.

Hors ANAH, **plusieurs dossiers caisse de retraite** notamment ont vu le jour. La permanence mensuelle sur la Commune permet de rencontrer des personnes qui ne prendraient pas la peine de se renseigner autrement. Même si certaines d'entre-elles ne sont pas éligibles aux aides directes de l'OPAH-RU du Bugue, elles ont souvent le droit à des aides de leur Caisse de Retraite.

16 dossiers concernant des propriétaires occupants (PO) ont été déposés en 2018 dont 12 ont été validés par l'ANAH, 3 ont été validés par la Commune du Bugue pour des primes spécifiques (hors ANAH) et 1 est en attente de Commission ANAH (passera en 2019). Les résultats sur les propriétaires occupants sont très satisfaisants. Au deux tiers de la deuxième année de l'OPAH-RU, **100% des objectifs PO ont été réalisés.** 140% des objec-

tifs en Adaptation du logement ont été réalisés et 86% des objectifs Précarité énergétique ont été réalisés. En revanche, concernant les dossiers travaux lourds pour les propriétaires occupants, aucun n'a été réalisé.

Lors des différentes permanences, d'autres propriétaires occupants sont en cours de constitution de dossier de demande de subventions à la fois sur la thématique du maintien à domicile ainsi que sur la précarité énergétique. A ce jour, il n'y a toujours pas de contact PO pour la constitution d'un dossier Travaux Lourds.

Le succès que rencontre l'OPAH-RU du Bugue s'explique notamment par les différentes opérations de communication réalisées par la Mairie : article dans le bulletin municipal, courrier envoyé directement aux propriétaires de logements sur les secteurs prioritaires. De plus, SOLIHA Dordogne-Périgord a assuré une journée de sensibilisation avec le TRUCK de l'Autonomie en Octobre 2018. Il reste cependant un travail plus pointu à faire en direction des propriétaires bailleurs de la Commune.

II. 2. L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE REVITALISATION RURALE (OPAH RR) – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES-SUD-PÉRIGORD

Par convention signée le **1^{er} Septembre 2016**, la **Communauté de communes**

Portes Sud-Périgord, soutenue par le **Conseil départemental** et l'État, s'est engagée dans une Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale pour une durée de trois ans : 2016

- 2019. Celle-ci s'est terminée au 31 août 2019.

Cette intervention en faveur de l'habitat doit apporter des réponses aux différents enjeux démographiques, sociaux, économiques et patrimoniaux présentés lors du diagnostic de territoire. Ainsi, l'OPAH-RR est l'outil qui permet de répondre à la fois aux exigences réglementaires nationales de l'ANAH et de constituer une réponse adaptée aux enjeux locaux :

- **Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé.**
- **Lutter contre la précarité énergétique.**
- **Lutter contre la vacance des logements.**
- **Favoriser le maintien à domicile.**
- **Favoriser l'accession de logements vacants et/ou dégradés.**
- **Création de logements sociaux initialement vacants et/ou dégradés.**

Les objectifs quantitatifs globaux pour le programme sont évalués à **123 logements** répartis comme suit :

- 112 logements en faveur des propriétaires occupants (63 pour la rénovation énergétique),
- 11 logements locatifs appartenant à des propriétaires bailleurs privés, dans les centre-bourgs d'Eymet, Issigeac ou Faux,



- 22 Primes spécifiques (Prime pour logement Vacant).

Durant cette troisième année de programme, **102 personnes ont été reçues lors des permanences, 54 sur Eymet et 48 sur Issigeac.** Il y a eu **47 premiers contacts, répartis en 42 PO et 5 PB**, dont 38 sans suite ou non éligibles. A l'instar de l'année précédente, la fréquentation des permanences a connu une hausse pendant 3 mois pour finir en **chute libre sur la suite de l'année.** C'est donc un pic classique de fin d'année (septembre à décembre), puis une chute importante tout au long de l'année.

L'année 2019 a permis de déposer **17 dossiers sur un objectif annuel de 44.** A l'issue de la 3^{ème} année de l'OPAH, tous ces dossiers ont fait l'objet d'un accord de l'ANAH et de la Communauté de Communes. Dans le détail, c'est 10 dossiers de travaux de rénovation énergétique qui ont été accordés. L'objectif de départ était de 24 dossiers, soit un résultat de moins de 50 % des objectifs de départ. Concernant les dossiers d'Autonomie de la personne, seulement 3 dossiers ont été déposés et accordés pour un objectif de 15 dossiers. Aucun dossier en travaux lourds.

L'apparition des dossiers Habiter Mieux Agilité commence à être une solution qui séduit des ménages. Même s'ils ne sont pas comptabilisés ou valorisés dans le cadre de la convention d'OPAH, ces dos-

siers permettront d'apporter des réponses ponctuelles. Notamment lorsque nous les conseillons et accompagnons jusqu'au dépôt du dossier. Sur l'année 2019 nous avons déposés 4 dossiers en Agilité. En 2019, un nouveau marché a été signé avec la Communauté de Communes Portes Sud Périgord pour les deux années suivantes à compter du 1^{er} septembre 2019. Concerne environ 5 000 logements, soit 8 345 habitants sur 25 communes. Afin de sensibiliser aux mieux les habitants, il a été mis en place 2 permanences par mois, à Eymet et Issigeac.

Les objectifs quantitatifs par année de programme sont évalués à **30 logements** répartis comme suit :

- **28 Propriétaires occupants :**
 - 3 Travaux lourds,
 - 15 Autonomie (M+TM),
 - 10 Travaux énergétiques.
- **2 Propriétaires bailleurs**
 - 1 travaux lourds,
 - 1 autres réhabilitations.

Depuis le lancement du nouveau marché au 1^{er} septembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2019, les permanences ont permis de rencontrer 23 nouvelles personnes, de déposer 9 dossiers dont 4 en précarité énergétique, 2 autonomies et 2 travaux lourds.

Donc 28 % des objectifs pour l'année 1.

II. 3. L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE « ROXHANA »

Par convention signée le 24 décembre 2018, la **Communauté d'Agglomération Bergeracoise**, soutenue par le **Conseil départemental**, la ville de **BERGERAC**, et l'État, s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale et la mise en place du dispositif « Permis de louer », pour une durée de **5 ans** : 2019 - 2023. Le lancement du programme à commencer au 1er janvier 2019.

L'OPAH-RU pour les propriétaires occupants se porte sur l'ensemble du périmètre du territoire communal et pour les propriétaires bailleurs s'applique limitativement aux quartiers anciens situés entre le faubourg de la Madeleine au sud et le secteur de la gare au nord. Cette intervention en faveur de l'habitat doit apporter des réponses aux différents enjeux démographiques, sociaux, économiques et patrimoniaux présentés lors du diagnostic de territoire. Ainsi, l'OPAH-RR est l'outil qui permet de répondre à la fois aux exigences réglementaires nationales de l'ANAH et de constituer une réponse adaptée aux enjeux locaux :

- **Accompagner l'adaptation des logements pour favoriser le maintien à domicile,**
- **lutter contre la précarité énergétique,**

- **Agir sur l'habitat indigne et dégradé,**
- **Développer la mixité sociale en développant une offre locative conventionnée.**

OPAH-RU / le rôle de SOLIHA

- Chargé du suivi-animation de l'OPAH-RU : conseil, accompagnement et suivi administratif et technique des dossiers de demande d'aides ;
- Permanence le lundi matin à la mairie de Bergerac, sans rdv ;
- Prise de contact avec le demandeur pour compréhension du projet, visite à domicile pour définir le projet et estimation des aides mobilisables, réalisation d'une évaluation énergétique, d'un diagnostic autonomie ;
- Etude de dossier et recueil des documents, justificatifs nécessaires pour prévoir le plan de financement du projet ;
- Dépôt de la demande des différentes aides possibles auprès des financeurs ;
- Suivi des accords de diverses subventions ;
- Lancement des travaux, déroulement du chantier, déblocage des fonds, visite fin des travaux pour demande de solde des subventions auprès des différents financeurs.

Détail des objectifs :

- **245 logements pour les PO.**
- **60 logements pour les PB.**
- **Soit 305 logements en 5 ans.**



Au titre de la **première année** du programme suivi animation, 380 personnes ont été reçues en permanence dont 177 nouveaux profils et 40 propriétaires bailleurs. Il a été déposé 43 dossiers en PO dont 29 accordés par l'ANAH, soit 59% de taux de réussite sur les objectifs quantitatifs sur la thématique des travaux classiques (Adaptation, Energie, Mal logement). Concernant l'action du permis de louer, la thématique a été initiée par des réunions associant, la Collectivité, l'ANAH et le Conseil Départemental. Aucune visite de contrôle n'a été engagée par l'Agglomération de Bergerac.

II. 4. L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PERIGOURDINE « AMELIA 2 »

Par convention signée le 15 novembre 2018 et notifiée le 27 novembre 2018, soutenue par le Conseil départemental et l'État, s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) et d'une mission de communication liée à ce programme. L'OPAH RU est prévue pour une durée de cinq ans (2019 – 2023) à compter du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024. Elle porte sur six axes :

- La lutte contre le mal logement,
- La lutte contre la précarité énergétique,
- L'adaptation des logements au vieillissement et/ou handicap,
- La résorption des installations d'assainissement non collectif polluantes,
- En secteurs territorialisés – centres bourgs et centre villes :
 - La lutte contre la vacance,
 - L'amélioration du cadre bâti via la rénovation des façades.

Le périmètre de l'OPAH comprend les 43 communes de la CAGP.

Les objectifs qualitatifs et de rénovation du parc privé sont fixés au regard des objectifs visés par le PLH durable du Grand Périgueux et des résultats de l'étude pré-opérationnelle.

Les objectifs quantitatifs sont issus d'une analyse croisée de plusieurs études dont l'OPAH RU de Périgueux 2012-2017 & le PIG AMELIA 2012-2017. Le Grand Périgueux a fixé un objectif d'amélioration de 291 logements par an soit sur 1 455 logements sur 5 ans, dont 63 en conventionnés.

• Propriétaires occupants 850 logements :

- Dont logements indignes ou très dégradés : 91 logements,
- Dont travaux de lutte contre la précarité énergétique : 509 logements,
- Dont aide pour l'autonomie de la personne : 250 logements.

• Propriétaires bailleurs 312 logements dont 50 IML :

- Dont logements indignes ou très dégradés : 221 logements,
- Dont travaux de lutte contre la précarité énergétique : 76 logements,
- Dont aide pour l'autonomie de la personne : 15 logements.

Au titre de la **première année du programme 274 dossiers ont été validés**, 85% de taux de réussite sur les objectifs quantitatifs sur la thématique des travaux classiques (Adaptation, Energie, Mal logement) et 55% de taux de réussite global sur les thématiques de travaux spécifiques Amélia2.

Des partenariats complémentaires ont été développés (programme DEPAR avec la Poste, Caisse d'avance avec PROCIVIS...).



II. 5. L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) – COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD LIMOUSIN « HAPPY HABITAT »

Par convention signée le 15 avril 2019, la **Communauté de Communes Périgord Limousin & la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord**, se

sont engagées dans un suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)-renouvellement rural (OPAH-RR) sur 50 communes, pour une

durée de 3 ans (2019 - 2021 pour la tranche ferme) et une tranche optionnelle n°1 pour l'année 2022 et une tranche optionnelle n°2 pour l'année 2023.

Lancement officiel le : 01 mai 2019.

Objectifs :

Mise en place d'une politique de maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans représentant plus de 38 % de la population. Adaptation des logements au changement climatique et proposer une politique globale de rénovation de l'habitat privé. Plus une connaissance des actions de lutte contre la précarité énergétique et les actions de lutte contre l'habitat indigne.

Personnes concernées : Propriétaires Occupants avec des ménages d'une seule personne avec de faibles revenus. Les logements sont d'avant 1946 avec problématique importante de rénovation thermique et des

modes de chauffage son niveau de vétusté et sa dangerosité.

Propriétaires Bailleurs : diverses études ciblées par le Conseil Départemental ont classé ces immeubles dans des états d'entretien passable, médiocre ou mauvais via les fichiers fiscaux.

Des études peuvent entraîner un besoin de dossiers spécifiques tels que droit s liés à la CAF ou FSL.

Rôle de SOLIHA : Conseil sur la précarité énergétique, la qualité thermique du bâtiment et donc la rénovation énergétique des logements. Pour cela une étude est réalisée et suivant les critères de ressources du ménage la personne peut être éligible à une subvention

de l'ANAH de lutte contre la précarité énergétique. Etudes faites aussi concernant les caisses de retraites pour obtenir des aides à la rénovation du bâti.

A plus de la moitié du programme de la première année, 37 permanences ont été réalisées et 220 personnes ont été reçues (dont 161 premiers contacts). 173 visites à domicile pour conseils techniques et administratifs.

Il a été mobilisé **511 302 €** de travaux TTC subventionnés dont **316 504 €** de subventions distribuées principalement à des ménages très modeste.

II. 6. L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) – COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD, PAYS DE FENELON ET VALLEE DORDOGNE FORET BESSEDE « ECHOHA »

En 2018, une étude pré-opérationnelle de mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'habitat privé a été réalisée par SOLIHA pour la Communauté de Communes Forêts Bessède. Suite à cette étude, une OPAH a été lancée en 2019 par la Collectivité dont nous avons obtenus en fin 2019 le marché.

Par convention signée le **23 août 2019 et notifiée le 10 octobre 2019**, soutenue par le **Conseil départemental** et l'État, s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale pour une durée de **cinq ans** : 2019 - 2024. Le marché a commencé au 1^{er} novembre 2019.

Cette intervention en faveur de l'habitat doit apporter des réponses aux différents enjeux démographiques, sociaux, économiques et patrimoniaux présentés lors du diagnostic de territoire. Ainsi, l'OPAH-RR est l'outil qui permet de répondre à la fois aux exigences réglementaires nationales de l'ANAH et de constituer une réponse adaptée aux enjeux locaux. Les objectifs qualitatifs de l'opération sont fixés au regard des

ambitions affichées par les trois communautés de communes :

- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé chez les propriétaires occupants et bailleurs,
- Améliorer la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique,
- Anticiper le vieillissement de la population et assurer le maintien des populations âgées/handicapées à leur domicile,
- Lutter contre la vacance.

Des permanences ont été mises en place pour un accompagnement au plus proche des demandeurs, à la Communauté de Communes de Saint Cyprien, à la Mairie de Villefranche du Périgord, à la Mairie de Salignac-Eyvigues & à la Mairie de Domme. Les permanences ont débuté en janvier 2020.

Les dossiers seront aidés par l'ANAH, le Département et les communautés de communes. Les objectifs quantitatifs globaux sont évalués à 350 dossiers sur une

période de 5 ans répartis comme suit :

- **325 logements** occupés par leur propriétaire :
 - Autonomie : 100 dossiers
 - Précarité énergétique : 215 dossiers
 - Travaux lourds : 10 dossiers.
- **25 logements locatifs** appartenant à des **bailleurs privés**, en travaux lourds.

II. 7. LES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL (PIG)

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL HABITAT DU BASSIN RIBÉRACOIS / DOUBLE

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Habitat, mis en place par le groupement de commande dont la coordination est assurée par la Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye, ayant son siège à la Mairie de Saint-Aulaye, le SOLIHA Dordogne-Périgord a été désigné comme « prestataire » chargé d'assurer le suivi et l'animation de ce programme.

Après mise en concurrence, SOLIHA Dordogne-Périgord a poursuivi son action sur ce même territoire couvert par **une nouvelle convention signée le 19 décembre 2018**, pour une période portant ses effets du **1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021**.

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 :

82 permanences ont été tenues sur ce territoire et 439 personnes y ont été reçues, contre 328 en 2018. La fréquentation a été en progression au cours du 2^{ème} semestre pour être en moyenne de 5 personnes/permanences. Ceci grâce à la mobilisation des Elus pour accompagner le Programme d'Intérêt Général, autour d'une Equipe opérationnelle ayant un réel engagement de proximité.

Sur cette période, sur un objectif annuel global de **72 logements** (70 PO + 2 PB) **72 dossiers ont été engagés** (51 l'année précédente) soit une réalisation à hauteur de 100 % (93 % l'année précédente), mobilisant **1 245 433 € de travaux réalisés par les entreprises ou artisans du territoire et 685 043 € d'aides financières**.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « LUTTE CONTRE NON DÉCENT ET L'HABITAT INDIGNE »

PÉRIODE : 2019 - 2022

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Habitat, mis en place par le groupement de commande dont la coordination est assurée par la CAF le SOLIHA Dordogne-Périgord a été désigné comme « prestataire » chargé d'assurer le suivi et l'animation de ce programme.

Le marché CAF24-2018.04 PIG LHI a été notifié par la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne à SOLIHA Dordogne-Périgord le 5 décembre 2018, pour un lancement au 1^{er} janvier 2019. Le marché est conclu pour une période d'un an reconductible 3 fois maximum soit jusqu'au 31 décembre 2022.

CE MARCHÉ SE DÉCOMPOSE EN 2 VOLETS :

VOLET 1 - « ACTIONS EN FAVEUR DE LA DÉCENCE DES LOGEMENTS LOUÉS »,
VOLET 2 - « RÉHABILITATION DES AUTRES FORMES DE LOGEMENTS INDIGNES OU TRÈS DÉGRADÉS ».

VOLET 1 – AGIR EN FAVEUR DE LA DÉCENCE DES LOGEMENTS :

- Assurer l'expertise technique de logements locatifs du parc privé présumés non décents,
- Établir des diagnostics consécutivement aux expertises techniques,
- Préciser les mesures nécessaires à l'amélioration des conditions de maintien dans les lieux des locataires logés,
- Mettre en œuvre une démarche de conseils auprès des locataires destinés à remédier aux situations de mal logement,
- Informier et assister techniquement et administrativement les propriétaires bailleurs afin de les inciter à réaliser les travaux de mise en conformité de leur logement,
- Informier le cas échéant les parties dans leur démarche de conciliation,
- Procéder au contrôle de la réalisation des travaux.

OBJECTIFS ANNÉE 4

- Diagnostics de décence 145. mandats CAF ont été réduits de 170 mandats à 145 mandats.
- A compter du 1^{er} février 2016, et conformément à l'avenant signé avec le Maître d'Ouvrage le 1^{er} juillet 2016, SOLIHA Dordogne-Périgord assure le secrétariat de la Commission PIG (PIG LHI et Non Décence). En contrepartie, les objectifs sur les diagnostics de non décence réalisés par
- Contrôle de travaux des logements diagnostiqués « Non décents » 35.
- Nombre de logements non décents PB non décents à réhabiliter.
- éligibles aux aides de l'ANAH 4.

TOTAL MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2019 :

- Diagnostiques de décence 120.
 - Contrôle de travaux des logements diagnostiqués « Non décents » 91.
- Sur les 120 mandats 2019 « Diagnostiques de décence engagés » :**
- 5 mandats ont fait l'objet d'une annulation,
 - 14 mandats sont reportés sur 2020.
- Sur 91 mandats « Contrôles de travaux » :**
- 88 visites réalisées.

VOLET 2 – AGIR EN FAVEUR DE L'HABITAT INDIGNE OU TRÈS DÉGRADÉ :

- Développer des partenariats afin notamment de recueillir des signalements et de coordonner les actions de chacun,
 - Effectuer l'expertise technique du logement et sociale du ménage (diagnostics...),
 - Informier et accompagner les ménages (PO, PB, locataires) techniquement, administrativement, juridiquement et financièrement afin de les inciter à réaliser les travaux, en lien avec l'estimation de leurs besoins (adaptation, énergie...) et de leurs capacités (notamment financières), et avec l'élaboration d'un parcours logement (notamment appui à un relogement si nécessaire),
 - Orienter si nécessaire le ménage vers des dispositifs existants en matière d'accompagnement social lié au logement,
 - Contrôler la réalisation des travaux.
- Au 31 décembre 2019, 9 dossiers de propriétaires occupants ont été présentés et validés par la Commission programme (dont 3 validés par l'ANAH) et aucun dossier propriétaires bailleurs.

II. 8. LES PROGRAMMES LOCAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PLAH)

- Par convention annuelle, la Communauté de communes Bastides Dordogne a renouvelé la commande auprès de SOLIHA Dordogne-Périgord par la continuité du suivi-animation sur l'ensemble du territoire du Pays. La **rémunération annuelle** de ce programme est de **17 820,08 € HT**.
- Le Programme Local d'Amélioration de l'Habitat vise plus particulièrement à atteindre les objectifs quantitatifs suivants :
- Permettre l'amélioration de 14 logements de propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH,
 - Poursuivre la mission liée à la rénovation énergétique des 33 logements de propriétaires occupants non éligibles aux aides de l'ANAH,
 - Poursuivre la mission liée à la rénovation de 7 logements en accession à la propriété dans les centres bourges.
- Au titre de l'année 2019, il a été déposé 44 dossiers auprès de l'ANAH pour de l'adaptation et de la précarité énergétique, soit 37 dossiers en énergie et 7 dossiers adaptation.
- Les objectifs qualitatifs sont d'informer, sensibiliser les habitants et animer l'opération, des permanences sont tenue 2 fois par mois à la Mairie de Beaumont du Périgord.

II. 9. LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Maître d'ouvrage : Conseil départemental

Durée du programme : un an reconductible deux fois (12 juillet 2018 – 11 juillet 2021)

Rémunérations : 49 500 € HT / an
Une rémunération complémentaire d'un montant de 10 500 € HT pour la mise en place d'un guide des aides en 2019.

* Les objectifs qualitatifs du programme :

- La lutte contre la précarité énergétique des logements afin de répondre à un objectif de confort et de réduction des charges pour les occupants : repérage et identification des besoins, conseils techniques et financiers auprès des ménages concernés, information, communication et mobilisation des différents acteurs (professionnels de l'immobilier, banques, élus...).

- D'apporter une réponse aux situations repérées, notamment dans le cadre du PRIS mis en avant par la campagne de communication de l'Etat, en mettant à disposition des ménages gratuitement et sans engagement une information et un conseil adapté.

- Une aide à la décision pour les ménages afin de faciliter le passage à l'acte en diminuant la prise de risque pour l'utilisateur.

- Un volet expérimental pour des publics relevant du PDALPD repérés grâce à l'appui aux travailleurs sociaux à l'échelle départementale.

- La réalisation d'un guide des aides numériques à intégrer à l'Observatoire Départemental de l'Habitat.

* Les objectifs quantitatifs du 4ème programme :

- Il est prévu à titre indicatif :
- Pour le volet 1 du programme : Information destinée aux propriétaires occupants :

- L'information de 500 propriétaires occupants (sans conditions de ressource) sur 12 mois ayant sollicité des renseignements sur la rénovation de leur logement.

- Pour le volet 2 du programme : visite à domicile destinée aux propriétaires occupants (sous condition de ressources Anah) :

- La réalisation de 350 visites à domicile sur 12 mois pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources Anah dans le périmètre diffus (hors PIG / OPAH).

- Pour le volet 3 du programme consacré à l'accompagnement social :

- L'accompagnement de ménages (locataires et propriétaires occupants) éligibles aux aides du FSL visant à une réduction des impayés d'énergie.

VOLET 1 : INFORMATION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Dans le cadre du 4ème programme, il s'avère qu'il y a eu un total de 526 contacts au 31 décembre 2019.

VOLET 2 : VISITE À DOMICILE DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Dans le cadre du 4ème programme, 378 visites à domicile ont été réalisées. Ces visites sont effectuées

dans le territoire diffus et sont à destination de ménages rentrant dans les plafonds de ressource.

Lors des visites à domicile, des préconisations de travaux sont recommandées par le technicien

de SOLIHA. Une évaluation énergétique de l'état actuel du bâti est réalisée - elle permet de classer le logement selon son étiquette énergétique. Suite au choix de travaux, le gain énergétique entre

l'état actuel et futur du bâti est calculé afin d'ouvrir droit à des aides financières.

Sur cette action ont pu être valorisés des partenariats renforçant l'information des publics rencontrés

(Ecogeste en partenariat avec SONERGIA).

VOLET 3 : ACCOMPAGNER DES MÉNAGES ÉLIGIBLES AUX AIDES FSL.

Dans le cadre de la gestion et de la coordination des aides, notamment du Fond de Solidarité Logement (FSL), il a été souligné par les acteurs et partenaires du PDALPD que certaines situations nécessitaient une étude approfondie. En effet, certains ménages, locataires ou propriétaires occupants, font des demandes d'aides de façon récurrente, pour des impayés de

factures d'énergies (électricité, gaz...) ou de fluides (eau...).

Ce 3ème volet consiste en un accompagnement technique, social et financier, de 10 ménages. Ce volet se veut un outil complémentaire au PDALPD et s'imbrique dans les différents dispositifs existants. Afin de pouvoir repérer les ménages concernés, une fiche de liaison a été mise à disposition des

travailleurs sociaux. Cette fiche permet de cibler les situations concernées par le volet 3 et de repérer les ménages prêts à participer à la démarche du PDLPE.



II. 10. L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)

Le SOLIHA Dordogne-Périgord accompagne tous propriétaires dans les démarches administrative, technique, financière et juridique dans le domaine de l'amélioration de l'habitat à vocation sociale.

Les réalisations 2019 : 215 demandes ont été validées (sur 11 Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat A.N.A.H.).

III. L'ASSISTANCE TECHNIQUE

III. 1. L'ASSISTANCE AUX ACCÉDANTS À LA PROPRIÉTÉ

Les diagnostics de la Caisse d'Allocation Familiale

Le SOLIHA Dordogne-Périgord, Habitat et Développement Dordogne Périgord, intervient en qualité de conseiller technique de la Caisse d'Allocation Familiale de

la Dordogne sur des demandes de prêts à l'amélioration de l'habitat. Deux visites sont réalisées pour chaque intervention : une avant

l'octroi du prêt, une seconde après réalisation des travaux.

Les réalisations 2019 : **6 mandats CAF** ayant généré 6 visites terrains (5 premières visites et 1 contrôle de travaux).

III. 2. LES TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Dans le cadre de cette action, le SOLIHA Dordogne-Périgord apporte conseil et assistance avant toutes réalisations de travaux par l'établissement d'un diagnostic de faisabilité. Le principal objectif visera à résorber la vacance, sortir des logements en situation d'insalubrité, prendre en compte les enjeux énergétiques, apporter une gamme sur mesure allant de l'aide à la décision à la réalisation d'un projet.

Les Etudes de faisabilité :

- **1 étude de faisabilité** pour la réhabilitation d'un immeuble, situé dans le bourg de **Saint-Saud-Lacoussière**.
Objectif : création de plusieurs logements, nombre non défini.
Montant prévisionnel des travaux non déterminés.
- **1 étude de faisabilité** pour la construction d'un habitat regroupé et/ou intergénérationnel dans le **bourg de Cénac et Saint Julien**.
Objectif : création de plusieurs logements, nombre non défini.
Montant prévisionnel des travaux non déterminés.

Objectif : création de plusieurs logements, nombre non défini.
Montant prévisionnel des travaux non déterminés.

La Maîtrise d'ouvrage d'insertion :

- Un dossier en cours concernant la réhabilitation totale de quatre immeubles d'habitation sur la commune de **Nontron**.

Ce projet a été abandonné compte tenu des contraintes techniques et économiques.

La Maîtrise d'œuvre :

- Un dossier en cours d'étude pour la réhabilitation d'un ancien hôtel dans le bourg de **Saint-Jory-de-Chalais**.
Objectif : création de trois logements locatifs (T3 + 2T2).
Montant prévisionnel des travaux 408 253 €.

III. 3. L'ESPACE INFO ENERGIE « EIE » DEVIENT « FAIRE »

Depuis octobre 2001, l'**Espace Info Energie** est ouvert au Public dans les locaux de l'Association SOLIHA Dordogne-Périgord, Habitat & Développement Dordogne-Périgord : **372 personnes** ont pris contacts en 2019. Son action est soutenue financièrement par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

Les points forts en 2019 :

- les actions partenariales avec les **Collectivités Locales**,
- visite de site et découverte de **chantier d'amélioration énergétique**
- participation aux **foires et salons**
- le renforcement du site internet par une actualisation permanente des aides, évènements du moment,
- Action auprès des personnes âgées sur les ateliers du « Bien chez soi », sensibilisation aux éco-geste dans le logement. Onze Ateliers de dix personnes en moyenne
- Participation à une journée avec un groupe touristique (vacance ULVF) sur la sensibilisation et la formation des directeurs de villages vacances sur la gestion

économe de l'eau, de l'énergie et des déchets.

- En 2019, ce sont 372 personnes qui ont pris contact avec notre E.I.E./FAIRE.

IV. LES MISSIONS SOCIALES

IV. 1. LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Le SOLIHA Dordogne-Périgord apporte son concours aux propriétaires occupants dans l'élaboration de leur projet dans les relations administratives, techniques et financières entre l'Etat, les banques éventuellement, et les bénéficiaires. **Près de 1 000 contacts** ont été pris auprès du siège de l'association.

Plus proche du terrain :

LE TRUCK SOLIHA

Pour dispenser une information en milieu rural, les SOLIHA Nouvelle Aquitaine déploient un outil mobile destiné à faire la démonstration des aménagements possibles pour

mieux vivre chez soi dans un logement adapté et confortable. Cette « maison ambulante » permet de visualiser, de tester et d'expérimenter ce qu'il est possible d'intégrer



dans son habitat : adaptation de la cuisine et de la salle de bain, aides techniques et aides de confort, tout est concentré dans cet utilitaire accessible à tous !

LES ATELIERS « BIEN CHEZ SOI »

En complément de l'action de communication dispensée avec le « Truck SOLIHA », nous vous proposons également de mettre en

place un « Atelier Bien Chez Soi » auprès des communes. Conduit en partenariat avec l'ASEPT Périgord-Agenais, il se présente sous la

forme de 4 modules sur une durée d'un mois avec une fréquence d'un module par semaine.

Les thèmes abordés lors de ces ateliers sont :

- **Module 1** : Pour un Logement, *Pratique et Confortable*. Présentation de conseils et d'aménagement possible pour avoir un logement agréable à vivre, sécurisé et confortable. Animation par un **ergothérapeute SOLIHA**.
- **Module 2** : Etre Bien chez Soi – Facilitez-vous la vie. Présentation des gestes et postures pour éviter le mal de dos et l'application dans la vie quotidienne. La démonstration et l'essai d'aides techniques qui facilite la vie. Animation par un **ergothérapeute SOLIHA**.
- **Module 3** : L'Habitat Durable. Des astuces et des conseils pour faire des économies d'énergie et vivre dans un logement sain. Animation par un **Conseiller Info Energie SOLIHA**.
- **Module 4** : L'aménagement du logement et les financements existants. Les gros travaux possibles. Présentation des aides financières possibles et de l'aide qu'apporte SOLIHA. Animation par un **Conseiller Habitat SOLIHA**.

V. LES MISSIONS TRÈS SOCIALES :

V. 1. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE L'HABITAT ADAPTÉ EN DORDOGNE

V. 1. 1. La durée de la mission

Le marché a été notifié le 31 décembre 2019. Il pourra faire l'objet de 2 reconductions.



V. 1. 2. L'objet de la mission

L'action se déroule sur l'ensemble du Département, ce marché confié à SOLIHA Dordogne Périgord, concerne les actions 2, 3 et 4 (l'action 1, médiation sociale des individus et groupes, est hors marché).

- **Action 1** : Accompagnement social des bénéficiaires (ce volet est hors marché notifié SOLIHA).
- **Action 2** : Répertoire l'habitat précaire en zone non constructible (En lien avec les EPCI).
- **Action 3** : Accompagner techniquement les EPCI (TLF et/ou logements adaptés).
- **Action 4** : Accompagner individuellement des familles (installations de compteurs, dépôts PC...).

ACTION 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES BÉNÉFICIAIRES (VOLET HORS MARCHÉ SOLIHA)

ACTION 2 : RÉPERTORIER L'HABITAT PRÉCAIRE EN ZONE NON CONSTRUCTIBLE

ELABORATION D'UN RÉPERTOIRE DE L'HABITAT PRÉCAIRE EN ZONE NON CONSTRUCTIBLE

Cet habitat peut être subi ou relever d'une réponse volontaire, plus ou moins choisie.

L'habitat précaire peut englober :

- Un habitat construit par l'occupant du logement sur un terrain qui ne lui appartient ou pas, à partir de matériaux de récupération ;
- Des situations d'habitat en caravane (installations de dessertes et de réseaux inexistantes ou inadaptées).

SOLIHA a travaillé sur plusieurs points :

- Etude des aspects juridiques et techniques d'un tel recensement.
- Lien à mettre en œuvre avec les élus et les services sociaux.

L'incidence du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) limite cette action à un repérage général des situations et à une connaissance globale par les collectivités ayant compétence en matière d'habitat (communes et EPCI).

La procédure de mise en œuvre sera l'envoi d'un courrier aux Communes et EPCI pour nous signaler la connaissance de ces situations en renseignant une fiche informative non nominative...

Une rencontre avec la Mairie de Lamonzie St Martin a permis de valoriser une action spécifique d'information de tout acquéreur de terrain non constructible sur la Commune.

ACTION 3 : ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LES EPCI (TLF ET/OU LOGEMENTS ADAPTÉS)

ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LES E.P.C.I. POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES IDENTIFIÉS SUR LES AIRES D'ACCUEIL. L'OBJECTIF EST D'APPORTER UNE VISION STRATÉGIQUE, RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE À L'E.P.C.I.

Ce volet du programme permet aux collectivités volontaires de bénéficier :

- D'un appui méthodologique et technique par SOLIHA Dordogne Périgord pour organiser les réponses aux problématiques d'habitat adapté identifiées sur leur territoire et de permettre la résolution des problèmes de sédentarisation sur les aires d'accueil identifiées dans le schéma départemental.

- De soutien pour déterminer la faisabilité réglementaire et financière.

Cet accompagnement technique par les professionnels de SOLIHA concerne la réhabilitation ou éventuellement l'aménagement d'aire d'accueil, la création de terrains locatifs familiaux...

Afin de pouvoir prétendre à des financements d'investissement, et de fonctionnement, le projet de l'EPCI doit être globalement

conforme aux prescriptions du schéma départemental.

Les objectifs de ce dernier sont basés sur des prescriptions (obligatoires) et des préconisations (fortement recommandées) par EPCI.

Soliha Dordogne Périgord a accompagné plus particulièrement 4 EPCI

(un suivi détaillé des démarches par SOLIHA est transféré mensuellement au CD).

CC DU PAYS DU RIBÉRACOIS

- **Schéma départemental** : Le schéma prescrit (actions obligatoires) une diminution du nombre de places de 20 à 12 et la réalisation de 5 terrains locatifs de 2 places chacun (10 au total). Mettre en place un COPIL annuel sur l'aire.
- **Actions menées par SOLIHA** : Accompagnement de l'EPCI pour sortir les familles sédentaires sur aire afin de retrouver son rôle ini-

tial « de passage » (rencontres et contacts téléphoniques), rencontre avec le gardien, le public de l'aire, demande d'intervention d'un géomètre sur aire et proposition de mettre en place un Comité de pilotage (COPIL),

- **Actions CC du Pays du RIBÉRACOIS** : projet à l'étude de transformation de l'aire d'accueil de Ribérac en Terrain Locatif Familial (TLF) et/ou de

chercher du foncier pour créer des terrains locatifs familiaux, intervention d'un géomètre. Pas de COPIL annuel mis en place sur l'aire par CC Pays Ribéracois. Décision de reporter la rencontre du 18 décembre 2018 à début 2019 car les élus souhaitent se réunir entre eux avant d'organiser une réunion de concertation plus large avec l'ensemble des partenaires et institutions.

CA LE GRAND PÉRIGUEUX

- **Schéma départemental** : Le schéma prescrit (actions obligatoires) de transformer une

ou plusieurs aires d'accueil permanentes en TLF de 8 places ou créer TLF sur fonciers nouveaux.

- **Actions menées par SOLIHA** : rencontres avec EPCI, gestionnaire, projet étudié pour la

transformation de l'aire de Chancelade en Terrain Locatif Familial avec des plans proposés et les coûts estimés.

- **Actions CA du GRAND PÉRIGUEUX** : choix de plan réalisé par SOLIHA. Refus d'inscrire le projet de TLF au budget 2019 (car subvention

de DRONNE ET BELLE pour la première année). Projet reporté pour le budget 2020.

CA BERGERACOISE

- **Schéma départemental** : Le schéma prescrit (actions obligatoires) d'aménager TLF de 2 places chacun.
- **Actions menées par SOLIHA** : Rencontres avec EPCI, à la demande EPCI visite d'une maison pour projet logement adapté à l'étude, public de l'aire, réflexion sur TLF.
- **Actions CA Bergeracoise** : Point sur l'avancée du projet de création de terrains locatifs familiaux lors d'un comité de pilotage.

Bonne implication de l'EPCI qui a déjà sensibilisé les élus de son territoire et travaillé sur des projets de terrain susceptibles d'accueillir des TLF.

CC ISLE VERN SALEMBRE

- **Schéma départemental** : Les autres travaux (assainissement et régularisation des autres occupations sur le site) sont analysés mais se feront ultérieurement.
- **Actions menées par SOLIHA** : Rencontres avec EPCI.
- **Actions CC du Isle Vern Salembre** : Prise en charge de l'extension du réseau électrique par la commune et la CCIVS. Recherche de

financement complémentaire par SOLIHA pour les familles et accompagnement administratif (dépôt de permis de construire...), lien avec les travailleurs sociaux.

ACTION 4 : ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT DES FAMILLES

ACCOMPAGNER DES SITUATIONS INDIVIDUELLES SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT EN TENANT COMPTE DE LA CAPACITÉ À FAIRE DES INDIVIDUS ACCOMPAGNÉS ET EN LIEN AVEC LES SERVICES SOCIAUX.

Rappel des objectifs : 10 dossiers. Chaque contact est présenté au service de l'habitat du Conseil Départemental pour validation et des fiches de suivis sont présentés et transmis.

Réalisation au cours de l'année 2019 : 18 situations traitées représentant 33 adultes et 54 enfants. Sur les 18 dossiers traités, 10 ont été clôturés, 7 sont en cours et 1 seul annulé.

VI. L'ACCOMPAGNEMENT LOCATIF

VI. 1. SUIVI DU DISPOSITIF RÉGIONAL « UN DEUX TOIT »

La Région Aquitaine avait lancé en 2010 le dispositif « Un, Deux, Toit » développant un réseau de chambres chez l'habitant pour accueillir des jeunes relevant du champ d'intervention de la Région (apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves de la branche sanitaire et sociale,

lycéens de filières générales et technologiques, étudiants et primo-salariés) qui cherchent à se loger sur des durées courtes ou discontinues. Le dispositif a été essaimé sur l'ensemble du territoire de la région NOUVELLE-AQUITAINE après la fusion des trois

régions (AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTES).

Pour la campagne **2018/2019**, SOLIHA AIS a été retenue dans le cadre de l'appel d'offre régional pour animer le dispositif sur les départements. La Dordogne avait un **objectif de 20 créations de binômes sur cette campagne.**

Avec un résultat de 18 binômes réalisés les objectifs ont été atteints à hauteur de 90 % :

- 1 binôme réalisé avec des propriétaires nouveaux.
- 3 binômes réalisés avec des propriétaires fidélisés

A souligner : Aucune intervention de médiation suite à des signalements de problèmes entre logeur et logé.

VI. 2. PARTENARIAT AVEC LA MFR DU BERGERACOIS A LA FORCE

Dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) 2010, la MFR a répondu à l'appel d'offre lui permettant de créer un pôle d'hébergement / restauration destinés à améliorer les conditions d'accueil des apprenants mais a aussi permis la création d'un accueil pour des personnes extérieures avec 6 studios ouverts aux saisonniers, apprentis, stagiaires, étudiant, jeune en formation.

SOLIHA intervient pour accompagner la MFR dans la gestion des demandes d'hébergement et la rédaction des pièces administratives (contrats d'hébergement, ...) mais aussi dans la communication sur ces offres d'hébergement.

En 2019 SOLIHA a accompagné 3 personnes.



ÉPIDROPT

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYNDICAT	388
II. LES OBJECTIFS D'ÉPIDROPT	388
III. UNE STRUCTURE À LA CARTE	389
IV. BILAN DES ACTIONS 2019	391

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYNDICAT

Epidropt s'est installé début mars 2018 dans les locaux de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord à Eymet afin de situer au cœur du bassin versant du Dropt et mener à bien le projet de maison de l'eau, du tourisme et de la pêche à Eymet.

Créé depuis le 1er janvier 2012, le syndicat mixte ouvert EPIDROPT regroupe 2 syndicats et 3 départements :

- Syndicat Mixte du Dropt Amont
- Syndicat Mixte du Dropt Aval
- Département de Dordogne
- Département de Gironde

• Département de Lot et Garonne.

Ces 3 syndicats ont vocation à l'aménagement et l'entretien des cours d'eau. EPIDROPT couvrira avec les 2 syndicats membres (Syndicat Mixte du Dropt aval et Syndicat Mixte du Dropt amont) un territoire de 182 communes et 15

Etablissements Publics à Fiscalité Propre (5 par département).

La réorganisation entrainera une simplification du fonctionnement de la structure avec la mise en place de commissions territoriales de travail (Dropt amont, dropt médian et dropt girondin) à la place des syndicats de rivière.

II. LES OBJECTIFS D'EPIDROPT

EPIDROPT a vocation à intervenir dans la gestion équilibrée de la ressource en eau afin de coordonner la politique pour l'ensemble de l'aménagement du bassin versant du Dropt.

Les missions du syndicat sont les suivantes :

II. 1. MISSION COMMUNE

La mission commune à l'ensemble des collectivités adhérentes porte sur la coordination de la politique d'ensemble sur le bassin versant du Dropt, comprenant les tâches suivantes :

- émergence et animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Dropt,
- maîtrise d'ouvrage pour les études de portée générale sur l'ensemble du bassin versant,
- support logistique et institutionnel de la Commission Locale de l'Eau et de l'animation du SAGE,
- rédaction des rapports et secrétariat administratif,
- suivi de la mise en œuvre du SAGE sous la responsabilité de la CLE,
- support de concertation,
- facilitateur de réseaux d'échanges afin de pouvoir accéder aux informations (données et études) du bassin du Dropt ; il devra en tirer des synthèses à l'échelle du bassin versant pour l'information et la sensibilisation à destination des maîtres d'ouvrages locaux et du public.

II. 2. MISSION À CARACTÈRE OPTIONNEL 1 - AMÉNAGEMENT DU BASSIN VERSANT DU DROPT

- études, assistance technique animation rivière auprès des structures membres.

II. 3. MISSION À CARACTÈRE OPTIONNEL 2 SUIVANTE - GESTION DE LA RÉALIMENTATION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU DROPT

- études nécessaires à la gestion des ouvrages,
- exploitation et entretien des retenues d'eau,
- gestion des lâchers et de leurs ouvrages,
- vérification des débits transités à l'aval,
- gestion des prélèvements des usagers,
- gestion piscicole et protection de la faune sauvage des retenues d'eau,
- le suivi, l'évaluation et la révision du PGE.

II. 4. MISSION À CARACTÈRE OPTIONNEL 3 SUIVANTE - RÉALISATION DES OUVRAGES DE RÉALIMENTATION ET DES OUVRAGES DE GESTION QUANTITATIVE

- études et travaux.

III. UNE STRUCTURE À LA CARTE

La vallée du Dropt se situe au cœur du Bassin Aquitain. Son bassin versant, d'environ 1 350 km² s'étend sur les départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Sa forme est très allongée, avec une orientation générale majoritairement Est-Ouest.

Le Dropt est un affluent rive droite de la Garonne d'une longueur d'environ 133 km avec une pente très faible 1,3%(cours d'eau de plaine).

Le Comité Syndical d'EPIDROPT est composé de 17 membres (2 par département, 4 pour le SI du Dropt Amont, 6 pour le Syndicat Mixte du Dropt Aval, 1 pour le SMER E2M).

Lors de la création du syndicat en 2012, la composition du syndicat était la suivante :

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin du Dropt Villeréalais.
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin du Dropt (partie non domaniale).
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du bassin versant du Dropt.
- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du bassin de la Dourdenne.
- Communauté de Communes du canton de Castillonnès.
- Département de Dordogne.

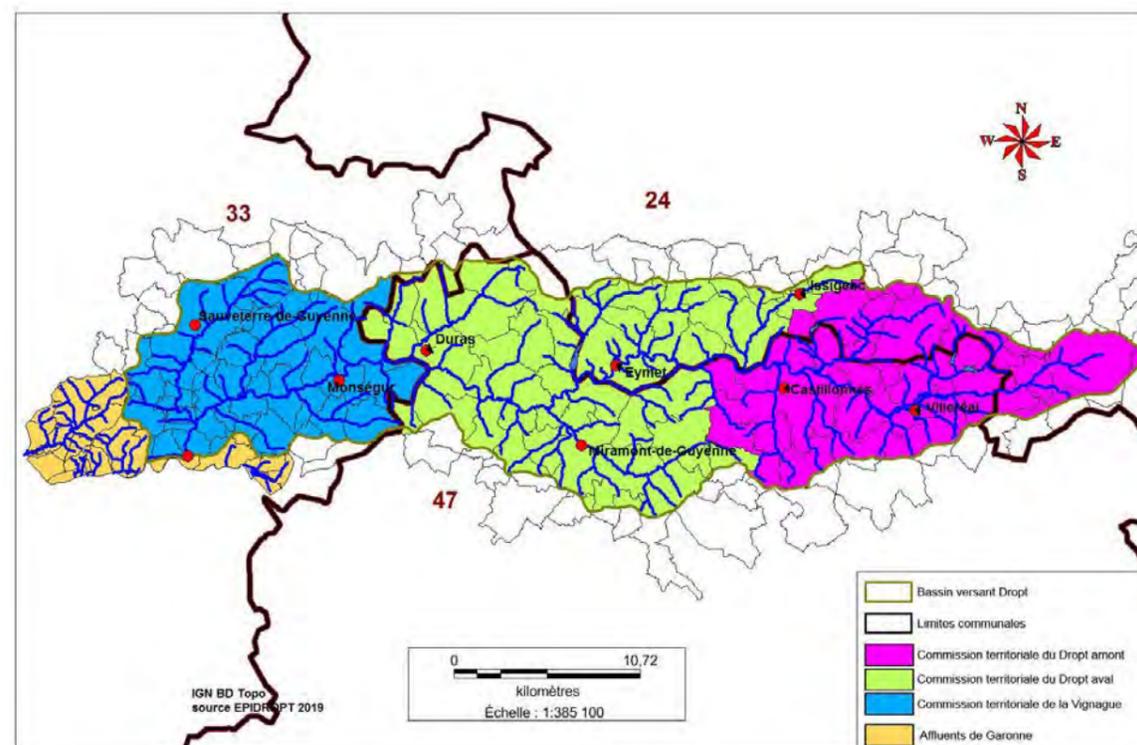
• Département de Gironde.

• Département de Lot et Garonne.

En 2013, le secteur amont s'est restructuré par extension du SI Dropt Villeréalais aux communes du canton de Castillonnès. Ceci a abouti à la constitution du SI du Dropt Amont.

Au 1^{er} janvier 2014, la fusion du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin du Dropt d'Eymet, (partie non domaniale), du Syndicat intercommunal d'aménagement du Dropt de Monségur (partie domaniale) et du SI du bassin versant de la Dourdèze (syndicat n'adhérant pas à EPIDROPT) a permis la création du SM du Dropt Aval.

Avec l'extension de périmètre des syndicats membres, Epidropt aura le périmètre suivant :



Le syndicat est un syndicat à la carte qui permet à chacun de ses membres d'intervenir dans les missions de son choix.

Frais généraux et mission commune SAGE : c'est le socle commun du syndicat, tous les membres en font partie.

Mission optionnelle 1 : y adhèrent les syndicats. Les Départements participent sous forme de subventions.

Mission optionnelle 2 : y adhèrent les syndicats.

Mission optionnelle 3 : adhésion déterminée à chaque projet.

IV. BILAN DES ACTIONS 2019

IV. 1. SAGE DROPT



L'ensemble des acteurs locaux a favorisé la mise en place d'un Plan de Gestion des Etiages (PGE). Ce PGE a été approuvé en 2003 et a permis le rééquilibrage de la ressource en eau entre les différents usages vis-à-vis du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Au moins 30 % du volume utile des retenues est affecté pour le soutien d'étiage de la rivière.

Au 1^{er} janvier 2012, le syndicat mixte EPIDROPT est devenu syndicat mixte ouvert avec l'entrée des 3 départements (Lot-et-Garonne, Gironde et Dordogne) afin de faire évoluer ses compétences et assurer la coordination de la politique d'ensemble sur le bassin versant du Dropt, avec la volonté de mettre en œuvre un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Un animateur SAGE a pris son poste au 2 novembre 2012 afin de faire émerger le SAGE Dropt. Le préfet du Lot et Garonne ayant signé l'arrêté de constitution de

la Commission Locale de l'Eau le 19 mai 2015, sa mise en place a eu lieu le 2 juillet 2015. Le Cahier des Charges a été validé par la CLE le 3 novembre 2015. La phase Etat des lieux et Diagnostic du SAGE Dropt a été validé courant 2017. La phase Stratégie sera validée au premier trimestre 2018. Le projet de SAGE Dropt (PAGD et son règlement) a été validé à la CLE du 15/10/2019.

LES MISSIONS RÉALISÉES POUR L'ANNÉE 2019 ONT ÉTÉ :

IV. 1. 1. Modifications des statuts des 2 syndicats membres : Syndicat Mixte du Dropt aval et le syndicat Mixte du Dropt amont

- Statuts du SM Dropt amont validé par les 2 préfets : le 10/04/2018 pour la Dordogne et le 18/04/2018 par le Lot et Garonne.
- Statuts du SM Dropt aval validé par les 3 préfetures le 27 février 2019 pour la Dordogne, le 4 mars 2019 pour le Lot et Garonne et le 11 mars 2019 pour la Gironde.

IV. 1. 2. Travail sur les futurs statuts d'Epidropt pour devenir EPAGE avec les 3 départements et les 3 préfetures

- Réunion avec les 2 préfetures (24 et 47) le 14/03/2019.
- Projet de statuts envoyés aux 3 départements (réponses attendues au premier trimestre 2020).

IV. 1. 3. Maison de l'eau, du tourisme et de la pêche à Eymet

- Achat du bâtiment de 300 m² au bord du Dropt à Eymet.
- Certificat d'urbanisme b avec avis favorable le 18/03/2018.
- Lancement de l'étude de définition du projet de la maison de l'eau, du tourisme et de la pêche avec le cabinet Au fil du temps le 17/12/2018.
- Lancement de l'Avant-projet sommaire avec le cabinet d'architecte Cauty Laparra. (le 23/03/2019, le 03/04/2019, le 03/10/2019, le 21/11/2019, le 26/11/2019, le 05/12/2019).
- Réunions de travail avec l'architecte, le bureau d'études Au fil du temps, Epidropt, l'Office de tourisme Portes Sud Périgord et la mairie d'Eymet pour affiner les plans du bâtiment.
- Scénario avec EPIDROPT et l'Office du Tourisme Portes Sud Périgord (phase 2) a été validé.

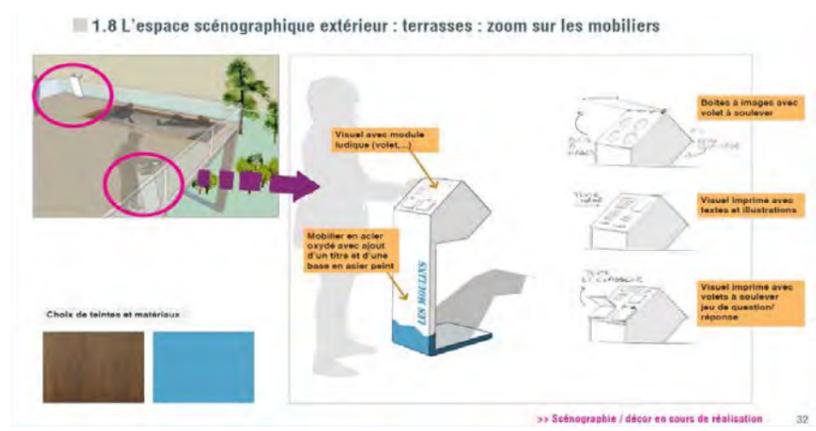
Il ressort la proposition suivante :



1.1. Esquisse volumétrique extérieure du bâtiment.



Aménagement des espaces de visite



- Elaborer le programme architectural et de la scénographie permettant de définir l'organisation de la vie de la Maison du Dropt (Premier trimestre 2020).

IV. 1. 4. Etude de la continuité écologique du Dropt domanial :

- Lancement des travaux sur le Dropt domanial : seuil de Casseuil aménagé avec une passe à enrochements régulièrement répartis,
- Arrêt du chantier mi-novembre 2019 en raison des intempéries,
- Réalisation d'un film de promotion des travaux de continuité écologique.

IV. 1. 5. Participation au travail du technicien rivière pour la mise en œuvre du programme pluriannuel de travaux sur les cours d'eau (programmation, DCE...)

IV. 1. 6. Lancement de l'étude du PPGCE des affluents de Garonne

IV. 1. 7. Préparation et suivi du budget 2018 d'EPIDROPT et réalisation du Compte Administratif 2017

IV. 1. 8. Accompagnement du secrétariat pour EPIDROPT et la CLE (délibérations...)

IV. 1. 9. SAGE DROPT :

- Réalisation d'une Commission Locale de l'Eau (01/04/2019) pour la présentation de la version 1 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et de son règlement.
- 2 commissions géographiques (Dropt amont, Dropt aval) pour présenter le projet de SAGE Dropt le 18 avril 2019 l'une à Rives, l'autre à Duras.
- 2 comités de rédaction pour l'écriture du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) :
 - le 23/01/2019
 - le 16/05/2019.
- Bureau de la CLE le 11/09/2019 pour pré-valider le projet de SAGE Dropt.
- Réalisation d'une Commission Locale de l'Eau (15/10/2019) pour la validation du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et de son règlement.
- Lancement de la consultation administrative (collectivités territoriales et leurs groupements compétents, chambres consulaires, communes, communes de communes, départements, Région Nouvelle Aquitaine...) du SAGE Dropt du 15/11/2019 au 15/03/2020 (délai de 4 mois).
- Elaboration de plaquettes sur l'érosion des sols, les zones humides et l'état des lieux partagé du SAGE Dropt.
- Participation aux diverses réunions des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) notamment des Communautés de Communes suivantes : Bastide Dordogne Périgord et Portes Sud Périgord.

IV. 1. 10. Suivi du projet de rehausse Brayssou avec aménagements de prises d'eau étagées pour le lac Brayssou et celui des Graoussettes

- Suivi de la qualité des eaux des barrages du Brayssou et des Graoussettes par le département 47 (dans le cadre du RCD).

IV. 1. 11. Réalisation du PAEC 2020 du Site Natura 2000 Dropt (Epidropt, structure porteuse de l'animation au 1er août 2019)

IV. 1. 12. Suivi du plan de gestion du lac du Brayssou

- Suivi de la faune/flore. sèches, fauche extensive,
- Mise en œuvre des travaux relatifs à ce plan de gestion (débroussaillage des pelouses
- mise en place d'hibernaculum avec les élèves du lycée du Cluzeau).

IV. 1. 13. Réalisation de 4 panneaux thématiques autour du lac des Graoussettes

- Les usages du lac des Graoussettes.
- La flore du lacs des Graoussettes.
- La faune.
- Les habitats autour du lac.

IV. 1. 14. Suivi du plan de gestion de la Zone Humide d'Issigeac

- Accompagnement de la commune pour les dossiers de demande de subventions et dossier technique.

IV. 1. 15. Révision du PPGCE et de la Déclaration d'Intérêt Général pour le syndicat Mixte du Dropt amont et le syndicat mixte du Dropt aval

- Etat des lieux réalisé en 2017, Diagnostic 2018, Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'eau validé en août-septembre 2019 par les 2 syndicats de rivière.
- Dépôt officiel effectué le 20/11/2019.

IV. 1. 16. Validation par les services de l'Etat et le SYCOTEB des fiches actions des syndicats de rivière du Contrat de transition écologique du territoire du SCOT du Bergeracois

IV. 1. 17. Renouvellement de la Délégation de Service Public pour la Gestion des 5 lacs de réalimentation et des contrats avec les usages

- Renouvellement des 300 compteurs avec un système de télérelève pour améliorer la gestion de la réalimentation.
- Remplissage hivernal du lac du Lescourroux depuis le Dropt (2 pompes immergées 1200 m3/h).
- Mise en place d'un suivi de la qualité des eaux restituées pour les lacs du Brayssou, du Lescourroux et la Nette.

IV. 1. 18. Lancement de l'inventaire faune/flore du projet de rehausse de la Ganne

IV. 1. 19. Mise à jour du site Internet d'EPIDROPT (<http://www.epidropt.fr/>) et de Facebook

IV. 2. TECHNICIEN RIVIÈRE DROPT

EPIDROPT met à disposition de ses adhérents un technicien rivière qui les assiste dans la mise en place de programmes de travaux, le montage des dossiers administratifs et financiers et dans le suivi des chantiers. Toutefois, chaque structure faisant partie du syndicat mixte reste maître d'ouvrage des travaux. Un programme annuel d'intervention 2019 a été présenté pour chaque structure rivière. Ces syndicats ont bénéficié d'une Déclaration d'Intérêt Général qui est arrivé à terme le 26/11/2017 (24), le 23/01/2018 (47) et le 04/01/2018 (33). Une demande de DIG transitoire a été obtenue pour le programme 2019 et sera renouvelée en 2020 pour le programme 2020.

A l'heure actuelle, chaque syndicat s'est engagé dans un programme pluriannuel de travaux.

En 2019, le technicien a suivi l'état des cours d'eau dont 41 km pour la programmation 2019. Il a assisté les 2 syndicats de rivière pour la mise en place des travaux qui concernent essentiellement la restauration de la ripisylve, la plantation de la ripisylve, la diversification des faciès d'écoulement, la lutte contre les ragondins et l'animation scolaire.

Le Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'eau (PPGCE) est en cours de renouvellement pour le syndicat mixte du Dropt amont et le syndicat mixte du Dropt aval avec la prise en compte

de l'hydromorphologie des cours d'eau et des zones humides.

L'état des lieux s'est déroulé courant 2017 avec un premier comité technique le 19/12/2017.

Le Programme de travaux a fait l'objet d'échanges en 2018 et a été validé par les élus des 2 syndicats de rivière en août-septembre 2019.

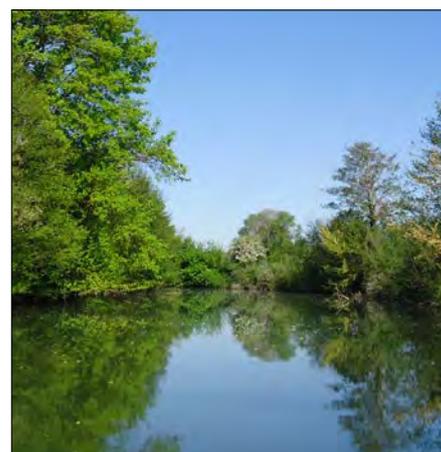
Pour plus de précisions sur les nombreuses activités mises en œuvre par EPIDROPT et les syndicats de rivière, les rapports d'activités de l'animateur SAGE et du technicien rivière sont transmis chaque année. Les actualités d'EPIDROPT sont consultables via le site internet

<http://www.epidropt.fr/> mais également sur Facebook.

IV. 3. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 D'EPIDROPT

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	290 967,46€	316 915,24€
Section d'investissement	276 763,33€	713 229,56€

La participation 2019 des Départements membres a été de 75 859 € dont 20 641 € concernant le Département de la Dordogne qui n'adhère que pour la mission commune SAGE et les frais généraux.



A photograph of the Palais de Justice building, a grand neoclassical structure with a portico supported by tall columns. The inscription 'PALAIS DE JUSTICE' is visible on the pediment. The image is split vertically, with the left half showing the building's facade and the right half showing a wider view of the building and a street with a pedestrian.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT (CDAD)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	389
I. ACTIONS MENÉES EN 2019	389
III. FINANCEMENT ET BUDGET DU CDAD	399

PRÉSENTATION

Le Département est membre du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) instauré par la loi du 10 juillet 1991, sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) et constitué entre :

- l'Etat représenté par le préfet du département et le président du Tribunal de Grande Instance (TGI)
- le Département,
- l'Union des maires de la Dordogne,
- l'ordre des avocats du barreau de Périgueux,
- la Caisse des règlements pécuniaires du barreau de Périgueux (CARPA),

- la Chambre départementale des huissiers de justice,
- la Chambre départementale des notaires de la Dordogne,
- l'union départementale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles de la Dordogne (UD CIDFF).

Le CDAD, grâce à l'aide de ses multiples partenaires, a pour objet l'aide à l'accès au droit, notamment à destination des personnes les plus vulnérables (mineurs, majeurs protégés, personnes démunies, personnes incarcérées...).

Attentif aux actions d'aide et de sensibilisation menées sur son territoire, le Département est un partenaire privilégié du CDAD.

Son siège est situé au Tribunal de Grande Instance, 19 bis cours Montaigne à PERIGUEUX sous la présidence de M. Julien SIMON-DELCROS.

I. ACTIONS MENÉES EN 2019

I. 1. PERMANENCE D'ACCÈS AU DROIT :

- 1 Maison de justice et du droit à Bergerac
- 2 PAD (point d'accès au droit) généraliste : Périgueux et Sarlat
- 7 RAD (relais d'accès au droit) généraliste : Terrasson, Nontron, Ribérac, Thenon, Hautefort, Villefranche du Périgord, Monpazier,
- 2 PAD aide juridictionnelle : Périgueux et Bergerac
- 1 RAD aux restos du cœur de Périgueux
- 3 PAD en milieux pénitentiaires : Neuvic, Périgueux et Mauzac

I. 2. FRÉQUENTATION 2019 :

Nombre de personnes reçues par le personnel d'accueil des structures : **12 475 (dont 7 134 par téléphone).**

3 539 personnes ont eu un entretien avec un professionnel du droit.

NOMBRE DE PERSONNES REÇUES EN 2019	
Avocat	1 420
Huissiers	21
Notaires	0
Sous total	1 441
Personnel du CDAD	0
Associations	1 095
Conciliateurs	746
Autres intervenants	257
TOTAL	3 539

SCOLAIRES :

33 classes reçues au tribunal judiciaires de Périgueux soit **894 élèves**.

SITE INTERNET :

Nombre de visiteurs différents : **9 440**.

ACTIONS :

Formation sur le handicap par l'association droit pluriel des intervenants 5 mars.

Concours de plaidoirie avec les étudiants de l'IDE : 20 et 29 mars.

Exposition femmes la moitié du monde du 29 mars au 5 avril.

Journée nationale d'accès au droit : 24 mai.

Réunions préparatoires de la clinique du droit.

Journée européenne du patrimoine 21 septembre.

II. FINANCEMENT ET BUDGET DU CDAD

PRODUITS	59 445 €
Subvention Chancellerie	43 800 €
Subvention Conseil Départemental	3 000 €
Subvention Grand Périgueux	1 000 €
Subvention CSP Gironde	9 500 €
Relais d'accès au droit de Thenon (Remboursement intervention)	2 145 €

CHARGES	54 618,08 €
Consultations juridiques (avocats)	17 701,80 €
charges salariales et patronales	18 979,66 €
subventions aux associations	10 930 €
autres dépenses (assurances, fluides, téléphone...)	7006,62 €

